



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre
CH-1015 Lausanne
<http://serval.unil.ch>

Year: 2017

Affirmation et transformations des sciences économiques en Suisse au XXe siècle

Thierry Rossier

Thierry Rossier, 2017, Affirmation et transformations des sciences économiques en Suisse au XXe siècle

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch>
Document URN : urn:nbn:ch:serval-BIB_291ECA5B41BC0

Droits d'auteur

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

Copyright

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.



UNIL | Université de Lausanne

FACULTE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES, HISTORIQUES ET INTERNATIONALES

Affirmation et transformations des sciences économiques
en Suisse au XX^e siècle

THESE DE DOCTORAT

présentée à la
Faculté des Sciences Sociales et Politiques de l'Université de Lausanne
pour l'obtention du grade de DOCTEUR ES SCIENCE POLITIQUE

par

Thierry ROSSIER

Directeur de thèse

Prof. André MACH, Université de Lausanne

Co-directeur de thèse

Prof. Felix BÜHLMANN, Université de Lausanne

Jury

Prof. Mikael BÖRJESSON, Uppsala universitet

Prof. Thomas DAVID, Université de Lausanne

Prof. Frédéric LEBARON, ENS Paris-Saclay

Prof. Franz SCHULTHEIS, Universität St.Gallen

LAUSANNE

2017



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences
sociales et politiques

IMPRIMATUR

Le Conseil de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, sur proposition d'un jury formé des professeurs

- André MACH, directeur de thèse, Professeur à l'Université de Lausanne
- Felix BÜHLMANN, co-directeur de thèse, Professeur à l'Université de Lausanne
- Mikael BÖRJESSON, Professeur à l'Université d'Uppsala
- Thomas DAVID, Professeur à l'Université de Lausanne
- Frédéric LEBARON, Professeur à l'Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay
- Franz SCHULTHEIS, Professeur à l'Université de St-Gall

autorise, sans se prononcer sur les opinions du candidat, l'impression de la thèse de Monsieur Thierry ROSSIER, intitulée :

« Affirmation et transformations des sciences économiques en Suisse au XXème siècle »

Lausanne, le 18 avril 2017

Le Doyen de la Faculté

Professeur

Jean-Philippe Leresche

Résumé

Cette thèse questionne l'affirmation et les transformations des sciences économiques (économie politique et gestion d'entreprise) en Suisse au XX^e siècle. Nous utilisons une base de données biographiques sur cinq cohortes (1910, 1937, 1957, 1980, 2000) de professeurs d'université (N=561). *Premièrement* nous montrons que les sciences économiques s'affirment institutionnellement et disciplinairement dans l'académie. En particulier le capital académique (positions de recteurs) des professeurs de sciences économiques est le plus important parmi toutes les disciplines dans la période récente. *Deuxièmement* les professeurs de sciences économiques deviennent les professeurs les plus représentés parmi les élites économiques suisses (les grands patrons). Certains réalisent également des carrières parmi les élites politiques (les élus nationaux) et les élites administratives (les hauts fonctionnaires fédéraux). Nous observons une standardisation des carrières des professeurs entre deux types de profil : purement académique et partiellement extra-académique. *Troisièmement* nous montrons un processus de « nationalisation » des profils de professeurs après 1918 et de ré-internationalisation après 1945. Nous observons un déplacement d'une internationalité d'« excellence » scientifique des pays germanophones et francophones vers les USA. Finalement nous voyons que le capital scientifique (citations dans des revues prestigieuses) est lié au capital cosmopolite (internationalité) et opposé aux capitaux académique, économique et politique, plus nationaux. *Quatrièmement* cette opposition est confirmée par l'étude des interactions entre différents capitaux des professeurs. Nous identifions ainsi d'un côté un pôle scientifique et international et de l'autre un pôle « mondain », caractérisé par des capitaux nationaux, académiques, politiques et économiques. Le pôle scientifique utilise de plus en plus les mathématiques, et chacun des deux pôles a ses propres domaines de spécialisation. Nous observons que la dominance parmi les professeurs, outre l'usage de mathématiques et l'étude d'objets particuliers, se traduit également par une interdisciplinarité relativement soutenue, particulièrement avec les sciences « dures ». *En conclusion* nous affirmons que c'est par cette *division du travail* entre deux pôles de professeurs, ceux liés à la pratique scientifique et à l'excellence internationale, et ceux liés à l'administration des universités, des entreprises et de l'Etat, et par le renforcement historique de cette division, que les professeurs de sciences économiques sont « partout » et que la discipline a pu affirmer son pouvoir dans la société suisse.

Summary

This dissertation focuses on the “rise” and transformations of economic sciences (economics and business studies) in Switzerland over the 20th century. It relies on a biographical database divided into five benchmarks (1910, 1937, 1957, 1980, 2000) of university professors (N=561). *First* I show that economic sciences rise as a discipline and in the institutional hierarchy of academia. In particular in terms of academic capital (positions of vice chancellors) of the professors, the economic sciences have become the most important among all the disciplines in the recent period. *Second* professors of economic sciences have become the most represented professors among the Swiss economic elites (the CEOs of large corporations). Some also pursue careers among political elites (national elected officials) and administrative elites (federal high civil servants). I observe a standardization of the careers of professors between two types of profile: purely academic and partially extra-academic. *Third* I show a process of "nationalization" of professors' profiles after 1918 and of re-internationalization after 1945. I observe a definitional shift of the internationality of scientific "excellence" from the German-speaking and French-speaking countries to the USA. Finally I notice that scientific capital (citations in prestigious journals) is linked to cosmopolitan capital (internationality) and opposed to more national academic, economic and political capitals. *Fourth* this opposition is confirmed by the study of the interactions between the different capitals of the professors. I identify on the one hand a scientific and international pole and on the other a “society” pole, characterized by national academic, political and economic capitals. The scientific pole increasingly uses mathematics, and each of the two poles has its own research areas. I observe that dominance among professors, besides the use of mathematics and the study of particular objects, is also reflected in a relatively sustained interdisciplinarity, particularly with the "hard" sciences. *In conclusion* I argue that it is by this *division of labour* between two poles of professors, those linked to scientific practice and international excellence, and those related to the administration of universities, corporations and the state, and by historically strengthening this division, that professors of economic sciences are "everywhere" and that the discipline has been able to reinforce its power in Swiss society.

A Céleste, à Shabnam.

*Parce que cette thèse n'a été
que le troisième accomplissement
de ces quatre dernières années.*

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	11
INTRODUCTION	15
1. Pourquoi s'intéresser aux sciences économiques ?	15
2. De quelques anecdotes édifiantes	16
3. Les dessous de la croyance économique : la pertinence de l'étude des sciences économiques	18
4. L'irrésistible ascension des sciences économiques : le cas suisse	19
5. Les quatre dimensions de ce travail	20
THEORIE ET METHODES	23
1. Cadre conceptuel	23
1.1. La montée des sciences économiques dans le champ académique	24
1.1.1. La structure du champ académique et l'autonomie du champ scientifique	24
1.1.2. L'affirmation historique des sciences économiques dans le champ académique	26
1.2. Champ du pouvoir, élite au pouvoir et capital social	29
1.2.1. Champ du pouvoir et élite au pouvoir : oppositions et coordination au sein de la « classe dominante »	29
1.2.2. Le capital social dans le champ du pouvoir : le « carnet d'adresse » comme ressource	34
1.3. Internationalité et localisme comme ressources du champ académique	35
1.4. Les carrières comme accumulations et conversions de capitaux	38
1.5. Le champ des sciences économiques : positions et prises de position	39
2. Données et stratégies de récolte	42
2.1. Le cadre de la recherche : le projet « élites académiques »	42
2.2. Les professeurs de sciences économiques : pourquoi considérer conjointement l'économie politique et la gestion d'entreprise ?	43
2.3. Les indicateurs	47
2.4. La récolte de données et les sources	49
3. Méthodes	51
3.1. L'analyse de séquences	51
3.2. L'analyse des correspondances multiples	52
CHAPITRE 1. AFFIRMATION DES SCIENCES ECONOMIQUES DANS LE CHAMP ACADEMIQUE SUISSE	55
1. Histoire et structure institutionnelle du champ académique suisse	57
1.1. La naissance et l'affirmation des universités suisses	57
1.2. L'émergence d'organisations académiques nationales	61
2. Indicateurs et stratégie	63
3. L'affirmation numérique des sciences économiques	64
3.1. Augmentation relative de la population estudiantine	64
3.2. La croissance absolue et relative des professeurs	67
4. Facultés, chaires et pouvoir institutionnel	68
4.1. Les premières chaires et l'influence étrangère	69
4.2. Les diplômes, sections et facultés	72
4.3. La reconnaissance académique : les positions de recteur	80
5. Affirmation et autonomisation disciplinaire	82
5.1. La création des associations et des revues	83
5.2. Fermeture des frontières du champ : utilisation de mathématiques et statistiques	86
5.3. Le capital scientifique : les projets de recherche financés par le FNS	88
6. Différenciation interne : affirmation de la gestion d'entreprise	91
6.1. Les premières chaires et sections de gestion d'entreprise	91
6.2. Renforcement du sous-champ : nouvelles chaires, nouveaux instituts	95
7. Synthèse	99
<i>Annexe 1.1.</i> Historique des facultés avec des chaires de sciences économiques	103
<i>Annexe 1.2.</i> Liste des professeurs d'économie au XIXe siècle	104
<i>Annexe 1.3.</i> Nombres absolus des étudiants par discipline des sciences humaines et sociales	106

<i>Annexe 1.4.</i> Les présidents de la Société suisse de statistique et d'économie politique	107
<i>Annexe 1.5.</i> Liste de rédacteurs en chef de la <i>Revue d'économie politique et de statistique</i>	108
CHAPITRE 2. LES SCIENCES ECONOMIQUES DANS LE CHAMP DU POUVOIR	109
1. Indicateurs et stratégie d'analyse de la place des sciences économiques dans le champ du pouvoir	112
2. Accumulation et conversion de capitaux dans le champ du pouvoir : les positions d'élites	115
2.1. La montée quantitative des sciences économiques parmi les élites suisses	116
2.1.1. La formation en sciences économiques parmi les élites suisses	116
2.1.2. Les professeurs de sciences économiques parmi les élites extra-académiques	118
2.2. Les membres du Parlement	121
2.3. La haute administration publique	125
2.3.1. Les hauts fonctionnaires	125
2.3.2. Les banquiers centraux	129
2.3.3. Les membres de commissions extra-parlementaires et les experts	132
2.4. Les directeurs de grandes entreprises	139
3. L'autonomie et l'hétéronomie des carrières	142
3.1. Le temps moyen par sphère	143
3.2. Standardisation des carrières académiques et extra-académiques	145
3.3. Les carrières différenciées de l'économie et de la gestion	150
4. Le capital social dans le champ du pouvoir <i>via</i> les directions de thèse	153
4.1. Sphères d'activité des docteurs devenant élites	154
4.2. Les ressources liées au volume de capital social	155
5. Synthèse	159
<i>Annexe 2.1.</i> Indicateurs de la qualité des partitions du <i>clustering</i>	162
<i>Annexe 2.2.</i> Arbres de <i>clustering</i> des séquences	163
<i>Annexe 2.3.</i> Régressions linéaires sur le volume de capital social	169
<i>Annexe 2.4.</i> Détail de la pondération du nombre de doctorants	170
CHAPITRE 3. L'INTERNATIONALITE DES SCIENCES ECONOMIQUES	171
1. Stratégie d'analyses et données	173
1.1. Indicateurs de l'internationalité	173
1.2. Indicateurs des carrières nationales et internationales	174
1.3. Indicateurs du capital scientifique et des autres ressources	176
2. L'internationalité par les origines nationales : nationalisation et ré-internationalisation	178
3. Diversification et américanisation des formations et des carrières	181
3.1. L'internationalité par les formations : premier soupçon d'« américanisation »	182
3.2. L'internationalisation par les séjours : diversification des carrières	185
4. L'internationalité par adaptation : les liens des professeurs suisses aux USA	187
5. Différenciations des trajectoires par l'internationalité	190
5.1. Internationalisation plus accentuée de l'économie politique et « rattrapage » de la gestion	191
5.2. Les régions linguistiques : entre proximité et éloignement « culturels »	194
6. Capital scientifique et internationalité	198
6.1. Le prestige scientifique de l'internationalité des trajectoires	199
6.2. Capital cosmopolite et autonomie du champ	202
6.2.1. Capital scientifique et internationalité de proximité	202
6.2.2. Prestige scientifique et importance des USA	205
6.3. Un pôle scientifique et cosmopolite <i>vs.</i> un pôle mondain	207
7. Synthèse	209
<i>Annexe 3.1.</i> Les carrières en fonction des nationalités	212
CHAPITRE 4. LE CHAMP DES SCIENCES ECONOMIQUES : POSITIONS ET PRISES DE POSITION	215
1. Données et indicateurs pour les ACM	217
2. L'espace des positions : stabilité de l'opposition entre un pôle scientifique et un pôle mondain	222
2.1. Structure des positions 1957-2000	222
2.2. Des profils des quatre fractions	234
2.3. Les variables supplémentaires	240
2.3.1. Les propriétés académiques : sous-discipline et université	240

2.3.2. Les origines sociales.....	241
2.3.3. La position des femmes dans l'espace	246
3. La structure des prises de positions : mathématiques et statistiques, spécialités, interdisciplinarité.....	249
3.1. Les méthodes et techniques : mathématiques et statistiques.....	249
3.2. Diversité des domaines de spécialisation	253
3.3. L'interdisciplinarité comme prise de position.....	258
4. Synthèse	260
<i>Annexe 4.1.</i> Les contributions et les coordonnées des modalités des ACM	262
CONCLUSION	269
1. Affirmations et transformations des sciences économiques : division du travail et succès de la discipline.....	269
2. Apports et originalité de cette thèse	272
3. Ouverture.....	275
RÉFÉRENCES	277

REMERCIEMENTS

Cette thèse de doctorat est le fruit de quatre années de recherche dans le cadre d'un contrat de doctorant FNS, puis d'assistant d'enseignement, à l'Université de Lausanne dans un projet intitulé « Academic Elites in Switzerland 1910-2000: between Autonomy and Power », entre le 1^{er} août 2013 et le 31 juillet 2017. Au cours de ces quatre ans, de nombreuses personnes m'ont aidé d'une façon ou d'une autre à accomplir mon objectif d'être docteur et elles méritent d'être ici remerciées.

Les deux premières personnes que je souhaite remercier sont mes deux directeurs de thèse, André MACH et Felix BÜHLMANN. Felix, André, ma reconnaissance à votre égard est beaucoup trop grande pour être exprimée ici. Sachez simplement qu'à travers ces échanges intenses, ce travail en équipe dans la meilleure des ambiances possibles, cet encadrement toujours pertinent, cette proximité dans notre relation, vous avez été le meilleur des modèles pour moi. Vous m'avez appris la réflexivité, la remise en question continue, une incessante recherche de créativité, une approche profondément critique du monde social... En bref, vous m'avez appris à être un chercheur en sciences sociales et politiques... Et si j'en suis là aujourd'hui, c'est beaucoup grâce à vous. Vous avez ma gratitude et j'espère pouvoir encore longtemps travailler avec vous sur ces thématiques qui nous passionent tous les trois.

Je souhaite également remercier les membres de mon jury pour avoir répondu présents et pour leur lecture attentive et leurs commentaires qui m'ont été des plus utiles. Thomas DAVID, merci pour ces encadrements en début et en fin de thèse, pour ces relectures tellement pertinentes et avec tellement d'impact dont tu as le secret, ainsi que ces moments passés à enseigner ensemble dans une ambiance intellectuelle vraiment enrichissante et, simplement, pour avoir été, avec André, à l'initiative de ce qui aujourd'hui anime un groupe de chercheurs déjà si nombreux sur les élites suisses et dont, j'espère, le nombre ne va faire que croître avec le temps encore. Frédéric LEBARON, je te remercie pour cette discussion qui avait été extrêmement utile pour moi alors que j'étais au début de ma thèse, il y a trois ans ici à Lausanne, et que je rencontrais un des chercheurs dont la lecture m'avais (et m'a) le plus inspiré pour élaborer celle-ci. Et merci pour les discussions qui ont suivies aussi et pour m'avoir mis en contact avec de nombreux sociologues des économistes. Merci pour ta lecture si pertinente de ma thèse sur cet objet qui est le nôtre. Enfin, merci pour ce petit coup de pouce sous la forme de lettre en fin de thèse. Mikael BÖRJESSON, merci de m'avoir invité à Uppsala en 2014, pour assister à l'un des cours de méthodes les plus complets et aboutis que j'ai pu suivre, et surtout pour les perspectives qu'il a pu ouvrir dans ma réflexion de chercheur. Enfin, merci pour ce rapport écrit que j'ai pu tranquillement réutiliser suite au colloque privé de mars dernier. Enfin, Franz SCHULTHEIS, je te remercie d'avoir accepté l'invitation de Felix de participer à ce jury, et ceci sans me connaître, et d'avoir apporté cette lecture si juste sur un objet et sur des méthodes qui ne sont pourtant pas les tiens. Et en te remerciant aussi pour tout ce que tu as apporté à plusieurs générations de sociologues en Suisse qui m'ont précédé.

Je me dois également de remercier les collègues qui m'ont accompagné, intellectuellement et personnellement dans ce voyage qu'est la thèse. Pierre BENZ, tout d'abord. Pierre, tu as été mon double, mon jumeau, ces trois dernières années. Tout a commencé il y a presque dix ans déjà, lorsque nous nous sommes rencontrés sur les bancs de l'université, au cours d'André de sociologie économique. Ce fut également le cours qui m'a fait lire en détail les écrits de l'autre Pierre, pour la première fois. Autant dire que ce cours fut, à pleins d'égards, une illumination intellectuelle, un *turning point* dans ma carrière. La pertinence de ta pensée sociologique, cette complicité intellectuelle qui est la nôtre, ces réflexions communes, ton

soutien, nos virées ensemble au quatre coins de l'Europe, notre amitié qui dépasse de loin le cadre universitaire, a été pour moi l'une des plus grandes motivations et inspirations qui m'ont fait tenir bon et qui m'ont permis de ne jamais me sentir seul dans cette expérience « totale » qu'est le doctorat, puisqu'à une heure du matin, j'avais encore la possibilité de continuer avec toi sur la messagerie Facebook une discussion initiée le matin au café. Autant te dire que j'espère encore pouvoir pendant longtemps travailler avec toi sur ces sujets et dans cette perspective qui est la nôtre et qui n'est pas qu'un simple travail. Pedro ARAUJO, ensuite, parce que tu m'as accompagné dans mon « entrée » dans la sociologie. Dès mon arrivée en août 2013, c'était toi, le doctorant plus avancé qui étais mon modèle et qui a, au cours de nos discussions, orienté ma réflexion. Parce qu'après tout, comment deux personnes qui partagent tellement d'intérêts extra-académiques dans leurs loisirs ne pourraient pas partager la même perspective théorique et méthodologique ? C'est beaucoup grâce à tes conseils et à nos réflexions communes (aussi parfois à une heure du matin sur Facebook) que j'ai pu avancer si « vite » dans ma thèse. Et c'est parce que tu étais là que je ne me suis jamais senti seul parmi les autres doctorantEs de Lausanne qui, eux, travaillaient dans des perspectives parfois très différentes. Marion BEETSCHEN, avec qui j'ai commencé ma thèse. J'en garde le souvenir d'une complicité, de réflexions communes, de collaborations fructueuses, de relectures de mes écrits des plus utiles (je pense malheureusement que, malgré tes commentaires des plus pertinents, mon écriture ne s'est finalement jamais beaucoup allégée, et j'en suis un peu désolé) et surtout d'une aide précieuse alors que je « revenais » après trois ans de « pause » alors que toi tu étais plus que jamais dans l'académie. Merci pour tout, et surtout, je n'oublierai jamais ces deux semaines d'anthologie que nous avons passés à l'Université d'Essex, d'une intensité difficilement égalée. Merci aussi à Steven PIGUET, pour ce travail irréprochable sur notre base de données, pour tous les services rendus, qui ne se comptent plus et pour avoir, par tes immenses compétences, rendu possible notre travail prosopographique. Merci à Ornella LARENZA et à Guillaume RUIZ, d'avoir été les meilleurs compagnons de bureau possibles dans cette fin de thèse et d'avoir fait que les occupants du bureau 5346 ne soient pas uniquement de simples collègues, mais bien une famille. Et comme toute famille qui se respecte, même quand la vie nous fait prendre des chemins différents, il est difficile d'oublier les liens qui nous unissent. Et, en plus, pour dire qu'une famille, on ne la choisit pas, eh bien j'ai eu sacrément de la chance de tomber sur vous, les amis.

Et puis, également, aux autres collègues qui m'ont aidé, accompagné, suivi, encadré, relu, invité, inspiré et dont la liste est interminable. J'aurais aimé, pour chacun de vous, écrire un paragraphe de remerciement, mais j'espère que la mention de votre nom est suffisante pour savoir à quel point je suis reconnaissant envers vous : Julie FALCON, Steven EICHENBERGER, Pablo Andrés DIAZ VENEGAS, Andrea PILOTTI, Martin GRANDJEAN, Roberto DI CAPUA, Karim LASSEB, Anne-Sophie DUTOIT, Kevin TOFFEL, Laura GALHANO, Lucas RAPPO, Pierre BATAILLE, Amal TAWFIK, Philippe LONGCHAMP, Julien CHEVILLARD, Adrien D'ERRICO, Frédéric MONACHON, Elisa KLÜGER, Mouna BAKOURI, Marlène BARBOSA, Nicole REPOND, Leon WANSLEBEN, Gaëlle GOASTELLE, Emmanuelle PICARD, Philippe BLANCHARD, Brigitte LE ROUX, Philippe BONNET, Jens MAESSE, Fernanda BEIGEL, Victor KARADY, Péter Tibor NAGY, Stéphanie GINALSKI, Alix HEINIGER, Pierre EICHENBERGER, Christoph ELLERSGAARD, Anton LARSEN, Pierre MERCKLE, Tobias DALBERG, Rob TIMANS, Maren TOFT et tous ceux et celles que j'ai bien évidemment oublié, et je m'en excuse profondément... En particulier, merci à Matthieu LEIMGRUBER et à Martin BENNINGHOFF pour, entre beaucoup de choses, avoir relu un de mes papiers qui, grâce à leur travail approfondi, a finalement été publié dans une « bonne » revue. Merci aussi à Roberto BARANZINI pour un entretien informatif au tout début de ma thèse sur ce qu'est un économiste, et aussi pour présider ma soutenance publique de thèse. Merci énormément à François ALLISSON pour des explications tellement éclairantes

sur les diverses sous-branches de l'économie politique et de la gestion d'entreprise. Merci à Jérôme MEIZOZ pour avoir discuté avec moi des possibilités que pouvaient offrir les perspectives de l'analyse de discours et le concept de « posture » dans un champ (dans son acception bourdieusienne) que je n'aurais, à mon grand regret, pas pu utiliser, faute de temps, dans ma thèse (mais ce n'est que partie remise). Merci aussi au personnel des archives des diverses universités suisses, des bibliothèques et des administrations universitaires, qui ont, par leur aide, rendu mes recherches possibles. En particulier, merci à Olivier ROBERT et au service UNIRIS (Lausanne), Dominique TORRIONE-VOUILLOZ (Genève), Isabelle CRAMER (Graduate Institute Geneva), Christine FRACHEBOUD (Fribourg), Arlette MARTIN (Neuchâtel), Eva WERNER (Berne), Marion WULLSCHLEGER (ETHZ), Hermann WICHERS (Bâle) et Michele BALMELLI (USI). En effet, vous avez consacré du temps (parfois beaucoup) à ma thèse et j'espère pouvoir affirmer que celui-ci n'a pas été gaché.

A mes amiEs que je n'ai pas encore mentionnés par ailleurs. Aferdita DERVODELI (pour toutes les discussions que j'ai eues avec toi et en particulier les récentes sur ton mémoire portant sur les inégalités scolaires, qui ont été vraiment enrichissantes intellectuellement), Berat SELMONMUSAJ, Fidan & Dunia SELMONMUSAJ-TESTAZ, Gabriel GONZALEZ CARBAJO, Aitor GOSENDE, Johan TONETTI, Alexandrù BRUTTIN, Francesco BUCCIARELLI et tous les autres copains/copines en lettres. A vous aussi j'aurais voulu vous écrire des pages entières, mais je pense que vous savez bien à quel point je suis reconnaissant. A ma famille. Ma mère, Viviane ROSSIER-FREI, Pierre FREI, mes frère et soeurs Carole FREI, Vincent FREI, Séverine FREI. Mon père, Iván CHANDIA et Marie-Josée KOLLY. Mes grands-parents, Jean-Claude et Anne-Bernardine ROSSIER-DUTOIT, Eduardo y Lidia CHANDIA SEGUEL. Et à tous les autres membres de ma famille.

Enfin, aux deux femmes de ma vie, Shabnam et Céleste ROSSIER. Shabnam, je ne saurais te dire à quel point je te suis reconnaissant pour tout. Tu m'as soutenu, supporté, aidé et sans toi je n'y serais probablement pas arrivé. Ce que tu m'as apporté, non seulement durant ces quatre dernières années, mais aussi en huit ans de vie commune est pour moi inestimable. Je chéris ces moments à deux, ou à trois, ces rires, cette complicité. Ils ont été plus rares ces derniers temps, écriture oblige et j'en suis désolé, mais même lorsque je rentre tard à la maison, je sais que je peux compter sur toi pour partager cette vie à deux qui m'est tellement précieuse. Et je sais que tu es là pour moi, comme tu l'as toujours été. Et je chéris dans ma pensée les deux dates les plus importantes de ma vie, qui sont survenues durant ce doctorat, le 6 juin 2014, date de l'anniversaire de nos cinq ans et de notre mariage, et le 22 janvier 2015, date à laquelle le plus beau des soleils a illuminé notre vie à tous les deux. Je suis fier de toi. Je t'aime.

Ma petite Céleste, quelle période mouvementée à ta naissance : la thèse, la recherche, les enseignements et, comme si ça ne suffisait pas encore, des études de littérature française... Et pourtant, dès le moment où j'ai posé mes yeux sur toi, j'ai été la personne la plus heureuse du monde. Je te remercie tellement d'accepter de partager ton papa avec ses recherches et, jour après jour, d'être si souriante lorsqu'il vient te chercher dans ton lit le matin. Je suis tellement heureux de te voir grandir. Tu étais un si petit bébé, et maintenant, tu as plus de deux ans, et tu es une grande et belle petite fille ; tu marches, tu cours, tu ris, tu chantes, tu parles. Je suis tellement heureux d'avoir pu t'accompagner avec ta maman dans ces premières années. Grâce à ce bonheur que chaque jour tu insuffles en moi, tu me permets d'avancer, de continuer sans me poser de questions, sans déprimer sur l'incertitude de l'avenir, car je sais que quand je rentrerai à la maison, je trouverai ce petit visage si expressif, cette petite fille pleine d'amour, d'espièglerie et de joie. Pour une seconde passée avec toi, ma vie aura valu la peine d'être

vécue. J'espère te voir grandir longtemps encore et pouvoir t'épauler dans ta vie comme tu m'as épaulé dans la mienne. Je suis fier de toi. Je t'aime. Signé : Papa, *a.k.a.* Totoro *a.k.a.* King Louie *a.k.a.* Winnie the Pooh.

Lausanne, le 23 mai 2017

INTRODUCTION

1. Pourquoi s'intéresser aux sciences économiques ?

Avant de m'atteler à cette entreprise ambitieuse qu'est l'étude de l'affirmation et des transformations du champ des sciences économiques en Suisse au XXe siècle, il convient d'expliquer pourquoi ce sujet m'intéresse et pourquoi cela fait bientôt quatre ans qu'il occupe mes journées (et parfois mes nuits). Je fais partie de ces sociologues qui croient en l'importance de la structure sociale, comme déterminant les prises de position des individus, en l'occurrence, dans mon cas, mes goûts et mes intérêts académiques. Sensibilisé aux inégalités économiques de par ma socialisation primaire et né d'un père ayant quitté le Chili durant la période trouble de la dictature militaire, j'ai, durant mes premières années d'études en science politique, tenté d'articuler ma réflexion autour des questions du pouvoir politique et des inégalités économiques. Un déclic m'est venu en 2008 lorsque je suivais le cours de sociologie économique d'André Mach (mon co-directeur de thèse aujourd'hui). En effet, à la lecture d'un texte de Fourcade-Gourinchas et Babb (2002), j'avais commencé à appréhender le contexte chilien, pays profondément inégal de par son système politique, de santé et d'éducation, par son histoire et à l'aune de l'instauration de politiques économiques et financières d'inspiration monétaristes et néolibérales, dès le milieu des années 1970. Cette histoire était d'autant plus intéressante qu'elle mêlait au sein du gouvernement des militaires, instigateurs d'un régime répressif et autoritaire, et des économistes formés à l'Université de Chicago (les fameux « Chicago boys »). Il a résulté de cette alliance une libéralisation économique des plus drastiques et violentes, dont les effets se font toujours sentir à l'heure actuelle. J'ai dès lors commencé à penser les logiques des pouvoirs étatique, économique et scientifique comme profondément intriquées.

Plus tard, la lecture de *L'élite du pouvoir* de C. Wright Mills me sensibilisait d'autant plus à l'interpénétration de différentes logiques, politiques, économiques et militaires, ainsi qu'aux interactions et à l'interchangeabilité des dominants. De cette réflexion est né un mémoire de *master*, soutenu en 2010, qui portait sur une comparaison entre les ministres en charge des politiques économiques sous Pinochet et sous les gouvernements de centre-gauche qui suivirent le « retour à la démocratie ». La forte « technocratisation » de ces positions et la perméabilité des différentes sphères montrait, encore une fois, l'interpénétration entre élites politiques, économiques et scientifiques, chez des ministres dont le profil ne se différenciait que par une affiliation politique ou partisane plus ou moins formelles : économistes pour la plupart, ils avaient réalisé un séjour d'études aux Etats-Unis et en majorité, de gauche comme de droite, défendaient une économie de marché.

Ainsi, c'est sensibilisé à ces questions que j'ai été engagé dans le projet de recherche sur les élites académiques suisses et que je me suis tourné, tout « naturellement », vers l'étude du profil des économistes et des gestionnaires d'entreprises, avec tout ce que ceci implique en termes de pouvoirs et d'interpénétration des élites académiques, scientifiques, économiques et politiques, ainsi que d'internationalité des parcours. Une relecture des textes majeurs de Pierre Bourdieu en tout début de doctorat, motivée par les écrits de mes directeurs de thèse, aussi

bien que par de longues discussions avec des collègues doctorants, me permit de systématiser l'étude de ce groupe, par l'usage des concepts de champ, de capitaux et d'habitus. Et l'usage des écrits de Bourdieu en était d'autant plus facile que le parallèle avec les considérations de Mills sur la structure sociale et institutionnelle comme déterminant la psychologie des individus était évident. De plus, formé aux méthodes quantitatives et à la prosopographie durant mes études, je me suis rapidement tourné, également sous l'incitation de mes superviseurs, vers des méthodes en adéquation avec ma perspective théorique, permettant d'objectiver certains pans de la structure sociale tout en laissant les individus visibles : analyse des correspondances multiples, analyse de séquences et analyses de réseaux. Après huit mois de doctorat, je profitais de rendre à la faculté un projet qui posait déjà la problématique et la structure en quatre chapitres de cette thèse.

2. De quelques anecdotes édifiantes

« A l'Université : un prof devient homme d'affaires », titre un article du *Journal de Genève* daté de 1989. Et l'article de continuer :

« « Un virage professionnel, rien de plus... » : après 17 ans passés à la Faculté des sciences économiques et sociales à enseigner les subtilités du management, Gérard Modoux, 47 ans, quitte l'Université de Genève. Sur son plan de carrière ne figure ni l'engagement dans une nouvelle université ni l'ouverture d'un bureau de consulting. « Je vais travailler pour un groupe d'entreprises privées », se contente-t-il de dire pour l'instant (...). « L'université est un merveilleux laboratoire d'idées et de connaissances ; dit-il ; mais un professeur de gestion ne peut rester performant que s'il est en osmose avec les entreprises » (...). « Le problème explique Gérard Modoux c'est de concilier à la fois l'enseignement, la recherche et l'ouverture à la cité. L'Université ne permet pas toujours de poursuivre ce triple objectif... » (...). « Les professeurs seront de plus en plus happés par le secteur privé comme cela se passe aux Etats-Unis, par exemple », prédit Gérard Modoux. » (« A l'Université : un prof devient homme d'affaires », 1989).

Ce premier exemple de trajectoire individuelle soulève des interrogations. En effet, comment un professeur, qui plus est impliqué dans la vie universitaire (il occupe, entre 1977 et 1983, le poste de vice-doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales), en vient-il, non seulement à considérer de quitter définitivement l'université mais, surtout, à avoir la possibilité de se positionner dans le monde de l'entreprise privée ? Comment, lorsqu'on est professeur de sciences économiques en arrive-t-on à considérer l'entreprise comme un lieu de travail plus légitime que l'université mais, surtout, comment parvient-on, à passer de l'université à l'entreprise ? En réalité, entre les années 1980 et aujourd'hui, Modoux a siégé dans le conseil d'administration d'au moins trente-trois entreprises. On comprend bien qu'à côté de son profil académique, celui-ci a une seconde carrière, celle d'administrateur d'entreprise.

Le profil d'autres professeurs connaît par ailleurs la même interpénétration entre les deux sphères, mais avec la trajectoire inverse. Ainsi, en 2010, la jeune Université de Lucerne (fondée en 1999) se félicite d'accueillir son premier professeur ordinaire d'économie politique, Christoph A. Schaltegger (Winistörfer, 2010). Après l'examen du CV de ce professeur de 37 ans à l'époque, le constat est relativement clair : celui-ci n'a pas vraiment travaillé longtemps dans l'académie avant cela. En effet, après des stages dans l'entreprise chimique Ciba-Geigy et à la banque UBS, il réalise une thèse à Bâle entre 1999 et 2002. Par la suite, il est collaborateur scientifique à l'Administration fédérale des contributions, office fédéral s'occupant des questions fiscales, au sein du ministère des finances (Département Fédéral des Finances), puis, en 2006, il devient conseiller personnel du ministre des finances Hans-Rudolf Merz, représentant de la droite économique et libérale (Parti radical-

démocratique). Schaltegger saura exploiter cette proximité avec le patronat. En 2008, il est nommé directeur du domaine « finances et fiscalité » d'Economiesuisse, la principale organisation patronale faîtière et, en 2009, il rejoint la direction exécutive de cette organisation (Schaltegger, 2016). Ainsi, lorsque Schaltegger est nommé professeur, il a déjà côtoyé l'élite politique et patronale du pays. Encore une fois, comment un économiste influent auprès des politiques et du secteur privé peut être nommé professeur d'économie politique ? Comment une carrière principalement en dehors de l'académie peut-elle mener à l'université et comment interagissent, dans ce cadre, l'économie, la politique et la science ?

Déjà plus tôt dans le siècle, d'autres professeurs montrent des liens étroits avec les pouvoirs publics, notamment. François Schaller, né en 1920, travaille dans le secteur de l'horlogerie, avant d'être professeur à Berne et, dès 1963, à Lausanne d'histoire des doctrines économiques. Pascal Bridel, son doctorant, qui occupera cette chaire professorale à sa suite dès 1986 énonce, à son sujet :

« Dès les années 1960, ses contributions importantes aux premiers balbutiements de ce que l'on appelait alors la politique conjoncturelle de la Confédération, son appartenance à de nombreuses commissions fédérales et son rôle de conseiller en matière de politique monétaire sont couronnés par sa nomination en 1973 au Conseil de la Banque nationale suisse [*i.e.* l'un des principaux organes exécutifs de la BNS, la banque centrale du pays]. Son accession à la présidence de ce Conseil dans les années 1980 coïncide avec l'apogée de l'influence nationale et internationale de la BNS. » (Bridel, 2006).

Ce professeur siégera tout au long de sa carrière dans des commissions d'experts conseillant le gouvernement et l'administration fédéraux dont certaines, comme la Commission pour les questions conjoncturelles, dans laquelle il siège entre 1974 et 1988, permettent d'influencer la conduite des politiques économiques nationales. Est-ce que ce type de profil constitue la norme parmi les professeurs d'économie politique et de gestion d'entreprise ? Est-ce que les sciences économiques sont toujours liées à la conduite des politiques publiques et/ou au *management* des entreprises privées ou à la défense des intérêts des patrons d'entreprise ? En réalité, il semble que ce n'est pas toujours le cas.

En 2000 à l'Université de St-Gall est nommé, à 35 ans, l'Autrichien Simon Gächter comme professeur ordinaire de microéconomie appliquée. Celui-ci, après un doctorat à Vienne obtenu en 1994, occupe un poste d'enseignant à Zurich entre 1994 et 2000, avant d'être recruté à l'Université de Nottingham, comme professeur de psychologie de la décision économique. Il a, pour sa part, une carrière exclusivement académique. En 2016, son CV compte une cinquantaine de publications dans des revues importantes de la profession, reconnues à l'international (*Econometrica*, *American Economic Review*, *European Economic Review*, *Journal of Labor Economics*...), et même dans de prestigieuses revues généralistes (*Science*, *Nature*). Il dénombre d'ailleurs à la même période 25'784 citations dans *Google Scholar* et 7328 dans *Web of Science*. Enfin son CV énumère les prix, distinctions et bourses académiques qu'il a reçues, ses expériences d'enseignement, ses communications lors de conférences, le nom de ses doctorants (certains ayant déjà été nommés professeurs à l'heure actuelle ; c'est le cas de Christian Thöni, professeur à l'Université de Lausanne) et ses activités éditoriales et dans le cadre de comités exécutifs d'organisations académiques (Gächter, 2016). Dans son impressionnant CV ne sont aucunement mentionnés de mandats politiques, d'expertise ou économiques. Et nous pouvons, au vu de son activité académique pour le moins chargée, imaginer qu'il n'en a jamais eus et a dédié sa carrière tout entière au monde scientifique.

Comment, dès lors, ces économistes et gestionnaires tournés vers une activité universitaire se distinguent-ils des autres, plus orientés vers l'extérieur ? Comment les sciences économiques gèrent-elles logiques et pouvoirs universitaires, scientifiques, politiques et économiques ? Et quelle a été l'évolution historique de ces dynamiques ? Ce sont quelques-unes de ces questions auxquelles cette thèse va tenter de répondre. Au vu de la diversité de ces parcours contrastés, comme celui de Modoux, Schaller ou Schaltegger, d'un côté, et de Gächter, de l'autre, il est intéressant d'envisager les sciences économiques dans leur diversité. On peut dès lors se demander pourquoi cette discipline académique – et plus particulièrement son articulation avec des dynamiques de pouvoir – constitue-elle un objet d'étude pertinent.

3. Les dessous de la croyance économique : la pertinence de l'étude des sciences économiques

L'économie, en tant que conception du monde, serait omniprésente et aurait un impact sur l'entier de la société (Bourdieu, 2000). Or, son imposition ne doit pas grand-chose à la « force des idées pures » (Denord, 2002, p. 9) ; elle provient du travail conjoint, parfois concerté, de multiples groupes d'agents sociaux. Cette omniprésence de l'économie s'accompagne de tout un discours justifiant un certain ordre des choses, qui s'apparente, sous certains aspects à des formes de croyance religieuse. En effet, de la même manière que la croyance religieuse est le produit de spécialistes du religieux (magiciens, prêtres et prophètes ; Weber, 2013 [2001])¹, la croyance économique (Lebaron, 2000, 2010, 2013a ; Montlibert, 2007) relève de divers groupes sociaux qui se partagent le travail de sa production, à la manière d'un « clergé » (Montlibert, 2007, p. 13), de « pèlerins » (Denord, 2002), de « missionnaires » (Dezalay, 2004) ou d'« évangélistes » (Dixon, 1997). Alors que, d'un côté, des agents (chefs d'entreprises et banquiers) contribuent à la production matérielle de l'économie, d'un autre, des individus travaillent à légitimer ces pratiques, « (...) à diffuser et à inculquer des manières de voir et d'agir dans le monde ou, au moins, à les renforcer lorsqu'elles existent déjà. » (Montlibert, 2007, p. 15), donc, à produire le savoir économique : ce sont les divers « experts », journalistes économiques, consultants, « conseillers » scientifiques ainsi que professeurs et chercheurs en sciences économiques.

Ce dernier groupe, économistes et gestionnaires², possède une légitimité scientifique, qui rend possible, entre autres, la représentation et la légitimation savantes de la réalité économique (Lebaron, 2003, p. 13). En ce sens, étudier les économistes et les gestionnaires, en plus d'étudier un groupe professionnel plus ou moins cohésif, c'est également étudier les fondements de l'ordre social, plus particulièrement de l'ordre économique, en ce sens qu'ils sont à part entière producteurs de croyance économique (Lebaron, 2000, p. 6). Dans cette thèse, nous allons nous intéresser aux « dessous » de cette croyance, à ses producteurs, en faisant l'hypothèse que ce groupe de scientifiques forme un champ plus ou moins autonome, qui s'est affirmé dans le temps. Nous allons analyser la structure de ce champ, ainsi que les processus externes qui ont mené au pouvoir des économistes et des gestionnaires. Répondant à l'appel de Lebaron (2013b, p. 28), nous allons étudier ce groupe dans une perspective socio-historique, en mettant en œuvre un travail prosopographique systématique, intégrant les

¹ La métaphore religieuse est à cet égard particulièrement édifiante. L'on peut rapprocher ce type de croyances de la description que fait par exemple Durkheim (2013 [1960]) des croyances totémiques dans des sociétés moins différenciées (voir Lebaron, 2000, p. 244). De manière plus générale, tout un lexique religieux traverse les sciences économiques ; il suffit de penser à l'appellation d'économiste « orthodoxe » vs. « hétérodoxe ».

² Nous parlons dans cette thèse de « sciences économiques » pour nous référer à la discipline académique regroupant les deux sous-champs de l'économie politique et de la gestion d'entreprise.

informations biographiques et institutionnelles, les « prises de position » scientifiques ainsi que leurs variations, dans le but de comprendre cette discipline, fortement tournée vers l'espace américain et fortement hiérarchisée, et son insertion dans des organisations administratives et économiques, à l'interface entre la science et les pouvoirs externes. Pour le dire autrement, nous allons aussi bien traiter de l'autonomie de ce champ que de son environnement et des logiques externes qui le traversent, et ceci dans sur le temps long, dans une perspective historique, qui questionnera l'« ascension » des sciences économiques en Suisse, aussi bien que leurs transformations.

4. L'irrésistible ascension des sciences économiques : le cas suisse

Certains travaux portant sur les économistes et les gestionnaires (Markoff & Montecinos, 1993, 1994 ; Fourcade, 2009 ; Khurana, 2007) insistent sur leur « irrésistible ascension » au cours du XXe siècle. Ces scientifiques ont su acquérir des ressources de pouvoir dans les universités et le monde scientifique, dans le secteur privé et dans l'Etat. A l'échelle internationale, des standards et des manières de faire se sont diffusés, notamment depuis le « centre » américain (Fourcade, 2006 ; Moon & Wotipka, 2006). Egalement, le champ des sciences économiques semble fortement hiérarchisé vu de l'intérieur et dominant par rapport aux autres disciplines du point de vue de l'extérieur (Fourcade, Algan & Ollion, 2015). En particulier, la maîtrise de modèles et de formules mathématiques spécifiques semble donner aux approches économiques une crédibilité et une légitimité issues des sciences de la nature que les autres sciences humaines et sociales ne semblent pas détenir (Fourcade-Gourinchas, 2002). En résumé, les sciences économiques semblent se situer dans un lieu spécifique de l'espace social et du « champ du pouvoir » (voir Bourdieu, 1989), à cheval entre logiques scientifiques et autonomes à leur discipline, et logiques politiques et économiques (*i.e.* hétéronomes, dans le sens d'extérieures au champ, par opposition à « autonomes ») (Lebaron, 1997, 2000, 2001).

Dans cette thèse, nous étudions le cas suisse. En nous aidant des travaux de chercheurs ayant réalisé des recherches qualitatives et exploratoires sur l'histoire de la discipline depuis le XIXe siècle (Jost, 1997 ; Burren, 2007, 2010 ; Jurt, 2007), nous prolongeons cette perspective historique et sociologique sur le développement des sciences économiques suisses en y ajoutant la systématique de l'approche prosopographique, qui nous permet de nous centrer sur le groupe des professeurs de sciences économiques, ceci dans une optique quantitative. La Suisse se distingue par son système fédéral et décentralisé au niveau politique, administratif et académique, avec un fort ancrage local des universités, ainsi qu'une logique plurilingue. Cette fragmentation a été atténuée par la création d'entités nationales visant à unifier et institutionnaliser le champ académique suisse. C'est également un petit pays, entouré de « grands » voisins, particulièrement perméable à l'influence de ceux-ci. Finalement, ce pays connaît une forte interpénétration de différents groupes d'« élites » (Bühlmann, Mach & David, 2012a) et, donc, un champ du pouvoir (Bourdieu, 1989) très interconnecté. Ce contexte le distingue de pays dont l'histoire des sciences économiques a déjà été l'objet de diverses études (Etats-Unis, France, Allemagne...). Dans ce cadre, nous allons partir d'un lieu précis pour identifier notre population d'étude, lieu qui participe activement à la production de cette croyance économique : les universités ; et plus particulièrement les individus dominants de cet espace, à savoir les professeurs, que l'on peut qualifier d'« élites académiques ».

De manière théorique, cette thèse s'inscrit dans le cadre conceptuel de Pierre Bourdieu, soucieux des adéquations entre questionnement, théorie et méthodes d'analyse, ainsi que dans le cadre de C. Wright Mills dans l'étude de l'« élite au pouvoir » (2012 [1956]). Par la définition qu'opère Mills des élites en fonction de leur position dans les différentes hiérarchies institutionnelles d'une société donnée, celui-ci nous permet d'appréhender l'influence des économistes et des gestionnaires dans les diverses « hautes sphères » de pouvoir.

L'affirmation historique des sciences économiques se réalise autant au sein des universités qu'en dehors. Ceci pose la question de la relation entre *autonomie* relative des disciplines (Bourdieu, 2001 ; Gingras, 2012) et *hétéronomie*, à savoir le lien aux autres disciplines ou à des institutions en dehors du champ académique, comme l'Etat ou les entreprises. Cette mise en tension par les interactions entre le dedans et le dehors du champ disciplinaire, qui se réalise autour de ses frontières (Abbott, 2001 ; Lamont & Molnár, 2002), implique, au cours du temps, des reconfigurations et des transformations de cet espace. C'est cette tension qui est à la base de notre *questionnement*. Plus particulièrement, cette thèse est centrée autour des questions suivantes :

Comment s'affirment et se transforment les sciences économiques au cours du XXe siècle en Suisse ? Et comment se structure le champ des sciences économiques, premièrement du point de vue de son autonomie et, deuxièmement, du point de vue de ses rapports aux logiques externes ?

Ce questionnement met l'accent sur la généalogie, le développement et l'essor de cette discipline, sur les évolutions au sein du champ des sciences économiques et, en particulier, sur ses rapports complexes entre ses logiques endogènes et extérieures. Nous nous centrons sur le profil des professeurs d'économie et de gestion, sur leurs diverses ressources, en particulier l'accumulation et la conversion de ces dernières au cours des carrières, leurs oppositions et l'évolution de ces dynamiques. Dans ce sens, quatre dimensions nous semblent importantes pour traiter de ce sujet, qui correspondent aux quatre chapitres de cette thèse.

5. Les quatre dimensions de ce travail

Les quatre dimensions qui seront au centre de cette thèse sont les suivantes : l'affirmation des sciences économiques dans le champ académique (*Chapitre 1*), la discipline dans le champ du pouvoir (*Chapitre 2*), son internationalité (*Chapitre 3*) et la structure des positions et des prises de position des professeurs (*Chapitre 4*). Pour chacun de ces chapitres, nous développerons des questions de recherche plus spécifiques.

La première dimension de l'ascension des sciences économiques se situe, tout d'abord, dans le champ académique et scientifique. En effet, celles-ci connaissent tout d'abord une montée en importance dans les universités (en particulier, dans la période récente, leur capital académique, mesuré par le nombre de positions de recteurs, est le plus important parmi toutes les disciplines) et, dans une certaine mesure, dans la recherche également, ainsi qu'une autonomisation par rapport aux autres disciplines des sciences humaines et sociales. Ainsi, dans le *Chapitre 1*, nous questionnons les modalités de l'affirmation des sciences économiques dans le champ académique, sur la base de quatre axes en particulier : l'essor numérique de cette discipline par rapport aux autres sciences humaines et sociales (1.), son affirmation institutionnelle (2.), son autonomisation et affirmation disciplinaires (3.) et sa

différenciation interne par la consolidation de la gestion d'entreprise (4.). Nous nous demandons ainsi dans ce chapitre comment s'affirment les sciences économiques au cours du XXe siècle dans le champ académique suisse.

De plus, toujours dans cette logique d'affirmation de la discipline, celle-ci monte également en puissance en dehors du champ académique (elle est notamment la discipline la plus représentée parmi les professeurs d'université membres des élites économiques). En particulier, certains économistes et gestionnaires acquièrent du pouvoir dans le secteur des entreprises, dans les gouvernements et parlement fédéraux et cantonaux et dans la haute administration publique fédérale. Cette affirmation extra-académique mène aussi à une différenciation entre professeurs de sciences économiques. Certains ont des carrières particulièrement longues en dehors des universités suisses. Ainsi, nous voyons apparaître un début de distinction selon différents capitaux, et de *division du travail* entre professeurs, en fonction des carrières professionnelles et des liens avec l'extérieur de l'académie. Ces différences évoluent au cours du temps, ce qui met également au jour les transformations à l'œuvre au sein de la discipline. Dans le *Chapitre 2*, nous investiguons donc les liens qu'entretiennent les professeurs de sciences économiques avec le champ du pouvoir et l'élite au pouvoir. Trois orientations retiennent notre attention : l'accumulation et la conversion de capitaux par l'occupation de positions d'« élites » (notamment politiques, économiques et administratives) (1.), l'autonomie et l'hétéronomie de leurs carrières (2.) et leurs « réseaux », *via* un lien particulier, qui est la direction de thèse de futures élites (3.). En résumé, nous nous demandons dans ce chapitre comment se structure le champ des sciences économiques du point de vue de ses rapports aux logiques externes.

Les transformations au sein de la discipline concernent également les changements dans les rapports entretenus avec l'international. Ceux-ci prennent diverses formes au cours du siècle, notamment une « nationalisation » des profils après la Première Guerre mondiale et leur « ré-internationalisation » après la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'un déplacement partiel de l'internationalité d'« excellence » scientifique des pays germanophones et francophones vers les Etats-Unis. De plus, les professeurs n'ont pas tous le même lien avec l'international. En ce sens, l'on voit encore une fois apparaître une *division du travail*, cette fois entre professeurs « autochtones » et professeurs plus ou moins cosmopolites (qui, dans une certaine mesure, recoupe la division entre professeurs purement « académiques » et professeurs liés à d'autres univers sociaux, économiques ou politiques, par exemple). Dans le *Chapitre 3*, nous nous intéressons ainsi à l'internationalité du profil de ces professeurs, en tant que facteur de reconfiguration des relations au sein du champ, ainsi que manière d'acquérir un savoir-faire scientifique légitime. Cinq points sont traités : l'internationalité par leurs origines nationales (1.), la diversification et l'américanisation de leurs formations et de leurs carrières (2.), l'internationalisation des professeurs de nationalité suisse (3.), la différenciation de leurs carrières par l'internationalité (du point de vue de leur sous-discipline et de leur région linguistique) (4.) et les relations entre cosmopolitisme et prestige scientifique (5.). Dans ce chapitre nous nous demandons quelles formes prend l'internationalisation des sciences économiques et quel est le rôle de cette internationalité dans les transformations de la discipline.

Finalement, les logiques soulignées dans les trois chapitres précédents (académiques, scientifiques, cosmopolites et hétéronomes) permettent de dresser un panorama détaillé de la structure des positions des professeurs en fonction des divers capitaux qu'ils détiennent, ainsi que de leurs prises de position en fonction desdites positions. Dès lors, il est possible d'étudier les transformations et les permanences de ces logiques au sein du champ et de voir

comment les individus s'opposent et se distinguent selon celles-ci. Dans la même lignée que ce que nous avons posé auparavant, nous observons au sein du champ le renforcement d'une division entre un pôle scientifique et international, d'un côté, et un pôle mondain (lié à l'administration des universités, de l'Etat et des entreprises), de l'autre. Chacun de ces pôles a ses domaines de spécialisation et le pôle scientifique utilise de plus en plus les mathématiques. De plus, les pratiques dominantes au sein du champ, outre l'utilisation de mathématiques et l'étude de thématiques spécifiques, se matérialisent également par une interdisciplinarité soutenue, surtout avec les sciences « dures ». Le *Chapitre 4* est ainsi centré autour des oppositions entre différents capitaux au sein du champ. Les deux axes suivants nous intéressent : objectiver, par l'analyse des correspondances multiples, la structure des positions en fonction des divers capitaux détenus (1.) et mettre en exergue la structure des prises de position scientifiques (ici l'usage de formalisation mathématique et d'analyses statistiques, les domaines de spécialisation et la pratique de l'interdisciplinarité) (2.). Dans ce chapitre nous nous demandons comment se structure le champ des sciences économiques du point de vue de son autonomie et de son hétéronomie et de ses relations et hiérarchies internes.

En conclusion de cette thèse, nous revenons sur les diverses dimensions de l'*affirmation* des sciences économiques. Nous revenons ainsi sur l'acquisition de pouvoir académique, scientifique, politique, administratif et économique par les professeurs de cette discipline, tirant un parallèle avec l'affirmation de Fourcade selon laquelle les économistes (mais aussi les gestionnaires) sont « partout ». Nous insistons également sur les diverses *transformations* internes dont le champ a été l'objet, notamment relatives à la structuration des carrières académiques et extra-académiques, ainsi que nationales et internationales, et aux reconfigurations des prises de position scientifiques des professeurs. Dans ce cadre, nous avons pu observer une *division du travail* (et son renforcement au cours du siècle) entre professeurs de sciences économiques avec des profils très « autonomes » (académiques, scientifiques et internationaux) et d'autres avec des profils plus « hétéronomes » (détenant des capitaux politiques, administratifs ou économiques, entre autres). Nous affirmons dès lors que c'est parce que cette division du travail existe et s'est renforcée au cours du XXe siècle que la discipline des sciences économiques a pu obtenir du pouvoir social par ailleurs et que les professeurs de sciences économiques sont « partout », dans les centres de pouvoir et de décision académiques et scientifiques, tout comme dans l'Etat ou l'entreprise.

Avant de traiter de ces thématiques, nous introduisons notre cadre conceptuel, en particulier les questions relatives à la montée des sciences économiques dans le monde académique, au champ du pouvoir et à l'élite au pouvoir, à l'internationalité et au localisme comme ressources, aux carrières comme accumulation et conversion de capitaux et au champ des sciences économiques à proprement parler. Nous présentons ensuite le projet de recherche dans lequel cette thèse de doctorat s'inscrit, en insistant sur nos indicateurs, la récolte de nos données et nos sources. Finalement, nous insistons sur les deux méthodes d'analyse utilisées dans ce travail : l'analyse de séquences et l'analyse des correspondances multiples.

THEORIE ET METHODES

Toute étude sociologique demande, après avoir posé la base de son questionnement, d'objectiver l'angle théorique qui sera adopté, ainsi que les données et les méthodes utilisées pour répondre à ce questionnement. Comme précisé ci-dessous, les concepts et études empiriques de Pierre Bourdieu, C. Wright Mills, Marion Fourcade, Rakesh Khurana, Frédéric Lebaron et d'autres auteurs encore guident théoriquement notre étude. Nos données sont celles collectées dans le cadre de projets de recherche portant sur les élites suisses, alors que nos méthodes d'analyse sont principalement l'analyse de séquences, pour l'étude longitudinale des carrières, et l'analyse des correspondances multiples, pour la mise au jour de facteurs d'opposition entre individus.

1. Cadre conceptuel

Pour l'étude de l'affirmation et des transformations de ce groupe professionnel, que sont les professeurs de sciences économiques, dans une perspective historique, nous proposons une approche théorique en cinq temps. Premièrement, la théorie portant sur les concepts de champ académique et de champ scientifique (et les questions relatives aux *capital académique* et *scientifique*) fournit un cadre adéquat pour étudier l'accumulation de ressources dans l'académie, alors que certaines perspectives socio-historiques sur l'étude de l'affirmation des sciences économiques donne l'exemple de cas comparables à la Suisse. Cet apport conceptuel nous est utile pour appréhender les sciences économiques dans leur environnement académique et scientifique³. Deuxièmement, les concepts de champ du pouvoir (Bourdieu) et d'élite au pouvoir (Mills) permettent au chercheur de théoriser le rapport des sciences économiques à l'extérieur de l'académie ainsi que l'interconnexion entre les divers espaces sociaux, que cela soit de manière directe, par le biais de *capital de pouvoir économique, politique* ou *administratif*, ou indirect, par l'intermédiaire du *capital social*. Ces concepts nous aident à étudier les rapports entre les sciences économiques et les centres de pouvoir extra-académiques au niveau suisse⁴. Troisièmement, les questions relatives à l'internationalité et au localisme dans les divers espaces de la production culturelle et du savoir sont pertinentes pour étudier ces dimensions dans une perspective originale, qui est celle de la mobilité ou de l'absence de mobilité à l'international comprises comme des ressources distinguantes, comme un *capital cosmopolite* ou *d'autochtonie* important dans l'histoire de cette affirmation disciplinaire. Nous utilisons ces thématiques pour penser l'internationalité comme une ressource dans l'espace des sciences économiques et pour étudier les manières dont celles-ci s'internationalisent⁵. Quatrièmement, le concept de carrière, inspiré de l'école sociologique de Chicago, est utile pour comprendre la transformation des trajectoires professionnelles au fil du temps, ainsi que les différentes formes que celles-ci

³ Cette entrée théorique nous est utile pour le *Chapitre 1*, portant sur l'affirmation des sciences économiques dans le champ académique suisse.

⁴ Ceci nous sert pour le *Chapitre 2*, portant sur les positions, carrières et réseaux des chercheurs en sciences économiques dans le champ du pouvoir suisse.

⁵ Ces questions nous sont précieuses pour le *Chapitre 3*, sur l'internationalité des sciences économiques.

peuvent adopter de manière synchronique. Les questions relatives à la carrière en tant qu'accumulation et conversion de ressources seront particulièrement pertinentes pour comprendre les différents types de carrière et leur dynamique. Ainsi, nous utilisons ces questions relatives à l'accumulation et à la conversion de capitaux pour étudier les carrières et les trajectoires des professeurs de sciences économiques⁶. Cinquièmement, les études portant sur la structure du champ des sciences économiques, par les positions et les prises de position des agents qui y sont insérés, nous permettent d'investiguer en détail, synchroniquement, les divers facteurs d'opposition entre économistes et gestionnaires, et diachroniquement, leurs transformations⁷.

1.1. La montée des sciences économiques dans le champ académique

Nous allons étudier la montée des sciences économiques, *via* divers indicateurs et ressources de pouvoirs, dans le champ académique, qui constitue l'espace social initial dans lequel s'est affirmée cette discipline. Nous allons nous centrer sur les questions conceptuelles relatives à l'étude des champs académique et scientifique, dans le but d'objectiver leur structure et leur autonomie, ainsi que les ressources (académiques et scientifiques) qu'il est possible de mobiliser, ceci dans le but de mettre en avant l'accumulation de ces capitaux par les professeurs de sciences économiques. Egalement, il est utile d'opérer un détour par les études empiriques portant sur la montée des sciences économiques dans d'autres champs académiques nationaux.

1.1.1. La structure du champ académique et l'autonomie du champ scientifique

La notion de champ⁸ académique (Bourdieu, 1984) ne doit pas être confondue avec celle de champ scientifique (Bourdieu, 1976), la première se situant à un niveau institutionnel, l'autre à un niveau plus disciplinaire ou thématique. Le champ académique réfère à un groupe d'individus caractérisés par leur appartenance à des institutions, principalement celles dans lesquelles sont enseignées les matières qui sont reconnues comme légitimes au niveau de l'enseignement supérieur, à savoir la plupart du temps un groupe d'universités ou d'institutions équivalentes, publiques ou privées, à une échelle régionale, nationale ou internationale. Le champ scientifique, lui, réfère à un espace d'échelle différente, généralement, et (en apparence) cohésif, cohérent et autonome⁹. Il s'agit plutôt d'un système

⁶ Cette entrée théorique nous permet de traiter les carrières des professeurs de sciences économiques, que ce soit du point de vue des divers champs – académique, administratif ou économique – par lesquels ceux-ci sont passés (*Chapitre 2*) ou alors des diverses positions occupées à l'échelle suisse ou à l'international (*Chapitre 3*), que nous étudierons *via* la méthode de l'analyse de séquences.

⁷ Cette littérature nous aide à théoriser nos analyses du *Chapitre 4*, portant sur les positions et les prises de position dans le champ des sciences économiques suisses, par le biais de l'analyse des correspondances multiples.

⁸ On trouve de nombreuses définitions de ce qu'est un champ, chez Bourdieu ou d'autres sociologues évoluant dans la même perspective. L'une des plus complète, selon nous, est la suivante : « Un champ est un sous-espace inséré dans l'espace social global, défini par son autonomie relative, sa structure, elle-même liée à une configuration spécifique d'agents. Les agents, dans un champ, même sans interaction directe, sont placés dans des relations objectives les uns avec les autres ; ces relations sont définies en premier lieu par la distribution de leurs ressources sociales et donc par un processus de domination à chaque fois spécifique (qui ne se réduit pas à la domination entre classes) » (Lebaron, 2015, p. 50). Voir aussi : Bourdieu & Wacquant, 1992, pp. 72-73 ; Lahire, 1999, pp. 24-26 ; Savage & Silva, 2013, p. 113 ; Bourdieu, 1997, p. 14 ; *etc.*).

⁹ « Le champ scientifique comme système des relations objectives entre les positions acquises (dans les luttes antérieures) est le lieu (c'est-à-dire l'espace de jeu) d'une lutte de concurrence qui a pour enjeu spécifique le monopole de l'autorité scientifique inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social,

organisé autour d'une discipline (la physique), d'une sous-discipline (la biologie moléculaire) ou encore d'une thématique d'enseignement ou de recherche particulière (Bourdieu, 2001), possiblement transdisciplinaire (les *life sciences*), par exemple.

Un champ académique particulier peut être divisé en une série d'universités, elles-mêmes séparées en facultés, subdivisées en diverses entités (instituts, départements, etc.). Et, à l'intérieur de ce champ, évolue toute une série de disciplines, sous-disciplines ou thématiques, qui forment autant de champs scientifiques particuliers, qui ne sauraient être réduits à une seule de ces institutions et qui, parfois, vont même dépasser les frontières du champ académique (pensons par exemple à la recherche dans le cadre d'entreprises privées) (Gingras & Gemme, 2006).

En France, le champ académique a vu son autonomie s'accroître au cours du XIX^e siècle (Bourdieu, 1984, p. 57). Celui-ci a une structure homologue à celle du champ du pouvoir français (à savoir les oppositions entre les diverses fractions de la « classe dominante », principalement opposé entre les détenteurs d'un capital culturel et d'un capital économique ; Bourdieu, 1989). Dans le champ du pouvoir, les professeurs d'université, principaux détenteurs du capital culturel¹⁰, occupent une position dominée par rapport aux patrons d'entreprises, premiers détenteurs du capital économique¹¹, mais également une position dominante (temporellement) par rapport aux autres détenteurs du capital culturel, à savoir les écrivains et les artistes, et ceci par ailleurs également dans le champ de production culturelle, champ dans lequel l'enjeu des luttes renvoie à la distribution et à la concentration du capital culturel (Bourdieu, 1984, pp. 55-57).

Selon Bourdieu, il existe deux principes de hiérarchisation et de légitimation au sein du champ académique. D'un côté, il est une fraction « temporellement » dominante, et « spirituellement » dominée, le *pôle mondain*, proche des pouvoirs extérieurs au champ, à savoir les pouvoirs politique et économique et fondamentalement hétéronome, dépendante du champ du pouvoir. Ce sont les professeurs des facultés de médecine et de droit, principaux détenteurs des capitaux politique et économique, mais aussi du *capital académique* (lié aux positions administratives au sein des universités), qui font le plus souvent partie de cette fraction. De l'autre, existe une fraction « spirituellement » dominante, et « temporellement » dominée, le *pôle scientifique*, dans laquelle les professeurs les plus représentés sont ceux des facultés de sciences naturelles, principaux détenteurs du *capital scientifique* (à savoir toutes les ressources, d'ordre symbolique, qui amènent aux agents de la notoriété et du prestige proprement scientifique¹²) et fondamentalement autonomes des pouvoirs extérieurs au champ académique. Il est, de plus, difficile de cumuler ces deux formes principales de pouvoir. Les

ou si l'on préfère, le monopole de la compétence scientifique, entendue au sens de parler et d'agir légitimement (c'est-à-dire de manière autorisée et avec autorité) en matière de science, qui est socialement reconnue à un agent déterminé. » (Bourdieu, 1976, p. 89 ; souligné par l'auteur).

¹⁰ A savoir les ressources de nature culturelle, qu'elles soient *incorporées* sous forme de dispositions, *objectivées* (par exemple la détention de bibliothèques de livres) ou *institutionnalisées* (telles que les diplômes scolaires et universitaires, par exemple) (Bourdieu, 1986 ; Börjesson, Broady, Le Roux, Lidegran & Palme, 2016).

¹¹ Les ressources de nature économique, par exemple l'argent (Bourdieu, 1986).

¹² Le capital scientifique est une espèce de capital symbolique, impliquant une reconnaissance de la part des agents positionnés dans le champ. Une forme symbolique de capital, « (...) est un ensemble de propriétés distinctives qui existent dans et par la perception d'agents dotés des catégories de perception adéquates, catégories qui s'acquiescent notamment à travers l'expérience de la structure de la distribution de ce capital à l'intérieur de l'espace social ou d'un microcosme social particulier comme le champ scientifique. » (Bourdieu, 2001a, p. 110). Le pouvoir symbolique de type scientifique ne s'exerce que sur les agents qui ont les catégories de perception nécessaires pour le connaître et le reconnaître, à savoir ceux engagés dans le champ scientifique (Bourdieu, 2001a, p. 110).

facultés des lettres, et des sciences humaines et sociales de manière générale, quant à elles, se situent en position intermédiaire dans la détention de ces deux types de capitaux (Bourdieu, 1984, pp. 70-71, 75-76, 99-100).

Un champ a un certain degré d'*autonomie* (*i.e.* ses propres « règles du jeu, sans interférence de logiques extérieures), qui est lié à l'indépendance de ce champ par rapport à d'autres logiques/pouvoirs (économiques et politiques, par exemple), mais aussi à la force et la forme du *droit d'entrée* imposé aux agents souhaitant y pénétrer (Bourdieu, 2001a, pp. 91-96). Au sein du champ académique, il est possible qu'un champ scientifique, connaisse un processus d'autonomisation. La physique, par exemple, s'autonomise dès le milieu du XVIII^e siècle, par l'usage accru des mathématiques, jusque-là peu utilisées. La maîtrise des mathématiques implique une fermeture des frontières sociales entre les *insiders* du champ et les *outsiders*, et fait se réduire le nombre de lecteurs, mais aussi de producteurs du travail scientifique potentiels. Nous pouvons donc considérer que le droit d'entrée dans le champ de la physique est cette maîtrise d'outils et de méthodes mathématiques, acquise durant la formation. Cette élévation du droit d'entrée a pour conséquence de définir les frontières du champ, qui deviennent plus difficiles à franchir. La mathématisation contribue à la formation d'un champ scientifique relativement autonome (Gingras, 2003, p. 143 ; Bourdieu, 2001a, pp. 96-97). Ainsi, « (...) la notion d'« autonomie relative » du champ rappelle que le champ est une structure historique dont l'autonomie plus ou moins grande, à un moment donné de son histoire, est le résultat de luttes antérieures de différenciation par rapport aux autres champs sociaux (religieux et politique en particulier). Les différentes disciplines sont elles-mêmes le fruit d'un processus de différenciation et donc d'autonomisation à l'intérieur du champ scientifique global. » (Gingras, 2013, p. 75). L'apport de la théorie de Bourdieu est également important pour l'étude historique du champ académique (Charle, 2013, pp. 63-74). Le cas de la physique au XVIII^e siècle et de la constitution de cette dernière en tant que champ scientifique avec une autonomie élevée et un fort droit d'entrée est utile pour étudier le processus d'autonomisation d'autres disciplines, telles que, les sciences économiques.

1.1.2. L'affirmation historique des sciences économiques dans le champ académique

Notre questionnement concernant l'affirmation des sciences économiques dans le champ académique suisse sera lié à l'accumulation de capitaux académiques et scientifiques par les professeurs des universités suisses. Dans ce cadre, il est intéressant de faire un détour par les modalités de la montée des sciences économiques dans d'autres contextes nationaux. Ces études se centrent sur les économistes (Marion Fourcade *et al.*) et les gestionnaires d'entreprise (Rakesh Khurana, Fabienne Pavis), la plupart du temps de manière séparée. Les premiers sont centrés sur l'économie étatique ainsi que la production, l'offre et la demande de biens et de services du point de vue de l'Etat et des lois, alors que les seconds ont pour premier objet l'entreprise et sa gouvernance. Pour le cas particulier de la Suisse, comme ces deux disciplines émergent en général dans les mêmes espaces facultaires et sont peu différenciés jusqu'en fin de siècle (voir Chapitre 1), ceci dû en partie à la taille restreinte du champ académique, nous avons décidé de traiter de ces deux espaces de manière conjointe, en insistant sur leur proximité, mais aussi sur ce qui fait leur spécificité.

Les écrits de Fourcade comptent parmi les études historiques les plus complètes sur l'économie politique au XX^e siècle. Elle montre l'évolution de l'identité et des discours des économistes, ainsi que l'affirmation de leur statut, à travers l'exemple de quatre trajectoires nationales : l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et les Etats-Unis. Elle part du constat

qu'à l'heure actuelle, l'on considère l'économie politique comme une science « universelle », notamment en prenant comme base sa tendance à la mathématisation. L'on pourrait penser que l'histoire de la discipline se confond avec celle des techniques qu'elle utilise (mathématiques et statistiques), reflétant une scientificité sans géographie ni temporalité propre. Or, c'est ce postulat qui conduit à cette « naturalisation » par la négation de l'histoire de la discipline. L'économie politique a connu de nombreuses variations au cours de l'histoire et dans les divers champs nationaux dans lesquels elle s'est implantée. Cependant, dans chacun de ces cas nationaux, celle-ci est étroitement liée aux institutions, notamment politiques ou administratives, qui la soutiennent et la valident socialement (Fourcade-Gourinchas, 2001, 2002).

Durant le XXe siècle, la profession d'économiste s'est diffusée à l'échelle globale (Fourcade, 2006). Dès le XVIIIe siècle, les pays européens continentaux, comme la Suède ou l'Allemagne, ont été les premiers à institutionnaliser l'économie politique dans les universités (sous forme de facultés). De plus, comme les systèmes d'éducation se sont consolidés durant la seconde moitié du XIXe siècle, l'étude de l'économie s'est étendue au reste de l'Europe, ainsi qu'en Amérique du Nord et au Japon. En Amérique latine, puis en Afrique, celle-ci s'est développé dès l'Entre-deux-Guerres, puis surtout après la Seconde Guerre mondiale. De plus, partout où l'économie politique s'est institutionnalisée, elle a connu un processus d'autonomisation institutionnelle et disciplinaire, par rapport aux autres sciences humaines et sociales (Fourcade, 2006, pp. 161-162). Trois phases historiques peuvent être distinguées dans cette montée de l'économie politique au XXe siècle. La première, qui va des années 1890 à 1920, voit l'autonomisation de l'économie politique des autres disciplines voisines, période pouvant être qualifiée d'« académisation » ou de « disciplinarisation » au sein des universités. La deuxième phase, qui va des années 1930 à 1960, voit l'émergence de cette discipline comme une « technique de gouvernement » et, plus généralement, comme un outil pour l'exercice de l'expertise publique. Enfin, au cours de la dernière phase, des années 1960 aux années 1990, l'on peut observer l'expansion massive de l'application de l'économie dans le monde des affaires, couplée avec l'émergence, dans les gouvernements, d'une *neoliberal governmentality*, ainsi que d'une *marketization* de la discipline¹³ (Fourcade, 2009, pp. 1-3, 263). Ces positions institutionnelles de pouvoir, acquises tout au long du siècle, combinées avec la maîtrise de méthodes quantitatives et techniques (souvent considérées dans le champ académique comme un signe de capacités scientifiques et « intellectuelles » « supérieures ») impliquent que les économistes sont, dans la période récente, en position de « supériorité » sociale, ce qui n'est pas sans avoir une influence positive sur leur « confiance en soi ». Les économistes, convaincus de la supériorité de leur discipline, tendront à une relative « insularité » par rapport aux autres disciplines académiques (Fourcade, Ollion & Algan, 2015, pp 90-91).

Au sujet de la gestion d'entreprise, une large diffusion des études commerciales et des *business schools* a eu lieu au cours du XXe siècle. Aux États-Unis, ces institutions ont entretenu des liens plus ou moins importants avec l'économie politique. Le premier constat est que les *business schools* sont passées de programmes marginaux luttant pour une légitimité académique à des institutions centrales en termes de contingents et de reconnaissance, rivalisant par là avec les départements d'économie politique. Il est possible d'identifier trois phases historiques particulières dans l'évolution des *business schools*

¹³ Les phases 2 et 3 de cette périodisation nous intéresseront moins dans le cadre du Chapitre 1, puisqu'elles touchent à des sphères extérieures au champ académique, que sont la sphère publique et la sphère de l'entreprise. Elles nous seront toutefois utiles pour le Chapitre 2, portant sur les sciences économiques dans le champ du pouvoir suisse.

américaines. Au cours de la première, qui commence à la fin du XIXe siècle, les *business schools* étaient surtout vues comme des institutions « professionnalisantes ». La seconde phase naît avec l'émergence dans les années 1950 des sciences du *management* et constitue une « scientification » des disciplines du business. Enfin, la troisième phase se développe dans les années 1960 avec l'ascendance prise par l'économie politique dans les sciences du *business* (Fourcade & Khurana, 2013). Khurana (2007) et Khurana & Penrice (2012) établissent une périodisation en se centrant cette fois sur la quête de légitimité dans laquelle sont engagées les *business schools* américaines au cours du XXe siècle. Selon eux, cette évolution est intimement liée à la transformation des entreprises américaines. En effet, avec l'arrivée d'un « capitalisme managérial »¹⁴, le principal but de ces nouvelles institutions était de légitimer et d'institutionnaliser la nouvelle fonction de *manager* (Khurana, 2007, p. 6 ; Khurana & Penrice, 2012, p. 6). Ainsi, dans une première phase, une volonté naît, de former des individus à la gestion d'entreprise, dans le but de faire des *managers* une profession libérale, comme le métier d'avocat ou de médecin ; ainsi les sciences de gestion naissent d'un projet professionnel, en lien avec le monde des entreprises (1881-1941). Dans un deuxième temps, arrive l'institutionnalisation et la diffusion à grande échelle de ces écoles avec le soutien d'acteurs privés totalement externes au monde académique (principalement des fondations philanthropiques ; 1941-1970). Finalement, depuis les années 1970, les entreprises voient des changements importants dans leur gouvernance : apparaît ainsi un « capitalisme actionnarial » ou « financier »¹⁵. Dans cette logique, le projet professionnel est abandonné pour être remplacé par des éléments tels que la *shareholder primacy* ou le besoin d'inciter les *managers* à maximiser les bénéfices des actionnaires. Dès lors, l'enseignement dans les *business schools* américaines se tourne principalement vers des dynamiques renvoyant à la maximisation du profit des entreprises selon des logiques de marchés (Khurana, 2012, p. 7).

En France, de manière similaire, la gestion connaît également une institutionnalisation et une montée en importance durant la seconde moitié du XXe siècle (Chessel & Pavis, 2001). Celle-ci est formée d'une pluralité de sous-disciplines plus ou moins diverses et plus ou moins autonomes, telles que le *marketing*, la comptabilité et le contrôle de gestion, la finance, la gestion des ressources humaines ou encore la stratégie (Pavis, 2008, p. 31 ; 2010, p. 127 ; 1998, p. 107). Cette discipline clairement « hétéronome » et fortement liée au monde patronal (Pavis, 2003 ; Chessel & Pavis, 2001) qui est, au milieu des années 1960, enseignée dans une variété d'institutions et peu centralisée, entre dans les universités et s'académise peu à peu (Pavis, 2010). A la fin des années 1980, elle devient toutefois quantitativement dominante parmi les étudiants de sciences humaines et sociales (Pavis, 2008). En son sein, apparaissent des tensions entre logique entrepreneuriale et logique universitaire (Pavis, 2010, p. 137), en ce sens où elle se veut être à la fois une discipline « utile », liée au monde professionnel, mais avoir également une dimension proprement scientifique, liée aux logiques académiques des autres disciplines des sciences humaines. Egalement, apparaissent des formes de domination liées à l'internationalité, principalement de par les liens qu'elle cherche à mettre en œuvre avec les logiques de fonctionnement issues du champ américain des *business schools* (Pavis, 1998, p. 93). Dans tout les cas, cette discipline, à la base liée au secteur privé, a progressivement développé dans son sein une « croyance » au jeu académique et scientifique,

¹⁴ Celui-ci apparaît dès la deuxième révolution industrielle (fin du XIXe-début du XXe siècle) et s'oppose au « capitalisme familial » selon lequel des entreprises sont possédées et dirigées par des familles. Cette forme de gouvernance d'entreprise, dominée par les *managers*, voit la dispersion de l'actionnariat, provoquée par la taille et la complexité croissante des entreprises et mène à une séparation entre propriété et contrôle en leur sein, ainsi qu'à la graduelle perte de pouvoir des actionnaires au profit des *managers* (Ginalski, 2015, p. 12).

¹⁵ Celui-ci est dominé par les investisseurs institutionnels et est caractérisé par un mode de gestion de l'entreprise dont l'objectif est de satisfaire les intérêts des actionnaires (Ginalski, 2015, pp. 12-13).

ceci par l'organisation en associations, revues et autres entités institutionnelles qui donnent une assise structurelle à la gestion d'entreprise (Pavis, 2008, p. 37).

Ainsi, le processus d'institutionnalisation par lequel passe l'enseignement de la gestion d'entreprise, aux États-Unis, notamment, repose, au début, sur la présence d'institutions, reconnues socialement, et qui renforcent la légitimité de cette discipline. Trois en particulier sont importantes : l'université, la science et les professions libérales (Khurana, 2007, pp. 49-50). De la même manière, pour l'économie politique, trois types d'institutions sont importantes et ont permis l'accumulation de pouvoir de l'économie politique: *the order of learning* (les universités et la science), *the administrative order* (l'Etat) et *the economic order* (les entreprises). En fondant leur pouvoir sur ces trois types d'institutions, les économistes ont réussi à asseoir leur domination dans une pluralité d'univers sociaux (Fourcade, 2009, pp. 22-28).

Les sciences économiques ont connu une ascension dans plusieurs pays, particulièrement dans le champ académique. Nous étudions dans cette thèse l'affirmation des économistes et des gestionnaires dans cet espace, notamment par l'accumulation de capitaux académiques et scientifiques (Chapitre 1). Également, il convient de ne pas concevoir les sciences économiques comme cloisonnées dans l'académie. D'autres espaces leur sont également favorables ; parmi ceux-ci, l'Etat et l'entreprise.

1.2. Champ du pouvoir, élite au pouvoir et capital social

Comme nous l'avons énoncé, les sciences économiques connaissent une ascension dans le champ académique, mais également dans d'autres espaces sociaux, liés à l'entreprise et à l'Etat. En particulier, certains économistes et certains gestionnaires occupent dans ces organisations des positions parmi les plus influentes au niveau sociétal : membre du gouvernement, du parlement, de l'organe exécutif de l'une des plus grandes entreprises, *etc.* Par ces positions, ils font partie de la « classe dominante », se profilant comme occupant des positions de choix dans ce que Bourdieu appelle le « champ du pouvoir » et faisant partie de ce que C. Wright Mills appelle l'« élite au pouvoir ». Les écrits qui développent cette conception sont utiles pour comprendre le pouvoir des individus occupant ces positions, auxquelles sont liées des ressources politiques, économiques ou administratives, notamment. De plus, à côté de ces ressources détenues par des positions effectives, leurs réseaux d'interconnaissance viennent contribuer à asseoir leur pouvoir dans des espaces auxquels ils ne sont qu'indirectement liés, c'est là ce qu'on appelle le capital social. Cette partie théorique renvoie principalement au Chapitre 2, qui questionne la place des sciences économiques dans le champ du pouvoir et l'élite au pouvoir.

1.2.1. Champ du pouvoir et élite au pouvoir : oppositions et coordination au sein de la « classe dominante »

Cette partie théorique pose les jalons d'une réflexion sur la structure du pouvoir au niveau sociétal et des manières d'appréhender les questions relatives à une « classe dominante », notamment quant à l'existence de celle-ci, mais aussi quant à sa cohésion et sa coordination. Cette réflexion nous est utile pour situer les professeurs de sciences économiques non seulement au sein du pouvoir académique et scientifique, mais également dans d'autres hiérarchies que peu à peu ceux-ci parviennent à pénétrer au cours du siècle, à savoir dans

l'Etat et l'entreprise, et donc au sein d'un groupe social qui transcenderait les frontières de champs sectoriels, pour se retrouver dans un espace qui réunirait les plus puissants de ces divers champs. Bourdieu parle de « champ du pouvoir » et des manières dont se structurent les oppositions au sein des individus qui détiennent le plus de ressources. Au contraire, Mills insiste plus sur les manières qu'a l'« élite au pouvoir » de se coordonner. Ces deux approches posent les jalons d'une perspective sociologique profondément complémentaire, qui met en lien les individus les plus « puissants » au niveau sociétal et la structure institutionnelle qui leur permet de détenir ce pouvoir de manière objective.

Bourdieu, tout d'abord, pose dans la *Noblesse d'Etat* (1989) ses réflexions sur une « classe dominante », ceci dans la perspective des conditions de sa reproduction liée à la structure de l'espace de pouvoir que cette dernière occupe (Wacquant, 1993, p. 19) et donc dans ce qu'il appelle le *champ du pouvoir*. Il définit le champ du pouvoir comme « (...) l'espace des positions à partir desquelles s'exerce un pouvoir sur le capital sous ses différentes espèces. Il faut en effet distinguer entre la simple possession de capital (économique ou culturel par exemple) et la possession d'un *capital conférant un pouvoir sur le capital*, c'est-à-dire sur la structure même d'un champ, donc, entre autres choses, sur les taux de profit, et, par là, sur l'ensemble des détenteurs ordinaires de capital. » (Bourdieu, 2011, p. 128 ; souligné par l'auteur). Pour Bourdieu, la classe dominante sera donc l'ensemble des dominants des divers champs existants, *i.e.* les détenteurs d'un grand volume de l'un des capitaux spécifiques existants (Bourdieu, 2011, p. 128).

Le champ du pouvoir est structuré par l'état du rapport de force entre des espèces de capital différents (Bourdieu, 1989, p. 375). Il est composé, en France, des patrons des grandes entreprises industrielles, commerciales et bancaires et des cadres supérieurs de ces firmes, des membres de la haute fonction publique (inspecteurs des finances, directeurs de ministères, préfets...), des politiciens (membres de cabinets ministériels...), des hauts gradés de l'armée (généraux), des membres des professions libérales (ingénieurs des mines...), des professeurs de l'enseignement supérieur, des artistes « reconnus » et des membres du clergé (évêques)¹⁶ (Bourdieu, 1989, pp. 379-382). Le champ du pouvoir se compose selon une structure chiasmatisée entre, d'un côté, les détenteurs de *capital de pouvoir économique* à savoir les cadres supérieurs/patrons et, de l'autre, les détenteurs de capital culturel, à savoir les artistes (détenteurs de capital artistique) et les professeurs (détenteurs de capital académique et scientifique). Les dominants des champs politique (détenteurs de *capital de pouvoir politique*) et de la haute fonction publique (détenteurs de *capital de pouvoir administratif*) ainsi que les représentants des professions libérales occupent une place intermédiaire entre ces deux principes d'opposition (Bourdieu, 1989, pp. 382-383 ; Wacquant, 1993, p. 23)¹⁷.

L'une des caractéristiques importantes de ce champ est la possibilité pour les personnes y évoluant de reconvertir le capital détenu en un autre type de capital et, donc, de se déplacer

¹⁶ Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons surtout aux occupations des professeurs de sciences économiques dans les champs économique, politique et administratif. Selon Bourdieu, les dominants du champ académique et des divers champs scientifiques disciplinaires (donc certains professeurs) évoluent eux aussi dans le champ du pouvoir.

¹⁷ Pour des applications plus récentes, voir les études sur le champ du pouvoir en Norvège (Hjellbrekke, Le Roux, Korsnes, Lebaron, Rosenlund & Rouanet, 2007 ; Denord, Hjellbrekke, Korsnes, Lebaron & Le Roux, 2011 ; Hjellbrekke & Korsnes, 2009, 2013), en France (Denord, Lagneau-Ymonet & Thine, 2011 ; Denord & Lagneau-Ymonet, 2016) et au Danemark (Ellersgaard & Larsen, 2014, 2015 ; Larsen & Ellersgaard, 2015 ; ainsi que les deux thèses de doctorat : Larsen, 2015 ; Ellersgaard, 2015). Dans une certaine mesure, une esquisse de ce projet a été réalisée pour la Suisse, notamment dans Bühlmann, David & Mach (2012a), au sujet des relations entre les dominants des champs économique et politique.

d'un champ à l'autre (Bourdieu, 1989, pp. 394-395). Ainsi, dans le cas des professeurs de sciences économiques, nous nous demandons dans quelle mesure ceux-ci ont les moyens de convertir leur capital académique et scientifique en capital de pouvoir économique, politique ou administratif, ou, à l'inverse, si c'est la détention de l'un de ces capitaux qui leur a permis, par un procédé de « change », d'occuper ensuite une position de professeur d'université.

Le principal apport de Bourdieu réside dans le fait qu'à côté d'une opposition entre « classe dominante » et reste de l'espace social (et au sein de la classe dominante entre dominants et dominés parmi les dominants), par le volume des ressources détenues, il ajoute une seconde dimension à cette opposition, résidant dans le clivage entre un pôle à dominance économique et un pôle à dominance culturelle au sein du champ du pouvoir (de la même manière qu'il pose une distinction entre un pôle hétéronome et un pôle autonome au sein des champs). Ainsi, dans le champ du pouvoir, compris comme un « méta-champ », les relations et la légitimité des différentes formes de capitaux sont enjeu de luttes et de compétition. C'est donc cette conflictualité que Bourdieu met en avant en conceptualisant les questions relatives au champ du pouvoir.

Nous pouvons faire le rapprochement entre l'approche de Bourdieu et celle de Mills. Mills, mobilise pour traiter de la « classe dominante », la notion d'« élite », qui procède d'une pluralité de définitions¹⁸ et de courants théoriques¹⁹. Dans *L'élite au pouvoir* (2012 [1956]), portant sur la société américaine des années 1950, celui-ci oppose les « hommes et les femmes ordinaires » à l'« élite au pouvoir » (*the power elite*). Il la définit comme étant constituée d'individus qui occupent des postes clés dans la société, et par lesquels ils sont amenés à prendre des décisions qui auront une influence capitale sur la marche de cette dernière. Ceux-ci « commandent les principales hiérarchies et organisations de la société moderne » (Mills, 2012 [1956], p. 2). Ainsi, cette élite exerce son pouvoir sur les « grandes » institutions, à savoir celles qui renvoient aux hiérarchies de l'Etat, de l'armée et de l'entreprise. L'une des plus importantes thèses de Mills sera alors que l'essentiel du pouvoir se situe dans les trois « hautes » sphères (*circles*) économique²⁰, politique et militaire, formant

¹⁸ L'élite (ou les élites) peut être définie comme la minorité disposant d'un prestige, de privilèges découlant de qualités « naturelles » ou héritées et valorisées socialement (la race, le sang, etc.) ou de qualités acquises (culture, mérites, aptitudes, etc.) (Busino, 1992, p. 4), ce qui met en avant le caractère minoritaire et fortement doté en privilèges de l'élite. Pour une revue de la littérature sur la multiplicité de définitions de l'élite dans la littérature anglo-saxonne, voir : Genieys (2006, p. 128 ; 2011, p. 21), repris de Burton & Highley (1987). De manière plus générale, pour une revue de la littérature sur la sociologie des élites, voir : Coenen-Hunter (2004), Genieys (2006, 2011), Hartmann (2007), Daloz (2010), Khan (2012). Pour Khan (2012, p. 362) les élites sont : « those who have vastly disproportionate control over or access to a resource. Within this definition we can think of elites as occupying a position that provides them with access and control or as possessing resources that advantage them—the difference is in our unit of analysis (individuals or the structure of relations). Important for this definition is a secondary point: The resource must have transferable value. ». Cette définition a le mérite de mettre en lien l'approche de Mills de l'élite et de Bourdieu, par les ressources détenues par les individus.

¹⁹ Nous faisons ici l'économie de la multitude de définitions, d'approches et de méthodes différentes pour identifier et étudier l'élite (ou les élites). Toutefois, il convient de souligner que l'un des principaux facteurs d'opposition de ces approches renvoient à la distinction entre « monisme » et « pluralisme » de celles-ci ou, pour le dire autrement, entre une élite singulière et des élites au pluriel. La perspective de Mills renverrait à une approche moniste de l'élite. A celle-ci sont opposés d'autres sociologues, tels que Robert Dahl (1961) ou Raymond Aron (1965), qui affirment que c'est une multitude de groupes de pression ou de catégories dirigeantes, différenciés, spécialisés et sectoriels, et non une seule « classe dominante », qui détiennent le pouvoir au sein de la société. Dans notre cas, puisque ce débat n'est pas directement au centre de notre analyse, nous parlerons de manière indifférenciée d'élite au singulier ou d'élites au pluriel, en gardant toutefois une préférence pour l'approche de Mills, dont l'apport structurel et positionnel à notre réflexion est indéniable.

²⁰ Il faut bien différencier le champ des sciences économiques, champ scientifique évoluant en grande partie dans le champ académique, et le champ ou la sphère économique, qui renvoient au champ des entreprises et des

ce qu'il appelle le « triangle du pouvoir », auquel sont subordonnées les autres institutions. De plus, non seulement ces trois sphères représentent les trois lieux de concentration du pouvoir, mais les personnes qui disposent de ressources dans l'une auront tendance à en détenir aussi dans les deux autres, ce qui a pour conséquence qu'elles sont les trois en interrelation et entrecroisées/enchevêtrées ; d'où l'appellation d'*élite* au pouvoir, au singulier, et non pas d'*élites*, au pluriel. En résumé, Mills entend, par « élite au pouvoir », « (...) ces cercles politiques, économiques et militaires qui, dans un ensemble complexe de coterie entrecroisées, partagent les décisions d'importance au moins nationale. Dans la mesure où les événements nationaux font l'objet de décisions, l'élite au pouvoir est l'ensemble des hommes qui les prennent. » (Mills, 2012 [1956], pp. 26-27).

L'apport principal de Mills est de penser l'élite moins en termes de compétition et de conflictualité, mais plutôt en termes de coordination de différents groupes d'élites, politiques, économiques ou militaires. Ainsi, les élites sont coordonnées parce qu'elles interagissent souvent et sont parfois tout simplement les mêmes personnes. De plus, venant de milieux sociaux similaires, ayant souvent expérimenté la même socialisation primaire et secondaire, les membres de l'élite partagent les mêmes valeurs morales et psychologiques, ainsi que la même *structure du caractère* (Gerth & Mills, 1953). Cette approche par la coordination des élites n'exclut toutefois pas une approche par les capitaux détenus. Ainsi, pour prendre un exemple concret, en Suisse, les élites économiques et politiques sont coordonnées à la fois par l'interchangeabilité des individus (certains patrons d'entreprise siègent au parlement alors que certains politiciens siègent dans les conseils d'administration de grandes entreprises), des relations d'interaction dans divers lieux de sociabilité fréquentés par les deux groupes (conseils d'administration d'entreprises, l'état-major de l'armée suisse, divers clubs, comme le Rotary, par exemple, *etc.*) et une homologie structurale en termes de capital culturel/éducatif (Bühlmann, David & Mach, 2012a).

L'approche de l'élite de Mills est foncièrement complémentaire de celle du champ du pouvoir de Bourdieu. En effet, toutes les deux, en cherchant à identifier et étudier une « classe dominante », mettent l'accent moins sur des individus isolés que sur la structure du système de positions qui leur confère certains pouvoirs. La perspective du champ du pouvoir analyse les élites comme issues de microcosmes (ou « champs ») différents, mais en concurrence dans un *espace de positions* auxquelles sont attachées des ressources diverses, ce qui structure diverses formes de légitimité, pensées en *opposition* les unes par rapport aux autres. Celle de l'élite au pouvoir, quant à elle, s'intéresse premièrement aux relations entre les trois piliers de la société américaine (Burawoy, 2010, p. 6). Elle requiert l'action d'individus relativement « interchangeables » dont la position institutionnelle leur confère la capacité de prendre des décisions affectant de très nombreuses personnes. Ces positions institutionnelles dirigeantes se situent dans des univers (ou « sphères ») différents²¹ (Denord, Lagneau-Ymonet & Thine,

organisations patronales, notamment, et dont le capital spécifique est le capital économique. Lorsque nous parlerons de champ économique, nous ferons toujours référence à celui-ci, jamais au champ des sciences économiques.

²¹ Bien évidemment, cette structuration en triangle « entreprise, Etat, armée » est le reflet du contexte de production de l'*Elite au pouvoir*, à savoir les Etats-Unis des années 1950, au sortir de la Seconde Guerre mondiale et en pleine période de Guerre froide et de *boom* économique. Cette configuration, comme le soulignent Denord, Lagneau-Ymonet et Thine (2011, p. 27), renvoie toutefois à un modèle plus général, celui qui présuppose que tout structure sociale est un agencement d'ordres institutionnels hiérarchisés fonctionnant comme autant de sous-espaces sociaux autonomes et coordonnés. Dans chaque contexte temporellement et géographiquement situé, il sera donc possible de réadapter ce modèle. Par exemple, Etzkowitz et Leydesdorff (2000, p. 111) proposent leur modèle de la « triple hélice » : Etat, académie et industrie. C'est ce que nous

2011, pp. 27-28). Ainsi, l'élite est pour Mills est une *classe* plus ou moins *homogène*, ce qui permet la *coordination* des différents univers sociétaux. Denord, Lagneau-Ymonet & Thine (2011) définissent l'élite comme les dominant en termes de capitaux du champ du pouvoir en France. Ellersgaard (2015) et Larsen (2015), d'une façon un peu différente, identifient l'élite par l'intermédiaire d'analyse de réseaux entre diverses institutions de pouvoir qui leur permettent de délimiter les 423 individus les plus centraux au sein du champ du pouvoir au Danemark. Dans les deux cas, la notion d'élite est pour eux plus exclusive que celle de champ du pouvoir.

Egalement, nous partons du principe que la notion de « sphère »²², développée par Mills, même si bien moins élaborée que celle de champ, renvoie à une réalité très similaire : un microcosme social plus ou moins clos sur lui-même, avec son système de positions, dont certaines, liées à des institutions, donc à la structure sociale, sont « dominantes » et confèrent aux individus qui les occupent le pouvoir d'influer de manière durable sur de nombreuses personnes et sur la structure même de l'espace et d'accéder au cercle de l'élite/du champ du pouvoir, exerçant par là un pouvoir sur la société dans son ensemble. Ainsi, à ces positions, sont affectées des *ressources* ou *capitaux*. De plus, les critères psychologiques et moraux similaires des membres de l'élite au pouvoir (Mills, 2012 [1956], p. 17), notamment de partager la « même sensibilité intime » (Mills, 2012 [1956], p. 20) ou encore le fait qu'« Ils s'acceptent mutuellement, se marient entre eux, et ont tendance à travailler et à penser de la même façon, sinon comme un seul homme. » (Mills, 2012 [1956], p. 14), n'est pas sans rappeler le schéma de *La distinction* (1979), où les individus qui occupent des positions (institutionnelles, notamment) proches dans l'espace social ont tendance, par la similitude des *habitus*, à être proches également dans l'espace des goûts, des pratiques et des styles de vie, et ainsi à partager la même sensibilité, la même morale, la même psychologie et, donc, à penser de la même manière. En ce sens, la *structure du caractère* des individus chez Gerth et Mills (1953), à savoir leurs structures psychologiques, comprises relationnellement par rapport aux autres individus et par rapport aux *structures institutionnelles*, ne sont pas sans rappeler l'*habitus* chez Bourdieu.

L'apport de Mills réside bien évidemment dans sa plus-value théorique, mais a des avantages également sur le plan méthodologique. En effet, elle permet de mettre en place une stratégie de recherche qui détermine l'élite par une approche *positionnelle*, à savoir le fait d'identifier celle-ci sur la base de la position qu'occupent les individus au *top* des principaux ordres institutionnels d'une société (politique, économique, militaire)²³. En ce sens, elle est plus facilement opérationnalisable qu'une approche bourdieusienne, qui définirait l'élite comme les dominants au sein du champ du pouvoir, sur la base des capitaux détenus, plutôt que sur la base de positions institutionnelles. Ainsi, une perspective bourdieusienne demanderait, pour identifier l'élite, de reconstruire toute la structure d'opposition en termes de capitaux. Dans ce sens, nous adoptons donc l'approche positionnelle de Mills pour identifier les élites, à savoir

faisons par ailleurs nous aussi en prenant en considération sphères politique, économique, administrative et académique/scientifique dans le cas suisse.

²² Ou *circle*, en anglais. Dans un autre ouvrage, Mills parle, dans le même ordre d'idée, d'« ordre institutionnel » (Gerth & Mills, 1953). Gerth et Mills distinguent ainsi cinq ordres (politique, économique, militaire, domestique et religieux), mais dont les trois premiers sont les plus importants.

²³ D'autres chercheurs mettent en place d'autres stratégies pour identifier l'élite/les élites. L'approche *réputationnelle*, consiste à se centrer autour de la capacité des dirigeants à se situer sur une échelle de statuts, d'étudier ces derniers à travers la réputation qu'ils possèdent au sein des élites (tout comme au sein de la population). L'approche *décisionnelle*, elle, renvoie au fait d'analyser les processus de prise de décisions, d'observer les personnes qui interviennent dans ce cadre, leurs modalités d'action ainsi que leur poids et de savoir qui décide en dernier lieu et dans quel domaine (Genieys, 2006, pp. 124-132 ; 2011, pp. 23-26).

les individus au faite des principales institutions de pouvoir en Suisse, en insistant également sur la possibilité de conversion de capitaux d'une position d'élites à l'autre. Toutefois, il convient de signaler que la majorité du temps, les individus qui occupent les positions au *top* des hiérarchies institutionnelles sont les individus les mieux dotés en capitaux. En ce sens, l'élite au pouvoir chez Mills sera tendanciellement formée des mêmes individus que les dominants du champ du pouvoir chez Bourdieu.

Dans le *champ académique*, les *professeurs d'université*, occupant les positions au *top* des hiérarchies institutionnelles des universités (tout du moins dans le champ académique suisse), sont également ceux qui sont les mieux dotés en ressources scientifiques et académiques. Nous qualifions donc les professeurs d'*élites académiques*. Notre étude est moins centrée sur les « élites scientifiques », plus difficilement identifiables par des positions institutionnelles. Graf (2015) et Zuckermann (1977) définissent celles-ci sur la base de prix scientifiques, notamment, mais les prix en sciences économiques sont peu nombreux, ce qui ne nous permet pas d'identifier, sur la base de ces ressources, une « élite ». Nous considérons les sciences économiques, en tant que discipline académique, comme un champ dont les enjeux sont premièrement scientifiques. En ce sens, le champ académique, dont les dominants sont les élites académiques, englobe une pluralité de champs scientifiques disciplinaires, dont celui des sciences économiques. En Suisse, ce sont principalement les professeurs d'université qui réalisent la production scientifique. Les professeurs d'économie et de gestion sur lesquels nous travaillons forment la majorité des individus insérés dans ce champ scientifique et, pour référer à ceux-ci dans le cadre de cette thèse, nous inspirant de Lebaron (2000), nous parlerons de « champ des sciences économiques ».

1.2.2. Le capital social dans le champ du pouvoir : le « carnet d'adresse » comme ressource

Dans le champ du pouvoir, les individus détiennent directement, par des positions institutionnelles, notamment, des capitaux économiques, politiques, administratifs, académiques, *etc.* Toutefois, à côté de cela, il existe également un autre type de capital, qui n'est pas lié directement à une position institutionnelle dans un champ particulier, mais qui permet, par le biais de réseaux de connaissance, de détenir du pouvoir (indirectement, cette fois), dans d'autres champs. Il s'agit du capital social²⁴. Bourdieu définit celui-ci de la manière suivante :

« Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'*appartenance à un groupe*, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des *liaisons* permanentes et utiles. Ces liaisons sont irréductibles aux relations objectives de proximité dans l'espace physique (géographique) ou même dans l'espace économique et social parce qu'elles sont fondées sur des échanges inséparablement matériels et symboliques dont l'instauration et la perpétuation supposent la re-connaissance de cette proximité. Le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons

²⁴ Les acceptions et les utilisations du capital social sont variées selon les théoriciens de ce concept. Celui-ci peut être compris comme une source de coordination sociale (Coleman, 1988, 1990 ; Putnam, 1993, 1995, 2000), en termes de réseaux de relations (Lin, 1982, 2001 ; Burt, 1992, 2005 ; ces deux auteurs s'inspirant de Granovetter, 1973, 1974, 1982) ou comme lié intrinsèquement aux dimensions historique et institutionnelle et évoluant dans un système de relations avec d'autres formes de ressources (économiques, culturelles, symboliques), comme c'est le cas de l'approche de Bourdieu. Pour plus de détail, voir : Denord, Hjellbrekke, Korsnes, Lebaron & Le Roux (2011, pp. 85-87) et Mercklé (2001 [2004], pp. 42-55).

qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié.» (Bourdieu, 1980a, p. 2 ; souligné par l'auteur).

Ainsi, le capital social est l'ensemble des ressources structurelles matérialisées par un lien d'interconnaissance ou d'interreconnaissance, que l'on peut considérer comme un réseau de relations, un « carnet d'adresse », dont le volume détenu par un agent dépendra de la taille du réseau qu'il pourra mobiliser et de sa composition, à savoir du volume de ressources détenues par chacune des personnes auxquelles il est connecté (Bourdieu, 1980a, 1986). Ainsi, le fait d'être indirectement connecté à un ou plusieurs agent(s) avec un fort volume de capital spécifique dans les champs économique, politique ou administratif peut tendre à favoriser un individu évoluant dans le champ académique. Le capital social est un *multiplicateur* d'autres capitaux ; parmi deux agents détenant le même volume de capital économique ou culturel, celui avec le plus grand volume de capital social sera ainsi capable d'utiliser ses ressources propres de manière plus effective. Il peut donc fonctionner comme un *appui* à d'autres ressources (Godechot & Mariot, 2004, p. 245 ; Eloire, 2015, p. 5). De plus, le capital social permet également une conversion d'un espace social à l'autre, par le biais du réseau d'interconnaissances des agents, et facilitera donc la multipositionnalité entre les divers champs (Denord, Hjellbrekke, Korsnes, Lebaron & Le Roux, 2011). Cette idée va dans le sens de l'« interchangeabilité » de l'élite d'une sphère à l'autre développée par Mills, par la possible conversion d'un capital spécifique en un autre capital spécifique grâce au capital social détenu. Ainsi, dans le champ scientifique, il existe la possibilité de convertir du capital scientifique et symbolique en capital politique, mais aussi de convertir du capital social accumulé dedans ou en dehors, notamment auprès des décideurs politiques et des chefs d'entreprise (Gingras, 2012, p. 286).

La cohésion marquée et durable entre les élites politiques et économiques en Suisse (Bühlmann, David & Mach, 2012a) se réalise grâce aux nombreuses relations d'interactions dans lesquels ceux-ci évoluent, en se rencontrant via des lieux de sociabilité (clubs, conseils d'administration d'entreprises, etc.) et à l'interchangeabilité des individus d'un champ à l'autre. Ainsi, le capital social permettra, de manière directe (par l'« interchangeabilité » et la reconversion de capital d'un champ à l'autre) ou indirecte (par les relations avec des personnes d'autres champs), de détenir des ressources d'autres champs. De plus, nous pouvons imaginer que dans un champ du pouvoir très interconnecté tel que celui de la Suisse, être connecté à des personnes occupant des positions d'élite dans des champs A, B ou C pourrait par ailleurs amener de la légitimité dans un champ D. Les ressources hétéronomes dans le champ académique (voir Bourdieu, 1984) ont leur importance, y-compris, et peut-être même surtout, pour les professeurs de sciences économiques dont les savoirs experts qu'ils produisent sont directement requis par, et adressés à, l'entreprise ou l'Etat. Ainsi, *via* des positions d'expert, notamment, il est possible pour des professeurs d'université d'être en lien avec des décideurs, politiques ou économiques, et de détenir par là des réseaux.

1.3. Internationalité et localisme comme ressources du champ académique

Les questions relatives à l'internationalité et au localisme sont des questions de première importance en sciences économiques dans le sens où ce champ scientifique s'internationalise au cours du siècle. En effet, dès après la Seconde Guerre mondiale, l'économie et la gestion ont connu un processus accéléré de diffusion des manières de faire de la science, d'homogénéisation à l'échelle internationale et de circulation des individus et des textes scientifiques. Dans un même temps, les traditions locales ou nationales de faire de la science

persistent encore et se renforcent parfois, dans une logique de réaction par rapport à ce processus de mondialisation. Dans cette logique, l'internationalité et le localisme (à savoir l'insertion dans des réseaux régionaux ou nationaux) peuvent être compris comme des capitaux, qui parfois s'opposent, et parfois sont conciliables.

Bourdieu (2000, pp. 344-345), dans sa conceptualisation du champ économique (*i.e.* le champ de la sphère des entreprises), voit celui-ci comme un champ mondial, formé de sous-champs, notamment nationaux, composés d'un ensemble d'entreprises en concurrence les unes par rapport aux autres. L'internationalité du champ scientifique (Gingras, 2002), que ce soit par la circulation des personnes, des textes et des objets, le mode de production du savoir ou le financement de la recherche, et qui s'est accentuée au cours de la période récente, tendrait à mettre au jour une dynamique similaire au sujet de la science. Sans statuer sur la question de savoir s'il existe bel et bien un champ scientifique mondial, nous pouvons tout de même souligner que les espaces académiques nationaux sont relativement poreux à des logiques internationales.

En particulier, les petits pays, tels que la Suisse, seront plus sensibles à des logiques d'internationalisation que de grands pays en quelque sorte « autosuffisants » au niveau scientifique (Heilbron, 2001). Au début du XXe siècle, la présence allemande est très importante en Suisse (Busino, Hofer & Miéville, 1991, p. 211 ; Horvath, 1996), tout comme à l'échelle globale, l'Allemagne devenant dès 1870, et jusqu'à la Seconde guerre mondiale, l'espace scientifique dominant au niveau global (Gingras, 2002, p. 38). A la suite du second conflit mondial, ce sont les Etats-Unis qui deviennent symboliquement dominants au niveau scientifique. Cette « américanisation » du monde occidental (Bourdieu & Wacquant, 1998, p. 113) va faire se reconfigurer la hiérarchie des champs scientifiques nationaux et la Suisse elle aussi sera touchée par cette influence américaine. En sciences économiques, la diffusion globale du modèle américain d'enseignement et de recherche s'intensifiera également durant la même période (Fourcade, 2006, p. 169 ; Moon & Wotipka, 2006, p. 123). Celles-ci constituent, au niveau des sciences humaines et sociales, la discipline avec le taux de collaborations internationales le plus élevé (Gingras, 2002, p. 35).

Les questions de mondialisation (du monde scientifique, par exemple, mais aussi des échanges économiques) mènent à une reconfiguration des champs du pouvoir nationaux et, par là, à l'apparition de nouvelles sources de légitimité, s'appuyant sur un capital international, ou cosmopolite²⁵ (Wagner, 2011, p. 6). Ce type de capital se définit comme l'ensemble de ressources sociales, culturelles, linguistiques, économiques et symboliques liées à la familiarité avec plusieurs pays (Wagner & Réau, 2015, p. 34). Ce cosmopolitisme fait percevoir, à ceux qui le détiennent, comme proche ce qui se passe loin de chez eux (Wagner, 2007a, p. 43) et leur confère la capacité de se « sentir chez soi », même dans des lieux éloignés géographiquement de leur lieu d'origine (Bühlmann, David & Mach, 2013, p. 215). Ainsi, le capital cosmopolite renvoie à des prédispositions, des savoir-faire et des compétences qui permettent aux agents qui les détiennent de s'engager avec confiance dans des arènes transnationales (Weenink, 2007, p. 495 ; 2008, p. 1092), et donc à un habitus

²⁵ Dezalay (2004), Wagner & Réau (2015) et Wagner (2011) parlent de « capital international », Wagner (2010) de « capital de mobilité », Börjesson & Broady (2007) de « capital transnational » et Weenink (2007, 2008, 2012), Mach, David & Bühlmann (2011) et Bühlmann, David & Mach (2013) de « capital cosmopolite ». Nous considérons ces appellations comme équivalentes et, pour plus de commodités, nous y ferons référence en utilisant l'expression de capital cosmopolite. A noter encore que la conception d'Igarashi & Saito (2014) du « cosmopolitisme » (*cosmopolitanism*) comme une forme de capital culturel va aussi dans ce sens de considérer les expériences acquises à l'étranger comme une forme de ressources.

cosmopolite (Wagner & Réau, 2015, p. 35). Cette ressource pourra dès lors fonctionner, conjointement aux autres capitaux (économique, social, culturel) détenus, comme un « multiplicateur » de ces autres ressources (Wagner & Réau, 2015, p. 37).

A l'échelle nationale, on peut s'attendre à ce que le capital cosmopolite ait une grande valeur sociale, en particulier dans les petits pays ouverts sur l'international et participe de stratégies de distinction nationales par l'internationalisation (Wagner & Réau, 2015, pp. 41-42), ce que l'on pourrait qualifier de « cosmopolitisme tourné vers l'intérieur » (Klüger, 2015 ; à savoir la mise en place de stratégies d'internationalisation en vue d'une distinction nationale). En Suisse, plus spécifiquement, le capital cosmopolite est devenu dans la période récente, chez les élites économiques, notamment, une source décisive de légitimité pour accéder à la tête des principales firmes du pays (Mach, David & Bühlmann, 2011, pp. 101-102). Dans ce cas national, l'internationalisation se réalisera par des formations et des carrières à l'étranger. Il convient également de signifier qu'il existe une hiérarchie dans les pays vers lesquels se tourner. Les élites économiques, par exemple, se tourneront plutôt vers les pays anglo-saxons (les Etats-Unis et le Royaume-Uni) ou encore l'Allemagne. Ces hiérarchies de pays sont bien évidemment spécifiques à chaque champ disciplinaire et à chaque époque.

Cependant, à la suite de ces constats d'une dynamique d'internationalisation, il convient de ne pas sous-estimer l'influence du niveau national ou local par rapport à l'échelle transnationale. En effet, dans une perspective de formation et d'éducation des élites à l'étranger, par exemple, le niveau national semble préserver son importance avec la mondialisation (Börjesson & Broady, 2007, p. 387 ; Wagner, 2007b, p. 351). En Suisse, nous pouvons donc également nous attendre à une persistance de l'influence locale et nationale par rapport au niveau international. Il convient donc de considérer qu'à l'opposé des ressources internationales existe également un capital d'« autochtonie » (composé de ressources nationales, régionales ou locales), conceptualisé comme des liens privilégiés avec l'espace local, qui peut parfois renvoyer à de différentes fractions, moins mobiles, que les fractions très internationalisées des élites (Wagner, 2010 ; Wagner, 2007a, pp. 72-76). Dans le monde académique, le capital d'autochtonie peut prendre différentes formes. Avoir une carrière professionnelle en majorité dans la même université (études, thèse, carrière académique) est un bon exemple d'accumulation de ressources autochtones. De la même manière, occuper des positions politiques à l'échelle communale, cantonale ou nationale, être expert étatique sur une thématique importante pour l'échelle locale ou nationale ou encore siéger dans des entreprises évoluant dans une économie locale sont tout autant d'illustrations de détention de capital d'autochtonie par le biais de positions occupées à des niveaux locaux ou nationaux.

Cependant, capital cosmopolite et capital d'autochtonie ne sont pas forcément antithétiques, ces deux principes de légitimité peuvent être complémentaires : faire valoir à la fois l'excellence dans le système national et la valeur des expériences internationales est tout à fait possible (Wagner, 2007a, p. 62). Les investissements les plus efficaces seront parfois ceux qui conduiront à cumuler capitaux internationaux et nationaux pour renforcer les positions à l'échelle locale (mais aussi transnationale) (Wagner, 2010, p. 97). En sciences économiques, alors qu'une expérience (scientifique) acquise à l'étranger, pour autant que l'espace national dans lequel elle a été acquise est scientifiquement légitime, est grandement valorisée dans la période récente, certains individus peuvent également faire valoir l'insertion dans le champ académique (voire politique ou économique) local, notamment par le biais de positions institutionnelles ou par d'autres formes de capital social local. Ces deux formes de ressources, cosmopolites et autochtones, sont souvent considérées comme opposées, mais peuvent aussi,

dans certaines configurations, se concilier, dans le but de renforcer une position dominante, par exemple.

1.4. Les carrières comme accumulations et conversions de capitaux

Les diverses formes de capitaux développées jusqu'ici ne doivent pas être comprises comme des instances « monolithiques » qui n'évoluent pas dans le temps. En effet, les capitaux sont à considérer dans la temporalité et l'histoire individuelles, résultant d'un « travail » d'acquisition, d'accumulation et de conversion, toujours en train de se faire, et lié aux diverses positions qu'occupent les individus au cours de leur trajectoire dans l'espace social. Dans ce sens, il est important d'introduire l'« histoire » biographique, pour mettre au jour les processus liés aux trajectoires entre autonomie de l'académie et extra-académie (Chapitre 2) et trajectoires locales et internationales (Chapitre 3), à côté de l'histoire collective, que nous cherchons à objectiver. Le concept de carrière est pour cela utile.

La carrière peut être conçue comme une série de séquences d'expériences (personnelles, professionnelles, de formation, etc.) à travers le temps. Elle peut également être entendue comme une série de positions occupées par un individu au cours de son parcours de vie (Hughes, 1937 ; Becker, 1985 [1963] ; Goffmann, 1968 [1961] ; voir aussi Dlouhy & Biemann, 2015, p. 163). En ce sens, cette acception de la carrière peut renvoyer au concept de trajectoire sociale développée par Bourdieu, à savoir la série des positions successives occupées par un agent dans les états successifs du champ (ou des champs) dans lesquels il évolue. Dans cette optique, les événements biographiques sont compris comme autant de « placements » et de « déplacements » dans l'espace social, plus précisément dans les différents états successifs de la structure de la distribution des différentes espèces de capitaux (Bourdieu, 1994a, pp. 78-79, 88-89). Bourdieu insiste par ailleurs sur l'organisation de l'espace social selon trois dimensions : le volume du capital, sa structure (ou composition) et l'évolution dans le temps de ce volume et de cette structure (Bourdieu, 1979a, 1994a, p. 32 ; Toft, 2015, pp. 1, 6). Bourdieu parle également de « trajectoire modale », renvoyant au parcours spécifique à un groupe (une classe sociale, une fraction au sein d'un champ particulier, etc.) (Bourdieu, 1979a, p. 123). Ces modèles de trajectoires ou d'itinéraires biographiques sont communs à des groupes spécifiques et sont liés à l'habitus des agents (Bühlmann, 2008, p. 601 ; Bühlmann, 2010).

De manière plus précise, nous pouvons conceptualiser une carrière comme un processus d'acquisitions, d'accumulations et de conversions de capitaux (voir : Bourdieu, 1986). Les capitaux sont en effet sujet à des processus d'accumulation (procédé nécessaire pour la détention d'une ressource) et de conversion (par exemple d'un champ vers un autre) à travers le temps (Savage, Warde & Devine, 2005, pp. 43-45²⁶). De petites différences durant les étapes initiales des trajectoires s'accroissent au fur et à mesure de celles-ci et procèdent d'accumulation d'avantages (ou, au contraire, de désavantages) qui mènent à des situations d'inégalités. De la même manière, au fil des trajectoires biographiques, des capitaux peuvent être convertis en d'autres et/ou permettre d'occuper des positions spécifiques dans des structures institutionnelles (Araujo & Bühlmann, 2015, p. 9 ; Araujo & Bühlmann, à paraître, p. 6).

²⁶ Savage, Warde et Devine (2005) parlent de l'accumulation et la conversion de « CARs », à savoir *capitals*, *assets* et *resources*.

Tout d'abord, dans la perspective de la multipositionnalité entre différents champs (que nous adopterons dans le Chapitre 2), nous allons concevoir les carrières comme des processus d'accumulation de capitaux dans des sphères spécifiques (carrières académiques, carrières politiques, carrières dans l'administration ou carrières économiques). Toutefois, sous certaines conditions, ces capitaux acquis dans certains champs peuvent être reconvertis dans d'autres champs. Ainsi, certains chercheurs peuvent avoir intérêt à répondre à des demandes externes (par exemple les demandes d'expertise scientifique par le personnel politique et administratif) pour tenter de compenser leur position dominée ou renforcer leur position dominante dans le champ académique ou scientifique (Gingras, 2012, pp. 286, 292). Ainsi, l'on aura affaire à des processus de conversions de ressources d'un espace à l'autre : conversion de ressources académiques et scientifiques en des ressources politiques, administratives ou économiques (par des statuts d'« expert », de « consultant », *etc.*), mais aussi conversion des ressources politiques ou économiques accumulées en début de carrière vers des capitaux académiques (avec le statut de « praticien »).

Ensuite, dans le cadre d'une perspective transnationale, les carrières peuvent être comprises comme l'accumulation de capitaux cosmopolites et d'autochtonie en vue d'occuper des positions, de professeur d'université notamment. Wagner (2010, p. 95) insiste sur le fait que les carrières internationales les plus « réussies » sont celles qui permettent de mêler expériences et compétences internationales et autochtones. De la même manière, des ressources acquises à l'étranger dans des espaces fortement chargés symboliquement (comme un diplôme acquis dans une université prestigieuse, par exemple) pourront être converties en d'autres ressources pour s'imposer sur le plan national (Dezalay, 2004 ; Dezalay & Garth, 2006, 2009 ; Karady, 1998, 2002). En fonction des diverses configurations de ressources, il sera possible d'élaborer des typologies de carrières, par exemple, dans le cadre des professions académiques. Welch (1997) distingue à ce sujet deux types de trajectoires de professeurs, « péripatétique », à savoir ayant relativement beaucoup d'expérience internationale, et « indigène », à savoir avec une trajectoire beaucoup plus locale.

1.5. Le champ des sciences économiques : positions et prises de position

Après ces diverses considérations sur les capitaux mobilisables par des économistes et des gestionnaires, l'histoire collective de la discipline et l'histoire biographique de celles et ceux qui évoluent en son sein, il reste encore à considérer cet espace disciplinaire dans sa logique propre, en tant que champ, avec sa structure de positions et de prises de position, et sa structure d'oppositions entre les diverses ressources que nous avons jusqu'ici exposées.

Les travaux de Lebaron portant sur le champ des économistes²⁷ français dans les années 1990 permettent de mettre en lumière cette structure. Le premier enjeu au sein du champ des économistes est alors précisément la « définition de la science économique » (Lebaron, 2000, p. 42). Ainsi :

²⁷ Lebaron travaille uniquement sur les économistes. De notre côté, nous considérons l'entier des sciences économiques, donc économie politique et gestion d'entreprise. Ceci s'explique par le fait que dans le cas suisse, et contrairement à la France, celles-ci émergent et évoluent dans les mêmes espaces (facultés, sociétés, *etc.*). Une autre différence avec les écrits de Lebaron est qu'il sélectionne des économistes issus du monde académique, mais aussi en dehors de celui-ci (administration, *etc.*). Pour notre part, nous opérons notre sélection sur la base d'une position particulière : celle de professeur d'université. Le champ académique constitue donc le point de départ de notre étude. Toutefois, au long de cette thèse, nous énoncerons également des considérations sur les économistes en dehors de l'académie, dont la présence est toutefois plus difficilement identifiable et quantifiable.

« Sont « économistes » les agents qui trouvent un sens à entrer dans ce jeu consistant à promouvoir telle ou telle représentation de la « science économique » ou de l'« économie politique », en luttant avec toutes les armes intellectuelles disponibles. Ils sont ces agents qui adhèrent à la croyance autour de laquelle s'est construit cet univers où les luttes ont pour but l'imposition d'une représentation scientifique légitime de l'économie. L'effet de champ s'arrête précisément là où les agents sociaux ne sont plus en mesure d'entrer dans cet univers de luttes ou s'en auto-excluent en se déclarant « incompetents ». » (Lebaron, 2000, p. 42).

Ainsi, le champ des économistes est doté de son *illusio* (i.e. son enjeu social spécifique, que les agents considèrent d'une importance suffisante pour le poursuivre), à savoir le fait, premièrement, de définir ce qu'est la « bonne » science économique. Ce champ est doté des caractéristiques d'une forte autonomie, avec son langage, ses procédures, ses normes techniques, ses traditions intellectuelles/courants/catégories de classement, ses critères d'évaluation et son système de gratification, avec, au sommet le Prix Nobel (Lebaron, 2000, pp. 42-43). Toutefois, c'est aussi un champ perméable à des logiques extérieures, avec des liens, notamment avec la sphère politique ou de l'entreprise (Lebaron, 2000, pp. 43-44). Le champ des économistes est donc fortement interconnecté avec le champ du pouvoir.

Dès lors, et au vu du nombre élevé de désaccords et de *dissensus* au sein du champ (qui ne sont pas forcément visibles de l'extérieur), il est aisé de considérer celui-ci comme un espace hiérarchisé et différencié, selon des logiques à la fois autonomes et hétéronomes (Lebaron, 2000, p 45). Une première opposition entre les économistes français se situe au niveau de la « grande porte » et de la « petite porte », du « haut » et du « bas », et oppose ceux-ci du point de vue de leurs origines sociales (grande vs. petite bourgeoisie) et géographiques (Paris vs. la Province) et de leur capital scolaire (grandes écoles vs. universités), ainsi que de tous leurs liens avec le politique, l'administration et l'économie. Une seconde opposition renvoie à un capital à dominante intellectuelle et technique vs. un capital à dominante politique et économique et sépare les économistes en fonction du volume de capital scientifique qu'ils détiennent. On peut ici parler, d'un côté, d'un pôle « d'avant-garde » et, de l'autre, d'un pôle « mondain »²⁸. Enfin, une troisième opposition, renvoie à des économistes impliqués dans un espace académique ou bureaucratique national vs. des économistes avec de l'expérience internationale, principalement anglo-saxonne (USA) (Lebaron, 1997, pp. 8-19 ; 2000, pp. 46-71 ; 2001, pp. 99-104). Cette approche spatiale d'un champ peut aussi s'appliquer en vue d'observer les changements et transformations à l'œuvre au cours du temps (voir : Mach, David et Bühlmann, 2011 ; Bühlmann, David & Mach, 2012b, 2013).

Ces *positions* dans l'espace vont dès lors conduire à toute une série de *prises de position*, politiques, se matérialisant autant par des interventions ponctuelles dans la sphère publique lors d'événements particuliers qu'une appartenance partisane ou militante notoire, et surtout scientifiques (Lebaron, 2000, p. 52). Deux types de prises de position scientifiques, nous semblent capitales dans l'étude des sciences économiques, à côté de l'appartenance à des courants de pensée parfois flous et rarement identifiables systématiquement dans le cadre d'une étude prosopographique (keynésianisme, néoclassicisme, école de la régulation, etc.). La première est la maîtrise d'outils formels et techniques, *mathématiques* et *statistiques*, de plus en plus répandus en sciences économiques, et qui permettent au chercheur en économie de parler le « langage » de l'appareil scientifique et technique (Bourdieu, 2001b), pour en cela appuyer la rhétorique scientifique spécifique, propre au champ des sciences économiques, et

²⁸ Bourdieu parlerait, dans le cadre du champ littéraire, de pôle de « production restreinte », pôle autonome qui se concentre exclusivement à l'attention des producteurs et fait de l'« art pour l'art », et de pôle de « production élargie », pôle hétéronome qui produit pour le « grand public » et fait de l'« art commercial » (Bourdieu, 1994a).

les séparer des « profanes », non insérés dans le champ. Ainsi, la maîtrise de certains de ces appareils pourra être mise en relation avec certaines fractions du champ. La seconde renvoie au *domaine de spécialisation* des chercheurs. En effet, la hiérarchie des positions peut être mise en lien avec la hiérarchie des objets. Dès lors, il conviendra de considérer certains objets comme eux aussi en lien avec certaines fractions du champ (autonome, hétéronome, « dominante », « dominée »).

Une autre manière de considérer un champ est par les diverses relations qu'entretiennent ses membres les uns par rapport aux autres, et avec d'autres individus du « dehors ». Dans le cadre d'un champ scientifique tel que celui des sciences économiques, cela permettrait d'investiguer, notamment, leur rapport aux autres disciplines et voir à quel point ceux-ci sont autonomes ou très connectés à d'autres disciplines. L'interdisciplinarité peut elle aussi être comprise comme une prise de position. Au sujet de ces connections des économistes entre eux et avec d'autres disciplines, Godechot (2011a), pour sa part, s'intéresse aux interactions entre diverses écoles de pensée à l'EHESS et, en particulier, à l'arrivée d'économistes néo-classiques entre 1948 et 2005. Cette arrivée implique une recomposition des liens entre économistes, mais aussi avec les autres disciplines (mesurée par l'invitation à un jury de thèse). Au début de la période, les économistes appartenant à différentes écoles (keynésiens, libéraux, marxistes, régulationnistes, *etc.*) sont tout d'abord très connectés entre eux, mais, peu à peu, les économistes « hétérodoxes » sont de plus en plus déconnectés du centre du réseau. De plus, alors que les économistes de l'ancienne génération sont encore souvent invités dans le cadre de jurys de thèses, eux-mêmes invitent de moins en moins de chercheurs d'autres disciplines dans des jurys durant la période récente. Quant aux économistes de la nouvelle génération, ils sont très peu connectés aux autres disciplines (Godechot, 2011b). Ceci montre une certaine autonomisation et une « fermeture » des sciences économiques. Ainsi, Fourcade, Ollion et Algan (2015) insistent sur le fait que, dans la période récente tout du moins, les économistes sont très « insulaires » et peu enclins à l'interdisciplinarité, notamment à citer les écrits de chercheurs issus d'autres disciplines.

Or, nous pouvons également imaginer que, malgré l'autonomisation des sciences économiques et la fermeture des frontières de la discipline (mesurées chez Godechot par un indicateur très particulier, l'invitation à un jury de thèse), la logique d'affirmation et de montée en puissance de celles-ci dans le monde académique pourrait également, au contraire, permettre aux chercheurs en économie et en gestion de collaborer scientifiquement avec d'autres disciplines et d'avoir encore bon nombre de liens interdisciplinaires, tout en ne laissant pas des chercheurs d'autres disciplines ingérer dans leurs affaires disciplinaires, plus largement autonomes. De plus, il ne serait pas étonnant que la hiérarchie des pratiques interdisciplinaires, en lien avec la hiérarchie des positions au sein du champ, suive une logique de hiérarchie des disciplines (Gingras, 2012, pp. 284-284), qui fait par exemple que les sciences de la nature soient plus prestigieuses que les sciences sociales. En ce sens, l'interdisciplinarité pourrait être comprise comme un autre type de prise de position à replacer dans l'espace social qu'est le champ des sciences économiques²⁹.

²⁹ Au sujet de l'interdisciplinarité dans son acception historique, voir : Abbott, 2001a, pp. 121-153 (traduit en français dans Abbott, 2016). Voir aussi le numéro de décembre 2015 de *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Espace des disciplines et pratiques interdisciplinaires », principalement : Heilbron & Gingras, 2015 ; Renisio & Zamith, 2015 ; Prud'homme & Gingras, 2015 ; Heilbron & Bokobza, 2015.

2. Données et stratégies de récolte

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus large, portant sur les élites suisses, plus particulièrement les élites académiques, au XXe siècle. La réflexion au sujet des indicateurs que nous allons mobiliser, ainsi que la stratégie de récolte de ces derniers et les sources sur lesquelles nous nous sommes basé s'est d'abord située dans le cadre de ce projet.

2.1. Le cadre de la recherche : le projet « élites académiques »

Cette thèse s'inscrit dans le cadre d'un *projet de recherche* financé par le Fonds National Suisse de la recherche scientifique (FNS), intitulé « Academic Elites in Switzerland 1910-2000 : between Autonomy and Power » (Bühlmann, David & Mach, 2012c) et conduit à l'Université de Lausanne entre 2013 et 2017. Il a comme requérant Felix Bühlmann, et comme co-requérants André Mach et Thomas David. Ont également participé à ce projet un collaborateur technique, Steven Piguet, une collaboratrice de recherche, Marion Beetschen, et deux doctorants, Pierre Benz et l'auteur de cette thèse. Ce projet de recherche fait suite à deux autres projets financés par le FNS : un premier sur la gouvernance d'entreprise en Suisse, ayant eu lieu entre 2003 et 2006 (David & Mach, 2003), et un projet portant sur les élites économiques, politiques et administratives suisses entre 1910 et 2000, ayant eu lieu entre 2007 et 2011 (Mach & David, 2006). Ces diverses recherches préalables avaient mené à la constitution d'une base de données prosopographique³⁰ sur le logiciel *FileMaker Pro*, la Base « Elites Suisses »³¹, réunissant un grand nombre d'informations biographiques sur ces individus considérés comme « élites » sur la base d'une définition positionnelle (à savoir comme occupant une position ou fonction au *top* d'une hiérarchie institutionnelle ; voir Mills, 2012 [1956]).

C'est donc dans la foulée de ces deux autres recherches qu'a été abordée l'étude des *élites académiques suisses*. Sont considérés comme élites académiques les individus qui occupent la position de professeur ordinaire ou extraordinaire/associé³² dans l'une des dix universités cantonales et l'une des deux écoles polytechniques fédérales suisses, qui constituent les positions institutionnelles dominantes dans le champ académique. Nous n'avons pas inclus les autres fonctions académiques, situées plus « bas » dans la hiérarchie académique : professeurs

³⁰ La prosopographie consiste en une biographie collective. Celle-ci, importée depuis l'histoire, constitue une stratégie de recherche pour laquelle l'on définit un groupe d'individus sur la base d'un attribut commun et l'on récolte systématiquement des informations biographiques relatives à tous les membres du groupe (Lemerrier & Picard, 2011).

³¹ Voici la version en ligne de la base : <http://www2.unil.ch/elitessuisses/>, consulté le 1^{er} décembre 2016. Celle-ci est gérée dans le cadre de l'unité de l'Université de Lausanne, l'Observatoire des élites suisses : <https://www.unil.ch/obelis/home.html>, consulté le 1^{er} décembre 2016. Celui-ci réunit 26 chercheurs issus de sept universités à l'heure actuelle.

³² Traditionnellement, la distinction entre professeur ordinaire et extraordinaire vient des facultés liées aux professions libérales (facultés de médecine, de droit, école d'ingénieur, *etc.*). Le titre de professeur extraordinaire était décerné à l'enseignant qui occupait la fonction de praticien à côté de l'université, qu'il ait son propre cabinet de médecin, son étude d'avocat, son bureau d'ingénieur ou d'architecte, *etc.* Cette pratique a toujours cours dans une certaine mesure aujourd'hui (certains praticiens enseignant la gestion d'entreprise sont assignés à ce titre), même si la distinction n'est plus si nette. Cette logique de bipartition des professeurs a été importée dans toutes les facultés (sciences humaines et sociales, sciences naturelles, *etc.*). Elle marque plutôt une hiérarchie dans les positions de professeurs, plus qu'une pratique « praticienne » *vs.* autonome dans le champ académique.

assistants³³, professeurs titulaires³⁴, privat-docents³⁵, chargés de cours, maîtres-assistants, collaborateurs de recherche³⁶, assistants, *etc.* Nous avons obtenu la liste des professeurs par les *Almanachs des universités suisses* (devenus ensuite *Annuaire des universités et hautes écoles suisses*), publications d'abord semestrielles, puis annuelles, puis une fois tous les deux ans (le dernier numéro est paru en 2009). Ces documents recensent donc, pour la période en question, le nom, la date de naissance, l'adresse et la fonction de tout le personnel enseignant des universités suisses. Ceux-ci étant parfois quelque peu imprécis au sujet des personnes récemment arrivées ou ayant récemment quitté les universités suisses, nous avons recoupé les informations obtenues avec des rapports d'activités annuels ou d'autres documents d'archives produits dans le cadre des universités suisses.

Dans la continuité des projets précédents, nous avons retenu cinq dates, espacées d'à peu près vingt ans chacune : 1910, 1937, 1957, 1980 et 2000. Celles-ci correspondent aux mêmes dates que les autres projets de recherche, ceci dans un but comparatif avec les autres groupes d'élites. Ainsi, nous étudions cinq cohortes de professeurs qui nous permettent de mettre en avant les évolutions dans le temps du profil de ces derniers.

2.2. Les professeurs de sciences économiques : pourquoi considérer conjointement l'économie politique et la gestion d'entreprise ?

Concernant les *sciences économiques*, nous avons retenu dans notre échantillon les individus occupant une position de professeur dans l'une des douze universités suisses à l'une des cinq dates siégeant dans une chaire d'économie politique et de gestion d'entreprise (y-compris l'informatique de gestion), ceci quels que soient leur faculté ou leur département de rattachement. Ainsi, nous avons retenu les deux pans des sciences économiques, étudiant, traditionnellement, d'un côté l'Etat, de l'autre, l'entreprise, ce qui nous permet de couvrir la (quasi) totalité des enseignants des facultés de sciences économiques en Suisse (et certains enseignants d'autres facultés également).

Nous nous sommes centré uniquement, dans le cadre de cette thèse, sur les institutions reconnues comme universités en Suisse³⁷. Dans ce cadre, nous avons écarté plusieurs types

³³ Ces positions, récentes qui plus est, constituent des positions de professeur « à l'essai », en général destinées à de jeunes chercheurs et à durées déterminées. Au vu de ce statut plus « précaire », et sans équivalent en début de siècle, nous avons décidé de ne pas inclure ces positions.

³⁴ Cette position, malgré le titre, ne constitue pas à proprement parler une position de professeur. Elle renvoie plutôt au fait d'accorder un titre honorifique à un enseignant non éligible à une telle position (pour diverses raisons).

³⁵ Dans la partie germanophone de Suisse (uniquement), le privat-docent est l'enseignant titulaire d'un doctorat, et ayant soutenu son habilitation professorale. Cette pratique a cours également dans les pays germanophones voisins. Historiquement, dans l'espace germanophone, seuls les détenteurs de ce titre peuvent prétendre à l'obtention du titre de professeur (Schultheis, 2000). Les choses sont en train d'évoluer récemment et des dérogations ont parfois lieu pour le recrutement de professeurs sans habilitation, (Fumasoli & Goastellec, 2014), par exemple pour les professeurs provenant d'autres espaces nationaux. En Suisse romande, cette pratique n'a au contraire pas lieu. Seule la détention d'un doctorat est formellement requise pour le recrutement des professeurs.

³⁶ A noter qu'en Suisse, le groupe des chercheurs et celui des enseignants se confond la plupart du temps. En effet, historiquement, il n'existe pas (mais les choses sont en train d'évoluer, avec la massification d'investissements privés dans les universités) d'institutions centrées sur la recherche uniquement, comme en France avec le CNRS ou en Allemagne avec les Max Planck Institute. Les chercheurs les plus prestigieux sont quasiment toujours des professeurs d'université.

³⁷ Pour la liste complète des douze hautes écoles universitaires et des deux autres institutions universitaires sur le site de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) : <https://www.swissuniversities.ch/fr/espace-des-hautes-ecoles/hautes-ecoles-suissees-reconnues/>, consulté le 7 mai 2017. Voir aussi la Partie 1 du Chapitre 1,

d'institutions. Au sujet de l'économie politique, celle-ci n'est pas enseignée en Suisse en dehors des universités. Pour l'enseignement de la gestion d'entreprise, il en va un peu différemment. Un *premier* lieu d'enseignement renvoie aux diverses hautes écoles de commerce/de gestion, publiques (*hautes écoles spécialisées* ou *HES*), mais qui se situent clairement dans une position hiérarchiquement inférieure par rapport aux universités, plus orientée vers le monde pratique. Celles-ci, créées depuis les années 1990 seulement, sont destinées à la formation professionnelle. Malgré une volonté d'académisation et de scientification de leur personnel au cours des dernières années, elles n'ont pas encore réussi à achever leur transformation en université, dans le but de concurrencer ces dernières sur le marché académique (la principale barrière venant de l'impossibilité pour les HES de décerner des doctorats, titre important dans ce contexte d'académisation, qui leur empêche donc de former elles-mêmes leur propre personnel académique, si on part du principe que le doctorat est un prérequis pour cela). De plus, la création récente de ces institutions ne permet pas de les considérer dans une temporalité longue, comme c'est le cas pour presque toutes les universités suisses (nées pour la plupart au cours du XIXe siècle ou au tournant du XXe). Ainsi, les professeurs de ces institutions se situent clairement à un niveau « inférieur » par rapport à leurs homonymes universitaires. En ce sens, nous ne les avons pas inclus. Un *second* lieu d'enseignement sont les *écoles de commerces et autres business schools privées*. Certaines peuvent être très prestigieuses, en Suisse et à l'international. En premier lieu, l'IMI de Genève, fondé en 1946 et l'IMEDE de Lausanne, fondé en 1957. Ces deux institutions fusionnent en 1990 pour devenir l'IMD (voir l'encadré à ce sujet dans le Chapitre 1 pour plus de détails). Ces institutions diffèrent de celles que nous considérons. En effet, elles dépendent exclusivement de financements privés, en particulier celui de grandes multinationales industrielles. Elles ont des relations avec, respectivement, l'Université de Genève et de Lausanne, notamment par le fait que certains des diplômés qu'elles délivrent sont co-signés par ces deux universités. Cependant, ni l'Etat, ni ces deux universités ne jouent de rôle dans leur fondation ou leur financement et aucune des deux n'a d'influence significative sur le champ académique suisse d'Après-guerre (David & Schaufelbuehl, 2015, pp. 77-78). En ce sens, nous n'avons pas inclus celles-ci non plus, puisque relevant de fonds privés, elles s'opposent au modèle (au moins semi-)public de l'université suisse, et ceci d'autant plus que leur personnel est en général constitué d'enseignants invités sur de plus ou moins courtes périodes et change beaucoup d'une année à l'autre. De plus, ces gens sont souvent peu intégrés dans le réseau des sciences économiques locales et ne peuvent pas être considérés comme faisant partie prenante du champ des sciences économiques suisses. Les effectifs des professeurs de sciences économiques des universités suisses sont dès lors les suivants (*Tableau 0.1*).

notamment, pour une présentation plus en détail des différentes universités suisses. Les HES et l'IMD que nous mentionnons dans ce paragraphe ne sont pas inclus dans ce groupe, c'est une des principales raisons pour lesquelles nous les avons écartés.

Tableau 0.1. Effectifs de professeurs de sciences économiques en Suisse aux cinq dates

	1910	1937	1957	1980	2000	Total
Economie	20	29	38	86	118	291
Gestion	5	20	27	75	143	270
Total	25	49	65	161	261	561
% total de prof.	4.35%	7.12%	7.10%	7.42%	9.83%	7.75%

Notes. Le même individu peut être présent sur deux dates ou occuper, à la même date, des fonctions de professeurs dans deux universités différentes. Ce tableau donne les effectifs de professeurs à la date, non pas le nombre d'individus total (qui est de 460 en tout). Sur tout le XXe siècle (1901-2000), 538 individus occupent un poste de professeur de sciences économiques. Ainsi, 78 professeurs (14% du total) seulement ne sont pas inclus dans ces cinq cohortes, ce qui donne une très bonne représentativité de la population de professeurs au cours du XXe siècle dans son entier.

Nous observons ici, premièrement, que les effectifs de professeurs de sciences économiques sont faibles par rapport aux autres professeurs en 1910, mais qu'en fin de période, ils ne constituent pas moins de presque 10% du contingent total. Ceci nous donne déjà un tout premier indice de la montée quantitative des sciences économiques dans le paysage académique suisse. De plus, le rapport très inégal entre l'économie et la gestion se renverse entre le début et la fin de la période, ce qui met en évidence la montée en puissance relative de la seconde au cours du siècle.

Ce rapport entre économie politique et gestion d'entreprise mène à se poser la question : pourquoi considérer ces deux domaines conjointement et pourquoi ne pas avoir réalisé cette thèse de doctorat sur l'un ou l'autre ? En effet, l'évolution historique de celles-ci en termes numériques est distincte et semble sujette à des dynamiques différentes. De plus, dans plusieurs champs nationaux, alors que l'économie politique se développe dans les universités, la gestion apparaît dans des institutions à vocation professionnalisante (voir : Le Van Lemesle, 2004, et Chessel & Pavis, 2001, sur la France ; Nützenadel, 2005, et Brockhoff, 2012, sur l'Allemagne ; Khurana, 2007, sur les Etats-Unis ; Fourcade-Gourinchas, 2001, 2002, Fourcade, 2009, sur la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ; etc.). Ainsi, que son émergence se réalise dans les écoles de commerce ou les écoles d'ingénieur françaises, les *Handelshochschule* allemandes ou *business schools* américaines (mais souvent, dans ce cas précis, rattachées formellement à des universités, bien qu'à vocation plus professionnalisante que d'autres domaines universitaires), notamment, la gestion d'entreprise semble être une discipline « pratique », axée sur des logiques professionnelles, alors que l'économie politique s'inscrit pleinement dans les institutions académiques, à savoir les universités françaises, allemandes, anglaises ou américaines. Nous avons pourtant choisi de considérer ces deux champs d'étude ensemble, et ceci pour les raisons suivantes.

En effet, la Suisse constitue, comme nous l'avons déjà souligné, un champ académique relativement restreint (douze universités en fin de siècle seulement, six en 1900, et huit en 1909, dont une école technique) et ces quelques universités constituent les seules institutions d'enseignement supérieur où l'économie politique et la gestion d'entreprise peuvent émerger. Pour ce qui est de la gestion d'entreprise, l'école de St-Gall est la seule école supérieure de commerce professionnalisante dans le paysage suisse. Toutefois, celle-ci, au début, a peu d'importance, puis, dans les années 1930, elle gagne le rang d'université. A cette seule exception près, la gestion d'entreprise émerge dans les mêmes institutions d'enseignement supérieur que l'économie politique en Suisse, institutions qui sont les universités. La gestion a,

dès le départ, une place dans le champ des universités publiques, ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres contextes nationaux. De plus, gestion et économie émergent dans les facultés de droit. Elles constituent donc, dans ce cadre des facultés juridiques, les deux facettes de l'enseignement de l'économie, dans son volet relatif aux politiques publiques et au secteur privé. De plus, la gestion reste, pendant longtemps affiliée à la société disciplinaire d'économie politique (la Société suisse de statistique et d'économie politique) et à sa revue (la *Revue suisse d'économie politique et de statistique*). Ces deux domaines fréquentent les mêmes « lieux » académiques et scientifiques, interagissent dans les mêmes facultés et sont parfois comptées ensemble dans les statistiques (par exemple les statistiques du nombre d'étudiants en Suisse). Nous avons donc, pour ces raisons, choisi de les traiter ensemble.

Toutefois, ceci ne veut pas dire qu'elles sont forcément toujours similaires et porteuses des mêmes intérêts. Au cours du siècle, la gestion se différencie de l'économie. Il convient également de signaler que la gestion est formée d'une multiplicité de sous-champs plus ou moins hétérogènes. Ainsi, à côté des approches privilégiant la comptabilité d'entreprise, basée sur des techniques arithmétiques relativement simple, viennent des domaines très formalisés, comme les sciences actuarielles ou les approches mathématiques de la finance, ou automatisées, comme l'*operations research* ou l'informatique de gestion, alors que d'autres approches, telles que la gestion des ressources humaines, la stratégie d'entreprise, le *management* ou le *marketing*, sont peu liées aux questions quantitatives (voir notamment : Pavis, 2008). En ce sens, nous allons, dans cette thèse, parler de sciences économiques, selon l'appellation en vigueur encore à l'heure actuelle en Suisse, mais tout en gardant en tête ces différences et en référant dans la mesure du possible aux spécificités de l'une et de l'autre tout au long du siècle. Dans le cadre de nos analyses quantitatives, à chaque fois que cela est possible, à savoir que nous disposons de l'information désagrégée entre la gestion et l'économie, nous différencierons ces deux sous-disciplines dans le but de montrer leurs particularités. Mentionnons également la différenciation de la finance comme sous-champ relativement autonome et dominant par rapport à l'économie politique et la gestion d'entreprise au cours des 10 à 20 dernières années. Comme nos analyses quantitatives s'arrêtent pour la cohorte de 2000, année où les chaires de finance sont encore peu nombreuses en Suisse, nous avons décidé de ne pas la distinguer des deux autres sous-disciplines et avons classé les professeurs qui l'enseignent dans l'un ou l'autre (classement relativement facile à cette époque où la distinction de la finance avec les autres sous-disciplines n'est pas encore claire). À l'heure actuelle, la distinction étant plus institutionnalisée (les chaires de professeurs de finance étant plus nombreuses et les universités ayant plus ou moins toutes un institut de banque ou de finance), cette distinction ferait plus de sens ; voir, pour plus d'informations à ce sujet l'*Encadré 1.5*.

Pour conclure cette partie, il convient de souligner que l'optique de cette thèse est relationnelle (Le Roux & Lebaron, 2015 ; Lebaron, 2015) ; elle pose donc pour objectif de comparer des groupes d'individus occupant des positions plus ou moins proches dans divers espaces sociaux et de les considérer en relation les uns par rapports aux autres. Alors que dans le Chapitre 1 (les sciences économiques dans le champ académique) et en partie dans le Chapitre 2 (les ressources hétéronomes des professeurs de sciences économiques par rapport à ceux d'autres disciplines), notre objectif est de mettre en relation les sciences économiques avec d'autres disciplines académiques, nous esquissons également une première comparaison entre l'économie politique et la gestion d'entreprise. Les chapitres suivants proposent dès lors d'affiner cette comparaison. Ainsi les divers types de carrières académiques et extra-académiques et le volume du capital social détenu (Chapitre 2), les carrières locales ou internationales et leur lien au volume de capital scientifique détenu (Chapitre 3) et, finalement,

la structure des oppositions entre capitaux, des positions et des prises de position au sein du champ disciplinaire (Chapitre 4) posent tous cette volonté de mettre en relation les professeurs de sciences économiques les uns par rapport aux autres. En ce sens, la dimension relationnelle, à comprendre dans l'interaction entre questionnements, théorie, méthodes et données, guidera nos analyses dans cette thèse, notamment par la distinction parfois opérée entre économie politique et gestion d'entreprise ou d'autres distinctions réalisées empiriquement par les méthodes d'analyses utilisées (analyse de séquences, analyse des correspondances multiples). Cette perspective nous permettra également de comparer différents groupes par l'intermédiaire de cas illustratifs³⁸.

2.3. Les indicateurs

Sur la base de notre échantillon, nous avons récolté toute une série d'*indicateurs* relatifs aux propriétés et profils sociologiques des professeurs, à comprendre comme la détention de tout autant de capitaux distinguant dans le champ académique et le champ des sciences économiques. Le *Tableau 0.2.* liste ceux-ci. Nous reviendrons plus en détail sur ces divers indicateurs lorsque nous les mobiliserons, au cours de nos parties analytiques. Ceux-ci seront analysés de manière quantitative, parfois par le biais de l'évolution au cours du siècle de simples pourcentages³⁹, parfois par d'autres méthodes plus sophistiquées comme l'analyse de séquences ou l'analyse des correspondances multiples (voir la partie suivante).

³⁸ L'un des membres du jury de cette thèse a, lors du colloque privé, émis quelques réserves sur notre utilisation de cas illustratifs par des profils « typiques » de professeurs de sciences économiques. Celui-ci nous conseillait dès lors d'utiliser plus de profils « atypiques », dans le but de comprendre le fonctionnement du groupe « par la marge », et de plus nous centrer sur les *losers*, les dominés, lorsque nous dispensons ces exemples. Nous avons pris en compte cette critique dans cette version de la thèse, notamment avec les exemples donnés dans la partie concernant les femmes et les origines sociales, en exemplifiant également par les dominés du champ. Nous soulignons toutefois que dans l'approche de la théorie des champs, un individu au profil « atypique » peut à la fois correspondre à un individu occupant une position « dominée », mais aussi à un individu occupant une position « dominante ». Dans cette perspective, un profil « atypique » correspond à un individu au profil statistiquement minoritaire, par exemple en détenant une combinaison de ressources rarement détenue par d'autres et qui le distinguent en cela des autres membres du groupe. Ainsi, par exemple, William Rappard, que nous utilisons dans plusieurs parties de cette thèse comme illustration, occupe certes une position « dominante » dans l'espace, mais est extrêmement isolé par rapport aux autres individus dans le champ (comme on peut le voir dans l'analyse des correspondances multiples spécifique pour l'année de 1957 ; voir Chapitre 4), ce qui fait de lui un cas illustratif tout à fait « atypique ».

³⁹ Lors du colloque privé, un autre membre du jury a fait un commentaire pertinent sur notre utilisation dans cette thèse de graphiques « en lignes » pour traiter l'évolution historique de pourcentages sur la base de nos cinq cohortes. En effet, les graphiques en lignes ont pour principal désavantage de donner l'impression d'une continuité linéaire d'une cohorte à l'autre, ce qui n'est manifestement pas le cas. Il nous a, à la place, proposé d'utiliser des graphiques « en colonnes » (*i.e.* des histogrammes), qui donnent une image beaucoup plus figée et « photographique » de la cohorte et résolvent ce problème de l'absence de développement linéaire entre les cohortes. En étant tout à fait d'accord avec la pertinence de cette remarque et le biais de lecture que peuvent occasionner de tels graphiques, nous avons tout de même choisi de conserver ces diagrammes en ligne. En effet, ils permettent au lecteur, tout en gardant cette critique en tête, d'avoir une lecture beaucoup plus immédiate des évolutions au cours du siècle que lors de la lecture d'histogrammes.

Tableau 0.2. Liste des indicateurs récoltés au sujet du profil des professeurs de sciences économiques

Dimensions	Indicateurs
Caractéristiques ascriptives	- Année de naissance et de décès - Sexe
Fonctions académiques	- Université(s) où l'individu exerce la position de professeur (ordinaire/extraordinaire) - Sous-discipline (économie ou gestion)
Formation	- Date d'obtention du doctorat - Lieu d'obtention du doctorat - Nom du directeur de thèse - Titre de la thèse
Étapes de carrière	- Année de début et fin de chaque étape de la carrière - Fonction occupée - Institution/organisation - Sphère d'activité (académique, politique, administrative, économique, etc.) - Pays
Capital académique (institutionnel)	- Recteur d'université - Doyen de faculté - Organisation académique: présidence du Conseil de fondation du FNS, Conseil national de la recherche du FNS, CSSI, CTI, comité de l'Association suisse des enseignant-e-s d'université, comité de l'une des quatre académies suisses des sciences (voir Chapitre 1)
Capital académique disciplinaire	- Membre du comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique (société disciplinaire)
Capital scientifique « national »	- Nombre de projets de recherche financés par le FNS - Montants de ces projets financés par le FNS
Capital scientifique « international »	- Nombre de citations des 10 publications les plus citées dans la base de données <i>Web of Science</i>
Capital de pouvoir économique ⁴⁰	- Président de la direction générale ou du conseil d'administration de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses - Membre du comité de l'une des principales associations économiques suisses - Membre du conseil d'administration de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses
Capital de pouvoir politique	- Membre du Conseil fédéral (gouvernement fédéral) - Membre du Parlement fédéral - Membre d'un exécutif cantonal
Capital de pouvoir administratif	- Directeur d'un office fédéral - Membre du directoire de la Banque Nationale Suisse - Membre d'une commission extra-parlementaire

⁴⁰ Nous faisons ici référence à un capital lié à un pouvoir économique dans le champ des sciences économiques, basé notamment sur une position dirigeante dans le champ des entreprises. Nous le différencions du « capital économique », opposé au capital culturel dans l'espace social chez Boudieu, tel que schématisé dans *La distinction* (1979), qui renvoie à des dynamiques non spécifiques à un seul champ, telles que le revenu, la fortune, etc. Toutefois, par commodité et par souci de lisibilité, nous ferons référence à celui-ci dans cette thèse en tant que « capital économique ». Il en va de même pour le « capital de pouvoir politique » et le « capital de pouvoir administratif », que nous considérerons, dans une formulation plus courte, comme « capital politique » et « capital administratif ».

Capital social ⁴¹	- Nombre de doctorants membres des élites suisses - Nombre de « frères et sœurs de thèse » (<i>i.e.</i> d'individus ayant le même directeur de thèse) membres des élites suisses
Capital cosmopolite et d'autochtonie	- Nationalité - Pays d'obtention du doctorat - Langue de la thèse de doctorat - Pays de la carrière
Prises de position scientifiques ⁴²	- Maîtrise des mathématiques et des statistiques - Domaine(s) de spécialisation (enseignement et recherche) - Discipline des collaborateurs scientifiques (dans les projets financés par le FNS)

Parmi tous ces indicateurs, une information des plus importantes en sociologie est manquante. Il s'agit de l'origine sociale des individus. Celle-ci nous aurait permis d'inscrire les individus dans un groupe social (une « classe » sociale, économique et culturelle). Nous aurions alors pu réfléchir sur la trajectoire sociale de ces professeurs (« ascendante » ou « descendante »), ainsi que sur leur habitus de « classe ». Nous souhaitons mesurer celle-ci par la profession des parents de ceux-ci (particulièrement de leur père). Malheureusement, pour une proportion trop importante de professeurs, surtout dans la période récente pour laquelle peu de sources documentent cette information (qui est aussi souvent encore sous le coup de la loi de protection des données personnelles), cette information est manquante et ne peut pas être traitée de manière statistique dans le cadre de cette thèse. Toutefois, ce manque est compensé par la quantité d'autres informations récoltées, leur qualité et leur diversité. De plus, nous proposerons tout de même dans le Chapitre 4 de cette thèse une interprétation de cette variable avec les données dont nous disposons à ce stade.

2.4. La récolte de données et les sources

Nous avons récolté ces indicateurs biographiques sur la base d'une série de *sources* documentant ces informations. Premièrement, nous avons utilisé toute une série de monographies historiques portant sur les diverses universités suisses, comportant généralement des fiches biographiques sur ces professeurs : Thommen (1914), Boner (1943), Bonjour (1960) et Kreis (1986) pour Bâle ; Scandola (1984a & 1984b) pour Berne ; Ruffieux (1991a, 1991b & 1991c) pour Fribourg ; Martin (1959), UniGe (1986) et Marcacci (1987) pour Genève ; Tissot (1996), Robert & Panese (2000), Kiener (2005) et Zeller & Liard (2005) pour Lausanne ; Jeanneret, Fasano, Scheurer *et al.* (1994) et Rebetez (2002) pour Neuchâtel ; Burmeister (1998) pour St-Gall ; Gagliardi, Naholz & Strohl (1938) et Stadler (1983) pour Zurich ; Guggenbühl (1955), Tobler (1980) & Gugerli, Speich & Kupper (2005) pour l'ETHZ ; Cosandey (1999) et Pont (2010) pour l'EPFL. Nous avons couplé ces sources avec

⁴¹ Encore une fois nous souhaitons distinguer le concept de « capital social » développé notamment dans Bourdieu (1980, 1986), de sa compréhension qui nous intéresse, qui fait référence à une ressource effective dans un champ particulier, mesurée par des réseaux de relations avec des individus qui « comptent ». Nous pourrions définir celui-ci comme un « capital social lié à divers groupes d'élites (académiques, économiques, politiques, administratives) ». Toutefois, dans une formulation plus synthétique, nous référerons à celui-ci en termes de « capital social », en gardant toutefois cette nuance en tête.

⁴² Au vu du peu d'engagement d'économistes et de gestionnaires dans des partis ou autres organisations politiques de manière générale, nous n'avons pas considéré, en revanche, les prises de position politiques de ces professeurs dans le cadre de nos analyses quantitatives. Toutefois, nous discuterons ces points de manière plus qualitative dans certaines parties de cette thèse.

divers documents consultés *via* les services d'archives des universités (rapports d'activités annuels, annuaires du personnel, programmes des cours, *etc.*). A côté de cela, quatre universités (Lausanne, Genève, Fribourg et l'ETHZ) disposaient de bases de données informatiques sur leurs professeurs auxquelles nous avons pu avoir accès. Nous avons également utilisé la version en ligne du *Dictionnaire historique de la Suisse*, Wikipedia ainsi que, ponctuellement, d'autres dictionnaires biographiques, comme par exemple le *Who is Who in Switzerland* ou la *Neue Deutsche Biographie*. Des sources journalistiques numérisées ont également été utilisées, telles que celles de la *Neue Zürcher Zeitung* (Zurich), de *L'Express* et *L'Impartial* (Neuchâtel), du *Journal de Genève* et de la *Gazette de Lausanne*. Celles-ci nous ont permis de récolter divers articles et autres nécrologies comportant des informations biographiques sur ces professeurs. Au sujet de présences dans les directions et les conseils d'administration d'entreprises, nous avons utilisé le site *Moneyhouse.ch*, qui centralise tous les registres du commerce cantonaux. Finalement, des recherches systématiques *via* Google, notamment pour avoir accès aux pages personnelles et CV en ligne de ces professeurs, ont été faites. La consultation des thèses de doctorat nous a également souvent fourni des informations biographiques.

Dans la mesure du possible, nous avons consulté toutes les *thèses* de doctorat des professeurs de notre échantillon. Nous nous sommes pour cela rendu dans (presque) toutes les bibliothèques universitaires suisses. Nous avons arrêté d'essayer de les consulter lorsque celles-ci n'étaient pas disponibles dans une bibliothèque suisse ou en ligne. De manière générale, ceci posait problème uniquement pour certaines thèses soutenues hors de Suisse. Lorsque nous cherchions des informations précises (l'utilisation de mathématiques et de statistiques dans la thèse, par exemple), et que nous n'avions pas accès à celle-ci, alors nous nous sommes tourné vers d'autres documents du même auteur. Les informations relatives au titre, date et lieu d'obtention de la thèse étaient disponibles dans les divers catalogues de bibliothèques suisses et internationales (ainsi que, parfois, la mention du directeur de la thèse). Le nom du directeur de thèse était presque toujours mentionné dans la thèse. Lorsque celui-ci ne l'était pas, nous l'avons retrouvé par d'autres façons. Nous avons, dans le même mouvement, récolté le nom du directeur de thèse de tous les autres membres des élites économiques, politiques, administratives et académiques de notre base qui avaient soutenu une thèse en sciences économiques en Suisse. Ainsi, en récoltant le directeur de thèse de tous ces individus, nous disposons d'informations sur les filiations de thèse de toutes les élites suisses ayant un doctorat en sciences économiques.

Au sujet des membres du comité de la *Société suisse de statistique et d'économie politique*, nous avons récolté ces informations dans la *Revue suisse de statistique et d'économie politique*, publiée par l'organisation. Nous avons ponctuellement récolté d'autres données dans des publications d'organisations, telles que, par exemple, les membres de la commission extra-parlementaire la *Commission de recherches économiques/Commission pour les questions conjoncturelles* dans l'*Annuaire fédéral*, publié par la Confédération annuellement.

Au sujet des *projets financés par le FNS*, nous avons récolté les informations relatives à tous les projets de recherche de ces professeurs, en particulier le montant obtenu en francs suisses et le nom des co-requérants de ces projets. De la création du FNS en 1952 à 1975, nous avons obtenu ces informations dans les rapports d'activité annuels du FNS. Après 1975, nous les avons récoltées *via* la base du FNS en ligne P3 (pour « Projets, Personnes, Publications ») que nous avons obtenue en format Excel. Finalement, nous avons fait des recherches dans la base de données de citations *Web of Science* et avons compté, pour chacun de ces professeurs, le nombre de citations de leurs dix publications les plus citées.

3. Méthodes

Deux méthodes d'analyse sont particulièrement utiles pour faire le lien avec la théorie mobilisée et les indicateurs développés sur notre sujet d'étude. La première, l'analyse de séquences, nous permet de considérer les carrières des individus en question comme des accumulations et des conversions de ressources, que celles-ci soient académiques, économiques, administratives et politiques (Chapitre 2) ou internationales *vs.* nationales (Chapitre 3). La seconde, l'analyse des correspondances multiples, nous permet de considérer la structure du champ des sciences économiques en tant qu'espace structuré de positions et de prises de positions, ceci en mettant en avant les oppositions liées aux divers capitaux détenus.

3.1. L'analyse de séquences

L'analyse de séquences consiste en l'étude statistique de comparaison de séquences chronologiques d'états qui permet de classer celles-ci en fonction de leurs similitudes et de leurs différences (Gauthier, Bühlmann & Blanchard, 2014, p. 1)⁴³. Pour cela, l'analyse de séquences procède par la technique de l'*optimal matching*, c'est-à-dire en mesurant le degré de similarité de séquences⁴⁴ prises deux à deux. Une unité de temps⁴⁵ est attribuée à chaque état⁴⁶ qui compose la séquence. Dès lors est créé une distance métrique qui attribue des coûts en fonction du nombre d'opérations nécessaires pour transformer une séquence en une autre, ceci sur la base de trois types d'opérations : l'insertion (un état est inséré dans la séquence), la suppression (un état est supprimé dans la séquence) et la substitution (un état est substitué par un autre) (Dlouhy & Biemann, 2015, p. 164 ; Bühlmann, 2010, p. 201). Plus les coûts pour transformer la séquence A en séquence B seront élevés, plus celles-ci seront différentes l'une de l'autre. Chaque opération peut être associée à un coût spécifique qui peut être unitaire, fondé sur la théorie ou de manière empirique en fonction des données (Gauthier, Bühlmann & Blanchard, 2014, pp. 5-6). Nous avons réalisé nos analyses à partir du package TraMineR du logiciel R (voir : Gabadinho, Ritschard, Studer & Müller, 2008).

En vue d'observer des similitudes entre séquences et de créer des typologies au sein de celles-ci, l'analyse en *clusters* est un outil qui se révèle des plus utiles. Celle-ci consiste à calculer les dissimilarités entre séquences, puis à regrouper les séquences similaires en types les plus homogènes possibles et les plus différents les uns des autres. Le *clustering* hiérarchique permet ainsi, via une procédure de regroupements hiérarchiques ascendants, d'obtenir, pour un nombre *n* de types défini à l'avance, les *n clusters* regroupant les séquences les plus similaires entre elles et les plus différentes les uns des autres (Studer, 2012). Plusieurs algorithmes peuvent être retenus pour procéder au *clustering* avec des résultats potentiellement différents. Toutefois, le consensus en analyses de séquences est plus ou moins unanime autour de l'algorithme de Ward, qui permet de déboucher sur des *clusters* de tailles plus ou moins similaires, mais toutefois homogènes (Blanchard, Dudouet & Vion, 2015, p.

⁴³ Elle se base sur les travaux précurseurs d'Andrew Abbott (Abbott & Hrycak, 1990 ; Abbott, 1992 ; Abbott & DeViney, 1992 ; Abbott, 1995 ; Abbott, 2001b). Voir, également : Aisenbray (2000) ; Aisenbray & Fasang (2010) ; Robette (2011) ; Blanchard, Bühlmann & Gauthier (2014) ; Cornwell (2015) ; Dlouhy & Biemann (2015).

⁴⁴ En l'occurrence, ici, biographiques ; mais, cette technique est importée directement de la génétique travaillant sur des séquences d'ADN.

⁴⁵ Dans ce travail, l'unité de temps en question sera l'âge et, donc, un seul état sera attribué par année.

⁴⁶ Dans le Chapitre 2, les états correspondront à une position professionnelle occupée dans la sphère académique, politique, administrative ou économique. Dans le Chapitre 3, les états correspondront à une position occupée dans un pays ou une région particulière (par exemple en Suisse, aux Etats-Unis, etc.).

90). Ensuite, il convient de sélectionner le nombre de groupes que l'on va retenir pour l'analyse. Cette procédure peut être réalisée de manière inductive ou, alors, pour des résultats statistiquement plus robustes, certains tests existent dans le but d'obtenir la meilleure partition possible (voir : Studer, 2012). Nous utiliserons ici ces tests pour calculer le nombre optimal de *clusters*, principalement l'*Average Silhouette Width* (ASW). Nous utiliserons le *clustering* dans le cadre du Chapitre 2 spécifiquement.

Nous allons par ailleurs dans ce travail procéder à des analyses de la turbulence, qui consiste en une mesure de la complexité d'une séquence. La turbulence mesure (1) le nombre de sous-séquences (c'est-à-dire composées du même état) distinctes qui composent une séquence et (2) la variance dans le temps passé dans chacun des états successifs (Gabadinho, Ritschard, Studer & Müller, 2008, p. 85 ; Widmer & Ritschard, 2009, p. 31)⁴⁷. Dans le cadre de nos analyses, plus spécifiquement, nous utiliserons la turbulence dans le Chapitre 3 et considérerons celle-ci comme la turbulence selon un critère « géographique ». La turbulence d'une séquence sera un bon indicateur d'internationalité : en effet, une turbulence élevée impliquera de plus nombreux passages par différents pays au cours de la séquence de carrière, alors qu'une turbulence plus faible renverra à une carrière plus « nationale ». Il est ensuite possible d'obtenir une moyenne de la turbulence des différentes séquences pour procéder à une analyse au niveau agrégé (par exemple obtenir des moyennes par cohortes permettra de mettre en avant l'évolution de la turbulence des carrières au cours du temps).

3.2. L'analyse des correspondances multiples

L'analyse des correspondances (aussi « analyse factorielle des correspondances », en tant qu'elle découle de la famille des analyses factorielles) a été initiée dans les années 1960 par Jean-Paul Benzécri, statisticien français. Celle-ci tournait autour de trois idées-clés. Premièrement, partant d'un tableau croisé entre deux variables catégorielles, les éléments des deux entrées du tableau étaient modélisés dans un espace géométrique, par deux nuages de points, un nuage des individus et un nuage des diverses modalités de chacune des deux variables. Deuxièmement, la méthode formelle était basée sur la théorie mathématique de l'algèbre linéaire. Troisièmement, cette méthode venait avec une philosophie de l'« induction », dans laquelle la modélisation devait suivre la logique des données et se centrer avant tout sur la description de celles-ci (Le Roux & Rouanet, 2010, pp. 1-2 ; Le Roux & Lebaron, 2015, pp. 5-11).

L'analyse des correspondances multiples (ACM) fonctionne dans cette même logique, mais en mettant ensemble une pluralité de variables et en résumant donc par là une multitude de tableaux croisés. Celle-ci est (généralement) représentée par un ou plusieurs graphiques, représentant les nuages des modalités et des individus. La logique de formation de ces

⁴⁷ Widmer & Ritschard (2009, p. 31) préfèrent la mesure de l'entropie à celle de la turbulence, qui est une mesure de la diversité à l'intérieur des séquences. Une entropie de 0 renverra à une séquence composée exclusivement d'un seul état, alors qu'une entropie plus élevée renverra à une séquence composée de plusieurs états différents. Contrairement à la turbulence, cette mesure ne prend pas en compte l'ordre des états. Ainsi une première séquence AAABBBBC et une seconde ABCABAB (où A, B et C renvoient à différents états) auront une entropie strictement égale. Or, si nous prenons l'exemple de l'internationalité, outre le fait de mettre en avant que les deux individus passent trois ans dans le pays (ou la région) A, trois ans dans le B et un an dans le C, il est aussi important de souligner que le premier individu ne réalise que deux passages inter-nationaux dans sa carrière, alors que le second en réalise six. Nous préférons ainsi la mesure de la turbulence à celle de l'entropie, en raison de l'analyse plus en profondeur que celle-ci permet. Toutefois, ces deux mesures sont la plupart du temps corrélées (Gabadinho, Ritschard, Studer & Müller, 2008, pp.77-78, 88).

graphiques est la suivante : tendanciellement, les modalités que l'on retrouve souvent chez les mêmes individus sont représentées par des points proches sur le graphique, alors que les modalités que peu d'individus ont en commun sont éloignées sur le graphique ; de la même manière, les individus avec beaucoup de modalités en commun seront tendanciellement représentés par des points plus proches sur le graphique que ceux avec peu de modalités en commun (Lemerrier & Zalc, 2008, p. 61). Ainsi, dans l'ACM, sont modélisées des oppositions entre variables dans une logique d'axes (ou facteurs). Une mesure de l'inertie, c'est-à-dire de l'information totale prise en compte par chaque axe, est donnée par le taux de variance expliquée, sous forme de pourcentages, mais aussi par la valeur propre (ou *eigenvalue*) de chaque axe. Parce que les taux de variance des premiers axes sont généralement relativement faibles, Benzécri propose de recalculer ceux-ci en taux modifiés, pour mieux apprécier l'importance des premiers axes. Ces indicateurs permettront de déterminer le nombre d'axes à retenir pour l'analyse (Lemerrier & Zalc, 2008, p. 63 ; Lebaron, 2006a, p. 82 ; Le Roux & Rouanet, 2010, pp. 27-40). Les axes seront représentés dans les graphiques par paires de deux.

Dans ce cadre, on choisira parmi deux types de variables : premièrement, les variables actives, qui contribueront à la formation des axes d'opposition et à la distance entre les variables et entre les individus ; deuxièmement, les variables supplémentaires qui ne joueront aucun rôle dans celle-ci, mais qui seront néanmoins projetées dans l'espace et se situeront par rapport aux axes et aux variables actives (Lemerrier & Zalc, 2008, p. 65). Cette séparation entre deux types de variables peut être utile pour séparer des phénomènes supposés explicatifs par rapport à des phénomènes à expliquer : par exemple, des positions d'individus dans un espace social donné (actives) et leurs prises de position (supplémentaires). Chaque variable active et chaque modalité d'une variable active vont contribuer à raison d'un certain pourcentage à la variance de chaque axe (Le Roux & Rouanet, 2010, pp. 22, 40). Par convention, on considérera une variable comme contributive à un axe donné lorsque ce pourcentage dépasse la contribution moyenne des variables ($=100/\text{nombre total de variables}$). De même, on considérera une modalité comme contributive à un axe lorsqu'elle dépasse la contribution moyenne des modalités ($=100/\text{nombre total de modalités}$) (Le Roux & Rouanet, 2010, p. 52). Ainsi par exemple, si nous avons 10 variable et 30 modalités, seront considérées comme contributives celles qui dépassent le nombre de, respectivement, 10 ($=100/10$) et 3.33 ($=100/30$). Enfin, il convient de remarquer qu'il est possible d'écarter certaines modalités d'une variable active, soit parce qu'elles sont trop peu représentées (les modalités représentant moins de 5% du total des individus contribuent généralement trop lourdement à la formation des axes), soit parce qu'elles renvoient à des données manquantes ou encore à une autre dimension que ce que la variable cherche à mesurer. Ainsi, l'ACM spécifique, variante de l'ACM, ignorera certaines modalités, définies à l'avance, dans le calcul des distances entre individus et traitera ces dernières comme des modalités « passives » (Le Roux & Rouanet, 2010, pp. 61-64). Nous avons réalisé nos analyses avec le logiciel SPAD v.7, développé par la firme française Coheris⁴⁸.

⁴⁸ Dans une perspective bourdieusienne, il est également intéressant de combiner l'ACM avec d'autres méthodes. Ainsi, par exemple, il est pertinent de projeter des indicateurs d'analyse de réseaux, qui correspondront à une mesure de capital social ou des réseaux d'interactions entre individus (Bühlmann, David & Mach, 2012a ; De Nooy, 2003 ; Denord, 2015). Ainsi, les indicateurs de capital social que nous allons projeter correspondent à ce type de variables. De plus, les questions relatives à l'interdisciplinarité (traitée dans le Chapitre 4), proviennent également de données d'analyses de réseaux. Les visualisations des analyses de réseaux auxquelles nous avons procédé ne constituant pas en elles-mêmes un apport réel, nous les avons laissés tomber dans le cadre de cette thèse.

CHAPITRE 1. AFFIRMATION DES SCIENCES ECONOMIQUES DANS LE CHAMP ACADEMIQUE SUISSE

En 1948, dans un « Rapport sur les besoins des disciplines économiques » adressé au rectorat, les deux professeurs de l'Université de Lausanne Henri Borle⁴⁹ et Firmin Oulès⁵⁰ statuaient sur le retard du développement des sciences économiques dans leur université :

« Autrefois, la culture universitaire, au sens étymologique du terme, reposait sur l'enseignement général de la philosophie. De nos jours, étant donné le primat toujours grandissant de l'économique dans la vie sociale et politique, l'économie politique doit remplir le rôle qu'a joué la philosophie, si l'on veut que les études universitaires réalisent une certaine unité et une vue synthétique de l'aspect le plus important des choses et du monde universitaire – unité et élargissement d'horizon qui leur font tant défaut aujourd'hui. Ce besoin de compréhension large est particulièrement indispensable à la Suisse étant donné sa situation spéciale et l'orientation de son industrie et de son commerce dépendant en grande partie de l'étranger. C'est la culture économique qui peut incontestablement le mieux corriger les abus d'une spécialisation à courte vue. Et voilà pourquoi il est urgent aujourd'hui de commencer à développer l'enseignement des sciences économiques au niveau universitaire si l'on veut que les intérêts qui s'interfèrent, se pénètrent et se conditionnent de plus en plus puissent mieux se comprendre et s'entendre (...)» (cité in Schorderet, 1997, p. 116).

Les deux professeurs insistent ainsi sur le fait que la dimension économique englobe toutes les sphères de la société et que l'enseignement de l'économie se doit d'être développé dans le but de bénéficier à la collectivité tout entière. Dans le cadre de ce rapport, ils demandent donc au rectorat plus de moyens financiers, notamment pour dynamiser la recherche et pour engager plus de personnel, de surcroît mieux formé que les générations précédentes et maîtrisant les langues étrangères. Cette requête, certes réalisée par des individus intéressés et pris, comme leurs autres collègues professeurs, dans la logique et l'*illusio* d'un « jeu disciplinaire », a toutefois la vertu de mettre au jour un développement encore incomplet des sciences économiques dans les universités suisses à cette époque. Cette incomplétude se manifeste autant en termes de personnel, de ressources institutionnelles et disciplinaires que d'investissement scientifique dans la recherche, qui font des sciences économiques une entité encore peu développée dans l'espace des disciplines.

Presque 70 ans séparent cette requête de l'écriture de cette thèse de doctorat. Aujourd'hui, c'est un constat différent qui peut être fait en Suisse : en effet, les sciences économiques disposent d'une (voire même de plusieurs) société(s) disciplinaire(s) influente(s), de plusieurs revues scientifiques, de programmes d'enseignements structurés dans toutes les universités suisses, de diplômes avancés (*masters*, doctorats), de facultés et autres institutions académiques, ainsi que de nombreux financements scientifiques. Ce constat est parallèle à celui fait dans plusieurs autres pays (voir Fourcade, 2009). Cet essor est révélateur d'une assise institutionnelle importante de la discipline dans le champ académique, s'accompagnant parfois d'une concentration de certaines ressources effectives plus importantes que pour

⁴⁹ Professeur en 1933-1958 d'institutions économiques et d'économie nationale (Robert & Panese, 2000, p. 138).

⁵⁰ Professeur en 1939-1974 d'économie politique et financière, d'histoire des doctrines économiques et de statistique (Robert & Panese, 2000, p. 932).

d'autres disciplines. Ainsi, sous certains aspects, les sciences économiques se retrouvent en position relativement « dominante » par rapport à d'autres disciplines.

L'interrogation principale de ce chapitre sera dès lors de se demander comment les sciences économiques sont passées d'une position marginale dans l'espace académique à une position qui lui est relativement favorable, notamment par l'essor institutionnel qu'elles ont connu. Cette interrogation se situe ainsi dans le questionnement de cette thèse relatif aux modalités de l'affirmation des sciences économiques. L'histoire interne de l'économie politique et de la gestion d'entreprise en Suisse a déjà été esquissée par des historiens (voir : Jost, 1997 ; Burren & Jurt, 2004 ; Jurt, 2007 ; Burren, 2007, 2010). Ce matériau historique nous a été très utile pour comprendre les grandes évolutions des sciences économiques en Suisse. Ici nous prolongeons la réflexion initiée par ces chercheurs, en ajoutant à ces écrits, basés sur la récolte et l'analyse de sources historiques, la systématique d'une récolte de données de type prosopographique, pour pouvoir traiter ces informations de manière quantitative. Nous replaçons cette histoire disciplinaire dans une perspective de la théorie des champs, en nous demandant comment, sur le temps long, un groupe d'individus promoteurs d'un habitus disciplinaire (Bourdieu, 2001, pp. 86-87 ; Heilbron & Gingras, 2015, p. 8), formant un champ scientifique, dominé à la base, a pu agir sur la structure du champ, ou au moins du sous-champ des sciences humaines et sociales⁵¹, et connaître un essor, non seulement numérique, mais aussi en termes des ressources agrégées de chacun des individus du groupe, pour pouvoir s'affirmer disciplinairement (et se créer un espace disciplinaire plus ou moins autonome) et institutionnellement dans le champ académique. Nous considérons également cet espace des sciences économiques dans sa complexité, formé de plusieurs sous-champs, notamment les deux principaux, à savoir celui de l'économie politique et celui de la gestion d'entreprise. Pour synthétiser ces différents éléments, nos questions de recherche seront les suivantes.

- 1) De quelle manière s'est réalisé l'essor numérique des sciences économiques par rapport aux autres sciences humaines et sociales ?
- 2) Comment les sciences économiques se sont-elles affirmées institutionnellement dans le champ académique en termes de chaires professorales, de diplômes, de sections, de facultés et de ressources institutionnelles ?
- 3) De quelle manière les sciences économiques se sont-elles autonomisées et affirmées disciplinairement par divers canaux, notamment la création d'associations et de revues disciplinaires, mais aussi d'une formalisation mathématique croissante et de ressources scientifiques ?
- 4) Comment s'est structurée la différenciation disciplinaire des sciences économiques, notamment avec le renforcement de la gestion d'entreprise par rapport à l'économie politique ?

Ces quatre questions de recherche constituent les quatre dimensions principales (affirmations numérique, institutionnelle et disciplinaire ainsi que différenciation interne) de l'essor de la discipline en Suisse. Nous consacrons à chacune de ces dimensions une partie empirique.

⁵¹ Il est pertinent de considérer, premièrement, les sciences humaines et sociales (y-compris et surtout le droit) dans cette perspective. En effet, les sciences économiques naissent et se développent à leur contact, principalement dans le cadre des facultés de droit. Ces disciplines constituent donc pendant longtemps leurs principaux « compétiteurs ».

Avant cela, nous présentons les indicateurs qui permettent de mesurer ces quatre dimensions. Egalement, le champ académique suisse, de par sa spécificité, caractérisée par l'éclatement de sa structure (universités se situant dans une logique premièrement cantonale, malgré une relative unification nationale dans la seconde moitié du XXe siècle ; séparation linguistique ; logique d'autonomisation par rapport aux pouvoirs politiques ; différenciation disciplinaire, notamment par la création de sociétés et d'associations), demande à être objectivé, dans le but de pouvoir situer ensuite (dans le cadre de ce chapitre et des prochains) les sciences économiques dans cet espace institutionnel. Nous posons ainsi le contexte du champ académique suisse, en insistant sur son histoire et sa structure institutionnelle, avant de nous centrer sur les indicateurs et les quatre parties empiriques.

1. Histoire et structure institutionnelle du champ académique suisse

Pour replacer les sciences économiques dans le champ académique suisse, il convient de poser quelques jalons historiques et institutionnels⁵². En particulier, deux mouvements sont à l'œuvre au cours du XXe siècle. Premièrement, les universités suisses reposent (excepté pour les deux écoles polytechniques), sur des bases cantonales. Cette décentralisation du système d'éducation supérieur suisse perdure encore à l'époque actuelle. Deuxièmement, un mouvement contraire, de tentative de nationalisation, de la politique scientifique notamment, est également à l'œuvre depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces deux dynamiques opposées ne sont pas sans créer des tensions, qui font toute la spécificité du champ académique suisse. Ainsi, c'est en développant les questions historiques relatives à l'émergence des universités suisses, tout comme à la création d'organisations académiques à l'échelon national, que nous traçons le cadre dans lequel ont évolué les sciences économiques en Suisse depuis le XIXe siècle. Des perspectives contextuelles comparatives plus larges avec d'autres systèmes d'éducation supérieure viennent également agrémente cette partie historique sur la Suisse.

1.1. La naissance et l'affirmation des universités suisses

Sur beaucoup de points, le système d'éducation supérieure en Suisse se rapproche du modèle germanique de l'université (le modèle « humboldtien » et « libéral », pronant la « liberté » d'apprendre, d'enseigner, la liberté du chercheur et de l'étudiant ; Charle & Verger, 2007 [1994] p. 66). En effet, il est décentralisé et ne forme pas système. Chaque établissement relève d'un canton (*i.e.* un « Etat » de la Confédération suisse) indépendant en matière d'éducation (excepté pour les deux écoles techniques fédérales). De plus, les autorités cantonales ont le pouvoir d'intervenir directement dans la gestion des universités, ce qui fait que celles-ci sont directement affectées par les changements politiques locaux. Finalement, les villes universitaires étant proches les unes des autres et le réseau universitaire relativement dense compte tenu de la population suisse, des étudiants d'autres cantons peuvent facilement aller suivre des cours dans celles-ci (Charle, 2004, p. 68 ; Charle & Verger, 2007 [1994] pp. 109-110). Ainsi, le modèle d'enseignement en Suisse se rapproche des autres pays qui ont adopté le modèle germanique, tels que, par exemple, l'Autriche, la Russie ou encore les pays nordiques (Klinge, 2004, p. 135) et s'oppose par là au modèle français, plus centralisé, organisé et vertical (Rüegg, 2004, pp. 4-5). Ainsi, les universités suisses naissent tout d'abord dans les centres urbains et protestants et se rapprochent, de ce point de vue également, du modèle allemand. Chaque université est indépendante de l'autre, et les *campus* se situent tout

⁵² Cette partie contextuelle nous sera utile pour ce chapitre, mais également pour les suivants.

d'abord au cœur de la ville. Par conséquent, les universités ont une forte assise locale et participent activement à la vie politique, économique et sociale de la ville et du canton auxquelles elles sont affiliées. Il convient également de signaler que, contrairement à la France, où les universités se situent dans une position dominée par rapport aux grandes écoles, les universités suisses constituent, dès leur création au XIXe siècle et encore à l'heure actuelle, les institutions situées le plus « haut » dans la hiérarchie de l'enseignement supérieur. Les universités suisses sont formées par l'agrégation de plusieurs entités relativement indépendantes en leur sein, les facultés. Celles-ci s'organisent souvent sur le modèle médiéval des « quatre » facultés, médecine, théologie, droit et « arts » libéraux (sciences humaines et sciences exactes et naturelles), à leur fondation.

Ainsi, au XIXe siècle, la Suisse connaît une expérience de rénovation universitaire (Charle & Verger, 2007 [1994] p. 109). Avant cette époque, il n'existe, à une seule exception près (l'Université de Bâle, fondée en 1460), pas d'université en Suisse. Les institutions d'enseignement supérieur qui précèdent les universités (les académies) avaient été fondées sur une base confessionnelle dans les villes protestantes suisses. En effet, à Zurich, Genève, Berne et Lausanne, celles-ci correspondent à des facultés de théologie protestante qui mettent l'accent sur les langues anciennes. En 1833, l'Université de Zurich est créée et en 1834, celle de Berne. Toutes deux normalisent la carrière académique : introduction de la position de privat-docent (titre accordé à l'enseignant titulaire d'une habilitation professorale, diplôme permettant de prétendre à être par la suite nommé professeur) et des deux statuts de professeurs ordinaire et extraordinaire, sur le modèle allemand. L'idée d'une université fédérale est récurrente à cette époque, mais ne sera jamais mise en œuvre. En revanche, les autorités fédérales s'accordent sur la création d'une école technique, dédiée à la formation des ingénieurs, l'*Eidgenössische Technische Hochschule Zürich* (ETHZ), en 1855. Celle-ci n'a toutefois pas le statut universitaire avant 1908, date à laquelle elle peut décerner des doctorats (Brändli, 2014).

En Suisse romande, les universités apparaissent plus tard : 1873 à Genève, 1889 à Fribourg et 1890 à Lausanne (Brändli, 2014). L'Université de Fribourg est une université bilingue (allemand et français), qui a la particularité d'être de confession catholique (elle succède à la faculté de théologie de la ville). Pendant longtemps, elle est la seule université de confession non protestante du pays. Elle puise le recrutement de ses professeurs dans toute l'Europe catholique et sera, pendant longtemps, l'université la plus internationale de Suisse (Hauser, 2014). En 1898, est créée la Haute école de commerce (*Handelshochschule St.Gallen* ; HSG, renommée Université de St-Gall en 1995) ; celle-ci devient pleinement une université en 1938, en obtenant le droit de délivrer des doctorats. En 1909 est créée l'Université de Neuchâtel. En 1969, l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne quitte cette institution et devient, sous l'autorité de la Confédération suisse, la seconde école technique, l'Ecole polytechnique de Lausanne (EPFL). En 1996, sera créée la première institution universitaire italophone du pays, l'Université de la Suisse italienne (USI) et, en 1999, sera créée une seconde université catholique, l'Université de Lucerne, portant finalement les effectifs des institutions universitaires suisses à douze (Brändli, 2014).

Ainsi, comme nous l'avons souligné, le système universitaire suisse est fragmenté linguistiquement⁵³. De plus, le rapport de force est légèrement en faveur des institutions

⁵³ A l'heure actuelle, on compte six institutions germanophones : Zurich, Bâle, Berne, St-Gall, Lucerne et l'ETHZ (l'ETHZ abandonne son bilinguisme dans la foulée de la création de l'EPFL en 1969) ; quatre francophones : Lausanne, Genève, Neuchâtel et l'EPFL ; une italophone : l'USI ; une bilingue, français et allemand : Fribourg.

francophones. En effet, au début du XXe siècle, la Suisse alémanique et la Suisse romande comptent chacune trois institutions universitaires (Bâle, Berne et Zurich ; Lausanne, Genève et Neuchâtel), plus deux institutions bilingues, l'Université de Fribourg et l'ETHZ, alors que la population romande ne compte qu'entre un tiers et un quart de la population suisse totale. Cette fragmentation linguistique implique une sorte de « bipartition » du pays du point de vue de l'enseignement supérieur, faisant que chacune des deux principales régions linguistiques a tendance à « regarder » en direction de la nation linguistiquement proche (Allemagne et France, respectivement ; Charle & Verger, 2007 [1994] p. 110), et a relativement beaucoup d'échanges avec celle-ci (importation de personnel étranger, formation de personnel local, importation de « styles » scientifiques...).

De plus, comme relevé auparavant, les institutions d'enseignement supérieur dépendent à la fois des autorités et des financements fédéraux (pour les écoles polytechniques) et cantonaux (pour les universités). Chaque institution universitaire, avec son autorité publique spécifique, règle les questions spécifiques aux statuts académiques, salaires et autres règles de recrutement (Fumasoli & Goastellec, 2014, p. 72 ; 2015, p. 149) ; ainsi, de la même manière qu'en Allemagne, les universités dépendent largement des *Länder*. Dès lors, la politique scientifique et universitaire à l'échelle nationale a une influence relativement limitée, contrairement au champ académique français, par exemple. La tendance en fin de siècle est à l'autonomisation des universités cantonales par rapport au centre fédéral, mais également des pouvoirs politiques cantonaux (Brändle, 2014). Par conséquent les instances dirigeantes des universités, principalement les recteurs (qui constituent la position exécutive située hiérarchiquement le plus haut dans l'université), voient leur pouvoir de décision s'accroître, ainsi que la durée de leur mandat (en début de siècle réglé à un ou deux ans, avec un tournus parmi les professeurs) s'allonger. Ces fonctions se sont également professionnalisées à l'heure actuelle, avec des individus dont la carrière s'orient spécifiquement dans la gestion des universités.

Dans les universités suisses, le principal personnel enseignant au XIXe-début du XXe siècle sont les professeurs. Ceux-ci siègent dans des chaires universitaires. Les chaires sont des structures pyramidales liées à un sujet particulier et réunissant, en fonction des moyens de l'université et de la faculté dans laquelle elles sont inscrites, du personnel d'enseignement. A la tête de la chaire siège normalement un professeur ordinaire (*Ordinarius*), et en dessous de lui éventuellement un ou plusieurs professeurs extraordinaires (qui, comme il l'a été énoncé auparavant, sont parfois professeurs à temps partiel), privat-docents et assistants, détenteurs d'un doctorat ou en train de réaliser celui-ci. Cette organisation mène à une autonomie assez importante des chaires et à une structure hiérarchique avec, à sa tête, le professeur ordinaire, titulaire de la chaire, qui fait figure d'autorité scientifique (toutefois, dans la période récente, il arrive que des professeurs extraordinaires ou des professeurs assistants soient eux aussi titulaires d'une chaire ; d'autres universités ont fait peu à peu disparaître la fonction de professeur extraordinaire, supprimant dans une certaine mesure, cette hiérarchie formelle entre les professeurs ; d'autres universités encore, comme l'Université de Lausanne, ont très récemment supprimé la logique de chaire, réunissant son personnel dans des entités infra-facultaires, instituts, sections ou laboratoires). Dans le cadre de leur chaire, les enseignants dispensent un ou plusieurs cours. Ils sont également libres de produire de l'écrit et faire de la recherche à côté de cet enseignement.

Au sujet de leur recrutement, les professeurs doivent en principe être titulaires d'un doctorat (bien que, suivant les disciplines, ce ne soit pas toujours le cas). En Suisse alémanique, les professeurs doivent être titulaires d'une habilitation professorale (à savoir avoir réalisé une

seconde thèse, similaire à la thèse de doctorat, et, par là, avoir obtenu le titre de privat-docent), ce qui est similaire au modèle germanique, en vigueur encore à l'heure actuelle et Allemagne et en Autriche, par exemple. En Suisse romande, il n'existe pas d'exigence similaire, le doctorat étant le seul prérequis. Ainsi, ce modèle diffère de la logique française des doctorats d'Etat et des habilitations à diriger des recherches. Egalement, cette logique limite la mobilité de la Suisse romande vers la Suisse alémanique, puisque les Romands non titulaires d'une habilitation ne peuvent en principe pas prétendre à un poste de professeur dans la partie germanophone de la Suisse (comme énoncé auparavant, de nouveaux règlements ont été mis en place récemment pour accepter certains professeurs sans habilitation en Suisse alémanique). Au XIXe siècle et au début du XXe, les professeurs sont souvent recrutés parmi les familles patriciennes des villes universitaires. Toutefois, l'on commence également à cette époque à engager des étrangers, parfois exilés politiques issus d'autres pays européens (Charle, 2004, p. 69).

Les professeurs d'université en Suisse sont depuis longtemps internationalisés. En 1915 déjà, 27% des professeurs suisses sont d'origine étrangère. En particulier, la Suisse profite de l'« avance » académique de l'Allemagne pour importer du personnel de ce pays. Les liens avec l'Allemagne sont ainsi depuis longtemps importants (Busino, Hofer & Miéville, 1991, p. 211). En même temps, beaucoup de Suisses vont eux aussi se former en Allemagne, avant de rentrer avec des ressources acquises chez ce grand voisin pour travailler en Suisse. Egalement, les Français représentent le deuxième groupe d'étrangers parmi les professeurs suisses, ceci aussi dans la période récente (Busino, Hofer & Miéville, 1991). Récemment les liens, notamment par les formations et les séjours de recherche, vers les pays anglo-saxons, en particulier les Etats-Unis, deviennent également plus importants (Rossier, Beetschen, Mach & Bühlmann, 2015, p. 133).

Les sciences économiques suisses, on le verra plus tard, sont elles aussi internationalisées (particulièrement internationalisées même ; voir Chapitre 3) en début et en fin de siècle. Les liens avec l'Allemagne, et dans une certaine mesure avec la France en début de siècle sont forts, alors que le pays commence à s'ouvrir aux Etats-Unis par des séjours passés sur place, notamment. Ce processus est à mettre en parallèle avec d'autres pays. Ainsi, déjà dans les années 1920-1930, certains économistes allemands voyagent aux Etats-Unis pour leurs études ou alors étant financés par une bourse de recherche de la Fondation Rockefeller. Après la Seconde guerre mondiale, ces échanges vont se renforcer. Des économistes reviennent alors en Allemagne de l'Ouest, dès les années 1950, avec de nouvelles méthodes et de nouveaux objets thématiques. De plus, des économistes immigrés à l'époque du nazisme aux Etats-Unis reviennent s'installer après la guerre (Nützenadel, 2005, p. 61). Dans une perspective similaire, en France, des économistes et des gestionnaires d'entreprise suivent la même trajectoire historiquement. Ainsi, par exemple, depuis les années 1960 des centaines d'étudiants français en gestion d'entreprise sont envoyés aux Etats-Unis pour des formations complémentaires. Leur retour en France, notamment, facilitera et accélérera la transformation des écoles supérieures de commerce en *management schools* (Blanchard, 2009).

Au sujet des modalités des procédures de nomination des professeurs, celles-ci varient et relèvent d'instances différentes d'une université à l'autre. Il semble toutefois qu'historiquement deux types de recrutement de professeurs soient courants : les procédures d'« appel » et de « concours ». La première consiste à solliciter directement et personnellement un savant reconnu alors que la seconde renvoie à un concours « ouvert » communiqué par la presse lors d'un appel à candidatures, celles-ci étant ensuite évaluées par un jury nommé par le gouvernement cantonal. Suite au concours, la nomination du professeur

incombe en dernière instance à l'exécutif cantonal, en fonction du rapport que lui aura rendu le jury (Zeller & Liard, 2005, pp. 90-91). Alors qu'au début du XXe siècle l'appel, fonctionnant par une cooptation non « démocratique » à une position de professeur, semble valorisé, le concours n'étant usé qu'en dernière instance lorsque qu'il n'y a pas d'accord sur le nom de la personne qui sera apte à pouvoir le poste (ou tout simplement que personne n'est proposé) par la suite, l'appel disparaît peu à peu. De même, au début, ce sont les pouvoirs politiques qui en dernière instance décident de la nomination, dans la période récente, avec l'autonomisation des pouvoirs académiques, ces nominations se réalisent quasiment exclusivement à l'interne des universités et sont de moins en moins à charges des instances politiques cantonales, par le même processus d'autonomisation des universités souligné auparavant.

Au sujet des étudiants, ceux-ci sont déjà nombreux au prorata de la population du pays, au début du XXe siècle (plus de 8000 étudiants en 1900), ceci notamment parce que la Suisse, pays relativement « libéral », accueille bon nombre d'étudiants étrangers, ainsi que des femmes, exclues des universités dans d'autres pays (avant 1914, elles forment un cinquième de la population d'étudiants du pays ; Charle & Verger, 2007 [1994] p. 110). Après la Seconde Guerre mondiale, la population d'étudiants va croître de manière exponentielle (elle est multipliée par 7 entre 1960 et 2010 ; Jost, 2015, p. 120). Ainsi, les étudiants sont environ 61'000 en 1980, 86'000 en 1990, 97'000 en 2000, 131'000 en 2010 et 149'000 en 2016 (OFS, étudiants, 2016). Concernant les admissions, contrairement aux traditions égalitaires des pays nordiques tels que la Suède, où les frais d'admission sont gratuits, en Suisse les études sont payantes ; en 2013, ces frais sont ainsi compris entre 830 et 3300 euros par année (certaines universités font payer plus cher les étudiants étrangers ; ainsi leurs frais d'inscriptions pourront monter jusqu'à 6600 euros). Et il est possible que ces frais augmentent au cours des prochaines années (Jost, 2015, p. 128). A l'heure actuelle, le prérequis pour entrer à l'université est d'obtenir une maturité (certificat de fin d'études secondaires – équivalent du baccalauréat français ou de l'*Abitur* allemande – délivré par les autorités cantonales ; en effet, en Suisse, ce sont les cantons qui ont l'autorité en termes éducatifs, le pays compte ainsi autant de systèmes scolaires que de cantons, à savoir 26).

Dans les années 2000, les universités suisses ont connu toute une série de réformes, dans le but de s'accorder avec les critères européens (suite à la ratification des accords de Bologne) et ont, de ce point de vue, tout de même connu un certain processus de standardisation (avec l'introduction progressive des diplômes de *Bachelor* ou de *Master*, par exemple ; Fumasoli & Goastellec, 2015 ; Schultheis, Roca i Escoda & Cousin, 2008; Jost, 2015). Cette logique est tributaire de l'instigation par les autorités des universités de logiques de *new public management* (nouvelle gestion publique), qui restructurent la gestion des universités suisses selon des logiques d'efficacité économique et de « marchandisation » des études, qui ont pour conséquences, notamment, de répartir le budget des universités de manière fonctionnelle et « utilitaire », des contrôles bureaucratiques accrus, la mise en place d'enseignements adaptés au marché du travail, ou encore l'augmentation continue des frais d'inscription (Jost, 2015, pp. 125-129 ; Gorga & Leresche, 2015, p. 2 ; Goastellec & Benninghoff, 2011).

1.2. L'émergence d'organisations académiques nationales

Dans les années 1940, émerge une volonté de mettre en place une politique scientifique coordonnant, au niveau fédéral, la recherche scientifique, qui jusque là concernait très peu la Confédération (à l'exception du financement de l'école technique fédérale). Durant cette

période, le souci vient premièrement de coordonner l'énergie atomique au niveau fédéral, mais aussi de prendre en charge la question des usages de la science dans les relations internationales (Joye-Cagnard, 2010). Ainsi, cette politique qui relevait à l'époque des cantons, fait se créer toute une série d'institutions mettant en place des instruments de financement, de promotion et d'encouragement de la science, ainsi que des organisations se chargeant de coordonner les intérêts des diverses disciplines académiques⁵⁴.

Tout d'abord, naissent plusieurs *académies des sciences*. Celles-ci sont des organisations faîtières qui coordonnent les associations et sociétés disciplinaires ainsi que les sociétés des sciences cantonales (Sitter-Liver, 2002a). Il existe à l'heure actuelle quatre académies, divisées en quatre domaines « disciplinaires » au sens le plus large du terme. L'*Académie des sciences naturelles* (ASSN), la plus ancienne de ces quatre organisations, est créée en 1815. Elle regroupe bon nombre de sociétés de sciences naturelles ainsi que, au début, de sciences médicales (Sitter-Liver, 2012a). L'*Académie des sciences médicales* (ASSM) est créée en 1943 sur le même principe, dans le but d'encourager la recherche et la relève en médecine, ainsi que de conseiller les praticiens (Sitter-Liver, 2002b). L'*Académie suisse des sciences humaines et sociales* (ASSH) est fondée en 1946, ceci dans une volonté d'un dialogue entre les sciences humaines et les pouvoirs politiques fédéraux (Sitter-Liver, 2012b)⁵⁵. Finalement, plus tard, en 1981, sera créée la dernière organisation faîtière, l'*Académie des sciences techniques* (ASST ; Sitter-Liver, 2012c).

Ces organisations faîtières sont le lieu de débats concernant l'actualité et l'avenir de la science, ceci en l'absence d'une plateforme de discussion qui feraient se réunir politiques et académiciens au niveau fédéral. Une autre organisation, plus ancienne, sert également, dans les années 1940, de lieu de rencontre entre académiciens. Il s'agit de l'*Association nationale des universitaires suisses* (NVSH ; dès 1951 *Association suisse des professeurs d'université – APU*). Des membres de l'administration fédérale participent régulièrement à ses assemblées et même, parfois, des membres du gouvernement fédéral. Elle est fréquemment consultée par les pouvoirs politiques lorsqu'il s'agit de politique scientifique (Fleury & Joye-Cagnard, 2002 ; Joye-Cagnard, 2002).

A la même époque est fondée la première instance de l'administration fédérale de financement de la recherche, la Commission pour l'encouragement des recherches scientifiques (CERS) en 1944, rebaptisée par la suite *Commission pour la technologie et l'innovation* (CTI). Celle-ci est créée dans l'intention de lier progrès scientifique et économique et jouera un grand rôle dans le financement de l'énergie atomique. Dans les années 1940 et 1950, ce sont majoritairement les sciences naturelles, techniques et la médecine qui sont financées par cet organe (Joye-Cagnard, 2010 ; CTI, 2016 ; Fleury & Joye-Cagnard, 2002, pp. 71-79 ; Benninghoff & Leresche, 2003, pp. 24-27).

Dans les années 1950, la volonté de financement de la science se matérialise à grande échelle avec la création du *Fonds National Suisse de la recherche scientifique* (FNS). Celui-ci est créé en 1952 dans le but de financer la recherche de manière centralisée, en soutenant les

⁵⁴ Il convient de signaler que d'appartenir aux instances dirigeantes de ces institutions équivaut, dans la seconde moitié du siècle, à la détention d'un grand volume de prestige dans le champ académique (mais aussi en dehors, puisque ces dirigeants sont constamment en relation avec les acteurs économiques et politiques, qui les financent et avec qui ils négocient), ainsi qu'un important pouvoir de décision dans la conduite des politiques de la science au niveau national.

⁵⁵ Comme nous le verrons plus tard les sciences économiques ayant très tôt leur société disciplinaire, l'engagement de ces dernières dans l'ASSH, à laquelle elles sont affiliées, est minoritaire.

chercheurs et les projets de recherche et constitue la plus importante instance publique de financement. Il est formé de plusieurs organes exécutifs, principalement le *Conseil de fondation*, composé de scientifiques, de politiciens et de représentants des milieux économiques, et le *Conseil national de la recherche*, son organe exécutif, comptant initialement 11 membres, issus de domaines scientifiques divers (il en compte 100 à l'heure actuelle) et ayant pour tâche d'évaluer l'ensemble des requêtes qui lui sont adressées. Dès 1965, trois divisions sont créées (sciences sociales et humaines ; mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur ; biologie et médecine), puis une quatrième en 1975 (division pour les programmes nationaux de recherche ; PNR), qui sont des programmes plus appliqués, répondant à une demande politique (Fleury & Joye-Cagnard, 2002 ; Benninghoff, 2004 ; Joye-Cagnard, 2010 ; Bolzern, 2012). Dans les années 1990, le FNS se dote de nouveaux instruments, les « pôles de recherche nationaux » (PRN), consistant en des sommes se montant à plusieurs millions de francs suisses pour chaque projet, dans le but de dynamiser des domaines de recherche dans quatre espaces : les sciences de la vie ; les sciences humaines et sociales ; le développement durable et l'environnement ; les technologies de l'information et de la communication (Benninghoff & Leresche, 2003, pp. 93-95).

La dernière organisation de promotion de la science au niveau fédéral est créée en 1965 : il s'agit du *Conseil suisse de la science* (CSS), plus tard en 2000 *Conseil suisse de la science et de la technologie* (CSST), puis *Conseil suisse de la science et de l'innovation* (CSSI). Cette organisation est créée pour que le gouvernement fédéral ait un organe consultatif permanent pour les questions relatives aux universités et à la recherche scientifique. Ce conseil comptait tout d'abord treize membres (vingt, puis vingt-quatre par la suite). Cet organisme joua notamment un rôle clé dans la fédéralisation de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, devenue EPFL en 1969 (Pfaff, 2012 ; Benninghoff & Leresche, 2003, pp. 43-45). Dès les années 1990, cet organisation se transforme d'un organisme politique en une instance plus scientifique, fonctionnant comme un vrai *think tank*. Dès 2000, il compte entre dix et quinze membres (Benninghoff & Leresche, 2003, pp. 105-111).

2. Indicateurs et stratégie

Le cadre institutionnel et historique dans lequel a eu lieu l'affirmation académique des sciences économiques ayant été posé, il faut dès lors énumérer les indicateurs des quatre dimensions de cet essor : affirmation numérique, institutionnelle et disciplinaire et différenciation disciplinaire. Ce chapitre consiste en une sociohistoire de la discipline, en insistant tout aussi bien sur son développement quantitatif que sur un récit plus qualitatif et détaillé de certains éléments qui nous ont semblé important.

Dans le cadre de la partie portant sur l'*essor numérique* des sciences économiques, nous nous focalisons sur deux indicateurs, révélateurs d'une montée quantitative de la discipline dans le champ académique : 1) le *nombre d'étudiants* inscrits dans une formation de sciences économiques par rapport aux autres disciplines de sciences humaines et sociales et 2) le *nombre de professeurs* des universités suisses avec une chaire en sciences économiques.

Dans un deuxième temps, pour traiter de l'*affirmation institutionnelle* de la discipline, nous nous penchons sur divers indicateurs, révélateurs d'une assise dans le champ universitaire. Ainsi, nous nous centrons sur la création de *chaires*, de *diplômes*, de *sections/instituts* et de *facultés*. Dans le même temps, nous investiguons l'acquisition d'une forme particulière de *capital académique/institutionnel*, à savoir la proportion de professeurs de sciences

économiques occupant la fonction de *recteur* dans une université suisse comparé aux autres disciplines.

Troisièmement, au sujet de l'*affirmation disciplinaire*, nous prenons en compte la création d'*associations et de revues disciplinaires* comme autant de marqueurs de l'autonomisation des sciences économiques. Nous regardons également l'évolution dans le temps de l'usage de méthodes et techniques, ceci dans le but de mettre en avant l'augmentation du « droit d'entrée » mathématique et statistique en sciences économiques et, donc, le processus d'autonomisation disciplinaire dont il découle. Pour cela, nous avons consulté la (ou, le cas échéant, les) thèse(s) de doctorat des professeurs de nos cinq cohortes ou, si la thèse n'était pas disponible en Suisse ou que le professeur n'était pas détenteur d'un doctorat, une/des autre(s) publication(s) représentative(s), ceci dans le but de savoir si les professeurs utilisaient de manière significative de la formalisation mathématique et des techniques statistiques dans leurs écrits. Finalement, nous nous centrons sur l'évolution d'une forme de *capital scientifique* particulière, à savoir le *montant alloué* et le *nombre de projets de recherche financés par le FNS* aux sciences économiques.

Finalement, nous analysons de manière similaire les modalités mentionnées jusqu'ici, mais relatives à la *différenciation de la gestion d'entreprise par rapport à l'économie politique* : création d'une *école commerciale*, de *chaires* et d'instituts, *etc.*

Dans le but de traiter de ces éléments, nous nous centrons sur le paysage universitaire et académique suisse dans une perspective historique et institutionnelle, en nous basant sur diverses sources. Nous prenons en considération pour certains indicateurs nos cinq cohortes de professeurs, mais, dans l'idée de remonter à la création des universités modernes, dans le courant du XIXe siècle, nous avons également identifié les noms des professeurs enseignant les sciences économiques avant 1901. Nous avons récolté quelques informations basiques à leur sujet, telles que leurs dates de naissance et de décès, leur nationalité, le début et la fin de leur mandat de professeur et la discipline de leur chaire (voir *Annexe 1.2.*).

3. L'affirmation numérique des sciences économiques

Il s'agit ici tout d'abord de dresser un panorama global et institutionnel de l'affirmation des sciences économiques dans les universités suisses au cours du XXe siècle, dans le but de montrer quelle est la proportion de cet essor sur la base de deux indicateurs : le nombre d'étudiants inscrits dans cette discipline et le nombre de professeurs.

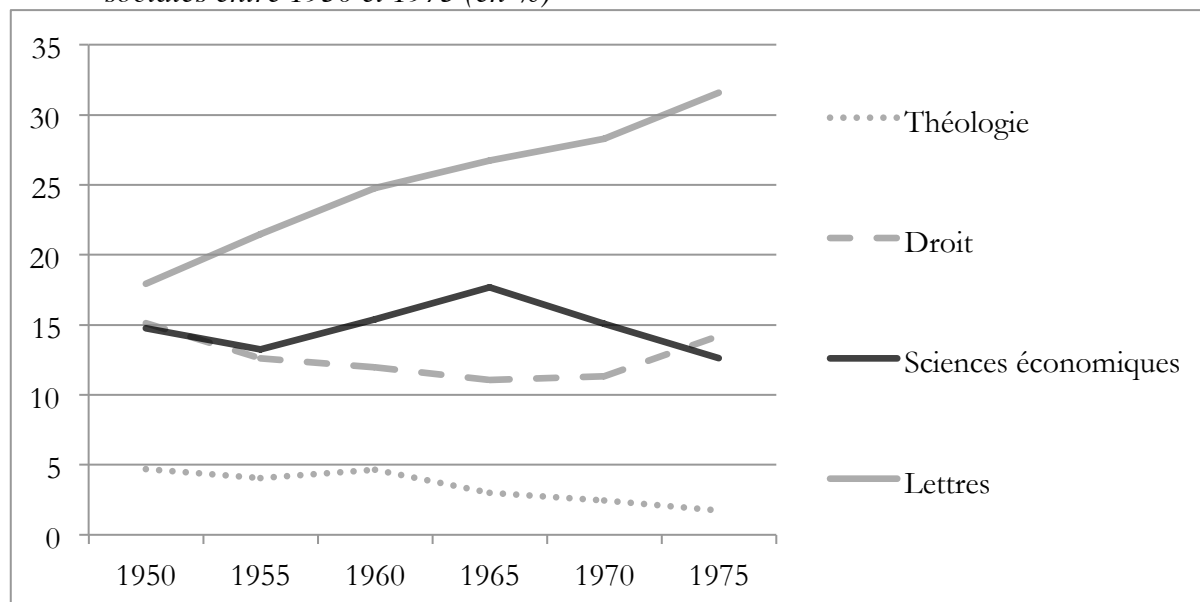
3.1. Augmentation relative de la population estudiantine

La première dimension de l'affirmation numérique des sciences économiques en Suisse renvoie au nombre d'étudiants suivant une formation en sciences économiques depuis les années 1950 jusqu'à aujourd'hui. Nous observons une certaine stabilité durant la première période, puis une montée relative des étudiants en sciences économiques, et ceci jusque dans les années 1990. Dès lors, celles-ci constituent l'une des plus importantes disciplines des sciences humaines et sociales en termes de nombre d'étudiants⁵⁶. Il convient toutefois de

⁵⁶ En *Annexe 1.3.*, nous mettons en avant les mêmes données sous forme de nombres absolus. Ceux-ci montrent la croissance exponentielle des étudiants en facultés des lettres après 1950, puis la croissance soutenue des

signaler que le fait d'avoir plus d'étudiants que les autres disciplines n'est pas lié à une dominance dans le champ académique. En effet, certaines disciplines réduisent volontairement leur nombre d'étudiants comme premier processus de sélection. Les disciplines qui fonctionnent de cette manière sont souvent celles qui sont liées par ailleurs à une profession libérale. Ainsi, en médecine, et dans une certaine mesure en droit, les universités suisses ont pendant longtemps appliqué des logiques de *numerus clausus* dans le but de limiter l'accès à une population trop nombreuse d'étudiants. Ces disciplines mondaines, malgré un nombre d'étudiants limité, ont tout de même un poids important dans le champ académique. Le nombre d'étudiants, sans montrer une dominance de la discipline, qui pourra être mise en avant par d'autres indicateurs, a toutefois l'avantage d'être dans une certaine mesure le reflet de la « demande » de la part des étudiants et, donc, de mettre en avant une certaine visibilité de la discipline dans le champ académique. Des données différenciées nous obligent à montrer ces résultats en deux tableaux distincts, en nous centrant sur la période 1950-1975 à partir de données sur les inscrits dans les *facultés* de six universités (*Graphique 1.1.*), puis sur toute la population étudiante classée par discipline dès 1980 (*Graphique 1.2.*).

Graphique 1.1. Proportions des étudiants par faculté de sciences humaines et sociales entre 1950 et 1975 (en %)

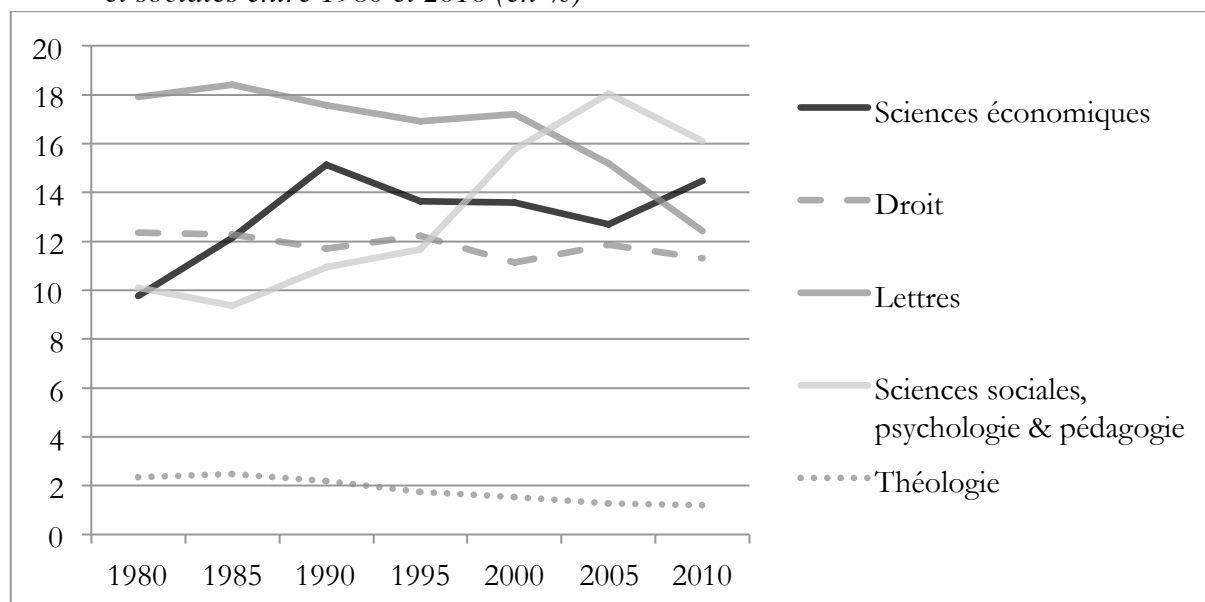


Notes: source: Ritzmann-Blickenstorfer, 1996, pp. 1171-1185. Les données de ce type n'existent pas avant 1950. Universités incluses : Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich. Le nombre d'étudiants est donné par faculté, non par discipline, ce qui exclut d'office les sciences sociales n'ayant pas de faculté propre à cette époque. Les sciences économiques, qui n'ont pas encore de faculté, sont tout de même différenciées du droit (ou des lettres). L'Université de Bâle ne distinguant pas dans ses statistiques les sciences économiques et les lettres, nous n'avons pas intégré celle-ci. De la même manière, aucune information n'est donnée au sujet des sciences humaines dans les polytechniques. Enfin, pour la Haute école de St-Gall, il n'y a pas de distinction entre disciplines ou facultés. Nous avons donc écarté celle-ci, malgré le biais que ce choix occasionne au comptage des sciences économiques.

étudiants de sciences économiques et de sciences sociales dès les années 1980. Le biais de l'absence de données avant 1950 et de la présence de données exclusivement sur les facultés avant 1980 nous empêche malheureusement d'obtenir un *ratio* de la proportion d'étudiants par professeurs sur l'entier de la période. Nous avons donc abandonné l'idée de présenter celui-ci dans un graphique.

Ce premier indicateur ne montre pas une montée spectaculaire des sciences économiques durant la seconde moitié du XXe siècle. Durant la période 1950-1975, nous observons, en milieu de siècle, que les sciences économiques se situent à un niveau semblable à celui du droit au début, puis, dès la moitié des années 1950, les sciences économiques commencent à progresser, tout en étant à nouveau dépassées par le droit dans les années 1970. Les facultés de lettres, quant à elles, sont loin devant en termes de nombre d'étudiants, sur toute la période. Il convient, pour cette première période, de retenir que les sciences économiques se situent au même niveau que le droit. Or (comme nous le verrons plus loin), celles-ci émergent et évoluent tout d'abord dans les facultés de droit. Nous pouvons imaginer que le fait d'avoir autant d'étudiants que la discipline dominante de la faculté à cette époque pousse les sciences économiques à une volonté d'autonomisation institutionnelle et, donc, à la création de leurs propres facultés. Soulignons également que ces chiffres n'incluent pas la Haute école de St-Gall, qui pourrait tendanciellement faire pencher la balance en faveur des sciences économiques, cette haute école étant premièrement centrée sur la gestion d'entreprise (voir plus bas).

Graphique 1.2. Proportions des étudiants par discipline des sciences humaines et sociales entre 1980 et 2010 (en %)



Notes: source: OFS, étudiants, 2016.

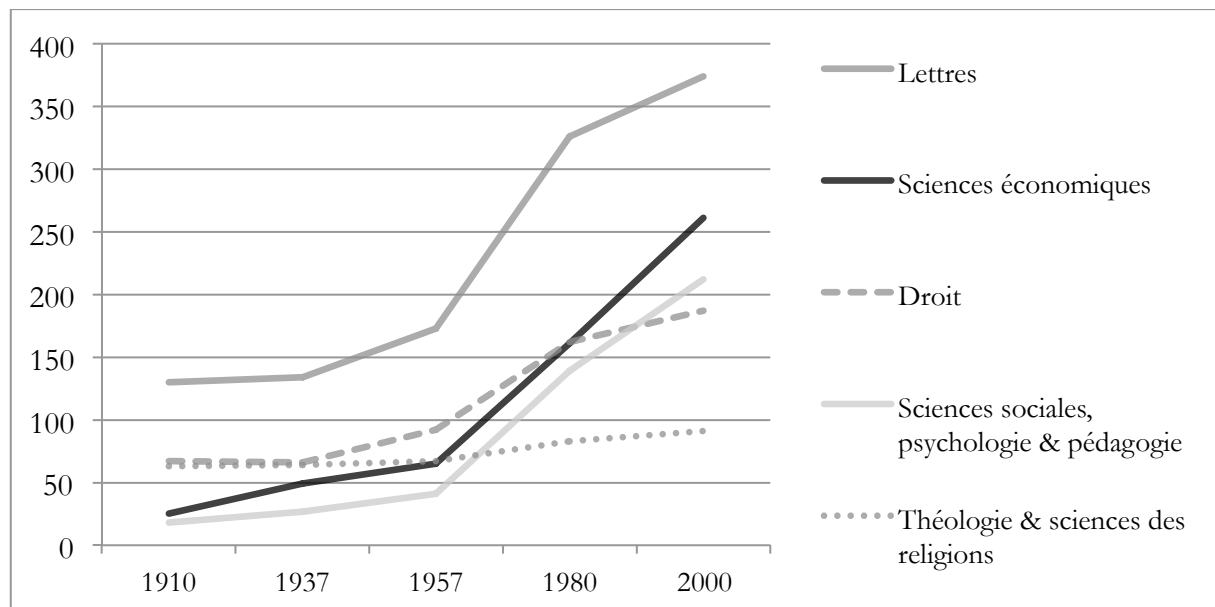
Au vu des données plus désagrégées dès 1980 (proprement disciplinaires et non plus facultaires cette fois), nous pouvons observer une *montée relative* des sciences économiques dans les années 1980, celles-ci dépassant définitivement le droit (qui reste stable à cette période) dès 1985, mais étant rattrapées par les sciences sociales (qui passent en dix ans de 12% à 18% du total des effectifs des étudiants) dès la fin des années 1990 et, enfin, à la fin des années 2000, dépassant les lettres, qui chutent en termes d'étudiants à cette époque. Ainsi, les sciences économiques constituent la seconde discipline des sciences humaines et sociales à la fin de la période (elle était la quatrième en 1980). Toutefois, gardons à l'esprit que cet essor numérique est tout relatif (de 10% à 14%). Il est toutefois vrai qu'à cette époque, dans les universités suisses, on ne peut que difficilement nier l'importance des sciences économiques (avec près d'un septième des effectifs totaux). Sans mettre en avant une dominance des sciences économiques par rapport aux autres disciplines, ce succès leur permet d'avoir une

visibilité importante. Dans la continuité de ces résultats, il convient de voir comment ces chiffres se répercutent sur le nombre de professeurs.

3.2. La croissance absolue et relative des professeurs

Le nombre de professeurs occupant une chaire universitaire dans une discipline est censé, tout du moins idéalement, refléter la proportion d'étudiants engagés dans une formation dans ladite discipline. En réalité, ce nombre est un bon révélateur des rapports de force entre disciplines au sein des universités et du pouvoir qu'une discipline particulière détient relativement aux autres en vue de la possibilité d'allouer plus de ressources en termes de personnel pour elle-même. Ainsi, traitons des nombres absolus (*Graphique 1.3.*) et relatifs (*Graphique 1.4.*) des professeurs de sciences humaines et sociales à nos cinq cohortes, avec toujours dans l'idée de voir comment les professeurs de sciences économiques se profilent par rapport aux autres professeurs.

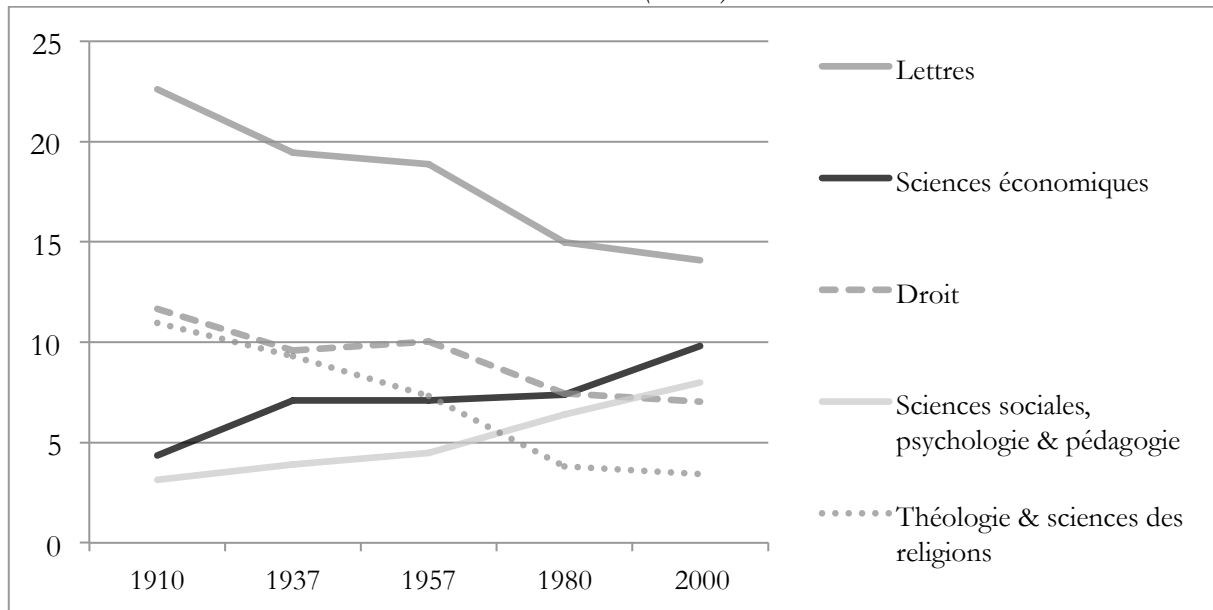
Graphique 1.3. Nombres de professeurs d'université par discipline des sciences humaines et sociales aux 5 dates



Notes : source : Base des élites suisses. Les effectifs totaux sur l'entier des professeurs du champ académique suisse (médecine, sciences exactes, naturelles et techniques comprises) sont les suivants : 575 professeurs en 1910, 689 en 1937, 916 en 1957, 2176 en 1980 et 2657 en 2000.

Nous observons ici que les sciences économiques connaissent entre 1910 et 1957 une période de croissance modérée, suivie d'une croissance beaucoup plus importante entre 1957 et 2000. Elles dépassent les effectifs de la théologie après 1957 et ceux du droit après 1980. Dans la période récente, en termes d'effectifs, elles sont deuxièmes derrière les lettres, tout en ayant eu une croissance plus importante que ces dernières. A noter également que les sciences sociales ont une croissance similaire en termes d'effectifs par rapport à l'économie.

Graphique 1.4. Proportions de professeurs d'université par discipline des sciences humaines et sociales aux 5 dates (en %)



Notes : source : Base des élites suisses. Les effectifs totaux sur l'entier des professeurs du champ académique suisse (médecine, sciences exactes, naturelles et techniques comprises) sont les suivants : 575 professeurs en 1910, 689 en 1937, 916 en 1957, 2176 en 1980 et 2657 en 2000.

En termes relatifs, les sciences économiques passent de 4% des effectifs en 1910 à 7% en 1937, puis restent stables jusqu'en 1980, pour finalement atteindre 10% en 2000. En 1957 elles dépassent la théologie qui chute drastiquement, et le droit en 1980, qui, après une période stable au début du siècle, chute également depuis l'Entre-deux-Guerres. Les sciences sociales croissent depuis les années 1950. Les lettres, très hautes au début, ne font par contre que de chuter tout au long du siècle. L'écart entre les lettres et les sciences économiques n'est plus, en 2000, que de 4 points (contre 19 au début). Il faut tout de même prendre en considération que les lettres regroupent plusieurs sous-disciplines hétérogènes (les diverses études littéraires et linguistiques, les sciences historiques, la philosophie, etc.).

Ainsi, il est intéressant de constater que les sciences économiques connaissent une croissance en termes d'effectifs des professeurs, relative, après 1910 et à nouveau après 1980, et absolue, après 1910, mais de manière accélérée après 1957. Ceci témoigne d'un rapport de force qui leur est de plus en plus favorable par rapport aux autres sciences humaines et sociales. Cette montée précède ainsi l'essor étudiantin relatif des années 1980 et donne un premier indice sur le fait que la discipline augmente en termes de nombre de chaires professorales non pas à prime abord suite à une demande face à une augmentation du nombre d'étudiants. C'est plutôt l'inverse qui se passe en réalité. Dès lors, les sources de cette augmentation sont à trouver ailleurs, principalement dans l'acquisition d'une légitimité à la fois institutionnelle au sein des universités suisses, mais aussi disciplinaire.

4. Facultés, chaires et pouvoir institutionnel

L'assise institutionnelle d'une discipline académique est importante, parce que, premièrement, elle donne une visibilité et une légitimité à celle-ci alors que d'autres sont reléguées au second

rang et, deuxièmement, parce qu'en ayant la possibilité d'obtenir infrastructures et positions institutionnelles, les tenants d'une discipline suffisamment établie peuvent accéder aux instances de décision et, ainsi, exercer un pouvoir certain dans les universités, ce qui leur permet éventuellement d'agir en faveur des intérêts de leur discipline. Nous statuons donc sur l'assise institutionnelle des sciences économiques et des professeurs de cette discipline dans le cadre des universités suisses, par rapport aux autres disciplines qui évoluent dans les mêmes facultés. Nous insistons pour cela sur l'institutionnalisation progressive de celles-ci et l'exercice d'une domination de plus en plus importante sur les autres disciplines de son entourage. On peut considérer l'institutionnalisation (d'une discipline) comme le processus de transformations sociales par lequel celle-ci est érigée en institution, c'est-à-dire acquiert une reconnaissance institutionnelle (Boure, 2005). Nous nous demandons ainsi quelles formes et quelle temporalité prend ce processus d'institutionnalisation. Pour le mesurer, nous insistons sur divers indicateurs, à savoir l'apparition de chaires professorales, de diplômes, de sections, puis de facultés, et sur les ressources de ces professeurs du côté du pôle mondain du champ académique, en particulier les positions de recteur d'université. La temporalité de ce processus commence dans les universités (et autres institutions d'enseignement supérieur) suisses au début du XIXe siècle. Ce sera donc le point de départ de cette histoire institutionnelle, marquée par l'apparition des premières chaires en économie.

4.1. Les premières chaires et l'influence étrangère

Dès le XVIe siècle, les établissements d'enseignement supérieur fondés dans les villes réformées suisses se nomment « académies ». Au XIXe siècle, ces dernières changent de structures pour se conformer à un nouveau modèle d'université qui laisse plus de place à la recherche et à l'expérimentation (Marcacci, 2011). Dès cette « refondation » des académies suisses en université, des facultés de droit sont présentes (Freymond, à paraître). Le droit est dès le départ une discipline disposant de ses propres facultés, séparées des autres disciplines académiques dominantes de l'époque, que sont notamment la médecine et la théologie, elles aussi institutionnalisées en facultés autonomes. A quelques exceptions près, les sciences économiques se sont développées dans les facultés de droit, en ayant tout d'abord le rôle de disciplines subordonnées à l'enseignement juridique⁵⁷.

Avec les premières universités suisses de Bâle, Berne et Zurich⁵⁸, dans la première moitié du XIXe siècle, l'enseignement académique ne s'ouvre que lentement aux sciences économiques (à cette époque-là, c'est l'économie politique – *Nationalökonomie* ou *Volkswirtschaftslehre* – qui est quasiment exclusivement enseignée) (Jost, 1997, p. 96). En Suisse romande (où les institutions d'enseignement supérieur n'ont pas encore connu la réforme inspirée du modèle

⁵⁷ A titre de comparaison, il est intéressant de noter un mouvement similaire pour le cas français. L'économie politique connaît une quête de légitimité depuis la fin du XIXe siècle dans les facultés de droit. Cette discipline est « dominée », subordonnée à l'enseignement du droit. Mais, par la suite, des stratégies d'affirmation seront mises en place. En 1896 on peut désormais obtenir un doctorat et une agrégation dans cette discipline, ce qui lui offre de la visibilité en même temps qu'un recrutement spécifique. De plus, elle obtient une légitimité scientifique distincte de celle du droit. Dans la fin des années 1930, une volonté de sécession des facultés de droit se manifeste parmi les économistes. Celle-ci se matérialisera par la suite, avec la création de facultés autonomes, ainsi que, en 1960, l'instauration d'une licence d'économie, distincte de la licence de droit (Le Van-Lemesle, 1983, 2004).

⁵⁸ L'Université de Bâle, la plus ancienne de Suisse, a l'appellation d'université depuis 1460, mais elle connaît une « refondation » avec la nouvelle loi de 1818 (Kreis, 2014). L'Université de Zurich est, pour sa part, créée en 1833, alors qu'en 1834 est fondée l'Université de Berne.

allemand de l'université), l'enseignement de l'économie connaît un début plus ou moins similaire à Genève et Lausanne.

Les précurseurs de l'enseignement de l'économie sont tout d'abord des personnes formées et nommées à des chaires dans d'autres disciplines. Ainsi, à Bâle, par exemple, Christoph Bernouilli, docteur en sciences naturelles de l'Université de Göttingen, est professeur de *Naturgeschichte und Botanik* dès 1819. Il introduit la pensée économique dans le cadre de son enseignement. Sa chaire étant dédoublée en 1835, il peut redéfinir celui-ci et dispenser aussi bien les sciences naturelles que la mécanique et la technologie industrielles ainsi que l'économie politique (Bonjour, 1960, pp. 363, 413, 728 ; Jost, 1997, p. 98). A côté de celui-ci, ce sont majoritairement des juristes qui enseignent l'économie, tout d'abord dans le cadre de chaires de droit (voir *Annexe 1.2.*). La première chaire portant explicitement l'appellation d'économie revient à l'Italien Luigi-Amedeo Melegari, professeur entre 1841 et 1846 à l'Académie de Lausanne. Toutefois, celui-ci n'a pas de formation en économie et il concentre l'essentiel de son enseignement à des questions de politique sociale (Kiener, 2005, p. 417 ; Jost, 1997, p. 95). Dans les nouvelles universités suisses alémaniques, la première chaire de *Nationalökonomie* est celle de Bruno Hildebrand, professeur entre 1851 et 1855 à Zurich. Il part ensuite pour l'Université de Berne, où il est recteur en 1858-1859, puis, en 1861, il quitte celle-ci pour Iéna (Gagliardi, Nabholz & Strohl, 1938, p. 960 ; Scandola, 1984b, p. 59). Hildebrand laisse à sa suite, toutefois, l'empreinte durable de l'école historique allemande (Jost, 1997, p. 98).

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, des chaires apparaissent dans d'autres institutions. Tout d'abord, à la fondation de l'ETHZ⁵⁹, une chaire d'économie politique en langue française y est implantée. Son titulaire est le juriste genevois Antoine-Elisée Cherbuliez, qui y enseigne l'économie politique et la statistique jusqu'en 1869⁶⁰ (Güggenbühl, 1955, pp. 72, 296-297). A l'Académie de Neuchâtel, l'économie politique est pour la première fois enseignée dans le cadre des cursus de droit, dès 1874. A l'Université de Fribourg, cette université bilingue et catholique, véritable *Sonderfall* dont le but est de former les élites catholiques et dans laquelle dominant dès le début les études sociales de l'économie, à forte connotation religieuse, sont mis en place des cours d'économie politique dans la Faculté de droit, et ceci dès sa création (en 1889).

L'Académie de Lausanne est transformée en université en 1890. Parmi les professeurs restés dans la postérité, cette institution compte dans ses rangs Léon Walras. Personnage au parcours atypique, sans diplôme de l'enseignement supérieur, qui n'était à ce moment-là, après la faillite de son entreprise, qu'un simple employé de banque, il occupe la chaire d'économie politique entre 1871 et 1893. Malgré ce parcours qui, *a priori*, ne le prédestine pas à une carrière d'économiste, ses écrits constitueront un apport capital à la théorie économique : il développe en même temps que Stanley Jevons et Carl Menger la théorie de l'utilité marginale et est le premier économiste à produire un modèle multi-équationnel de l'équilibre général. Il est aussi l'un des promoteurs de l'étude de l'économie *pure*, non appliquée au monde social, ceci par des modèles mathématiques (Meuwly, 2013 ; Robert & Panese, 2000, p. 1314 ; Blaug, 1986, pp. 866-867). Son successeur, l'Italien Vilfredo Pareto travaille à sa suite pour améliorer son modèle de l'équilibre général et, dans le même mouvement, développera le concept d'*optimum*, utilisé encore aujourd'hui en micro-économie (Blaug, 1986, p. 660 ;

⁵⁹ Cette institution n'atteint toutefois le statut d'université qu'une fois le droit de remettre des doctorats, en 1908 (Fleer & Tobler, 2012).

⁶⁰ Cherbuliez a auparavant enseigné à l'Académie de Genève entre 1835 et 1847. Il enseigne également à l'Académie de Lausanne entre 1838 et 1840 et entre 1852 et 1855 (Jost, 1997, pp. 93-95 ; Bridel, 2005).

Piotet & Tappy, 2010, p. 61). Ainsi, dans les institutions d'enseignement supérieur suisses apparaît, dans le courant du XIXe siècle, un mouvement de création de chaires d'économie, la plupart du temps dans les *cursus* en lien avec le droit, et, donc, dans les facultés de droit⁶¹. Les chaires d'économie à proprement parler (et non plus d'enseignement interdisciplinaire, dont l'économie) n'apparaissent principalement qu'au tournant des années 1850 dans la plupart des institutions d'enseignement et dans les années 1890 pour l'Université de Fribourg, l'Académie de Neuchâtel et la Haute école de St-Gall (fondée en 1899). A la fin du XIXe siècle, chacune des neuf institutions d'enseignement supérieur existant à cette époque dispose, ainsi, d'au moins une chaire d'économie dans son contingent professoral, ce qui dénote un début d'assise institutionnelle de la discipline et d'autonomisation de celle-ci.

Durant l'entier du XIXe siècle, nous avons en tout identifié cinquante individus portant le titre de professeur et enseignant l'économie (voir *Annexe 1.2.*). Si l'on regarde la nationalité de ces 50 enseignants d'économie, les pourcentages sont les suivants : 44% d'Allemands, 26% de Suisses, 12% de Français, 10% d'Italiens, 6% d'Autro-hongrois et 2% de Russes. Le premier élément qui ressort est le peu de citoyens helvétiques de cette population. Ceci est l'indicateur d'un manque de personnel local et, plus trivialement, d'une absence totale de formation en économie à cette époque en Suisse. En effet, les citoyens suisses qui enseignent l'économie la dispensent en majorité (9 personnes sur 13) dans le cadre d'une chaire située premièrement dans une autre discipline que l'économie (6 sont des chaires de droit). Ceux-ci seront donc plutôt des autodidactes qui se sont formés eux-mêmes dans cette discipline dans le but de l'enseigner ou de faire de la recherche. L'écrasante majorité (72%) provient des grandes puissances voisines, qui ont par ailleurs un système académique plus développé que la Suisse, même si ces « étrangers » ne disposent pas tous forcément d'un titre en économie. Les pays voisins sont, en comparaison, plus avancés et plus à même d'exporter des savants mieux formés, leur bassin de population étant de surcroît plus vaste. Ce sont ainsi, à côté de personnes formées en France ou dans l'Empire austro-hongrois, surtout des Allemands qui sont recrutés (en particulier en Suisse alémanique).

Il est intéressant de noter que l'Allemagne est l'Etat dominant dans l'espace scientifique international après 1870 (Schultheis, 2000 ; Gingras, 2002, p. 38). En sciences économiques, le monde germanique est également l'espace national dominant. Dès la fin du XVIIIe siècle, presque toutes les universités allemandes se sont dotées d'une chaire d'économie et commencent à devenir d'importants pôles d'attraction pour les étudiants étrangers. Ce modèle dominant exerce jusque dans les années 1920 une puissante influence sur le développement de la discipline à l'échelle internationale. Ainsi, l'étude de l'économie, appliquée au monde social, est liée à la volonté des *Länder* de définir le rôle de l'Etat dans l'organisation économique. L'économie politique constitue donc la base première de la formation administrative, au côté du droit, ces « sciences d'Etat » (*Staatwissenschaften*) ou « sciences camérales » (*i.e.* qui ont accès aux « chambres » du pouvoir, où elles peuvent assister les gouvernants en leur prodiguant des conseils sur les politiques économiques), ayant pour objectif principal de préparer les étudiants aux concours d'entrée dans la bureaucratie. (Fourcade-Gourinchas, 2001, pp. 403-405 ; 2002, pp. 3-4). Ainsi, c'est aussi en partie sur le modèle allemand d'enseignement dans le cadre des facultés de droit que les sciences économiques se constituent en Suisse (Jurt, 2007, pp. 188-189). Il convient de noter que, comme nous le verrons par la suite (dans le Chapitre 3, notamment), l'influence allemande, et plus largement germanophone, restera importante tout au long du XXe siècle également.

⁶¹ Excepté à Bâle et Genève, en facultés des lettres, et à l'ETHZ, dans un département général de sciences humaines.

Nous avons, avec ce détour par le XIXe siècle, montré les dynamiques à l'œuvre dans la naissance de l'enseignement académique de l'économie en Suisse, avec l'apparition des premières chaires, ainsi que l'importance des systèmes universitaires dominants (principalement l'Allemagne) dans les premiers balbutiements de cette discipline. L'entrée dans le XXe siècle est marquée tout d'abord par la création d'une institutions en lien direct avec la gestion d'entreprise à St-Gall en 1899, ainsi que l'apparition de diplômes et de sections, puis, plus tard, la création de nouvelles facultés, autonomes, de sciences économiques.

4.2. Les diplômes, sections et facultés

A la fin du XIXe siècle, les sciences économiques sont donc enseignées dans les facultés de droit des universités de Zurich, Berne, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel (l'université, qui remplacera l'académie de Neuchâtel, sera fondée en 1909 seulement), les facultés des lettres des universités Bâle et Genève et la section des sciences humaines et sociales de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ). En 1898, est créée la *Handelshochschule* de St-Gall, haute école tout d'abord sans statut universitaire⁶², et vouée premièrement à l'enseignement économique. Dans le même mouvement, une dizaine d'année plus tard, sont créées les premières sections de sciences commerciales (gestion d'entreprise dans le secteur du commerce), notamment dans les facultés de droit de l'Université de Neuchâtel en 1909, de l'Université de Lausanne en 1911 (Ecole des Hautes études commerciales – HEC) et de l'Université de Berne en 1912. Ces diverses créations d'institutions participent d'un mouvement de renforcement l'enseignement de la gestion d'entreprises commerciales (en particulier des techniques de comptabilité) dans la plupart des centres universitaires suisses.

Dans le même temps, un autre événement important se produit dans l'histoire de l'autonomisation facultaire des sciences économiques, à savoir la création, en 1915, d'une faculté qui, pour la première fois en Suisse, et même en Europe (Charle & Verger, 2012, p. 127), porte l'intitulé de la discipline, à savoir la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève (Martin, 1958, pp. 5-13 ; 1959, pp. 123-148) et dans laquelle, par ailleurs, est aussi créé un Institut des études commerciales. De plus, à Genève est également fondé en 1927 un Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales (IUHEI), qui aura une renommée au delà du champ académique suisse, de par le prestige scientifique à l'international de certains des membres de son corps enseignant (voir *Encadré 1.1.*).

Encadré 1.1.

L'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales de Genève et la pensée néo-libérale

C'est à Genève qu'est créée une institution qui aura également son importance dans la promotion et le développement des sciences économiques. Il s'agit de l'Institut Universitaires de Hautes Etudes Internationales (IUHEI), entité indépendante juridiquement de l'Université de Genève (Marcacci, 1987, p. 235). Celui-ci, fondé en 1927 avec le soutien (financier) de l'Université, du canton et de la ville de Genève ainsi que la Fondation Rockefeller⁶³, codirigé par William Rappard, qui sera par ailleurs recteur de l'Université et professeur de la

⁶² Cette école parviendra plus tard au statut d'université, par le droit de délivrer des habilitations professorales en 1934, et des doctorats en 1938 (Slembeck, 2015 ; Burmeister, 1998 ; Burmeister, 2014), avec deux sections (les équivalents des facultés dans cette institution sont les sections, ou *Abteilungen*) particulièrement dédiées aux études économiques (la *Betriebswirtschaftliche Abteilung* et la *Volkswirtschaftliche Abteilung*).

⁶³ La création de l'IUHEI constitue un cas relativement isolé de soutien financier direct d'une institution d'enseignement supérieur par une grande fondation philanthropique privée états-unienne en Suisse. Elle tient

Faculté des Sciences économiques et sociales. En effet, suite à l'installation de la Société des Nations à Genève dès l'après Première Guerre mondiale émerge, dans la ville de Genève, une volonté d'étudier les questions internationales. Celui-ci a de particulier que le diplôme qu'il décernera durant des décennies (licences ou doctorats) sera un diplôme « ès sciences politiques, mention études internationales » dont le programme sera géré par une commission mixte composée par les doyens des facultés de Droit, des Lettres et des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, ainsi que du directeur de l'IUHEI (Gottraux, Schorderet & Voutat, 2000, pp. 106-108 ; Denord, 2002, p. 14).

Toute une série d'enseignants d'économie, avec plus ou moins de prestige scientifique, y défileront au cours du temps. Les premières années, ce sera principalement Rappard qui dispensera les matières économiques (principalement d'économie politique internationale) avec le renfort, chaque année, d'une série de professeurs invités, principalement étrangers. A côté des cours d'économie, seront également donnés des cours de science politique, de droit et d'histoire, le tout toujours dans une perspective d'études internationales. Il faut signaler que la mise en place d'un tel institut doit « (...) beaucoup à un homme et à un moment historique – William Rappard et l'époque de la Société des Nations » (Marcacci, 1987, p. 235). En effet, celui-ci, membre de nombreux lieux de sociabilité, dont le comité du CICR entre 1917 et 1921, chargé de mandats par la SDN, est détenteur d'un capital social très important (« Rappard, William Emmanuel », 2012). Il dispose de beaucoup de soutiens, autant dans le public (il sera par ailleurs membre du Parlement suisse pour l'Alliance des indépendants en 1942-1943) que dans le privé, et la participation de la Fondation Rockefeller dans le financement de l'institut peut lui être attribué, de par l'entreprise de *lobbying* qu'il mène aux Etats-Unis pour engager celle-ci (Marcacci, 1987, p. 235).

L'IUHEI constitue l'une des principales plaques tournantes de ce que l'on appellera plus tard l'idéologie néo-libérale⁶⁴ dans les années 1930, et ceci, selon François Denord (2002, p. 14), pour deux raisons en particulier : premièrement, pour sa proximité avec la SDN (notamment par les mandats occupés par Rappard au sein de celle-ci) et avec les centres d'expertises gravitant autour d'elle et, deuxièmement, pour sa politique de recrutement. L'institut accueillera bon nombre d'intellectuels libéraux en exil et, parmi eux, en tant que professeurs permanents, des économistes de renom, tels que, entre 1935 et 1938, puis 1953 et 1964 le Polonais Michael Heilperin, entre 1937 et 1966 l'Allemand Wilhelm Röpke⁶⁵ ou encore entre 1934 et 1940 l'Autrichien de confession juive Ludwig von Mises, l'un des plus fameux représentants de l'école économique autrichienne, ayant définitivement fui son pays après l'*Anschluss*. De plus, parmi les professeurs invités, l'on peut aussi noter la présence de l'Autrichien Friedrich Hayek, qui donne un cours temporaire en 1937, alors qu'il est professeur à la London School of Economics. C'est par ailleurs par les réseaux passant, entre autres, par l'IUHEI que se constituera la Société du Mont-Pèlerin, auquel participeront les cinq économistes précédemment cités, Rappard compris. La conférence fondatrice de celui-ci aura lieu en avril 1947 à l'Hôtel du Mirador, dans le petit hameau du Mont-Pèlerin, au-dessus de Vevey, à l'initiative de Hayek et de Rappard. Cette société réunira par ailleurs d'autres économistes qui connaîtront par la suite une renommée mondiale, comme Milton Friedman, prix Nobel d'économie 1976, ou Maurice Allais, lauréat du même prix en 1988 (Pasche & Peters, 1997).

A noter également que l'économiste suédois Gunnar Myrdal, prix « Nobel »⁶⁶ d'économie en 1974, en même temps que Friedrich Hayek, mari d'Alva Myrdal, prix Nobel de la paix en 1982, occupera un poste de professeur permanent à l'institut entre 1930 et 1931 (IUHEI, 1930, p. 1). Myrdal, contrairement aux autres économistes cités, ne défend pas une vision de l'économie dans une perspective libérale, mais aura plutôt un point de vue ancré dans la pensée social-démocrate et axée sur les questions relatives à l'Etat social.

En 2007, l'IUHEI fusionnera avec un autre institut universitaire genevois, l'Institut universitaire d'études du

beaucoup aux liens personnels de William Rappard avec le dirigeants de la fondation Rockefeller (Van Dongen, 2015). Toutefois, ces fondations sont également présentes en Suisse par d'autres canaux, dans le but de promouvoir le champ académique états-unien. Ainsi, la base de données « Elites suisses » recense parmi ses membres 59 individus (dont 54 professeurs d'université) ayant reçu une bourse de la Fondation Rockefeller en début de carrière en vue d'un séjour académique dans une université étrangère, souvent aux Etats-Unis, durant la période 1917-1970 (Rockefeller Foundation, 1972). Parmi ceux-ci, 8 sont professeurs de sciences économiques et ont effectué des séjours de recherche dans des institutions telles que l'Université de Chicago, de Harvard, de Stanford, de Princeton, de Ann Arbor (Michigan) ou de Californie à Los Angeles. Ces bourses permettent ainsi à certains jeunes chercheurs une socialisation relativement précoce dans les « meilleures » universités américaines et un transfert de manières de faire de l'économie scientifique en Suisse par la suite.

⁶⁴ Au sujet de la circulation du néo-libéralisme, voir, par ailleurs, Dezalay & Garth (1998).

⁶⁵ A son sujet, voir Solchany (2010).

⁶⁶ Au sujet de la conversion de capital symbolique vers l'espace public liée à ce prix, voir Lebaron (2006b).

développement (IUED), pour former le *Graduate Institute, Geneva*. L'IUED, créé en 1961 par l'Etat de Genève est appelé, dès 1962, l'Institut africain de Genève, puis l'IED en 1973 et, finalement, après avoir signé une convention avec l'Université de Genève, l'IUED en 1977 (Inter-réseaux, IUED).

L'un des éléments les plus importants de l'institutionnalisation des sciences économiques est la création de *diplômes*, principalement de *doctorats*. Ainsi, à l'Université de Berne, une tentative de création d'un diplôme avait eu lieu dans les années 1880. A son arrivée August Oncken, professeur ordinaire de *Nationalökonomie*, crée un séminaire d'économie politique. Dans ce cadre, il exprime le souhait de voir la participation au séminaire sanctionnée par un examen menant à un titre de doctorat, qu'il veut nommer *Dr. oeconomiae*. La faculté refuse, mais, avec l'appui du département de l'instruction publique, il arrive à concrétiser son projet de doctorat dans la faculté des lettres (*Philosophische Fakultät I*), avec le titre de *dr. phil.* à la clé, ceci sans avoir à transférer sa chaire (Gottraux, Schorderet et Voutat, 2000, p. 116). Plus tard, c'est à l'Université de Zurich que le premier doctorat va apparaître : dès 1905, il est possible d'obtenir un titre de docteur en *Nationalökonomie* (Jurt, 2007, p. 193). Dans la faculté des *Staatswissenschaften*, le doctorat de droit public (*juris publici et rerum cameliarum*) est désormais séparé en un titre de *dr. jur. publ.* et de *dr. oec. publ.* ; pour la première fois en Suisse, les tenants de l'économie politique ont la possibilité de former des personnes avec, à la clé, l'obtention d'un titre qui, bien que décerné par une faculté juridique, porte la mention de la discipline qu'ils promeuvent (Gottraux, Schorderet et Voutat, 2000, p. 115). De plus, lorsque la section de commerce est créée à Zurich, en 1912, il est enfin possible d'obtenir un titre de *dr. oec.* (ainsi que de licence) dans la faculté de droit. Cependant, suite à des tractations avec l'Allemagne concernant des échanges et des coordinations de programmes d'études dans le cadre de la mission du chef du Département de l'instruction publique à Berlin, le titre est changé selon l'usage allemand et devient *dr. rer. pol. (rerum politicarum)* en 1912 (Gottraux, Schorderet et Voutat, 2000, p. 116).

En Suisse romande les universités suivent le mouvement. Ainsi, à l'Université de Fribourg, la Faculté de droit décerne dès 1906 un doctorat en « sciences économiques ». De plus, le diplôme en « sciences commerciales », décerné depuis quelques années, devient, en 1913, une licence, alors qu'en 1938 il est possible d'obtenir une licence en sciences économiques et commerciales (*rer. oec.*) et une licence en sciences politiques et économiques (*rer. pol.*), à côté de la licence en droit (Gottraux, Schorderet et Voutat, 2000, pp. 119-120). Dès 1909, on peut obtenir à Neuchâtel une « licence ès sciences commerciales » et un « doctorat ès sciences commerciales et économie » (Rebetez *et al.*, 2002, p. 283). A Lausanne, l'Ecole des HEC, dès sa création en 1911, décerne également des licences et des doctorats en gestion d'entreprise (Vovola & Robert, s.d., p. 40), alors que la Faculté des sciences économiques et sociales de Genève décerne des licences en « sciences économiques » et en « sciences commerciales » et un doctorat en « sciences économiques », dès sa fondation en 1915 (Martin, 1959, p. 125). A l'Université de Bâle, il sera possible, dès 1922, d'obtenir un doctorat *rer. pol.* en Faculté des lettres⁶⁷, ceci notamment grâce aux efforts de Julius Landmann, professeur de *Nationalökonomie und Statistik*. La HSG obtient, dès 1938, le droit de décerner des doctorats (ainsi que d'une licence *oeconomiae*) elle aussi (Gottraux, Schorderet et Voutat, 2000, pp. 116-120).

⁶⁷ Rappelons qu'à l'Université de Bâle, les sciences économiques se sont développées dès le début dans la *Philosophisch-historische Fakultät*, ou Faculté des lettres

Durant la seconde moitié du siècle, le processus d'institutionnalisation continue. Après les diplômes mis en place pour la plupart avant la Seconde Guerre mondiale, de nouvelles sections sont créées dans les universités. A l'Université de Fribourg est créé en 1950 un Institut des sciences sociales et économiques. En 1953, la Faculté de droit sera divisée en deux sections, dont l'une des deux sera constituée de cet institut auquel était attribué « (...) une large autonomie, pour le développement de ses études et recherches dans le cadre de la Faculté de droit. » (Ruffieux, 1991b, p. 598). Enfin, en 1955, elle est renommée Faculté de droit et des sciences économiques et sociales (*Rechts-, Wirtschafts- und Sozialwissenschaftliche Fakultät*). Il est important de noter que cette nouvelle appellation de la faculté s'accompagne d'un essor (relativement modéré) du personnel⁶⁸, mais (très marqué) des étudiants⁶⁹. Et c'est à cette période que les rapports de force, en termes numériques, s'inversent complètement entre les deux sections : on passe de 64% d'étudiants inscrits dans la section juridique contre 36% dans la section de sciences économiques et sociales en 1955 à 29% contre 68% (et environ 2% d'auditeurs, pour qui l'orientation n'est pas précisée) en 1965 (Ruffieux, 1991b, pp. 598-599). Le nombre d'étudiants connaît un renversement complet entre les deux orientations, mais ce n'est pas le cas du nombre de professeurs : les sciences économiques et sociales deviennent plus légitimes si l'on regarde le nombre des étudiants, mais encore dominées au vu du nombre du corps enseignant. L'on assiste, dès le début des années 1960, à des velléités « séparatistes ». Le *statu quo* sera maintenu jusqu'à une période ultérieure, même si chacune des deux sections se voit attribuer de plus en plus d'autonomie. Dans la même idée, deux autres facultés de droit connaissent une modification de leur intitulé à la même période. A Berne, la *Juristische Fakultät* devient la *Rechts- und Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät* en 1954 (Burren, 2007, pp. 211-212). A Neuchâtel, la Faculté de droit est, dès 1963, renommée Faculté de droit et des sciences économiques (Rebetez *et al.*, 2002, p. 557).

Toutefois, c'est entre 1980 et 2005 que ce mouvement s'accélérera, avec la création de *facultés*. En 1978, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne devient une entité autonome et, en 1980, elle obtient le statut de Faculté (Vovola & Robert, s.d., p. 41). A l'Université de Fribourg naît la Faculté des sciences économiques et sociales en 1989⁷⁰ (Ruffieux, 1991b, pp. 602-605). La même année à l'ETHZ est créée la section⁷¹ *03E Betriebs- und Produktionswissenschaft*, puis, avec la réorganisation de l'ETHZ en départements quelques temps plus tard, le *Department Betriebs- und Produktionswissenschaft*. Finalement, en 2004, celui-ci deviendra le *Department Management, Technologie und Ökonomie* (Tschirky, 2005). A l'Université de Zurich est

⁶⁸ Entre 1955 et 1965, les professeurs à plein temps, deux sections confondues, passent de 15 à 18, les professeurs titulaires de 2 à 8 et les chargés de cours de 11 à 15 (Ruffieux, 1991b, p. 599).

⁶⁹ Entre 1955 et 1965, les étudiants passent de 246 à 681 inscrits (Ruffieux, 1991b, p. 599).

⁷⁰ Cette scission répondrait, selon Jacques Pasquier-Dorthe, professeur d'économie d'entreprise et de gestion financière entre 1971 et 2004, au fait que « Pendant longtemps, on eut l'impression que la gestion des entreprises et l'administration de l'Etat pouvaient en partie se passer des économistes universitaires. Souvent les cadres étaient formés sur le tas, sélectionnés avec des critères d'efficacité dans le travail et d'aptitudes à la relation humaine. (...) [Mais,] [o]n perçoit aussi, même si cela ne s'exprime pas de façon aussi précise, que les facultés d'économie et de gestion s'efforcent d'insuffler l'esprit et les méthodes du chercheur aux futurs économistes ou gestionnaires, conformément à la mission de l'Université qui est d'inventer des solutions nouvelles aux problèmes de l'homme et de la société, et de former des gens ayant cette attitude dans la vie pratique. (...) C'est dans ce sens que travaille la nouvelle Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg » (Pasquier-Dorthe, 1989, p. 98). Un tel discours est symptomatique de la nouvelle légitimité qu'ont gagnée les sciences économiques, en particulier en gestion. Il est, à la fin des années 1980, nécessaire, pour une bonne partie des cadres, de se former en dehors de l'université. Face à cette demande croissante, la réponse est de créer une faculté de sciences économiques autonome du droit.

⁷¹ Les sections à l'ETHZ sont également les équivalentes des facultés, tout comme à la HSG.

fondée en 1992 la *Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät* (UniZh, 1993, p. 33). En 1996, l'Université de la Suisse italienne (USI) est créée au Tessin, avec, dès le départ, la *Facoltà di scienze economiche*, avec moins d'une dizaine de professeurs permanents à sa création, toutefois (USI, notice historique). A l'Université de Bâle, le *Wirtschaftswissenschaftliches Zentrum* de la Faculté des lettres (Lengwiler, 2010, pp. 13-14) deviendra la *Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät* en 1997 (Jurt, 2007, p. 245). A l'Université de Berne émerge en 2001 la *Wirtschafts- und Sozialwissenschaftliche Fakultät* (UniBe, 2007, pp. 106-110). A l'Université de Neuchâtel naît la Faculté des sciences économiques et sociales en 2003 (UniNe, 2003, p. 31). Or, moins d'une année plus tard, les sciences sociales quitteront la nouvelle faculté. Dès lors, naît, en 2004, la Faculté des sciences économiques (UniNe, 2005, p. 36). A l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)⁷², en 2004, sera constitué le Collège du management de la technologie (EPFL, 2013). En 2011 apparaît à l'Université de St-Gall (nouvelle appellation de la HSG depuis 1995) la *School of Finance*, à côté de la *School of Management* et de la *School of Economics and Political Science*⁷³ (UniSG, 2010, p. 136 ; 2011, pp. 14-15). En 2014, la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève est scindée en une Faculté des sciences de la société et une Faculté d'économie et de management (UniGe, 2014). Dans la toute nouvelle Université de Lucerne, créée en 1999, apparaît la première chaire d'économie politique en 2010, dans le cadre de la *Geisteswissenschaftliche Fakultät* (renommée par la suite *Kultur- und Sozialwissenschaftliche Fakultät* ; UniLu, KSF ; UniLu, 2010, pp. 55-56). En 2016 est mise en fonction la *Wirtschaftswissenschaftliche Fakultät* dans cette même université (NZZ, 2014)⁷⁴.

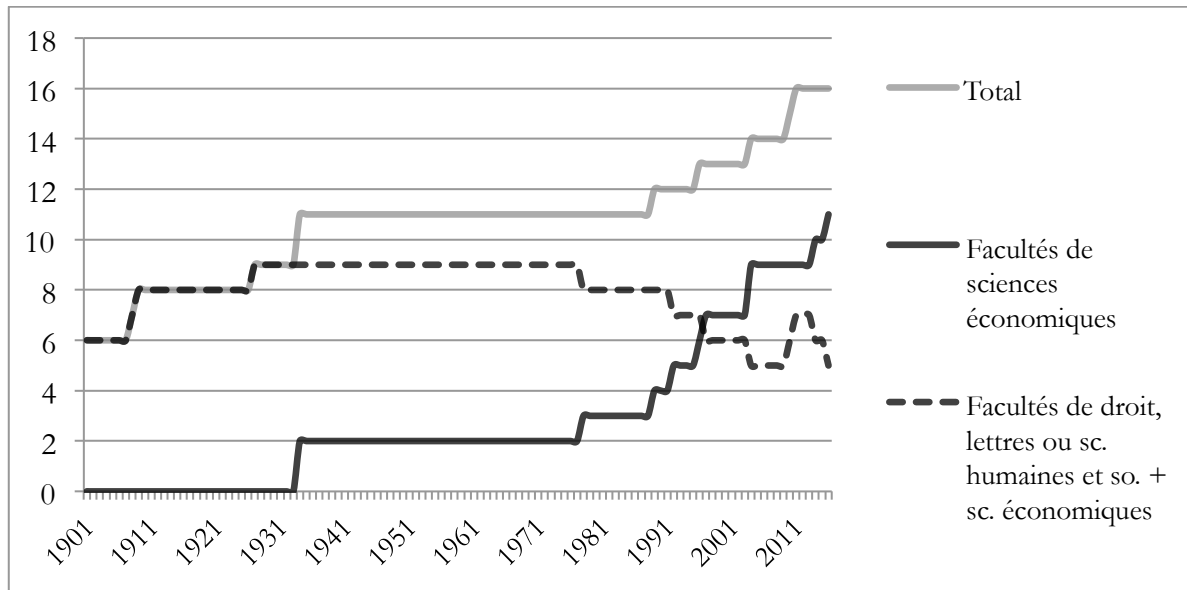
Ainsi, la croissance du nombre de facultés de sciences économiques prend son « envol » dès les années 1980. Le *Graphique 1.5.* revient plus quantitativement sur cette évolution. Dans celui-ci, nous opérons une distinction entre les facultés complètement autonomes de sciences économiques, d'un côté, et les facultés que l'on pourrait qualifier de « mixtes », où sont enseignées les sciences économiques et une/plusieurs autres disciplines (droit, sciences sociales, lettres, *etc.*). La *timeline* de la création des facultés est, quant à elle, représentée en détail dans le tableau de l'*Annexe 1.1.*

⁷² L'EPFL, seconde école polytechnique de suisse, naît comme une école autonome de l'Université de Lausanne, l'EPUL (Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne), avant de se séparer de celle-ci en 1969, pour devenir une institution universitaire sous l'égide directe de la Confédération, et non plus du canton de Vaud.

⁷³ La *School of Management* est issue de la *Betriebswirtschaftliche Abteilung* et la *School of Economics and Political Science* de la *Volkswirtschaftliche Abteilung*. A noter l'apparition de la science politique dans le nom de la faculté, même si celle-ci est minoritaire en son sein : treize chaires professorales d'économie politique contre trois de science politique au semestre d'automne 2014-2015 (UniSG, SEPS).

⁷⁴ Ce panorama historique que nous avons présenté au cours de ces dernières pages a donc mis en avant un processus d'institutionnalisation et d'augmentation du nombre des enseignants de sciences économiques entre le XIXe et le XXe siècles. L'augmentation du nombre d'enseignant a, en particulier, pour corollaire un processus de spécialisation des sciences économiques. L'histoire des diverses disciplines et, parmi elles, des sciences sociales, a souvent montré ce processus de spécialisation et de différenciation (Longchamp, Toffel, Bühlmann & Tawfik, 2015-2016, p. 137). Ainsi, en début du XXe siècle, les chaires sont liées à des cours d'économie « générale » et sont intitulées simplement « économie politique », *Nationalökonomie*, *Volkswirtschaftslehre*, *Betriebswirtschaftslehre* ou encore « économie commerciale ». En fin de siècle, les domaines de spécialisation des professeurs seront de plus en plus pointus et différenciés. Ainsi, apparaissent des chaires de *marketing*, de « ressources humaines », d'« audit », de « macro- » et « micro-économie », d'« économie comportementale », d'« économétrie », *etc.* Dans le Chapitre 4, nous analyserons plus en détail ces domaines de spécialisation des professeurs durant la seconde moitié du XXe siècle, déjà bien différenciés à cette époque et verrons ainsi apparaître de nouvelles spécialisation entre les années 1950 et les années 2000.

Graphique 1.5. Nombres de facultés de sciences économiques entre 1901 et 2016



Notes : Les dix universités et les deux écoles polytechniques sont considérées dès leur création, excepté l'ETHZ, dès 1908 seulement et la HSG, dès 1934. L'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales (IUHEI), créé en 1927, et son successeur en 2007 le Graduate Institute Geneva, sont considérés comme une faculté, puisque leur taille et leur fonctionnement correspondent plus ou moins à l'une d'elle.

En résumé, toutes les universités et écoles polytechniques font état, fin 2016, d'au moins une faculté de sciences économiques autonome, excepté à Berne et à Fribourg, chacune avec une faculté de « sciences économiques et sociales », mais où le nombre de diplômés dans les deux formations possibles penche clairement au côté des sciences économiques, toutefois⁷⁵. Ainsi, les créations de facultés s'accélérent dès la fin des années 1970 et, en 2016, les sciences économiques comptent 11 facultés complètement autonomes et 16 facultés en tout⁷⁶, alors qu'au début de la période, il n'en existait que 6, toutes « mixtes »⁷⁷.

⁷⁵ Durant le semestre d'automne 2014-2015, à Fribourg, il est possible d'obtenir un bachelor en économie politique, en gestion d'entreprise, en informatique de gestion ou en *Kommunikationswissenschaft und Medienforschung*, et un master en économie politique, en gestion d'entreprise, en *European Business*, en *Accounting and Finance*, en informatique de gestion, en *Business Communication* ou en *Kommunikationswissenschaft und Medienforschung* (UniFr, FSES). Durant la même période, à Berne, on peut obtenir un bachelor en *Betriebswirtschaftslehre*, en *Volkswirtschaftslehre* ou en *Sozialwissenschaften*, et un master en *Betriebswirtschaftslehre*, en *Business and Economics*, en *Business and Law*, en *Volkswirtschaftslehre*, en *International and Monetary Economics*, en *Public Management und Politik*, en *Politikwissenschaft* ou en *Soziologie* (UniBe, WISO).

⁷⁶ Il convient tout de même de noter que certaines chaires de sciences économiques peuvent épisodiquement être situées dans une autre faculté.

⁷⁷ A noter également qu'à Genève dès 1915, à Fribourg dès 1953, à Berne dès 1954 et à Neuchâtel dès 1963, le label de « sciences économiques » est présent dans l'intitulé des facultés « mixtes » (faculté de « droit et de sciences économiques »).

Encadré 1.2.

Les sciences économiques et la question du financement privé

Nous avons dans l'*Encadré 1.1.* mentionné l'implication financière de la fondation Rockefeller dans la création de l'IUHEI. La question des interrelations entre, d'un côté, l'enseignement et la recherche en sciences économiques dans le cadre des universités publiques et, de l'autre, le financement privé se pose de manière légitime. Sans trop nous attarder sur cette thématique qui pourrait faire l'objet d'un travail extensif d'archives, nous allons chercher ici à montrer de quelle manière le secteur privé a soutenu financièrement les sciences économiques. Celles-ci ont un statut particulier au sein des sciences humaines et sociales de ce point de vue ; en effet, elles arrivent mieux que les autres à tracer des ponts avec le monde de l'entreprise et ont une capacité assez importante à capter les financements de l'économie privée, ce qui contribue à l'essor des chaires, des unités de recherche et, plus généralement, de la discipline. En particulier, nous avons observé deux manières qu'ont les sciences économiques de se faire financer par le privé. La première passe par le financement privé de chaires ou d'autres entités universitaires, telles que des centres de recherche. La seconde passe par la création, dans le cadre des universités, d'entreprises vouées à la recherche « appliquée » et au *consulting*.

En 1903 est fondée la première chaire de gestion d'entreprise dans tout l'espace germanophone, avec comme titulaire Johann Friedrich Schär. Sans nous attarder trop à ce sujet (voir la Partie 6.1.), nous pouvons mentionner que cette nomination est fortement liée à la proactivité de la *Kaufmännische Gesellschaft Zürich* (Chambre de commerce zurichoise), la principale association patronale zurichoise. En effet, cette dernière souhaite voir apparaître dans l'université locale une formation en lien avec le commerce depuis plusieurs années, sur le modèle des hautes écoles de commerce allemandes et suite à des discussions qui ont lieu dans d'autres cantons universitaires, comme à Bâle, par exemple. Après des discussions internes au sein de la faculté des *Staatswissenschaften* et avec le rectorat de l'université, la Chambre de commerce défend ce projet auprès du canton. Le canton de Zurich alloue ainsi, en janvier 1903, 5000 francs pour la création d'une chaire professorale de *Handelwissenschaften* (Bieler & Widmer, pp. 111-120). Dans ce cas de figure précis, en début de siècle, ce n'est pas le privé qui alloue directement les fonds à l'université publique. Toutefois, les représentants du privé mettent en place une entreprise active dans le but de faire débloquer le budget public pour mettre en place un enseignement qui servira leurs intérêts, en formant du personnel qualifié, avec une légitimité universitaire, qui pourra travailler dans leurs entreprises. A cette époque, il semble qu'il n'est pas encore commun, pour des entreprises ou des fondations privées, d'intervenir directement financièrement dans le fonctionnement des universités. Toutefois, le « travail » d'influence exercé par des intérêts privés auprès de l'Etat est tout de même efficace et permet d'utiliser le budget public dans leur sens.

A l'heure actuelle, de nombreux chercheurs soulignent de nouveaux modes d'interpénétration du secteur privé dans les universités, que l'on pourrait qualifier de conception « entrepreneuriale » de l'université, par des partenariats avec des entreprises et des financements directs de leurs structures institutionnelles, notamment (Paradeise & Widmer, 2009). Ainsi, il est relativement fréquent que des entreprises privées financent des chaires ou des centres de recherche. En 2012, un financement de ce type en sciences économiques fait polémique au delà des frontières de la discipline, de nombreux articles de presse questionnant par là l'indépendance de l'université par rapport au privé – d'autres « affaires » en lien avec le financement privé de chaires professorales dans d'autres disciplines seront également relayées dans les médias depuis. Ainsi, en avril 2012, l'UBS, l'une des principales banques suisses, annonce son intention de financer un *UBS Center of Economics in Society* dans le cadre de l'Université de Zurich, à hauteur de 100 millions de CHF. Ainsi, un centre de recherche économique sera créé, dans le cadre duquel seront financées cinq chaires, sur le modèle allemand, comprenant à chaque fois un professeur, mais également des doctorants et du personnel auxiliaire de recherche. Ce centre sera partie intégrante de la Faculté de sciences économiques de l'université (Bernet, 2012 ; *Le Temps*, 2012). Ce qui dérange en particulier dans ce financement sont des points du contrat (rendu partiellement public) qui lie l'Université de Zurich à l'UBS. Ainsi, ceux-ci stipulent la nomination d'un membre de la banque dans le comité consultatif de la Faculté de sciences économiques ou encore accordent le privilège aux employés de l'UBS d'utiliser les ressources de l'université (Bradley, 2013). Ainsi, par là, c'est l'« indépendance » de l'institution universitaire qui est mise en question, notamment par le droit de regard qu'aurait l'UBS au sujet des nominations de professeurs. A l'heure actuelle, l'*UBS Center* est dirigé par le professeur Ernst Fehr, dont il sera question dans les chapitres suivants en raison de son fort capital scientifique à l'international. Le président du conseil de fondation qui y est lié est Kaspar Villiger, ancien membre du Conseil fédéral (*i.e.* l'organe politique exécutif au niveau fédéral) pour le Parti radical-démocratique et ancien président du conseil d'administration d'UBS. Finalement, un comité consultatif formé à l'heure actuelle de quatre « Nobels » d'économie et d'autres économistes reconnus à l'international vient clore les organes au *top*

de ce centre. Par ce financement record pour les sciences humaines et sociales, les sciences économiques montrent qu'elles sont clairement capables de capter des financements privés.

Cet exemple n'est pas isolé à l'heure actuelle. En effet, par exemple, l'Université de Bâle compte une Interpharma (*i.e.* l'association patronale de l'industrie pharmaceutique suisse) *Stiftungsprofessur* de *health economics*, l'IUHEI une chaire André Hoffmann d'économie de l'environnement et une chaire Pictet en finance et développement, alors que l'EPFL compte une chaire Swissquote en finance quantitative. Il convient de noter qu'à l'heure actuelle, les universités suisses, en particulier les universités qui se profilent relativement bien dans les *rankings* internationaux, telles que, par exemple, l'Université de St-Gall avec son MBA, cherchent à valoriser ce type de partenariat avec le privé, puisque celui-ci est pris en compte dans l'évaluation de ces *rankings*. Ainsi, par exemple, sur le site du *Times Higher Education World University Ranking*, dans les critères d'évaluation des universités sont pris en considération les transferts entre université et industries : « A university's ability to help industry with innovations, inventions and consultancy has become a core mission of the contemporary global academy. This category seeks to capture such knowledge-transfer activity by looking at how much research income an institution earns from industry (adjusted for PPP), scaled against the number of academic staff it employs. The category suggests the extent to which businesses are willing to pay for research and a university's ability to attract funding in the commercial marketplace – useful indicators of institutional quality. » (THE World University Ranking, 2017). Par ailleurs, dans le but de capter ces financements privés, des universités comme Bâle (« Förderverein Uni Basel ») ou St-Gall (« Förderverein Schweizerisches Institut für Klein- und Mittelunternehmen-Hochschule St.Gallen ») fondent des *Förderverein*, à savoir des fondations dont l'objectif est de faire un travail actif de mise en lien entre les entreprises et la recherche et d'obtenir du financement de particuliers, d'associations ou d'entreprises.

Finalement, nous avons identifié une deuxième manière d'accéder à des financements privés pour les professeurs de sciences économiques : il s'agit de créer eux-mêmes leur propre entreprise qui, de par leur expertise, fournirait des services à des tiers (conseil/*consulting*, recherche « appliquée », pour des mandataires publics ou privé, *etc.*). Nous pouvons, dans ce cadre, mentionner notamment l'entreprise Prognos AG. Cette dernière est créée en 1959 dans le cadre de l'Université de Bâle. Parmi les actionnaires principaux comptent les professeurs d'économie Edgar Salin et Hans Guth-Dreyfus. Le professeur Gottfried Bombach préside le conseil scientifique de l'entreprise et Salin siège dans la direction de l'entreprise en tant qu'administrateur-délégué du conseil d'administration. A cette époque, l'entreprise commence avec huit employés, mais ce nombre va vite croître : 26 employés en 1965, plus de 100 en 1972. L'entreprise reste, jusque dans les années 1970, gérée par des élèves de Salin et de Bombach. Celle-ci est spécialisée dans le cadre d'études empiriques qui s'appuient sur les approches mathématiques de la recherche en économétrie. Cette entreprise met donc sa capacité à faire de la recherche au service de mandataires, sur des sujets tels que les prévisions conjoncturelles et de croissance économique, la planification du trafic, de la recherche et de l'éducation ou encore l'administration des systèmes de sécurité sociale. Parmi ces différents mandataires privés compte l'entreprise pharmaceutique Sandoz ou encore l'un des principaux distributeurs d'alimentation en Suisse, la Migros. Egalement, l'Administration fédérale compte parmi ces clients. De plus, l'entreprise va également devenir importante dans le conseil sur le marché allemand (Lengwiler, 2010, p. 12-13 ; Seefried, 2010, pp. 118-120). Au début années 1970, la majorité des actions de la compagnie seront rachetées par des investisseurs allemands et suisses, tout d'abord par la Société de banque suisse (actuellement UBS). Ainsi, ces professeurs, de par leurs capitaux scientifiques reconnus dans le champ académique, mais aussi en dehors de celui-ci, dans les entreprises et dans l'Etat, sont capables de fonder dans le cadre de leur université des entreprises de conseil centrées sur la recherche « appliquée », et de ramener ainsi du financement privé pour leurs recherches. Comme dans le cas de Prognos AG, par exemple, ces entreprises sont parfois capables d'engranger beaucoup de profits.

L'affirmation institutionnelle/l'institutionnalisation des sciences économiques au sein des universités s'est ainsi réalisée par un processus continu qui tient son origine dès le XIXe siècle et qui passe par diverses étapes, à savoir la création de chaires professorales, de diplômes, de sections, de facultés autonomes et, même, d'une institution de sciences commerciales, la Haute école de St-Gall. Ces divers acquis institutionnels donnent une visibilité plus importante à la discipline dans l'espace académique et constituent des indices d'une autonomisation et d'un renforcement du pouvoir des individus qui l'enseignent, notamment par rapport au droit. Couplé à cela, le pouvoir institutionnel des professeurs d'économie et de gestion, par une reconnaissance de sa légitimité au sein du monde

académique tout comme à un véritable pouvoir exécutif par l'occupation de positions spécifiques, va lui aussi croître au fil du temps. Ceux-ci seront de plus en plus capables d'accumuler des ressources institutionnelles et du capital académique, comme, par exemple, des positions au sein du rectorat des universités suisses.

4.3. La reconnaissance académique : les positions de recteur

Nous avons jusqu'ici insisté sur l'assise institutionnelle croissante des sciences économiques dans les universités suisses. Cependant, cette affirmation ne passe pas uniquement par la création d'entités institutionnelles. Elle se manifeste également par le volume de ressources institutionnelles, une forme de capital académique, détenues par les professeurs de sciences économiques. En particulier, le pouvoir exécutif (en Suisse matérialisé par la fonction de recteur) dans les structures des universités suisses est un bon indicateur de ces ressources situées du côté du pôle mondain du champ académique. En effet, cette position est importante pour deux raisons. Premièrement, l'individu qui est choisi est un agent reconnu par ses pairs comme légitime à l'occupation de cette position (mais également par les autorités politiques qui sont pendant longtemps en charge de nommer les recteurs), soit par une expérience préalable de gestion d'autres entités institutionnelles (institut/section, faculté), soit par d'autres facteurs liés à des ressources détenues, telles que du capital scientifique ou du capital social dans le champ académique ou en dehors (de par l'ingérence les pouvoirs politiques dans les affaires des universités). Par extension, le prestige de la discipline dans laquelle est inscrite le professeur constitue également un critère de sélection dans cette position. Ainsi, la reconnaissance qu'implique la nomination en tant que recteur est une reconnaissance individuelle, mais également une reconnaissance des structures, notamment disciplinaires, dans lesquelles évolue cet individu⁷⁸. Deuxièmement, occuper une telle position constitue un pouvoir réel inscrit dans les structures temporelles des universités. En ce sens, l'individu inscrit dans une structure disciplinaire à la possibilité d'agir en faveur de sa discipline. Il faut tout de même noter que le volume de pouvoir exécutif lié à cette position évolue à travers le temps. Au début du XXe siècle, la charge en pouvoir exécutif réel de ce poste est relativement faible. Toutefois, à la fin du siècle, de nouvelles législations cantonales sont mises en place dans le but de donner plus de pouvoir aux universités, qui étaient jusque-là très dépendantes des pouvoirs politiques locaux (Brändli 2014). Ceci a une influence directe sur la longévité du poste de recteur : au début, les mandats sont relativement courts (d'un ou deux ans), mais, durant le dernier quart du XXe siècle, cette fonction se professionnalise. Par conséquent, les mandats deviennent plus longs et le recteur détient plus de pouvoir et d'autonomie par rapports aux pouvoirs politiques. Nous examinons l'évolution de la proportion par disciplines des sciences humaines et sociales au sein de cette fonction (*Tableau 1.1.*).

⁷⁸ Il convient bien évidemment de noter qu'occuper une position de recteur dans une université suisse vient avec une part non négligeable de capital symbolique. Toutefois, pour les individus qui ont des activités annexes à côté de leur position de professeur, par exemple la direction d'entreprises, à laquelle est liée une accumulation de capital économique importante, occuper une position de recteur peut également constituer une fonction peu enviable. Cependant, comme nous allons le voir tout de suite, les professeurs de gestion d'entreprise, qui tendanciellement ont, pour certain, une activité dans le secteur privé, tendent toutefois eux aussi à siéger dans des positions de recteur.

Tableau 1.1. Proportion de recteurs des universités suisses par discipline entre 1906 et 2015 (en %)

	06-15	16-25	26-35	36-45	46-55	56-65	66-75	76-85	86-95	96-05	06-15
Sciences économiques	2	4	3	10	12	5	14	12	13	20	16
<i>Economie politique</i>	2	4	2	8	12	3	8	7	8	10	6
<i>Gestion d'entreprise</i>	0	0	2	2	0	2	6	5	5	10	9
Droit	17	17	19	15	12	21	10	17	13	7	9
Lettres	17	20	17	15	22	17	16	17	18	13	13
Sciences sociales	2	0	2	3	0	0	2	2	3	0	3
Théologie	20	17	17	13	13	12	12	7	8	20	13
Biologie	5	2	3	7	8	10	4	0	11	10	9
Chimie	3	4	6	0	7	5	2	2	5	3	3
Mathématiques	5	2	3	5	2	2	4	2	5	3	9
Physique	3	7	3	3	3	2	8	17	8	7	9
Sciences de la terre	5	4	5	7	0	2	4	2	5	3	0
Ingénierie & informatique	0	4	6	2	3	3	6	2	3	10	3
Médecine	20	20	16	21	18	21	18	19	8	3	13

Notes : Le pourcentage est calculé sur les recteurs des dix universités suisses et deux écoles polytechniques (dans ces deux écoles après 1968, ainsi qu'à l'Université de la Suisse italienne, le recteur a le statut de « président ») dès leur création. Pour l'ETHZ, nous n'avons toutefois inclus le recteur que dès 1908 et pour la HSG, dès 1934. Le nombre total de mandats de recteur durant cette période est de N=455⁷⁹. En gris clair, 10%-14% des effectifs ; en gris « moyen », 15%-19% des effectifs ; en gris foncé, 20% et plus des effectifs.

En comparant toutes les disciplines, nous observons une tendance croissante chez les professeurs de sciences économiques à occuper des positions de recteur au cours du siècle⁸⁰. Ils commencent avec un pourcentage quasi nul (2%) au début du siècle, pour atteindre finalement 20% dans les années 1996-2005 et terminer en 2006-2015 avec le plus haut pourcentage parmi toutes les disciplines. Dans le même temps, nous voyons que les disciplines qui avaient tendance à occuper la plus grande proportion de positions de recteur chutent peu à peu. Ainsi, les professeurs de droit chutent de manière plus ou moins linéaire, en particulier en fin de siècle. Les professeurs de théologie chutent eux aussi, mais remontent un peu dans les années 1990. La médecine chute depuis les années 1980, tout comme les lettres depuis les années 1990. Bien évidemment, les sciences économiques ne sont pas la seule discipline qui gagne par rapport à ces autres disciplines dominantes au cours du XXe

⁷⁹ Le nombre total de recteurs par période est le suivant : 59 en 1906-1915, 54 en 1916-1925, 64 en 1926-1935, 61 en 1936-1945, 60 en 1946-1955, 58 en 1956-1965, 50 en 1966-1975, 42 en 1976-1985, 38 en 1986-1995, 30 en 1996-2005, 32 en 2006-2015.

⁸⁰ Avant cela, les tout premiers recteurs de sciences économiques sont historiquement apparus à l'Université de Berne : les Allemands Bruno Hildebrand en 1858-1859, Hans von Scheel en 1873-1874 et August Oncken en 1885-1886 et 1902-1903 (Scandola, 1984b, pp. 195-196).

siècle ; par exemple, la biologie croît également en pourcentage dès les années 1980. Toutefois, les sciences économiques gagnent plus que les autres. Ainsi, celles-ci ne sont pas uniquement devenues plus autonomes institutionnellement, mais elles se sont aussi rapprochées du pôle mondain du champ académique et ont donc gagné en pouvoir dans cet espace. En termes de distinction entre l'économie politique et la gestion d'entreprise, l'on voit que pendant longtemps, c'est l'économie politique qui domine. Toutefois, dans la période très récente, la gestion dépasse l'économie, ce qui met en avant, par ailleurs, cette « avancée » de la gestion, plus apte qu'auparavant à elle aussi monopoliser des postes exécutifs dans les universités.

Ainsi, nous avons souligné le cheminement par lequel les sciences économiques ont abouti à leurs premières chaires, leurs premiers diplômes, leurs premières sections et leurs premières facultés. Les sciences économiques, émergeant au XIXe siècle et partant donc d'une position marginale dans l'espace académique, occupent à l'heure actuelle une position relativement dominante dans celui-ci (si l'on prend par exemple les positions de recteur dans les universités suisses). Ainsi, les représentants des sciences économiques disposent de leurs propres structures institutionnelles autonomes dans quasiment toutes les universités suisses. L'autonomie de cette discipline n'est plus mise en question, ceci dénotant un rapport de forces relativement favorable à l'étude universitaire de l'économie et de l'entreprise. Cette autonomisation institutionnelle et cette solidification des frontières avec les autres disciplines entre le début du XIXe siècle et aujourd'hui font se constituer les sciences économiques en un espace institutionnel plus ou moins clos. De plus, les représentants de celles-ci, en l'occurrence les professeurs, disposent de manière agrégée d'un capital académique important comparé aux autres disciplines et, donc, de reconnaissance aussi bien que de pouvoir exécutif effectif dans le champ. D'un point de vue plus disciplinaire à présent, il convient de mieux tracer encore les frontières de la discipline, en investiguant les modalités de l'autonomisation de celle-ci, du point de vue des structures hors universités, du droit d'entrée et des ressources scientifiques détenues. *In fine*, la discipline se constituera en un champ scientifique, avec ses propres règles du jeu, ses frontières et son espace de positions et de prises de position.

5. Affirmation et autonomisation disciplinaire

Une discipline connaissant un processus d'autonomisation se ménage un espace disciplinaire en dehors des canaux universitaires en créant, pour cela, diverses instances dans lesquelles elle pourra évoluer dans une autonomie relative. Dans un premier temps, déjà, apparaissent les fondations de cet espace, par l'intermédiaire de l'apparition de revues et d'associations au début du XXe siècle, qui organisent relativement tôt la recherche en économie politique. Ensuite viennent l'usage allant en s'intensifiant, au cours du siècle, de formules et de modèles mathématiques et de traitement de données empiriques par des méthodes statistiques, que nous comprenons comme une augmentation du « droit d'entrée » dans la discipline (Bourdieu, 2001a, pp. 91-96) et d'une rigidification, voire une fermeture, des frontières du champ, fonction de l'autonomisation de celui-ci. Egalement, en fin de siècle, la discipline connaît une intensification de ses pratiques de recherche (et du capital scientifique alloué aux agents évoluant dans le champ), ce qui dynamise une fermeture de la discipline sur elle-même, celle-ci ayant des enjeux scientifiques de plus en plus délimités.

5.1. La création des associations et des revues

L'association la plus importante pour les sciences économiques est la Société suisse de statistique et d'économie politique. Cette société et sa revue, la *Revue d'économie politique et de statistique*, vont coordonner la recherche en économie en Suisse durant tout le XXe siècle (Burren & Jurt, 2004, p. 247).

Les sciences économiques ne se sont pas organisées directement en une association disciplinaire nouvellement créée. En effet, les enseignants et chercheurs en économie ont commencé par rejoindre une organisation déjà existante, la Société suisse de statistique. Ils trouvent dans cette dernière un terrain favorable pour développer leur activité de recherche. Cette association avait été fondée en 1864. Dès 1865, elle avait commencé à publier le *Journal de statistique suisse*, mensuellement, d'abord, et de manière trimestrielle dès 1867 (Baechtold, 1914, p. 247 ; Jost, 1995, p. 14). Il est important de souligner que les économistes vont petit à petit devenir dominants au sein de cette société, tout d'abord formée en grande partie de statisticiens qui travaillent pour des bureaux statistiques cantonaux et qui sont donc liés à l'administration publique. Il convient également de noter qu'en Suisse les statisticiens et la discipline de la statistique sont historiquement proches des pouvoirs étatiques. En effet, les applications pratiques de cette science sont nombreuses, notamment par les divers bureaux cantonaux de statistiques et le bureau fédéral de la statistique (Jost, 1995, 2016). Ainsi, « coloniser » l'association de statistique c'est aussi, à côté d'une plus-value scientifique, s'approprier ses réseaux et les canaux par lesquels elle entretient des relations avec les pouvoirs d'Etat.

Un renouveau arrive dans le comité de l'association dans les années 1910. En effet, entre 1910 et 1913, quatre des sept membres du comité quittent celui-ci après y avoir siégé entre 38 et 48 ans (Mangold, 1939, p. 399 ; Jost, 1995, p. 26). Durant ces années, des professeurs de sciences économiques rejoignent le comité : Fritz Mangold⁸¹ de Bâle et Hans Schorer de Fribourg en 1913, William Rappard de Genève en 1924, Eugen Grossmann de Zurich en 1927, Max Weber de Berne en 1930⁸². Il y aura d'ailleurs en 1928 une révision des statuts qui fera que les mandats dans le comité dureront trois ans, avec la possibilité d'être renouvelés une fois seulement, pour éviter que des personnes y siègent à nouveau pendant des périodes trop longues (Bieri, 1989, p. 256). Cette révision est initiée par William Rappard, dans « le désir de rajeunir [la] Société » (Mangold, 1939, p. 400). Ce rajeunissement implique également une progressive prise de pouvoir par les économistes dans le comité de l'association. La société met d'ailleurs en place l'édition d'un manuel d'économie politique. Celui-ci, intitulé *Handbuch der Schweizerischen Volkswirtschaft*, est publié en vue du 75^e anniversaire de la société, en 1939. Une deuxième édition sera publiée en 1955. Ce manuel est organisé à la façon d'un « dictionnaire », avec un nombre conséquents d'entrées en lien avec l'économie nationale suisse, chacune rédigée par un chercheur/enseignant en sciences économiques, et de nombreux praticiens, notamment d'associations économiques.

Dès 1914, la rédaction du journal est confiée au professeur d'économie de Bâle Julius Landmann, qui lui donne une orientation nettement plus scientifique, moins portée sur la statistique publique. Ce périodique devient par ailleurs en 1916 le *Journal de statistique et revue économique suisse* (*Schweizerische Zeitschrift für Statistik und Volkswirtschaft*). Ce caractère de plus en plus tourné vers la recherche scientifique s'orientera vers une préférence

⁸¹ Celui-ci parle de *Palastrevolution* entre 1910 et 1913 dans le comité de l'association (Mangold, 1939, p. 399).

⁸² Voir, en *Annexe 1.4.*, dès 1913, un changement de la statistique vers les sciences économiques comme discipline des présidents de la Société.

marquée à traiter des sujets économiques (Mangold, 1939, p. 401 ; Jost, 1995, pp. 26, 37). En 1937, la Société suisse de statistique devient Société suisse de statistique et d'économie politique et, en 1944, le journal changera une deuxième fois de nom, pour devenir la *Revue suisse d'économie politique et de statistique* (*Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*) (Jost, 1995, p. 37 ; Scheurer, 1964, p. 616). En 1928, Fritz Mangold remplace Landmann, remplacé à son tour par Valentin Fritz Wagner en 1931, professeur d'économie à Bâle lui aussi, et ancien doctorant de Landmann (Scheurer, 1964, p. 623 ; Jost, 1995, p. 37). Suivront en tant que rédacteurs en chef : Jürg Niehans en 1959-1966, Hermann Gottlieb Bieri 1966-1984, Paul Stocker en 1966-1973, Ernst Baltensperger en 1985-1995, Peter Kugler en 1996-2002, Klaus Neusser en 2003-2015 et Rafael Lalive dès 2015, tous professeurs de sciences économiques⁸³. La revue contient aussi bien des études de statistique sociale et économique que des sujets liés à la théorie économique, aux questions agricoles ou industrielles, aux politiques commerciales ou encore aux questions des banques et du crédit.

Frédéric Scheurer, professeur d'économie commerciale industrielle à l'Université de Neuchâtel, auteur en 1964 d'un écrit anniversaire pour les cent ans de l'association, énonce un discours qui n'est pas sans rappeler ce que Bourdieu appelle des stratégies, ou discours, de « sociodicée » (à savoir le fait de légitimer la domination et son fondement en les naturalisant ; Bourdieu, 1994b, p. 6), qui montre par ailleurs que les économistes sont devenus dominants dans cette société savante :

« On peut se demander pourquoi la statistique, après une longue série d'années, a débouché spécialement sur l'*économie politique* et non sur quelque autre science : l'hygiène, par exemple, puisqu'on s'occupait de la santé publique vue à travers les chiffres ou la démographie ou la sociologie ou quelque autre discipline dont la statistique constitue le substratum. C'est par une pente toute naturelle que l'on en est arrivé à l'économie politique. En effet, la plupart des activités humaines et des phénomènes sociaux se *rattachent* d'une manière ou d'une autre à la *vie des valeurs* qui est par excellence l'objet de la science économique. Si l'on fait le tour des publications statistiques dans le monde ou simplement dans notre pays celles portant sur des faits qui relèvent, selon le critère indiqué, de la science économique sont évidemment les plus nombreuses : prix, importations et exportations, travail, monnaies, banques, changes, bourses, transports, finances publiques, etc. Tous ces domaines se rattachent aux phénomènes valoristiques. Mais même les mouvements de la population, la pyramide des âges, les communautés religieuses et de nombreux autres objets appréhendés par la statistique viennent se ranger au moins parmi les *facteurs* de l'économie sinon directement parmi les phénomènes de valeur.

Du reste, nous ne sommes pas devenus *uniquement* des économistes. Nous cultivons encore la statistique en tant que telle et nous continuerons à le faire dans les cent prochaines années, du moins nous l'espérons. Notre Revue accueillera toute étude statistique valable, même si elle n'est pas de caractère économique. C'est ainsi que rien ne s'oppose à ce que nos colonnes contiennent des études statistiques qui auraient pour objet des faits relevant de la biologie, de la psychologie ou même de la physique, pourvu, bien entendu, qu'il s'agisse vraiment de statistique. » (Scheurer, 1964, pp. 616-617 ; c'est l'auteur qui souligne »).

Ce discours cherchant à ramener tous les phénomènes sociétaux à leurs causes économiques, constitue un discours de légitimation à peine voilé de la nature totalisante de l'économie et donc sa légitimité à étudier n'importe quel objet social. De plus, le fait que la statistique ait finalement « débouché » sur l'économie politique, et surtout, le fait que « nous [les membres de la Société suisse de statistique et d'économie politique] ne sommes pas devenus *uniquement* des économistes [comprendre : « les statisticiens au sein de la Société sont tous devenus des économistes, mais pas *uniquement* »] », montre l'ascendance claire qu'a prise l'économie sur la statistique. Les économistes sont donc devenus dominants dans l'association entre les années 1910 et 1960, leur assurant le contrôle d'une association et de sa revue, devenue la première revue de sciences économiques en Suisse.

⁸³ Voir *Annexe 1.5*.

Un autre support du développement de la discipline est la revue créée en 1948 : *Kyklos. Internationale Zeitschrift für Sozialwissenschaften*. Celle-ci est fondée par l'Allemand Edgar Salin, professeur de *politische Oekonomie und Soziologie* à Heidelberg entre 1924 et 1927, puis d'économie politique⁸⁴ à l'Université de Bâle entre 1927 et 1962 (Boner, 1943, p. 75). Il est un spécialiste de l'interdisciplinarité, mêlant ses études économiques aux mathématiques, à la philosophie, à l'histoire et à la sociologie⁸⁵. Salin, ayant une certaine renommée en dehors des frontières helvétiques, crée, avec ce journal, une sorte de *forum* de discussion international dans l'espace germanophone sur des sujets de recherche, principalement en économie politique (Zürcher, 1997, p. 117 ; Jurt, 2007, p. 220). Cette revue continuera à avoir du prestige à l'international par la suite. Dès le début partie prenante de l'Université de Bâle, elle est aujourd'hui éditée dans le cadre de la Faculté de sciences économiques de cette université⁸⁶. La revue, sur son site internet, dit aujourd'hui privilégier, notamment, des approches « non orthodoxes » avec de « solides » bases analytiques⁸⁷. Comme dernière revue importante en économie politique, mentionnons encore *Aussenwirtschaft*, la revue de l'École de St-Gall. En 1943 est fondé le *Schweizerisches Institut für Aussenhandel- und Absatzforschung*, qui sera codirigé par le professeur de droit commercial Walther Hug, recteur de l'école à ce moment-là, et le professeur de gestion Emil Gsell. Dès 1946 sera publié, par cet institut, le journal trimestriel *Aussenwirtschaft*, portant notamment sur les questions de l'aide au développement.

La gestion d'entreprise, quant à elle, va aussi créer sa propre revue, et, plus tard, son association. La revue *Die Unternehmung. Zeitschrift für Betriebswirtschaft und Organisation* voit le jour en 1947. En 1952, dans le prolongement de la fondation de cette revue, est créé, comme sous-groupe thématique de la Société suisse de statistique et d'économie politique, la Société suisse de gestion d'entreprise. Ce groupe coordonne dès lors la revue et devient une association autonome en 1989. Au départ, le rédacteur en chef en est Alfred Carl Walther, professeur de *Betriebswirtschaftslehre* à Berne entre 1940 et 1955. En 1956, le sous-titre de la revue deviendra *Schweizerische Zeitschrift für Betriebswirtschaft, Organisation und modernes Förderwesen* (Burren, 2007, p. 287 ; Scandola, 1984b, p. 65). Cette revue permet, notamment, de faire connaître au public suisse toute une série de thématiques de recherche calquées sur le modèle américain, comme, par exemple, une orientation plus scientifique de la gestion d'entreprise, le *marketing* ou encore l'approche par études de cas de la *Harvard Business School* (Burren, 2010, p. 141). Ainsi, durant la seconde moitié du XXe siècle, nous voyons qu'au sein des sciences économiques se forme un sous-champ scientifique de la gestion d'entreprise, commençant à s'autonomiser de l'économie politique. A cette époque, l'économie est plus développée que la gestion (on pense au développement plus avancé des revues et des associations, tout autant qu'aux proportions de professeurs enseignant cette

⁸⁴ L'intitulé exact de sa chaire à Bâle est : *Nationalökonomie, insbesondere Geld-, Kredit-, Bank-, Börsen- und Versicherungswesen, Handelsgeschichte und Handelspolitik, Finanzwissenschaft, Volkswirtschaftspolitik und Volkswirtschaftslehre*.

⁸⁵ Salin est par ailleurs le directeur de thèse du sociologue américain Talcott Parsons, professeur à l'Université de Harvard. En Suisse, il dirigera également la thèse de nombreuses élites, dont le futur conseiller fédéral socialiste Otto Stich (voir Chapitre 2).

⁸⁶ Les éditeurs actuels en sont les professeurs d'économie Reiner Eichenberger (Fribourg), Alois Stutzer (Bâle) et David Stadelmann (Bayreuth/Allemagne), alors que les éditeurs honoraires, qui ont œuvré pendant longtemps à la direction de cette revue sont les deux frères René L. Frey (Bâle) et Bruno S. Frey (Zurich).

⁸⁷ « Founded in 1947, KYKLOS publishes research on political economy worldwide, containing contributions from scholars of international status. It emphasises contributions dealing with real world issues, as well as economic policy applications, and encourages unorthodox approaches with a sound analytical base. » <https://kyklos.wvz.unibas.ch/>, consulté le 25 janvier 2017.

sous-discipline). D'un point de vue scientifique, l'économie politique est ainsi dominante par rapport à la gestion d'entreprise.

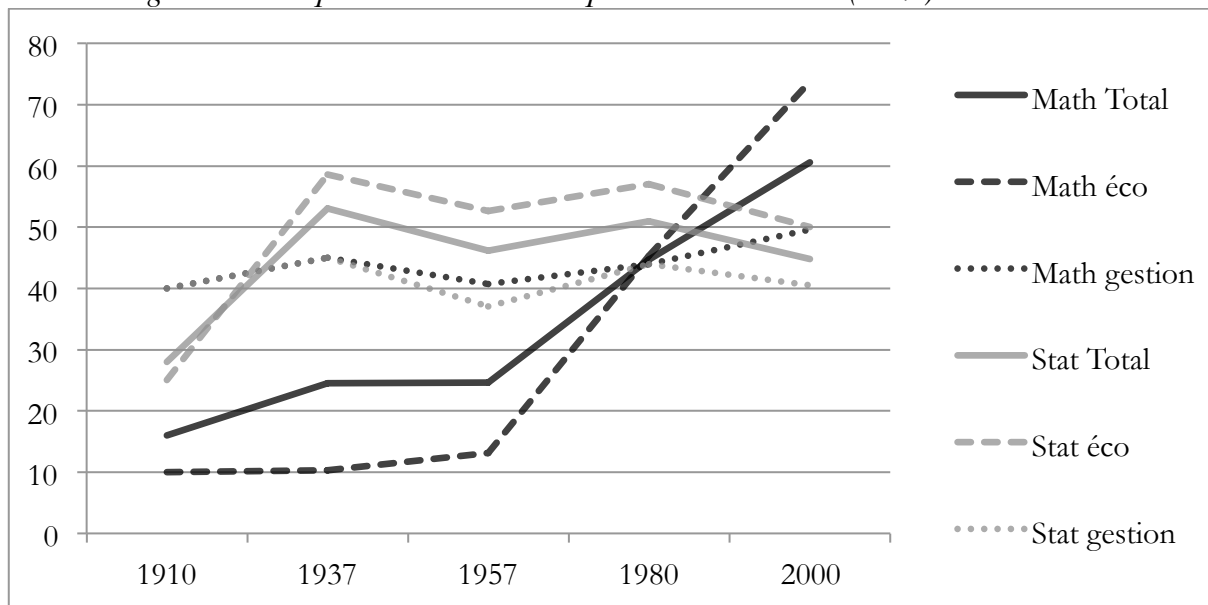
Le fait de s'organiser en *associations* et de disposer de leurs propres *revues scientifiques* va ainsi dans le sens d'une autonomisation et d'une affirmation disciplinaire des sciences économiques, en particulier de leurs pratiques de recherche et de production scientifique, ces associations constituant par ailleurs tout autant de lieux de rencontre, d'échanges scientifiques, de discussion et de sociabilité pour ces économistes. Dans le cadre de cette production scientifique, il est en particulier un élément qui va s'intensifier au cours du siècle et augmenter le droit d'entrée et l'opacité des frontières disciplinaires. Il s'agit de l'usage de formalisation mathématiques et, dans une certaine mesure, de statistiques.

5.2. Fermeture des frontières du champ : utilisation de mathématiques et statistiques

En Suisse, l'utilisation de mathématiques (surtout) et de statistiques est de plus en plus intensive dans les travaux de professeurs de sciences économiques (et plus particulièrement d'économie politique) au cours du siècle⁸⁸. L'usage de techniques statistiques et, plus encore, de modèles mathématiques peut faire percevoir les sciences économiques comme une science « dure », emprunte d'« universalité » et en quête des « lois de la nature économique » (Lordon, 1997, p. 29). Les mathématiques deviennent petit à petit une véritable *lingua franca* qui donne son jargon à la profession (Shenk & Mitchell, 2015, p. 242). Ainsi, un regard rétrospectif sur l'histoire de la discipline pourrait parfois confondre celle-ci avec l'histoire des techniques mathématiques et statistiques actuelles (Fourcade-Gourinchas, 2002, p. 1). Or, contrairement à ce que certains agents insérés dans le champ (ou ailleurs) pourraient penser, l'utilisation des mathématiques n'a pas toujours été la norme en économie et s'intensifie durant les années 1930, d'abord dans les principales revues scientifiques américaines (Mirowski, 1991, 2012 ; Hodgson, 2013). Il convient de noter que l'usage plus intensif qu'auparavant de ce genre de techniques et de formalisation (qui s'exportent également en Suisse) contribue à augmenter le volume du « droit d'entrée » dans le champ et empêche de plus en plus les individus venant de l'« extérieur » d'entrer dans celui-ci, les frontières du champ devenant de plus en plus rigides. De plus, cet usage aura également tendance à marginaliser les chercheurs en sciences économiques qui ne maîtrisent pas ces techniques (cf. aussi Chapitre 4). Le *Graphique 1.6.* montre cette avancée, en distinguant l'évolution de l'économie politique et de la gestion d'entreprise.

⁸⁸ Dans d'autres contextes nationaux, de tels constats ont déjà été fait par ailleurs. A ce sujet, le Prix « Nobel » d'économie 1973 Wassily Leontief dresse un bilan très instructif dans une lettre adressée à la revue *Science* sur l'usage des mathématiques et des statistiques dans les années 1970 dans l'*American Economic Review* (Leontief, 1982). Il étudie le contenu de tous les articles publiés dans cette revue dans deux périodes (de mars 1972 à décembre 1976 et de mars 1977 à décembre 1981) et en dégage une typologie. Les articles contenant des modèles mathématiques sans données empiriques constituent 50.1% du total dans la première période contre 54.0% dans la seconde. Les articles consistant en des analyses empiriques utilisant des méthodes statistiques inférentielles (généralement l'attribut de l'économétrie) représentent respectivement 21.4% jusqu'en 1976 et 22.7% jusqu'en 1981. Enfin, les articles centrés sur des analyses empiriques, mais sans formalisation mathématique ou données quantitatives constituent respectivement 21.2% jusqu'en 1976 et 11.6% jusqu'en 1981. Ce simple constat donne à voir à la fois la force des mathématiques et des statistiques dans l'une des revues mondialement dominantes et leur tendance à se renforcer encore à cette époque.

Graphique 1.6. Proportions des professeurs de sciences économiques faisant usage de statistiques et de mathématiques dans leur thèse (en %)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000. Au sujet de la manière dont la présence de mathématiques et de statistiques dans les écrits de ces professeurs a été mesurée, voir la partie sur les indicateurs de ce chapitre.

De manière agrégée entre les deux sous-disciplines, tout d'abord, l'usage de mathématiques progresse de manière quasiment constante depuis le début du XXe siècle. Au sujet de l'usage de statistiques (d'analyse statistiques empiriques), l'on note un essor plus tôt dans le siècle de celles-ci. Ainsi entre 1910 et 1937, la proportion de professeurs utilisant des statistiques dans leurs écrits double quasiment, en passant de 28% à 53%, mais par la suite ces taux vont rester relativement stables (entre 46% et 53%).

Si l'on regarde les sous-disciplines de manière séparée, l'on voit que les professeurs de gestion ont un usage plus stable de la statistique, alors que ceux d'économie usent de celle-ci de manière plus intensive entre 1910 et 1937. Ensuite, ce score reste également stable pour l'économie, mais dans des proportions plus hautes que pour la gestion. Au sujet des mathématiques, l'usage en est plus élevé en gestion en début de siècle, mais reste stable lui aussi tout au long de la période. Au contraire, dès après les années 1950, la proportion d'utilisation de mathématiques en économie grimpe drastiquement pour passer de 13% en 1957 à 73% en 2000.

Ainsi, ce sont les pratiques en économie politique qui se reconfigurent surtout au cours du siècle. L'augmentation de l'utilisation de statistique dans cette sous-discipline entre 1910 et 1937 coïncide avec la plus grande importance que gagne l'économie politique dans la Société suisse de statistique. Malgré le fait que cet usage reste relativement stable par la suite, notons tout de même que les méthodes statistiques connaissent des évolutions au cours du temps. En effet, celles-ci vont subir un processus de « technicisation » dès les années 1960, notamment grâce à l'utilisation de plus en plus fréquente de l'informatique et à l'échantillonnage probabiliste (Worton, 1998, p. 236). Ainsi, la statistique en économie va être de plus en plus technique, étant dès lors de moins en moins accessible aux individus hors-champ, ce qui contribue à augmenter le droit d'entrée dans le champ. De plus, l'utilisation de mathématiques

est sans équivoque. Elle rompt avec l'idée que l'économie était de tout temps mathématisée et donne à voir celle-ci au début du siècle comme une discipline plus « littéraire » et, probablement, plus historique, sur le modèle de l'école historique allemande au début du siècle. Cette utilisation généralisée donne également un indice de « fermeture » des frontières du champ. En effet, ce sont des ressources mathématiques qui sont accumulées durant la seconde moitié du XXe siècle qui permettent à certains agents du champ de détenir un savoir et de parler un langage qu'eux seuls, au sein des sciences humaines et sociales seront aptes à comprendre. Cela leur permet également de se profiler comme une science « mathématique » ou « dure », leur accordant plus de légitimité dans le champ académique. Cette mathématisation de l'économie durant la seconde moitié du XXe siècle est concomitante avec la diffusion internationale de normes et de standards issus, premièrement, de l'espace américain, qui acquiert et exporte la pratique des mathématiques en économie (Dezalay & Garth, 1998).

Alors que l'économie connaît ces changements, la gestion reste plus stable. En effet, la gestion pratique les statistiques, notamment en comptabilité, et/ou l'arithmétique, en vue du calcul de productivité de l'entreprise par exemple, et ceci avant l'économie politique. Cependant, la gestion n'évolue pas du point de vue de l'intensité de l'usage des statistiques et des mathématiques dans les thèses. Les reconfigurations dues à la diffusion du modèle américain de gestion d'entreprise semblent ne pas techniciser cette dernière (encore une fois, du point de vue de l'intensité des pratiques). En effet, les Etats-Unis diffusent plutôt des nouvelles manières de faire de la gestion d'entreprise (le *management*, le *marketing*, les *case studies* initiés à la Harvard Business School...) qui ne sont pas des approches plus techniques à prime abord.

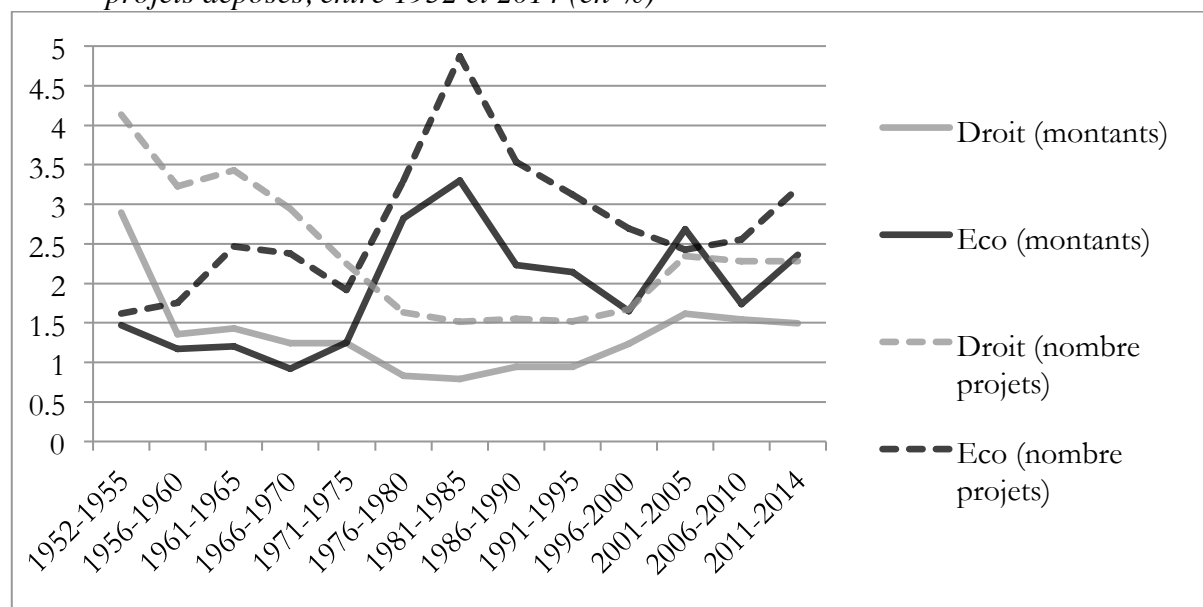
Pour conclure, l'usage plus intensif de mathématiques, surtout, principalement en économie, contribue à rehausser le droit d'entrée dans la discipline, dans laquelle il est devenu plus difficile de s'ingérer. L'autonomisation dont peuvent dès lors bénéficier les économistes fera aussi qu'ils peuvent se concentrer de plus en plus sur les enjeux scientifiques (et autonomes) internes à leur champ. Cette dynamique va ainsi mener à une intensification de la recherche durant la seconde moitié du siècle, en particulier lorsqu'il sera possible de demander de manière conséquente des financements, avec la création du FNS en 1952, notamment.

5.3. Le capital scientifique : les projets de recherche financés par le FNS

Le fait que les sciences économiques jouissent d'une autonomie accentuée en évoluant dans leur(s) propre(s) société(s) scientifique(s), disposant de leurs propres revues scientifiques et développant un langage mathématique et statistique qui leur est propre, qui ne peut être légitimement compris et critiqué que par les *insiders* au champ, implique aussi plus d'autonomie dans leurs pratiques de recherche. En effet, il est intéressant d'examiner le volume de montants qui leur est dédié pour faire de la recherche et les ressources scientifiques que les chercheurs en sciences économiques ont pu obtenir par des sources de financement, surtout publiques. Le nombre de projets et les montants des financements de projets de recherche par le Fonds National Suisse de la recherche scientifique (FNS) représentent de bons indicateurs de l'essor de cette recherche. Nous les comparons à ceux des projets en droit,

à savoir la discipline qui évolue pendant longtemps dans les mêmes facultés et avec laquelle les sciences économiques interagissent directement (*Graphique 1.7.*)⁸⁹.

Graphique 1.7. Proportions 1) des montants alloués par le FNS aux sciences économiques et au droit par rapport au total des montants et 2) du nombre de projets FNS en sciences économiques et en droit par rapport au total des projets déposés, entre 1952 et 2014 (en %)



Notes: sources: 1952-1975: rapports annuels du FNS. 1976-2014: FNS, P3 (jusqu'au 03.12.2014). Les catégories sont celles du FNS.

Au début des années 1950, le droit reçoit plus de financement et soumet un nombre plus important de projets que les sciences économiques. Cependant, le droit chute dès la fin des années 1950, pour osciller entre 1% et 1.5% pour les montants jusqu'en 1995 et atteindre les 1.5% entre 1975 et 2000 pour le nombre de projets. Ces proportions croissent à nouveau dans la période récente. Ceci pourrait être attribué à une nouvelle intensification de la recherche en droit, notamment en droit international par exemple (Bühlmann, Benz, Mach & Rossier, à paraître). Au contraire, les sciences économiques partent de plus bas, mais montent dès 1975 pour les deux aspects, malgré certaines variations (le nombre de projets se situe plus haut que les montants). Celles-ci décroissent dès 1985 et croissent à nouveau dès 2010. De manière générale elles reçoivent plus de subventions et ont plus de projets de recherche financés que le droit. Les chercheurs en économie politique et en gestion d'entreprise ont pu, par rapport au droit, légèrement accroître leur prestige scientifique et intensifier leur pratique scientifique. Il est important, toutefois, de noter que les différences en sciences humaines et sociales ne sont pas toujours énormes, dans le sens où certains « quotas » minimaux sont de toute façon alloués à toutes les disciplines, résultant de négociations politiques au sein du FNS. De plus, ce résultat n'est pas représentatif de toute la recherche en économie dans le sens où beaucoup de chercheurs en économie politique ont des discussions théoriques, qui ne nécessitent pas (ou peu) de moyens financiers. Quant à la recherche empirique qu'ils mènent, il arrive parfois que

⁸⁹ Les catégories des disciplines élaborées par le FNS évoluant au cours du temps et étant difficilement mobilisables (pour les lettres, la psychologie, etc.), nous avons choisi de restreindre la comparaison à la discipline du droit, plus stable à travers le temps. Ceci est pertinent dans le sens où le droit est le principal « compétiteur » des sciences économiques dans le champ académique, encore une fois, puisque ces deux disciplines évoluent dans les mêmes facultés.

ceux-ci mobilisent des données secondaires, récoltées par ailleurs, notamment dans le cadre public, par exemple par les différents bureaux statistiques fédéral ou cantonaux. Enfin, il arrive aussi que la recherche, par exemple sur le monde de l'entrepreneuriat, se base sur des financements privés (plus difficilement identifiables).

Tout de même, le FNS permet, à certains individus, d'obtenir de très gros financements pour de la recherche, en particulier dans la période récente, avec de nouveaux moyens de financement. Prenons, à titre d'exemple, le cas de la professeure Rajna Gibson Brandon. Celle-ci a commencé sa carrière par un poste de professeure assistante de finance à HEC-Paris en 1990-1991. Puis, elle a été successivement professeure à l'Université de Lausanne en 1991-2000, à l'Université de Zurich en 2000-2008 et, dès 2008, à l'Université de Genève. Celle-ci, également membre du conseil d'administration de la multinationale de réassurance *Swiss Re* depuis 2000, est l'une des références en termes d'études financières au cours des dernières années (Robert & Panese, 2000, p. 489 ; Gibson Brandon, CV). Elle a obtenu deux financements de « pôles de recherche nationaux » (pour le même projet de recherche, mais par deux volets successifs), classés respectivement 46^e et 47^e en termes de montants totaux sur la période 1952-2014, et 4^e et 5^e au niveau des sciences humaines⁹⁰, pour le projet *Financial Valuation and Risk Management (NCCR⁹¹ FINRISK)* : 10'700'000 CHF pour les années 2001-2005 et 11'000'000 CHF pour les années 2005-2009. Ceux-ci constituent les deux montants les plus hauts obtenus pour les sciences économiques. Rajna Gibson Brandon est ainsi un exemple de détention d'un capital scientifique très important au sein du champ académique durant la période récente.

D'autres indicateurs permettent, de plus, de mesurer le capital scientifique d'un professeur en sciences économiques. Le volume de citation, souvent matérialisé sous forme de *ranking* peut en être un (voir Chapitres 3 et 4). Un autre indicateur pourrait renvoyer aux prix ou autres distinctions obtenues par des professeurs de sciences économiques dans le champ suisse ou international. En effet, quelques économistes ont obtenu des distinctions avec une importante visibilité. Ainsi, Ulrich Kohli, professeur à l'Université de Genève, et Simon Gächter, professeur à l'Université de Saint-Gall, obtiennent respectivement en 1986 et en 2004 le Prix Latsis National⁹². Cette distinction, délivrée annuellement par le FNS (sur mandat de la « Fondation Latsis Internationale ») depuis 1984, décerne un montant de 100'000 CHF à un chercheur de moins de 40 ans pour ses travaux scientifiques (FNS, Prix Latsis National). Ernst Fehr, quant à lui, professeur de microéconomie et d'économie expérimentale à l'Université de Zurich, a été lauréat du prix Marcel Benoist en 2008. Ce prix, qui constitue la plus importante distinction scientifique en Suisse, est décerné annuellement depuis 1920 (mais il n'est toutefois ouvert aux sciences humaines que depuis les années 1990). Les sciences économiques se sont ainsi rapprochées non seulement du pôle mondain du champ académique, comme énoncé auparavant, mais également du pôle scientifique de celui-ci.

Ainsi, pour conclure, nous avons vu que les sciences économiques se sont de plus en plus affirmées disciplinairement. Elles se sont aménagé un espace scientifique, notamment par la

⁹⁰ Ce classement, que nous avons nous-mêmes réalisé grâce à la base P3, ne prend pas, en revanche, en compte l'inflation au cours du temps.

⁹¹ Les NCCR, pour *National Centres of Competence in Research*, sont des outils relativement nouveaux de financement par le FNS (le premier a été financé en 2001). Ils consistent en de gros montants alloués à de larges réseaux de recherche assignés à une thématique particulière (ici, en l'occurrence, la question de la finance).

⁹² Le domaine de spécialité de Kohli est la « Théorie économique: analyse du commerce international » et celle de Gächter est l'« Économie empirique: comportements de coopération » (FNS, Prix Latsis National).

création (ou la rénovation) d'associations disciplinaires et de revues, ont fait, par l'usage de techniques statistiques et de formalisation mathématiques, se rigidifier les frontières du champ et ont également connu une dynamisation de la recherche, grâce à des financements, notamment publics. A noter, toutefois, que les sciences économiques ne sont pas dominantes du point de vue scientifique dans le champ académique. En effet, cette dominance reste l'apanage des sciences « dures », mathématiques, physique, chimie ou biologie. Toutefois, cette création de « lieux » d'échange disciplinaire, cette rigidification des frontières et cette intensification des pratiques de recherche sont à comprendre comme une plus grande valorisation et légitimité de la science et une plus grande importance donnée aux logiques autonomes (et donc scientifiques).

Nous avons jusqu'ici insisté sur une affirmation numérique, institutionnelle et disciplinaire, sans, la plupart du temps, thématiser les différences au sein des sciences économiques. Or, l'affirmation de la discipline passe également par un processus de différenciation, lorsque, plus tardivement que l'économie politique, la gestion d'entreprise s'institutionnalise et s'autonomise relativement, permettant aux sciences économiques le développement de nouveaux espaces disciplinaires.

6. Différenciation interne : affirmation de la gestion d'entreprise

Nous avons jusqu'ici insisté sur l'affirmation des sciences économiques de manière homogène, sans faire de distinction entre économie et gestion. Or, ce *modus operandi* peine à capturer les modalités de cet essor dans sa complexité. En effet, cette affirmation disciplinaire est concomitante à une différenciation interne. A ce stade, il reste encore à mettre au jour l'aménagement d'espaces institutionnels et disciplinaires relativement autonomes propres à la gestion d'entreprise, qui se différencie de l'économie politique et réalise le même travail d'affirmation, mais de manière plus tardive, tout en participant également de la montée en puissance des sciences économiques. Nous nous demandons ici comment se développe et se renforce cette sous-discipline. Nous insistons sur les différents développements institutionnels de celle-ci, en nous centrant en particulier sur les chaires, les sections, les facultés et la création d'une institution consacrée premièrement à l'étude de la gestion d'entreprise : la Haute école de commerce de St-Gall (HSG). Il convient de signaler qu'au cours du XIXe siècle, l'objet de l'enseignement de l'économie est relativement univoque, à savoir l'économie « nationale » et étatique dans ses différents développements (finances publiques, politiques économiques, politiques et économie sociales liées au marché du travail, politiques monétaires ; voir Jost, 1997). La gestion d'entreprise va émerger et se développer dans le cadre posé tout d'abord par l'économie politique et s'émanciper peu à peu de cette dernière.

6.1. Les premières chaires et sections de gestion d'entreprise

Nous revenons sur la création des chaires et sections, mais, cette fois, de manière centrée plus spécifiquement sur l'apparition de la gestion d'entreprise, ceci dans le but de mettre en avant la spécificité de ce sous-champ, dont l'autonomie progressive structure le champ des sciences économiques et participe également de leur affirmation. Ainsi, l'étude de l'économie de l'entreprise apparaît d'abord à l'ETHZ. Dans le cadre de celle-ci, l'économie est perçue comme une formation complémentaire nécessaire aux études d'ingénieur. Une monographie historique produite par cette institution revient sur cette nécessité de l'étude de l'économie dans la formation de l'ingénieur : « C'est ainsi, par exemple, qu'un ingénieur-mécanicien,

lorsqu'il accède à un poste dirigeant, doit connaître les phénomènes économiques pour conduire les destinées de son entreprise, qu'un ingénieur-électricien doit savoir comment se forme le prix du kilowatt-heure, et que l'ingénieur-agronome ne peut pas ignorer la loi du rendement décroissant » (Güggenbühl, 1955, p. 296). Ce sera autant l'économie nationale que le financement de l'entreprise qui seront dispensées dans cette institution. Un professeur tel que Karl Viktor Böhmert (professeur de *Nationalökonomie und Statistik* à l'ETHZ en 1866-1875 et à l'Université de Zurich en 1866-1874) sera parmi les précurseurs de l'enseignement de la gestion d'entreprise en Suisse (Burren, 2007, p. 255). Il convient également de noter qu'à Zurich, la Chambre de commerce (la *Kaufmännische Gesellschaft Zürich* ; i.e. la société patronale du secteur commercial locale) avait étudié la possibilité de la création d'une haute école de commerce dans les années 1870 et avait également proposé la création d'une section dédiée aux études commerciales à l'ETHZ, d'où ce mouvement précurseur (Burren, 2007, pp. 258-259).

C'est toutefois à l'orée du XXe siècle que se dessine en Suisse un mouvement d'affirmation de la gestion d'entreprise, que l'on nomme à cette époque sous l'appellation des « sciences commerciales » (*Handelswissenschaften*). En 1898 est créée l'Académie de commerce et école des transports de Saint-Gall, et les premiers cours commencent l'année suivante. Celle-ci, financée par la ville et le canton de Saint-Gall, naît d'une volonté de former du personnel qualifié pour le commerce international et les Chemins de Fer Fédéraux⁹³. Toutefois, l'école des transports et l'académie de commerce se séparent en 1903 et, en 1911, celle-ci devient une haute école commerciale (*Hochschule St.Gallen*, avec le sigle HSG). Même si elle admet les deux sexes et qu'elle n'exige pas la maturité avant 1924, elle reste une très petite institution, avec un nombre d'étudiants relativement faible (170 en 1911). En 1911, elle se dote de quatre départements (et, en 1931, d'un cinquième⁹⁴) et, en 1919, d'une organisation rectorale. Petit à petit, au cours des années 1930, elle gagne en visibilité. Comme énoncé auparavant, en 1934, elle obtient le droit de délivrer des habilitations professorales⁹⁵ et, dès 1938, des doctorats (Burmeister, 1998 ; Burmeister, 2014 ; Slembeck, 2015). Avec l'apparition de cette institution, à ses débuts très marginale, se profile une amorce d'autonomisation des études commerciales et de la gestion d'entreprise, puisque celle-ci émerge en dehors des universités cantonales et de l'école polytechnique. De plus, dans son cadre, l'étude des sciences humaines est subordonnée à celle de l'entreprise⁹⁶.

⁹³ Au cours de la même année avait été promulguée la loi officialisant le rachat par la Confédération de plusieurs compagnies de chemin de fer, étatisées et réunies sous le nom de CFF (Bärtschi, 2015).

⁹⁴ Les cinq départements sont la *Betriebswirtschaftliche Abteilung* (études commerciales), la *Volkswirtschaftliche Abteilung* (économie politique), la *Technologisch-naturwissenschaftliche Abteilung* (sciences naturelles et de l'ingénieur), la *Kulturwissenschaftliche Abteilung* (principalement les langues) et, dès 1931, la *Rechtswissenschaftliche Abteilung* (droit) (Burmeister, 1998, pp. 287-300).

⁹⁵ La HSG ne change formellement son nom en Université de St-Gall qu'en 1995. Cependant, l'on peut considérer cette date de 1934, avec l'*Habilitationsrecht*, comme l'aboutissement dans la constitution de celle-ci en tant qu'université et, en 1938, avec l'acquisition du *Promotionsrecht*, l'affirmation de ce statut. Nous pouvons ainsi énoncer que, dès 1934, la HSG constituera également une institution universitaire, au même titre que les huit autres, à la différence, toutefois, qu'elle est une université *spécialisée* dans les études commerciales, avec une volonté de former professionnellement des spécialistes, tout comme l'ETHZ, et contrairement aux autres universités *généralistes* des autres villes suisses ; le label germanophone de cette nouvelle discipline étant par ailleurs *Betriebswirtschaftslehre*, ou études d'économie de *métier*.

⁹⁶ Dans cette institution, les études d'économie politique, de droit, de langues ou encore de sciences naturelles et de l'ingénieur sont en effet dispensées dans le but de former des professionnels de la gestion d'entreprise. Dans les années 1930, par exemple, on enseigne les politiques économiques de l'industrie ou du crédit, le droit commercial ou encore la technologie de l'industrie textile (*Almanach des universités suisses*, 1938, pp. 36-37). Par la suite, ces disciplines auront elles aussi leur cursus autonome.

Parallèlement à cette émergence « en marge » des institutions universitaires vont apparaître les premières chaires de sciences commerciales dans les universités suisses. Contrairement à l'économie politique, les universités suisses sont pionnières en matière d'institutionnalisation des sciences commerciales en Europe. En effet, en 1903 est érigée à l'Université de Zurich la toute première chaire professorale de gestion d'entreprise dans l'espace germanophone, dans la Faculté de *Staatswissenschaften*, avec spécialisation dans les métiers du commerce, l'arithmétique commerciale et la comptabilité, chaire qui est attribuée au Bâlois Johann Friedrich Schär (Brockhoff, 2012, p. 139 ; Gagliardi, Nabholz & Strohl, 1938, p. 835). Ce dernier, tout d'abord instituteur, puis maître secondaire, commerçant travaillant dans une société d'exportation de fromages, directeur de l'école secondaire de jeunes filles de Bienne et, finalement, maître de discipline commerciale au gymnase de la *Obere Realschule* de la ville de Bâle, sera professeur ordinaire à Zurich de 1903 à 1906, date à laquelle il quitte la Suisse, appelé à l'école supérieure de commerce de Berlin (Schneider, 2005, pp. 526-527 ; Burren, 2010, pp. 66-67 ; Dettwiler, 2011). Il est intéressant de noter que celui-ci se rend en Allemagne, espace scientifique dominant, où cette sous-discipline s'est rapidement développée en quelques années.

Après la création de cette première chaire de sciences commerciales, un mouvement est lancé. A Fribourg, est nommé en 1906 dans la Faculté de droit le Français Max Turmann. Celui-ci, enseignant jusque-là à l'Université catholique de Lille, sera nommé dans la nouvelle chaire de sciences commerciales, et ceci jusqu'à sa démission en 1936 ; en outre, parallèlement à cette fonction, il enseignera à la chaire d'économie politique, science financière et statistique en langue française de l'ETHZ entre 1918 et 1936. Il sera, par ailleurs, l'un des tenants d'un catholicisme social et d'études d'économie qui privilégient une perspective chrétienne (Ruffieux, 1991a, p. 310 ; 1991b, p. 576 ; 1991c, p. 997 ; Guggenbühl, 1955, pp. 238, 296).

A Bâle, où un projet de *Handelshochschule* sur le modèle de Saint-Gall avait été refusé en votation populaire en 1903 (Slembeck, 2015), les milieux qui étaient en sa faveur se tournent vers l'université. Le Conseil d'Etat bâlois crée ainsi une chaire en 1909, financée par un don de la Société de Banque Suisse. Cette chaire n'est pas inscrite à proprement parler en sciences commerciales, mais plutôt en économie politique et de statistique avec une attention toute particulière au commerce, d'un point de vue historique et théorique, aux politiques commerciales et aux métiers du commerce, des banques et des assurances⁹⁷. C'est l'Autro-hongrois Julius Landmann, titulaire d'un doctorat de l'Université de Berne, qui occupera celle-ci⁹⁸.

La toute nouvelle Université de Neuchâtel a pour projet, dès sa création en 1909, de mettre en place un enseignement commercial, qui est cependant confronté à des résistances au sein de la Faculté de droit. Toutefois, l'adoption en 1907 du Code civil suisse avait fait se reconfigurer les enseignements de droit privé au sein des universités, le droit civil neuchâtelois perdant grandement en importance et les étudiants au sein de cette faculté « [fondant] comme neige au soleil » (Rebetez *et al.*, 2002, p. 563). Le Conseil d'Etat neuchâtelois (*i.e.* l'organe politique exécutif du canton) prend l'initiative d'élargir la gamme d'enseignements, partant du principe,

⁹⁷ Son intitulé exact est : *Nationalökonomie und Statistik mit besonderer Berücksichtigung des Handels (Geschichte und Theorie des Handels, Handelspolitik, Handelsbetriebslehre, Geld-, Credit-, Bank-, Börsen- und Versicherungswesen)* (Boner, 1943, p. 73). Toutefois, la première chaire « réelle » d'études commerciales, intitulée *Betriebswirtschaftslehre*, ne sera créée qu'en 1932 à Bâle. Son titulaire sera l'Argovien Theodor Brogle, professeur extraordinaire dès 1932, et ordinaire de 1951 à 1956 (Boner, 1943, p. 69).

⁹⁸ Au sujet de celui-ci, qui deviendra en parallèle le premier grand expert économique de la Confédération (Jost, 2008, pp. 123-124), voir : Guex, 1995.

qui commence à faire consensus, que « La bonne santé économique d'une région ne peut plus se contenter d'une formation superficielle des agents économiques. » (Rebetez *et al.*, 2002, p. 563), comprenons par là qu'il est nécessaire de former ces agents de manière « professionnelle ». Ainsi, en 1909, est créée une section de sciences commerciales au sein de la Faculté de droit, comprenant, entre autres, des enseignements de comptabilité, de statistique commerciale, d'histoire du commerce et de la politique douanière contemporaine, de bureau commercial (calcul des intérêts, opération de bourse, assurance), *etc.* Ils sont partagés entre un professeur extraordinaire, Paul-Emile Bonjour (ordinaire dès 1910), et un professeur ordinaire, Georges Paillard. Celui-ci quittera par ailleurs l'université neuchâteloise lorsque, en 1922, il deviendra professeur à l'Université de Lausanne.

A Lausanne, les deux premières chaires de sciences commerciales, instituées en 1911, viennent avec l'instauration d'une entité autonome au sein de la Faculté de droit : l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Créée en 1911, dans le but de fournir un programme d'études supérieures, combinant culture générale et instruction spécialisée, elle fait s'ajouter aux principaux domaines d'enseignement de la Faculté de droit « L'économie et la technique commerciale » et « Les mathématiques financières » (Ecole Des HEC, UniL, 1937, p.7 ; Tissot, 1996, pp. 264-268 ; Vovola & Robert, s.d., p. 39). Dès sa création, elle décerne le titre de « diplôme de sciences commerciales » (UniL, 1910 p. 9). Ainsi, en 1911, seront nommés en tant que professeurs Georges Paillard, déjà actif à Neuchâtel, pour l'économie commerciale, et Léon Morf, pour la technique commerciale, la comptabilité publique et les mathématiques financières (Robert & Panese, 2000, pp. 886, 940-941). A noter que des volontés sécessionnistes se font sentir dès le départ, par les représentants de l'école, toujours intégrée à la Faculté de droit. Ainsi, en 1919 déjà, le professeur de technique des assurances et de mathématiques financières Samuel Dumas réclame « la scission à grands cris » (Vovola & Robert, s.d., p. 41).

Toujours dans le même mouvement est ouverte en 1912 à l'Université de Berne une nouvelle section, l'*Abteilung für Handel, Verkehr und Verwaltung*, avec pour l'objectif de former non seulement les commerçants, mais aussi les fonctionnaires et les juristes à la vie économique pratique. Une chaire de *Nationalökonomie und Handelswissenschaften* sera créée, dans laquelle siègera en tant que professeur Moritz Rudolf Weyermann, qui a été auparavant actif dans le secteur des banques (Burren, 2007, pp. 260-261 ; Scandola, 1984a, p. 618 ; 1984b, p. 63).

A l'Université de Genève, dans le cadre de la toute nouvelle Faculté des sciences économiques et sociales, en 1915, est créé un Institut des études commerciales, dans lequel enseignera le zurichois Hans Töndury. Celui-ci, détenteur de deux doctorats, l'un de la Faculté des lettres de l'Université de Bâle et l'autre de la Faculté de droit de l'Université de Lausanne, après avoir été professeur à la HSG de *Nationalökonomie und Handelstechnik* entre 1910 et 1915, sera professeur d'économie commerciale à Genève jusqu'en 1928, date à laquelle il quittera cette institution pour l'Université de Berne, où il occupera la chaire de *Betriebswirtschaftslehre, allgemeine Wirtschaftslehre, Handels- und Gewerbepolitik, Handelswissenschaften*, ceci jusqu'à sa mort (Burmeister, 1998, p. 273 ; Scandola, 1984b, p. 64 ; Burren, 2007, p. 261). A côté de celui-ci sera également nommé Edouard Folliet pour la technique commerciale (de Senarclens, 2005 ; Burren, 2007, p. 261).

Ainsi, entre 1898 et 1915, les sciences commerciales se sont assurées une place pérenne dans presque toutes les institutions d'enseignement supérieur en Suisse en fondant, dans chacune, au moins une chaire dans laquelle est dispensée cette matière, ainsi que des sections liées à

cette sous-discipline et, surtout, une institution premièrement consacrée aux métiers du commerce. Ces éléments posent ainsi les premières bases de l'autonomisation du sous-champ de la gestion d'entreprise, parfois née d'une volonté de l'économie privée d'académiser ses pratiques de gestion. Cette différenciation de la gestion par rapport à l'économie politique contribue toutefois elle aussi à l'affirmation des sciences économiques. En effet, la création de la Haute Ecole de St-Gall est la première pierre posée à l'édifice d'un espace relativement autonome de la discipline. De plus, l'intérêt de créer de nouvelles chaires en sciences commerciales et, surtout, des sections commerciales au sein des facultés de droit permet l'institutionnalisation formelle des sciences économiques et prépare le terrain à la création de facultés qui apparaîtra plus tard dans le siècle.

6.2. Renforcement du sous-champ : nouvelles chaires, nouveaux instituts

Après le mouvement de création des premières chaires de gestion d'entreprise au début du siècle, vient dès les années 1920 un renforcement de ces mesures. Ainsi, à l'ETHZ, des représentants des secteurs privés ont à cette époque pour projet de renforcer l'enseignement de la gestion d'entreprise. Ils ont également des soutiens dans le corps enseignant de l'institution, notamment Eugen Böhler, nommé en 1924 professeur de *Nationalökonomie, Finanzwissenschaft und Statistik* (poste qu'il occupera jusqu'en 1964). Celui-ci, outre le fait qu'il fera de l'expertise économique pour la Confédération l'une de ses principales activités professionnelles à côté de son métier académique (il est notamment un expert central dans la Commission fédérale de recherches économiques⁹⁹), sera particulièrement proactif, au sein de l'institution, pour y formaliser la présence des études de gestion, sous un aspect scientifique, dans la perspective du *scientific management* américain. En 1929, il crée le *Betriebswissenschaftliches Institut*, entité financée en partie par la Confédération et par le secteur privé et dirigée par Böhler, dont le but sera à la fois l'enseignement de cette matière et la formation continue des cadres du secteur privé, mais aussi la recherche scientifique dans le domaine de l'entrepreneuriat¹⁰⁰. Pour le volet enseignement, il faut noter qu'en 1931 sera créée une chaire de *Betriebswissenschaften und Produktionstechnik*, avec pour titulaire l'industriel René de Vallière, directeur d'une entreprise de machines à tricoter à Neuchâtel, qui sera professeur à l'ETHZ jusqu'en 1949. Celui-ci deviendra directeur de l'institut à la place de Böhler en même temps qu'il entrera en fonction (Burren, 2007, pp. 272-273 ; Gugerli, Kupper & Speich, 2005, pp. 184-189 ; Guggenbühl, 1955, pp. 348, 565-569).

Notons également que c'est également dans ce cadre que, quelques années plus tard naîtra, en 1938, une nouvelle unité, le KOF (*Konjunkturforschungstelle*), l'une des principales instances d'analyse de la conjoncture¹⁰¹ économique, toujours sous l'égide d'Eugen Böhler. Sa création

⁹⁹ *Kommission für Konjunkturbeobachtung*, créée en 1932, puis, entre 1965 et 2007, date de la dissolution de cette commission, *Kommission für Konjunkturfragen* (Beetschen, 2014, p. 92). Voir Chapitre 2 à son sujet.

¹⁰⁰ Les tâches de l'institut sont les suivantes :

« a) Durchführung betriebswissenschaftlicher Forschungen für die Bedürfnisse der schweizerischen Wirtschaft und Studium der auf diesem Gebiete im Ausland erzielten wissenschaftlichen und praktischen Fortschritte;
b) Mitwirkung bei der Ausbildung von Betriebsingenieuren und Weiterbildung des Betriebspersonals der Praxis durch die Veranstaltung von Kursen und Vorträgen;
c) Förderung des betriebswissenschaftlichen Fortschrittes in der Praxis durch die Mitwirkung am Austausch von Betriebsverfahren und anderen Gemeinschaftsarbeiten, durch die Ausführung von Betriebsuntersuchungen und -beratungen sowie durch die Herausgabe von Veröffentlichungen;
d) Sammlung der betriebswissenschaftlichen Literatur des In- und Auslandes unter Berücksichtigung der Grenzgebiete. » (Guggenbühl, 1955, pp. 566-567)

¹⁰¹ Nous reviendrons sur les questions relatives à la conjoncture économique suisse dans le Chapitre 2.

est appuyée par des représentants de grandes et moyennes entreprises des secteurs de l'industrie, des banques, des assurances et du commerce, notamment. Les deux tiers de l'institut sont financés *via* le secteur privé, alors que le reste vient de subventions ainsi que de mandats d'expertise. L'objectif principal de cet institut sera de publier des recherches au sujet de l'observation de la conjoncture économique suisse et internationale et de l'analyse de la structure des marchés économiques¹⁰² (Güggenbühl, 1955, p. 570 ; Beetschen, 2014, p. 98). Ainsi le KOF, qui est créé durant l'après-crise des années 1930, produira dès lors des simulations et des prévisions de la conjoncture économique suisse. Dans les années 1960, prédominera le paradigme keynésien au sein de cette organisation (Rütti, 2013 ; Straumann, 2013).

Encadré 1.3.

Les sciences actuarielles

La *Versicherungswissenschaft* constitue l'étude des phénomènes liés au secteur économique des assurances. Dans ce cadre, nous pouvons considérer que celles-ci font partie, de par leur objet d'étude, des sciences économiques. En Suisse, ce domaine est tout de même particulier.

En effet, ces études, très minoritaires en termes de nombre d'enseignants dans les universités suisses, se concentrent, tout d'abord, autour de l'étude des assurances par les mathématiques, ou mathématiques actuarielles. Les sciences actuarielles consistent donc en l'application des probabilités au secteur des assurances ou de la finance. Dans les universités de Bâle et de Berne, celles-ci se développent dans les facultés de sciences naturelles, grâce à l'apport du Bâlois Hermann Kinkelin, professeur entre 1865 et 1908, et du Bernois Christian Moser, professeur entre 1901 et 1931, tous deux mathématiciens (Burckhardt, 1977, p. 625 ; Benes, Haberthür & Lüthy, 1988, pp. 4-9 ; Scandola, 1984b, p. 169 ; Koch, 1998, p. 167). A la succession de ces deux professeurs se pérennisent des chaires de mathématiques actuarielles sur plusieurs décennies en facultés des sciences naturelles. A l'Université de Neuchâtel, les sciences actuarielles se développent également dans la Faculté des sciences, avec les deux professeurs de mathématiques Gustave DuPasquier, professeur de 1911 à 1942, et Sophie Piccard, professeure de 1938 à 1974. Celle-ci sera par ailleurs la première professeure ordinaire de l'université, en 1943 (Rebetez & al., 2002, pp. 486-489).

Il faut également noter que, dans les autres universités où les mathématiques actuarielles se développent, à savoir principalement Lausanne et la HSG, celles-ci se trouvent, contrairement à Berne, Bâle, et Neuchâtel, dans les mêmes facultés que les autres branches de sciences économiques, à savoir, respectivement, l'Ecole des HEC, en Faculté de droit, et la *Betriebswirtschaftliche Abteilung*.

Dans la période de l'après-guerre, la gestion d'entreprise commence à se différencier de manière encore plus accentuée qu'auparavant de l'économie politique, notamment avec la création de la revue spécialisée *Die Unternehmung* en 1947 et la Société suisse de gestion d'entreprise en 1952¹⁰³. Toutefois, ce processus consiste bien en une différenciation entre les deux disciplines, et non en une véritable autonomisation de la gestion d'entreprise par rapport à l'économie politique, qui sont réellement interdépendantes (Burren & Jurt, 2004, pp. 253-255).

¹⁰² Les statuts de l'institut insistent sur les activités suivantes :

« a) Beobachtung der Konjunktur und Erforschung ihrer Gesetzmäßigkeit;
b) Analyse der Gesetzmäßigkeit der volkswirtschaftlichen Kreislauf- und Entwicklungsprozesse;
c) Untersuchung der wirtschaftlichen Struktur der Schweiz oder einzelner ihrer Zweige sowie ihrer ausländischen Märkte;
d) Abklärung der volkswirtschaftlichen Wirkungen und der objektiven Voraussetzungen wirtschaftspolitischer Maßnahmen. » (Güggenbühl, 1955, p. 570).

¹⁰³ Celle-ci sera un groupe d'étude de la Société suisses de statistique et d'économie politique jusqu'en 1989, date à laquelle elle deviendra une entité autonome et séparée de cette dernière.

Dans les années 1950 apparaît un mouvement de création d'instituts et d'autres unités d'enseignement et de recherche en gestion d'entreprise dans les universités suisses. L'institution « championne » de ce genre de pratiques, tout au long de la seconde moitié du siècle, est la HSG, dans laquelle sont créées toute une série d'entités en lien avec les thèmes de recherche en « vogue » du moment. Ainsi, Hans Ulrich, professeur ordinaire dès 1953, fonde en 1954 un *Institut für Betriebswirtschaftslehre*. Il avait auparavant été privat-docent, puis professeur extraordinaire, de *Betriebswirtschaftslehre, besonders Organisationslehre*, dès 1947, à Berne, et, dès 1951, vice-directeur du *Betriebswissenschaftliches Institut* de l'ETHZ. Via cet institut dont il a la charge jusqu'en 1968, il mène des recherches dans le domaine du *management* d'entreprise, dont il est l'un des pionniers en Suisse. Il adopte une approche systémique du *management*, qu'il appelle le « modèle st-gallois ». Ses écrits auront une grande résonance dans le champ à l'époque (Burmeister, 1998, p. 274 ; Scandola, 1984b, p. 73 ; Baertschi, 2012 ; Belak & Duh, 2009, p. 2 ; Burren, 2010, pp. 99-101, 296-305). Par la suite, une pluralité d'instituts seront encore créés¹⁰⁴. A l'Université de Zurich, également, plusieurs instituts sont fondés : l'*Institut für Operations Research und elektronische Datenverarbeitung*¹⁰⁵ en 1967 par Hans-Paul Künzi, l'*Institut für Schweizerisches Bankwesen* par Ernst Kilgus en 1968 ou, encore, l'*Institut für betriebswirtschaftliche Forschung* en 1970 par Edwin Rühli (Stadler, 1983, pp. 325-339), ainsi qu'une entité interdisciplinaire, l'*Institut für Empirische Wirtschaftsforschung* en 1970 (Jurt, 2007, p. 231).

Encadré 1.4.

Le management en dehors des universités : le cas du CEI de Genève et de l'IMEDE de Lausanne

Dans ce processus de différenciation, il faut également noter la création d'institutions de formation continue des cadres du secteur privé, situées en dehors des universités. Ainsi, le Centre d'études industrielles (CEI ; renommé IMI en 1982) est fondé à Genève en 1946. Onze ans plus tard, en 1957, sera créé à Lausanne une institution similaire, l'Institut pour l'étude des méthodes de direction de l'entreprise (IMEDE). Ces deux institutions fusionneront en 1989 pour créer l'IMD à Lausanne, qui compte aujourd'hui parmi les *business schools* les plus renommées. Deux multinationales sont à l'initiative de leur création : la firme canadienne *Aluminium Unlimited*, renommée Alcan en 1966, pour le CEI, et Nestlé, pour l'IMEDE, avec lesquelles ces écoles entretiendront une relation quasi « symbiotique ». Ces deux institutions promeuvent le système américain de l'enseignement du *management*, le CEI étant par ailleurs la première école de gestion d'entreprise en Europe à le faire. Bien que ces deux entités soient privées, elles coopèrent avec les universités de Genève et de Lausanne, respectivement. Celles-ci cosignent les diplômes qu'elles délivrent et c'est en conjonction avec elles qu'un programme de MBA est mis en place par l'IMEDE en 1975 et le CEI en 1979. Toutefois, ces deux organisations entreront parfois en compétition avec les universités suisses romandes. De plus, il convient de relever le caractère non permanent des enseignants, constitués de professeurs invités, souvent issus des *graduate schools of business administration* américaines. Cette position en dehors du champ des universités va pendant longtemps leur poser des problèmes de légitimité, similaires à celles que Khurana (2007) souligne dans son étude sur l'histoire des *business schools* américaines au XXe siècle. Cependant, les liens intimes que l'IMEDE entretiendra avec la *Harvard Business School*, l'un des acteurs dominants du champ à l'échelle internationale, d'une part, et le soutien qu'obtiendra le CEI de la part de la Fondation Ford, d'autre part, leur donnera la possibilité de résoudre ces difficultés. Finalement, ces deux institutions concurrentes se rapprocheront en fin de siècle et décideront de fusionner (David & Schaufelbuehl, 2015).

¹⁰⁴ Voir le détail dans : Burmeister, 1998, pp. 221-225.

¹⁰⁵ Ce champ d'étude émergeant dans les années 1960 qu'est l'*operations research* est issu des facultés des sciences, plus particulièrement de la discipline des mathématiques. Dans celui-ci, l'on utilise la formalisation et les méthodes propres aux mathématiques pour tenter d'analyser la prise de décision dans le cadre de l'entreprise. C'est l'une des premières amorces de mathématisation de la gestion d'entreprise. De plus, le traitement des données lié à ce type d'analyse se réalisant par l'intermédiaire de l'informatique, naissante à cette époque, la gestion d'entreprise connaîtra, dans le même temps, un processus d'« informatisation ». A Fribourg sera également créé un *Institut für Automation und Operations Research* en 1958.

A Lausanne, l'École des HEC est complètement séparée de la Faculté de droit en 1978 et obtient le statut de faculté en 1980. En 1979, il lui est accordé la possibilité de décerner des *Master in Business Administration* (MBA) en vue de la formation continue des cadres en entreprise. En une dizaine d'années, les effectifs des étudiants doublent. En son sein, les instituts centrés autour de thèmes divers se démultiplient : Institut des sciences actuarielles en 1982, Département d'économétrie et d'économie politique en 1983, Institut informatique et organisation en 1988, Institut de macroéconomie appliquée en 1989¹⁰⁶. Dès ce moment, la faculté cherche à se donner des « allures » de *business school* américaine. Olivier Blanc, professeur de Statistique économique, comptabilité nationale et démographie entre 1980 et 2003, doyen de la faculté entre 1990 et 2000, énonce à ce sujet : « être à l'Université de Lausanne, ce que le Wharton School est à l'Université de Pennsylvanie » (Vovola & Robert, s.d., p. 41), voulant par là signifier que l'école a pour objectif de devenir une *business school* prestigieuse ; la *Wharton School*, l'une des écoles de l'Université de Pennsylvanie étant la plus ancienne institution américaine du genre et l'une des plus renommées également. A côté de cette comparaison des plus ambitieuses, la faculté prend concrètement l'initiative de se renommer « HEC Lausanne », pour masquer son appartenance institutionnelle à l'Université de Lausanne et donner l'illusion de son autonomie complète par rapport à cette institution d'enseignement supérieur (Vovola & Robert, s.d., pp. 40-41 ; Robert & Panese, 2000, p. 100).

A l'ETHZ, à la suite du *Betriebswissenschaftliches Institut*, naît dans les années 1980 une volonté de réforme de l'enseignement lié à l'entreprise, ceci en lien avec l'influence du modèle américain de *business education*. Aux Etats-Unis, il existe à cette époque une vingtaine d'écoles d'ingénieurs qui proposent des formations intitulées *Engineering Management*, *Management of Technology* ou encore *Technology Management*, la plus connue étant le programme de *Management of Technology* du MIT. Les membres de l'institut souhaitent ainsi créer une « *Engineering Business School* ». La première pierre posée à l'édifice est la mise en place d'un *Senior Executive Management Program* de neuf semaines, ceci conjointement avec l'IMEDE et son homologue lausannoise, l'EPFL. En 1989, le *Betriebswissenschaftliches Institut* devient l'équivalent d'une faculté (*Abteilung 03E Betriebs- und Produktionswissenschaft*, puis *Department Betriebs- und Produktionswissenschaft*, puis *Department Management, Technologie und Ökonomie*) (Tschirky, 2005). Finalement, en 2004, l'EPFL connaît le même mouvement, avec la création du Collège du management de la technologie.

Encadré 1.5.

La finance : un nouveau sous-champ des sciences économiques

Il convient de mentionner que dans la période très récente en Suisse, un sous-champ particulier des sciences économiques s'est lui aussi autonomisé des deux autres sous-disciplines : il s'agit de la finance. Celle-ci mêle observation quotidienne des marchés financiers et concepts, théories ou modèles issus de l'économie politique. Ces théories et ces modèles sont aujourd'hui devenus des instruments indispensables à la pratique des activités en entreprise telles que la gestion de portefeuille ou la mesure des risques. L'étude de l'économie financière s'est créée en tant que sous-discipline scientifique aux Etats-Unis dans les années 1960, en mettant en lien des modèles mathématiques, des données empiriques sur les marchés financiers et les théories relatives à l'équilibre économique (Jovanovic, 2009). A cette époque, une communauté de chercheurs apparaît dans ce champ, principalement autour de départements à l'Université de Chicago et au MIT, alors que dans le même temps sont créées des revues scientifiques et paraissent des manuels (Jovanovic, 2008). Ainsi, alors que traditionnellement le savoir financier était l'apanage des *managers* au sein des entreprises, qui prenaient donc en charge son

¹⁰⁶ L'Institut CREA de macroéconomie appliquée est créé en 1974, tout d'abord sans être rattaché à l'université, et sera affilié en 1989 à la Faculté des HEC. Ce dernier est spécialisé dans la question des prévisions économiques (Institut de macroéconomie appliquée, site internet).

enseignement dans le cadre des universités et des *business schools* américaines, dès les années 1980 ce n'est plus le cas : le nombre d'individus avec un *background* académique est majoritaire au sein de l'*American Finance Association* et la recherche en finance est basée sur des modèles mathématiques et des techniques statistiques sophistiqués, tout ceci dans un cadre d'analyse micro-économique. L'étude de la finance ne se centre ainsi plus sur les entreprises financières, mais sur les marchés financiers en général (Fourcade & Khurana, 2013, p. 148). De plus, à l'heure actuelle, l'approche de l'économie financière est devenue dominante dans le champ (Fourcade, Ollion & Algan, 2015, p. 104).

La finance est un domaine « hybride », à cheval entre les modèles théoriques et formalisés de l'économie politique, et les questions liées à la finance de l'entreprise (la *corporate finance*, qui recoupe les questions de comptabilité, de stratégie d'entreprise, de calcul des risques, etc.). En Suisse, ce sous-champ s'est développée plus tardivement qu'aux Etats-Unis, mais il a connu du succès en partie par l'importance du secteur financier dans l'économie suisse (et accentué par ailleurs par la place de la Suisse dans les échanges financiers mondiaux). Ainsi, en 2000, dernière de nos cohortes, ce champ d'étude et d'enseignement est encore peu développé. Il compte quelques chaires liées de manière très large à ce domaine, principalement aux questions de la finance d'entreprise (stratégie financière, comptabilité financière, gestion financière, *corporate finance*, etc. ; 13 chaires sur 16). A côté de cela, Jean-Pierre Danthine à Lausanne est l'un des seuls économistes à enseigner en partie la théorie financière, dans une perspective plus académique et d'économie politique. Ainsi, nous avons classé à cette date de 2000 les professeurs enseignant (entre autres) la finance en économie politique ou en gestion d'entreprise, car cette sous-discipline est encore peu institutionnalisée et les professeurs sont peu nombreux. En 2017, il en va autrement : une récolte récente nous a fait dénombrer environ 60 professeurs de finance dans les universités suisses. De plus, ces chaires sont aujourd'hui inscrites dans des instituts ou départements de banque ou de finance, séparés des autres domaines : le *Swiss Finance Institute @ EPFL*, le *Geneva Finance Research Institute*, l'*Institute of Banking and Finance* (Lausanne), l'Institut d'analyse financière (Neuchâtel), le *Department of Banking and Finance* (Zurich), l'*Institute for Financial Management* (Berne) et l'*Institute of Finance* (USI). Il semble également que ces instituts soient souvent financés au moins partiellement par le secteur privé. L'Université de St-Gall, elle, compte depuis 2011 une faculté de finance, la *School of Finance*. Ainsi, en 2017, la distinction entre économie, gestion et finance serait nécessaire, le sous-champ étant de plus en plus institutionnalisé et d'autant plus autonome qu'il serait difficile de classer les professeurs qui l'enseignent en économie ou en gestion.

La différenciation de la gestion d'entreprise par rapport à l'économie politique est ainsi la dernière composante de l'affirmation des sciences économiques dans le champ académique. La création de chaires, sections et, *in fine*, de plusieurs facultés orientée vers cette thématique permet également aux sciences économiques dans leur ensemble d'acquérir de plus en plus d'autonomie dans le champ académique. Ce processus d'autonomisation et de différenciation est toutefois tout relatif. En effet, la gestion et l'économie politique continuent, à quelques exceptions près, à évoluer dans les mêmes facultés et sont à considérer plutôt comme deux sous-champs composant la même discipline (ou champ scientifique).

7. Synthèse

Ce chapitre a porté sur les processus historiques, sociologiques et institutionnels liés au passage des sciences économiques d'une position marginale dans l'espace académique suisse au début du XIXe siècle à une position relativement favorisée à la fin du XXe siècle. Cette période longue de deux siècles a vu quatre dynamiques à l'œuvre. Tout d'abord, les sciences économiques se sont affirmées numériquement, en voyant en proportions son nombre d'étudiants et de professeurs augmenter. Ensuite, elles se sont affirmées institutionnellement, avec la création de structures au sein des universités suisses. Puis, elles se sont affirmées disciplinairement, en s'aménageant des espaces scientifiques et disciplinaires. Finalement, elles se sont différenciées entre des structures propres à la gestion d'entreprise et d'autres liées à l'économie politique. Ces quatre dimensions ont reconfiguré la place de la discipline

dans le champ académique et ont permis de renforcer leur position dans celui-ci. Pour résumer le contenu de ce chapitre, nous insistons sur les points suivants.

Premièrement, le nombre d'étudiants en sciences économiques reste relativement stable entre 1950 et 1975, puis augmente graduellement entre les années 1980 et les années 1990. Les sciences économiques terminent, à la fin de la période, deuxième discipline des sciences humaines et sociales, après les sciences sociales. De même, le nombre de professeurs, croît relativement entre 1910 et 1937 et entre 1980 et 2000. Ces évolutions donnent à voir une affirmation des sciences économiques tout d'abord numériques parmi les sciences humaines et sociales (mais sans que cette plus grande importance numérique soit synonyme de dominance sur les autres disciplines, puisque certaines disciplines dominantes, telles que le droit ou la médecine, réduisent volontairement le nombre de leurs étudiants).

Deuxièmement, les premières chaires apparaissent dans le courant du XIXe siècle dans toutes les institutions d'enseignement supérieur existantes. De plus, la première institution d'enseignement supérieur entièrement dédiée à l'économie, la *Handelshochschule St.Gallen*, est créée en 1898. Les premiers diplômes (licences et doctorats) apparaissent au début des années 1900. Des sections et instituts font leur apparition dans la même période, alors que des facultés autonomes naissent plus tard, entre les années 1980 et l'époque actuelle. Finalement, le capital académique (positions de recteur) des professeurs de sciences économiques connaît une croissance soutenue, tout au long du siècle, et, dès les années 1990, ceux-ci en détiennent le plus grand volume parmi toutes les disciplines. Ce processus d'institutionnalisation mène la discipline vers une position relativement dominante dans les universités suisses, en tout cas en ce qui concerne le capital académique accumulé par les professeurs au sein des positions de recteurs.

Troisièmement, apparaissent graduellement des associations et des revues de sciences économiques, ceci par la position graduellement dominante des économistes dans l'Association suisse de statistique et la *Revue suisse de statistique*, dès les années 1910, qui aboutit à une nouvelle dénomination de ces entités, une réorganisation de l'association ainsi qu'une réorientation des thématiques de recherche et une scientification de la revue ; par la création de la revue *Aussenwirtschaft* en 1943, de la revue *Die Unternehmung* en 1947, de la revue *Kyklos* en 1948 et de la Société suisse de gestion d'entreprise en 1989. L'usage de mathématiques devient intense en économie politique après 1957, ce qui a pour implication la fermeture relative des frontières du champ. Enfin les proportions des projets et des financements alloués aux sciences économiques s'intensifient particulièrement entre 1976 et 1985. Ces dynamiques mènent à une autonomisation scientifique de la discipline avec la création de leurs propres espaces hors université, une plus grande opacité de ses frontières, ainsi qu'une intensification de ses pratiques de recherche et une montée globale du capital scientifique détenu. Malgré que les sciences économiques ne soient toujours pas dominantes scientifiquement dans le champ académique (les sciences naturelles et expérimentales restent dominantes dans cet espace), ces changements impliquent une plus grande valorisation des logiques scientifiques au sein de la discipline

Quatrièmement, les sciences économiques se différencient et la gestion d'entreprise se renforce : création de la HSG en 1898 ; premières chaires et sections dans les universités cantonales dans les années 1900-1915 ; créations d'un institut de recherche en gestion à l'ETHZ en 1929 ; création accrue d'instituts tout au long du siècle ; autonomisation de HEC Lausanne en faculté dès 1978 ; création d'une faculté de gestion d'entreprise à l'ETHZ en

1989 et à l'EPFL en 2004. Ainsi, la différenciation de la gestion d'entreprise permet la création de nouveaux espaces institutionnels.

Ainsi, l'affirmation des sciences économiques dans le champ académique a pu prendre plusieurs formes au cours du temps (le *Tableau 1.2.* tente de reprendre les principaux éléments de périodisations de ces dynamiques). Celle-ci s'appuie à la fois sur une augmentation relative de la demande (la croissance des étudiants) et, partant, une croissance du nombre de professeurs et de facultés, mais aussi sur la reconnaissance et l'autonomisation disciplinaire et institutionnelle de celles-ci. Les professeurs de sciences économiques sont ainsi capables de concentrer plusieurs types de ressources, académiques et scientifiques, notamment, qui semblaient à priori peu conciliables ; ils sont bel et bien « partout », pour reprendre la formule de Fourcade (2009) dans le sens où ils arrivent à se positionner à la fois dans le pôle mondain du champ académique, mais aussi dans son pôle scientifique. L'émergence de cette nouvelle discipline, d'abord largement dominée par d'autres (en particulier le droit) et très marginale parmi les sciences humaines et sociales, s'est progressivement affirmée au cours du XXe siècle, pour devenir un pôle dominant parmi celles-ci. Ainsi, nous avons pu observer une montée des sciences économiques dans le champ académique (*the order of learning*), similaire à celle que souligne Fourcade pour d'autres cas nationaux. De plus, la légitimité des sciences économiques au niveau sociétal pourra également s'appuyer, comme souligné par Khurana (2007), sur les institutions académiques que sont l'*université*, et toutes les entités institutionnelles qui y sont liées, et la *science*, par les pratiques de recherche. Ces deux institutions renforcent ainsi le capital symbolique de cette discipline à un niveau plus large que la sphère strictement académique.

Tableau 1.2. Périodisation de l'affirmation académique et scientifique des sciences économiques

	1) Essor numérique	2) Affirmation institutionnelle	3) Affirmation disciplinaire	4) Différenciation de la gestion
XIXe siècle : les prémisses des sciences économiques		- Création des premières chaires		
Années 1900 à 1960 : première affirmation institutionnelle et disciplinaire	- Première croissance du nombre de professeurs	- Création de la HSG - Création de sections/instituts - Renforcement du nombre de chaires - Apparition des premiers diplômés	- Progressive dominance des économistes dans la Soc. suisse de stat. et sa revue - Croissance de l'usage de statistiques - <i>Aussenwirtschaft</i> (1943) - <i>Die Unternehmung</i> (1947) - <i>Kyklos</i> (1948)	- Création de la HSG - Premières chaires et sections - <i>Betriebswissenschaftliches Institut</i> (ETHZ ; 1929) - Création d'instituts - <i>Die Unternehmung</i> (1947)
Années 1970 à 1980 : renforcement institutionnel et disciplinaire	- Croissance du nombre d'étudiants - Croissance du nombre de facultés	- Création de facultés	- Société suisse de gestion d'entreprise (1989) - Croissance accrue de l'usage de mathématiques - Croissance des projets et des financements FNS	- Suite de la création des instituts - HEC Lausanne (1978) - Société suisse de gestion d'entreprise (1989) - <i>Abteilung 03E Betriebs- und Produktionswissenschaft</i> (ETHZ ; 1989)
Dès les années 1990 : les sciences économiques autonomes et affirmées institutionnellement	- Seconde croissance du nombre de professeurs - Suite de la croissance des facultés	- Accélération de la création de facultés - Discipline la plus représentée parmi les recteurs toutes disciplines confondues	- Suite de la croissance accrue de l'usage de mathématiques	- Collège du management de la technologie (EPFL ; 2004)

Annexe 1.1. Historique des facultés avec des chaires de sciences économiques

Tableau 1.3. Historique des facultés avec des chaires de sciences économiques dans les universités suisses et les écoles polytechniques 1899-2016

	1900	1910	1920	1930	1940	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2015
Bâle	Philosophisch-historische Fakultät										Wirtschaftswiss. Fak.		
Berne	Juristische Fakultät / Rechts- und wirtschaftswissenschaftliche Fakultät											Soz. und Wirt. Fak.	
Fribourg	Faculté de droit / Faculté de droit, des sciences économiques et sociales									Faculté des sciences économiques et sociales			
Genève	Fac. des lettres et des sc. so.	Faculté des sciences économiques et sociales										E.M.	
IUHEI	Sections: droit, histoire, sciences politiques, économie politique												
Lausanne	Faculté de droit							Ecole des HEC / Faculté des HEC					
Lucerne												Geisteswiss. Fak.	
Neuchâtel	Faculté de droit / Faculté de droit et des sciences économiques											S Fac. des sc. éco.	
St-Gall	Betriebswirtschaftliche Abteilung / School of Management Volkswirtschaftliche Abteilung											Eco/Pol. Sc. Finance	
Lugano												Fac. di scienze economiche	
Zurich	Staatswissenschaftliche Fakultät / Rechts- und staatswissenschaftliche Fakultät									Wirtschaftswissenschaftliche Fak.			
EPFL												Col. du manag. de la technol.	
ETHZ	Abteilung 12 Geistes- und Sozialwissenschaft / Department Geistes-, Sozial- und Staatswissenschaften											Dep. Management, Technologie und Ökonomie	

Notes : noir = facultés de sciences économiques ; gris foncé = facultés de droit ; gris clair = facultés de lettres ou/et de sciences sociales ; blanc = les universités ou les facultés n'existent pas encore.

Annexe 1.2. Liste des professeurs d'économie au XIXe siècle

Dans ce tableau sont présents les professeurs de l'Université de Bâle, de Berne et de Zurich, de l'École polytechnique fédérale de Zurich, de l'Académie et de l'Université de Genève, de l'Académie et de l'Université de Lausanne, de l'Université de Fribourg, de l'Académie de Neuchâtel et de la Haute école de commerce de St-Gall jusqu'en 1900. Le champ « discipline » indique la discipline dans laquelle s'inscrit premièrement la chaire de ce professeur. Cette population compte cinquante personnes en tout, mais certains professeurs ont enseigné dans plusieurs établissements ou ont leur mandat de professeur entrecoupé par d'autres fonctions.

Tableau 1.4. Professeurs d'institutions d'enseignement supérieur en Suisse (académies, universités, haute école) enseignant l'économie entre 1801 et 1900

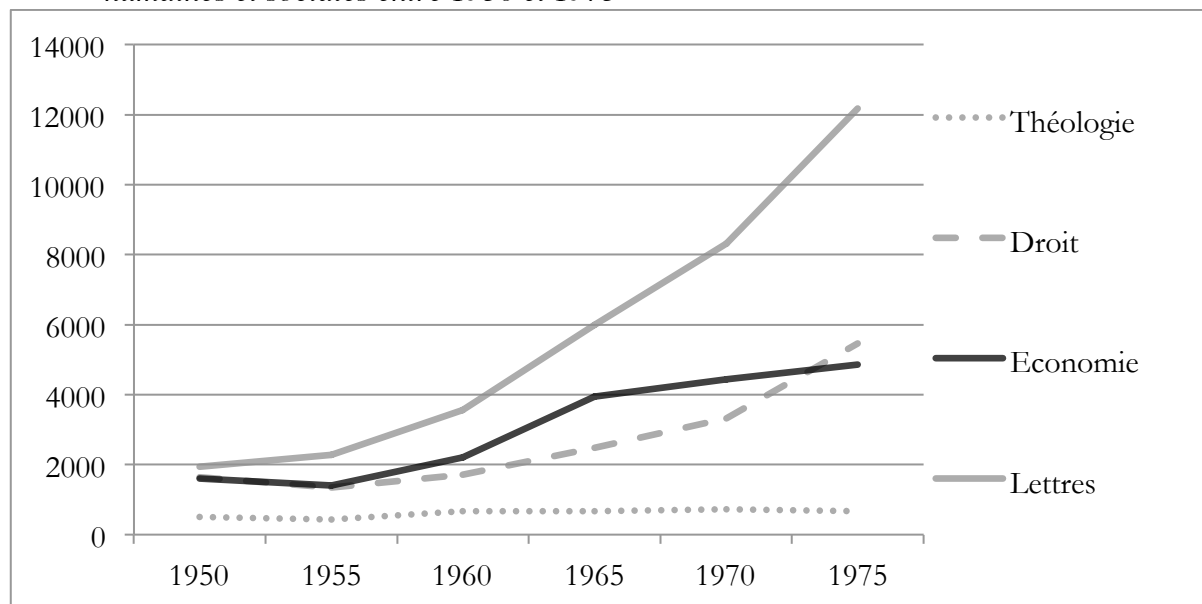
Nom	Prénom	Nais- sance	Décès	Nationalité	Institution	Début	Fin	Discipline de la chaire
Bernoulli	Christoph	1782	1863	Suisse	Bâle	1819	1861	Sciences naturelles
Nasse	Erwin	1829	1890	Allemande	Bâle	1856	1856	Economie
Laspeyres	Etienne	1834	1913	Allemande	Bâle	1864	1866	Economie
Schönberg	Gustav	1839	1908	Allemande	Bâle	1869	1871	Economie
Neumann	Friedrich Julius	1835	1910	Allemande	Bâle	1871	1873	Economie
von Miaskowski	August	1838	1899	Allemande	Bâle	1874	1881	Economie
Thun	Alphons	1853	1885	Allemande	Bâle	1881	1883	Economie
Bücher	Karl	1847	1930	Allemande	Bâle	1883	1892	Economie
Kozak	Theophil	1852	1913	Austro- hongroise	Bâle	1890	1913	Economie
Adler	Georg	1863	1908	Allemande	Bâle	1893	1897	Economie
Berghoff-Ising	Franz	1858	1920	Allemande	Bâle	1897	1898	Economie
Bauer	Stephan	1865	1934	Austro- hongroise	Bâle	1899	1934	Economie
Siebenpfeiffer	Jakob Philipp	1789	1845	Allemande	Berne	1834	1840	Droit
Herzog	Josef Karl	1798/ 1801	1857	Suisse	Berne	1835	1851	Droit
Hildebrand	Bruno	1812	1878	Allemande	Berne	1855	1861	Economie
Dunoyer	Anatole	?	?	Française	Berne	1864	1871	Economie
von Scheel	Hans	1839	1901	Allemande	Berne	1871	1877	Economie
Oncken	August	1844	1911	Allemande	Berne	1878	1909	Economie
Reichesberg	Naum	1867	1928	Russe	Berne	1898	1928	Economie
Cherbuliez	Antoine- Élysée	1797	1869	Suisse	ETHZ	1855	1869	Economie
Böhmert	Karl Viktor	1829	1918	Allemande	ETHZ	1866	1875	Economie
Charton	Pierre	1853	1917	Française	ETHZ	1869	1888	Economie
Cohn	Gustav	1840	1919	Allemande	ETHZ	1875	1884	Economie
Platter	Julius	1844	1923	Austro- hongroise	ETHZ	1884	1922	Economie
Jaccoud	Jean-Baptiste	1847	1927	Suisse	Fribourg	1890	1924	Droit
Weiss	Albert Maria	1844	1925	Allemande	Fribourg	1890	1892	Droit
Wasserab	Karl	1851	1916	Allemande	Fribourg	1893	1898	Economie

Weiss	Albert Maria	1844	1925	Allemande	Fribourg	1895	1919	Théologie
Ruhland	Gustav	1860	1914	Allemande	Fribourg	1898	1914	Economie
de Sismondi	Jean	1773	1842	Suisse	Genève	1809	1835	Philosophie & histoire
Rossi	Pellegrino	1787	1848	Italienne	Genève	1819	1834	Droit
Cherbuliez	Antoine-Élysée	1797	1869	Suisse	Genève	1835	1847	Droit
Dameth	Henri	1812	1884	Française	Genève	1853	1884	Economie
Jacquemot	Louis	?	?	Suisse	Genève	1882	?	Economie
Pantaleoni	Maffeo	1857	1924	Italienne	Genève	1897	1900	Economie
Berger	Louis-Frédéric	1794	1857	Suisse	Lausanne	1821	1836	Droit
Comte	Charles	1782	1837	Française	Lausanne	1823	1837	Droit
Archinard	Charles	1811	1898	Suisse	Lausanne	1837	1837	Droit
Cherbuliez	Antoine-Élysée	1797	1869	Suisse	Lausanne	1838	1840	Droit
Secrétan	Edouard	1813	1870	Suisse	Lausanne	1838	1870	Droit
Melegari	Luigi-Amedeo	1807	1881	Italienne	Lausanne	1841	1846	Economie
Cherbuliez	Antoine-Élysée	1797	1869	Suisse	Lausanne	1852	1855	Economie
Duprat	Pascal	1816	1885	Française	Lausanne	1856	1858	Economie
Melegari	Luigi-Amedeo	1807	1881	Italienne	Lausanne	1865	1881	Economie
Walras	Léon	1834	1910	Française	Lausanne	1871	1893	Economie
Pareto	Vilfredo	1848	1923	Italienne	Lausanne	1893	1917	Economie
Ayer	Cyprien	1825	1884	Suisse	Neuchâtel	1874	1884	Géographie & grammaire
Umiltà	Angelo	1831	1893	Italienne	Neuchâtel	1884	1893	Italien
Junod	Emmanuel	1865	1946	Suisse	Neuchâtel	1893	1937	Economie
Gomberg	Léon	1866	1935	Suisse	St-Gall	1899	1905	Economie
Schulze	Eduard Otto	1856	1933	Allemande	St-Gall	1899	1932	Economie
Escher	Heinrich	1789	1870	Suisse	Zurich	1833	1870	Droit
Hildebrand	Bruno	1812	1878	Allemande	Zurich	1851	1855	Economie
Böhmert	Karl Viktor	1829	1918	Allemande	Zurich	1866	1874	Economie
Platter	Julius	1844	1923	Austro-hongroise	Zurich	1879	1884	Economie
Sartorius	August	1852	1938	Allemande	Zurich	1885	1888	Economie
Wolf	Julius	1862	1937	Allemande	Zurich	1888	1897	Economie
Herkner	Heinrich	1863	1932	Allemande	Zurich	1898	1907	Economie

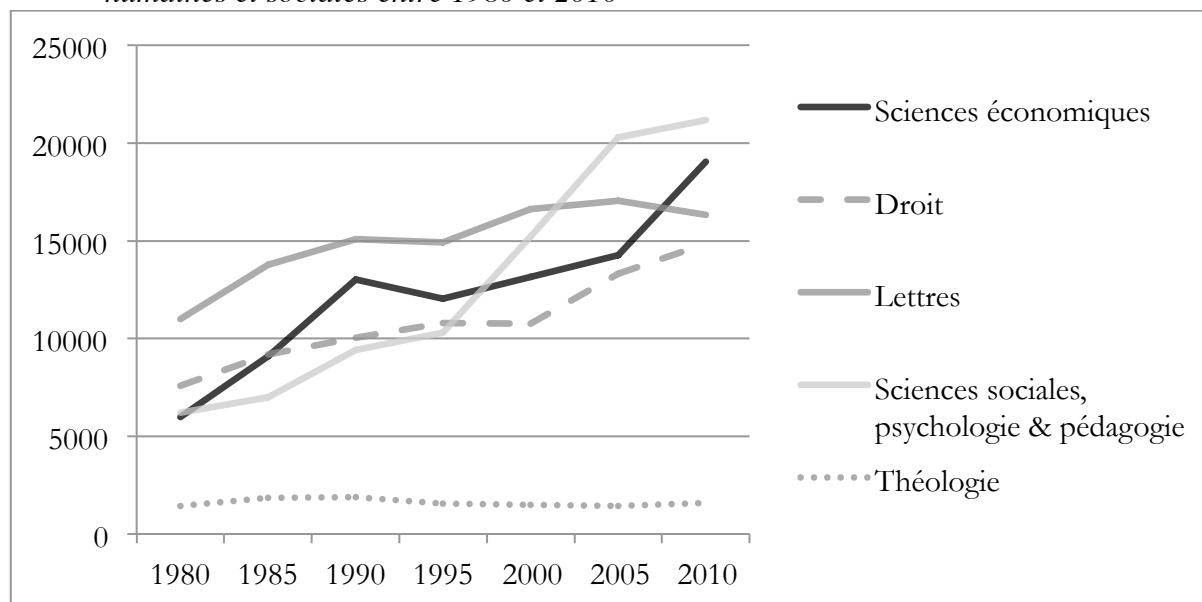
Sources et références : Anelli, 2013 ; « Ayer, Cyprien », notices Web ; Blaug, 1986 ; Boner, 1943 ; Bonjour, 1960 ; Bridel, 2005 ; Burmeister, 1998 ; Burren, 2007 ; Burren, 2010 ; Caroni, 1984 ; Dufour, 2010 ; Gagliardi, Nabholz & Strohl, 1938 ; Gaudard, 2013 ; Grossi, 2014 ; Guggenbühl, 1955 ; Jeanneret, Fasano, Scheurer & al., 1994 ; « Junod, Emmanuel », nécrologie ; Jost, 1997 ; Jurt, 2007 ; Kiener, 2005 ; Meuwly, 2013 ; Robert & Panese, 2000 ; Piotet & Tappy, 2010 ; Ruffieux, 1991c ; Scandola, 1984b ; Schmid, 2006 ; Thommen, 1914 ; Zürcher, 2008.

Annexe 1.3. Nombres absolus des étudiants par discipline des sciences humaines et sociales

Graphique 1.8. Nombres absolus des étudiants par faculté de sciences humaines et sociales entre 1950 et 1975



Graphique 1.9. Nombres absolus des étudiants par discipline des sciences humaines et sociales entre 1980 et 2010



Annexe 1.4. Les présidents de la Société suisse de statistique et d'économie politique

Tableau 1.5. Les présidents de la Société suisse de statistique et d'économie politique

Nom	Prénom	Début	Fin	Université	Discipline	Prof.
Spyri	Johan Ludwig	1864	1866	-	Statistique	Non
Kurz	Ludwig	1866	1871	?	?	?
Bodenheimer	Constant	1871	1876	-	Droit	?
Kinkelin	Hermann	1876	1886	-	Statistique	Non
Kummer	Johann Jakob	1886	1913	-	Statistique	Non
Milliet	Edmund Wilhelm	1913	1919	Berne	Economie	Non
Mangold	Fritz	1920	1925	Bâle	Economie & statistique	Oui
Schorer	Hans	1926	1926	Fribourg	Economie & statistique	Oui
Rappard	William E.	1927	1930	Genève	Economie	Oui
Grossmann	Eugen	1931	1934	Zurich	Economie & statistique	Oui
Keller	Paul Victor	1934	1937	St-Gall	Economie	Oui
Brüschweiler	Carl	1938	1941	-	Statistique	Non
Ackermann	Ernst	1941	1944	-	Statistique	Non
Gschwind	Hugo	1944	1947	-	Economie	Non
Rosset	Paul-René	1947	1949	Neuchâtel & ETHZ	Economie	Oui
Keller	Theo	1949	1952	St-Gall	Economie	Oui
Böhler	Eugen	1952	1954	ETHZ	Economie & statistique	Oui
Golay	Jean	1954	1957	Lausanne	Gestion	Oui
Jöhr	Walter Adolf	1957	1960	St-Gall	Economie	Oui
Scheurer	Frédéric	1960	1963	Neuchâtel	Gestion	Oui
Bickel	Wilhelm	1963	1966	Zurich	Economie & statistique	Oui
Goetschin	Pierre	1966	1969	Lausanne	Gestion	Oui
Fehr	Hans	1969	1972	?	?	?
Solari	Luigi	1972	1975	Lausanne & Genève	Economie & statistique	Oui
Steuber	Kurt	1975	1977	?	?	?
Borner	Silvio	1978	1980	St-Gall & Bâle	Economie	Oui
Balestra	Pietro	1981	1983	Fribourg & Genève	Economie & statistique	Oui
Schiltknecht	Kurt	1984	1986	Bâle	Economie	Oui
Pasquier	Jacques	1987	1989	Fribourg	Gestion	Oui
Frey	René L.	1990	1992	Bâle	Economie	Oui
Jeanrenaud	Claude	1993	1996	Neuchâtel	Economie	Oui
Baltensperger	Ernst	1997	1998	Berne	Economie	Oui
Rich	Georg	1999	2001	Berne	Economie	Non
Swoboda	Alexandre	2002	2005	IUHEI	Economie	Oui
Kugler	Peter	2006	2008	Bâle	Economie & statistique	Oui
Kirchgässner	Gebhard	2009	2011	St-Gall	Economie	Oui
Bacchetta	Philippe	2011	2015	Lausanne	Economie	Oui
Bütler	Monika	2015		St-Gall	Economie	Oui

Annexe 1.5. Liste de rédacteurs en chef de la *Revue d'économie politique et de statistique*

Tableau 1.6. Les rédacteurs en chef de la Revue d'économie politique et de statistique

Nom	Prénom	Début	Fin	Université	Discipline	Prof.
(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)	(...)
Guillaume	Louis	1891	1914	-	Statistique	Non
Landmann	Julius	1914	1926	Bâle	Economie & statistique	Oui
Mangold	Fritz	1926	1944	Bâle	Economie & statistique	Oui
Wagner	Valentin Fritz	1944	1959	Bâle	Economie & statistique	Oui
Niehans	Jürg	1959	1966	Zurich	Economie	Oui
Bieri	Hermann Gottlieb	1966	1984	Berne	Economie	Oui
Stocker	Paul	1966	1973	Berne	Economie	Oui
Baltensperger	Ernst	1985	1995	Berne	Economie	Oui
Kugler	Peter	1996	2002	Berne & Bâle	Economie & statistique	Oui
Neusser	Klaus	2003	2015	Berne	Economie & statistique	Oui
Lalive	Rafael	2015		Lausanne	Economie & statistique	Oui

CHAPITRE 2. LES SCIENCES ECONOMIQUES DANS LE CHAMP DU POUVOIR

En 1988, Silvio Borner¹⁰⁷, professeur à l'Université de Bâle, déplore la perte de l'influence médiatique, administrative et politique des économistes :

« Die Präsenz der Ökonomen in den Medien ist heute kaum mehr vorhanden. Wissenschaftler in beratenden Kommissionen treten den Rückzug an (z.B. Kartellkommission, Kommission für Konjunkturfragen), und Wissenschaftler in der Politik operieren eher aufgrund eines politischen Mandats als auf der Basis externer Beratung. Die Bedeutung von Professoren der Jurisprudenz wie Jagmetti, Aubert, Koller und Rhinow zeigen zudem eine Verlagerung in Richtung des Rechts bzw. der Politologie. Ähnliches gilt wohl auch für die Polit-Professoren Hans Schmid, Franz Jaeger oder Pierre Gilliland, die engagiert aus parteipolitischen oder ideologischen Positionen heraus politisieren. Ganz generell sind die Experten von heute (wieder) fast ausschliesslich die Berufsprofis der grossen Verbände (Allenspach, Reich, Kappeler, Leuthy usw.). » (Borner, 1988, p. 96 ; cité in Mach, 2001, p. 139).

Ainsi, Borner met en avant à la fin des années 1980 une supposée perte d'influence des économistes dans le débat public et l'expertise étatique ainsi qu'une soi-disant montée des sciences juridiques et politiques dans l'Etat suisse, agissant plus volontiers par les mandats d'élus que par la consultation externe d'experts.

Fourcade (2009, pp. 22-28) montre, au contraire, que dans plusieurs cas nationaux les économistes connaissent durant la même période, un essor sans discontinuités, à la fois dans le monde académique et dans les « ordres » administratif et économique. Khurana (2007, pp. 49-50) fait un constat similaire pour la gestion d'entreprise, matérialisée par les *business schools* américaines, qui historiquement ont créé des liens de plus en plus étroits aussi bien avec les institutions propres aux champs académique et scientifique, à savoir la science et l'université, qu'avec les professions libérales, liées aux pouvoirs externes au monde académique, pour gagner en légitimité. Ainsi, selon ces auteurs, les économistes et les gestionnaires détiennent de plus en plus de ressources externes aux champs académique et scientifique et de plus en plus de pouvoir dans ce que Bourdieu (1989) appelle le « champ du pouvoir », à savoir le champ des dominants des différents champs qui constituent l'espace social, entre autres politique et économique. Par ailleurs, Bourdieu insiste également sur cette hétéronomie¹⁰⁸ de plus en plus accrue des sciences économiques :

¹⁰⁷ Silvio Borner est titulaire d'un doctorat de l'Université de St-Gall. Il est nommé professeur d'économie politique dans cette université en 1974. En 1978, il part enseigner la même matière à Bâle où il reste jusqu'en 2009 et où il occupe trois fois le poste de doyen de faculté (Borner, CV). A côté de son activité académique, Borner occupe le rôle d'expert de la Confédération, notamment en siégeant au sein de l'influente Commission de recherches économiques – sur laquelle nous reviendrons plus loin – entre 1972 et 1986 et est un acteur économique influent : entre 1996 et 2011, il est vice-président du conseil d'administration de la compagnie d'assurances Helvetia Patria (Moneyhouse). Il a également dirigé la thèse de doctorat de personnes qui sont devenues influentes dans le paysage suisse, notamment de plusieurs professeurs d'université et de fonctionnaires hauts placés dans le Département fédéral de l'économie. Silvio Borner est ainsi un agent fortement doté en capitaux académique, politique, économique et social.

¹⁰⁸ La notion d'hétéronomie est à comprendre en tant qu'inverse d'« autonomie » d'un champ ici. En effet, chez Bourdieu, l'hétéronomie renvoie à toutes les ressources provenant d'un autre champ ou espace B et reconverties comme ressources dans un champ A. Les capitaux politique, économique ou administratif dans le champ académique sont un bon exemple d'hétéronomie.

« À la différence de la sociologie, science paria, toujours suspecte de compromissions politiques, dont, au mieux, les puissants n'attendent rien, sinon des savoirs subalternes et toujours un peu ancillaires de manipulation ou de légitimation, et qui, de ce fait, est moins que d'autres exposée à des demandes propres à menacer son indépendance, l'économie est toujours davantage une science d'État, qui, à ce titre, est hantée par la pensée d'État : constamment habitée par les préoccupations normatives d'une science appliquée, elle est attachée à répondre politiquement à des demandes politiques, tout en se défendant de toute implication politique par la hauteur ostentatoire de ses constructions formelles, de préférence mathématiques. » (Bourdieu, 2000, pp. 24-25).

Ces appréciations contradictoires du pouvoir des sciences économiques (Borner dans le contexte suisse et Fourcade, Khurana et Bourdieu sur un plan général) guideront le questionnement de ce chapitre, renvoyant à l'accumulation de ressources externes au monde académique, principalement politique, économique et administrative, par les professeurs de sciences économiques. Nous allons ainsi nous demander dans quelle mesure la détention de ces ressources donne accès au champ du pouvoir, c'est-à-dire la place qu'ils occupent dans le champ des dominants. En ce sens, cette interrogation renvoie à questionner l'affirmation des sciences économiques dans les pouvoirs externes au champ académique, économiques et politiques, tout comme les transformations que va expérimenter la discipline par rapport aux liens qu'elle entretient de manière plus ou moins étroite avec l'extérieur de l'académie. Nous cherchons, d'un point de vue historique, à comprendre comment ces ressources varient dans le temps. Ce type de questionnement renvoie également à des interrogations sur le degré d'autonomie de la discipline par rapport à des logiques exogènes, notamment celles du secteur privé, de la politique ou de la haute fonction publique. Nous nous aidons pour cela, outre de l'apport conceptuel de Fourcade et Khurana, de deux théories complémentaires : la théorisation du champ du pouvoir par Bourdieu, et celle de l'« élite au pouvoir » de Wright Mills (2012 [1956]), renvoyant à l'idée d'une « coordination » de l'élite. Cette approche nous permettra de considérer la question des positions institutionnelles de pouvoir, ainsi que le concept de capital social, qui renvoie à des réseaux de relation qui peuvent avoir des ramifications dans plusieurs sphères de la société.

Ainsi, plusieurs angles d'attaque peuvent structurer notre réflexion. Premièrement, dans une approche qui s'inspire de Mills et de Bourdieu, nous insistons sur les positions de pouvoir occupées au sein de diverses sphères de la société, à côté de celles de professeur. En Suisse, en effet, les différents groupes d'élites disposent de lieux de rencontre et de sociabilité (les commissions d'expert, les divers associations ou clubs, les groupes d'intérêt actifs aux parlement, et, dans une certaine mesure, également les conseils d'administration d'entreprise et les sociétés académiques), mais, surtout, sont souvent multimensionnés (Bühlmann, David & Mach, 2012a). Ce positionnement d'une sphère à l'autre est favorisé par le système de milice en vigueur en Suisse : l'armée suisse, tout comme le parlement (mais aussi les conseils d'administration d'entreprise – *i.e.* leur organe non exécutif – ou encore les commissions d'experts extra-parlementaires) sont formés majoritairement par des individus non professionnels occupant une autre activité principale à côté de cela. Deuxièmement, à côté des positions de pouvoir occupées, les carrières professionnelles, en tant que successions de positions dans l'espace social, renseignent également sur l'autonomie du champ scientifique ou les passages par diverses espaces autres, tels que le politique ou le secteur privé. En ce sens, les carrières sont une manière d'accumuler des capitaux, voire de les convertir, quant cela est possible, dans le but de renforcer une position. Les passages d'une sphère à l'autre (ou non) sont à comprendre comme des façons distinctes d'occuper une position de professeur d'université. Finalement, les liens avec d'autres sphères ne sont pas toujours directs (par le biais d'une position professionnelle spécifique). En ce sens, le capital social (Bourdieu, 1980a) détenu est un facteur important de lien, indirect, entre l'université et l'extra-académique. Celui-ci peut prendre des formes multiples, comme le fait de siéger dans le

même comité ou appartenir au même club que des élites extra-académiques. Dans l'académie, un lien particulier structure la relation entre un professeur et d'autres individus ; il s'agit de la direction de thèse. Vu que le doctorat en Suisse est un diplôme valorisé, se situant au faite de la hiérarchie de domination culturelle, bon nombre d'élites en détiennent dans des disciplines telles que le droit ou les sciences économiques. Dès lors, ce lien, qui fait interagir deux individus et crée un système de « filiation » intellectuelle, tout en étant inscrit dans une structure institutionnelle, celle de l'université, peut lier des professeurs et de futurs membres des élites économiques ou politiques, par exemple. Ces questions, à appréhender dans une perspective historique, donnent également à voir les transformations des sciences économiques au cours du siècle. En suivant la logique de ces trois axes, nos questions de recherche sont les suivantes.

1) Dans quelle mesure les professeurs de sciences économiques occupent-ils des positions de premier ordre dans les sphères politique, économique et administrative? De manière quantitative, comment cette supposée montée en puissance se réalise-t-elle comparativement aux autres disciplines académiques à travers le temps ? Plus qualitativement, qui sont les individus qui occupent ces positions et, surtout, par quels processus d'accumulation et de conversion de capitaux ceux-ci parviennent-ils à intervenir dans d'autres sphères sociales ?

2) Comment se structurent les carrières de ces professeurs du point de vue de leur sphère d'occupation (académique, économique ou administrative/politique) et comment ces carrières évoluent-elles au cours du temps ? Par quels processus d'accumulation et de conversion de capitaux passent-elles ? Ces carrières sont-elles standardisées ou, au contraire, connaissent-elles beaucoup de variations d'un individu à l'autre ? Enfin, existe-t-il des types de carrières spécifiques relatives aux sous-disciplines des professeurs (économie politique et gestion d'entreprise) ?

3) Dans quelle mesure les professeurs de sciences économiques détiennent-ils un accès au champ du pouvoir *via* les réseaux de filiation intellectuelle (directions de thèse) ? Quelles autres ressources sont liées à ce type de capital social ?

Ce chapitre se divise en trois parties. Dans une première partie, nous nous centrons sur les professeurs qui occupent différents postes d'élite dans le champ du pouvoir suisse, en nous centrant sur différentes institutions de pouvoir et, en particulier, à la trajectoire des personnes qui passent par ces institutions et l'accumulation et la conversion de capitaux académique et extra-académique qui y sont liées : les institutions politiques fédérales, la haute fonction publique (les départements fédéraux, la Banque nationale suisse et les commissions d'experts) et les plus grandes entreprises suisses. Dans un deuxième temps, nous procédons à une analyse détaillée des carrières de notre échantillon de professeurs, en nous centrant sur la manière qu'ils ont de passer dans les différentes sphères sociétales (académique, mais aussi économique et administrative/politique), en regardant, tout d'abord, le temps moyen par sphère, puis les divers types de carrières possibles et, enfin, la différence des carrières entre les économistes et les gestionnaires. Finalement, nous investiguons les facteurs corrélés au volume du capital social de ces professeurs *via* des directions de thèse, au sein du monde académique et en dehors. Avant de traiter de nos résultats, nous allons présenter brièvement les indicateurs que nous utilisons dans le cadre de nos analyses.

1. Indicateurs et stratégie d'analyse de la place des sciences économiques dans le champ du pouvoir

Nous explicitons ici les différents indicateurs permettant de documenter les trois dimensions de la présence des sciences économiques dans le champ du pouvoir : positions d'élites, carrières dans différentes sphères et lien avec d'autres élites par la direction de thèse.

1. Indicateurs des positions d'élites

Dans une définition positionnelle de l'élite, nous nous intéressons, donc, aux positions occupées par les professeurs de sciences économiques dans d'autres sphères. Au sujet des critères d'identification des différentes élites, nous nous inspirons pleinement de la démarche adoptée dans le cadre des divers projets de recherche sur les élites suisses (et la base de données qui en a résulté).

- Nous définissons les *élites politiques* comme les membres de l'exécutif ou du législatif au niveau fédéral (Conseil fédéral et Assemblée fédérale). Nous considérons également les membres d'un exécutif cantonal (Conseil d'Etat).
- Les *élites administratives* occupent une position de haut fonctionnaire fédéral, à savoir de secrétaire général d'un département fédéral, de directeur d'office fédéral ou de membre du directoire de la Banque Nationale Suisse (banque centrale). Par ailleurs, nous avons également pris en considération les membres de commissions d'experts (commissions extra-parlementaires) dans une définition plus élargie de l'élite administrative.
- Les *élites économiques* occupent le poste de CEO/président de la direction générale ou de président du conseil d'administration de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses ou de membre du comité exécutif de l'une des principales associations patronales du pays. Nous prenons également en considération, dans une définition élargie de l'élite économique, tous les membres des conseils d'administration de ces 110 plus grandes entreprises.

Nous faisons d'abord un rapide détour par la place de la formation en sciences économiques parmi les élites économiques, politiques et administratives. Nous regardons ensuite, de manière quantitative, la proportion d'élites extra-académiques parmi les professeurs de différentes disciplines. Nous investiguons enfin les diverses positions d'élites de manière détaillée.

2. Indicateurs des séquences de carrière dans les différents champs/sphères

Nous traitons, dans un deuxième temps, les carrières par l'analyse de séquences, qui nous permet de mettre au jour les diverses tendances globales à l'œuvre au fil des carrières, et ceci de manière longitudinale. Nous avons réparti les diverses occupations (principales) de la carrière professionnelle entre 21 et 50 ans¹⁰⁹ dans les trois sphères suivantes :

¹⁰⁹ Pour l'analyse de séquence, nous avons choisi de faire commencer les trajectoires pour tous nos individus à l'âge de 21 ans, lorsqu'ils sont en principe encore en formation ou alors au tout début de leur carrière professionnelle. Nous disposons, pour les professeurs des années de 1910, 1937, 1957 et 1980 des informations complètes sur les carrières. Cependant, pour la date de 2000, certains professeurs sont encore en activité à l'heure actuelle et nous ne disposons donc pas d'informations sur les carrières complètes de ces personnes. Le

- Académique : chercheur ou enseignant dans la sphère académique.
- Economique : position exécutive ou d'employé dans une entreprise ou dans une association économique.
- Administrative (et politique¹¹⁰) : position exécutive ou d'employé dans une administration étatique (ainsi que membre d'un exécutif politique).

Nous avons également constitué des catégories mixtes, dans le cas de plusieurs occupations « principales » de carrière *en même temps* (par exemple professeur d'université et directeur d'entreprise). Elles sont les suivantes :

- Académique et administrative.
- Académique et économique¹¹¹.

Enfin, nous avons encore créé trois catégories, qui sont celles-ci :

- Formation : pour les périodes où l'individu est encore en formation, et ceci jusqu'à l'obtention du doctorat ou du plus haut diplôme (licence, *etc.*), marquant la fin de la formation.
- Autre : pour les périodes après la formation où l'individu réalise une carrière professionnelle dans d'autres sphères que les trois mentionnées plus haut (enseignement scolaire, presse, sphère militaire, *etc.*) ou réalise une formation continue (post-doctorat ou autre diplôme de fin d'études pour les non détenteurs de doctorat).
- Décès ou retraite prématurée.

Il convient de mentionner que lorsqu'un individu se trouvait dans un état « Formation » (donc en période d'études) ou « Autre » (par exemple enseignant dans un lycée ou une école commerciale cantonale) et à la fois dans une occupation professionnelle dans l'académie, l'administration ou l'économie, nous avons donné la priorité à l'une de ces trois sphères, car ce sont elles qui nous intéressaient dans le cadre de ce chapitre.

professeur le plus jeune de notre cohorte étant né en 1965, et ayant donc 50 ans en 2015, année lors de laquelle la récolte s'est arrêtée, nous avons donc décidé, dans un souci de comparabilité entre les cinq années et pour ne pas avoir des carrières de durées inégales en 2000, de prendre exclusivement les carrières de ces professeurs entre l'âge de 21 ans et de 50 ans, soit 30 années de carrière. Ce choix est également motivé par le souci que l'*optimal matching* ne soit pas démesurément influencé par des facteurs exogènes qui font parfois que les individus quittent la sphère professionnelle de manière prématurée (décès, retraite anticipée dû à une maladie, *etc.*). Ainsi, seulement trois individus à la date de 1910 sont décédés ou à la retraite avant 50 ans (respectivement à 44, 49 et 49 ans). Ce choix est toutefois un bon compromis, dans le sens où on considère que les individus « bougent » moins en fin de carrière qu'au début.

¹¹⁰ Sur nos cinq cohortes, à notre connaissance six personnes seulement en tout et pour tout ont occupé un mandat politique exécutif (un au niveau fédéral, un au niveau cantonal et quatre au niveau communal) au cours de leur carrière. Au vu du peu d'effectifs, nous avons donc décidé de fusionner cette catégorie avec les mandats administratifs, bien plus conséquents en nombre. Au sujet des mandats législatifs, nous avons décidé d'exclure ceux-ci. Au niveau cantonal et communal, nous ne disposons pas d'informations exhaustives à ce sujet. Au niveau fédéral, au contraire, nous avons considéré que, comme pour les fonctions de gradé dans l'armée suisse, la participation dans des conseils d'administration d'entreprise ou des commissions extra-parlementaire, siéger au Parlement fédéral renvoyait normalement toujours à une logique de « milice », se réalisant en parallèle à une/des autres(s) activité(s) professionnelle(s). Ce choix, pouvant être critiqué, nous a toutefois paru pertinent dans le but de prendre en considération des activités professionnelles les plus homogènes possibles et de laisser de côté les activités pouvant être considérées comme « auxiliaires » (même si la charge de travail qui y est liée peut être plus ou moins conséquente).

¹¹¹ Le cas de multipositionnalité simultanée pour un professeur de sciences économiques entre sphère économique et sphères administrative ou politique n'est jamais survenu.

En vue de caractériser plus finement ces carrières, nous allons procéder à une analyse du *temps moyen* par état durant les 30 années de la carrière retenues. Nous allons séparer celles-ci par la méthode du *clustering* avec l'algorithme de Ward et, également, caractériser celles-ci par la *sous-discipline* d'enseignement (économie ou gestion). En vue d'ordonner les séquences *via l'optimal matching*, nous avons produit une matrice de similarités, car nous pensions qu'il était nécessaire, pour ces analyses, d'élaborer préalablement les coûts de substitution. En effet, les passages d'un état à l'autre n'ont pas tous la même signification. La matrice de coûts est donc la suivante¹¹².

Tableau 2.1. : matrice de coûts de substitutions de la carrière des professeurs dans différentes sphères sociétales

	Acad	Ac+Ad	Ac+E	Admin	Eco	Autre	Format.	Exit
Acad	0	2	2	4	4	2	2	2
Ac+Ad	2	0	3	2	4	2	2	2
Ac+E	2	3	0	4	2	2	2	2
Admin	4	2	4	0	4	2	2	2
Eco	4	4	2	4	0	2	2	2
Autre	2	2	2	2	2	0	2	2
Format.	2	2	2	2	2	2	0	2
Exit	2	2	2	2	2	2	2	0

Dans une matrice de coûts, ceux-ci peuvent varier entre 0 et 4. 0 est attribué au coût du passage d'un état vers le même état (A vers A). 2 constitue le minimum pour un passage d'un état vers un autre état (A vers B) si le maximum est 4 (constituant donc la moitié de 4). L'idée est de ne pas avoir de coûts démesurés entre le passage des états « Autre » et « Formation » vers les autres et *vice-versa*, car ceux-ci surviennent quasiment automatiquement en début de carrière, et « Exit » vers les autres et *vice-versa*, qui constitue un état contingent apparaissant en fin de carrière. Nous avons réglé tous les passages de ou vers ces états à 2. Ensuite, nous avons considéré les cinq autres états. Nous sommes partis du principe que le passage d'un état A vers un état B ou un état B+C et *vice-versa* (par exemple « administratif » vers « académique » ou vers « académique + économique ») était plus coûteux que le passage de A vers A+B ou de A+B vers A (« académique » vers « académique + administratif » ou *vice-versa*). Nous avons donc réglé le premier type de passage au coût maximal de 4 et le second au coût minimal de 2. Nous avons encore dû considérer l'éventualité du passage de A+B vers A+C ou de A+C vers A+B (« académique + administratif » vers « académique + économiques » ou *vice-versa*): ce type de changement nous semble avoir un statut intermédiaire entre les deux précédents (au coûts de 2 et 4, respectivement), puisque l'on quitte une activité à temps partiel dans la sphère B pour aller dans une activité à temps partiel dans la sphère C, tout en gardant son activité à temps partiel dans la sphère A. Nous avons donc attribué à ce type de passage le coût de 3¹¹³.

¹¹² L'état « Exit », à savoir une retraite ou un décès prématurés, n'a été pris en compte que pour 1910, seule période où des professeurs sont dans cet état avant 50 ans.

¹¹³ Il convient de noter que nous avons réglé les coûts d'insertion et de suppression à 2 également.

3. Indicateurs du capital social via les directions de thèse

Finalement, nous avons retenu, comme indicateur du *capital social* dans le champ du pouvoir suisse, le lien formalisé par la direction d'une thèse. En particulier, nous souhaitons nous intéresser à la composition de ce réseau de directions de thèses et à l'éventualité que des membres de celui-ci fassent partie des élites suisses. Ainsi, nous regardons premièrement la moyenne (pondérée) de doctorants faisant partie de l'élite (économique, politique, administrative ou académique) par cohorte de professeurs. Deuxièmement, nous nous intéressons, de manière qualitative et diachronique, aux facteurs qui peuvent influencer la taille de ce réseau. En particulier, nous investiguons le lien entre le capital social et les capitaux suivants,:

- Le *capital économique, politique et administratif*, à savoir le fait que le professeur occupe une position d'*élite économique, politique ou administrative*, telle que définie plus haut.
- Le *capital académique (institutionnel)* est mesuré par deux indicateurs en particulier. Le premier correspond au fait d'avoir occupé une fonction de *recteur* d'une université suisse. Le second correspond au fait d'avoir siégé dans le *comité de la Société Suisse de statistique et d'économie politique*.
- Le *capital social hérité*, à savoir le fait d'avoir un nombre substantiel de « frères et sœurs » de thèse (*i.e.* des individus ayant eu le même directeur de thèse) eux-mêmes membres de l'élite, comme un indicateur du fait de venir d'une « dynastie » de directions de thèse, avec un superviseur ayant lui-même un large réseau de doctorants « élites » (toujours selon la même définition).
- Le *capital linguistique* correspond au fait d'occuper une fonction de professeur dans une université germanophone ou francophone/italophone. Nous avons classé les professeurs des universités de Zurich, de St-Gall, de Bâle et de Berne comme germanophones et les professeurs des universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel, de la Suisse italienne et de l'EPFL comme francophones/italophones. Nous avons classé les professeurs de l'Université de Fribourg et de l'ETHZ comme germanophones ou francophones, selon la langue dans laquelle ils y enseignent.

2. Accumulation et conversion de capitaux dans le champ du pouvoir : les positions d'élites

Les positions dominantes occupées dans d'autres champs, principalement économique, politique et de la haute administration publique, renforcent des positions occupées par ailleurs dans le champ académique, conférant aux individus des auras de « praticien » ou d'« expert » valorisées dans certaines fractions du champ. De plus, le jeu de la conversion de ressources académiques et extra-académiques dans la temporalité des carrières donne à voir les interactions entre ces diverses sphères dans leur complexité. De cela ressortent des types de parcours professionnels particuliers qui, à côté des carrières purement académiques et autonomes, peuvent prendre des configurations telles qu'une carrière à l'université sur le tard ou alors, dans l'autre sens, une conversion de l'académique vers l'extra-académique. Nous investiguons dans ce sous-chapitre les positions d'élites et leur implications sur le pouvoir des professeurs de sciences économiques, ainsi que leur place dans les carrières professionnelles. En introduction, nous insistons d'abord sur l'évolution temporelle du pouvoir des sciences économiques dans les autres sphères de manière agrégée et quantitative : nous investiguons la discipline de formation universitaire des élites économiques, politiques et administratives, puis la proportion de professeurs de sciences économiques membres de ces diverses élites. Dans

un deuxième temps, de façon plus qualitative, nous nous centrons sur les diverses positions d'élites et leurs place dans les carrières des professeurs : présence dans la politique fédérale, la haute fonction publique, la Banque centrale, l'expertise pour la Confédération suisse et les grandes entreprises. Ceci nous permet de mettre au jour et de discuter plus généralement la question des ressources allouées, dans le champ académique, aux positions extérieures à celui-ci, ainsi que la présence de professeurs parmi divers espaces en dehors des universités. Cette porte d'entrée nous permet de commencer notre réflexion sur les relations entre autonomie et hétéronomie au sein du champ des sciences économiques.

2.1. La montée quantitative des sciences économiques parmi les élites suisses

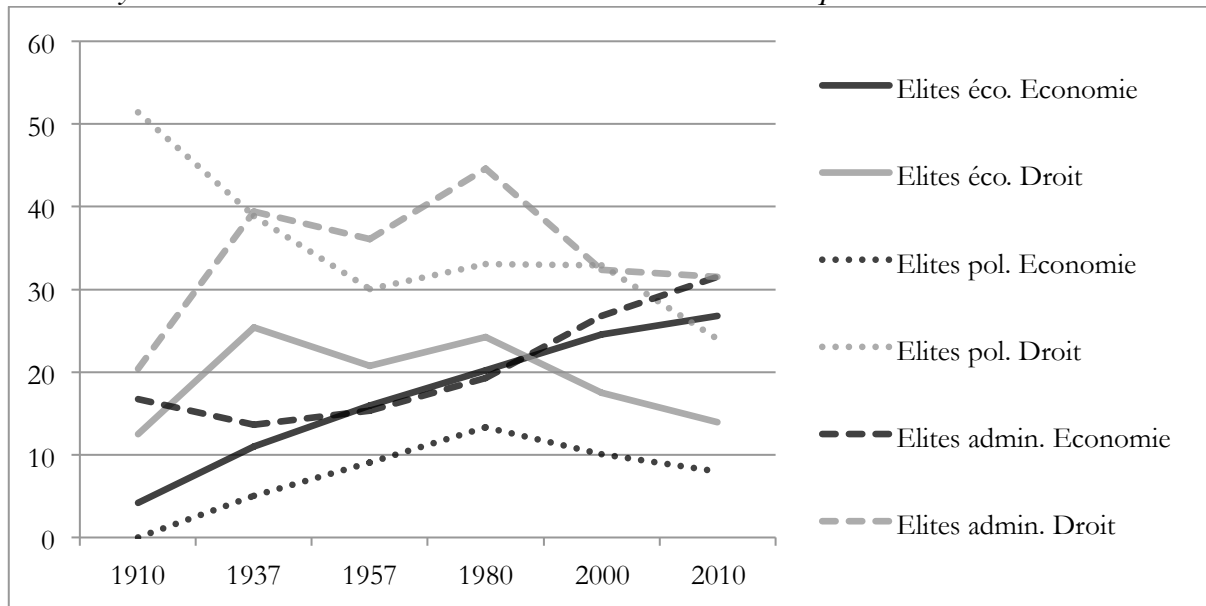
Deux indicateurs complémentaires mettent en avant l'affirmation des sciences économiques parmi les élites suisses. Le premier renseigne la formation universitaire des élites en sciences économiques et nous permet d'insister sur la reconnaissance et le capital culturel (ou technique) que confère une telle formation. Le second met en avant la proportion de professeurs de sciences économiques parmi le total des professeurs ayant également occupé une position d'élite extra-académique. Ceci permet de montrer l'hétéronomie de certains professeurs de sciences économiques et le capital politique, administratif ou économique détenu.

2.1.1. La formation en sciences économiques parmi les élites suisses

Au cours du XXe siècle, le besoin d'une accréditation symbolique acquise sur les bancs des universités est de plus en plus importante parmi les membres des élites suisses. La formation universitaire peut servir autant de spécialisation technique, conférant aux individus une fonction d'« expert » de leur domaine (Emery, Giauque & Rebmann, 2014, p. 736), mais aussi, les institutions d'enseignement supérieur proposant de plus en plus de formations professionnalisantes au fil du siècle, d'acquisition d'un certain savoir « pratique » et « appliqué » sur les bancs des universités (Mach, David, Ginalski & Bühlmann, 2017, p. 113). Pour montrer l'importance croissante de l'acquisition d'un savoir en sciences économiques et, donc, de la légitimité et la reconnaissance de cette discipline académique parmi les individus les plus puissants en Suisse, nous nous centrons sur la proportion d'élites formées dans cette discipline ; à titre comparatif, nous ajoutons les chiffres relatifs à la formation en droit (*Graphique 2.1.*)¹¹⁴.

¹¹⁴ En plus de nous placer dans la continuité de notre projet du Chapitre 1, qui comparait les sciences économiques au droit, le fait de mobiliser ces deux disciplines fait sens, car elles sont (presque toujours) les plus importantes dans la formation des élites en fin de XXe siècle/début du XXIe siècle. Pour les élites administratives, les deux disciplines sont à *ex æquo* premières en 2010 avec 31.5% des individus formés dans chacune des deux. Pour les élites économiques, la première discipline en 2010 est les sciences économiques (avec 26.8% des individus) et la deuxième est le droit (avec 14%). Cependant, pour les élites politiques, alors que le droit est première (avec 28.5%), les sciences économiques ne sont que la quatrième discipline de formation (6.5%), derrière les lettres (9.3%) et les sciences naturelles et techniques (7.7%).

Graphique 2.1. Proportions d'élites économiques, politiques et administratives ayant suivi un cursus universitaire en sciences économiques et en droit



Sources : élites économiques : Base élites suisses ; élites politiques : Pilotti, 2017, p. 223 & 2012, p. 409 ; élites administratives : Emery, Giauque & Rebmann, p. 737. Les élites économiques sont ici les présidents de la direction générale et les présidents des conseils d'administration des 110 plus grandes entreprises suisses, ainsi que les secrétaires généraux des principales associations économiques. Les élites politiques sont les parlementaires fédéraux. Les élites administratives sont les secrétaires généraux des départements fédéraux, les directeurs des offices fédéraux, les membres du directoire de la Banque Nationale Suisse et les membres de la Chancellerie fédérale. Sont compris dans les cursus universitaires les formations de licence (et éventuellement de doctorat). Sont exclus les autres diplômes universitaires (tels que diplômes postgrades, MBA, etc.).

De manière générale, la formation en sciences économiques gagne en importance parmi les élites suisses entre 1910 et 2010, alors que les proportions de ces individus formés en droit chutent. Parmi les élites politiques, toutefois, la formation en droit reste de loin la plus importante. Ceci s'explique avant tout par le fait que l'activité d'un parlementaire est justement de légiférer (Pilotti, 2017, p. 221). Les sciences économiques passent tout de même durant la première moitié du XXe siècle de 0% à 13% des parlementaires. Selon Pilotti (2017, p. 222) ceci peut s'expliquer par de nouveaux types de régulation au cours du siècle, notamment une régulation économique. Toutefois, cette proportion chute relativement depuis cette période. Au sujet des élites économiques et administratives, la tendance est claire : le droit chute relativement durant la période récente, alors que les sciences économiques connaissent une augmentation plus ou moins constante, devenant à la fin du siècle la première discipline de formation (*ex æquo* avec le droit pour les élites administratives). Au sujet des élites administratives, ces changements dans la formation sont tributaires des logiques plus poreuses de l'administration publique, recrutant dans une certaine mesure des individus issus du secteur privé, avec une formation en sciences économiques de plus en plus importante (Emery, Giauque & Rebmann, 2014, p. 738). Dès les années 1980, les élites économiques réorganisent leurs cursus. En effet, auparavant, la Suisse ne connaissait pas de formation professionnalisantes pour les dirigeants économiques, comme les *business schools* américaines, par exemple. La formation en droit, profession libérale par excellence, très fortement représentée dans le secteur des banques, notamment, était alors, comme pour les élites politiques, la formation la plus importante. Toutefois, par la suite, des cursus plus ciblés

et appliqués comme ceux de la gestion d'entreprise se développent. En particulier, l'Université de St-Gall, mais aussi l'ETHZ pour la gestion des firmes d'ingénierie (qui dans la période récente décerne également des diplômes en gestion d'entreprise) et techniques, sont parmi les universités les plus prisées de ces élites qui se forment en sciences économiques. L'Université de St-Gall a particulièrement su bien gérer la transformation en *business school* sur la base du modèle américain et acquiert une certaine réputation à l'international. Elle promeut relativement tôt l'internationalisation des étudiants et des enseignants, donne des cours en anglais et cherche des collaborations avec le secteur privé. De plus, le titre de MBA (*Master in Business Administration*), bientôt décerné par les universités suisses, devient l'un des principaux canaux de diffusion des idées d'efficience et de maximisation de la valeur actionnariale. En ce sens, il est très prisé par les futurs dirigeants d'entreprises (Mach, David, Ginalski & Bühlmann, 2016, pp. 111-116.).

Ainsi, les sciences économiques deviennent de plus en plus reconnues et légitimes parmi les élites suisses (dans une moindre mesure pour les élites politiques). Ceci nous donne un premier indice sur la montée des sciences économiques en dehors de l'université. A côté de cela, il convient d'interroger la position des sciences économiques autour du pôle mondain du champ académique par rapport aux autres disciplines.

2.1.2. Les professeurs de sciences économiques parmi les élites extra-académiques

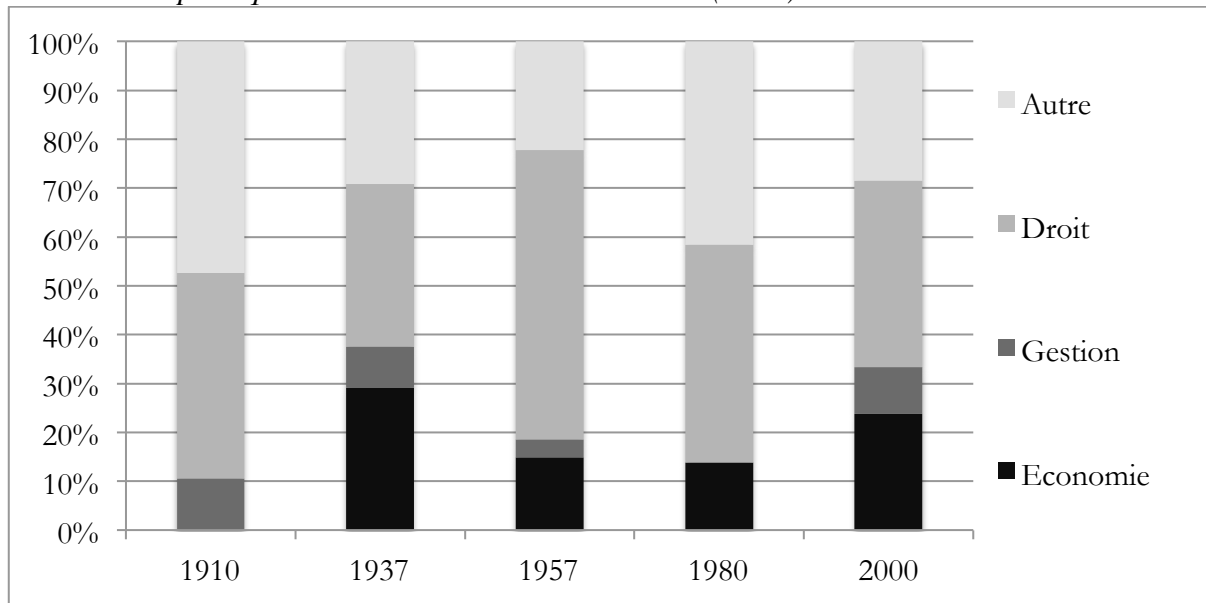
Dans l'optique de nous centrer du côté d'un pôle hétéronome du champ académique, nous mesurons la proportion de professeurs de sciences économiques parmi le total des professeurs d'université occupant une position d'élite¹¹⁵, qui leur confère un grand volume de ressources dans les champs politique, administratif et économique. Le *Graphique 2.2.* s'intéresse aux membres de l'élite politique et administrative. Nous comparons encore une fois les sciences économiques (que nous divisons entre économie politique et gestion d'entreprise) au droit, l'autre discipline « de pouvoir »¹¹⁶, qui représentent à elles deux entre 50% et 80% de ces professeurs tout au long de la période¹¹⁷.

¹¹⁵ Nous incluons dans les élites politiques les individus occupant des mandats politiques fédéraux ou exécutifs cantonaux, dans les élites administratives ceux qui occupent une position de haut fonctionnaire fédéral et dans les élites économiques ceux qui officient à une position exécutive ou de membre du conseil d'administration de l'une des 110 plus grandes entreprises ou de directeur de l'une des grandes associations d'intérêts économiques.

¹¹⁶ Nous avons par ailleurs présenté ces résultats dans Rossier, Bühlmann & Mach (2017).

¹¹⁷ De nombreux exemples de professeurs occupant des positions d'élites seront donnés dans les parties suivantes.

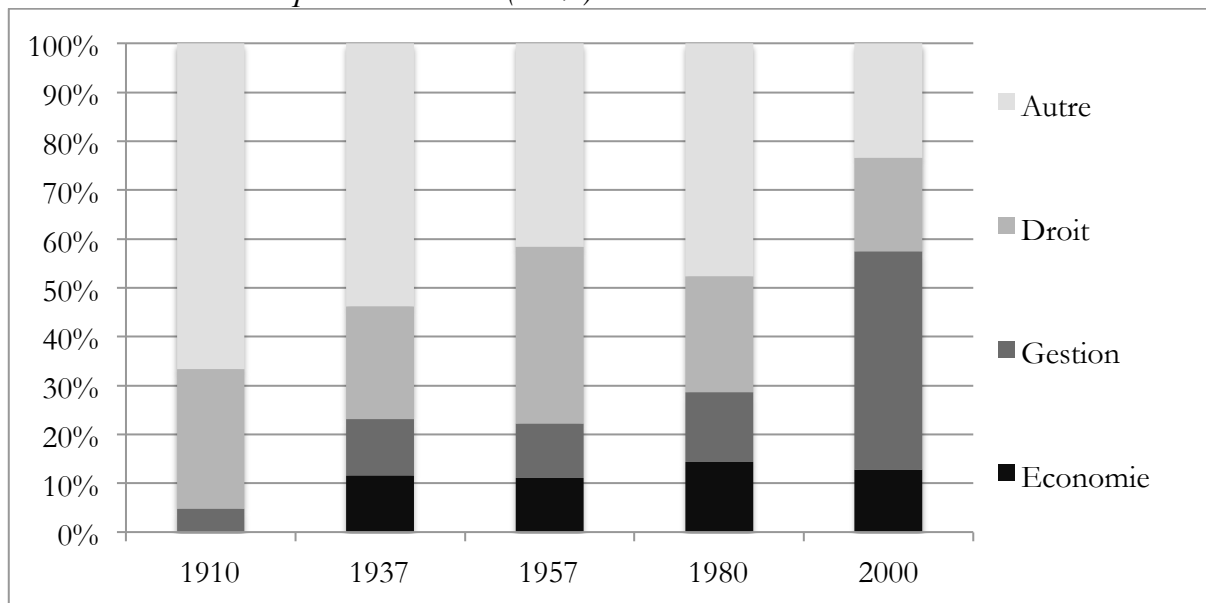
Graphique 2.2. Disciplines d'enseignement parmi les professeurs membres des élites politiques ou administratives aux 5 dates (en %)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux de professeurs élites politiques ou administratives : 19 en 1910, 24 en 1937, 27 en 1957, 36 en 1980 et 21 en 2000.

Nous voyons que le droit reste, tout au long de la période, une discipline de choix parmi les professeurs multipositionnés (entre 33% et 60%). Toutefois, durant la période récente, le droit commence à baisser : il est au maximum en 1957 (60%), mais passe à 44% en 1980 et à 38% en 2000. Les sciences économiques, quant à elles, sont au maximum en 1937 (38% pour la gestion et l'économie confondues) et sont plus représentées à cette époque que le droit (33%), mais elles chutent ensuite jusqu'en 1980 (19% et 14%), avant de remonter à 33% en 2000, pour être de nouveau relativement proches du droit (qui reste tout de même la première discipline des professeurs). Il convient encore de noter qu'à part en 1910, l'économie politique est toujours largement plus représentée que la gestion, ce qui fait relativement sens, car celle-ci est plus orientée vers une économie publique que vers l'étude de l'économie privée. Ainsi, la proportion de professeurs de sciences économiques et de droit parmi le total de professeurs faisant partie de l'élite est tout au long du siècle grandement majoritaire parmi les élites politiques et administratives. Les professeurs de sciences économiques sont donc parmi les plus dotés en ressources administratives et politiques dans la période récente. Le Graphique 2.3. montre ces évolutions pour les élites économiques (*i.e.* président de la direction générale ou membre du conseil d'administration de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses).

Graphique 2.3. Disciplines d'enseignement parmi les professeurs membres des élites économiques aux 5 dates (en %)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux de professeurs élites économiques : 21 en 1910, 26 en 1937, 36 en 1957, 63 en 1980 et 47 en 2000¹¹⁸.

Ici aussi le droit reste important parmi les professeurs membres de l'élite économique au cours de leur carrière. Celui-ci passe de 29% en 1910 à 23% en 1937, puis remonte à 36% en 1957, pour finalement chuter jusqu'en 2000 (24% et 19% respectivement). Les sciences économiques, faibles au début (5% en 1910), connaissent une croissance dès 1937 (23% en 1937, 22% en 1957, 29% en 1980) et doublent quasiment leur effectif de 1980 à 2000 (57%). Cette montée des professeurs de sciences économiques parmi l'élite économique constitue un élément des plus frappants, d'autant plus que jusqu'en 1980, le droit est la discipline majoritaire. Dans l'absolu en 2000 les professeurs d'économie représentent plus de la moitié des professeurs membres de l'élite économique et ont connu une montée des plus importantes dans ce type de position. Ainsi, pas moins d'un professeur de sciences économiques sur 10 à cette date (27 individus sur 261) siège dans le conseil d'administration, ou exerce même une fonction exécutive, dans l'une des 110 plus grandes entreprises suisses. Par ailleurs, il convient de noter que pour 1937, 1957 et 1980, le nombre de professeurs d'économie politique et de gestion d'entreprise est similaire, mais que, en 2000, c'est la gestion qui est surtout omniprésente dans la détention de ce type de ressources, avec 21 individus contre 6

¹¹⁸ Ces chiffres totaux mènent à un constat plus général, lié à la proportion de professeurs de sciences économiques occupant une position d'élites dans un autre champ par rapport au total de ceux-ci. Au sujet des positions d'élites politiques et administratives (confondues), 8% des professeurs (2 sur 25) occupent une telle position en 1910, 18% en 1937, 8% en 1957, 3% en 1980 et 3% en 2000. Ce qui montre qu'il existe moins de lien entre les professeurs de sciences économiques et les positions d'élites dans la période récente. Il convient de signaler que cette baisse relative des liens entre le champ académique et les champs politiques et administratifs peut être interprétée comme une plus grande division des tâches au sein de la société suisse et un plus grand investissement académique des professeurs qu'auparavant. Toutefois, nous pouvons également de rappeler que ce ne sont que les positions d'élites dont il est question à ce stade, ce qui ne veut pas dire que les professeurs de sciences économiques sont moins hétéronomes qu'avant, ceux-ci pouvant également occuper des positions plus basses dans les hiérarchies des divers champs en question. Pour les positions d'élites économiques, ils sont 4% en 1910, 12% en 1937, 12% en 1957, 11% en 1980 et 10% en 2000. Ici la tendance est plutôt à une augmentation de ce lien entre 1910 et 1937, puis une stabilité par la suite. Encore une fois, il est difficile d'en inférer une plus grande hétéronomie des profils qu'auparavant.

seulement pour l'économie politique. C'est ainsi surtout la gestion d'entreprise qui connaît une montée parmi les élites économiques, plus que l'économie politique, qui reste stable¹¹⁹.

La multipositionnalité au cours des carrières de certains professeurs de sciences économiques renseigne de manière plus détaillée sur la légitimité des sciences économiques en dehors du champ académique. Cette proximité accrue avec le champ du pouvoir suisse, en particulier du champ économique, va également dans le sens d'une montée des économistes et des gestionnaires. Ainsi, par ces individus, qui représentent toutefois un groupe particulier parmi les professeurs d'économie et de gestion, les sciences économiques se rapprochent du pôle mondain du champ académique, conjointement avec le droit. Le profil de ces individus multipositionnels est à traiter de manière plus détaillée, ceci dans le but d'appréhender les dynamiques à l'œuvre qui les mènent de ces positions extra-académiques à des positions de professeur ou *vice versa*. Il convient, dès lors, de faire le lien entre les diverses positions d'élites et les temporalités des carrières, par l'accumulation et la conversion de capitaux.

2.2. Les membres du Parlement

Le premier pouvoir que nous mettons en lien avec le capital académique est le pouvoir étatique de légiférer au sein du Parlement fédéral (mais aussi parfois d'occuper une position politique exécutive, comme c'est le cas pour quelques professeurs au cours du siècle). Parmi les professeurs de sciences économiques se trouvent quelques élus avec un pouvoir certain au niveau politique. Nous analysons ici (et dans les parties qui suivent) les positions occupées de manière longitudinale à l'échelle des carrières, dans le but de mettre au jour les processus d'accumulation et de conversion de capitaux dans les divers champs en question. Deux types de dynamiques (et de profils) sont soulignées en particulier. Il s'agit, premièrement, des individus avec des profils de *praticiens*, ayant accumulé du capital politique au long de leur carrière pour convertir ensuite celui-ci en capital académique et *in fine* occuper une position de professeur et, deuxièmement, ceux avec un profil d'*académiciens* (accumulation de capital académique et conversion, plus ou moins sur le tard, en capital politique). Pour complexifier ces analyses, nous insistons sur un troisième type de profil, à savoir les individus (triplement, au moins) *multi-affiliés* qui, en plus d'avoir accumulé et converti du capital académique et politique dans leur carrière, ont également détenu des capitaux économique ou administratif¹²⁰. Ces derniers sont les plus multipositionnés de tous. Il convient de souligner que les positions politiques législatives en Suisse relèvent du système de « milice » et constituent des activités à temps partiel. Ainsi, les Parlementaires occupent plus ou moins tous une activité salariée à côté de leur fonction de politicien, qui fait qu'il est totalement possible de cumuler une position de professeur d'université (ou d'employé/directeur d'entreprise, de l'administration publique, par exemple) et de parlementaire.

¹¹⁹ Voir l'*Encadre 2.8.*, pour les entreprises dans lesquelles quelques uns de ces professeurs siègent.

¹²⁰ Nous tenons à souligner que les catégories que nous avons ici élaborées, ainsi que dans les parties suivantes (2.3. et 2.4.), sont des idéal-types qui permettent de catégoriser des professeurs aux carrières particulièrement hétéronomes, dont la principale fonction est d'insister sur la *temporalité* des carrières, signalant si celles-ci ont tout d'abord *commencé dans le champ académique* ou en *dehors de celui-ci*. En ce sens, elles nous permettent de catégoriser les professeurs, mais sont parfois réductrices et ne permettent pas toujours de capter la complexité des univers sociaux dans lesquels ces professeurs évoluent. En ce sens, elles constituent exclusivement un outil d'analyse utile pour tenter de tracer des typologies de carrières de manière générale et voir par là comment se structurent les parcours de vie professionnels de ces individus. En ce sens elles sont à nuancer et à considérer en gardant en tête les limites de la reproduction de la réalité qu'elles cherchent à retranscrire. Toutefois, ces catégories sont utiles, car elles permettent de classer ces professeurs en fonction de la temporalité de leurs carrières, ce qui constitue tout leur attrait dans la perspective biographique qui est la nôtre.

Ainsi, certains professeurs de sciences économiques ont entretenu des liens relativement étroits avec la sphère politique au niveau fédéral et ont occupé une position d'élite dans celle-ci. Au cours du XXe siècle, nous avons compté 13¹²¹ conseillers nationaux¹²² parmi les professeurs d'économie, dont deux deviendront ensuite Conseiller fédéral (*i.e.* membres du gouvernement ; Max Weber¹²³ et Joseph Deiss¹²⁴), et trois conseillers d'Etat (exécutif cantonal). Nous allons, tout au long de cette partie et des suivantes, portant sur les autres institutions menant à des positions d'élite, tenter de mettre en avant les similitudes et les différences dans la trajectoire de ces individus, en particulier dans l'accumulation et la conversion de capitaux d'un espace à l'autre, ainsi que l'évolution diachronique de ces profils.

Encadré 2.1.

Les professeurs de sciences économiques (entre 1901 et 2000) membres du Conseil national, ou d'un exécutif cantonal (Conseil d'Etat ou national (Conseil fédéral))

- Friedrich (Fritz) **Mangold** (1871-1944), prof. Bâle, sans parti. Conseiller d'Etat Bâle en 1910-1919.
- Richard **König** (1890-1949), prof. Berne : 1919-1934, PAB (Berne).
- Friedrich (Fritz) **Marbach** (1892-1974), prof. Berne : 1931-1933, PSS (Berne).
- Gottlieb **Bachmann** (1874-1947), prof. Zurich : 1939-1943, PRD (Zurich).
- Max **Weber** (1897-1974), prof. Berne : 1939-1951, 1955-1971, PSS (Berne). Conseiller fédéral en 1951-1954.
- William **Rappard** (1883-1958), prof. Genève & IUHEI : 1941-1943, AdI (Genève).
- Theodor **Brogle** (1893-1959), prof. St-Gall & Bâle : 1947-1951, PCP (Bâle-Ville).
- Paul-René **Rosset** (1905-1977), prof. Neuchâtel & ETHZ : 1947-1967, PRD (Neuchâtel).
- Franz **Jaeger** (1941-), prof. St-Gall : 1971-1995, AdI (St-Gall).
- Hans Paul **Künzi** (1924-2004), prof. Zurich & ETHZ : 1971-1987, PRD (Zurich). Conseiller d'Etat Zurich en 1970-1991.
- Hans **Schmid** (1935-2010), prof. St-Gall : 1972-1985, PSS (St-Gall).
- Peter **Tschopp** (1940-2009), prof. Genève : 1991-1999, PRD (Genève).
- Joseph **Deiss** (1946-), prof. Fribourg : 1991-1999, PDC (Fribourg). Conseiller fédéral en 1999-2006.
- Ernst **Buschor** (1943-), prof. St-Gall, PDC. Conseiller d'Etat Zurich en 1993-2003.
- Jean-Noël **Rey** (1949-2016), prof. IDHEAP-Lausanne : 2003-2007 PSS (Valais).

Note : PRD = Parti radical-démocratique, PSS = Parti socialiste suisse, PCP = Parti conservateur populaire, PDC = Parti démocrate-chrétien, AdI = Alliance des indépendants, PAB = Parti des paysans, artisans et bourgeois.

Tout d'abord, le *premier type* de personnes, qui accumulent un volume important de capital politique, avant de convertir celui-ci en capital académique, peuvent être qualifiés de *praticiens*, dans le sens où ils sont tributaires d'un savoir extérieur, considéré comme « pratique » dans le champ académique, savoir qui leur confère par ailleurs une certaine légitimité qu'ils peuvent faire valoir dans leur enseignement, par exemple. La conversion de cet important volume de capital politique plus ou moins en fin de carrière leur permet ainsi de

¹²¹ Quatre membres du Parti radical-démocratique (PRD), quatre du Parti socialiste suisse (PSS), deux du Parti conservateur populaire (PCP), plus tard Parti démocrate-chrétien (PDC), deux de l'Alliance des indépendants (AdI) et un du Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB).

¹²² Le Conseil national est la chambre du parlement élue à la proportionnelle depuis 1919. Composé de 200 membres, chaque canton y est représenté au prorata de sa population.

¹²³ A ne pas confondre, bien évidemment, avec son homonyme sociologue allemand.

¹²⁴ A noter que Joseph Deiss et Ernst Buschor ne sont pas professeur à l'une de nos cinq dates et ne sont pas, par conséquent, compris dans nos analyses statistiques. Deiss quitte sa fonction de professeur à l'Université de Fribourg en 1999, alors qu'il est nommé au Conseil fédéral, et Ernst Buschor quitte lui aussi sa position académique à St-Gall en 1993, lorsqu'il est nommé à l'exécutif du canton de Zurich.

passer sans encombre les frontières du champ académique pour devenir professeur. Tendanciellement, ce type de profil prime dans la première moitié du XXe siècle, mais se retrouve peu par la suite. Ainsi, Richard König, agriculteur de profession, est cofondateur du parti agrarien¹²⁵, en 1918. Il siège au Conseil national (CN) entre 1919 et 1934 et y défend les intérêts de l'agriculture, notamment en matière de crédit, de finances et de douane (Stettler, 2007). Il est nommé professeur d'économie pratique à Berne en 1929, après avoir accumulé pendant plus de dix ans du capital politique. Celui-ci constitue une bonne illustration de conversion de ressources politiques, qui lui confèrent symboliquement du « crédit » en tant qu'expert de la pratique politique, en ressources académiques, orientées, en l'occurrence, vers l'enseignement de la pratique, justement.

Mentionnons d'autres exemples de politiciens devenus professeurs. Ainsi, le socialiste Fritz Marbach est membre du législatif de la ville de Berne (1915-1925) et du canton de Berne (1925-1931). Il accède au CN en 1931 (Wichers, 2009). La même année il devient professeur de *Sozialökonomie* à Berne. Son engagement pour une économie sociale sera marqué, au fil du temps, par une critique de la pratique des cartels dans le secteur privé et par une réorientation vers une économie de marché. Il se situera dès lors dans l'aile « droite » du parti (Winterberger, 1990). Un autre exemple d'accumulation de capital politique par un politicien socialiste est celui du bernois Max Weber. Très tôt engagé dans les syndicats ouvriers, il est rédacteur et collaborateur de l'Union syndicale suisse (USS) à Berne entre 1926 et 1940. Il met en place dans cette organisation une politique économique syndicale qui s'appuie sur des théories scientifiques. Engagé au PSS, il siège au parlement de la ville de St-Gall en 1924-1926, puis, dès 1939, au CN. Il devient professeur de *Finanzwissenschaft, Sozialpolitik und Genossenschaftswesens* à Berne en 1948. Ainsi, spécialiste des finances publiques, il est élu Conseiller fédéral à la tête du Département des finances et des douanes (aujourd'hui Département fédéral des finances) en 1951 (Longchamp, 2014, p. 545). Il démissionne toutefois deux ans plus tard, suite au rejet en votation populaire de son projet de réforme des finances fédérales¹²⁶. Préconisant une économie socialiste de marché, il encourage les mesures conjoncturelles de la Confédération (Zürcher, 2015). Ainsi, ce type de profil (accumulation de capitaux politiques et conversion de ceux-ci en capitaux académiques) se retrouvera principalement en début de siècle, et concernera surtout les individus faisant partie des partis les moins établis dans le champ politique suisse (gauche socialiste et syndicale et milieux de défense des intérêts agrariens ; en opposition à la droite protestante et urbaine – Parti radical-démocratique – et à la droite catholique, tendanciellement plutôt rurale – Parti conservateur, devenant Parti démocrate-chrétien).

Un deuxième type de profil renvoie à l'inverse : accumulation de capital académique, puis conversion de celui-ci en capital politique. Ceux-ci, les académiciens, bénéficient d'une aura associée aux fonctions d'« expert », de « scientifique » ou encore de « spécialiste », qui, en tant qu'hommes de science, leur amène de la légitimité à occuper d'autres fonctions dans la société civile, parmi celles-ci à occuper une position clé au sein d'un parti politique qui, in fine, leur permettra d'être élus au Parlement. Ce type de parcours sera plus fréquent durant la seconde partie du siècle. La carrière politique se réalisera cette fois de manière successive à la

¹²⁵ Parti des paysans, artisans et bourgeois, ancêtre de l'Union démocratique du centre, parti qui connaîtra un tournant « populiste » et libéral économiquement dans les années 1990, célèbre pour ses prises de position anti-immigration, et qui connaît, dès lors, une poussée dans son électorat, devenant en 2003 le parti comptant le plus de sièges au Conseil national.

¹²⁶ La démission de Weber mène au retrait (temporaire) des socialistes du Conseil fédéral. En effet, le premier Conseiller fédéral du PSS, Ernst Nobs, avait été nommé en 1943. Weber remplace celui-ci en 1951. Ainsi, après dix ans de participation au gouvernement, le parti retombe dans l'opposition (Longchamp, 2014, p. 666).

carrière académique. Ainsi, Hans Paul Künzi, privat-docent à l'ETHZ dès 1954 et professeur de mathématiques et d'*operations research* orientées vers la gestion d'entreprise dès 1958, ne devient politicien que successivement à sa carrière académique : il est député pour le Parti radical-démocratique au législatif cantonal zurichois en 1967-1970, puis Conseiller d'Etat (exécutif cantonal) en 1970-1991 au Département de l'économie publique. Il siège au CN en 1971-1987 (Bürgi, 2009a). Nous pouvons également mentionner Joseph Deiss, chargé de cours dès 1973, privat-docent dès 1977 et professeur d'économie et de politiques économiques à Fribourg dès 1983. Il est, après avoir déjà engagé sa carrière académique, membre du législatif cantonal de Fribourg en 1981-1999 et de l'exécutif de la petite commune de Barberêche (environ 500 habitants) en 1982-1996 pour le Parti démocrate-chrétien. Il siège au CN en 1991-1999. Il est élu au Conseil fédéral en 1999 à la tête du Département fédéral des affaires étrangères, puis, en 2004-2006, il dirige le Département fédéral de l'économie (Trempe, 2005). Ce deuxième type de professeur fonctionne dans une autre logique qu'en début de siècle : il accumule d'abord des capitaux académiques, avant de convertir ceux-ci en capitaux politiques. Il correspond à une époque où les sciences économiques sont devenues plus légitimes dans l'espace public. Alors qu'en début de siècle, l'expérience politique pratique pouvait être reconvertie en légitimité académique dans le cadre d'enseignement universitaire, c'est à présent l'inverse qui se produit. Les sciences économiques étant devenues une discipline « de pouvoir », reconnue dans la sphère politique, notamment, les chercheurs ou professeurs qui s'inscrivent dans cette discipline disposent de suffisamment de crédit en dehors de l'université pour pouvoir, dans certains cas tout du moins, reconvertir leurs ressources scientifiques en ressources académiques. Les quelques professeurs de ce groupe sont tendanciellement plutôt représentants d'une droite établie depuis longtemps dans le paysage politique suisse (PRD et PDC) : Deiss, Buschor, Tschopp et Jaeger.

A côté de ces deux types principaux de carrière, nous pouvons mettre en avant un *troisième type* renvoyant aux individus *multi-affiliés*, à savoir ceux qui à côté de la détention de capitaux académique et politique, passent également par des positions autres (dans la haute fonction publique et le secteur privé, notamment). Cette triple affiliation leur confère de la légitimité dans bons nombres d'espaces sociaux et n'est pas sans rappeler la manière dont Mills décrit l'élite au pouvoir. La conversion (ou ce que Mills appelle l'« interchangeabilité » des membres de l'élite) en est d'autant plus facilitée. Ces individus sont probablement les professeurs de sciences économiques qui détiennent le plus de pouvoir. Ceux-ci représentent toutefois des exemples plutôt isolés, des cas atypiques. Paul-René Rosset commence sa carrière par accumuler du capital économique. Il travaille tout d'abord en tant qu'avocat et attaché au service des études financières à la *Basler Handelsbank* durant sa jeunesse. Suite à cela, il est secrétaire général de l'une des principales associations patronales du pays, l'Union suisse du commerce et de l'industrie (1930-1937). Après avoir accumulé cet important volume de capital, il devient professeur à Neuchâtel dès 1937 et à l'ETHZ dès 1945. Il convertit ensuite ces capitaux académiques et économiques en capital politique : il siège au législatif de la ville de Neuchâtel en 1944-1948, au législatif du canton en 1945-1965 et au CN en 1947-1967, en tant que représentant du Parti radical-démocratique (Jeannin-Jaquet, 2012). Nous pouvons également mentionner un exemple plus récent, d'un membre du Parti socialiste cette fois. Jean-Noël Rey commence sa carrière politique en tant que secrétaire du Groupe socialiste des Chambres fédérales dès 1976, et devient chargé de cours aux universités de St-Gall et Genève dès 1981. Assez tôt dans sa trajectoire, il est détenteur de capital politique et académique. Il devient le conseiller personnel du Conseiller fédéral Otto Stich en 1983-1990 et, suite à cela, est nommé directeur général de l'entreprise publique Postes, téléphones, télégraphes (PTT) entre 1990 et 1998. Dans le cadre de sa fonction, à la fois liée au secteur de l'administration, mais aussi de l'économie, il est nommé en 1992 professeur (à

temps très partiel) à l'Institut d'études en administration publique de Lausanne, au vu de son expertise en tant que directeur d'une entreprise publique. Rey, cumulant capital politique, administratif, économique¹²⁷ et académique, est élu au parlement fédéral en 2003 pour le PSS (« Rey, Jean-Noël », Wikivalais).

Nous avons montré qu'un petit nombre de professeurs détient un volume de capital politique important. Dans le cadre de leur trajectoire, ces professeurs suivent deux types principaux de carrières, les uns, les *praticiens*, allant plutôt dans le sens d'une accumulation de capital politique, puis d'une conversion de celui-ci en capital académique (ce type de carrière correspondant plutôt à la première moitié du XXe siècle), tandis que les autres, les *académiciens* (plutôt dans la seconde partie du XXe siècle), vont tendanciellement dans le sens opposé : accumulation de ressources académiques et conversion de celles-ci dans des ressources politiques. Enfin, certains professeurs, les *multi-affiliés*, accumulent en plus de cela également des ressources liées à l'administration publique ou l'économie (publique ou privée). Ces professeurs détiendront ainsi un grand volume de ressources externes au champ académique. Le fait que la possibilité de passer du champ politique au champ académique devienne de plus en plus rare en fin de siècle peut être compris comme résultant d'une certaine autonomisation du champ des sciences économiques. En effet, il n'est actuellement plus possible d'effectuer ce genre de trajectoire.

2.3. La haute administration publique

D'autres individus détiennent un grand volume de capital lié à l'Etat au niveau fédéral. Toutefois, ceux-ci ne passent pas par un processus d'élection démocratique représentative (ou semi-représentative, dans le cadre du Conseil fédéral, nommé par le Parlement suisse), mais par un recrutement directement par le gouvernement fédéral ou ses représentants. Ainsi, certains professeurs occupent des postes au *top* de la hiérarchie de l'administration publique, ceci à la fois dans les départements fédéraux, la Banque nationale suisse et les commissions extra-parlementaires. Par des processus d'accumulation et de conversions de capitaux ceux-ci, encore une fois, réalisent des carrières au cours desquelles les logiques académiques et administratives sont entrelacées.

2.3.1. Les hauts fonctionnaires

Un petit groupe de professeurs d'économie a également occupé des positions d'élite dans l'administration fédérale. Les sept départements fédéraux de la Confédération, avec chacun à sa tête un Conseiller fédéral (*i.e.* un ministre) élu par le parlement, comportent un secrétariat général. Le secrétaire général d'un département constitue un adjoint du Conseiller fédéral. Sous l'autorité du gouvernement officient aussi un certain nombre d'offices fédéraux en lien avec des domaines variés des politiques fédérales, tous administrés par un directeur. Ce sont ces positions (en particulier les directeurs d'office fédéral) qui vont nous intéresser ici¹²⁸, dans le sens où elles se situent parmi les positions concentrant le plus de pouvoir exécutif au sein

¹²⁷ A noter qu'il siège, dans les années 2000, dans des dizaines de conseils d'administration d'entreprise. Jean-Noël Rey est donc le représentant d'une gauche de tendance libérale, proche des secteurs entrepreneuriaux.

¹²⁸ Si ces positions de hauts fonctionnaires sont couplées de manière simultanée avec une position académique, cette dernière sera la plupart du temps exercée à un faible pourcentage. En effet, les positions exécutives dans la haute fonction publique constituent, la plupart du temps, une charge importante pour celui qui l'exerce. Dans ce sens, une position d'enseignement universitaire sera, dans ce type de carrière, une fonction très auxiliaire.

de l'administration publique suisse. Ces positions permettent l'accumulation d'un capital administratif important qui, sous certaines conditions, peut être converti en capital académique.

Encadré 2.2.

Les professeurs de sciences économiques dans les départements fédéraux

Directeur d'un Office fédéral

- Christian **Moser** (1861-1935), prof. Berne : Bureau des assurances (DFJP), 1904-1915.
- Samuel **Dumas** (1881-1938), prof. Lausanne : Bureau des assurances (DFJP), 1925-1938.
- Jacob **Lorenz** (1883-1946), prof. Fribourg : Bureau fédéral de statistique (DFI), 1929-1930.
- Auguste **Urech** (1894-1965), prof. Lausanne & Genève : Bureau des assurances (DFJP), 1943-1943.
- Hugo **Allemann** (1921-2011), prof. Zurich : Délégué aux questions conjoncturelles et aux possibilités de travail (DFE), 1965-1973.
- Franz André **Blankart** (1936-), prof. IUHEI-Genève : Office fédéral des affaires économiques extérieures (DFE), 1986-1998.
- Joseph **Deiss** (1946-), prof. Fribourg : Office fédéral de surveillance des prix (DFE), 1993-1996.
- Herbert **Lüthy** (1943-), prof. Bâle : Office fédéral des assurances privées (DFF), 2003-2006.
- Aymo **Brunetti** (1963-), prof. Universität des Saarlandes (D) & Berne : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), direction de la politique économique (DFE), 2003-2011.

Secrétaire général d'un département

- Werner **Bleuler** (1886-1928), prof. Zurich : secrétaire général du DFE, 1918-1920.

Note : DFJP = Département fédéral de justice et police, DFE = Département fédéral de l'économie publique/de l'économie, DFI = Département fédéral de l'intérieur, DFF = Département fédéral des finances.

Comme auparavant, nous pouvons mentionner un premier type d'individus, les *académiciens* – qui accumulent des ressources académiques, pour ensuite convertir celles-ci, souvent par leur expertise dans un sujet particulier, en ressources administratives. Ainsi, Christian Moser commence sa carrière en tant qu'instituteur, puis est privat-docent dès 1887 à l'Université de Berne et mathématicien au DFE dès 1891 (alors Département fédéral de l'industrie et de l'agriculture). Il est dès 1895 membre du comité directeur de la Caisse maladie du canton de Berne. En 1901, il est nommé professeur de sciences actuarielles et dès 1904 il dirige le Bureau fédéral des assurances (Hüsler, 1997 ; Verdun, 2009). On voit ici que l'accumulation de ressources académiques dans le domaine de l'étude des assurances lui permet de convertir celles-ci en ressources administratives, toujours dans ce secteur. Un siècle plus tard, Aymo Brunetti a un profil similaire. Docteur de l'Université de Bâle, avec une thèse dirigée par Silvio Borner, Brunetti a continué à collaborer à Bâle, avec une année d'intermède en tant que *visiting scholar* à l'Université de Harvard. Il est nommé professeur assistant à Bâle en 1996, puis professeur ordinaire à l'Université de la Sarre (Allemagne). En 1999, il quitte ce poste pour revenir en Suisse et occuper la position de sous-directeur de l'Office fédéral du développement économique et de l'emploi (DFE). La même année, il occupe la position de directeur du centre de prestation relatif aux « analyses et politiques économiques » du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)¹²⁹ et est nommé professeur titulaire (*i.e.* professeur à

¹²⁹ Le SECO est une sorte de « super-office » né en 1999 de la fusion entre l'Office fédéral des affaires économiques extérieures et l'Office fédéral de l'économie et du travail (Streckeisen, 2015b, p. 457). Il est à ce jour composé de cinq entités : la Direction de la politique économique, la Direction du travail, la Direction de la promotion économique, la Direction des affaires économiques extérieures et la section Organisation, droit et accréditation. Un secrétaire d'Etat dirige le SECO et chapeaute les directeurs de ces cinq « offices » (SECO, site internet).

titre purement honorifique, sans chaire) à Bâle. Finalement, entre 2003 et 2011, il sera directeur de la Direction économique du SECO, poste équivalent à la direction d'un office fédéral. L'individu occupant cette position a le surnom de *Chefökonom* (« économiste en chef ») (Streckeisen, 2015a, p. 352), et est dans les faits l'un des économistes concentrant le plus de pouvoir au sein de l'administration fédérale. En 2012, il rejoindra l'Université de Berne pour occuper la chaire de politique économique et d'économie régionale (« Brunetti, Aymo. Persönliche Informationen »). Ainsi, ce premier type, plutôt minoritaire en réalité, revient à une accumulation de ressources académiques, puis à une conversion de celles-ci dans des ressources administratives.

Un deuxième type, de parcours, celui des *praticiens*, suit tendanciellement le chemin inverse : accumulation de ressources administratives, puis conversion de celles-ci dans des ressources académiques. Ainsi, Samuel Dumas est tout d'abord mathématicien au Bureau fédéral de la statistique en 1905, puis expert et mathématicien dès 1906 au Bureau des assurances. En 1913, il est nommé professeur à Lausanne et devient également en parallèle actuaire-conseil dans la firme d'assurances La Suisse (La Suisse, Société d'assurances sur la vie). Entre 1922 et 1925, il est consultant pour le Conseil fédéral en termes d'assurances, il est président de l'Association des actuaires suisses entre 1922 et 1938 et accède à la direction du Bureau des assurances dès 1925 (Robert & Panese, p. 369 ; Steffen Gerber, 2004a). Auguste Urech, quant à lui, est tout d'abord enseignant, puis commence une carrière au Bureau des assurances : il est expert technique dès 1925, deuxième chef de section dès 1937, vice-directeur dès 1939, puis directeur en 1943 et, enfin, entre 1944 et 1959, il sera adjoint à la section technique. En 1939, il devient professeur à Lausanne et, en 1943, il est professeur à Genève durant une année, tout en gardant sa position à Lausanne. Il doit renoncer à ses deux positions de directeur du Bureau des assurances et de professeur à Genève en 1943 pour raison de santé. Il sera également actuaire-conseil à la Caisse cantonale des assurances populaires à Neuchâtel (Robert & Panese, 2000, p. 1263 ; Balmer, 2014).

A côté de ces deux professeurs avec des carrières proches du secteur des assurances, autant dans l'administration fédérale que dans le secteur privé, des professeurs d'autres secteurs ont également ce profil premièrement administratif, puis académique. Ainsi, Jakob Lorenz, spécialiste de la statistique, commence sa carrière comme rédacteur dans des journaux locaux et est ensuite directeur de l'Office du travail et du logement de la commune de Rohrschach (Saint-Gall), dès 1906. En 1908, il est adjoint scientifique au Secrétariat ouvrier suisse à Zurich. A cette époque, il travaille sur une statistique des prix alimentaires (Jost, 1995, p. 28). En 1916, il devient directeur de la Société coopérative de Zurich, puis de l'office cantonal pour l'approvisionnement alimentaire dans la même ville en 1917-1919. Il élabore un indice des prix pour la ville de Zurich (Jost, 1995, p. 30). Entre 1923 et 1933, il est privat-docent à l'ETHZ et entre 1925 et 1933, il est expert au DFE et dirige le Bureau fédéral de statistique en 1929-1930. Il enseigne en tant que chargé de cours à Fribourg dès 1933 et y sera nommé professeur de sociologie et d'économie en 1935 (Bürgi, 2009b ; Hagman, 1960, p. 15-16 ; Jost, 2016, p. 57)¹³⁰. Hugo Allemann, ensuite, commence sa carrière en tant que collaborateur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail en 1947. En 1954, il est secrétaire de la commission extra-parlementaire d'étude des prix, puis président de celle-ci dès 1955. Il est sous-directeur du Bureau fédéral de la statistique entre 1960 et 1963, où il développe les services de statistique économique, puis expert-économiste au DFE dès 1963, et accède ensuite à la direction du Délégué aux questions conjoncturelles et aux possibilités de

¹³⁰ L'engagement politique de Lorenz est également intéressant à certains égards. Membre du PSS durant sa jeunesse, il quitte celui-ci en 1919 de par son engagement catholique. En 1933, il crée le journal frontiste *Das Aufgebot*, à la ligne corporatiste, antilibérale et antisémite (voir : Haymoz, 2000 ; Wolf, 2006 ; Bürgi, 2009b).

travail. Il est chargé de cours à Berne dès 1967 et professeur à Zurich de *Praktische Nationalökonomie (Wirtschaftspolitik)* dès 1969. Dans sa charge administrative, il est confronté à la lutte contre l'inflation, la stabilisation conjoncturelle à long terme, la croissance économique et les changements structurels (Steffen Gerber, 2014b). Franz André Blankart, enfin, est tout d'abord employé à la Banque Sarasin & Cie à Bâle. Il passe son concours diplomatique et est attaché d'Ambassade à la Haye en 1965. Entre 1967 et 1970, il sera le secrétaire personnel des Conseillers fédéraux socialistes Willy Spühler et Pierre Graber. Entre 1970 et 1973, il est le secrétaire de la mission suisse auprès de la Communauté européenne. Dès 1974, il est chargé de cours d'économie internationale à l'IUHEI et sera nommé professeur dans cette institution en 1984. Accumulant les charges au DFAE, notamment comme ambassadeur, il sera finalement nommé en tant que directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, de par son expérience dans la diplomatie économique (« Blankart, Franz/ Curriculum vitae professionnel »).

Ainsi, ce deuxième type de profil, passant d'abord par l'accumulation de capitaux dans l'administration publique, puis par sa conversion en ressources académiques, ceci grâce à un domaine d'expertise sur un sujet précis, est le profil le plus répandu tout au long du siècle (la conversion à l'inverse, de l'académique vers l'administration, étant plus rare). Nous pouvons encore mentionner le troisième type des *multi-affiliés*, comme dans la partie précédente, à savoir les individus qui cumulent d'autres ressources préalables que celles académiques ou administratives. Ainsi, Herbert Lüthy détient d'importantes ressources économiques. Il est employé à l'assurance la Bâloise (*Basler Versicherungsgesellschaft*) depuis 1972 et, entre 1986 et 1989, il accède à la direction générale de cette firme¹³¹. Entre 1987 et 1997, il est président de la commission extra-parlementaire d'examen pour experts en assurances de pension. Dès 1989, convertissant ses ressources économiques dans le monde des assurances en ressources académiques, il devient professeur à Bâle. En 1990, il rejoint le géant de la réassurance Swiss Re (*Swiss Reinsurance Company*) où il est directeur de l'Unité Europe, Asie et Amérique latine pour les questions de réassurance-vie, puis, dès 1995, il fait partie de la direction générale d'une filiale du groupe *Business Group Life & Health*, ceci jusqu'en 2002. Entre 1997 et 2003, il préside lui aussi l'Association des actuaires suisses. Finalement, il dirige l'Office fédéral des assurances privées dès 2003 (« Lüthy, Herbert, Curriculum Vitae »). Mentionnons également Joseph Deiss, dont il a déjà été question plus tôt, qui a été nommé à la direction de l'Office fédéral de surveillance des prix (l'office chargé de surveiller les abus sur les prix de biens et de services, qui vaut à son directeur le surnom de « Monsieur Prix ») entre 1993-1996, alors qu'il cumule déjà à ce moment-là un grand volume de capitaux politiques et académiques.

Ainsi deux types de carrières ressortent particulièrement : l'un, celui des *académiciens*, plutôt minoritaire, qui consiste en une accumulation de ressources académiques converties en ressources administratives et l'autre, celui des *praticiens*, tendanciellement majoritaire, qui consiste en le cheminement inverse. Un troisième type renvoie aux *multi-affiliés*, pouvant également détenir des ressources économiques ou politiques en plus. Les conversions de

¹³¹ Soulignons que parmi les divers secteurs d'expertise de ces professeurs, il en est un de particulièrement important au cours du siècle : celui des assurances (quatre professeurs y sont liés : Moser, Dumas, Urech et Lüthy). Celui-ci est une sous-discipline académique très minoritaire en effectifs (voir aussi l'*Encadré 1.3.* dans le chapitre précédent à ce sujet), mais un groupe de pression économique très influent dans le paysage suisse. Ainsi, les quatre directeurs d'offices liés aux assurances sont nommés à l'une des rares chaires de sciences actuarielles (donc tendanciellement formés en mathématiques) et sont tous d'une façon ou d'une autre affiliés à ce secteur de l'économie et de l'administration en Suisse. Ainsi, un petit nombre de professeurs détient des liens avec ce secteur économique qui a son assise dans l'administration fédérale, ce qui leur permet de détenir un important capital administratif.

ressources à l'œuvre ici se réalisent en général *via* une spécialisation dans un domaine particulier.

2.3.2. Les banquiers centraux

Un autre lieu de pouvoir de l'administration lié à l'économie nationale renvoie à la banque centrale. Celle-ci, la Banque nationale suisse (BNS) est responsable de la politique monétaire depuis 1907. Elle est formellement indépendante des autorités politiques et administratives. Elle est formée d'une assemblée des actionnaires et de trois instances de direction. Premièrement, le *Conseil de banque*, se compose de quarante membres (onze membres depuis 2004), 15 élus par l'assemblée des actionnaires et 25 (dont la présidence) par le Conseil fédéral. Il se réunit trois à cinq fois par an et a principalement une tâche de surveillance. Deuxièmement, le *Comité de banque* se réunit une à deux fois par mois et a une fonction de conseil sur la fixation des taux monétaires. Il se compose de sept membres et de trois suppléants (dès 1954, les trois suppléants deviennent membres à part entière). Le président et le vice-président (qui sont les mêmes que ceux du Conseil de banque) sont désignés par le Conseil fédéral, les cinq autres par le Conseil de banque. Enfin, la *Direction générale*, ou *Directoire*, est l'organe exécutif supérieur de la BNS. Le Directoire est composé de trois membres choisis par le Conseil fédéral sur proposition du Conseil de banque, dont un vice-président et un président. Très tôt, le comité favorise la candidature d'au moins une personne détenant des connaissances approfondies en économie politique, en plus de « praticiens » (Guex & Sancey, 2010, pp. 145-149 ; Sancey, 2015, pp. 86-88)¹³². Comme nous allons le voir, siéger dans les organes exécutifs de la BNS implique souvent l'accumulation de ressources économiques.

Encadré 2.3.

Les professeurs de sciences économiques hauts placés dans la Banque nationale suisse

Directoire

- Gottlieb **Bachmann** (1874-1947), prof. Zurich : 1918-1939 (président : 1925-1939).
- Paul Victor **Keller** (1898-1973), prof. St-Gall : 1947-1956 (président).
- Bruno **Gehrig** (1946-), prof. St-Gall : 1996-2003 (vice-président : 2001-2003).
- Niklaus **Blattner** (1943-), prof. Bâle : 2001-2007 (vice-président : 2003-2007).
- Jean-Pierre **Danthine** (1950-), prof. Columbia (USA) & Lausanne : 2010-2015 (vice-président : 2012-2015).

Présidents du Comité et du Conseil de banque

- Gottlieb **Bachmann** (1874-1947), prof. Zurich : 1939-1947.
- François **Schaller** (1920-2006), prof. Berne, Lausanne & Neuchâtel : 1986-1989.

Le premier constat que nous pouvons faire est que l'accumulation de ressources académiques précédera toujours l'acquisition de capitaux acquis dans l'administration fédérale. Ainsi, le profil des *académiciens*, qui convertissent des ressources académiques vers des capitaux administratifs prédomine. Trois individus sur six s'inscrivent dans ce profil. Gottlieb Bachmann, tout d'abord, enseignant à l'Ecole cantonale de commerce de Zurich, est dès 1906 professeur de sciences commerciales à Zurich, puis, entre 1918 et 1939, il est membre du

¹³² A l'échelle internationale, Lebaron (2008, p. 132) note une opposition entre banquiers centraux issus d'un pôle académique et politique, d'un côté, et d'un pôle lié à la finance et à l'expertise en lien avec le secteur privé, de l'autre.

Directoire de la BNS (président dès 1925) et entre 1939-1947 président du Comité/Conseil de banque (« Bachmann, Gottlieb », BNS ; Stauffacher, 2002). Celui-ci, durant son mandat, tente de créer des liens entre la (jeune) BNS et le monde des banquiers et de la finance (Sancey, 2015, pp. 31-32). Dans l'Entre-deux-guerres, il pousse vers une politique monétaire attachée à la stabilité du franc (Stauffacher, 2002 ; Müller, 2010, pp. 139, 152-154)¹³³. Paul Victor Keller, ensuite, est nommé professeur d'économie pratique en 1930 à St-Gall. En 1937, il est nommé délégué à l'économie de guerre pour le DFE (il enseigne dès lors à St-Gall en tant que *Titularprofessor*), puis, dès 1938, il devient délégué aux accords commerciaux du Conseil fédéral. Il participe dès lors aux négociations internationales. En 1947, il accède au poste de président de la BNS, puis quitte celui-ci pour une carrière à des hauts postes dans l'économie suisse (voir plus loin ; Perrenoud, 2006 ; « Keller, Paul », BNS). Plus récemment, Jean-Pierre Danthine, après une thèse à l'Université Carnegie-Mellon à Pittsburgh en 1976, devient professeur assistant à l'Université de Columbia jusqu'en 1978, puis professeur jusqu'en 1979. Il enseigne alors la théorie et la politique monétaires, ainsi que la macroéconomie à Lausanne entre 1979 et 2009, puis accède au directoire de la BNS (Robert & Panese, 2000, p. 287-288 ; « Danthine, Jean Pierre », BNS » ; « Danthine, Jean Pierre », Unil, HEC). Celui-ci, disposant d'un capital scientifique très important parmi ses collègues contemporains¹³⁴ et, de par sa spécialité en théorie et politique monétaires, semble doté de l'expertise pour siéger à la tête de la BNS. Ainsi, ce premier groupe accumule, au cours de sa carrière, des capitaux académiques, puis convertit ceux-ci en ressources administratives.

Un second type de carrière diffère du premier dans le sens où, en plus d'accumuler des ressources académiques avant de les convertir vers l'administration, ceux-ci accumulent également des ressources économiques. De ce point de vue, l'on peut les qualifier d'*académiciens ET praticiens de l'économie privée*. Ce type de profil intervient plutôt en fin de siècle. Ainsi, tout d'abord, François Schaller, commence sa carrière en tant que comptable dans une firme horlogère, puis enseigne à l'Université de Berne, où il est professeur dès 1959. Dès 1960, il est membre du conseil d'administration de la seconde entreprise ferroviaire suisse, BLS (Berne-Lötschberg-Simplon). Dès 1967, il part de Berne pour enseigner à Lausanne et Neuchâtel (il quitte Neuchâtel en 1970, mais restera professeur à Lausanne jusqu'en 1986). Durant cette période, il est membre de nombreuses commissions extra-parlementaires (voir partie suivante) et de nombreux conseils d'administration d'entreprises. Il devient membre du Conseil de banque de la BNS en 1973, vice-président de celui-ci (et donc du Comité) dès 1978, président dès 1986 (Robert & Panese, 2000, pp. 1141-1142 ; Noirjean, 2011 ; « Schaller, François », BNS). Schaller accède par ailleurs à la présidence du Conseil de banque alors que l'influence de la BNS est « au plus fort » (Bridel, 2006, p. 51). Il accumule d'abord des ressources économiques, puis académiques, avant de se tourner vers l'administration publique. Bruno Gehrig, ensuite, commence sa carrière, en 1971, par un poste de chargé de cours à Berne. Dès 1981, il occupe divers postes à l'Union de Banques Suisses (UBS) et, dès 1989, il est directeur général de la Banque Cantrade SA. Dès 1992, il est professeur à St-Gall de *Bankbetriebslehre*. Parallèlement, il est membre de la Commission fédérale des banques (commission extra-parlementaire) et accède au directoire de la BNS en 1996, quittant ainsi sa fonction de professeur. A la fin de ce mandat, en 2003, il continuera une carrière dans l'économie (voir plus bas ; Burmeister, 1998, p. 239 ; « Gehrig, Bruno », BNS). Niklaus Blattner, enfin, est tout d'abord économiste chez Ciba-Geigy en 1970-1971. Il

¹³³ Il sera d'ailleurs, juste après son mandat à la BNS, élu au Conseil national en 1939, pour le Parti radical-démocratique (voir *Encadré 2.1.*).

¹³⁴ Avec 748 citations de ses 10 articles les plus cités sur la base de données *Web of Science* et plus d'un million de francs suisses pour 13 projets FNS obtenus (FNS, P3), Danthine est clairement l'un des professeurs d'économie les plus dotés en capital scientifique parmi ses contemporains (voir Chapitre 3).

enseigne ensuite à Bâle en 1972-1976, est chef du service économique de l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail entre 1976 et 1987, est nommé professeur d'*Arbeitsmarkt- und Industrieökonomik* à Bâle en 1979, est secrétaire-général du comité de l'Association patronale des banquiers (voir ci-après) dès 1987 (président entre 1998 et 2000) et accède finalement au directoire de la BNS en 2001 (« Blattner, Niklaus », BNS). Ces deux derniers cas constituent des idéal-types de multipositionnalité au cours de la carrière et de conversion de divers capitaux : économiques (les deux dans le secteur des banques) et académiques, puis administratifs.

Il convient de noter que dans les années 1990, l'expertise des professeurs de sciences économiques devient de plus en plus légitime dans le directoire de la BNS. En effet, alors que plus aucun professeur d'économie n'a siégé au Directoire après Keller en 1956, trois vont s'y succéder entre 1996 et 2015, entre 2001 et 2003 il y aura même deux professeurs de sciences économiques parmi les trois membres (ceci s'explique en partie de par l'influence grandissante de l'expertise des professeurs au cours du « tournant monétariste que la BNS opère dès les années 1970 ; voir *Encadré 2.4.*). Ainsi, un petit nombre de professeurs siège dans d'importantes position au sein de la BNS, selon deux types de trajectoires particulières : par l'accumulation de ressources académiques (les *académiciens*), puis leur conversion vers des ressources administratives ou par l'accumulation de ressources académiques *et* économiques (les *académiciens et praticiens de l'économie privée*), avant la même conversion. Le premier type de profil se retrouve deux fois durant la première moitié du siècle et une dernière fois très récemment alors que le second apparaît uniquement en fin de siècle.

Encadré 2.4.

Karl Brunner et le monétarisme¹³⁵

La BNS opère, dès le milieu des années 1970, un « tournant monétariste » (Rich, 2007 ; Eymann, 2013), régulant la masse monétaire en agissant sur les taux d'intérêt directeurs dans le but de combattre l'inflation. A la fin des années 1970, cette opération de réduction de l'inflation par l'entremise de la BNS est considérée comme un « succès » (Wansleben, 2016, p. 5). Cette perméabilité de la BNS aux logiques monétaristes, parfois plus « tôt » que dans d'autres espaces nationaux (voir notamment Fourcade-Gourinchas & Babb, 2002) est en partie liée au fait que le courant monétariste dominait les débats entre experts au début des années 1970 au sujet des questions de politiques monétaires, ceci résultant notamment d'une faible assise keynésienne dans l'administration suisse à cette époque (Wansleben, 2016, p. 25).

Ce « tournant » monétariste est surtout le fait de professeurs d'origine suisse enseignant aux Etats-Unis, tel que, tout d'abord, Karl Brunner (1916-1989). Celui-ci est le fils d'un professeur d'astronomie à l'Université de Zurich. Il obtient sa thèse dans l'université dans laquelle enseigne son père en 1943. Il est alors engagé à la BNS, mais en est renvoyé en 1944 après avoir apparemment transmis des documents confidentiels à des personnes extérieures. Il travaille ensuite à la Division du commerce du DFE, puis obtient un poste de recherche et d'enseignement à l'Université de St-Gall, qu'il quitte en 1948. Après une année passée en tant que conseiller dans le secteur de l'horlogerie, il obtient une bourse Rockefeller pour des séjours de recherche dans plusieurs universités américaines prestigieuses (les Universités de Harvard, de Chicago et de Californie à Berkeley). Il occupe ensuite des positions de professeur à l'Université de Californie à Los Angeles (1951-1966), à l'*Ohio State University* (1966-1971), à l'Université de Rochester (1971-1989) et, finalement, revient en Suisse en étant nommé à Berne comme professeur à mi-temps (1974-1986) (Leimgruber, 2017 ; Blaug, 1986, pp. 126-127 ; Neumann, 1989 ; Pace, 1989).

Véritable « gourou » (Leimgruber, 2017) ou « missionnaire », pour reprendre l'expression de Denord (2002), du

¹³⁵ Nous remercions Matthieu Leimgruber (Université de Zurich) et Leon Wansleben (London School of Economics) pour la documentation et l'aide précieuse qu'ils nous ont fournies en vue de l'élaboration de cet encadré.

monétarisme (son nom est parfois mentionné aux côtés de celui de Milton Friedman comme l'un des principaux instigateurs de la « révolution monétariste ») en Europe, son influence a fortement pesé dans la mise en place de politiques monétaristes à la BNS. En effet, celui-ci cherche à coupler l'économie quantitative à un agenda de recherche monétariste (Wansleben, 2016, p. 25). D'autres économistes, tels que Jürg Niehans (1919-2007), que Brunner connaît depuis sa période étudiante à Zurich, professeur à Zurich (1953-1966), à Johns Hopkins (1966-1977), à Berne (1977-1988) et à l'Université de Californie à Santa Cruz (dès 1988) ou, plus tard, Ernst Baltensperger (1942-), professeur à l'Ohio State University en même temps que Brunner (1968-1979), à Heidelberg (1979-1982), à St-Gall (1982-1984) et à Berne (1984-2007), agiront dans le même sens. Niehans est par ailleurs le directeur de thèse de Baltensperger à Johns Hopkins, qui a lui-même dirigé, à Berne, la thèse de Thomas Jordan, actuel président du directoire de la BNS. Cette proximité idéologique, mais aussi par les réseaux dans lesquels ces économistes ont évolué, fait énoncer à Thomas Jordan, lors d'un cycle de conférence autour de Karl Brunner organisé par la BNS en septembre 2016 (les « Karl Brunner Distinguished Lecture Series »), que Karl Brunner est « le plus grand économiste suisse du XXe siècle » (Garessus, 2016).

L'influence de la pensée de Brunner est tangible de par le fait qu'il contribue à la création de toute une série d'institutions qui faciliteront la diffusion des idées monétaristes. Il est ainsi le fondateur de deux revues américaines dominantes dans le champ des sciences économiques : le *Journal of Money, Credit and Banking* en 1969 et le *Journal of Monetary Economics* en 1973. En 1970, il met en place le premier « Konstanz Seminar on Monetary Theory and Policy », dans la ville allemande de Constance, à moins de 100km de Zurich. Ces séminaires annuels développeront des liens importants avec la *Bundesbank* allemande et la BNS (Leimgruber, 2017, p. 8). On lui attribue également la création du *Shadow Open Market Committee*, en 1973, fondé dans le but d'examiner les décisions de la *Fed* états-unienne et d'y opposer des critiques monétaristes qui seront transmises à la presse et aux cercles financiers (Leimgruber, 2017, p. 9). Il lancera d'ailleurs en 1977 son équivalent européen, le *Shadow European Economic Policy Committee*. Il ira jusqu'à rencontrer personnellement Margaret Thatcher pour la conseiller en termes de politiques monétaires. Dans une lettre datée du 22 septembre 1980 adressée à Karl Brunner, la Première ministre britannique écrit : « It was indeed a great pleasure to discuss our monetary problems with you in Switzerland, and I am delighted to hear that you will be coming over to the seminar which is being organised by the Treasury and the Bank of England on 30 September. I would like to have the opportunity of hearing your views after the seminar and my Private Secretary, Tim Lankester, will contact you when you get to London to arrange a time when we might meet. » (Thatcher, 1980a). Suite à ce séminaire, elle écrit encore à Brunner, dans une lettre datée du 24 octobre 1980 : « I was grateful for your comments on the discussions which you had at the Bank of England, and I was delighted to have the opportunity of discussing the issues with you and the other participants in the Seminar. » (Thatcher, 1980b). Ainsi, l'influence de Brunner en termes de politiques monétaires sera importante, à la fois aux États-Unis et en Europe, en particulier en Suisse. Ainsi, l'un de ses doctorants de Berne, Walter Wasserfallen (1946-1999), lui aussi professeur à Berne entre 1989 et 1999, est le premier directeur du *Studienzentrum Gerzensee* en 1987. Celui-ci, financé par la BNS, est devenu un lieu clé de la formation de banquiers centraux à l'international (Leimgruber, 2017, p. 12). De manière générale, Brunner, et ses élèves par la suite, auront eu une grande influence sur la formation intellectuelle des cadres et des banquiers centraux au sein de la BNS.

2.3.3. Les membres de commissions extra-parlementaires et les experts

Le dernier lieu de pouvoir qui concerne les économistes et les gestionnaires dans l'Etat correspond moins à des positions exécutives. Ce pouvoir est lié à une expertise pour l'Etat et, en ce sens, il est plus diffus et est de nature plutôt consultative. Il s'exerce dans le cadre de commissions. Il ne suffit toutefois pas de siéger dans l'une de ces commissions pour détenir un vrai pouvoir, même d'ordre purement consultatif (les autorités gouvernementales et de la haute administration publique peuvent tout à fait décider de ne pas suivre les recommandations exprimées dans ce cadre). Toutefois, il existe certaines commissions, ou certaines positions au sein de ces commissions d'expert, qui font que les individus qui les occupent détiennent un pouvoir certain. Dans ce cadre, l'expertise scientifique du spécialiste de l'économie est une ressource généralement valorisée, qui fait que les chercheurs et enseignants en sciences économiques se profilent généralement bien au sein de ces commissions.

Celles-ci, les commissions extra-parlementaires (CEP), sont les groupes d'experts institutionnalisés qui ont pour tâche d'accomplir des tâches de conseil pour le gouvernement ou l'administration (Rebmann & Mach, 2012, p. 161). Elles sont chargées de conseiller les autorités fédérales, pouvant également fournir des informations et une expertise à l'administration, et certaines accomplissent un travail législatif préparatoire important en vue de la mise en place de lois. Certaines commissions peuvent aussi exécuter des tâches de surveillance et de contrôle, ou encore de mise en œuvres de politiques publiques (Beetschen & Rebmann, 2015, p. 124). Dans le système administratif suisse, ces commissions constituent des centres d'expertise, de conseil, de sociabilité et, donc, de pouvoir certains. De plus, celles-ci sont composées majoritairement de membres ne faisant pas partie de l'administration fédérale (Beetschen & Rebmann, 2015, p. 124). La proportion d'experts scientifiques et académiques étant substantielle dans ces commissions (Beetschen, 2014), il est pertinent de s'intéresser à la manière dont les professeurs d'économie y siègent. Nous allons succinctement nous intéresser à quelques figures de l'expertise de la Confédération, puis nous nous centrerons sur une commission en particulier : la Commission de recherches économiques/pour les questions conjoncturelles.

2.3.3.1. Quelques figures de l'expertise helvétique

L'expertise économique pour la Confédération a pris une forme nouvelle entre les années 1910 et les années 1930. Une figure de l'expertise helvétique est celle de Julius Landmann, que nous avons déjà mentionné auparavant pour son activité en tant que rédacteur en chef de la Revue suisse de statistique et d'économie politique. Sans avoir siégé explicitement dans des commissions extra-parlementaires, celui-ci joua néanmoins le rôle de premier grand expert de la Confédération (Jost, 2008, p. 124). Né à Lemberg (aujourd'hui Lviv, Ukraine) en 1877, dans l'empire austro-hongrois, Landmann réalise des études en Allemagne avant d'obtenir un doctorat à l'Université de Berne en 1900. Il est assistant au bureau du recensement du canton de Bâle-ville (1902-1905), secrétaire du Bureau international du travail dans la même ville (1901-1906), secrétaire du Directoire et du Conseil de banque et directeur du bureau statistique de la BNS (1906-1910), puis professeur d'économie politique et de statistique à Bâle (1910-1927) et finalement à Kiel (1927-1931) (Wichers, 2012 ; Thommen, 1914, p. 66). Landmann, de par sa connaissance, entre autres, des questions bancaires, financières et fiscales, est considéré par le Conseiller fédéral Edmund Schulthess comme le « meilleur connaisseur de l'économie suisse » (Guex, 1995, p. 399). Dans ce cadre, il deviendra de manière quasiment permanente, depuis 1914, expert pour le DFE et le DFF et exercera ainsi une influence importante sur la politique économique durant la Première guerre mondiale et l'Après-guerre (Guex, 1995, p. 399). Il sera également conseiller du Conseil fédéral pour la législation financière (1914-1923) et du gouvernement du Liechtenstein lors de l'introduction du franc suisse dans ce pays (1919-1923) (Wichers, 2012). Landmann, outre le fait d'être le premier expert économique de la Confédération (à sa suite l'expertise économique va de plus en plus s'institutionnaliser, notamment avec la création de CEP spécialisées dans les questions économiques), est également un exemple de conversion de ressources académiques et scientifiques en ressources d'expertise dans l'administration.

Par la suite, une fois le système commissionnaliste plus développé, beaucoup de professeurs de sciences économiques vont siéger, de manière plus formelle que Landmann, dans des CEP. En particulier, certains individus seront particulièrement centraux dans le réseau des CEP. Ces « multi-experts » (Beetschen, 2014, p. 51) siègent en effet de manière simultanée dans

plusieurs CEP à la fois. Nous avons listé, dans l'*Encadré 2.5.*, les personnes cumulant le plus de mandats simultanés (3 mandats ou plus) aux 5 dates qui nous intéressent (1910, 1937, 1957, 1980 et 2000).

Encadré 2.5.

Les professeurs de sciences économiques multi-experts simultanés dans les CEP (3 mandats au moins)

- Jean **Golay** (1903-1988), prof. Lausanne (1949-1973) : 8 mandats à la date de 1957.
- François **Schaller** (1920-2006), prof. Berne (1959-1987), Lausanne (1963-1986) & Neuchâtel (1967-1970) : 7 mandats à la date de 1980.
- Eugen **Böhler**, prof. ETHZ (1924-1964) : 6 mandats à la date de 1957.
- Friedrich (Fritz) **Marbach** (1892-1974), prof. Berne (1931-1962) : 6 mandats à la date de 1957.
- Hugo **Allemann** (1921-2011), prof. Zurich (1969-1984) : 5 mandats à la date de 1980.
- Hans Paul **Künzi** (1924-2004), prof. Zurich (1958-1970) & ETHZ (1966-1972) : 4 mandats à la date de 1980.
- Franz André **Blankart** (1936-), prof. IUHEI-Genève (1984-2002) : 4 mandats à la date de 2000.
- Walter **Hess** (1937-), prof. Berne (1974-2003) : 3 mandats à la date de 1980.
- Hans **Würgler** (1927-), prof. ETHZ (1964-1992) : 3 mandats à la date de 1980.
- Jacques **L'Huillier** (1917-2012), prof. Genève (1948-1987), IUHEI (1958-1987) & Sciences Po Paris (F ; 1959-?) : 3 mandats à la date de 1957.
- Max **Weber** (1897-1974), prof. Berne (1948-1951/1954-1966) : 3 mandats à la date de 1957.

Sans surprise, plusieurs de ces professeurs multi-experts ont déjà été mentionnés auparavant dans ce chapitre (Schaller, Marbach, Allemann, Künzi, Blankart, M. Weber), ce qui témoigne de leur position intermédiaire, entre monde académique et autorités politiques/administratives. Jean Golay, pour sa part, n'avait pas été cité, mais il concentre toutefois un volume de ressources d'expertise très important. Celui-ci commence sa carrière en tant qu'enseignant à l'Ecole cantonale de commerce de Lausanne. Enseignant à l'Université de Lausanne dès 1941, il est nommé, en 1949, professeur d'introduction aux études commerciales supérieures, inventaires et bilans ainsi que d'institutions économiques et d'analyse financière (Robert & Panese, 2000, pp. 521-522). A la date de 1957, il siège dans pas moins de 8 CEP¹³⁶ (sa première position d'expertise date de 1948). Ceci, encore une fois, donne un bon exemple d'accumulation de ressources académiques et de conversion de celles-ci en ressources d'expertise. Un autre professeur dont nous pouvons faire mention est un expert extrêmement central dans le paysage suisse : Eugen Böhler. De nationalité allemande, Böhler obtient son doctorat en 1919 et son habilitation professoriale en 1921 à Kiel. Il enseigne à Kiel en 1922-1923 et à Göttingen en 1923-1924. En 1924, il est nommé professeur d'économie, finance et statistique à l'ETHZ, poste qu'il occupera durant 40 ans (Ritzmann, 2010). Il est l'un des principaux acteurs de l'étude des questions conjoncturelles en Suisse durant ces quatre décennies et siègera dans de nombreuses CEP, dont 6 à la date de 1957¹³⁷. Böhler, tout

¹³⁶ De plus, les commissions dans lesquelles il siège sont parmi les plus importantes. Elles sont les suivantes : la Commission d'étude des prix, la Commission de recherches économiques (dont il sera question plus loin), la Commission de statistique sociale, le Conseil de banque de la BNS (considéré comme une commission extra-parlementaire dans l'*Annuaire* de la Confédération), la Commission fédérale des fabriques, la Commission fédérale pour les questions intéressant le marché de l'emploi, la Commission d'experts pour une législation sur les cartels et la Commission d'enquête sur les coûts de production du raisin et du vin (président en 1957). Pavillon (2001, p. 110), de plus, liste les trois premières comme étant parmi les plus centrales dans le cadre de l'étude des tendances structurelles et conjoncturelles de l'économie suisse, commissions qui auront sans nul doute un poids certain dans la mise en place de politiques économiques en Suisse.

¹³⁷ La Commission consultative pour les questions de salaire, la Commission de recherches économiques (président en 1957), la Commission du contrôle des prix (président en 1957), la Commission pour la lutte contre

comme Golay, réalise une conversion de ressources académiques en des ressources d'expertise. Ces professeurs cumulant des mandats dans plusieurs commissions, dont certaines avec une grande influence, auront, de par leur expertise académique, un impact direct sur la mise en place de politiques économiques au niveau fédéral. Par la suite, d'autres professeurs ont également un profil similaire (d'abord académique, puis des ressources d'expertise) : nous pouvons penser à François Schaller et Hans Paul Künzi, qui siègent dans des CEP dans les années 1970 et 1980.

La dépression post-crise pétrolière marque, dans ces sphères d'expertises, le début d'un progressif recentrement vers de nouvelles idées économiques et de nouvelles manières d'appréhender les politiques économiques. Dans ce contexte, en 1977, un *triumvirat* d'experts siégeant déjà par ailleurs dans plusieurs CEP est chargé par le Conseil fédéral (en la personne du ministre de l'économie Ernst Brugger, Conseiller fédéral pour le Parti radical démocratique) d'évaluer la situation économique de la Suisse suite à la crise pétrolière, en particulier la situation conjoncturelle et le développement structurel de l'économie suisse. Il s'agit des professeurs Gottfried Bombach (Bâle), Henner Kleinewefers (Fribourg) et Luc Weber (Genève). Leur groupe d'expert, intitulé « Situation économique » (*Wirtschaftslage*) est chargé d'évaluer le plein-emploi, la stabilité des prix et le maintien de la compétitivité. Ce groupe a de particulier qu'il constitue le premier groupe d'experts économiques composé exclusivement de scientifiques. Ces trois économistes, que l'on surnomme « les trois sages » (*Die drei Weise*) dans le milieu de l'expertise, remettent au Conseil fédéral leur rapport fin 1977. Ils en viennent à la conclusion qu'en dépit de la crise, aucun signe ne montre que la Suisse n'entre dans une période de stagnation. Ils prônent toutefois un certain nombre de réformes, pour que la Suisse reste dans cette situation, dans le but d'axer la politique économique fédérale sur la croissance économique, notamment la création de conditions favorables pour l'investissement privé ou encore la réduction d'impôts pour stimuler la demande privée. Ces propositions, qui vont, tendanciellement, dans le sens d'une politique conjoncturelle, agissant sur l'économie dans son ensemble, et donc d'un interventionnisme étatique de type keynésien, sont largement et assez rapidement abandonnées par le Conseil fédéral. Après la publication de trois rapports seulement, le groupe d'experts « situation économique » est dissout en 1980. Ceci peut s'expliquer notamment par le fait que le ministre des finances sente son autorité « court-circuitée » par ces experts qui ont une légitimité premièrement scientifique, avant d'occuper une position administrative (Lipp, 2012). Nous pouvons également émettre l'hypothèse que ces recommandations d'ordres conjoncturelles, d'inspiration keynésienne¹³⁸, ne sont plus dans l'air du temps à une époque où le « vent » est en train de tourner à l'échelle internationale et où la tendance est aux débuts de libéralisation¹³⁹. Il convient de noter qu'à côté de postes dans les CEP certains professeurs-

les crises et la création d'emploi, la Commission fédérale pour la construction de logements (président en 1957) et la Commission consultative pour la conjoncture et les questions du marché monétaire.

¹³⁸ Il convient de modérer ce propos en insistant sur le fait que la Suisse n'a eu qu'une tradition keynésienne relativement modeste, y-compris lors de la période des Trente Glorieuses. En ce sens, les politiques économiques ont toujours été orientées du côté de l'offre plutôt que de la demande (Lipp, 2012 ; Guex, 2012).

¹³⁹ A ce sujet, voir la question des réformes néolibérales instiguées dans les années 1990 (*Encadré 2.6.*). Les orientations de la pensée économique (et, partant, politique) des professeurs se modifient grandement au cours du XXe siècle. A l'Université de Bâle, par exemple, est nommé en 1927 Edgar Salin. Celui-ci, héritier de l'Ecole historique allemande et fondateur de la revue *Kyklos*, tente de créer des ponts entre l'économie et les autres sciences sociales et l'histoire. Son successeur en 1965, Karl William Kapp, voit lui aussi l'interaction entre l'économie et les autres sciences sociales d'un œil favorable et adopte des points de vue critiques sur les logiques de marché. Les professeurs qui leur succéderont auront, eux, des postures bien moins interdisciplinaires et moins critiques, aussi. Ainsi, René L. Frey, nommé en 1970 à Bâle, énonce : « Die hier eingenommene Grundhaltung möchte ich als individualistisch-liberal bezeichnen (...). Es gehört zur Hauptaufgabe der Wirtschaft, den Menschen Freiheit zu geben. Eingeschränkt sehe ich diese Freiheit durch den ebenfalls auf individuelle

experts seront très influents par d'autres canaux dans les années 1990, ceci grâce notamment à l'aide du patronat suisse (voir *Encadré 2.6.*).

Encadré 2.6.

Des professeurs d'économie influents en marge des CEP : l'offensive néo-libérale et les économistes en tant que policy entrepreneurs

Mach (2001, pp. 133-146, 2002) s'est penché sur la manière dont certains économistes participent à des canaux d'influences moins institutionnalisés, mais tout aussi importants durant les années 1990. Ce mouvement prend racine à la fin des années 1980, lorsque certains professeurs (dont Borner, cité en introduction) déplorent la perte d'influence et la marginalisation des économistes dans le cadre de la mise en place de politiques économiques fédérales. Ceci a donc mené certains économistes à devenir des *policy entrepreneurs* durant les années 1990. Ils ont ainsi collaboré avec d'influents représentants des secteurs du *business* en vue de la promotion des réformes néo-libérales. En particulier, deux figures sont importantes : Silvio Borner et Heinz Hauser¹⁴⁰.

Borner, pour sa part, publie avec deux collègues de l'Université de Bâle, Thomas Straubharr et Aymo Brunetti, dont il a déjà été question plus haut (Borner est le directeur de thèse de Brunetti en 1992), le livre *Schweiz AG : Vom Sonderfall zum Sanierungsfall* (1990), où ils suggèrent la libéralisation, la privatisation et la dérégulation du marché suisse. Hauser, quant à lui, est en charge d'un vaste projet de recherche à l'attention du Conseil fédéral au sujet des conséquences économiques de différents scénarios en lien avec la participation de la Suisse à l'Espace Economique Européen (Hauser & Bradke, 1992 ; Hauser, 1993). Ses recommandations vont dans le même sens que celles de Borner. A la suite de leurs publications, Borner et Hauser sont cooptés dans un groupe informel en charge d'élaborer les orientations futures des politiques économiques suisses : composé d'économistes et de représentants du privé, ils publient plusieurs documents promouvant des réformes néo-libérales. Mach (2001, p. 134) les qualifie par ailleurs de « coalition néo-libérale ». Le premier document, connu comme premier « Livre blanc » (Leutwiler, Schmidheiny *et. al.*, 1991), co-signé par Hauser et Ernst Baltensperger (professeur à Berne) notamment, va également dans le sens d'un « ordre plus libéral ». A la suite de ce livre, le Conseil fédéral va créer une commission spéciale, composée de représentants du *business* ainsi que de Borner et Hauser et sans représentant des syndicats. Il sera suivi par un second « Livre blanc » (de Pury, Hauser, Schmid *et al.*, 1995), co-signé par plusieurs professeurs, dont Hauser.

Cette « coalition » et cette façon d'influer les politiques économiques, à la manière d'« entrepreneurs », met en question les arrangements entre les représentants traditionnels des affaires *via* les associations patronales et l'Etat, ce qui mène *in fine* à un renforcement de l'expertise économique au DFE, dans le but de mettre en place ces réformes de manière efficace. L'un des aboutissements de cette entreprise est la création du SECO mentionnée plus haut, qui voit également Brunetti, proche de Borner, gagner fortement en influence au sein du DFE. A la suite de Brunetti lui succède en 2012 Eric Scheidegger, également étudiant de Borner, auparavant chef de la Direction de la promotion économique et suppléant du directeur du SECO (Scheidegger, SECO).

Bedürfnisse zurückführenden Wunsch nach Gerechtigkeit und Sicherheit. (...) Diese Feststellung ist selbstverständlich eine Wertung, ein Bekenntnis.» (« J'aimerais qualifier ici mon attitude adoptée d'individualiste-libérale (...). Il appartient comme tâche principale à l'économie de donner la liberté aux humains. Je vois cette liberté limitée à travers les besoins également individuels attribués au désir d'équité et de sécurité (...). Cette constatation est bien entendu une évaluation, une confession. ») (Frey, 1990 [1975], p.7 ; cité in Gabathuler, 1996). Ainsi, après le départ à la retraite de toute une série d'économistes critiques, keynésiens ou libéraux modérés, ceux-ci seront remplacés par des économistes prônant un individualisme méthodologique exacerbé et ayant une préférence pour la régulation économique par le marché, vite doublés, dès les années 1980, par des orientations théoriques monétaristes et néo-classiques centrées sur l'offre (Bertolami, 1996). Ce sera le cas de Silvio Borner à Bâle, par exemple.

¹⁴⁰ Borner commence par enseigner à St-Gall, où il devient professeur en 1974, puis à Bâle dès 1978. Membre de plusieurs conseils d'administration d'entreprises au cours de sa carrière, il siègera également dans plusieurs CEP. Hauser enseigne à St-Gall depuis 1973, et y sera professeur dès 1981 (Burmeister, 1998, pp. 230-243). Il a le même profil que Borner, dans le monde économique et de la haute fonction publique.

Une commission en particulier mérite notre attention. Celle-ci est en effet l'une des plus influentes de toutes en termes de conseil économique au cours du XXe siècle et a vu siéger en son sein des économistes exerçant un pouvoir certain : la Commission pour les questions conjoncturelles (d'abord Commission de recherches économiques).

2.3.3.2. La Commission de recherches économiques

La Commission de recherches économiques est créée en 1932 en tant qu'entité dépendante du DFE (plus précisément de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail – OFIAMT – dès 1934), en période de crise économique à l'échelle internationale, crise qui touchera la Suisse et s'amplifiera jusqu'en 1936 (avec 5% de la population active au chômage). Elle est créée par une action conjointe du Conseiller fédéral Edmund Schulthess et de Jacob Lorenz, professeur à Fribourg. Schulthess souhaite y voir siéger aussi bien des politiciens et membres de la haute fonction publique que des praticiens, et notamment des représentants des industries, des banques et du commerce. Les milieux d'affaires y seront donc bien représentés. De plus, la gauche syndicale en est écartée autant que possible. Max Weber y sera par ailleurs pendant longtemps le représentant isolé (Pavillon, 2001, pp. 110-112). Dès le départ, la commission se voit attribuer deux tâches principales : d'un côté observer et apprécier la conjoncture¹⁴¹ et, de l'autre, donner des conseils en matière de politique économique (Commission pour les questions conjoncturelles. Rapport annuel, 2007, p. 3). Lorenz démissionnant assez rapidement, il est remplacé par Eugen Grossmann, qui lui aussi démissionne deux ans plus tard, en réaction à la dévaluation du franc suisse de septembre 1936, qu'il avait combattue. Son successeur est Ernst Ackermann de la BNS, seul président qui n'exercera pas de charge de professeur d'université et qui assurera la présidence de la commission pendant plus de vingt ans. En 1957, Eugen Böhler reprend les rênes de celle-ci (Commission pour les questions conjoncturelles. Rapport annuel, 2007, pp. 5-6 ; Jost, 2007, pp. 63-64). A l'ETHZ, Böhler avait créé en 1929 le *Betriebswissenschaftliches Institut*, puis en 1938 la *Konjunkturforschungsstelle* (KOF), dont la principale occupation était également l'observation de la conjoncture suisse. Il est, pour sa part, favorable à une économie corporatiste contrôlée par les associations patronales faïtières (Pavillon, 2001, p. 113-115).

Encadré 2.7.

Les présidents de la Commission pour les questions conjoncturelles/Commission de recherches économiques

- Jakob **Lorenz** (1883-1946), prof. Fribourg : 1932-1934.
- Eugen **Grossmann** (1879-1963), prof. Zurich : 1935-1936.
- *Ernst Ackermann* (1886-1978), *chef du bureau statistique de la BNS (1920-1942) et directeur de la Division économie publique et statistique de la BNS (1942-1952) : 1936-1957.*
- Eugen **Böhler** (1893-1977), prof. ETHZ : 1957-1968.
- Hans **Würgler** (1927-), prof. ETHZ : 1969-1979.
- Hermann Gottlieb **Bieri** (1914-1997), prof. Berne : 1980-1984.
- Jacques **L'Huillier** (1917-2012), prof. Genève, IUHEI & Sciences Po Paris (F) : 1984-1987.
- Ernst **Baltensperger** (1942-), prof. Ohio State University (USA), Heidelberg (D), St-Gall & Berne : 1988-1993.
- Bernd **Schips** (1939-), prof. Ruhr-Universität Bochum (D), St-Gall & ETHZ : 1994-1996.
- Alfred **Meier** (1937-), prof. St-Gall : 1997-2000.

¹⁴¹ Le terme « conjoncture » désigne un phénomène identifié par l'observation d'un certain nombre d'indicateurs dont on considère qu'ils décrivent « suffisamment » l'évolution dans le temps des activités macro-économiques (Commission pour les questions conjoncturelles. Rapport annuel, 2007, p. 17).

- Ulrich **Kohli** (1948-), prof. University of Colorado Boulder (USA) & Genève : 2000-2001.
- Peter **Kugler** (1949-), prof. Bâle, Berne & Vienne (A) : 2001-2003.
- Gebhard **Kirchgässner** (1948-) prof. Osnabrück (D) & St-Gall : 2004-2007.

Note : Ernst Ackermann (en italique) est le seul président de la commission qui n'a pas été professeur de sciences économiques. Source : Commission pour les questions conjoncturelles. Rapport annuel, 2007.

Durant les années 1960, la seconde charge de la commission (conseil aux politiques et à la haute administration) commence par ailleurs à prendre le pas sur la première (observation de la conjoncture). En 1965, la commission change son nom alémanique (*Kommission für Konjunkturfragen*) : une attention plus soutenue sera accordée aux questions de politiques conjoncturelles. Hans Würgler, qui succède à Böhler en 1969, dirige le KOF depuis 1964 (par ailleurs, Bernd Schips, qui présidera la commission en 1994-1996, est lui aussi directeur du KOF depuis 1993) (Beetschen, 2014, p. 107). Würgler s'inscrit dans un courant de pensée keynésien et voit d'un œil relativement bienveillant l'émergence de l'économétrie dans les années 1960-1970. En 1980, la commission n'est plus inscrite formellement dans le cadre du DFE et devient directement dépendante du Conseil fédéral, qui désigne dorénavant ses membres. En français son nom change également, pour devenir la Commission pour les questions conjoncturelles. Hermann Gottlieb Bieri, par ailleurs rédacteur en chef de la *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, en est le président (Commission pour les questions conjoncturelles. Rapport annuel, 2007, pp. 6-7). Tous les présidents qui suivent sont professeurs de sciences économiques dans une université suisse (voir *Encadré 2.7.*). En 2007, avec la création du SECO quelques années plus tôt (en 1999), ainsi que l'activité soutenue du KOF, la tâche d'observation de la conjoncture qui incombait à la Commission étant par là largement redondante par rapport au travail de ces deux organisations, ainsi que d'autres, comme la BNS ou encore l'Office fédéral de la statistique (OFS), le Conseil fédéral décide donc de dissoudre celle-ci (Commission pour les questions conjoncturelles. Rapport annuel, 2007, p. 3), tout du moins c'est la version officielle. Il convient de signaler que la suppression de cette commission, dont l'activité se retrouve partiellement relocalisée au SECO, dont la Direction de la politique économique est dirigée par Brunetti, l'un des chefs de file des réformes néo-libérales des années 1990 en Suisse, constitue le triomphe de certaines idées économiques, profondément opposées aux politiques conjoncturelles d'inspiration keynésienne¹⁴².

Au cours de son existence, la commission a remis une grande quantité de rapports et de prises de position au Conseil fédéral, dont les documents les plus importants ont été publiés sous forme de communiqués dans le magazine *La vie économique* (Commission pour les questions conjoncturelles. Rapport annuel, 2007, p. 8). De par son activité d'observation et de conseil, la commission a su, au fil du temps, devenir un lieu central pour discuter des questions portant sur les prix et les salaires, et ceci quelle que soit la situation macro-économique du pays. Cette importance a donc largement dépassé la période de crise lors de laquelle elle a été créée (Beetschen, 2014, p. 107). De plus, tout au long de son existence, cette commission constituera un bastion d'économistes. Au total, parmi ses membres, au cours des 75 années de son existence, nous avons recensé 43 personnes qui ont occupé la fonction de professeur de sciences économiques en Suisse, présidents de la commission compris. Ainsi, nous avons pu

¹⁴² L'Office fédéral des questions conjoncturelles, créé dans les années 1970 pour renforcer les capacités de gestion conjoncturelle de l'Etat central, avait, au niveau de l'administration fédérale, la même fonction que cette commission. Il avait disparu lui aussi dans les divers organismes du SECO, dès la fondation de celui-ci (Mach, 2002, p. 145).

voir que les professeurs d'économie ont été particulièrement actifs dans l'expertise pour la Confédération.

2.4. Les directeurs de grandes entreprises

Finalement, le dernier lieu de pouvoir dans lequel les professeurs peuvent acquérir du crédit est celui de l'entreprise. Les ressources entrepreneuriales et de gestion de firmes sont valorisées dans l'univers des sciences économiques (particulièrement de la gestion d'entreprise), pour lequel existe une demande forte de la part des pouvoirs publics et économiques, ainsi que des étudiants, de liens avec la pratique. En ce sens, le profil des individus qui détiennent ce type de ressources sera valorisé. De la même manière, une expertise académique ou scientifique peut elle aussi être reconvertie dans le monde entrepreneurial sous certaines conditions. Ainsi nous nous intéressons aux professeurs qui occupent des positions d'élites dans la sphère économique. Comme nous le verrons également dans la partie suivante, une partie non négligeable de ces professeurs occupe des positions économiques au cours de leur carrière. Trois fonctions en particulier nous semblent les plus centrales pour faire partie de l'élite économique en Suisse : *CEO*/président de la direction générale de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses¹⁴³ (1.), président du conseil d'administration de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses (2.) et secrétaire général/président du comité de l'une des principales associations patronales suisses¹⁴⁴ (3.) (nous laissons de côté les simples membres de conseils d'administration, occupant des positions plus « basses » dans la hiérarchie de la sphère économique, pour nous consacrer uniquement au *top* de celle-ci). Nous mettons en lumière plus en détail le profil, les ressources détenues et la carrière des personnes qui, parmi les professeurs de sciences économiques, ont occupé l'une de ces fonctions (voir *Encadré 2.8.*). Il convient de noter que ces positions sont très spécifiques et concernent un petit nombre de professeurs seulement. Toutefois, plus largement, nous pouvons insister sur le fait que beaucoup de ces professeurs auront des liens avec la sphère de l'économie privée dans la période récente¹⁴⁵.

Encadré 2.8.

Professeurs de sciences économiques directeurs d'une grande entreprise ou d'une association patronale

Président de la direction générale de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses

- Alfred **Gutersohn** (1904-2003), prof. St-Gall : Usego, 1949-?.
- Ernst **Brem** (1922-2000), prof. ETHZ : Oerlikon-Bührle, 1970-?.
- Peter **Leepin** (1920-1995), prof. Bâle : Bâloise (*Basler Versicherungsgesellschaft*), 1976-?.
- Friedrich (Fritz) **Fahrni** (1942-), prof. ETHZ & St-Gall : Sulzer, 1988-1999.
- Jean-Noël **Rey** (1949-2016), prof. IDHEAP-Lausanne : Postes, Téléphones, Télégraphes (PTT), 1990-1998.
- Roman **Boutellier** (1950-), prof. St-Gall & ETHZ : Schweizerische Industrie Gesellschaft (SIG), 1999-2004.

¹⁴³ Ces entreprises (privées, mais aussi quelques entreprises en partie publiques) ont été sélectionnées sur la base de leur capital-actions, de leur capitalisation boursière, de leur chiffre d'affaires, de leur bilan et de leur nombre d'employés, représentant les firmes les plus importantes des secteurs industriel, bancaire, des assurances et des services (Ginalski, 2015, p. 81 ; voir aussi : Schnyder, Lüpold, Mach & David, 2005, pp. 8-9).

¹⁴⁴ Les plus importantes associations patronales faitières en Suisse au cours du XXe siècle sont : l'Association suisse des banquiers (ASB), l'Union patronale suisse (UPS, anciennement Union centrale des associations patronales suisses – UCAPS), l'Union suisse des arts et métiers (USAM), l'Union suisse du commerce et de l'industrie (USCI) et l'Union suisse des paysans (USP) (Ginalski, 2015, p. 80).

¹⁴⁵ En plus des résultats sur les carrières de la partie suivante, nous pouvons souligner le chiffre suivant : en 2000 (date à laquelle nous avons les chiffres les plus fiables grâce au site Moneyhouse.ch), 44% (116 individus sur 261) des professeurs de sciences économiques siègent au cours de leur carrière dans au moins un conseil d'administration d'une entreprise.

Président du conseil d'administration de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses

- Richard **König** (1890-1949), prof. Berne : Banque cantonale bernoise (BEKB), 1940-1949.
- Paul Victor **Keller** (1898-1973), prof. St-Gall : Swiss Re, 1958-1964.
- Manfred **Timmermann** (1936-2004), prof. Constance & St-Gall : Saurer, 1999-2002.
- Giorgio **Behr** (1948-), prof. St-Gall : Saurer, 2002-2007.
- Bruno **Gehrig** (1946-), prof. St-Gall : Rentenanstalt-SwissLife, 2003-2009.

Secrétaire général de l'une des principales associations patronales

- Paul-René **Rosset** (1905-1977), prof. Neuchâtel & ETHZ : Union Suisse du Commerce et de l'Industrie (USCI), 1930-1937.
- Alfred **Gutersohn** (1904-2003), prof. St-Gall: Union Suisse des Arts et Métiers (USAM), 1942-1968.
- Niklaus **Blattner** (1943-), prof. Bâle : Association Suisse des Banquiers (ASB), 1998-2000.

Nous pouvons noter que ces élites économiques se concentrent plutôt dans la période récente : 7 de ces individus sur 13 ont exercé leur fonction dirigeante après 1988 (Fahrni, Rey, Boutellier, Timmermann, Behr, Gehrig et Blattner) ; et deux de plus dans les années 1970 (Brem et Leepin). Ce constat, à mettre en lien avec l'augmentation de professeurs de sciences économiques dans des positions d'élites économiques, sera encore confirmé dans la partie suivante lorsque nous regarderons plus en détail les carrières des professeurs : dans la période récente, il y a clairement un type de carrière orienté vers le monde de l'entreprise. De plus, certaines institutions universitaires sont clairement plus proches des entreprises que d'autres : ainsi, 7 professeurs sur 13 ont enseigné à St-Gall durant une partie de leur carrière et 4 sur 13 à l'ETHZ. La proximité de ces deux institutions avec le secteur privé explique cela. Enfin, il faut souligner que les secteurs d'activité des entreprises ou associations dans lesquelles ils occupent cette fonction dirigeante sont souvent en lien avec leurs domaines de spécialité (comme nous allons le voir) : 5 personnes siègent dans des entreprises qui exercent dans le secteur des machines, équipements électriques et métaux (dans 4 entreprises : Oerlikon-Bührle, Sulzer, SIG, Saurer), 3 dans celui des assurances (Bâloise, SwissLife & Swiss Re) et 2 dans celui des banques et sociétés financières (BEKB & l'ASB), qui sont parmi les plus importants de l'économie suisse. Voyons à présent plus en détail les types de carrières de ces personnes.

Un premier type de carrière est celui, encore une fois, des *académiciens*, qui accumulent d'abord des capitaux académiques, puis convertissent ceux-ci, tendanciellement en fin de carrière, en capitaux économiques. Il convient toutefois de signaler que ceux-ci cumulent souvent, à côté, encore d'autres ressources (administratives et politiques). Ce type de profil se retrouve aussi bien en début qu'en fin de siècle. Ainsi, Paul Victor Keller et Bruno Gehrig, tous deux mentionnés auparavant pour leur position dans le directoire de la BNS font partie de ce type-là. Keller, pour sa part, est tout d'abord professeur, puis haut fonctionnaire, puis sera coopté à la fin de son mandat à la BNS en 1956, par une nouvelle opération de conversion de capital (administratif en économique) – opération que l'on peut qualifier de « pantouflage » –, au poste de vice-président du conseil d'administration de Swiss Re. Il devient président de celui-ci en 1958, puis à nouveau vice-président en 1964-1970. Par ailleurs, il siègera dans le conseil d'administration de la banque Crédit suisse (1958-1967 ; vice-président en 1961) (« Keller, Paul », BNS ; Mach, David, Ginalski & Bühlmann, 2016, p. 100). Gehrig, lui, commence par une carrière de chargé de cours et continue une carrière multi-positionnée dans l'économie, l'académie et la haute fonction publique. Après son mandat à la BNS, il sera coopté dans le conseil d'administration de SwissLife. Richard König, mentionné plus haut, est tout d'abord collaborateur à l'Union Suisse des Paysans (USP) dès

1917, élu au Conseil national dès 1919, professeur à Berne dès 1929, puis devient président du conseil d'administration de la BEKB (Banque cantonale bernoise) dès 1940 (Scandola, 1984b, pp. 64, 77 ; Stettler, 2007). Alfred Guttersohn, pour sa part, est tout d'abord chargé de cours à St-Gall dès 1935, puis secrétaire général du comité directeur de l'USAM dès 1942. En 1946, il devient professeur titulaire à St-Gall, puis directeur général d'USEGO dès 1949. Finalement, en 1956, il est nommé professeur de politique industrielle à St-Gall (*Who's who in Switzerland*, 1971, p. 267 ; Burmeister, 1998, pp. 241-242). Jean-Noël Rey, mentionné plus haut, enfin, est tout d'abord chargé de cours, puis accède ensuite au poste de directeur général de l'entreprise des PTT grâce à ses réseaux d'ordre politique, puis devient finalement professeur à temps (très) partiel dans le but de dispenser des cours sur la gestion des entreprises publiques. Ainsi, ce premier type de profil convertit des ressources académiques (mais aussi administratives et politiques) accumulées tout au long de la carrière en des ressources d'ordre économique.

Un *second type* est celui des *praticiens* qui, au contraire, ont pendant longtemps accumulé des ressources économiques pour, ensuite, transformer celles-ci en ressources académiques. Paul-René Rosset, mentionné plus haut, commence une carrière dans l'économie avant de devenir secrétaire général de l'USCI en 1930. Il est privat-docent à l'ETHZ en 1936 et professeur à Neuchâtel en 1937. Ernst Brem travaille dans la filiale de la multinationale International Telephone & Telegraph (ITT) entre 1949 et 1970. En 1970, il est nommé directeur général de Oerlikon-Bührle et est professeur de gestion d'entreprise à l'ETHZ dès 1975 (« Brem, Ernst », 1974). Peter Leepin occupe tout d'abord à l'assurance La Bâloise une fonction de mathématicien et d'informaticien, puis de directeur de section, dès 1942. En 1964, il est nommé professeur de mathématiques actuarielles et de traitement de données électroniques à Bâle. Il continue en parallèle sa carrière dans la firme d'assurance. En 1971, il devient membre de la direction générale et président de cette dernière dès 1976 (« Leepin, Peter », nécrologie). Fritz Fahrni, pour sa part, est ingénieur en développement chez Ciba-Geigy dès 1971, chargé de cours à l'EPFL dès 1972. Il occupe divers postes de direction chez Sulzer AG dès 1977 et entre dans la direction générale de l'entreprise en 1987, puis en devient le *CEO* en 1988. Il siégera également dans bon nombre de conseils d'administration. Il devient, en 1999, professeur de *Technologiemanagement* à la fois à l'ETHZ et à l'Université de St-Gall, lorsqu'il quitte cette charge exécutive (« Fahrni, Fritz », CV). Niklaus Blattner, dont il a déjà été question, commence également sa carrière dans la sphère économique en 1970, puis dans l'académie (mais aussi dans l'administration). Il est nommé professeur en 1979 et secrétaire général de l'ASB en 1989. L'Allemand Manfred Timmermann, pour sa part, commence sa carrière dans les entreprises Drägerwerk AG à Lübeck (Allemagne) et Prognos AG à Bâle dès 1966. En 1969 il est nommé professeur de *Verwaltungswissenschaft* à l'Université de Constance, puis professeur de gestion d'entreprise à St-Gall en 1981. En 1984, il est nommé secrétaire d'Etat pour les questions d'armement au Ministère allemand de la défense (ce poste correspondant à la plus haute position de haut fonctionnaire dans un ministère fédéral allemand, directement sous l'autorité du ministre). Puis, il reprend sa position de professeur à St-Gall en 1989. Dès 1994, il est membre de la direction de la Deutsche Bank AG, la plus importante banque allemande. En 1999, il est nommé à la présidence du conseil d'administration de Saurer AG (Burmeister, 1998, p. 272 ; Ginalski, 2015, p. 236 ; « Timmermann, Manfred », nécrologie). Roman Boutellier commence une carrière dans le monde de l'entreprise en 1981. En 1993, il est nommé professeur de *Betriebswirtschaftliche Produktionsplanung und Logistik* à St-Gall. En 1999, il devient *CEO* de SIG et continue à enseigner à St-Gall en tant que professeur titulaire. Il abandonne cette position exécutive en 2004 et est alors nommé professeur d'*Innovations- und Technologiemanagement* à l'ETHZ (Burmeister, 1998, p. 231 ; « Boutellier, Roman », CV). Finalement, Giorgio Behr est tout

d'abord collaborateur dans diverses entreprises, puis chargé de cours à St-Gall en 1989 et professeur de comptabilité financière en 1990. Dès 1991, il sera directeur général de plusieurs entreprises. En 1995, il devient vice-président du conseil d'administration de Saurer et en 2002 président. Behr est un entrepreneur accompli : nous avons relevé la mention de son nom dans au moins 54 conseils d'administration d'entreprises suisses. (Burmeister, 1998, p. 228 ; Moneyhouse ; « Behr, Giorgio »). Il est par ailleurs classé en 2015 comme la 204^e personne la plus riche de Suisse avec une fortune de 425 millions de francs suisses (« Die 300 Reichsten 2015 », « 204. Platz. Giorgio Behr »). Ce deuxième type de profil, qui se retrouve autant au début qu'en fin de siècle, s'accomplit dans une conversion de ressources économiques (et donc pratiques et techniques) en des ressources académiques : ainsi, Leepin, tout en travaillant dans le domaine des assurances, dispense des enseignements en sciences actuarielles ; Fahrni a une longue expérience pratique dans le domaine de l'ingénierie et des technologies, avant d'enseigner celles-ci ; Behr, qui a fait fortune dans le domaine de l'audit, enseigne la comptabilité à St-Gall, *etc.*

Ainsi, deux types de carrières en particulier ressortent : celles des *académiciens* (mais accumulant des capitaux politiques ou administratifs par la même occasion) qui se reconvertissent dans une carrière économique, et celle des *praticiens* du secteur privé qui convertissent leurs ressources en capital académique. Ces deux types de conversions correspondent souvent à des spécialisations dans les secteurs dans lesquels ces individus dispensent leurs enseignements ou conduisent leurs entreprises, respectivement. De plus, la légitimité du secteur privé est plus présente en sciences économiques en fin de siècle (plus de professeurs siègent dans des entreprises à cette période). Enfin, deux universités en particulier sont proches de ces milieux entrepreneuriaux : il s'agit de St-Gall (*business school* proche notamment des banques, des assurances et des autres entreprises de services) et l'ETHZ (proche des industries).

Ces résultats, plutôt centrés sur des trajectoires individuelles de parcours professionnels, centrés sur les individus concentrant le plus de ressources en dehors du champ académique, nous ont donné de premiers indices sur les logiques d'accumulation et de conversion de capitaux à l'œuvre en sciences économiques. Dans le but de prolonger cette réflexion, il n'est pas inintéressant de traiter des carrières d'un point de vue plus quantitatif, dans le but de mettre au jour les dynamiques d'autonomie et d'hétéronomie au sein du champ des sciences économiques, dans le but de voir plus clair dans le système d'opposition qui le structure.

3. L'autonomie et l'hétéronomie des carrières

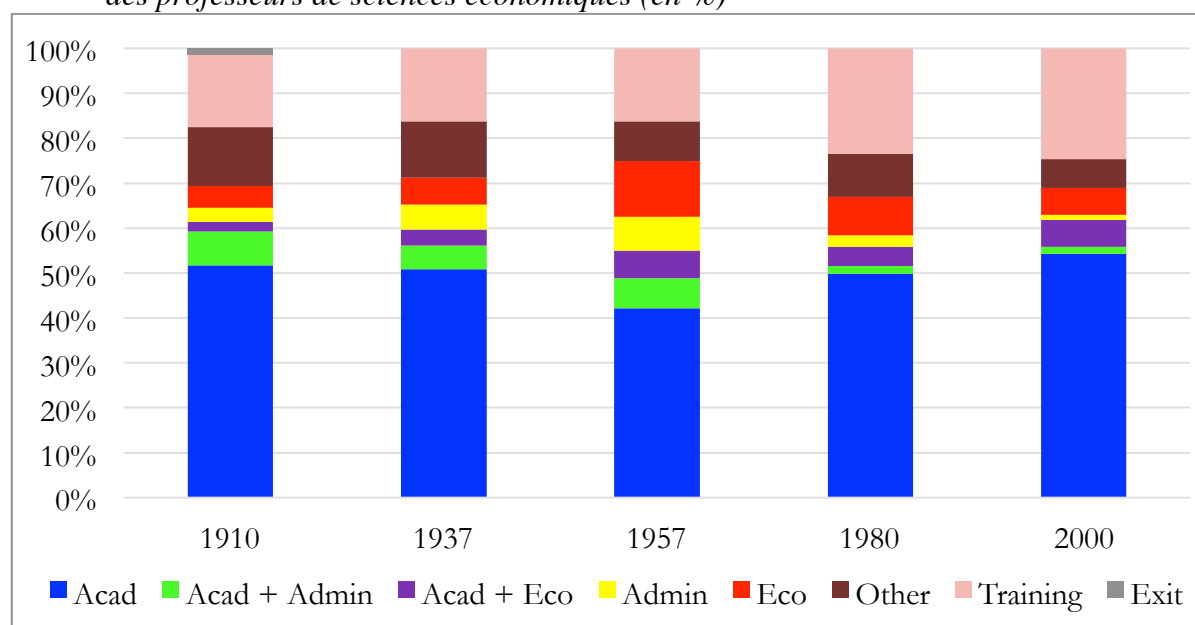
Les dynamiques liées aux positions d'élites occupées par certains individus avant ou après la nomination de professeur font questionner la structure du champ des sciences économiques et, partant, la structure des parcours de carrière des individus qui y sont insérés. Ainsi, le degré d'autonomie relative du champ est mesuré par les liens des individus avec d'autres champs. Les parcours de carrière témoignent de ces liens, en permettant d'objectiver le temps passé en dehors du champ académique et les ressources qui y sont accumulées pour être ensuite potentiellement converties dans le champ académique. L'analyse de séquences nous permet d'objectiver la structure des carrières et de les ordonner par similarité, de manière semblable à une approche géométrique de l'espace social, dans laquelle les individus partageant les mêmes propriétés sont proches les uns des autres. Un premier indicateur de l'autonomie du champ des sciences économiques est le temps moyen passé dans les diverses sphères/champs

hors académie. Une deuxième dimension renvoie à l'évolution de la structure des carrières à travers le temps. Nous insistons en particulier sur les dynamiques de standardisation des carrières, à savoir le fait qu'elles soient de plus en plus balisées et de moins en moins variables et différenciées au cours du temps. Ceci donne également une indication sur la consolidation des frontières du champ. Finalement, comme nous l'avons vu lors du sous-chapitre précédent, il y a des différences significatives entre les professeurs de gestion et d'économie. Dans le but de caractériser de manière plus détaillée ces trajectoires, nous voyons comment celles des économistes se structurent par rapport à celles des gestionnaires.

3.1. Le temps moyen par sphère

Nous présentons, dans le *Graphique 2.4.*, le temps moyen passé dans chacun de différents espaces qui nous intéressent (les champs académique, administratif, politique¹⁴⁶ et économique) ainsi que les périodes dans lesquelles ces professeurs évoluent, de manière multipositionnée, dans deux champs à la fois. Le temps moyen passé dans un champ particulier mesure ainsi la proportion des carrières structurées selon des logiques autonomes ou, à l'inverse, hétéronomes et, en ce sens, constitue un indicateur du degré d'autonomie du champ des sciences économiques. Nous pouvons ainsi commencer à cartographier le champ et mettre en avant divers sous-espaces dans lesquels les logiques de légitimation sont distinctes (répondant à des demandes scientifiques, ou, au contraire, de l'Etat ou de l'entreprise). Pour cela nous distinguons chaque cohorte de professeurs pour mettre en avant une évolution diachronique de cette structure. Ce temps moyen est calculé sur une période de trente ans et prend en compte la carrière entre l'âge de 21 et 50 ans.

Graphique 2.4. Temps moyen par sphère d'activité sur 30 ans dans la carrière des professeurs de sciences économiques (en %)



Notes : source : base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000.

¹⁴⁶ Comme énoncé dans la partie « indicateurs et stratégie » ci-dessus, nous avons considéré les sphères politique et administrative ensemble, dans le sens où les mandats politiques considérés sont peu nombreux.

Nous voyons que, de manière générale, les carrières se situent, sur toute la période, majoritairement dans la sphère académique : 16 années sur 30 en moyenne en 1910, 15 en 1937, 13 en 1957, 15 en 1980 et 16 en 2000 (et même 18, 18, 16, 17 et 19, si l'on compte en plus les carrières multipositionnées entre l'académie et d'autres sphères). Notre constat mène à voir que le temps passé dans le monde académique est au plus bas en 1957 (même si les différences sont tout de même relativement peu importantes) et, logiquement, les carrières dans l'administration et l'économie sont au plus haut à la même date. Les carrières sont donc les moins académiques en 1957. Ceci peut s'expliquer par une plus grande insertion des professeurs dans les réseaux locaux économiques, politiques et administratifs à cette époque. En effet, durant cette période, leurs profils sont les moins internationaux : il y a moins d'étrangers, et de professeurs avec une expérience à l'étranger à cette époque (Rossier, Beetschen, Mach & Bühlmann, 2015¹⁴⁷). Ainsi, cette plus grande insertion dans des réseaux locaux leur permettrait plus de proximité avec les autres sphères de pouvoir, auxquelles il est parfois plus difficile pour les étrangers de pénétrer. Nous pouvons également émettre l'hypothèse d'une autonomisation des carrières académiques et scientifiques, liées à l'autonomisation du champ que nous avons soulignée dans le Chapitre 1.

La sphère administrative/politique connaît une évolution relativement différente de la sphère économique. En effet, si l'on considère les périodes passées dans l'une de ces deux sphères uniquement, plus les multipositions avec cette sphère, le nombre d'années moyen est le suivant : 2 années en 1910 en moyenne, 3 en 1937, 6 en 1957, 4 en 1980 et 4 en 2000 dans l'économie contre 3, 3, 4, 1, et 1 dans l'administration. Ainsi, les carrières extra-académiques des professeurs de sciences économiques prédominent dans l'administration au début du siècle (1910 surtout), puis dans l'économie dès 1957.

Finalement, les formations sont plus longues en fin de siècle (5 années en 1910, 1937 et 1957 et 7 en 1980 et 2000), ce qui va aussi dans le sens d'une plus grande académisation des sciences économiques, et est cohérent avec la (re)montée de la sphère académique à la fin du siècle. Deuxièmement, les périodes dans d'autres sphères, une fois la formation terminée (état « autre »), sont de moins en moins longues (4 années en 1910 et 1937, 3 en 1957 et 1980 et 2 en 2000). Comme nous allons le voir tout de suite, ces passages par un secteur « autre » arrivent toutes majoritairement en début de trajectoire, après les périodes de formation, et montrent bien que ces professeurs travaillent peu en dehors des trois sphères d'activité qui nous intéressent. Cette diminution va dans le sens d'un resserrement plus intense autour de ces trois sphères.

En termes de conclusion intermédiaire, il convient de souligner que les changements sont minimes au cours du siècle, le temps moyen variant tout de même peu d'une cohorte à l'autre. Toutefois, nous observons tout de même une majorité des carrières se passant dans l'académie, et que les carrières sont les plus autonomes, de manière générale, en début et en fin de siècle, et les carrières extra-académiques prédominent en 1957. Dès lors, l'observation des carrières de manière plus détaillée nous permet d'objectiver des logiques allant dans le sens de ces changements relatifs. Toutefois, une tendance ressort au cours du siècle, celle de leur standardisation : en fin de siècle, peu de types de parcours sont possibles – les carrières sont donc très balisées –, alors qu'en début de siècle celles-ci le sont beaucoup moins et il est donc possible de devenir professeur de sciences économiques par une multitude de parcours différents.

¹⁴⁷ Nous reviendrons sur ces thématiques dans le Chapitre 3.

3.2. Standardisation des carrières académiques et extra-académiques

Dans le but de dégager des régularités, dans une optique longitudinale, sur les carrières des professeurs, nous effectuons une analyse de séquences par la technique de l'*optimal matching* (appariement optimal), qui analyse les dissimilarités entre séquences individuelles de carrières prises deux à deux. Sur cette base, nous pouvons ensuite tenter de dégager des types de carrières, ainsi que les tendances historiques à l'œuvre entre les différentes périodes. Pour ceci, la technique du *clustering* (avec un algorithme de Ward) nous permet de dégager des groupes avec la plus petite variance de séquences intra-groupe possible et la plus grande variance intergroupes. Ceci nous permet d'obtenir des typologies de carrières pour chacune de nos cinq cohortes de professeurs, au regard de l'autonomie des carrières académiques ou, alors, du fait qu'elles puissent éventuellement être caractérisées par des passages relativement importants par des espaces extra-académiques, principalement dans l'économie privée ou l'administration étatique.

Pour évaluer de manière statistique la meilleure partition de notre *clustering*, en la comparant aux autres partitions possibles, nous avons utilisé le test de l'*Average Silhouette Width* (ASW)¹⁴⁸. Ce test donne un coefficient pour chaque nombre de *clusters*. Il est en principe indiqué de choisir le coefficient le plus élevé de tous, qui nous indiquera le nombre de *clusters* idéal (la courbe des coefficients pour chaque cohorte se trouvent dans l'*Annexe 2.1*). Un grand nombre de *clusters* nous donnera à voir une faible homogénéité des carrières possibles, alors qu'un petit nombre de *clusters* nous indiquera, au contraire, qu'il existe des chemins « standards » pour réaliser une carrière de professeur de sciences économiques, et que, de manière générale, les carrières sont très balisées. L'évolution diachronique de ces logiques peut donner à voir un processus de « standardisation » historique des carrières (beaucoup de *clusters* de carrière, donc de parcours de carrières possibles, au début vers peu de *clusters* à la fin ; donc que les carrières sont de plus en plus balisées) ou de « dé-standardisation » de celles-ci (peu de *clusters* au début et beaucoup à la fin ; donc que les carrières sont de moins en moins balisées) (Widmer & Ritschard, 2009 ; Kohli, 1986). Nous avons opéré ce choix en ayant également considéré pour chaque cohorte l'arbre de *clustering*, dans le but de voir si les résultats confirmés par l'ASW n'étaient pas partiellement contredit par la structure de l'arbre (voir *Annexe 2.2*). Il nous semble toutefois que la visualisation de ces éléments va plutôt dans le sens de confirmer les résultats de l'ASW¹⁴⁹

¹⁴⁸ Nous avons réalisé ces courbes avec la librairie *WeightedCluster* du logiciel R, qui constitue un complément au *package* de base pour les analyses de séquences *TraMineR*. Studer (2012) recommande, parmi toutes les mesures de partition, d'utiliser en priorité l'ASW. Celle-ci, comprise entre des bornes de -1 et 1, mesure la cohérence de chacune des partitions. Une cohérence élevée indique des distances intergroupes élevées et une forte homogénéité intra-groupe. Nous avons donc, dans la mesure du possible, considéré pour chaque cohorte le coefficient le plus élevé. Studer (2012) mentionne aussi le *Hubert's C*, comme autre mesure de la qualité des *clustering*. Celui-ci, borné entre 0 et 1 mesure l'écart entre la partition obtenue et la meilleure partition qu'il serait théoriquement possible d'obtenir avec ce nombre de groupes et ces distances. Dans ce cas, comme il s'agit d'une différence, il faut choisir le chiffre le plus bas possible. Nous l'avons inclus dans les courbes dans un but de confirmation de l'ASW, mais il n'est là qu'à titre purement indicatif, notre choix de *clusters* s'est premièrement basé sur l'ASW (Voir *Annexe 2.1*).

¹⁴⁹ L'observation des dendrogrammes semble plutôt nous orienter dans un *clustering* en deux partitions pour 1910, 1980 et 2000. Pour 1937 et 1957, la question d'une partition en 2 ou en 3 peut se poser. Alors qu'en 1957, la partition en 3 semble se structurer selon les carrières dans les *trois sphères*, administrative, académique et économique, en 1937 elle semble plutôt discriminer le *temps passé* dans la sphère académique et, donc, une sorte de degré d'hétéronomie des carrières. Toutefois, le *cluster* le plus hétéronome en 1937 ne compte que 5 individus. Nous préférons donc une partition en 2, pour cette année, au vu des résultats de l'ASW.

Ici, nous observons tendanciellement un processus de standardisation historique des carrières des professeurs de sciences économiques entre le début et la fin du XXe siècle. Le test de l'ASW pour 1910, tout d'abord, nous indique l'impossibilité d'identifier avec certitude un petit nombre de *clusters* (voir *Annexe 2.1.*)¹⁵⁰. Concrètement, cela signifie qu'un nombre restreint de types de carrières différents ne semble pas ressortir pour l'année de 1910, que les carrières sont très hétérogènes et sont, donc, à cette époque, très peu standardisées et balisées¹⁵¹. Pour 1937, le test place le *clustering* optimal en une partition en 2. Nous observons donc ici un début de standardisation des carrières. Pour l'année 1957, cette fois, la partition en 3 est la meilleure. Pour 1980 et 2000, enfin, la partition en 2 est clairement la meilleure. De plus, nous remarquons que la valeur du « meilleur » coefficient (comprise entre -1 et 1) entre 1937 et 2000 est tendanciellement à la hausse¹⁵², ce qui va dans le sens d'une plus grande robustesse de notre partition et, donc, d'une standardisation de plus en plus importante.

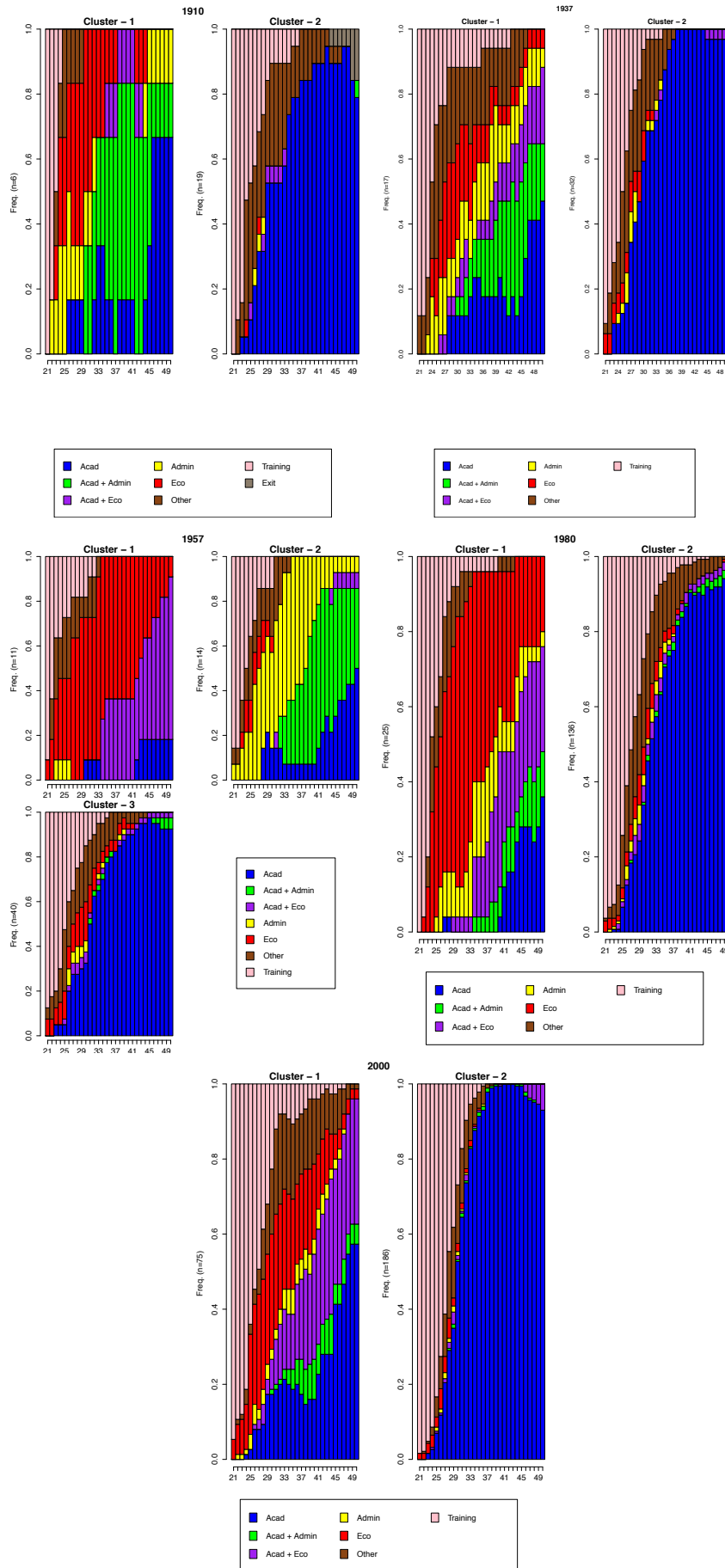
Il convient maintenant de nous demander de quelle nature est cette standardisation relative des carrières entre 1910 et 2000 et quels sont les parcours de vie qui ressortent des analyses de séquences, au regard de l'autonomie des carrières académiques et de l'éventuelle hétéronomie de celles-ci dans les sphères administrative et économique, ainsi que de l'accumulation de ressources dans un champ et leur conversion vers un autre. Voyons à présent le détail des parcours par les *Graphiques 2.5.* (qui représente des fréquences d'état pour chaque âge) et *2.6.* (qui représente les mêmes groupes d'individus, mais cette fois avec les trajectoires individuelles visibles).

¹⁵⁰ Nous avons fait un test pour une partition en 20 maximum.

¹⁵¹ En effet, il semble que tendanciellement la courbe irait plutôt dans le sens d'un nombre élevé de *clusters*. Toutefois, une partition en 3 impliquerait que l'un des *clusters* ne contienne que deux individus. Nous avons donc préféré représenter le *clustering* par une partition en deux ici (voir les *Graphiques 2.4.* et *2.5.*).

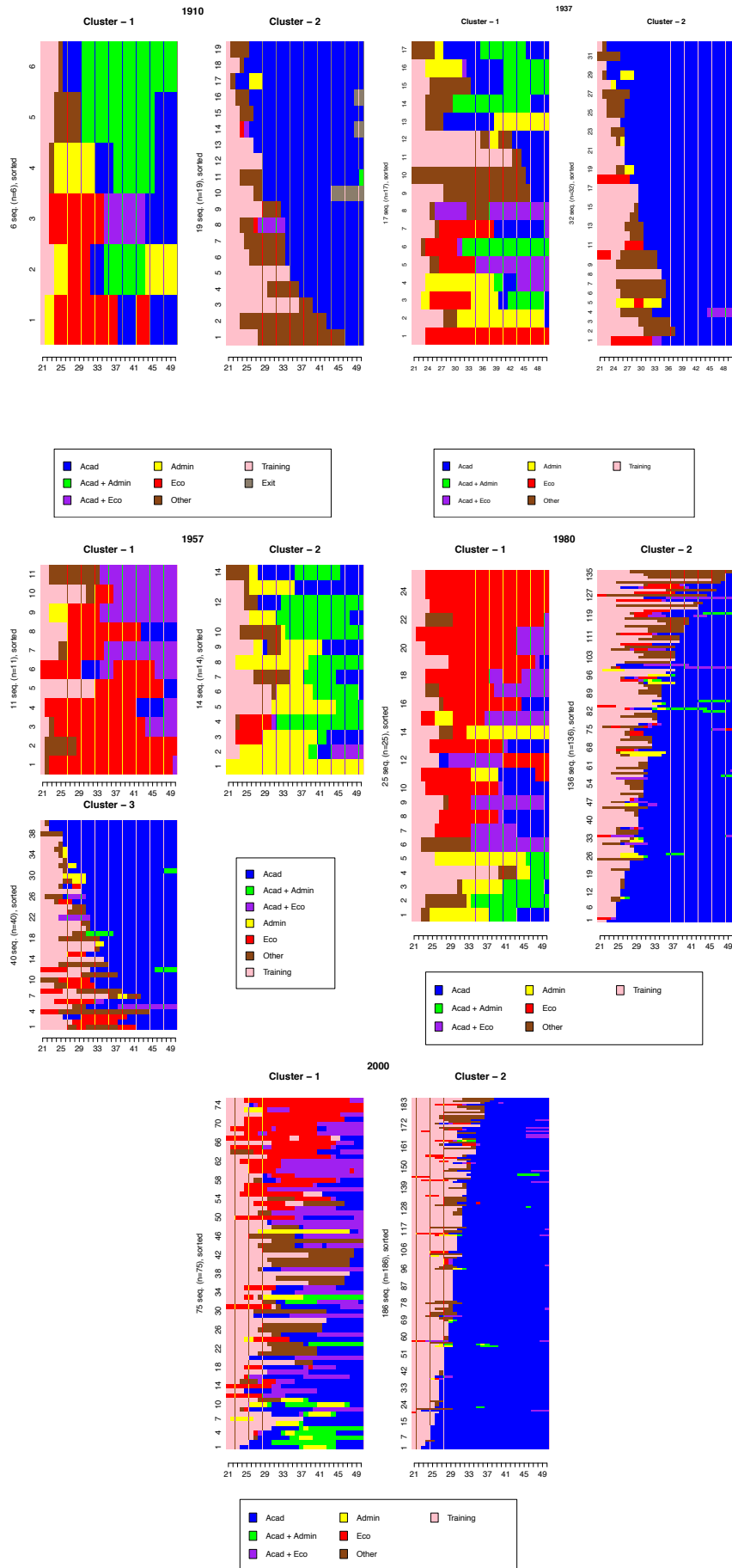
¹⁵² Le coefficient de l'ASW est à 0.41 pour 1937, 0.45 pour 1957, 0.56 pour 1980 et 0.50 pour 2000. Studer (2012) met en garde contre les valeurs comprises 0.26 et 0.50, qui pourraient signifier un artefact statistique, pour 1937 et 1957. Pour 1980 et 2000, en revanche, les coefficients de la partition optimale se situent à 0.5 ou plus. Studer (2012) affirme qu'avec une valeur de ce type, la partition est « raisonnable ». Ainsi, il semble que dès 1980, les carrières semblent opérer premièrement selon une logique de bipartition.

Graphique 2.5. Types de carrières de professeurs de sciences économiques, state distribution plots



Notes : source : base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000.

Graphique 2.6. Types de carrières de professeurs de sciences économiques, sequence index plots



Notes : source : base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000.

Encadré 2.9.

Description des clusters des cinq cohortes de professeurs

En 1910, nous avons un *premier cluster* (24%) formé d'individus avec des carrières diverses et relativement extra-académiques (trois dans l'administration, deux dans l'économie et une dans ces deux dernières). Le *second cluster* (76%) renvoie à des carrières dans le monde académique, avec des formations tendanciuellement plus longues et certains longs passages par la catégorie « autre ».

En 1937, le *premier cluster* (35%) est formé d'individus avec des carrières relativement courtes dans l'académie (ou multipositionnées avec l'académie et le dehors) ; parmi ceux-ci, six individus passent également par l'administration, quatre par l'économie et quatre par les deux. Le *second cluster* (65%) est le type académique par excellence, avec quasiment aucun passage dans les sphères administrative et économique (et comme avant des formations tendanciuellement plus longues).

En 1957, le *cluster 1* (17%) réunit les individus avec des carrières économiques ou multipositionnées dans l'économie et l'académie. Le *cluster 2* (22%) réunit les individus similaires pour la sphère administrative. Enfin, le *cluster 3* (62%) réunit les personnes avec les carrières les plus académiques et les moins positionnées dans les autres sphères ou multipositionnées, avec encore une fois des formations plus longues que pour les deux autres.

En 1980, le *premier cluster* (16%) comprend les carrières principalement extra-académiques ou multipositionnées. Ces carrières sont, de plus, majoritairement économiques (17 individus sur 25 passent par l'économie et l'académie uniquement, 5 par l'administration et l'académie et 3 par les 3 sphères). Le *second cluster* (84%), majoritaire, voit des carrières surtout académiques, avec aussi des périodes de formation et dans d'autres sphères plus longues que pour le premier.

En 2000, nous avons un *cluster 1* (29%) avec des carrières principalement extra-académiques et plus importantes proportionnellement que le cluster similaire de 1980. Encore une fois, les carrières sont majoritairement économiques avant tout, avec toutefois quelques carrières administratives ou dans d'autres sphères. Le *cluster 2* (71%) renvoie à des carrières académiques, avec peu de passages dans d'autres sphères et des périodes de formation relativement longues.

Nous observons, dans ces typologies de carrières, deux grands types de *clusters* en général, au regard des processus d'accumulation et de conversions de ressources. Le premier type est celui de l'*accumulation de capitaux académiques*, sans conversion de ceux-ci¹⁵³. Ce type de carrières est caractéristique du pôle scientifique du champ. Les carrières de ces individus se réalisent ainsi premièrement selon des logiques autonomes au champ scientifique, pour lesquelles les ressources spécifiques au champ vont primer : excellence scientifique, légitimité et reconnaissance, ainsi qu'internationalité des profils (Bourdieu, 1984, 2001a ; Gingras, 2012).

A l'opposé de ces fractions autonomes du champ, qui sont présentes tout au long du siècle, nous pouvons observer des logiques mondaines, ou hétéronomes. Ce second type de carrière est celui de la *conversion entre capitaux académiques et extra-académiques*. Ces capitaux extra-académiques sont des ressources économiques ou administratives/politiques (quelque fois les deux). Soit elles sont accumulées depuis le début de la carrière et reconverties en milieu ou fin de carrière en capitaux académiques, soit c'est l'inverse et ce sont les ressources académiques qui sont reconverties en celles-ci. Quoi qu'il en soit, ce type de carrière donne à voir la présence d'un second pôle dans le champ : un pôle mondain, ou hétéronome, dans lequel nous pouvons supposer que les individus qui le composent siègent plus facilement dans

¹⁵³ Le *Cluster 2* de 1910, le *Cluster 2* de 1937, le *Cluster 3* de 1957, le *Cluster 2* de 1980 et le *Cluster 2* de 2000.

les positions exécutives des organisations universitaires ou scientifiques, ainsi que les organisations en dehors du champ, à savoir l'Etat ou les entreprises (Bourdieu, 1984).

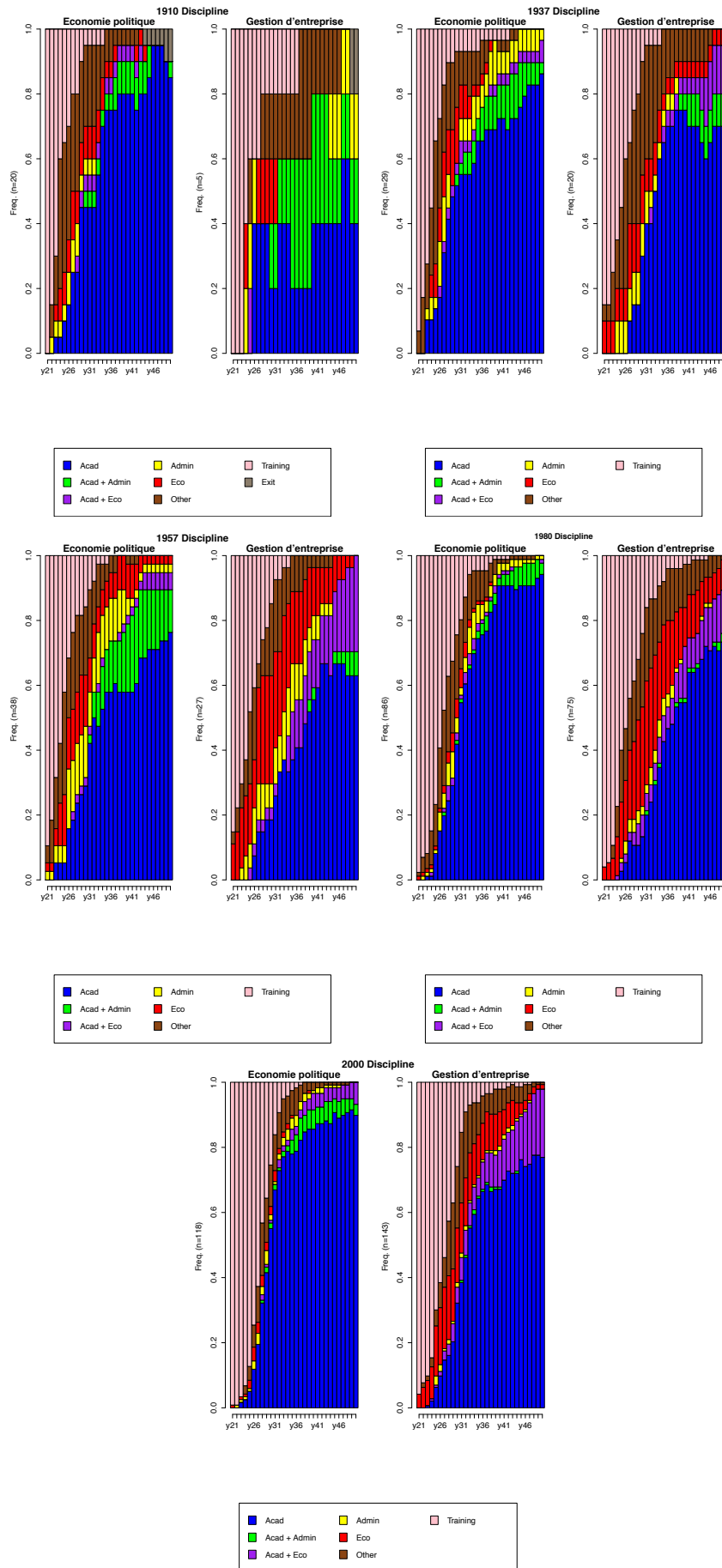
Il convient de noter qu'en 1957, les *clusters* économique, d'un côté, et administratif/politique, de l'autre, apparaissent séparés. Cette différenciation provient de la grande proportion de carrières dans l'administration/la politique par rapport aux autres dates. Dès 1980, ce sont à nouveau (comme en 1937) deux principaux types de carrières qui apparaissent de manière standardisée : premièrement les carrières autonomes et deuxièmement les carrières tendanciellemment extra-académiques. Ces carrières extra-académiques sont majoritairement économiques sur les deux dates. Il convient toutefois de noter qu'en 2000, les individus qui ont des carrières « hétéronomes » passent par plus de temps dans l'académie qu'en 1980. Ainsi, dans la période récente, deux grands canaux sont possibles, des carrières très autonomes au champ académique et des carrières tendanciellemment hétéronomes, avec une dominance d'accumulation de capital économique en leur sein.

Ainsi, nous voyons apparaître, dès le début du siècle, une *division du travail* entre professeurs de sciences économiques. En effet deux logiques de carrières particulières apparaissent, liées à deux espaces particuliers du champ : d'un côté, un pôle scientifique ou autonome et, de l'autre, un pôle mondain ou hétéronome (plus ou moins différencié entre une fraction administrative et politique et une fraction économique, selon les périodes), qui correspondent à deux logiques distinctes d'accumulation et de conversion de capitaux. Ceci constitue un premier apport quant à l'étude de la structure du champ (sur laquelle nous reviendrons plus en détail dans le Chapitre 4). De plus, à côté de ces logiques relatives aux différentes fractions du champ, nous avons également pu observer une standardisation des parcours au fil du temps, avec des carrières de moins en moins « erratiques ». En 1957, trois types de carrières dominent : la carrière académique, la carrière économique et la carrière administrative. En 1980 et en 2000, il n'existe plus que deux types de carrières principaux : la carrière académique et la carrière extra-académique, majoritairement économique. Ces deux types présents en fin de siècle semblent mener à un renforcement des deux logiques à l'œuvre dans les carrières, correspondant aux deux espaces identifiés, autonome et hétéronome, et donc, de cette *division du travail* entre professeurs. Ainsi, malgré un temps plus important passé en moyenne dans l'académie en 2000 par rapport à 1980 (voir partie précédente), le *cluster* des carrières extra-académiques en 2000 n'est pas numériquement plus faible en termes de nombre d'individus, au contraire, qu'en 1980. En ce sens, nous avons observé un *renforcement* de la distinction entre pôle mondain et pôle autonome. Finalement, il nous faut examiner ces logiques de carrières plus en détail, en considérant comme distincts les deux sous-espaces à l'œuvre en sciences économiques, à savoir l'économie et la gestion d'entreprise, dans le but d'observer plus finement les logiques à l'œuvre dans ces sous-champs, en partie gouvernés par des logiques différentes.

3.3. Les carrières différenciées de l'économie et de la gestion

L'économie politique est, nous le verrons, plus gouvernée par des logiques académiques et plus proche des milieux politiques et de la haute administration publique, que la gestion d'entreprise, celle-ci tendanciellemment plus proches des milieux de l'entreprise. Nous voyons certaines dynamiques, déjà soulignées par ailleurs, ressortir de ces résultats. Le *Graphique 2.7* détaille la manière dont ces carrières se différencient.

Graphique 2.7. Carrières des professeurs de sciences économiques en fonction de la sous-discipline (économie vs. gestion)



Notes : source : base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000.

Nous voyons, premièrement, que, de manière générale, les économistes sont tendanciellement un peu plus académiques que les gestionnaires, et ceci particulièrement dans la période récente. Le sous-champ de l'économie politique étant une sous-discipline moins centrée sur la pratique et connaissant moins de liens avec les secteurs économiques (rappelons que la gestion naît et se développe sous l'impulsion des milieux économiques), ce résultat est en accord avec nos discussions préalables. Pour ce qui est des périodes de formation, cependant, nous n'avons pas observé de réelle différence entre les deux sous-disciplines. Deuxièmement, dès 1957 (et même 1937 dans une certaine mesure), les professeurs de gestion sont plus liés à la sphère économique que les professeurs d'économie. Ainsi, en 1980 et 2000 presque aucun économiste ne passe par la sphère économique. Troisièmement, enfin, les professeurs d'économie sont dès 1937 plus liés à la sphère administrative que les professeurs de gestion (même si, encore une fois, les passages par cette sphère sont plus rares que pour la sphère économique).

Les quelques observations sur les enseignants des deux sous-disciplines sont cohérentes avec nos discussions préalables à ce sujet : professeurs de gestion d'entreprise plus proches de l'entreprise, professeurs d'économie politique plus proches de la haute fonction publique, de la politique et de l'expertise pour la Confédération. Tendanciellement, nous pouvons imaginer, à ce stade, l'économie politique plus proche du pôle scientifique du champ, et des carrières autonomes dans celui-ci (avec accumulation de ressources académiques sans reconversion vers d'autres champs), et du pôle mondain à dominante « étatique », alors que la gestion d'entreprise serait plus proche du pôle mondain à dominante « entrepreneuriale ». Ceci est aussi cohérent avec les observations faites sur les professeurs membres de l'élite au pouvoir en Suisse : alors que les élus au Parlement, les hauts fonctionnaires, les experts dans des CEP sont tendanciellement plutôt des économistes, les chefs d'entreprises sont plutôt gestionnaires.

Nous avons, dans ce sous-chapitre, insisté sur le temps passé dans les diverses sphères sociétales dans lesquelles est concentré le plus de pouvoir, avec, tendanciellement les carrières les plus académiques en milieu de siècle, ceci probablement dû au fait que le nombre d'étranger est moins important à cette époque. Nous avons aussi vu, au regard des carrières, que celles-ci sont de plus en plus standardisées au cours du siècle, avec donc de moins en moins de types de carrières « possibles ». En fin de siècle, en particulier, deux formes sont possibles : l'accumulation de capitaux académiques (1.) ou la conversion de l'extra-académique vers l'académique ou *vice versa* (2.), ce qui donne à voir la présence de deux grands pôles au sein du champ : un pôle autonome et un pôle mondain, tout du moins du point de vue des parcours professionnels. Finalement, nous avons vu que, tendanciellement, les professeurs d'économie ont des carrières plus académiques et plus administratives que la gestion, qui, elle, a des carrières plus proches du secteur privé. Ainsi les individus en question, qu'ils soient membres des élites ou qu'ils occupent une position plus ou moins intermédiaire dans la hiérarchie du champ, détiennent par là *directement* du capital politique, économique ou administratif, dont le volume est au prorata de la place de leur fonction professionnelle dans la même hiérarchie. Toutefois, il existe également des manières indirectes de détenir du capital dans le champ du pouvoir, ceci par les réseaux compris comme du capital social, en particulier, dans le champ académique, par les filiations doctorales.

4. Le capital social dans le champ du pouvoir *via* les directions de thèse

Un moyen de détenir des ressources dans le champ du pouvoir passe par le réseau de relations, et, donc, le capital social. En effet, de par les liens que ces professeurs détiennent avec des personnes qui « comptent », c'est à dire qui occupent une fonction de pouvoir, ceux-ci sont *indirectement* en relation avec le champ du pouvoir. Un lien qui peut unir ces professeurs au champ du pouvoir est la direction de thèses de doctorat. En effet, parmi leurs diverses activités d'enseignement et de recherche, les professeurs d'université suisses produisent des doctorants. Toutefois, ils ne sont pas tous égaux en termes du nombre de doctorants qu'ils produisent ainsi que des ressources de ces doctorants détiendront par la suite. Dans tous les cas, ce type de relation entre un directeur de thèse et son doctorant, qui peut, à certains égards, être comparée à une « filiation » intellectuelle (dans le monde germanique, on parle d'ailleurs de *Doktorvater* pour désigner un directeur de thèse), mène à un lien entre ces deux individus. Dans le cadre de cette étude, nous ne développons pas la dimension interactionnelle ou émotionnelle entre un doctorant et son directeur de thèse ; ainsi, la qualité de leur relation, l'amitié, l'animosité, *etc.* régnant entre eux ne seront pas thématiques, en ce sens qu'elle ne nourrit pas la compréhension structurelle et institutionnelle du lien entre individus compris comme un capital effectivement mobilisable. Ce qui reste, par contre, est un lien structurel, formalisé par une institution, en l'occurrence une université, qui correspond parfaitement à la définition de Pierre Bourdieu (1980a, p. 2) du capital social, comme ressources actuelles ou potentielles liées à un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées. Un professeur et un doctorant se (re-)connaîtront, et peut-être éventuellement s'apprécieront ou se situeront (probablement) dans le même courant de pensée académique. De toute manière le lien est structurellement présent et peut donc être (ré-)activé. Soulignons encore que ce qui nous intéresse, dans cette optique, concernera les doctorants qui détiendront beaucoup de ressources ; donc, encore une fois, ceux qui occuperont des positions d'élites, qu'elles soient politiques, administratives, économiques ou académiques.

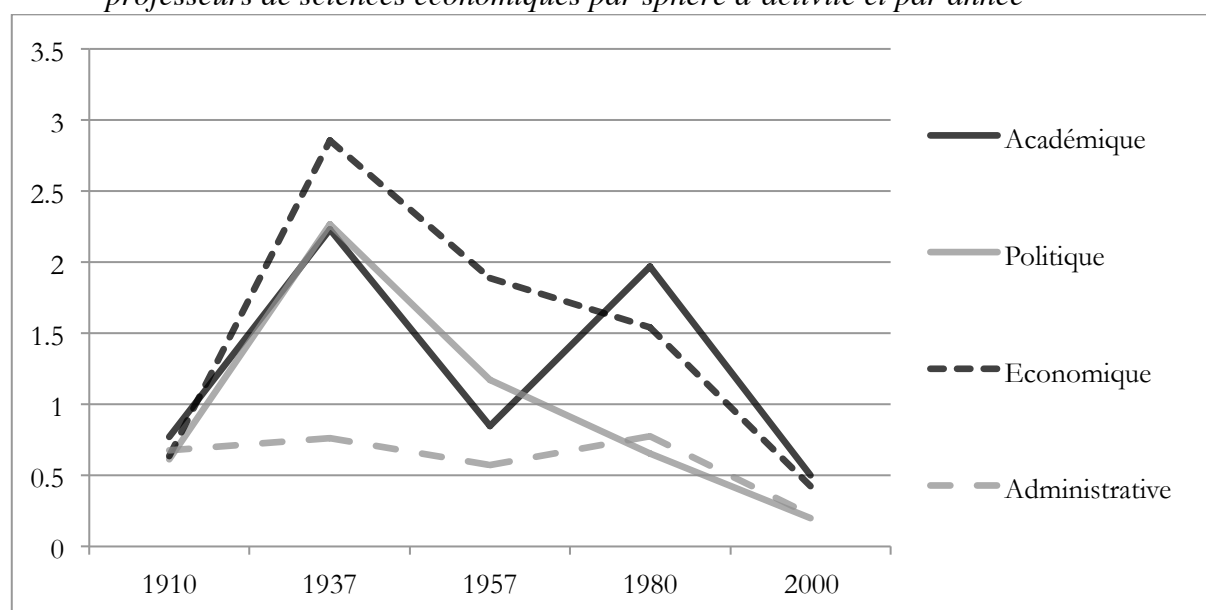
Nous allons ainsi ici nous demander quelles ressources détenues par les professeurs sont en lien avec le volume de ce type de capital social, à savoir le nombre d'élites académiques, économiques, administratives et politiques parmi leurs doctorants. Dans un premier temps, de manière très descriptive, nous allons voir combien de « doctorants élites » en moyenne ces professeurs ont par sphère au cours du temps. Dans un second temps, nous nous penchons sur certains facteurs qui influencent le volume de ces réseaux, liés à certaines ressources détenues, à savoir le fait d'occuper une position au sein de l'élite (surtout économique), d'être recteur, d'être membre du comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique, de provenir soi-même d'une « dynastie » de filiations doctorale (*i.e.* le fait que son propre directeur de thèse ait lui-même « produit » beaucoup de doctorants membres de l'élite) et d'enseigner dans une université germanophone plutôt que francophone ou italophone¹⁵⁴.

¹⁵⁴ Ces résultats sont par ailleurs présentés dans Bühlmann, Rossier & Benz (à paraître). Les résultats diffèrent légèrement par rapport à cette étude, ceci étant dû à une différence de méthodologie entre ces deux écrits. Dans le premier, nous avons fonctionné dans la logique de nos cinq cohortes pour les professeurs et pour les « doctorants élites » : ainsi, étaient pris en considération uniquement les « doctorants élites » en 1910, 1937, 1957, 1980, 2000 (et 2010). Ici, nous avons pris tous les « doctorants élites » présents dans la base « Elites suisses », y-compris entre ces cinq dates, ce qui a conduit à un groupe de doctorants retenus légèrement plus grand. Les différences de résultats entre ces deux études sont toutefois minimales. De plus, nous testions cette relation entre diverses ressources et le nombre de doctorants « élites » par deux régressions linéaires. Pour alléger la partie technique, nous avons choisi de présenter cela de manière plus qualitative ici, en insistant sur certains profils particuliers de professeurs. Toutefois, nous avons l'avantage de pouvoir nous appuyer sur des résultats statistiques lorsque nous présentons de manière qualitative ces résultats. Les résultats des deux régressions linéaires sont présentés en *Annexe 2.3*.

4.1. Sphères d'activité des docteurs devenant élites

Premièrement, dans un but purement descriptif, nous faisons un détour par le nombre moyen de doctorants faisant partie des élites suisses par sphère d'activité (*Graphique 2.8.*). Pour contrôler le nombre de professeurs par rapport au nombre d'élites (car il y a un nombre bien plus important de professeurs en fin de siècle qu'au début ; il sera donc théoriquement plus difficile de diriger la thèse d'un futur membre de l'élite en 2000 qu'en 1910), nous avons procédé à une pondération du nombre de doctorants en fonction de la date à laquelle enseigne le professeur en question. Le détail de cette pondération est donné en *Annexe 2.4.*

Graphique 2.8. Nombre moyen (pondéré) de doctorants « élites » des professeurs de sciences économiques par sphère d'activité et par année



Il convient de signaler que la baisse du nombre de doctorants, en 2000, pour toutes les sphères provient du fait que, pour cette date, les doctorants de ces professeurs n'ayant pas encore réalisé une carrière complète, ils n'ont donc pas encore eu tous le temps de faire partie des élites. Il convient donc de prendre ce résultat avec précaution. Pour les autres années, par contre, les résultats sont plus robustes. Premièrement, les professeurs d'économie ont en moyenne peu de hauts fonctionnaires parmi leurs doctorants. En début de siècle, ils dirigent en moyenne relativement plus d'élites politiques (jusqu'à 2.27 en 1937), mais ce taux baisse par la suite. Les doctorants membres des élites économiques suivent une évolution similaire aux élites politiques, mais avec des taux encore plus hauts (2.86 en 1937). La sphère économique est ainsi la première sphère d'activité des doctorants élites jusqu'en 1980, où elle est dépassée par l'académie. L'académie subit, quant à elle, beaucoup de variations : elle passe de 0.77 en 1910 à 2.23 en 1937, puis baisse à nouveau en 1957 à 0.85, et remonte à 1.97 en 1980. Ces variations, toutefois, sont difficilement interprétables. En résumé, excepté une baisse tendancielle du nombre de doctorants membres de l'élite économique et politique, ainsi que de relatives variations chez les doctorants membres de l'élite académique, peu de résultats ressortent de l'évolution historique de ces moyennes pondérées.

4.2. Les ressources liées au volume de capital social

Nous allons dans cette partie nous centrer sur les autres ressources liées au volume de capital social (par les directions de thèse). Comme énoncé auparavant, l'appréciation qualitative que nous allons faire de ces éléments est basée sur des analyses statistiques (voir *Annexe 2.3.*). Nous allons, en particulier, nous intéresser à la détention, par le directeur de thèse, de *capital extra-académique* (principalement économique), de *capital académique* (position de recteur et de membre du comité exécutif de la Société suisse de statistique et d'économie politique), d'un autre type de *capital social*, *hérité* cette fois (faire partie d'une « dynastie » de directions de thèse) et de *capital linguistique* (lié à la région linguistique dans laquelle le professeur enseigne). Nous allons, en particulier nous intéresser au profil des professeurs qui cumulent le plus grand nombre de doctorants « élites » ; il est fait mention de ceux avec le plus grand nombre de doctorants par date dans le *Tableau 2.2.*

*Tableau 2.2. Les professeurs de sciences économiques avec le plus grand nombre de doctorants membres de l'élite et certains de leurs attributs*¹⁵⁵

Nom	Prénom	Nbre doc.	Nbre F. & S. thèse	Uni.	Nat.	Disc.	Elite éco.	Elite admin./po.	CEP	Recteur	SSSEP
1910											
Sievekling	Heinrich	9	0	Zurich	D	Economie	Non	Non	Non	Non	Non
Bachmann	Gottlieb	7	4	Zurich	CH	Gestion	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Moser	Christian	5	2	Berne	CH	Gestion	Non	Oui	Non	Oui	Non
Amonn	Alfred	5	0	Berne	A	Economie	Non	Non	Non	Oui	Non
Landmann	Julius	5	6	Bâle	A	Economie	Non	Non	Non	Non	Non
1937											
Salin	Edgar	14	0	Bâle	D	Economie	Non	Non	Non	Oui	Non
Marbach	Fritz	13	0	Berne	CH	Economie	Non	Oui	Oui	Non	Non
Saitzew	Manuel	13	0	Zurich	RU	Economie	Non	Non	Non	Non	Oui
Grossmann	Eugen	10	5	Zurich	CH	Economie	Non	Non	Oui	Oui	Oui
1957											
Salin	Edgar	14	0	Bâle	D	Economie	Non	Non	Non	Oui	Non
Marbach	Fritz	13	0	Berne	CH	Economie	Non	Oui	Oui	Non	Non
Küng	Emil	13	0	St-Gall	CH	Economie	Non	Non	Non	Non	Oui
Biucchi	Basilio	10	0	Fribourg	CH	Economie	Non	Non	Non	Non	Oui
1980											
Küng	Emil	13	4	St-Gall	CH	Economie	Non	Non	Non	Non	Oui
Ulrich	Hans	9	4	Berne/St-Gall	CH	Gestion	Oui	Non	Non	Non	Non
L'Huillier	Jacques	7	1	Genève	CH	Economie	Non	Non	Oui	Non	Oui
Rühli	Edwin	7	5	Zurich	CH	Gestion	Oui	Non	Non	Non	Non
Hill	Wilhelm	7	12	St-Gall/Bâle	D	Gestion	Non	Non	Non	Oui	Non
2000											
Rühli	Edwin	7	5	Zurich	CH	Gestion	Oui	Non	Non	Non	Non
Borner	Silvio	5	12	Bâle	CH	Economie	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Balestra	Pietro	3	0	Frib./Gen./USI	CH	Economie	Non	Non	Non	Non	Oui
Fontela-Montes	Emilio	3	6	Genève	E	Economie	Non	Non	Non	Non	Oui

Notes : Nbre F. & S. thèse = nombre de « frères et sœurs de thèse » membre des élites suisses ; CEP = membre de commissions extra-parlementaires ; SSSEP = membre du comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique.

¹⁵⁵ Nous ne mettons pas, dans ce tableau, d'indicateur lié au capital scientifique. Comme il en ressort dans les régressions, celui-ci n'a pas de corrélation significative avec le capital social détenu.

Premièrement, le *capital extra-académique* (principalement économique¹⁵⁶) renvoie à l'idée que les professeurs avec beaucoup de ressources extra-académiques (économiques, politiques et administratives) seront par ailleurs capables d'utiliser celles-ci pour aider à placer leurs doctorants dans des positions d'élites. En effet, dans un pays comme la Suisse, où la multipositionnalité des élites entre les différentes sphères est importante et où les élites évoluent dans des réseaux d'interrelations (*via* par exemple divers lieux de sociabilité) (voir : Bühlmann, David & Mach, 2012a), des ressources dans plusieurs sphères (académique et extra-académique) seront valorisées et pourront mener à un plus important « pouvoir de placement » de leurs doctorants dans des positions d'élites. Dès lors, occuper une position d'élite dans une autre sphère est lié au fait d'avoir du capital social dans le champ du pouvoir. Ainsi, Gottlieb Bachmann, mentionné plus haut, avec un profil multipositionnel extrêmement développé – professeur à Zurich, directeur de la BNS, membre du Parlement fédéral, mais aussi membre du conseil d'administration d'*Aluminium Industrie Aktien Gesellschaft* (AIAG) –, dispose donc de ressources académiques, administratives, politiques et économiques, qu'il aura accumulées au fil de sa carrière. Celui-ci dirige notamment la thèse de quatre individus qui deviendront par la suite professeurs de sciences économiques dans une université suisse, ainsi que d'Arthur Schmid, futur membre du Parlement fédéral pour le Parti socialiste suisse, et de Walter Eugen Boveri, héritier de Walter Boveri, co-fondateur de l'entreprise d'électrotechnique Brown, Boveri & C^{ie} (BBC). Ce dernier reprendra les rennes de l'entreprise à la mort de son père dans les années 1920, siégeant comme président du conseil d'administration entre 1938 et 1966 (Steigmeier, 2002a, 2002b ; Ginalski, 2015, pp. 136-138)¹⁵⁷. Un autre exemple en fin de siècle est celui de Hans Ulrich (professeur à Berne, puis St-Gall, également membre du conseil d'administration du géant de la réassurance Swiss-Re). Ulrich dirigera, pour sa part, la thèse de sept futurs professeurs de sciences économiques, ainsi que d'entrepreneurs. Dès lors, les ressources externes (encore une fois, au vu de nos résultats statistiques, surtout le capital économiques) pour un professeur, impliquant que celui-ci se situe à l'interface entre une position académique et d'autres sphères sociétales, mène à plus de légitimité (et de pouvoir) pour attirer les doctorants qui ont, de par leurs origines sociales et leur capital hérité (notamment culturel), de meilleures chances que les autres de se positionner par la suite dans une position d'élite. Ainsi, cela montre également que la légitimité liée à l'hétéronomie, une légitimité « pratique », du secteur privé, est importante dans le monde académique, au vu du fait que ce type de professeurs aura bon nombre de futurs professeurs d'université parmi leurs doctorants.

Deuxièmement, la conversion en capital social du *capital académique (institutionnel)* permet de transmettre celui-ci aux doctorants, dont le capital social sera à son tour valorisé. La réputation de leur directeur de thèse pourra également faire fonction de « levier » pour les doctorants dans le but d'accéder à des positions d'élites, que ce soit dans le champ académique, mais aussi dans d'autres champs, lorsqu'il est question d'expertise scientifique, par exemple. Encore une fois, les étudiants issus de milieux sociaux avec beaucoup de ressources (culturelles, économiques, etc.) tendront à s'associer à des professeurs fortement dotés en légitimité institutionnelle, notamment. Pour commencer, intéressons-nous aux positions de recteur d'université, qui constituent des positions institutionnelles visibles non seulement à l'échelle académique, mais également au-delà. Prenons ici l'exemple, en début de

¹⁵⁶ Au vu des résultats des régressions linéaires, il semblerait que le fait de faire partir de l'élite économique a un effet significatif sur le fait d'avoir un nombre important de doctorats élites (surtout académiques), alors que le fait de faire partie de l'élite administrative/politique n'en aurait pas.

¹⁵⁷ Celle-ci, après des fusions avec d'autres entreprises suisses et avec l'entreprise suédoise *Allmänna Svenska Elektriska AB* (ASEA), devient Asea Brown Boveri (ABB) et se profile comme l'un des principaux groupes de son secteur à l'échelle mondiale (Steigmeier, 2002).

siècle, d'Edgar Salin¹⁵⁸. Il dirigera, en Suisse, la thèse de quatre futurs professeurs d'universités suisses¹⁵⁹, d'un futur directeur d'office fédéral, de quatre futurs dirigeants économiques de premier ordre et de cinq futurs membres du Parlement fédéral. Parmi ceux-ci, Otto Stich, occupera la fonction, entre 1983 et 1995, de Conseiller fédéral pour le Parti socialiste suisse.

Mentionnons également, en fin de siècle, le cas de Wilhelm Hill. Celui-ci est formé à St-Gall, où il est professeur en 1959-1965 (doyen de la *Betriebswirtschaftliche Abteilung* en 1961-1964), puis il est professeur à Bâle en 1965-1990 (doyen de la *Philosophisch-historische Fakultät* en 1974-1975). Il sera recteur de l'université en 1984-1986 (Pagotto-Uebelhart, 2016). Il dirige la thèse de quatre futurs professeurs (parmi eux, Peter Ulrich, fils de Hans Ulrich), de deux chefs d'entreprise et d'un membre du Parlement. Ainsi, les professeurs dotés de ressources institutionnelles, qui aboutissent sur une position de recteur d'université, semblent à l'interface de plusieurs sphères, en ce sens qu'étant la position la plus visible de l'université, elle a de la légitimité à l'intérieur du champ académique, mais aussi à l'extérieur, notamment lors de négociations avec les pouvoirs politiques ou économiques. Le fait d'avoir un directeur de thèse avec ce type de ressources aura pour avantage de conférer une légitimité académique et scientifique, donc savante, aux élites extérieures à l'académie. Cette ressource fonctionnera dans le sens inverse des positions d'élites économiques précédemment citées : en conférant de l'expertise et de la légitimité académique vers le dehors. En ce sens, les professeurs cités auparavant ont dirigé la thèse d'un certain nombre d'élites académiques, mais aussi et surtout d'élites économiques et politiques, notamment.

Toujours pour le capital académique, une deuxième fonction a un effet important, celle de membre du comité exécutif de la Société suisse de statistique et d'économie politique. Cette fonction consiste en du capital académique disciplinaire, cette fois-ci, et situe les personnes qui siègent dans ce comité en haut de la hiérarchie institutionnelle de la discipline, tout en créant des liens avec des membres de la classe politique, économique et administrative, car certains de leurs membres siègent également dans ce comité. Ainsi, par exemple, Eugen Grossman¹⁶⁰ dirige la thèse d'un professeur d'université, de quatre dirigeants d'entreprise et de cinq membres du Parlement, parmi eux Fritz Honegger, membre du Conseil fédéral pour le Parti radical-démocrate en 1978-1982. Également Jacques L'Huillier¹⁶¹ dirige la thèse de cinq futurs professeurs d'économie (dont Peter Tschopp, également parlementaire fédéral), d'une future élite économique et de Jean-Pierre Roth, vice-président du Directoire de la BNS entre 1996 et 2000 et président de celui-ci entre 2001 et 2009. Ainsi, au vu de ces deux profils (relativement diversifiés si l'on considère les sphères dans lesquelles officient leurs doctorants), nous pouvons affirmer que la position de membre du comité de la Société suisse

¹⁵⁸ Celui-ci est formé à Heidelberg, puis est professeur dans cette université entre 1924 et 1927, puis à Bâle entre 1927 et 1962, où il fonde la revue *Kyklos* (voir Chapitre 1), est deux fois doyen de la *Philosophisch-historische Fakultät* et recteur de l'université en 1961-1962 (Boner, 1943, p. 73).

¹⁵⁹ A noter qu'à Heidelberg, il dirige notamment la thèse du futur professeur de sociologie de Harvard Talcott Parsons. Toutefois, comme celui-ci n'a jamais occupé de position en Suisse, nous ne le comprenons pas dans notre décompte.

¹⁶⁰ Celui-ci commence sa carrière, après une thèse à l'Université de Zurich, aux Département des finances du canton de Zurich, et devient ensuite directeur du Bureau statistique du même canton. Il est professeur à Zurich d'économie politique (principalement de statistique et de sciences financières) entre 1914 et 1946 (doyen de la *Rechts- und Staatswissenschaftliche Fakultät* en 1920-1922 ; recteur en 1944-1946). Il sera membre du comité de la Société dès 1927 et président de celui-ci en 1931-1934. Il sera également président de la Commission de recherches économiques en 1935-1937 (Jost, 1995, p. 35 ; Longchamp, 2008).

¹⁶¹ Docteur de la Faculté de droit de Paris, professeur à Genève entre 1948 et 1987 (doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales en 1962-1965), il siège au comité de la Société entre 1965 et 1968 (UniGe, 1986, p. 274).

de statistique permet de détenir du capital social à la fois dans et en dehors du champ académique. Ceci est compréhensible dans le sens où cette société est académique, mais fait également le lien avec les praticiens de l'économie : des experts, statisticiens et autres chercheurs pour la haute fonction publique, politiciens et entrepreneurs prennent part aux congrès de cette association et sont parfois représentés dans le comité de celle-ci, qui a tout de même une dominance académique et scientifique.

Troisièmement, le fait que certains de ces professeurs qui dirigent des doctorants « élites » proviennent eux-mêmes d'une « dynastie » d'élites (*i.e.* ces professeurs ont eux-mêmes un directeur de thèse avec plusieurs doctorants membres des élites) renvoie à une autre forme de *capital social*, qui peut également agir sur la filiation doctorale. Ceci est lié à l'idée que les ressources, notamment culturelles ou sociales, tendent à se reproduire au fil des générations. Dans cette logique, les professeurs issus de « dynasties » doctorales, *i.e.* ayant un directeur de thèse avec beaucoup de « doctorants élites », et donc beaucoup de « frères et sœurs de thèse » qui occupent des positions d'élites, tendraient à avoir beaucoup de « doctorants élites ». Ce capital social se transmettrait donc de génération en génération. Nous mesurons ce type de capital social par le nombre de « frères et sœurs de thèse » ayant occupé une position d'élite. Ainsi, Julius Landmann¹⁶², dont il a été question auparavant, soutient sa thèse de doctorat à Berne en 1900. Celle-ci est dirigée par le professeur Auguste Oncken, qui a par ailleurs dirigé la thèse de quatre autres professeurs d'université, d'un membre du Parlement, aussi directeur général de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses, ainsi que d'Adolf Jöhr, membre du Directoire de la BNS et dirigeant de plusieurs entreprises importantes. Landmann a donc six « frères de thèse » faisant partie de l'élite suisse, ceci grâce à l'important capital social de son directeur de thèse. Ce capital se reproduit, de plus, chez Landmann, qui lui-même dirige la thèse de cinq élites : deux élites politiques, deux élites académiques et une élite économique. Silvio Borner¹⁶³, ensuite, a douze « frères de thèse » (un certain nombre de professeurs d'université, dont Wilhelm Hill, notamment)¹⁶⁴. Il dirigera ainsi la thèse de quatre individus devenant par la suite professeur dans une université suisse, dont Aymo Brunetti et Eric Scheidegger, hauts fonctionnaires au SECO. Ainsi, nous avons pu montrer que le capital social se transmet de manière intergénérationnelle dans le champ académique. Cet effet de « dynasties » montre bien l'importance de la reproduction des élites sur plusieurs générations dans le champ académique. Ce type de reproduction peut également être rapproché des stratégies de fécondité adoptées par les membres de la haute bourgeoisie dans le but de garder les ressources détenues dans la famille et les transmettre de génération en génération (Bourdieu, 1989, p. 387). Dans cette logique, ce capital social se reproduit tendanciellement plutôt vers des élites académiques, qui seront elles-mêmes capables de transmettre ce capital social à leur tour.

Enfin, insistons rapidement sur le dernier type de ressources qui nous intéressent, à savoir le *capital linguistique* (également *géographique*). En effet, ce type de capital renvoie à une logique de domination spatiale, liée plus précisément aux différentes régions en Suisse (principalement la Suisse alémanique et la Suisse romande). En effet, en Suisse, la

¹⁶² Il est professeur à Bâle entre 1910 et 1927, rédacteur en chef de la Revue suisse de statistique et d'économie politique entre 1914 et 1926, expert pour le Conseil fédéral et les Départements fédéraux des finances et de l'économie dans les années 1910 et 1920.

¹⁶³ Il est professeur à St-Gall entre 1974 et 1978, puis à Bâle entre 1978 et 2009 (doyen de la *Philosophisch-historische Fakultät* en 1987-1988, 1997-1998 et 2006-2009 ; Borner, CV).

¹⁶⁴ A noter qu'il est également détenteur de ressources académiques et économiques, puisqu'il est président de la Société suisse de statistique et d'économie politique entre 1978 et 1981 et membre du conseil d'administration de la compagnie d'assurances Helvetia.

distribution linguistique des universités est également en lien avec une distribution spatiale des ressources de pouvoir. Ainsi, les élites politiques, administratives et économiques, sont majoritairement originaires de Suisse alémanique. Pour ce qui est des élites académiques, la répartition est un peu plus égalitaire : en effet, les effectifs des professeurs suisses romands sont relativement proches de ceux des professeurs germanophones¹⁶⁵. Nous pouvons donc imaginer que tout du moins pour les sphères extra-académiques, les professeurs de sciences économiques ont développé des liens avec les pouvoirs politiques, administratifs et économiques principalement dans la partie germanophone du pays. Les personnes issues de la partie francophone (et italophone), pour leur part, auront, dans cette logique, plus de difficultés à accéder à de telles positions, puisqu'il y a moins, dans l'absolu, d'élites issues des parties francophone ou italophone. Au regard du *Tableau 2.2.*, nous voyons qu'en grande majorité, et ceci tout au long du siècle, les professeurs qui ont le plus de doctorants membres de l'élite sont, à quatre exceptions près, issus d'universités germanophones (ces résultats sont également appuyés par nos analyses de régression).

En conclusion, nous avons observé, premièrement, la relative baisse historique du nombre de doctorants membres de l'élite économique et politique, ainsi que les variations que connaît le nombre de doctorants membres de l'élite académique au cours du siècle. Nous avons ensuite vu que les professeurs avec une position d'élite (économique) avaient tendanciellement plus que les autres des doctorants membres de l'élite académique, que ceux avec une position de recteur avaient tendanciellement plus que les autres de doctorants membres de l'élite politique ou économique, alors que ceux qui siègent dans le comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique ont plus de doctorants dans toutes les sphères. Nous avons aussi vu que les professeurs avec un capital social hérité de leur directeur de thèse reproduisent ce capital social avec des doctorants membres de l'élite académique et que, finalement, les professeurs de Suisse alémanique ont plus de doctorants membres de l'élite politique ou économique que les Suisses romands.

5. Synthèse

Nous nous étions interrogé sur les modalités de la détention de ressources dans le champ du pouvoir par les professeurs de sciences économiques et la manière dont celle-ci varie avec le temps, tout ceci lié à des logiques autonomes vs. hétéronomes au sein de la discipline. Nous allons ici répondre à nos questions de recherche. *Premièrement*, nous avons investigué, dans la perspective de l'*Elite au pouvoir* de Mills, la manière dont ces professeurs occupaient des positions de pouvoir dans les « hautes sphères » économique, politique et administrative. D'un point de vue quantitatif, nous avons observé une montée des sciences économiques dans la période récente. Parmi les élites suisses, la formation en sciences économiques devient de plus en plus importante, particulièrement chez les élites de la haute administration publique et du secteur privé. Chez les professeurs d'université, pour les positions relatives à la politique et à la haute fonction publique, les enseignants en droit sont dans la période récente encore ceux qui occupent le plus de ces fonctions d'élites politiques ou administratives, même si la proportion de professeurs de sciences économiques (d'économie politique surtout) en est relativement proche. Pour les positions dans le secteur privé, en revanche les enseignants de

¹⁶⁵ Les romands représentent 48% des effectifs des professeurs de sciences économiques en 1910, 43% en 1937, 39% en 1957, 43% en 1980 et 45% en 2000 (à cette date il y a, de plus, 3% de professeurs italophones).

sciences économiques (principalement de gestion d'entreprise) sont en 2000 les professeurs les plus représentés dans l'élite économique.

D'un point de vue qualitatif, nous avons observé divers types de trajectoires pour l'accès à la politique fédérale, à l'administration fédérale et au secteur privé. Certains professeurs de sciences économiques accèdent par ailleurs à des positions d'élites dans d'autres sphères, en dehors du champ académique. En particulier, les membres de l'élite politique (membres du Parlement) parmi les professeurs de sciences économiques connaissent deux types de trajectoires : en début de siècle, ils tendent à accumuler des ressources politiques, puis convertissent celles-ci en ressources académiques (*i.e.* la catégorie des *praticiens* de la profession politique), alors qu'en fin de siècle c'est plutôt le processus inverse qui est à l'œuvre (la catégorie des *académiciens*). Certains de ces professeurs accumulent également, en lien avec les sphères politique et académique, des capitaux économiques ou administratifs (la catégorie des *multi-affiliés*). Au sujet des professeurs membres d'élites administratives, nous avons tout d'abord investigué le profil des directeurs d'office fédéraux. Ceux-ci connaissent, comme pour les élites politiques, trois types de carrières en particulier : une carrière de *praticiens* de l'administration publique, une carrière d'*académiciens* et une carrière de *multi-affiliés*, accumulant également des capitaux économiques ou politiques. Ceux qui siègent dans le directoire de la BNS ont deux types de trajectoires : accumulation de ressources académiques et conversion en ressources administratives (les *académiciens*) ; accumulation de ressources académiques *et* économiques, puis conversion en des ressources administratives (les *académiciens ET praticiens de l'économie privée*). Pour ces deux types de position, nous avons retrouvé ces profils autant en début qu'en fin de siècle. Nous avons également insisté, dans ce cadre, sur l'importance de l'expertise étatique, en particulier des commissions extra-parlementaires – notamment la Commission de recherches économiques/pour les questions conjoncturelles – comme lieux de pouvoir centraux pour les professeurs de sciences économiques. Finalement, nous avons observé que les professeurs membres de l'élite économique (dirigeant de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses) suivent deux types de trajectoires : les *académiciens* (mais aussi souvent praticiens du politique ou de l'administration par la même occasion) et les *praticiens* du secteur privé. Ces deux types se retrouvent eux aussi tout au long du siècle.

Deuxièmement, d'une manière plus quantitative sur les trajectoires de ces professeurs, nous avons tout d'abord observé que les carrières entre 21 et 50 ans sont majoritairement académiques tout au long du siècle, mais que c'est en milieu de siècle que les carrières extra-académiques ont le plus de poids relatif. Ensuite, nous avons observé une relative *standardisation* des carrières au fil du siècle. En effet, en 1910, les carrières sont relativement diverses, et peu de régularités ressortent des analyses. Toutefois, dès 1937, deux types principaux de carrières ressortent : les carrières en partie extra-académiques et les carrières principalement académiques. En 1957, celles-ci se divisent en trois catégories cette fois : les carrières à dominante économique, celles majoritairement dans l'administration (ou la politique) et les carrières académiques. En 1980 et 2000, cette fois, deux types principaux de carrières peuvent être distingués (de manière plus robuste statistiquement qu'auparavant) : les carrières académiques et les carrières extra-académiques ou multipositionnées entre l'académie et le dehors (avec, tout de même, une dominance des carrières dans la sphère économique). Ceci donne à voir deux logiques différentes à l'œuvre au sein du champ : d'un côté un pôle scientifique (ou autonome), de l'autre un pôle mondain (ou hétéronome ; plus ou moins différencié entre une fraction économique et une fraction administrative/politique), correspondant à deux espaces distincts d'accumulation et de conversion de capitaux. La standardisation des carrières durant la seconde moitié du siècle donne à voir un renforcement

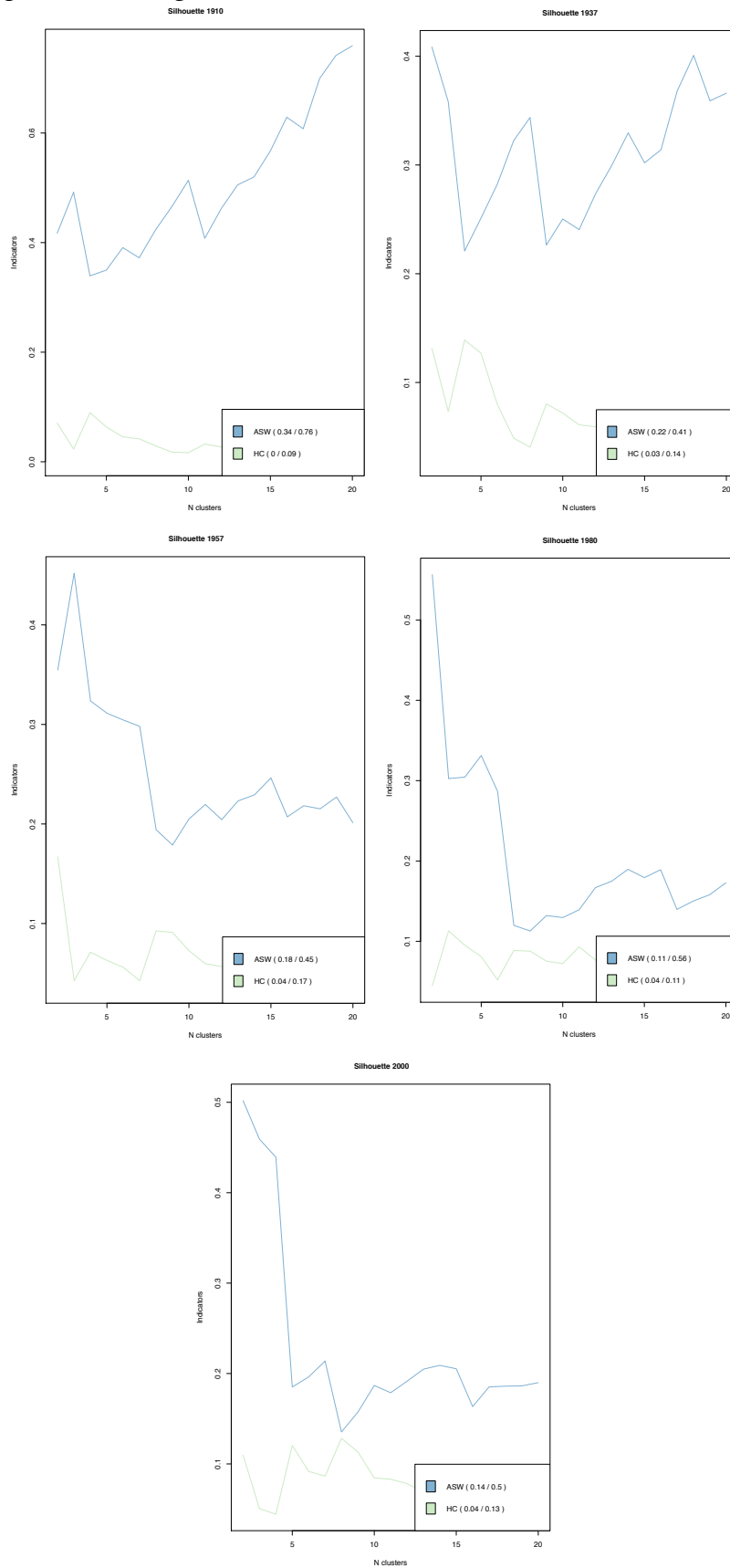
de la séparation entre ces deux logiques. Enfin, nous avons observé que les professeurs d'économie politique étaient plus proches, du point de vue des trajectoires, du pôle scientifique, ainsi que du pôle mondain à dominante « étatique », alors que les professeurs de gestion d'entreprise étaient plus proches du pôle mondain à dominante « entrepreneuriale ». Ainsi, de manière plus générale, nous avons observé, sur la base des carrières des professeurs, une *division du travail* entre professeurs centrés exclusivement sur le champ académique et professeurs également penchés sur le « dehors ».

Troisièmement, nous avons questionné les réseaux de relations des professeurs de sciences économiques *via* les directions de thèse, qui constituent une forme particulière de capital social et qui peuvent être un lien, indirect cette fois, à l'élite. Nous avons tout d'abord souligné que ce type de relation, pondéré en l'occurrence, était relativement volatile d'une période à l'autre et des tendances étaient difficilement observables à ce niveau, excepté une baisse des doctorants membres de l'élite économique et politique. Nous nous sommes ensuite penché sur les ressources liées à ce type de capital social. Tout d'abord, les professeurs avec du capital extra-académique (occupant une position d'élite – surtout économique) étaient plus à même d'avoir un nombre important de leurs doctorants membres de l'élite académique. Ensuite, pour les professeurs avec du capital académique, les recteurs ont tendancielllement un nombre important d'élites extra-académiques comme doctorants, alors que les membres du comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique ont tendancielllement un nombre important de doctorants membres de l'élite académique *et* extra-académique. Puis, les professeurs avec du capital social hérité (de leur directeur de thèse) reproduisent ce capital social, en dirigeant la thèse de bon nombre d'élites académiques. Enfin, les professeurs alémaniques ont tendancielllement plus de doctorants membres de l'élite extra-académique que les romands.

Nous avons pu voir dans ce chapitre que le champ des sciences économiques est traversé, autant du point de vue des positions d'élites occupées par certains individus, des carrières tout comme des réseaux des professeurs, par plusieurs logiques. Celles-ci peuvent être autonomes, académiques et scientifiques, mais aussi hétéronomes. En ce sens, les sciences économiques peuvent être profondément traversées par une demande sociale, qu'elle soit d'ordre politique ou économique. En même temps, certains agents évoluant dans cette discipline ont eux-mêmes la capacité d'agir à grande échelle sur la société. Le pouvoir des sciences économiques, par le pouvoir que concentrent ces individus, est de ce point de vue important et, nous l'avons vu, va en grandissant, notamment dans le secteur privé. En ce sens, ces interactions entre la discipline et d'autres sphères sociétales, ainsi que ces évolutions, participent de l'affirmation de celle-ci, autant que de la transformation du champ.

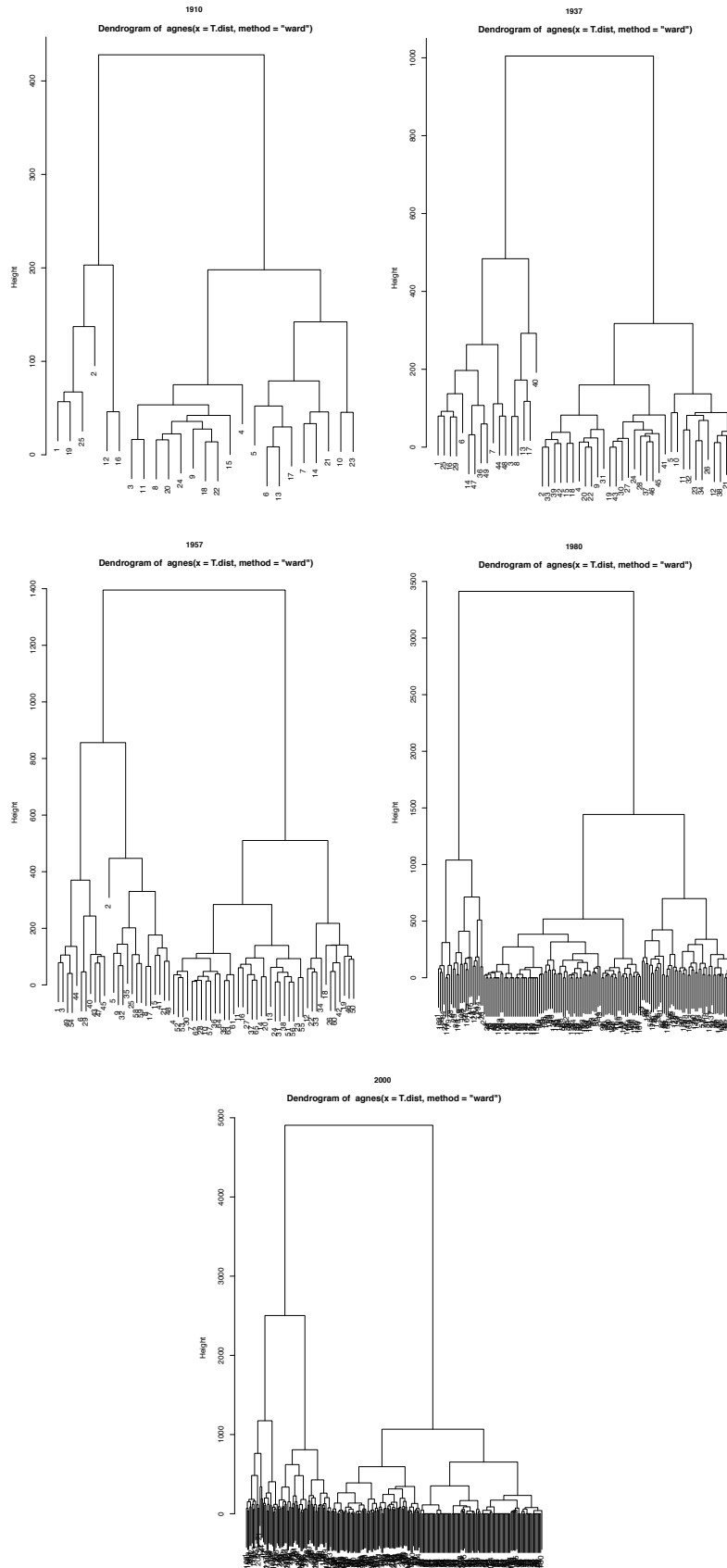
Annexe 2.1. Indicateurs de la qualité des partitions du clustering

Graphique 2.9. Average Silhouette Width et Hubert's C

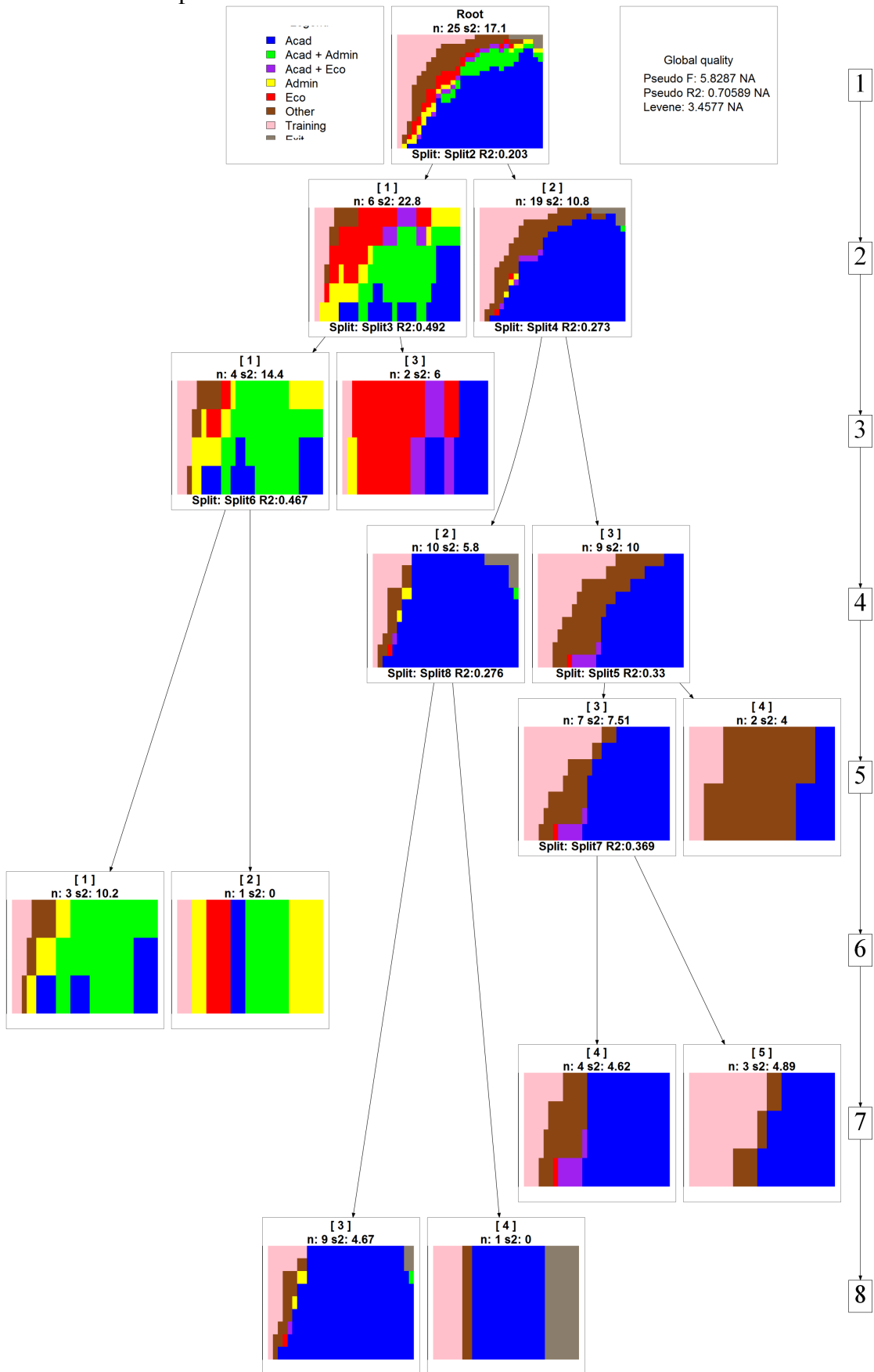


Annexe 2.2. Arbres de clustering des séquences

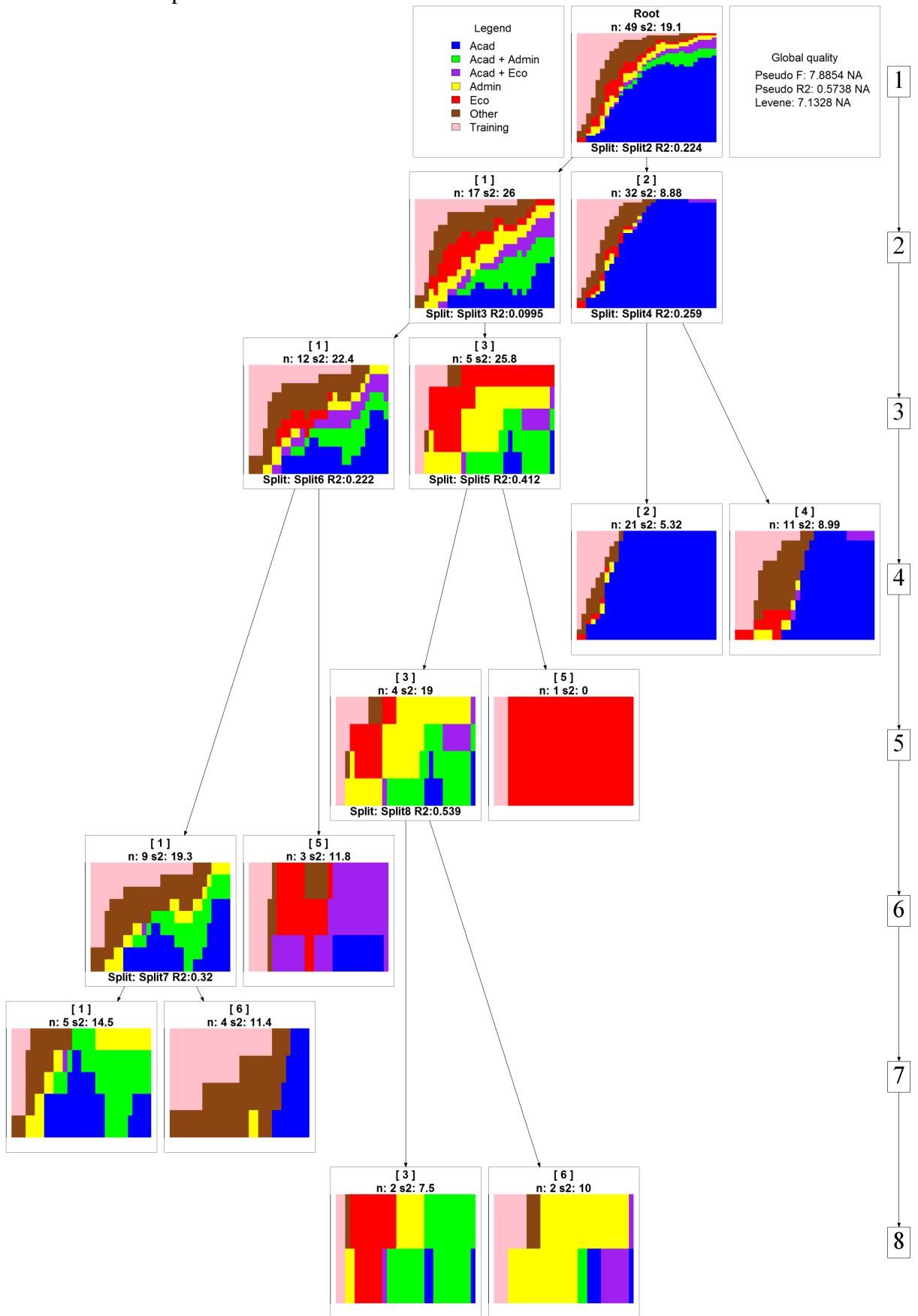
Graphique 2.10. Dendrogrammes des partitions pour les cinq dates



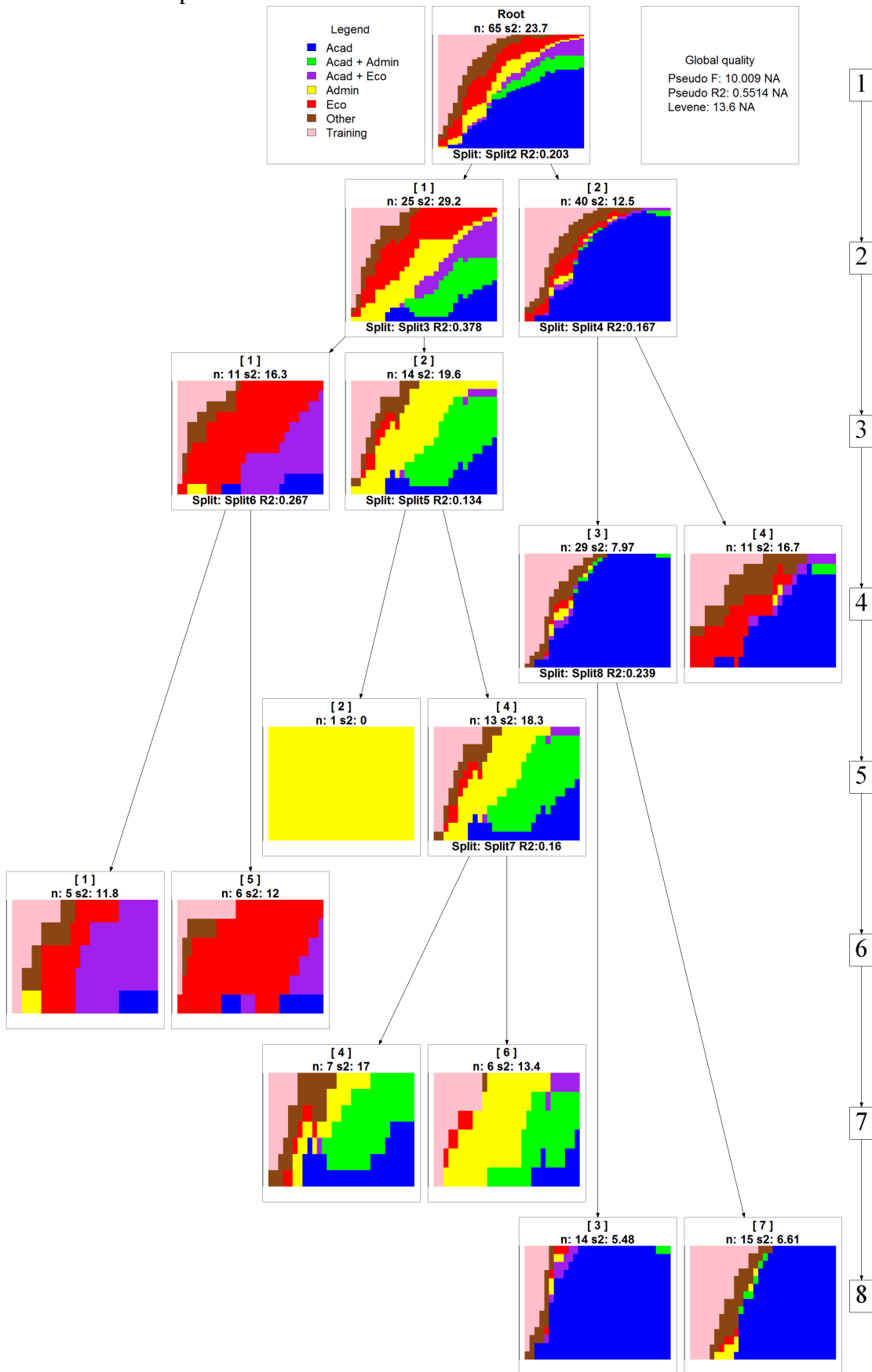
Graphique 2.11. Représentation graphique de l'arbre de clustering de 1910, state distribution plots



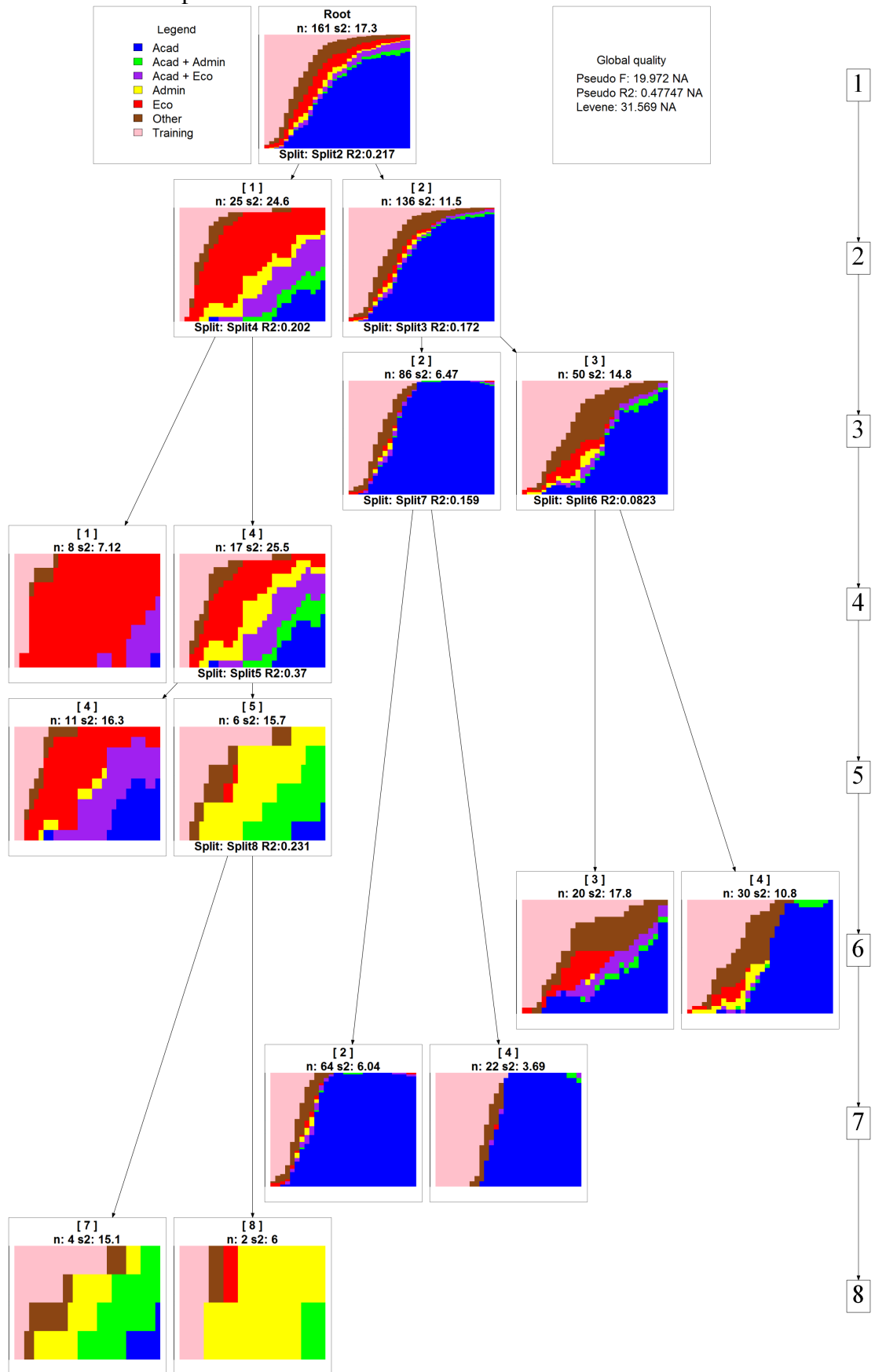
Graphique 2.12. Représentation graphique de l'arbre de clustering de 1937, state distribution plots



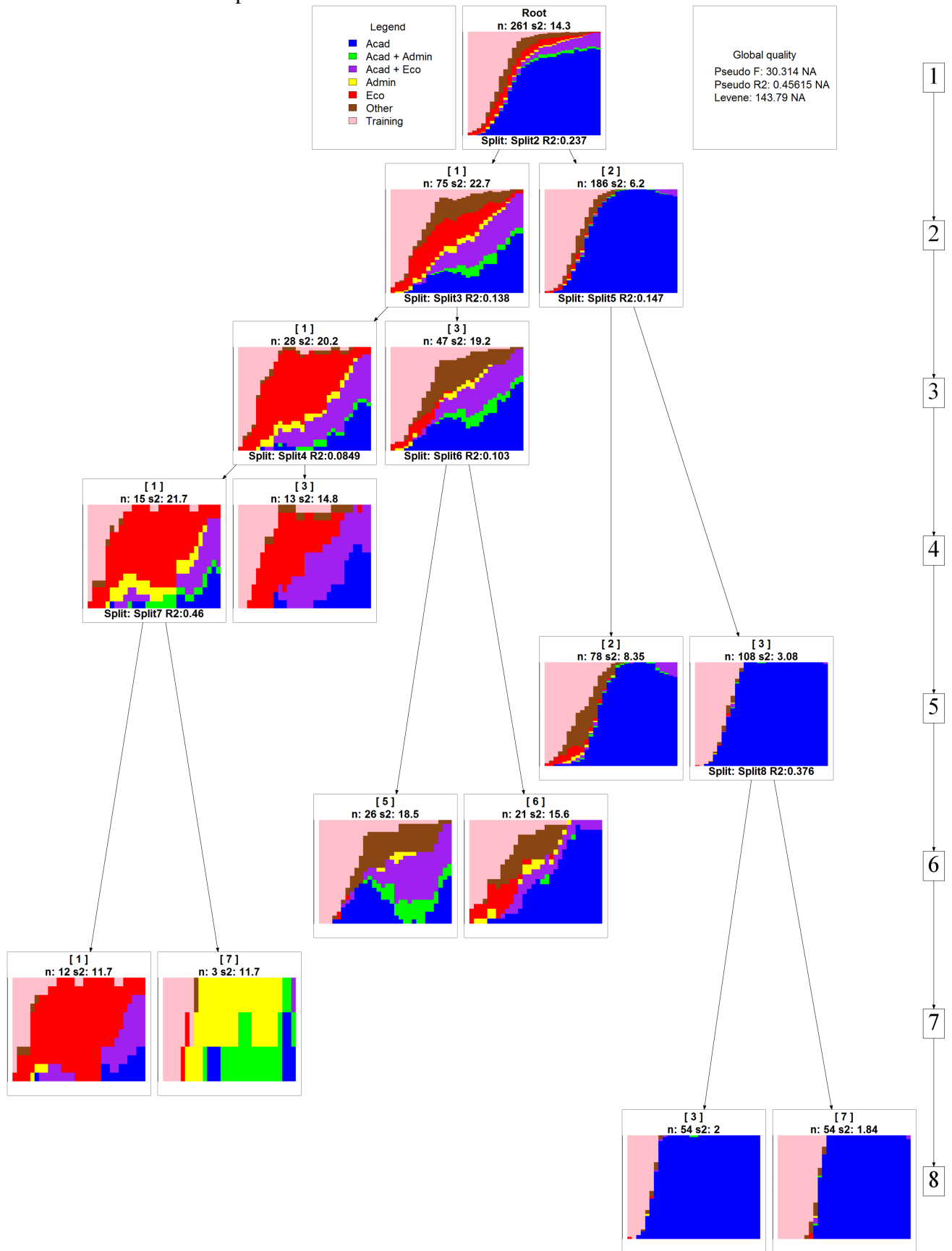
Graphique 2.13. Représentation graphique de l'arbre de clustering de 1957, state distribution plots



Graphique 2.14. Représentation graphique de l'arbre de clustering de 1980, state distribution plots



Graphique 2.15. Représentation graphique de l'arbre de clustering de 2000, state distribution plots



Annexe 2.3. Régressions linéaires sur le volume de capital social

Tableau 2.3. Régressions linéaires avec comme variables dépendantes : le nombre pondéré de doctorants membres de l'élite académique (1.) et de l'élite extra-académique (2.)¹⁶⁶

		Doctorants académiques		Doctorants non académiques	
		Bêta	Sig.	Bêta	Sig.
(Constante)			0.688		0.064
H1	Elite économique	0.103*	0.015	-0.016	0.715
	Elite politique/administrative	-0.072 ⁺	0.095	0.042	0.346
H2	Recteur	0.064	0.146	0.147**	0.001
	Comité organisation académique	0.082 ⁺	0.063	0.052	0.249
	Comité S.S.S.E.P.	0.127**	0.005	0.082 ⁺	0.077
	Nombre de projets FNS+	0.005	0.909	0.023	0.630
H3	Suisse romande (et italophone)	-0.006	0.882	-0.140**	0.002
H4	Nombre de frères et sœurs "élites"+	0.106*	0.024	0.034	0.482
	1910	0.049	0.323	0.017	0.742
	1937	0.218***	0.000	0.194***	0.000
	1957	0.149**	0.006	0.177**	0.001
	1980	0.271***	0.000	0.062	0.282
	2000	-0.113 ⁺	0.096	-0.077	0.270
	Gestion d'entreprise	0.021	0.652	-0.029	0.530
	Femme	-0.003	0.940	-0.005	0.914
	Suisse	-0.075	0.108	-0.011	0.817
R-deux ajusté		0.248		0.206	
Sig. Variation de F		0.000		0.000	

¹⁶⁶ Nous avons noté la significativité des bêtas selon la convention usuelle :
 $p < 0.001 = ***$ / $p < 0.010 = **$ / $p < 0.050 = *$ / $p < 0.100 = +$.

Annexe 2.4. Détail de la pondération du nombre de doctorants

En vue des moyennes du nombre de doctorants et des régressions linéaires, nous avons pondéré les variables dépendantes (le nombre de doctorants élites académiques et extra-académiques) de la manière suivante. En effet, le nombre de professeurs augmente de 10.44 fois entre 1910 et 2000. Par conséquent il sera 10.44 fois plus difficile de diriger la thèse d'un futur membre de l'élite si le nombre des membres de l'élite ne varie pas. C'est le cas pour les *élites politiques*, les *élites économiques* et les *élites administratives*, dont le nombre ne varie que très peu d'une date à l'autre. Nous avons donc gardé ce paramètre constant. Nous n'avons par contre pas pris, pour le calcul, à chaque fois l'année 1910 comme année de référence, ce qui créerait une « inflation » trop importante à la fin du siècle. Nous avons plutôt pris à chaque fois l'année précédente comme année de référence (1910 pour le calcul de 1937, 1937 pour le calcul de 1957, etc.), comme cela se fait souvent pour le calcul de l'inflation monétaire. Dès lors, nous avons pour chaque date divisé le nombre de professeurs par le nombre de professeurs de l'année précédente, ce qui nous a donné un taux de pondération. Ensuite, pour les professeurs ayant enseigné à deux dates, nous avons simplement calculé une valeur moyenne entre les taux de ces deux années. Nous avons ensuite multiplié le nombre de doctorants non académiques par ce taux de pondération pour obtenir le nombre de doctorants pondéré.

Pour les doctorants *élites académiques*, nous avons mis en place un procédé légèrement différent. Tout d'abord, pour la variation du nombre de professeurs, nous avons procédé au même calcul (à savoir nombre de professeurs de l'année divisé par nombre de professeurs de l'année précédente ; taux moyen entre les deux années si le professeur a enseigné dans deux cohortes). Toutefois, le nombre de doctorants possible à une date varie relativement plus que pour les autres élites. En effet, un professeur de sciences économiques en 1910 parmi les 25 pourra diriger au maximum la thèse de 49 personnes qui deviendront élites académiques dans la cohorte suivante, donc celle de 1937. Ainsi, nous avons pris le taux de pondération que nous avons déjà calculé pour l'année et l'avons divisé par celui de l'année suivante. Encore une fois, lorsqu'un professeur enseignait sur deux cohortes, nous avons calculé la moyenne des deux taux nouvellement calculés. Pour 2000, nous avons pondéré en fonction du nombre de doctorant potentiels le plus récent possible, à savoir l'année de 2014. Le détail des taux de pondération est donné dans le *Tableau 2.4*.

Tableau 2.4. Taux de pondération en vue des régressions linéaires

	1910	1910/1937	1937	1937/1957	1957	1957/1980	1980	1980/2000	2000	2014
Effectifs	25		49		65		161		261	468
Elites académiques	0.51	0.99	1.48	1.01	0.54	1.03	1.53	1.22	0.90	
Elites extra-académiques	1.00	1.48	1.96	1.64	1.33	1.90	2.48	2.05	1.62	1.79

CHAPITRE 3. L'INTERNATIONALITE DES SCIENCES ECONOMIQUES

Le « meilleur » économiste suisse est en fait... autrichien. Ernst Fehr, professeur à l'Université de Zurich, a été en septembre 2016 pour la troisième fois consécutive sacré « économiste le plus influent », dans un classement publié par la *Neue Zürcher Zeitung*¹⁶⁷, quotidien zurichois. Fehr est l'exemple d'une carrière internationale. Docteur en économie de l'Université de Vienne, il est nommé professeur assistant à l'Université technique de Vienne en 1986. Il bénéficie d'une bourse d'échange à la London School of Economics en 1988-1989. En 1991, il est nommé professeur à Vienne, puis, en 1994 à Zurich. Il occupe aussi des positions d'enseignant invité aux Etats-Unis : au Santa Fe Institute, New Mexico (2002-2006) et au MIT (2003-2011)¹⁶⁸. Dans les médias suisses, vu depuis l'extérieur du champ, Fehr semble être considéré au *top* de la hiérarchie des économistes. Il peut aussi être reconnu comme dominant selon les critères du champ lui-même: il possède un volume important de capital scientifique spécifique, national et international¹⁶⁹. Au contraire, il ne semble pas détenir beaucoup de ressources locales, en dehors de son prestige scientifique. Arrivé à 38 ans en Suisse, il a développé au cours de sa carrière des liens avec les pays voisins (Autriche, Allemagne...), ainsi qu'anglo-saxons (Etats-Unis et Royaume-Uni), mais n'a pas occupé, jusqu'à l'heure actuelle de position dans la hiérarchie des universités (recteur ou doyen) ou dans les organisations académiques de promotion des politiques de la science (FNS, *etc.*) et présente peu de liens avec le monde politique suisse¹⁷⁰.

Digne représentant du pôle scientifique autonome esquissé dans le chapitre précédent, Fehr est le détenteur d'un volume important de ressources scientifiques, mais aussi cosmopolites, par le fait qu'il ait migré depuis un autre espace national, mais aussi en raison de multiples séjours dans différents pays. Nous investiguons, dans le cadre de ce troisième chapitre, l'internationalité des sciences économiques dans ses diverses dimensions, ainsi que le lien que cette internationalité entretient avec d'autres ressources, ceci particulièrement d'un point de vue historique. Les normes, institutions, standards et pratiques de la discipline économique se sont développés à l'échelle globale au cours du XXe siècle et se sont homogénéisés à

¹⁶⁷ Ce classement se base sur des indicateurs de présence dans les médias, d'influence sur la mise en place de politiques publiques et de « performance » dans la recherche (Müller, 2014, 2015, 2016).

¹⁶⁸ De plus, il refusera durant sa carrière des offres professorales d'universités autrichienne (Linz), allemandes (Darmstadt, Bonn et Mannheim), italienne (Florence) et américaines (Princeton University, University of California at Berkeley et New York University) (Fehr, 2015).

¹⁶⁹ Il est très bien positionné en termes de volume de citations – voir, par exemple, son profil Google Scholar (Fehr, Google Scholar). Il a reçu d'importants financements de recherche : en 2014, il avait déjà reçu plus de 6.5 millions de francs suisses de la part du FNS (FNS, P3). Il est détenteur de distinctions scientifiques majeures, par exemple le Prix Marcel Benoist 2008 (la plus prestigieuse distinction scientifique décernée en Suisse, toutes disciplines confondues, mais historiquement décernée à des chercheurs en sciences naturelles) et de diplômes honoraires (doctorats *honoris causa* des universités de Saint-Gall, Munich, Lausanne et de la Suisse italienne). Il est président d'importantes associations scientifiques (*Economic Science Association* en 2005 et *European Economic Association* en 2008, notamment) et membre du comité éditorial de revues scientifiques dominantes (membre du comité éditorial de la revue *Games and Economic Behavior* entre 2006 et 2011 et du *Quarterly Journal of Economics* entre 2006 et 2014 ; également membre du *board of reviewing editors* de la revue américaine *Science*) (Fehr, 2015).

¹⁷⁰ Il est par contre le directeur du UBS International Center of Economics in Society de l'Université de Zurich, sponsorisé par la banque UBS.

l'international, ce qui a impliqué une intensification des échanges et une diversification des origines nationales et des lieux de séjour des individus (Fourcade, 2006). Cette internationalisation suit, de plus, une tendance générale touchant une grande majorité de disciplines scientifiques. Ainsi, une hiérarchie à l'international s'intériorise au travers des *cursus* et le prestige acquis dans certaines institutions (universités, associations, revues, distinctions, *etc.*) situées dans les espaces nationaux dominants est reconnu dans les sphères nationales moins dominantes. Les sciences économiques connaissent un développement accéléré de cette internationalité. La domination des sciences économiques américaines a facilité la diffusion de normes et de pratiques après la Seconde Guerre mondiale. De plus, les élites nationales de bon nombre de pays de par le monde sont venues obtenir des diplômes de sciences économiques dans les facultés d'économie et les *business schools* américaines (Fourcade, 2006, p. 169), ceci dans le but d'y acquérir la légitimité conférée par le titre et le séjour passé dans l'espace national scientifique dominant à l'échelle internationale, que constitue les Etats-Unis. L'internationalité est donc une ressource. Les liens avec les Etats-Unis (ou d'autres espaces dominants, comme par exemple l'Allemagne ou la France, au début du XXe siècle) peuvent constituer une forme de capital symbolique détenu dans le but d'asseoir une certaine légitimité dans le cadre d'un champ national spécifique (Fourcade, 2006, p. 152). Ce capital symbolique peut ainsi être converti dans d'autres formes de ressources (linguistiques, sociales, culturelles ou professionnelles) dans le but d'occuper une position dominante dans un champ national donné. Dans cette optique, les parcours de vie, dans leurs dimensions nationale et internationale, peuvent être compris comme des processus d'accumulation et de conversion de diverses ressources acquises dans des espaces nationaux plus ou moins dominants à l'échelle internationale. Dans le cas d'un petit pays comme la Suisse, fortement influencé par ses voisins et largement traversé par des dynamiques qui dépassent les logiques strictement nationales, l'internationalité et la légitimité qui peut lui être attachée, sont particulièrement importantes. Ainsi, se centrer sur l'internationalité, dimension incontournable de la discipline des sciences économiques en Europe, dans une approche diachronique, renvoie à investiguer les transformations à l'œuvre dans la discipline. En particulier, au cours du XXe siècle en Suisse, diverses dynamiques d'internationalisation sont à l'œuvre.

Nous questionnons ainsi l'internationalité des carrières des professeurs de sciences économiques dans ses diverses formes. Dans sa première dimension, elle renvoie aux étrangers émigrés en Suisse, important des manières de faire issues de processus de socialisation dans d'autres espaces nationaux et un habitus relativement cosmopolite. Ensuite, les formations et autres séjours à l'étranger, qui permettent d'importer des capitaux acquis dans des espaces relativement dominants à l'échelle internationale, constituent également un moyen de faire voyager les normes et les standards en sciences économiques. Dans cette optique, ces séjours sont à comprendre dans la dynamique des carrières, comme des successions de positions permettant une accumulation de capitaux, en l'occurrence cosmopolites. De manière historique, ces processus peuvent tendanciellement mettre au jour des dynamiques de voyages vers des destinations précises, comme la supposée « américanisation » le sous-tend, par exemple. Puis, une autre dimension renverra, cette fois, à l'internationalisation spécifique des nationaux (suisse, en l'occurrence). Ceci met au jour les interactions entre légitimité autochtone et légitimité par la mobilité. Egalement, nous pouvons imaginer que l'internationalité (ou certaines formes d'internationalité en particulier) est plus désirée dans certaines sphères que dans d'autres. En particulier, une internationalité différenciée devrait apparaître entre la gestion d'entreprise et l'économie politique. De plus, les différences linguistiques et l'influence culturelle étant sensiblement différentes entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, nous pouvons penser qu'il existe ainsi également des

différences de bassins de recrutement et de destinations scientifiques entre ces deux régions. Nous pouvons également penser qu'il existera des différences de ce point de vue. Finalement, le passage par des espaces nationaux scientifiquement légitimes (notamment les Etats-Unis), outre un prestige international et l'obtention de capital social, permet également l'acquisition d'un certain « style » de travail ainsi que l'incorporation de tout un ensemble de règles, conduisant à l'accès à des espaces valorisés (publication dans des revues prestigieuses...) et, donc, créant un lien entre capital cosmopolite accumulé au cours des carrières et capital scientifique légitime. Ce rapprochement du prestige scientifique impliquerait donc, par extension, un éloignement du pôle mondain et des ressources institutionnelles, économiques ou politiques. Ces dynamiques, encore une fois appréhendées dans une perspective historique, nous permettent de considérer une autre dimension des transformations des sciences économiques au cours du XXe siècle. Nos questions de recherche sont ainsi les suivantes.

- 1) Comment en Suisse l'internationalité se structure-t-elle du point de vue des origines nationales des professeurs étrangers ?
- 2) Comment se structure l'internationalité par les formations et les séjours à l'étranger de ces professeurs ?
- 3) En particulier, comment les professeurs de nationalité suisse s'adaptent-ils à l'internationalité au cours du siècle, notamment par des séjours à l'étranger ?
- 4) Comment le profil des professeurs de sciences économiques se différencie-t-il quant à l'internationalité des parcours, surtout du point de vue des sous-disciplines (économie et gestion) et des régions linguistiques (Suisse alémanique et Suisse romande) ?
- 5) Enfin, comment l'internationalité des professeurs est-elle liée à leur capital scientifique ? Est-ce que le capital cosmopolite tend à se situer du côté du pôle scientifique et, si oui, est-ce que ces deux ressources s'opposent aux ressources mondaines (académiques, économiques, politiques et administratives), liées à un pouvoir local (national ou régional) en Suisse ?

Pour répondre à ces questions, nous présentons tout d'abord notre stratégie d'analyse pour ce chapitre, en insistant sur divers indicateurs de l'internationalité et les ressources qui y sont liées (ou non), ainsi que sur les indicateurs relatifs à nos analyses longitudinales sur les carrières. Une première partie empirique est d'abord liée aux origines nationales des professeurs. Une deuxième partie porte sur les formations et les autres séjours à l'étranger. Dans une troisième partie, nous regardons le profil des professeurs de nationalité suisse, de plus en plus internationaux eux aussi. Dans une quatrième partie, nous nous intéressons à la différenciation du profil des professeurs, du point de vue des disciplines et des régions linguistiques. Dans une dernière partie analytique, nous examinons les liens entre le capital cosmopolite et le capital scientifique, en comparant également celui-ci à d'autres ressources, notamment le capital économique, politique/administratif ou académique.

1. Stratégie d'analyses et données

1.1. Indicateurs de l'internationalité

Dans un premier temps, nous allons étudier divers indicateurs de l'internationalité des profils des professeurs nous permettant de répondre aux deux premières questions de recherche, liées

aux origines nationales des professeurs et à la structure de leurs formations et leurs séjours (Parties 2 et 3) :

- Le pays d'origine sera mesuré par la *nationalité à la naissance*. En effet, la nationalité étrangère à la naissance renvoie souvent à des processus de socialisation en dehors de Suisse, acquis durant la période de socialisation primaire. En ce sens, elle est plus pertinente que les nationalités acquises par la suite. En cas de bi-nationalité à la naissance, suisse et étrangère, nous considérons l'individu comme Suisse (car l'individu aura été socialisé dans des « cercles » locaux et, nous l'imaginons tout du moins, évoluera au moins partiellement dans des réseaux suisses). Cet indicateur nous donne une première mesure d'ancrage local ou non. Nous allons tout d'abord regarder la proportion de non-Suisses pour chacune des cinq dates, puis plus précisément le pays (ou la région) d'origine des étrangers.
- Le lieu de la formation sera mesuré par le *pays du doctorat*, de par l'importance symbolique que revêt ce diplôme dans le champ académique et de par la systématisme avec laquelle celui-ci est mentionné dans les sources, par rapport aux autres diplômes universitaires obtenus¹⁷¹. Nous allons, comme pour le précédent indicateur, regarder la proportion de doctorats obtenus à l'étranger, ainsi que, plus précisément, le pays (ou la région) dans lequel celui-ci a été obtenu.
- Lié à l'indicateur précédent, nous allons nous intéresser à la *langue de la thèse*, en particulier pour voir dans quelle mesure il y a un usage des langues des pays dominants de l'espace scientifique transnational, principalement de l'anglais¹⁷², ceci donnant un indice d'une certaine « américanisation » des sciences économiques.
- Un autre indicateur de l'internationalisation des séjours à l'étranger renverra à l'évolution de la *turbulence géographique moyenne des carrières*, qui mesure le nombre de passages par la Suisse et l'étranger au cours des carrières (entre 21 et 50 ans) et la variance de ces passages à travers le temps.
- Un indicateur de l'internationalité et de la diversification des destinations au cours du temps renverra au *temps moyen passé par zone géographique* au cours de la carrière (entre 21 et 50 ans) pour chaque cohorte.

Ensuite, nous investiguons le profil plus particulier des professeurs de nationalité suisse, ceci dans le but de voir si ceux-ci sont moins internationaux que leurs homologues étrangers et si cette internationalité évolue au cours du temps et de quelle manière (Partie 4). Les indicateurs que nous allons pour cela investiguer seront :

- Le *passage par l'étranger dans l'absolu*, pour avoir un premier indicateur du pourcentage de professeurs suisses avec un séjour d'au moins une année à l'étranger
- Encore une fois le *temps moyen passé par zone géographique* au cours de la carrière des professeurs suisses.

1.2. Indicateurs des carrières nationales et internationales

Dans le but d'analyser les profils des professeurs et leur lien à l'internationalité et au localisme d'un point de vue longitudinal, nous avons, pour ce chapitre, utilisé les mêmes

¹⁷¹ Dans le cas où l'individu a réalisé deux thèses de doctorat, dont une seulement en Suisse, nous considérons que la thèse a été réalisée dans le pays étranger en question. Si les deux thèses ont été réalisées dans deux pays différents en dehors de Suisse, nous considérons le pays de formation comme celui de la seconde thèse de doctorat, excepté si celle-ci a été réalisée dans un espace « dominant », tel que les Etats-Unis.

¹⁷² Encore une fois, si deux thèses ont été réalisées, dont une en anglais, nous coderons la langue de la thèse en « anglais ».

données sur les carrières que dans le Chapitre 2, mobilisant les divers états des trajectoires professionnelles entre 21 et 50 ans du point de vue du pays/de la région du monde de l'occupation (principale) pour un état donné¹⁷³. Ceci nous permet, par la technique de l'*optimal matching*, de réaliser des analyses de séquences des carrières des individus.

S'il y avait à la même date multipositionnalité de mandats professionnels renvoyant à deux activités équivalentes, l'une en Suisse et l'autre à l'étranger (par exemple un poste de professeur ordinaire dans une université suisse et dans une université parisienne en même temps, ou alors un poste de professeur en Suisse et de directeur d'entreprise en Allemagne), comme nous testons premièrement le cosmopolitisme des professeurs, nous avons indiqué l'état comme relevant d'une activité dans le pays (ou la région du monde) à l'étranger plutôt qu'en Suisse. En effet, nos questions de recherche renvoient au prestige lié à l'international et à l'acquisition d'un capital cosmopolite. En ce sens, nous considérons la mobilité simultanée en Suisse et à l'étranger comme un indice d'accumulation de capital cosmopolite.

Dans cette logique, nous avons toutefois été contraint, de retirer 1 individu en 1937, 2 en 1957, 1 en 1980 et 6 en 2000 qui n'avaient pas réalisé d'activité professionnelle en Suisse avant l'âge de 50 ans (et qui y ont été nommés professeur entre 51 et 65 ans). Les effectifs pour les analyses de séquences sont donc les suivants (*Tableau 3.1.*).

Tableau 3.1. Effectifs des professeurs de sciences économiques pour les analyses de séquences

1910	1937	1957	1980	2000
25	48	63	160	255

Ainsi, nous allons pouvoir répondre à notre quatrième question de recherche, liée à la différenciation des carrières, du point de vue des sous-disciplines et des régions linguistiques. Nous avons qualifié les états des séquences en fonction de logiques de proximité (linguistique et géographique), mais aussi d'éloignement par rapport à la Suisse. Nous avons ainsi séparé les deux espaces linguistiquement proches de la Suisse, à savoir l'espace germanophone (l'Allemagne étant, de plus, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, *grosso modo*, l'espace scientifique dominant à l'échelle transnationale) et l'espace francophone (y-compris le Canada francophone). A noter que nous n'avons pas retenu l'Italie comme troisième espace linguistique partageant une langue avec la Suisse dans le sens où les passages par l'Italie étaient significativement trop peu importants pour les séparer des autres pays d'Europe et il n'existe d'université italophone qu'en 2000. Nous avons ensuite créé un état regroupant les autres pays européens, plus faibles en termes de proportions, puis nous avons créé une catégorie pour les Etats-Unis, parce que ceux-ci sont sans conteste l'espace dominant à l'heure actuelle, tout du moins en sciences économiques, et, finalement, avons créé une catégorie pour les autres pays extra-européens. Un dernier état renverra aux retraites ou aux décès prématurés (comme dans les séquences du Chapitre 2). Ainsi, pour les carrières, cosmopolites ou locales, notre alphabet est le suivant, composé de sept états :

- Suisse

¹⁷³ N'ayant pas, cette fois-ci, de présupposés théoriques nous conduisant à assigner des coûts d'insertion et de suppression différents entre les divers états, nous avons choisi d'assigner à ceux-ci la valeur de 1. Pour les coûts de substitution d'états, nous avons généré une matrice standard par la méthode « TRATE » sur TraMineR, qui se base empiriquement sur nos données.

- Pays germanophones (Allemagne et Autriche)
- Pays francophones (France, Belgique francophone et Canada francophone)
- Autre pays d'Europe
- Etats-Unis d'Amérique
- Autre pays extra-européen
- Décès ou retraite prématurée

Les analyses de séquences nous permettent de comprendre les carrières en tant qu'accumulation de ressources cosmopolites dans des régions géographiques données, puis leur conversion dans l'espace suisse, pour les trajectoires internationales, ou alors d'une simple accumulation de capitaux d'autochtonie, sans conversion de ceux-ci, pour les carrières locales.

Ensuite, nous allons séparer les trajectoires des individus, ceci dans le but de voir comment se différencient les profils des professeurs de sciences économiques (Partie 5), en fonction des variables suivantes :

- les *sous-disciplines* (divisées entre économie politique et gestion d'entreprise ; Partie 5.1.). Dans un premier temps, nous regardons les pourcentages de professeurs passant par l'étranger, dans l'absolu, pour les deux disciplines, puis présentons les carrières en séparant les deux disciplines.
- les *régions linguistiques* suisses (Partie 5.2.). Nous avons distingué entre Suisse alémanique et Suisse romande ou latine (Suisse romande et italophone pour l'année de 2000). Si un professeur a enseigné dans les deux régions, c'est son mandat de professeur le plus long qui compte. Dans les institutions bilingues, telles que l'Université de Fribourg et l'ETHZ avant 1969, la langue d'enseignement (français ou allemand) fait foi. D'abord nous regardons les pourcentages d'individus qui passent par diverses zones géographiques en fonction des deux régions, puis présentons à nouveau les carrières de ce point de vue.

1.3. Indicateurs du capital scientifique et des autres ressources

Enfin, nous investiguons le lien entre internationalité et réputation scientifique (Partie 6). Pour mesurer le *capital scientifique*, nous allons utiliser le nombre de citations des dix publications les plus citées pour chaque individu, recensées sur la base de données online *Web of Science*¹⁷⁴. Nous allons alors séparer les individus en les regroupant dans des « classes » avec un nombre de citations plus ou moins semblable, dans des catégories distribuées en fonction de la distribution de la variable, et regarder comment les carrières de ces individus se différencient du point de vue de l'internationalité, ceci encore une fois dans le but de capter l'internationalité des individus comme prenant part à des dynamiques d'accumulation de ressources (Partie 6.1.).

¹⁷⁴ *Web of Science* est géré par Thomson Reuters et consiste en une inclusion, selon des critères partiels et peu transparents, il est vrai, d'un nombre important de revues scientifiques (environ 12'000 à l'heure actuelle), dans une base de données qui recense le nombre de citations d'articles parus dans lesdites revues. Cette base aura tendance à surreprésenter des revues anglo-saxonnes et des disciplines de sciences naturelles ou médicales. Elle permet toutefois de voir combien de fois a été citée une publication rentrant dans leurs critères et, donc, combien de publications qui « comptent » un auteur a écrit. Les indices de citation étant particulièrement reconnus et valorisés en sciences économiques, nous considérons que cet indicateur de citation constitue un bon révélateur de la reconnaissance par les pairs de la détention de capital scientifique.

Dans un second temps, nous allons mesurer le lien entre internationalité/capital cosmopolite et détention de capital scientifique, en comparant les moyennes entre différentes catégories de professeurs, certaines plus locales et d'autres plus internationales. Pour cela, notre indicateur de *capital scientifique* sera également le nombre de citations des dix publications les plus citées dans la base *Web of Science*¹⁷⁵ (Partie 6.2.).

Nous comparons les moyennes du capital scientifique avec des catégories liées à l'internationalité ou au localisme des carrières. En particulier, deux types de caractérisations des carrières nous semblent importantes. La première renvoie à la proximité (géographique et linguistique) avec la Suisse vs. son éloignement, ceci dans le but de tester si l'internationalité de proximité (Rossier, Beetschen, Mach & Bühlmann, 2015 ; c'est-à-dire avec les pays francophones ou germanophones, « proches » de la Suisse) n'est pas forcément liée à des logiques d'« excellence » scientifique, mais se réalise plutôt selon des logiques culturelles, notamment. Nous comparons alors les moyennes entre différentes catégories en fonction de l'origine nationale, d'expériences de carrière et de la proximité à d'autres espaces nationaux ou linguistique. Cette typologie sera donc la suivante :

- Nationalité suisse sans expérience de carrière à l'étranger
- Nationalité suisse avec expérience de carrière à l'étranger
- Nationalité d'un pays germanophone et carrière en Suisse alémanique
- Nationalité d'un pays francophone et carrière en Suisse romande
- Autres étrangers, linguistiquement/culturellement plus « lointains »

Ensuite, dans la logique qui veut que les Etats-Unis constituent le pays dominant en sciences économiques (Fourcade, 2006), nous allons tester si des ressources détenues par l'intermédiaire d'un séjour dans cet espace national a un impact sur le capital scientifique des professeurs. Ainsi, nous allons comparer les moyennes de la détention du capital scientifique selon des logiques de nationalité et de liens ou non aux Etats-Unis par l'intermédiaire d'un séjour passé dans cet espace. Notre seconde typologie sera donc la suivante :

- Nationalité suisse sans expérience de carrière aux Etats-Unis
- Nationalité étrangère sans expérience de carrière aux Etats-Unis
- Nationalité suisse avec expérience de carrière aux Etats-Unis
- Nationalité étrangère avec expérience de carrière aux Etats-Unis

Finalement, dans le but d'objectiver la position du capital scientifique dans le champ des sciences économiques, par rapport à d'autres ressources, nous allons comparer les moyennes de la détention de ce prestige scientifique en investiguant d'autres ressources particulières, à savoir :

- Le *capital académique* mesuré par l'occupation de la position de *recteur* d'une université suisse au cours de la carrière.
- Le *capital politique/administratif* mesuré par une position d'*élite politique ou administrative* en Suisse au cours de la carrière, à savoir : un poste politique dans l'exécutif ou le législatif au niveau fédéral ou un poste exécutif au niveau cantonal ; un poste de haut fonctionnaire fédéral, à savoir de directeur d'office fédéral ou de membre du directoire de la BNS.
- Le *capital économique* mesuré par une position d'*élite économique* en Suisse au cours de la carrière, à savoir de *président de la direction générale* ou de membre du conseil

¹⁷⁵ Nous utiliserons toutefois le logarithme en base 10 de cette valeur pour nos analyses, ceci dans le but d'atténuer le poids des *outliers* avec des quantités extrêmes de citations.

d'administration de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses ou de membre du comité exécutif de l'une des principales associations patronales/économiques du pays.

Tous les indicateurs relatifs à nos cinq questions de recherche posés, nous pouvons à présent nous centrer sur la partie empirique de ce chapitre, en commençant par un type d'internationalité particulier, à savoir celui de la présence d'étrangers parmi les professeurs de sciences économiques, ainsi que l'évolution de leur nombre au cours du temps.

2. L'internationalité par les origines nationales : nationalisation et ré-internationalisation

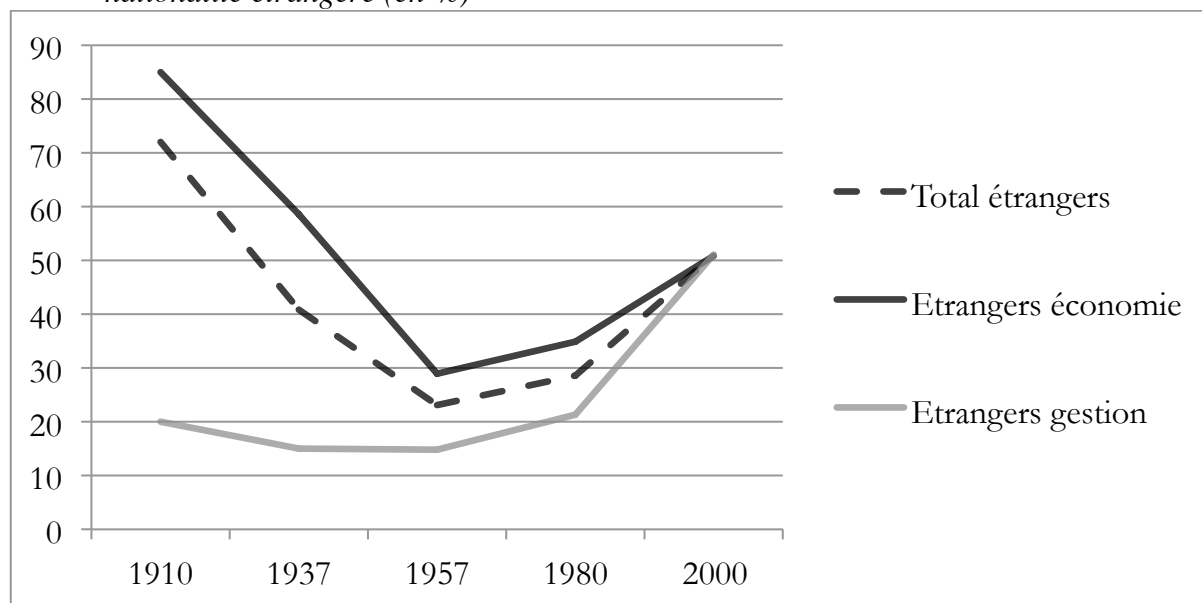
Nous abordons premièrement l'origine géographique des professeurs de sciences économiques et l'évolution de celle-ci à travers le temps. Des origines majoritairement suisses mettrait au jour des dynamiques locales ainsi que, possiblement, une valorisation des capitaux locaux dans le champ, alors que, au contraire, une présence accrue d'individus d'origine étrangère pourrait signifier une consolidation des habitus cosmopolites, considérant comme « naturels » la mobilité géographique, le passage d'une langue à l'autre, les relations entre différentes nationalités, *etc.* (Wagner, 2007, p. 53) et, donc, une valorisation des ressources cosmopolites dans le champ (Wagner & Réau, 2015, p. 35). Comme spécifié dans la partie théorique, l'internationalité de l'activité scientifique se réalise, premièrement, par la circulation des personnes (Gingras, 2002, p. 31)¹⁷⁶. Il convient de noter que la Suisse, dans la période la plus récente, est un pays fortement internationalisé. Ainsi, une étude menée dans onze pays européens entre 2007 et 2010 montre que celle-ci est, et de loin, le pays avec le plus de personnes nées à l'étranger (et donc, par extension, de nationalité étrangère) dans la sphère académique¹⁷⁷ (Goastellec & Pekari, 2013, p. 231). Cette forte internationalisation du monde académique en Suisse n'est pas forcément récente : en effet, au début du siècle déjà, une proportion importante des professeurs sont d'origine étrangère¹⁷⁸ (Busino, Hofer & Miéville, 1991). Le *Graphique 3.1.* montre l'évolution de la proportion des professeurs étrangers au cours du siècle.

¹⁷⁶ Certains des résultats présentés dans ce chapitre sont également présents dans Rossier, Beetschen, Mach & Bühlmann (2015).

¹⁷⁷ 50% du corps professoral et 50% des jeunes chercheurs sont nés à l'étranger.

¹⁷⁸ En 1915 27% des professeurs et 26% des privat-docents toutes disciplines confondues sont d'origine étrangère.

Graphique 3.1. Proportions des professeurs de sciences économiques de nationalité étrangère (en %)



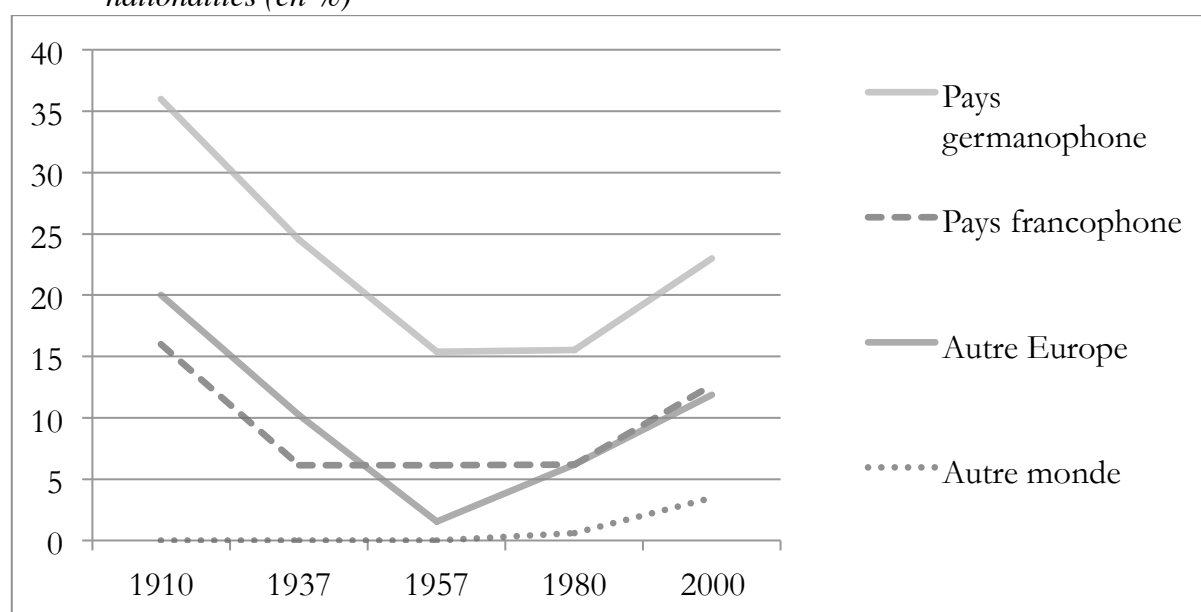
Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000.

L'internationalisation du profil des professeurs de sciences économiques en termes de proportions d'étrangers connaît deux tendances au cours du XXe siècle. L'internationalité est très forte en début de siècle (ceci est toutefois à relativiser dans le sens où les effectifs de professeurs sont peu importants en 1910). Puis, dès la Première Guerre mondiale, un phénomène de « nationalisation » a lieu : le nombre d'étrangers est en baisse jusque dans l'après Seconde Guerre mondiale. Puis, les professeurs semblent connaître un processus de « ré-internationalisation », à partir de ce moment-là : entre 1957 et 1980 le nombre d'étrangers augmente, et continue à croître jusqu'en 2000, lorsque les effectifs de professeurs sont cette fois plus importants. Dans un premier temps, au début du siècle, les sciences économiques sont encore faibles en termes d'effectifs, avec peu de moyens institutionnels, et sont encore structurellement incapables de former leurs propres enseignants (les premiers diplômes en sciences économiques sont en train d'apparaître à cette époque ; voir Chapitre 1). Elles doivent donc importer de la main d'œuvre enseignante depuis l'étranger pour pallier ce manque interne. Dans le même temps, l'« excellence » académique en sciences économiques se situe dans des espaces nationaux européens proches (France, Allemagne...). Par la suite, alors que les frontières se ferment avec le premier conflit mondial, les sciences économiques se renforcent en termes d'infrastructures et, dans le même temps, une main d'œuvre locale commence à apparaître. En effet, les professeurs de 1937 font partie de la première génération d'étudiants en sciences économiques ayant obtenu leur doctorat en Suisse (ces diplômes apparaissent dans les années 1900-1910 dans les diverses universités suisses). Ainsi, alors que l'Europe entière a connu un processus de fermeture des frontières, dans le même temps, il n'est plus nécessaire d'importer des individus formés en sciences économiques depuis l'étranger, la main d'œuvre est dorénavant d'origine locale. La logique est donc à la nationalisation des sciences économiques. Après la Seconde Guerre mondiale, l'influence anglo-saxonne devenant de plus en plus importante, les sciences économiques se ré-internationalisent. En effet, la discipline connaît un processus de « mondialisation » à cette époque. Il est donc distinguant de se déplacer à l'étranger et d'y obtenir des postes. Les échanges de personnel s'intensifient, de plus en plus de professeurs sont à nouveau d'origine

étrangère. De plus, la croissance en termes de nombre de professeurs à cette époque fait que s'ouvrent toute une série de postes. Ainsi, comme la concurrence pour ces positions n'est plus uniquement nationale, sont recrutés toute une série d'individus d'origine étrangère, souvent issus d'espaces scientifiques plus prestigieux que le champ académique suisse (à commencer par les voisins directs).

Il est intéressant de souligner une première fois, à ce propos, la différence entre l'économie politique et la gestion d'entreprise. Cette distinction sera approchée tout au long de ce chapitre, avant d'être traitée plus en détail dans le point 5.1. de celui-ci. En effet, l'économie politique est, tout au long du siècle, de loin plus internationale que la gestion d'entreprise. Celle-ci, centrée pendant longtemps sur l'économie privée locale, et engageant de ce fait du personnel en lien avec les réseaux locaux, devient, toutefois, très internationale dès les années 1980, et rattrape l'économie en toute fin de siècle. Regardons maintenant plus en détail les effectifs des principaux groupes nationaux représentés (*Graphique 3.2.*).

Graphique 3.2. Proportions des professeurs de sciences économiques par nationalités (en %)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000.

Nous voyons que, parmi les principaux groupes nationaux représentés, ce sont les étrangers issus de pays germanophones (surtout l'Allemagne et l'Autriche) qui sont proportionnellement les plus présents tout au long du siècle. Ceux-ci, particulièrement représentés en 1910, chutent jusqu'en 1957 et remontent après 1980, mais dans une proportion plus modeste qu'auparavant. Les étrangers francophones chutent également entre 1910 et 1937 et croissent à nouveau dès 1980, alors que les individus issus d'autres pays européens sont représentés dans des proportions similaires aux francophones. Finalement, une nouvelle catégorie, à savoir celle des pays les plus lointains, croît entre 1980 et 2000, mais de manière toute relative (pour atteindre 3%) en fin de siècle. L'on voit toute l'importance de l'Allemagne et de l'Autriche (déjà thématiquée dans le premier Chapitre), notamment du fait que l'habilitation professorale, de rigueur dans le monde germanophone, l'est aussi en Suisse allemande. Ce diplôme, dont on ne retrouve pas d'équivalent français en Suisse francophone, permet une conversion plus facile des carrières en Allemagne et en Autriche vers la Suisse.

Toutefois, bien que plus faibles numériquement, les pays francophones ont tout de même leur importance. Les deux régions linguistiques sont à la fois des espaces scientifiques dominants à l'international, mais aussi de « grands » voisins proches linguistiquement, culturellement et géographiquement, de la Suisse. Ainsi, du point de vue de la nationalité, les professeurs de sciences économiques sont plutôt dans une logique d'internationalité de « proximité » (culturelle ou linguistique ; Rossier, Beetschen, Mach & Bühlmann, 2015), qui facilite l'accès des individus issus de ces espaces aux universités suisses. Une mobilité plus « lointaine » (avec les « autres » pays, européens et, dans une certaine mesure, extra-européens) sera également à l'œuvre, surtout au début et à la fin du siècle.

Ainsi, la Suisse, petit pays moyennement central dans la logique des échanges scientifiques internationaux, sera particulièrement internationale, puisqu'elle sera ouverte à un échange d'individus (unilatéral) avec ses grands voisins (Heilbron, 2001), c'est-à-dire que les individus vont voyager depuis la France ou l'Allemagne, sans que l'échange contraire se produise, à priori. De plus, la faiblesse « structurelle » de l'appareil d'enseignement jusqu'au début du siècle (Karady, 1998, pp. 95-97 ; 2002, 49-51) impliquera une demande tournée vers l'extérieur et, en particulier, vers les pays mieux développés en la matière, dont l'Allemagne.

Il convient de noter que, dans ce processus de « nationalisation », puis de ré-internationalisation au cours du XXe siècle, l'internationalité du point de vue des origines nationales sera tournée vers les pays proches, mais peu vers d'autres centres d'excellence scientifique internationaux. En effet, peu d'Américains se retrouvent parmi la proportion d'étranger. Ceci s'explique aussi par le fait que les Américains, venant de l'espace dominant à l'heure actuelle, voyageront tendanciellement peu hors de leur pays, peu enclins à quitter le « centre » mondial dans lequel ils évoluent. En ce sens, nous ne pouvons pas parler d'américanisation du contingent de professeurs de ce point de vue. Toutefois, l'indicateur de la nationalité d'origine, outre le fait de renseigner la structuration d'un habitus « cosmopolite », n'est pas forcément le meilleur pour mesurer les dynamiques relatives à l'internationalité. En effet, en tant que caractéristique ascriptive, celle-ci a du mal à capter les stratégies d'internationalisation au cours de la carrière. En ce sens, les formations et les autres séjours à l'étranger constituent des indicateurs plus robustes pour rendre compte de ces dynamiques.

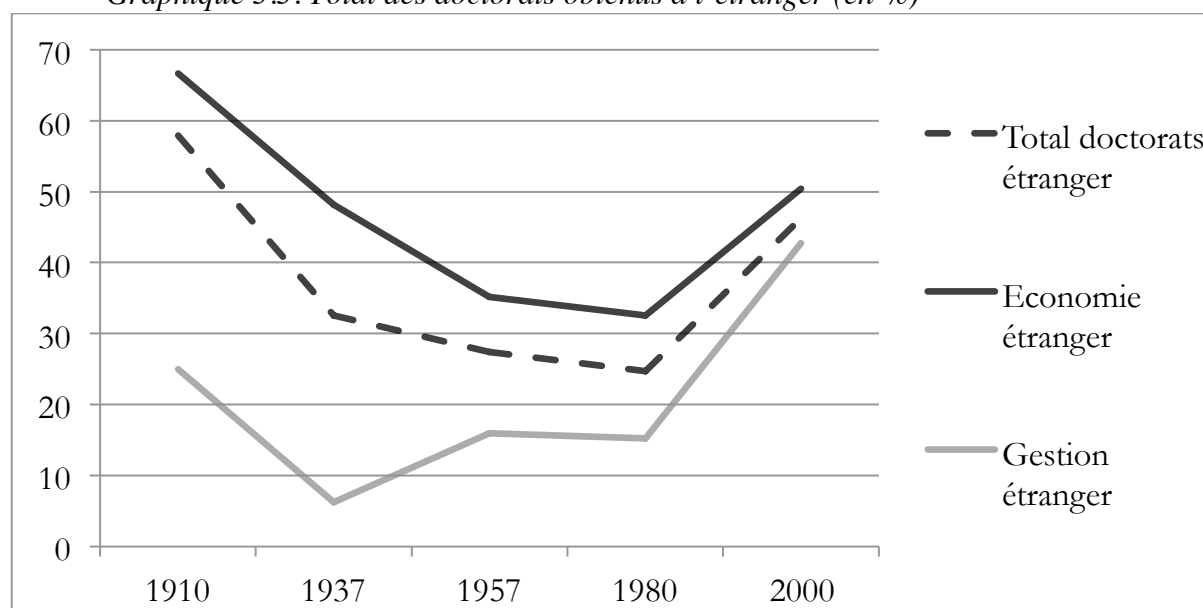
3. Diversification et américanisation des formations et des carrières

Les formations et les séjours à l'étranger constituent une deuxième sorte d'internationalité. Celle-ci ne repose plus sur des caractéristiques ascriptives, mais bien sur des stratégies, plus ou moins volontaires et conscientes, et plus ou moins liées à un habitus cosmopolite, permettant l'accumulation de capitaux reconvertibles dans des sphères nationales données. Cette internationalité cherche ainsi l'accumulation de capitaux acquis dans des centres d'« excellence » académique et scientifique. A cette excellence est lié du capital symbolique et scientifique fortement distinguant. Nous traitons premièrement des doctorats obtenus à l'étranger et de la langue des thèses, puis, dans un second temps, de la turbulence géographique ainsi que du temps moyen passé à l'étranger, ceci dans le but de thématiser l'internationalisation comme une stratégie, dans le cadre de formations ou de séjours à l'étranger.

3.1. L'internationalité par les formations : premier soupçon d'« américanisation »

Tout d'abord, l'une des manières les plus sûres de convertir des ressources acquises à l'international dans le champ suisse reste l'obtention d'un doctorat à l'étranger, en particulier s'il est acquis dans un espace scientifique dominant. A ce type d'accréditation sera attachée la distinction que confère le passage dans une université étrangère, et par là l'acquisition d'un statut d'intellectuel privilégié, équivalent à une sorte d'« adoubement symbolique » (Karady, 1998, p. 102). Ainsi, par le biais de cette stratégie d'internationalisation, c'est à la fois les étrangers arrivés en Suisse qui ont la possibilité de détenir une telle ressource cosmopolite, mais également les Suisses qui peuvent par là obtenir du capital international. Le *Graphique 3.3.* montre l'évolution historique de l'obtention des doctorats à l'étranger.

Graphique 3.3. Total des doctorats obtenus à l'étranger (en %)



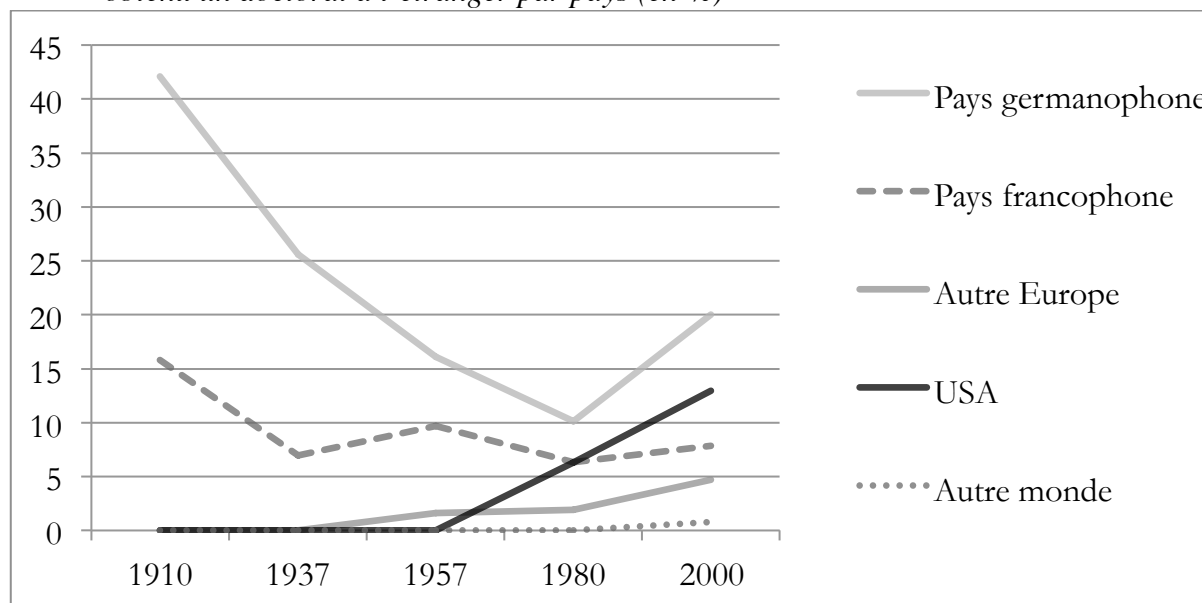
Notes : source : *Base des élites suisses*. N totaux ayant obtenu une thèse : 19 en 1910, 43 en 1937, 62 en 1957, 158 en 1980 et 255 en 2000. Sans thèse : 7 en 1910, 7 en 1937, 3 en 1957, 3 en 1980 et 6 en 2000.

Comme pour les origines nationales, les stratégies de formation en sciences économiques sont sujettes à une dynamique de nationalisation en début de siècle, suivie d'une ré-internationalisation en fin de siècle. Cette courbe en « U » renvoie également à la différence de valorisation des ressources internationales. Le passage par une université étrangère perd donc en importance, mais connaît un regain de valorisation dès la fin du siècle¹⁷⁹. Pour les

¹⁷⁹ A noter que ce type d'internationalisation est à différencier entre les professeurs étrangers et les professeurs suisses. En effet, ce sont majoritairement les étrangers qui détiennent un doctorat obtenu à l'étranger. Toutefois une évolution a lieu de ce point de vue au cours du siècle. Alors que la proportion de professeurs étrangers avec un doctorat à l'étranger baisse uniquement en 1980, pour remonter ensuite (73% des étrangers ont obtenu un doctorat en dehors de Suisse en 1910, 74% en 1937, 80% en 1957, 60% en 1980 et 78% en 2000), les Suisses au contraire sont très locaux en début de siècle et ne s'internationalisent que dès 1957 seulement, mais dans une petite proportion (0% des Suisses ont obtenu un doctorat à l'étranger en 1910 et en 1937, 9% en 1957, 11% en 1980 et 13% en 2000). A noter aussi que pour les Suisses, cette internationalisation relative en fin de siècle s'oriente premièrement vers les USA (0% des doctorats des professeurs suisses de 1957 sont obtenus aux USA, 6% en 1980 et 9% en 2000 ; voir la prochaine section). Un autre résultat intéressant renvoie à la proportion de personnes ayant obtenu sa thèse dans un autre pays que celui de son origine nationale. Si l'on considère le pays d'origine à la naissance d'un individu comme un point de « départ », un univers national qui aura forgé l'habitus

doctorats, tout comme pour les nationalités, la gestion est moins internationale que l'économie, mais arrive à des taux similaires à celle-ci en fin de siècle. De manière plus précise, les divers pays vers lesquels est orientée cette dynamique internationale et dans lesquels se sont rendus les chercheurs en sciences économiques devenus par la suite professeurs sont les suivants (*Graphique 3.4.*).

Graphique 3.4. Proportions des professeurs de sciences économiques ayant obtenu un doctorat à l'étranger par pays (en %)



Notes : source : *Base des élites suisses*. N totaux ayant obtenu une thèse : 19 en 1910, 43 en 1937, 62 en 1957, 158 en 1980 et 255 en 2000. Sans thèse : 7 en 1910, 7 en 1937, 3 en 1957, 3 en 1980 et 6 en 2000.

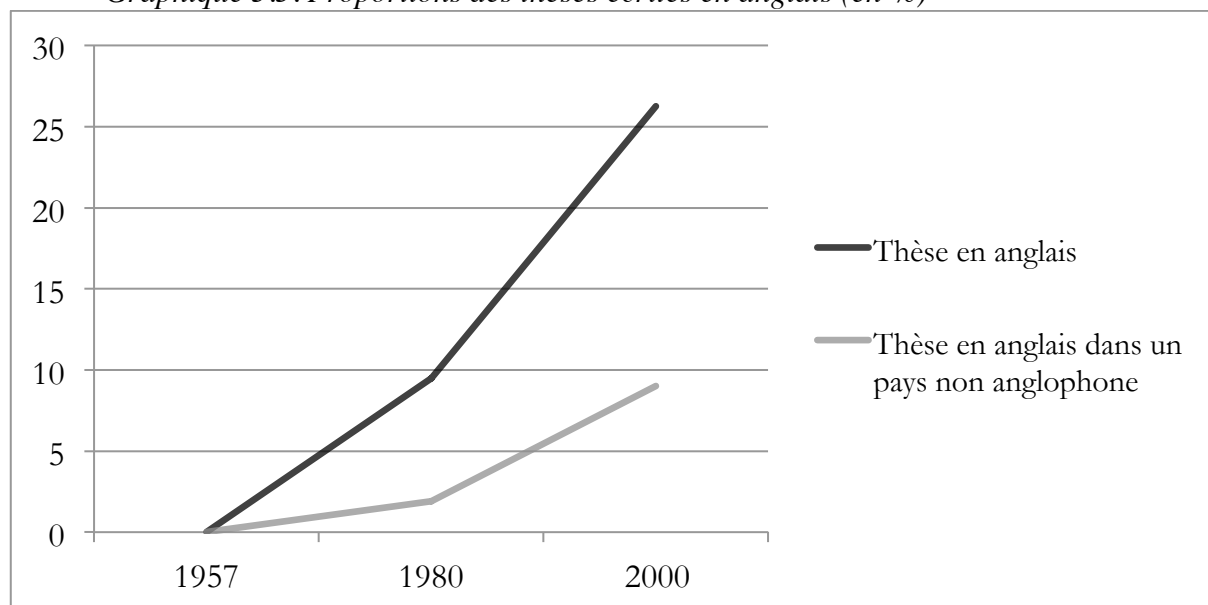
Comme pour les origines nationales, les pays germanophones sortent du lot. Ils représentent la destination la plus prisée tout au long de la période. Toutefois, ceux-ci connaissent une baisse importante entre 1910 et 1980, mais remontent par la suite en tant que destination du doctorat. Comme énoncé auparavant, dès le XIXe siècle, l'espace allemand exerce une grande influence sur les sciences économiques suisses (Jost, 1997, p. 90) et, en ce sens, c'est autant des Allemands formés en Allemagne qui viennent exercer en Suisse (comme spécifié dans la partie précédent), que des chercheurs issus d'autres pays qui vont se former en Allemagne, notamment. Cette excellence liée à l'Allemagne, perd en importance au fil du siècle. Toutefois, L'Allemagne (et l'Autriche), proches géographiquement et linguistiquement de la partie germanophone de la Suisse, gardent quand même une influence certaine sur le pays. Les pays francophones restent, eux, à un niveau plus ou moins stable. Durant la seconde moitié du siècle, la croissance la plus importante est celle des doctorats obtenus aux États-Unis. En effet, ceux-ci passent de 0% en 1957 à 13% en 2000. Ceci est le corollaire de la montée en puissance des États-Unis à l'échelle globale. Dans cette optique, les doctorats

de l'individu durant son enfance et sa jeunesse, alors le fait d'obtenir un doctorat dans un autre pays renverra à une forme de mobilité relativement précoce, qui est un bon indicateur de dispositions au cosmopolitisme. Par exemple, un Allemand qui aura obtenu sa thèse en Allemagne et sera venu enseigner en Suisse à l'âge de 40 ans aura potentiellement une carrière beaucoup plus locale qu'un Allemand, parti étudier au Royaume-Uni, où il aura obtenu sa thèse, avant d'enseigner en Suisse à l'âge de 40 ans. Ainsi, les résultats sont les suivants : en 1910 32% des professeurs de sciences économiques ont obtenu une thèse dans un autre pays que celui dont ils étaient originaires à la naissance, en 1937 16%, en 1957 13%, en 1980 23% et en 2000 31%. Encore une fois, nous retrouvons cette courbe de nationalisation et de ré-internationalisation au cours du siècle.

acquis dans cet espace auront une valeur symbolique des plus importantes. Ainsi, le monde germanophone, surtout en début de siècle, et les Etats-Unis en fin de siècle, constituant les pôles scientifiques dominants, il n'est pas surprenant que des thèses soient soutenues dans ces espaces. Ainsi, dans ces deux cas (doctorats obtenus en Allemagne en début de siècle et aux Etats-Unis en fin de siècle), nous sommes clairement dans une logique de stratégies mises en place en vue de voyager vers des lieux d'« excellence » scientifique. De plus, dans le cas des USA, cette excellence est doublée d'un éloignement par rapport à la Suisse. Ainsi, nous pouvons affirmer que, dans une certaine mesure tout du moins, l'internationalité d'excellence scientifique glisse des pays germanophones et, dans une certaine mesure, francophones, en début de siècle vers les Etats-Unis en fin de siècle (nous verrons en effet par la suite avec un indicateur de capital scientifique, mesuré par le nombre de citations dans des revues « prestigieuses », que l'excellence en fin de siècle est en effet de plus en plus liée au champ américain).

Tentons de thématiser différemment cette relative « américanisation » du monde académique suisse. En effet, l'obtention d'un doctorat aux Etats-Unis n'est pas le seul indicateur de cette logique. La montée des Etats-Unis comme destination de l'acquisition d'un capital culturel institutionnalisé (Bourdieu, 1979b, pp. 5-6) s'accompagne également de la diffusion de normes scientifiques américaines (et plus largement anglo-saxonnes) et, en premier lieu, la diffusion de l'anglais comme *lingua franca*, constituant la langue scientifique légitime. Nous pouvons thématiser cette utilisation de l'anglais comme correspondant à la montée d'un capital linguistique anglophone, ce que montre par ailleurs le *Graphique 3.5.*, dans lequel est présentée la proportion de thèses écrites en anglais, en particulier dans des pays non anglophones (donc hors Etats-Unis, Royaume-Uni et Canada anglophone).

Graphique 3.5. Proportions des thèses écrites en anglais (en %)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux ayant obtenu une thèse : 62 en 1957, 158 en 1980 et 255 en 2000. Aucune thèse n'a été soutenue en anglais avant 1980.

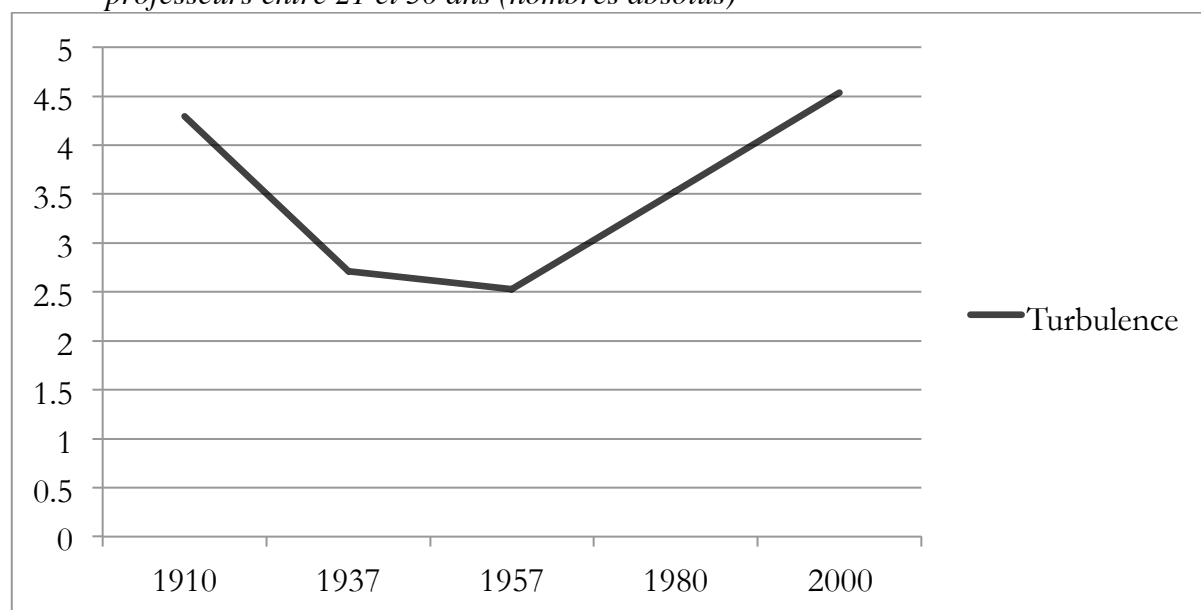
Dans la période récente (2000), aux 13% de doctorats obtenus aux Etats-Unis, ainsi qu'aux 4% au Royaume-Uni et aux 1% au Canada anglophone, s'ajoutent encore 9% des thèses qui sont rédigées en anglais. Ceci est un indicateur complémentaire de l'importance accrue du monde anglo-saxon en sciences économiques.

Ainsi, nous avons pu observer une montée relative des logiques américaines en sciences économiques en fin de siècle. Comme thématisé jusque là, les ressources acquises dans le monde anglo-saxon en fin de siècle seront particulièrement valorisées. Il convient de se demander si un volume important de capital cosmopolite acquis aux USA est corrélé avec un volume important de capital scientifique. Nous répondrons plus tard à cette question.

3.2. L'internationalisation par les séjours : diversification des carrières

Les formations étant une forme particulière de mobilité au sein du champ académique, nous pouvons en énumérer une seconde, plus large et englobante, à savoir les séjours (professionnels), dans le cadre des carrières. Ces séjours permettent de donner un panorama plus détaillé des stratégies d'internationalisation des profils. Pour cela, nous nous centrons plus en détail sur les trajectoires des professeurs, et ceci sur la base de deux indicateurs particuliers. Premièrement, nous utilisons la turbulence géographique des carrières (entre 21 et 50 ans), qui consiste en la mesure de la complexité d'une séquence de carrière. Celle-ci est une composante de l'analyse de séquences. Elle nous permet d'objectiver à la fois le nombre de sous-séquences formées du même état, ainsi que la variance dans le temps passé dans chacun des états successifs. De manière plus appliquée à notre étude, celle-ci nous permettra de statuer sur le nombre de passages par différentes zones géographiques (Suisse, pays germanophones, pays francophones, autres pays européens, Etats-Unis et autre pays extra-européens), ce qui nous permettra de statuer sur l'intensité des changements d'états (donc des passages d'une zone à l'autre). Deuxièmement, de manière plus précise, et pour compléter cette information, nous allons investiguer le temps moyen passé dans chacune de ces zones, pour voir vers quels espaces les dynamiques d'internationalisation se réalisent. Ainsi, la turbulence géographique des carrières, qui prend aussi bien en compte le nombre de passages par différents états que la durée de chacun des séjours, montre également une dynamique d'internationalisation plus intensive en début et en fin de siècle. (*Graphique 3.6.*)

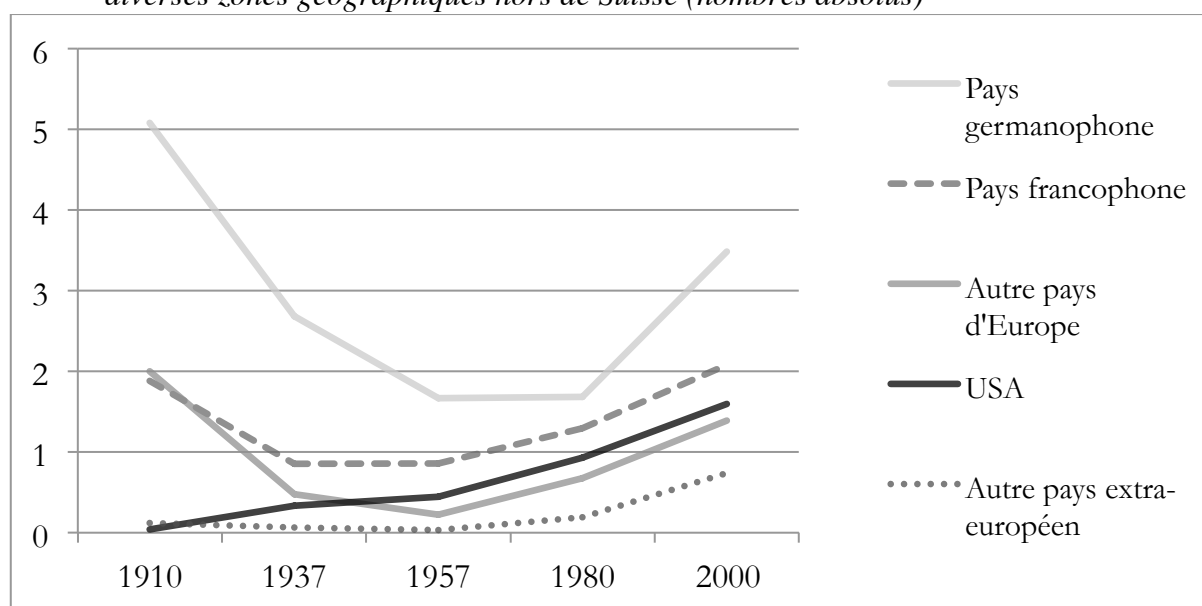
Graphique 3.6. Turbulence géographique moyenne des carrières des professeurs entre 21 et 50 ans (nombres absolus)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 48 en 1937, 63 en 1957, 160 en 1980 et 255 en 2000. Les moyennes sont calculées sur une durée de 30 ans.

Nous voyons, pour l'indice de turbulence géographique des carrières, une distribution similaire à celles des proportions de professeurs de nationalités non suisses et des thèses obtenues à l'étranger, à savoir une courbe en « U », avec plus de passages à l'international au cours des carrières en début de siècle, une nationalisation dès les années 1930, puis une ré-internationalisation après la Seconde Guerre mondiale, pour terminer à un taux de changement d'états et de durée des séjours dans chacun des états très similaire en 2000 à celui de 1910. Ainsi, ce ne sont pas uniquement les origines nationales et les formations qui connaissent un phénomène de nationalisation et de ré-internationalisation, mais bien aussi les carrières de manière plus générale, qui sont plus « turbulentes » en début et en fin de siècle, avec des passages de frontières géographiques plus fréquents à cette période, et, donc, encore une fois, des logiques plus cosmopolites à l'œuvre, en termes de ressources détenues par les professeurs, mais aussi d'habitues. Suite à ces résultats concernant l'intensité de la mobilité à l'international, la distribution des carrières par zones géographiques (en regardant le temps moyen d'années passées hors de Suisse entre 21 et 50 ans) montre une mobilité différenciée en fonction de celles-ci (*Graphique 3.7.*).

Graphique 3.7. Nombre moyen d'années passées entre 21 et 50 ans dans diverses zones géographiques hors de Suisse (nombres absolus)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 48 en 1937, 63 en 1957, 160 en 1980 et 255 en 2000. Les moyennes sont calculées sur une durée de 30 ans. Les moyennes du séjour en Suisse sont : 20.44 années en 1910, 25.58 en 1937, 26.78 en 1957, 25.23 en 1980 et 20.71 en 2000. En 1910, deux professeurs décèdent respectivement à 43 et 48 ans et un professeur prend sa retraite à 48 ans (il décédera à 56). Par conséquent en 1910 il y a une moyenne de 0.44 années dans cet état de « retraite anticipée/décès ».

Nous voyons premièrement que les passages par les pays germanophones sont encore une fois les plus importants, ce qui est cohérent avec les tendances montrées plus tôt au sujet des nationalités et des formations doctorales. Au début du siècle, les professeurs de sciences économiques passent en moyenne 5.1 années dans un pays germanophone hors de Suisse entre 21 et 50 ans, puis ces tendances baissent drastiquement à 1.7 année en 1957 et 1980, pour remonter finalement à 3.5 années en 2000. Les pays francophones connaissent une même évolution en « U », bien que moins prononcée (1.9 en 1910, 0.9 en 1957 et 2.1 en

2000). Il en va de même pour les autres pays d'Europe (2 en 1910, 0.2 en 1957 et 1.4 en 2000). Ainsi, en début de siècle, les destinations sont principalement européennes, mais il en va quelque peu différemment de la fin de celui-ci. Ainsi, on voit une montée (modeste toutefois) des pays extra-européens (hors Etats-Unis et Canada francophone) jusqu'à 0.7 année et, surtout, des Etats-Unis, qui atteignent 0.9 en 1980 et 1.6 en 2000, devenant dès lors la troisième zone géographique hors de Suisse la plus prisée, après les pays francophones et germanophones. L'on assiste donc à une diversification des zones géographiques de séjour en fin de siècle, avec une montée de tous les états (dont les pays « autres », européens et extra-européens). Il convient toutefois de noter que les carrières en Suisse restent tout de même majoritaires tout au long de la période, mais avec moins d'importance au début et à la fin de celle-ci.

Dans cette partie, nous avons montré que l'internationalité par les doctorats et les carrières connaissent la même dynamique que pour les migrations d'étrangers, à savoir une période de nationalisation en début de siècle et de ré-internationalisation en fin de siècle. En particulier, outre l'importance de l'internationalité de proximité liée au monde germanophone (la zone la plus représentée) et francophone, nous avons également pu observer une relative « américanisation » des formations et des carrières, ainsi qu'en fin de siècle une diversification des destinations et, donc, des parcours. Alors que l'obtention d'un doctorat à l'étranger, notamment, correspond à l'acquisition d'une ressource cosmopolite à laquelle est conférée plus ou moins de valeur symbolique selon l'espace national dans lequel elle est acquise, les séjours à l'étranger lors du parcours de vie peuvent être compris comme une accumulation de ressources cosmopolites liées à l'excellence scientifique projetée sur un espace scientifique dominant à l'échelle mondiale (encore une fois, le capital symbolique qui y sera associé dans le champ scientifique sera à comprendre dans la hiérarchie internationale des espaces scientifiques nationaux). Une fois rentré en Suisse, ce type de ressources pourra être reconverti dans des positions, scientifiques, notamment. Tout dépendra également de l'époque : en effet, le capital cosmopolite sera plus valorisé à certaines périodes qu'à d'autres, lors desquelles les ressources autochtones (par exemple un doctorat acquis en Suisse ou alors l'accumulation de ressources autochtones par une carrière en Suisse) seront plus valorisées.

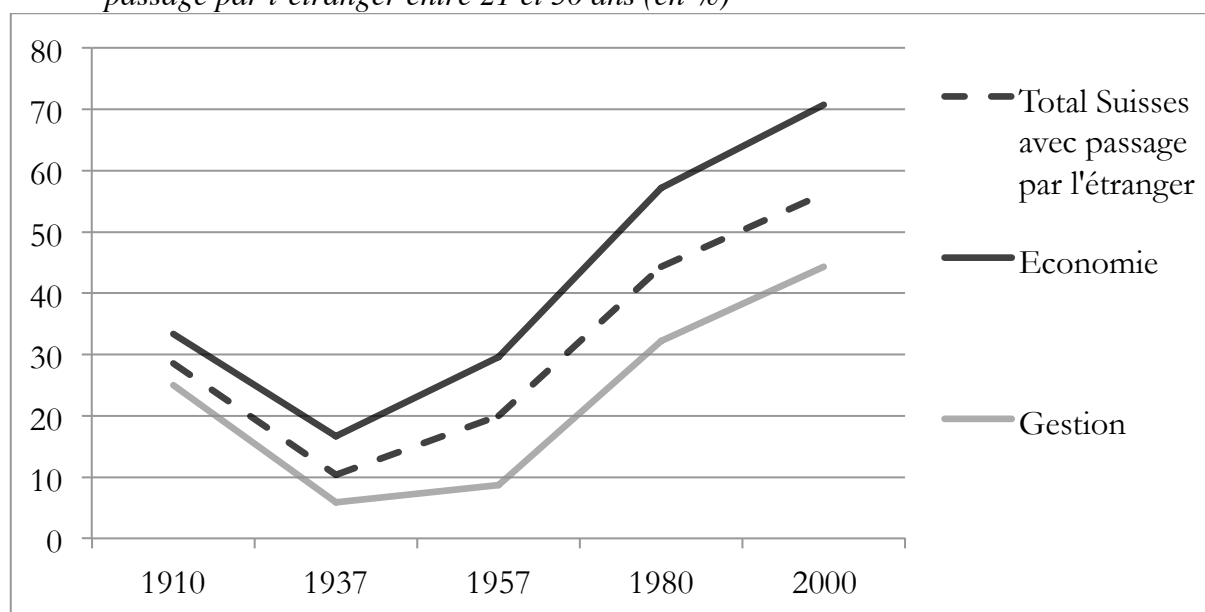
Nous avons thématiqué l'internationalité, premièrement par les origines nationales et, deuxièmement, par les stratégies d'acquisition et d'accumulation de ressources cosmopolites. Dans cette logique, nous n'avons pas différencié le profil des professeurs suisses par rapport aux professeurs étrangers qui, en principe, sont plus internationaux, puisqu'ils ont déjà franchi au moins une fois une frontière géographique dans le cadre de leurs carrières professionnelles. Il convient à présent d'investiguer si ce genre de dynamiques internationales ne touche que les étrangers ou si les professeurs suisses, en principe plus locaux, s'internationalisent eux aussi au cours du siècle.

4. L'internationalité par adaptation : les liens des professeurs suisses aux USA

Le profil des professeurs de nationalité suisse est intéressant à traiter dans le sens où nous pouvons imaginer à priori que ceux-ci disposent de moins de ressources cosmopolites que leurs homologues étrangers, puisqu'ils évoluent dans un champ académique national qui

correspond à leur pays d'origine¹⁸⁰. Le degré d'internationalité des professeurs suisses mesure ainsi la pénétration des logiques internationales chez les individus qui n'auraient pas, à prime abord, besoin de s'internationaliser pour occuper une position clé. Pour ce faire, nous allons investiguer deux indicateurs. Le premier renvoie à la proportion de professeurs avec un séjour d'au moins une année (entre 21 et 50 ans) en dehors de Suisse, afin de documenter l'internationalité des professeurs suisses de manière agrégée et diachronique¹⁸¹. Le second indicateur renvoie au temps moyen passé dans chacune des zones géographiques qui nous intéressent (Suisse, pays germanophones, pays francophones, autres pays européens, USA et autres pays extra-européens), ceci pour nous permettre d'accéder à un plus grand niveau de détail sur les pays qui sont les plus prisés par les Suisses. Le premier indicateur, celui qui renvoie aux passages à l'étranger dans l'absolu, montre, contrairement à auparavant, une internationalité différente entre le début et la fin du siècle (*Graphique 3.8.*).

Graphique 3.8. : Proportions de professeurs de nationalité suisse avec un passage par l'étranger entre 21 et 50 ans (en %)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 7 en 1910, 29 en 1937, 50 en 1957, 115 en 1980 et 128 en 2000.

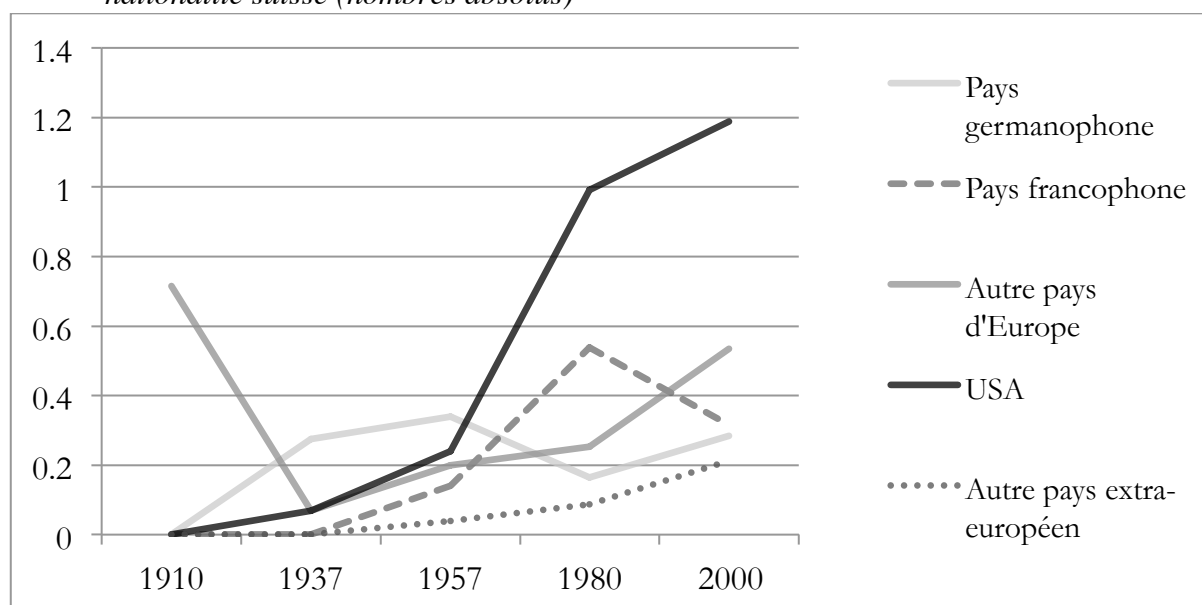
En 1910, 29% des Suisses ont fait un séjour à l'étranger dans l'absolu (attention toutefois au peu d'effectifs de Suisses pour cette période). Les chiffres baissent à 10% en 1937, pour monter jusqu'à 56% en 2000. Au vu des tendances énoncées auparavant, les Suisses sont très locaux en début de siècle. D'ailleurs, ils se « nationalisent » de manière relativement modeste entre 1910 et 1937. Toutefois, les proportions de passages à l'étranger évoluent beaucoup par la suite. Nous sommes donc en fin de siècle dans laquelle les professeurs suisses ont connu une forte internationalisation. Ainsi, de profils globalement très locaux en

¹⁸⁰ Comme nous le verrons également dans le Chapitre 4, les professeurs avec le plus de liens avec la Suisse sont ceux qui tendanciellement sont le plus insérés dans des positions liées avec les pouvoirs locaux et nationaux : positions d'élites économiques, politiques et administratives, positions dans la hiérarchie académique – recteurs/doyens, organisations académiques de promotion des politiques de la science – et disciplinaire – membres du comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique –, liens avec les élites suisses par l'intermédiaire de directions de thèse, etc. ; ils détiennent donc tendanciellement plus de ressources en rapport avec le pôle mondain, qui s'insèrent toutes plutôt dans une logique locale ou nationale.

¹⁸¹ Pour les doctorats à l'étranger des professeurs suisses, voir la note dans la Partie 3.1.

début de siècle, ceux-ci tendent vers une accumulation (relative, toutefois, nous allons tout de suite le voir) de capitaux cosmopolites en fin de siècle. Il convient de plus de signaler que les professeurs suisses d'économie sont plus internationaux que ceux de gestion, et ceci tout au long de la période (cette différence d'internationalité se retrouve par ailleurs également chez les professeurs toutes nationalités confondues – voir partie suivante). Les professeurs de nationalité suisse en 2000 sont plus internationalisés que leurs prédécesseurs de la même nationalité, même si, dans le *Graphique 3.9.*, nous voyons que cela correspond la plupart du temps à de courtes périodes. Ce graphique met également en avant les régions de destination privilégiées de ces séjours.

Graphique 3.9. Nombre moyen d'années passées entre 21 et 50 ans dans diverses zones géographiques hors de Suisse pour les professeurs de nationalité suisse (nombres absolus)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 7 en 1910, 29 en 1937, 50 en 1957, 115 en 1980 et 128 en 2000. Les moyennes sont calculées sur une durée de 30 ans. Les moyennes du séjour en Suisse sont les suivantes : 28 années en 1910, 29.59 en 1937, 29.04 en 1957, 27.97 en 1980 et 27.47 en 2000. Pour 1910 il y a une moyenne de 1.29 années dans l'état de « retraite anticipé/décès ».

Les temps moyens passés dans diverses zones géographiques montrent que même lorsque les professeurs suisses sont très internationalisés, ils effectuent en réalité de très courts séjours à l'étranger (la durée moyenne qu'ils passent en dehors de la Suisse par date varie entre 0 et 3 années seulement). Les séjours passés dans des pays francophones et germanophones, notamment, sont relativement peu importants tout au long de la période. Il convient de noter une importance toute relative en 1910 de séjours dans d'autres pays d'Europe (0.7), et, surtout, une migration intensifiée vers les Etats-Unis en 1980 (1.0) et 2000 (1.2). On peut donc dire que c'est principalement par des séjours vers les Etats-Unis que les Suisses s'internationalisent, et ceci de manière accrue à la fin du XXe siècle. Cependant, il convient de souligner que ces séjours outre-Atlantique seront tendanciellement plutôt courts, au vu du peu de temps qu'ils y passent. Cependant, cette internationalisation-là « compte », puisque ce court séjour est réalisé dans une perspective d'internationalité d'« excellence », dans l'espace scientifique dominant au niveau mondial et, donc, les ressources cosmopolites qui y seront acquises seront fortement distinguantes lors du retour en Suisse.

En conclusion, nous avons vu que les professeurs de sciences économiques de nationalité suisse, en principe plus locaux que les autres professeurs, sont peu internationalisés en début de siècle, mais connaissent une intensification relative des séjours à l'étranger par la suite. En ce sens, ils « s'adaptent » à la logique d'internationalisation touchant les sciences économiques en fin de siècle. Toutefois, nous avons vu que ces séjours sont relativement de courte durée (3 ans au plus en moyenne en 2000). Les Suisses bougent plus, mais ils bougent durant de courtes périodes. En revanche, cette internationalité compte, puisqu'elle se dirige assez souvent vers les Etats-Unis, où les ressources acquises auront leur importance. Après avoir insisté sur l'internationalité des profils par les origines nationales et les formations et séjours, il convient d'investiguer plus en détail les dynamiques d'internationalité au sein des carrières. De plus, les profils se différencient en fonction de plusieurs caractéristiques. Deux nous semblent importantes : la sous-discipline (la gestion d'entreprise connaissant une « globalisation » plus tardive que l'économie politique) et la région linguistique (nous pouvons imaginer qu'en fonction des régions linguistiques, l'internationalité sera orientée vers des régions plus proches culturellement : les Alémaniques vers les pays germanophones et les Romands vers les pays francophones).

5. Différenciations des trajectoires par l'internationalité

Cette partie est centrée sur la différenciation des trajectoires des professeurs de sciences économiques par l'internationalité, en les regroupant selon deux logiques. Premièrement, nous allons, comme pour les carrières académiques et extra-académiques, tenter de voir en quoi les profils, et donc l'accumulation et la conversion de ressources cosmopolites, des professeurs varie en fonction des deux sous-disciplines principales, à savoir l'économie politique et la gestion d'entreprise. Comme pour le Chapitre 2, nous nous attendons à observer différentes dynamiques à l'œuvre entre ces deux sous-champs de l'espace des sciences économiques en Suisse. Comme énoncé auparavant, l'économie politique suit une logique plus autonome (académique et scientifique), ainsi qu'une orientation plus prononcée vers la politique et l'administration publique. La gestion d'entreprise, elle, semble plus hétéronome, et centrée sur le monde de l'entreprise. Ayant observé ces différences du point de vue de l'autonomie *vs.* l'hétéronomie des logiques internes du champ, nous pouvons également imaginer qu'un rapport à l'internationalité différencié, et évoluant dans le temps traversera ces deux sous-disciplines dans le sens où l'économie politique connaît un processus d'internationalisation accéléré durant la seconde partie du XXe siècle, alors qu'il semble que la gestion s'internationalise plus tard¹⁸². Deuxièmement, nous allons procéder à des analyses de séquences de carrières en séparant les professeurs entre un groupe d'enseignants en Suisse alémanique et un groupe en Suisse romande (et italophone pour l'année de 2000). En effet, nous pouvons imaginer que le fonctionnement de ces deux sous-champs soit différent en

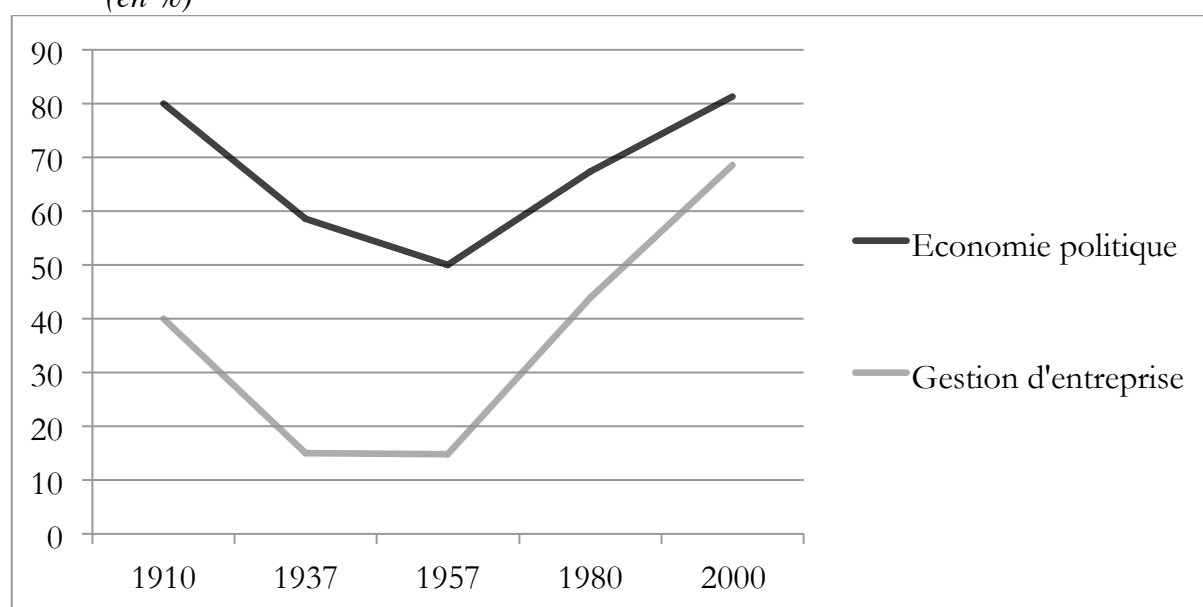
¹⁸² Un *clustering* exploratoire, relativement robuste selon le test de l'*Average Silhouette Width*, sur des analyses de séquences *multi-channel* (*i.e.*, en assignant plusieurs chaînes de séquences de carrières à chaque individu ; le *clustering* va procéder à ces partitions en prenant en compte ces diverses chaînes à la fois, et non plus une seule), en prenant en compte les carrières académiques et extra-académiques (présentées dans le Chapitre 2) et les carrières internationales et locales (présentées ici) et portant en particulier sur la seconde moitié du siècle, tend, de plus, à confirmer cette hypothèse que l'internationalité et les logiques autonomes sont effectivement liées entre elles. En effet, en particulier en fin de siècle (1980 et 2000), quand l'internationalité est plus prononcée qu'auparavant, nous avons pu voir que les dynamiques d'internationalité des carrières sont fortement liées à l'évolution dans les diverses sphères, académique, économique et administrative/politique.

termes d'internationalité. Alors que le monde académique germanophone aura tendance à influencer plus fortement la Suisse alémanique, la Suisse romande sera plus liée au monde académique et scientifique francophone, notamment.

5.1. Internationalisation plus accentuée de l'économie politique et « rattrapage » de la gestion

L'espace des carrières montre des logiques différenciées entre les professeurs d'économie et ceux de gestion, relatives aux individus ayant ou non réalisé des passages par l'étranger dans l'absolu (*Graphique 3.10.*).

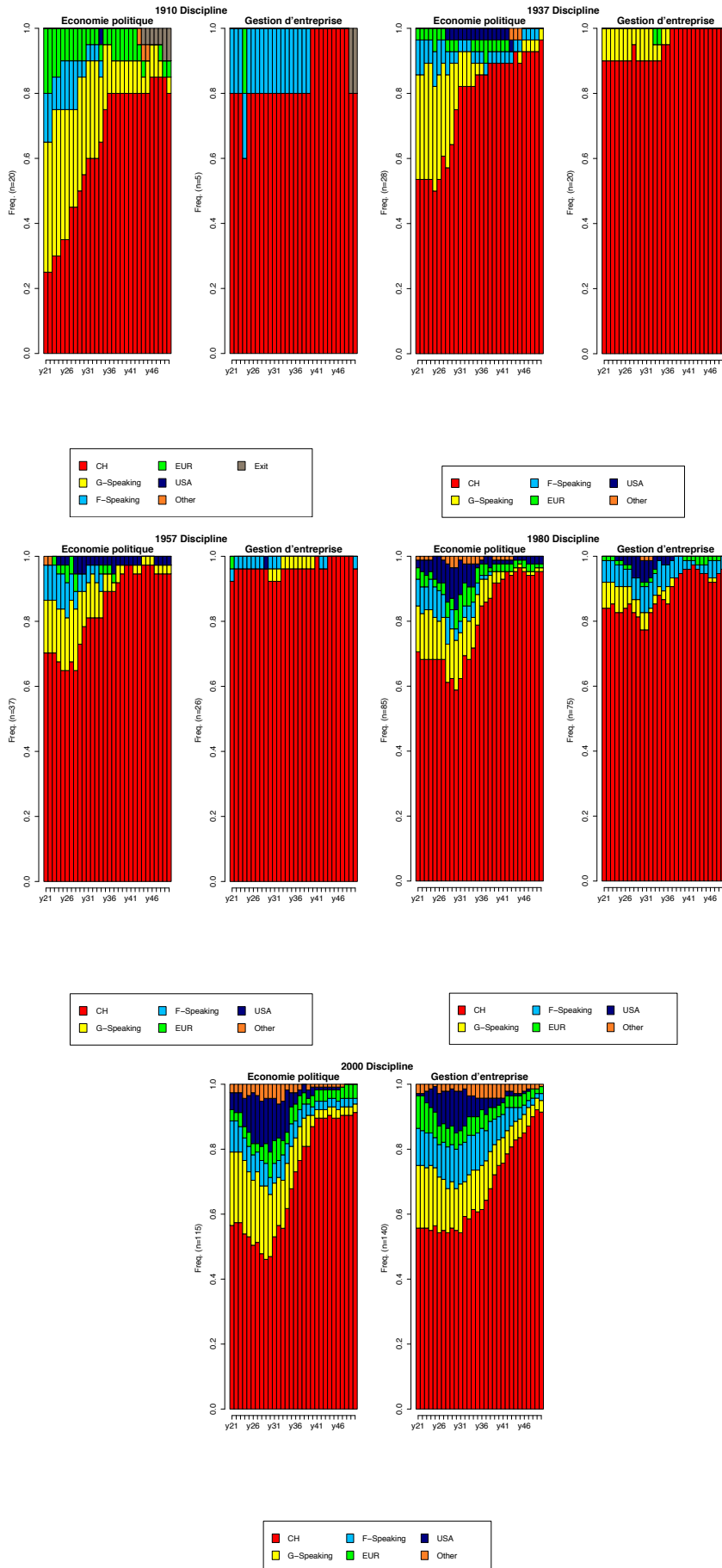
Graphique 3.10. Proportions de professeurs qui réalisent, dans l'absolu, un séjour à l'étranger au cours de leur carrière, entre l'économie et la gestion (en %)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000.

L'économie politique est, tout au long de la période, plus internationale que la gestion. La gestion, plus locale, car plus centrée sur l'économie (de l'entreprise) régionale, connaît, toutefois, une forte croissance après 1957 : de plus en plus de chercheurs en gestion font un séjour d'au moins une année à l'étranger entre 21 et 50 ans. Ainsi, même si l'économie politique est plus « globale », il semble que la gestion la rattrape en fin de période. De ce point de vue, les régularités au sein des carrières doivent être tout de même distinctes. Le *Graphique 3.11.* montre ainsi des résultats qui abondent également dans ce sens.

Graphique 3.11. Carrières des professeurs en fonction de la sous-discipline (économie vs. gestion)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 48 en 1937, 63 en 1957, 160 en 1980 et 255 en 2000.

Tout d'abord, à travers l'analyse des carrières nationales et internationales de ces deux sous-champs, nous avons également observé que, jusque tard dans le siècle, l'économie politique est plus internationale que la gestion d'entreprise. Dès le départ, les professeurs d'économie politique sont plus internationaux en début de carrière. Ils ont plus tendance à accumuler des ressources cosmopolites acquises dans divers espaces nationaux, avant de convertir celles-ci dans l'espace suisse des carrières. En début de siècle (1910 à 1957), les destinations hors de Suisse sont surtout les pays germanophones. En fin de siècle, celles-ci sont plus diverses (même si les pays germanophones restent), et l'on voit, notamment, apparaître des séjours aux Etats-Unis dans une proportion non négligeable dès 1980.

Ensuite, les professeurs de gestion d'entreprise, moins internationaux, suivent jusqu'en 1957 des carrières quasiment exclusivement caractérisées par une logique d'accumulation de capitaux d'autochtonie en Suisse, et très peu par des processus de conversion du local à l'international ou *vice versa*. En 1980, toutefois, les choses commencent à changer. En effet, les carrières sont de plus en plus internationales. Ce processus d'accumulation, plus important qu'auparavant, de ressources cosmopolites, et leur conversion dans le champ suisse, s'oriente vers deux zones géographiques en particulier : les pays francophones et les Etats-Unis ; le monde germanophone étant relativement absent de la gestion en 1980¹⁸³. En 2000, enfin, en termes d'années passées à l'étranger, les professeurs de gestion ont une carrière au moins aussi internationale que les professeurs d'économie, les carrières étant, de plus, plus diverses que par le passé (avec différentes zones géographiques représentées). Ainsi, la gestion, très locale en début de siècle, axée sur la bonne marche des entreprises locales, s'internationalise dès les années 1980 et rattrape, de ce point de vue, l'économie politique.

Cette dynamique provient aussi du fait que l'économie politique est plus vite et plus intensément intégrée et hiérarchisée à l'échelle internationale que la gestion, et ceci dès le XIXe siècle avec domination de l'Allemagne et la diffusion à l'international de son modèle national (Fourcade-Gourinchas, 2001, 2002), puis après 1945 avec la diffusion, de la même manière, du modèle « américain » (Fourcade, 2006). Ainsi, un passage par l'étranger sera plus tôt valorisé en économie, en particulier dans les espaces dominants, qu'en gestion, plus appliquée et plus centrée, notamment au début du siècle, sur la gestion des entreprises locales, ayant donc plus d'assise *via* des réseaux locaux. Toutefois, dès la seconde moitié du XXe siècle, l'on assiste à un mouvement transnational de « scientification » de la gestion, notamment par une plus grande intégration de l'économie politique dans les cursus des *business schools* américaines (Fourcade & Khurana, 2013), et à une diffusion internationale du modèle de gestion américain, développé notamment par Harvard, avec une plus grande dimension scientifique. Dans ce mouvement, la Suisse n'est pas épargnée et, ainsi, le poids symbolique d'un passage par l'étranger au cours de la carrière sera plus important en gestion également.

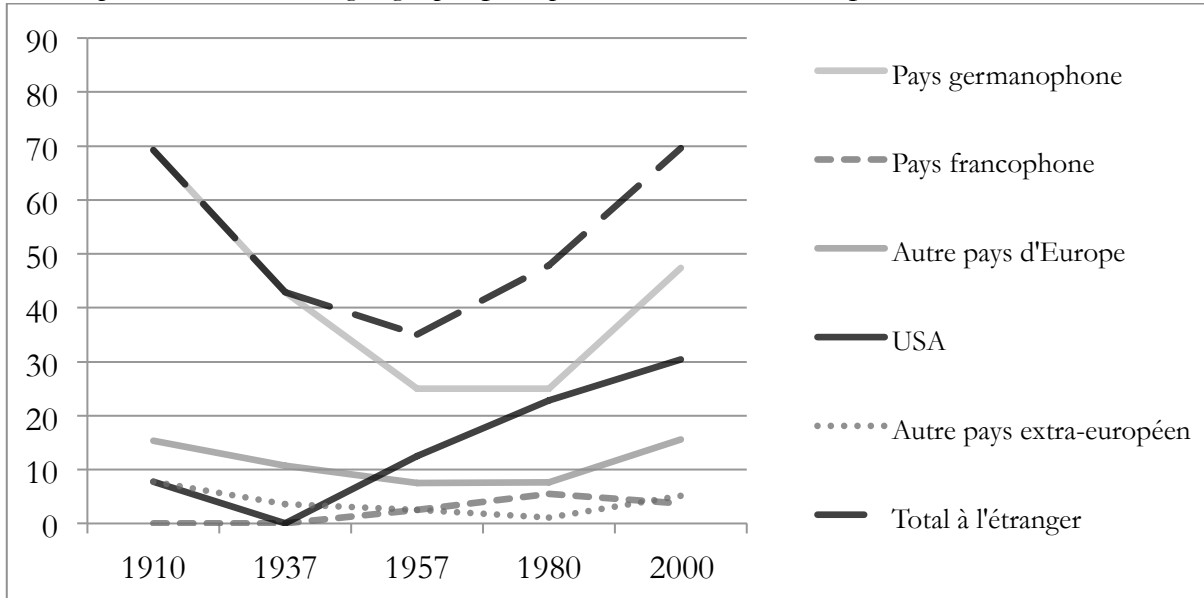
Ainsi, nous avons montré que l'économie politique est, dès le début du siècle, plus dans une logique d'accumulation de ressources cosmopolites et de leur conversion par la suite à l'échelle suisse que la gestion, qui est plutôt dans une logique d'accumulation de ressources d'autochtonie. Toutefois, en fin de siècle, la gestion « rattrape » l'économie politique à cet égard.

¹⁸³ Ceci peut renvoyer au fait, comme nous allons le souligner encore par la suite, qu'il semble que le monde germanophone est plus « clos » sur lui-même que le monde francophone, qui a une ouverture plus grande, notamment vers les Etats-Unis. Nous pouvons prendre comme exemple ici les liens assez forts qu'entretiennent historiquement l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD) à Fontainebleau et la Harvard Business School, dès la création de cette institution française en 1957 (David & Schaufelbuehl, 2015).

5.2. Les régions linguistiques : entre proximité et éloignement « culturels »

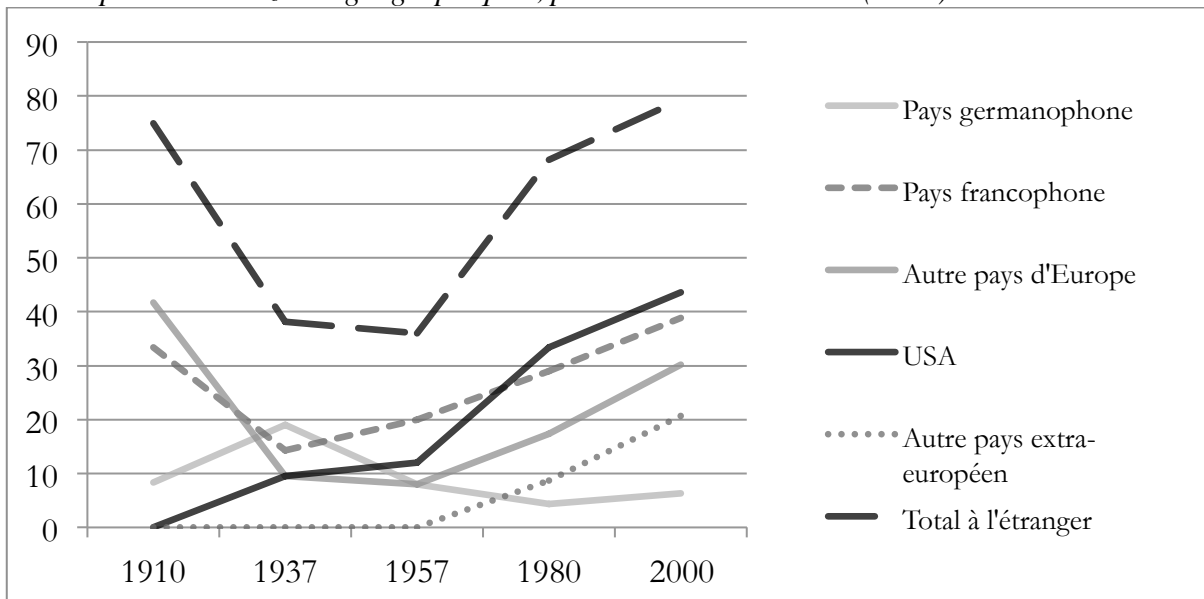
Nous allons étudier les différences de proportions de professeurs passés par diverses zones géographiques, en fonction des deux régions linguistiques germanophone et francophone, dans le but d'observer des tendances mesurables entre celles-ci (*Graphiques 3.12. et 3.13.*).

Graphique 3.12. Proportions de professeurs qui font, dans l'absolu, un séjour par diverses zones géographiques, pour la Suisse alémanique (en %)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 13 en 1910, 28 en 1937, 40 en 1957, 92 en 1980 et 135 en 2000. En début de siècle tous les individus qui effectuent un passage par l'étranger passent par un pays germanophone (d'où la convergence des deux courbes). En plus de cela, certains passent également par d'autres zones géographiques.

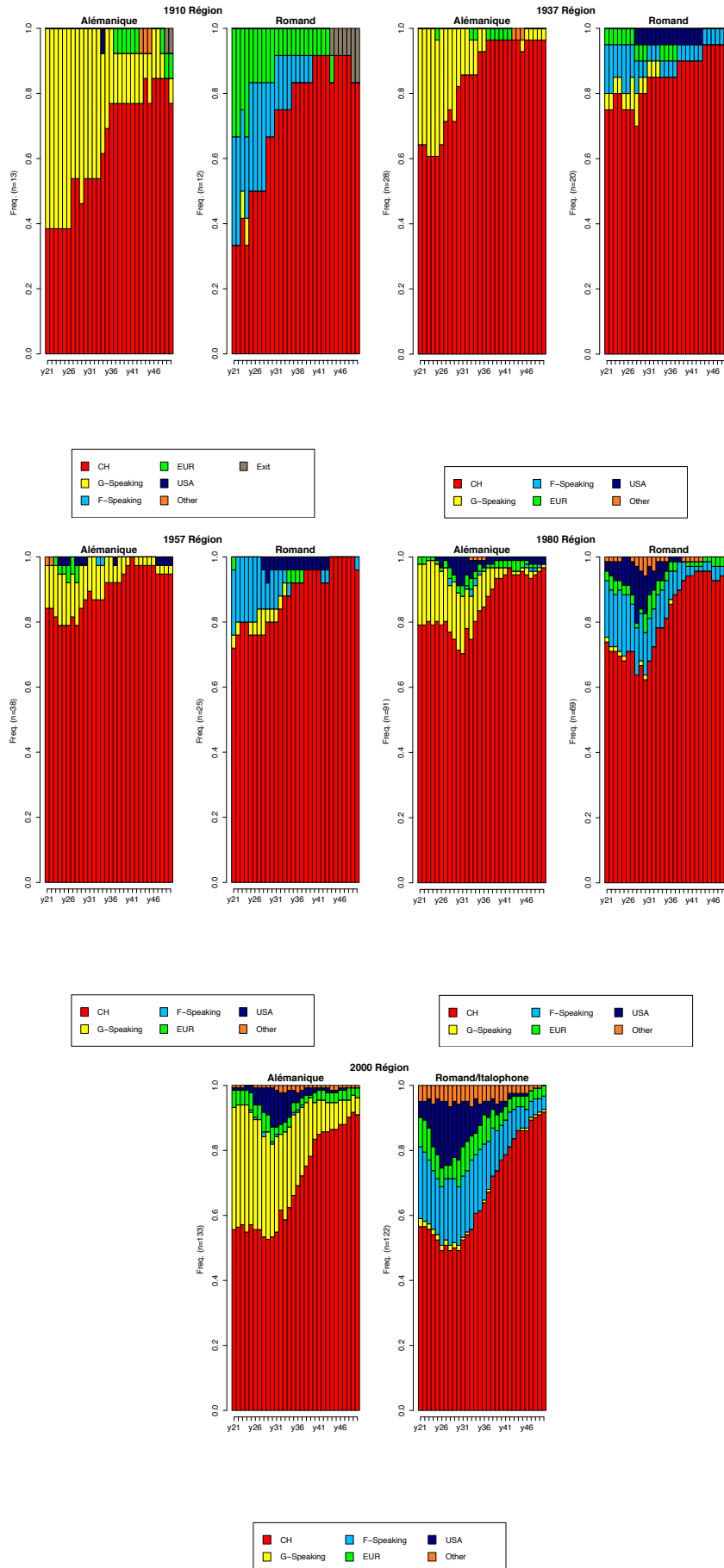
Graphique 3.13. Proportions de professeurs qui font, dans l'absolu, un séjour par diverses zones géographiques, pour la Suisse romande (en %)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 12 en 1910, 21 en 1937, 25 en 1957, 69 en 1980 et 126 en 2000.

Il convient, de manière générale, tout d'abord, de noter que les différences d'internationalité des professeurs entre les deux régions (mesurée par un séjour à l'étranger dans l'absolu) sont très minimes. Il semble que la Suisse romande est et reste un tout petit peu plus internationale, mais la différence est peu importante. Toutefois les zones de destination diffèrent d'une région à l'autre. Ainsi, pour la Suisse alémanique, nous voyons que l'espace véritablement important de passage sont les pays germanophones, et ceci tout au long de la période. Il convient aussi de souligner que les Etats-Unis sont tout de même en hausse notable dans cet espace (0% des professeurs de Suisse alémanique en 1937 effectuent un séjour d'au moins une année aux USA, contre 30% en 2000). En Suisse romande, les destinations sont plus variées. La première, en fin de siècle, est les Etats-Unis (0% en 1910 contre 44% des individus qui passent par ce pays en 2000). Les pays francophones sont, eux, importants tout au long du siècle. Et, finalement, les autres pays connaissent une croissance importante depuis 1957. Ainsi, la Suisse romande n'est pas forcément plus internationalisée (ou dans une proportion relativement faible), mais, au contraire, les lieux de passage des professeurs sont plus divers que ceux de la Suisse alémanique. Pour plus de détail, nous regardons les carrières des professeurs selon ces deux espaces (*Graphique 3.14*).

Graphique 3.14. Carrières des professeurs en fonction de la région linguistique (Suisse alémanique vs. Suisse romande/italophone)



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 48 en 1937, 63 en 1957, 160 en 1980 et 255 en 2000. Pour 2000 les individus de la catégorie « Suisse italienne » (n=5) ont été classés avec les romands ».

Premièrement, nous voyons que les profils des professeurs issus des deux régions s'internationalisent dans les mêmes proportions, tout au long du siècle, et ceci tendancielle ment plutôt en début de carrière. En particulier, les carrières sont, comme auparavant, les plus internationales en 1910 et 2000, et elles le sont relativement moins entre deux. Egalement, les personnes passant par l'espace germanophone enseignent dans une majorité écrasante en Suisse alémanique et les personnes passant par l'espace francophone de la même manière en Suisse romande.

Deuxièmement, comme nous venons de l'énoncer, en Suisse alémanique l'internationalisation des profils se réalise avant tout dans les pays germanophones. Ainsi, pour les professeurs internationaux, la tendance est plutôt à l'accumulation de ressources en Allemagne ou en Autriche, et leur conversion en Suisse ensuite. Ces individus sont vraiment dans une logique d'internationalité de proximité, notamment linguistique. Nous voyons toutefois apparaître (dans une proportion moins importante qu'en Suisse romande, il faut toutefois le signaler) dès 1980 les Etats-Unis comme contrebalance relative à cette logique de proximité. La proximité de la Suisse alémanique avec l'Allemagne et l'Autriche peut s'expliquer par la facile convertibilité d'une habilitation professorale obtenue dans l'un de ces trois espaces vers un autre, procédé qui n'a pas son pendant dans l'espace francophone (et qui, d'ailleurs empêche dans une certaine mesure un non détenteur d'habilitation, donc formé dans une autre sphère géographique, de devenir professeur dans cet espace linguistique)

Troisièmement, en Suisse romande, l'internationalisation se réalise également dans une logique de proximité linguistique, à savoir vers les pays francophones, tout du moins jusqu'en 1957. Ensuite, d'autres logiques sont à l'œuvre. En 1980, les carrières américaines apparaissent dans une proportion non négligeable (plus qu'en Suisse alémanique). Enfin, en 2000, les carrières sont plus diverses, et s'orientent autant vers les pays francophones que vers des destinations plus distantes, notamment les USA, d'autres pays européens ou extra-européens. En fin de siècle, en Suisse romande, l'internationalité se fait donc autant dans une logique de proximité que plus distante. Cette distance est également fonction d'une certaine conception de l'excellence académique, proche du modèle américain, avec les échanges vers les Etats-Unis que celle-ci implique.

Si nous nous penchons plus en détail sur les carrières des professeurs en fonction non seulement de la région linguistique en Suisse, mais aussi de la nationalité (voir à ce sujet les analyses de séquences présentes dans l'*Annexe 3.1.*), nous voyons que, pour la Suisse alémanique, ce sont les professeurs originaires d'un pays germanophone (Allemagne et Autriche surtout) qui sont le groupe d'étrangers le plus représenté et qui, logiquement, font les séjours les plus longs dans les régions germaniques. Parallèlement, pour la Suisse romande, les professeurs issus de pays francophones (France, Belgique francophone et Canada francophone) font les plus longues carrières dans l'espace francophone. Ce sont donc bien ces étrangers-là, qui sont culturellement les plus proches de la Suisse, pour lesquels le passage en Suisse est le moins coûteux. En 2000, toutefois, dans une petite proportion, ils passent également par les USA. Les autres étrangers européens en 2000, eux, qui constituent en Suisse romande un groupe relativement important, ont des carrières variées et de nombreux passages par les Etats-Unis. Les Suisses, enfin, sont beaucoup plus « nationaux », mais avec de petits passages par les USA en fin de siècle toutefois. En effet, les Suisses en Suisse alémanique y passent dans une proportion tout de même notable (environ 10% y passent entre 30 et 33 ans en 1980 et 10% entre 26 et 34 ans en 2000) et ceux de Suisse romande dans une mesure un peu plus appuyée encore (environ 15% entre 28 et 30 ans en 1980, puis 10% jusqu'à 34 ans, et 10% entre 25 et 35 ans).

Définitivement, on voit émerger une logique plus proche culturellement du monde germanophone en Suisse alémanique, et plus variée en Suisse romande, avec plus de proximité avec le monde francophone, mais aussi avec les autres pays européens et des passages plus importants vers les Etats-Unis. Nous pouvons, pour la suite de ce chapitre, élaborer une typologie selon des critères locaux et internationaux, ceci dans le but de voir quel profil ont les individus avec le plus de capital scientifique. Une première typologie renverra aux professeurs suisses sans passage à l'étranger, donc dans une logique d'accumulation de ressources locales (1.), et aux Suisses avec un passage à l'étranger au cours de la carrière, donc une accumulation de ressources cosmopolite et leur conversion de retour en Suisse (2.). Ensuite, nous pouvons différencier les professeurs étrangers originaires de pays germanophones et enseignant en Suisse alémanique (3.) et leurs homologues originaires de pays francophones en Suisse romande (4.). Ceux-ci renvoient à des profils internationaux, mais à une internationalité de proximité et à des étrangers tendanciellement proches linguistiquement de la Suisse. Finalement, les autres professeurs étrangers (5.) seront issus d'une internationalité plus « lointaine ». Ainsi, sur la base de cette typologie d'internationalités plus ou moins proches, nous tentons de voir qui sont les professeurs avec le plus de ressources scientifiques dans la Partie 6.2.1. Nous utilisons également, dans cette même logique, une seconde typologie, centrée sur les passages par les Etats-Unis, comme internationalisation spécifique et fortement chargée en capital symbolique. Elle est la suivante : les professeurs suisses sans (1.) ou avec (2.) un passage par les Etats-Unis au cours de la carrière et les professeurs étrangers sans (3.) ou avec (4.) le même passage par les USA. Nous tentons de voir, selon cette typologie, qui sont les individus les mieux dotés en capital scientifique dans la Partie 6.2.2. Avant cela, nous revenons sur quelques considérations de base sur la relation entre capital scientifique et internationalité au cours des carrières

6. Capital scientifique et internationalité

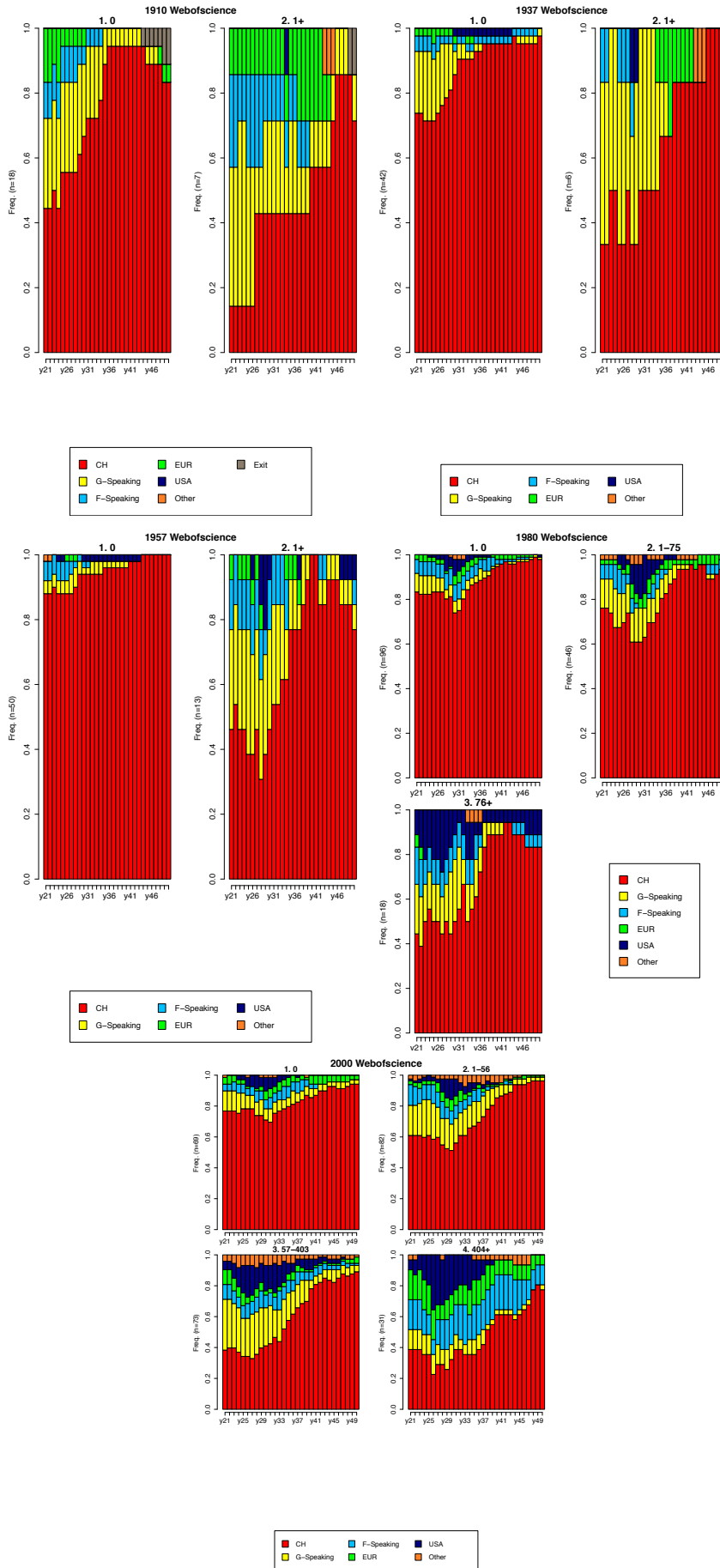
Nous prolongeons nos réflexions sur l'internationalité, en mettant celle-ci en relation avec le prestige scientifique lié à la mobilité dans un espace scientifiquement dominant et la création de réseaux scientifiques, ainsi que l'apprentissage de manières de faire de la science qui seront valorisées comme plus légitimes, car justement issues de cet espace dominant. Ainsi, nous pouvons supposer que les individus ayant réalisé une mobilité dans ce type d'espace (les USA en fin de siècle, et les pays germanophones en début de siècle) détendront un volume de capital scientifique plus important que les autres. Premièrement, nous allons, au niveau des trajectoires cosmopolites et autochtones, tenter de mettre en avant des profils d'individus plus ou moins dotés en capital scientifique. Deuxièmement, nous allons investiguer les liens entre le volume de capital scientifique et le passage par certaines sphères nationales en particulier, qui dénotent un localisme et une proximité culturelle à la Suisse plus ou moins prononcés, ainsi qu'un lien ou non avec l'espace dominant que sont les Etats-Unis d'Amérique. Troisièmement, dans le but de donner encore plus de corps à notre analyse, nous allons tenter de voir si la séparation entre un pôle qui détient des ressources mondaines, et peu de capital scientifique, et un pôle qui détient beaucoup de ce dernier, est pertinente.

6.1. Le prestige scientifique de l'internationalité des trajectoires

Pour investiguer le lien entre capital scientifique et trajectoires cosmopolites/autochtones, nous allons séparer les professeurs par groupes, en fonction de leur nombre de citations sur la base de données *Web of Science* (voir « Stratégie d'analyse » de ce chapitre pour les questions méthodologiques relatives à ce sujet ; pour rappel, cette base reprend un catalogue de revues considérées comme prestigieuses, mais avec une orientation plutôt anglo-saxonne). Cet indicateur renvoie donc à une forme de capital scientifique cosmopolite, très centré sur la hiérarchie de la discipline à l'international et devrait donc être alloué à des personnes avec des carrières plus internationales que les autres. Nous cherchons ainsi à mettre en avant le fait que les carrières internationales participent tendanciellement d'une logique plutôt autonome dans le champ, et sont donc liées au capital scientifique des professeurs. Nous séparons donc les professeurs selon des volumes de citations comparables (en particulier pour les dates de 1980 et 2000, lorsque plus de professeurs ont au moins une citation dans cette base). Le *Graphique 3.15* détaille ainsi, par l'analyse de séquences, les trajectoires des professeurs aux cinq dates, en fonction du nombre de citations de leurs écrits dans la base de données *Web of Science*¹⁸⁴.

¹⁸⁴ Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 48 en 1937, 63 en 1957, 160 en 1980 et 255 en 2000. Il faut lire le graphique de la manière suivante : en 1910, 18 professeurs sur 25 ont 0 citations dans la base *Web of Science*, alors que 7 sur 25 ont au moins une citation. Pour les trois premières cohortes, nous n'avons séparé les catégories qu'entre les personnes qui ont au moins une citation et celles qui n'en ont pas. Pour les deux autres cohortes, le pourcentage de personnes avec au moins une citation étant plus important, nous avons choisi de les séparer en plus de catégories (3 en 1980 et 4 en 2000) (1.) en suivant la composition du nuage de points des individus en fonction de leur volume de citation et en identifiant visuellement des groupes et (2.) en regroupant les *outliers* avec le volume de citation le plus élevé dans une catégorie reprenant environ le 10% des individus.
1910 : Cat. 1 (0 citations) = 72% / Cat. 2 (1 citation et plus) = 28%.
1937 : Cat. 1 (0 citations) = 88% / Cat. 2 (1 citation et plus) = 12%.
1957 : Cat. 1 (0 citations) = 79% / Cat. 2 (1 citation et plus) = 21%.
1980 : Cat. 1 (0 citations) = 60% / Cat. 2 (1 à 75 citations) = 29% / Cat. 3 (76 citations et plus) = 11%.
2000 : Cat. 1 (0 citations) = 27% / Cat. 2 (1-56 citations) = 32% / Cat. 3 (57-403 citations) = 29% / Cat. 4 (404 citations et plus) = 12%.

Graphique 3.15. Carrières des professeurs de sciences économiques en fonction du nombre de citations (Web of Science)



D'une manière générale, tout d'abord, tout au long du siècle, les individus avec des carrières cosmopolites sont également ceux qui détiennent le plus de capital scientifique. Dans la période 1910-1957¹⁸⁵, nous voyons que les carrières de ces individus à l'international se sont réalisées, dans une majorité des cas (surtout en 1937 et 1957), dans le monde germanophone, qui constitue l'espace dominant à cette époque. Les résultats pour 1980 et 2000, en raison du plus grand nombre d'individus cités dans cette base, sont encore plus parlants. En effet, ils montrent que plus les individus sont cités dans des revues avec du prestige à l'international, plus ils ont une carrière internationale. Si l'on regarde les profils des professeurs de manière agrégée, il semble que le lien de causalité entre ces deux dimensions verrait (puisque l'internationalité vient tendanciellement plutôt en début de carrière, lorsque les individus sont encore de jeunes chercheurs) d'abord le passage à l'international, puis consécutivement, la soumission et la publication d'article dans des revues prestigieuses, suite à l'apprentissage et l'intériorisation de manière de faire de la science qui permettraient la connaissance des « règles du jeu » posées par ces mêmes revues, qui est un travail qui se réalise tendanciellement en « milieu » de carrière.

De plus, il faut remarquer que dès 1980, plus les professeurs détiennent ce type de prestige scientifique, plus ils ont eu tendance à passer de temps aux Etats-Unis. En 1980, les personnes dans les catégories 2 et 3 auront eu un tout petit peu plus tendance à passer par le monde germanophone que par le monde francophone. En 2000, par contre, si le monde germanophone est plus présent que le monde francophone dans les catégories 2 et 3, dans la catégorie 4, celles des individus avec le plus de capital scientifique, c'est le monde francophone qui est le plus représenté à côté des USA et, ensuite, des autres pays d'Europe en général, les passages par la zone germanophone se voyant être ici plus minoritaire. Il semblerait donc que le capital scientifique à l'international est fortement corrélé à un passage par les Etats-Unis, sorte d'accréditation symbolique qui conférerait aux chercheurs qui ont eu la possibilité (et fait le choix ; choix bien évidemment socialement et relationnellement contraint) de passer par cet espace un crédit scientifique important. Ceux qui passent par les USA ont appris un style scientifique (ou étaient attiré par ce style scientifique) qui leur permet de, voire les pousse à, publier dans des revues internationales ou américaines, qui sont celles auxquelles est conféré la plus grande aura symbolique en termes de science.

Le capital scientifique en sciences économiques est ainsi fortement lié à un capital cosmopolite, en particulier dans la seconde moitié du XXe siècle. De plus, nous avons pu observer que l'excellence scientifique *via* des citations dans des revues « prestigieuses », fortement liée à l'international, se déplace d'aire géographique au cours du siècle. En effet, alors qu'elle est clairement axée sur l'Allemagne jusqu'en 1957, elle se déplace ensuite en

¹⁸⁵ Même si l'on peut rétorquer que la pertinence d'une base de données telle que *Web of Science* peut être sujette à caution en début de siècle, dans le sens où étant une base actuelle, elle est constituée de revues prestigieuses dans la période récente surtout. Toutefois celle-ci capte quand même de prestigieuses revues (américaines, britanniques, etc.), déjà créées au début/courant du siècle, auxquelles est associé un prestige international en début de siècle également (par exemple l'*American Economic Review*, *Econometrica*, *The Quarterly Journal of Economics*, le *Journal of Political Economy*, etc.). De plus, centrée tout d'abord sur le monde anglo-saxon, l'on peut aussi reprocher à cette base de moins capter l'influence d'autres espaces nationaux, en particulier à d'autres périodes, par exemple l'influence allemande en début de siècle. Cependant, cette critique n'est que partiellement vraie, puisque certains journaux germanophones importants en début ou en milieu de siècle en sciences économiques sont aussi présents dans la base de *Web of Science* (*Kyklos*, *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, etc.). Finalement, vu que nous ne disposons pas d'équivalent de classement de revues en début de siècle, *Web of Science* s'impose comme le seul choix possible. En gardant ces limites en tête (temporalité, moindre représentation des sphères nationales hors monde anglo-saxon, notamment), nous pouvons tout de même arriver à un certain nombre de conclusions grâce à cet outil.

partie vers les Etats-Unis dès 1980. Ainsi, encore une fois, alors qu'en première moitié de siècle l'internationalité d'excellence est également une internationalité de proximité, elle devient en partie plus lointaine par la suite. Ces résultats viennent donc étayer ce changement que nous avons déjà relevé plus tôt dans ce chapitre, dans la partie sur l'évolution des séjours de formation à l'étranger. Il convient de mettre en relation le volume de capital scientifique avec différents profils de professeurs, ceci dans le but de tracer de manière plus précise les frontières du pôle scientifique du champ.

6.2. Capital cosmopolite et autonomie du champ

Dans le but d'analyser plus précisément la relation entre ressources scientifiques et internationales, lié à des aires géographiques précises, deux types de propriétés cosmopolites nous semblent particulièrement importantes. Premièrement, la Suisse est historiquement influencée par la culture académique et scientifique de ses grands voisins, avec qui elle entretient une certaine proximité d'ordre géographique, culturelle, mais aussi et surtout linguistique. Ainsi, les frontières sont plus facilement poreuses entre la Suisse alémanique et l'Allemagne ou l'Autriche, par exemple, et ce type de mobilité ne revêt pas le même sens qu'un séjour dans un pays non germanophone. Nous allons tenter de thématiser la proximité (culturelle et linguistique) à la Suisse en nous basant sur une typologie qui appréhende la Suisse alémanique comme liée aux autres pays germanophones et la Suisse romande pareillement en lien avec d'autres pays francophones. Dans ce sens, nous allons chercher à savoir si le lien à ces espaces mène à un volume de capital scientifique différencié. Deuxièmement, comme nous l'avons déjà souligné, nous allons, de manière plus précise encore, étudier le lien à ce pays particulièrement dominant en sciences économiques, à savoir les Etats-Unis. Puis, après avoir dépeint de manière assez détaillée le lien entre capital scientifique et diverses formes de capital cosmopolite, nous aurons brossé un portrait assez fidèle de ce qui nous semble être le pôle scientifique du champ des sciences économiques sous ses diverses déclinaisons. Dans le but d'étayer cette intuition, nous allons finalement tenter de tracer une frontière entre ressources prétendues « autonomes » (scientifiques et, au vu des résultats déjà obtenus, cosmopolites) et « hétéronomes » (capitaux mondains, à savoir le capital académique – institutionnel –, le capital politique/administratif et le capital économique), ce qui nous permettra de séparer par le volume de capital scientifique, les professeurs entre plusieurs groupes, les uns orientés vers la science, les autres vers la gouvernance des universités, de l'Etat ou de l'entreprise.

6.2.1. Capital scientifique et internationalité de proximité

Nous tentons ici de voir si l'internationalité sur des bases de proximité culturelle, géographique et linguistique a une influence sur le capital scientifique. Nous nous basons ici sur la conjonction de caractéristiques ascriptives (origine nationale) et des carrières (région linguistique d'enseignement, expériences à l'étranger). Nous mettons ainsi en lien l'indice de prestige scientifique que nous avons développé¹⁸⁶ et l'internationalité selon des logiques de

¹⁸⁶ Encore une fois, nous devons garder à l'esprit que cet indicateur du nombre de citations dans *Web of Science* implique une reconnaissance à l'international, plus particulièrement dans le monde anglo-saxon et, donc, la détention d'un capital scientifique que l'on pourrait qualifier de « transnational ». Toutefois, comme nous l'avons relevé, l'importance de l'international et la hiérarchie impliquée par cet ordre transnational étant tellement structurante dans la période récente, y-compris en Suisse, la détention de capital scientifique transnational en sciences économiques mène la plupart du temps sans équivoques à la détention de capital

proximité. Nous pouvons en effet penser que cette proximité implique un recrutement comme professeur selon des ressources plus locales (*i.e.* des réseaux, la connaissance des « règles du jeu » locales, la plus facile transférabilité de ressources et de dispositions acquises dans des espaces proches que dans des espaces « lointains »). Les résultats sont présentés dans le *Tableau 3.2.*

Tableau 3.2. Moyenne des logarithmes du nombre de citations par le degré de « proximité » ou d'« éloignement » à la Suisse

	Suisses sans sév. étranger	Suisses avec sév. étranger	German. Suisse além.	Franc. Suisse romande	Autres étrangers
1910	0.00	0.00	0.23	0.29	0.16
1937	0.01	0.39	0.17	0.23	0.40
1957	0.02	0.50	0.69	0.23	0.69
1980	0.19	0.67	0.78	0.97	0.80
2000	0.64	1.31	1.54	1.67	1.70

Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000. En raison d'un certain nombre d'outliers avec des scores de citations très importants, nous avons calculé le logarithme en base 10 de ceux-ci. Le logarithme en base 10 d'un nombre réel strictement positif x correspond à la puissance à laquelle il faut élever 10 pour obtenir x . Vu que le logarithme de 1 équivaut à 0 et que le logarithme de 0 tend vers $-\infty$, nous avons ajouté 1 à chaque valeur de base, ce qui nous a permis de ne pas écarter les valeurs égales à 0. Les courbes logarithmiques sont très pratiques pour analyser des valeurs sans les effets d'outliers qui ont tendance à répartir les courbes de variables continues de manière exponentielle.

Nous avons ici distingué entre (1) les Suisses qui n'ont aucune expérience à l'étranger dans l'absolu entre 21 et 50 ans et (2) ceux qui en ont une, les étrangers culturellement et linguistiquement proches de la Suisse – (3) les germanophones en Suisse alémanique et (4) les francophones en Suisse romande – et (5) les étrangers qui en sont plus lointains. Cette distinction nous permet, premièrement, de mettre en place une gradation dans la proximité à la Suisse, en identifiant les Suisses les plus locaux et ceux qui ont suivi une logique de mobilité. De plus, nous pouvons également, par là, séparer les étrangers entre les plus « proches », et les autres, issus d'espaces plus lointains. La division entre espace germanophone et espace francophone met au jour des logiques culturelles sensiblement différentes. En effet, alors que la Suisse alémanique est relativement proche de l'Allemagne et de l'Autriche, dont elle s'est largement inspirée du modèle de fonctionnement académique (par exemple avec la pratique de l'habilitation professorale), la Suisse romande recrute de manière plus importante dans les autres pays francophones, dont elle est également plus proche. En ce sens, nous avons décidé de ne pas considérer les Allemands ou Autrichiens en Suisse francophone, et les Français en Suisse germanophone comme des étrangers issus de systèmes académiques proches, puisque le fait de franchir cette frontière de la langue renvoie au passage d'une « culture » académique (au sens très large du terme) à une autre.

Ainsi, en 1910, nous voyons que ce sont les étrangers culturellement les plus proches de la Suisse (germanophones et francophones), ainsi que dans une certaine mesure les autres étrangers, qui détiennent le plus grand volume de ce type de capital, les Suisses, quant à eux, n'étant absolument pas cités dans des revues cotées à l'étranger. Cette répartition reflète bien

scientifique spécifique. A noter que, dans le but de neutraliser les quelques *outliers* avec trop de citations pour chaque cohorte, nous avons utilisé un logarithme de base 10 sur les valeurs en question (voir note sous le tableau).

la division du monde scientifique, les espaces germanophones et francophones (principalement l'Allemagne et la France) étant à cette époque des centres scientifiques mondiaux. Ensuite, en 1937, ce sont premièrement les autres étrangers qui sont les plus cités. Ceci s'explique par la présence dans cette catégorie des deux professeurs germanophones Ludwig von Mises (Autrichien) et Wilhelm Röpke (Allemagne), tous les deux officiant à l'IUHEI Genève, et ne se trouvant donc pas dans une logique de proximité, tout du moins linguistique, avec leur lieu de travail, et dont les écrits ont eu une réception importante à l'international. Ensuite, de manière quasi-égale, les Suisses détenant une expérience à l'étranger ont un volume de capital scientifique similaire. Cette fois, ce chiffre est dû à la présence de William Rappard¹⁸⁷ dans cette catégorie extrêmement faible numériquement. En 1957, ce sont à nouveau les étrangers les plus « lointains » qui sont les plus cités (toujours avec Röpke dans leurs rangs) et les germanophones, puis les Suisses avec une expérience à l'étranger à nouveau (toujours avec Rappard). En 1980, les rapports changent encore : en effet ce sont tout d'abord les francophones en Suisse romande qui sont les plus cités (surtout avec Jean-Pierre Danthine¹⁸⁸, originaire de la région francophone de la Belgique, qui fait monter les moyennes vers le haut), puis les « autres », puis les germanophones. Les Suisses, dès cette époque, sont les moins dotés en ressources scientifiques à l'échelle transnationale. Finalement, en 2000, les étrangers les plus lointains culturellement sont ceux avec en moyenne l'indice de citations le plus haut, suivis des francophones de Suisse romande, des germanophones de Suisse alémanique, puis des Suisses avec une expérience à l'étranger et, enfin, des Suisses les moins internationaux. L'on voit donc qu'en 2000, plus l'on s'éloigne de la Suisse, plus le capital scientifique est élevé, et plus l'on se rapproche de celle-ci, tout d'abord avec les étrangers culturellement proches (dans l'ordre, tout d'abord les Francophones, puis les Germanophones), puis avec les Suisses internationaux, puis avec les Suisses plus locaux, plus l'indice de capital scientifique sera faible.

Au cours du siècle, les choses évoluent sensiblement (toutefois, il convient de noter que les catégories sont faibles numériquement en début de siècle et que, de ce point de vue, les résultats sont peu robustes). Tendanciellement, nous avons noté que les Suisses sont quand même moins bien dotés en capital scientifique que leurs homologues de nationalité étrangère, et ceci tout au long du siècle. De plus, les Suisses avec une expérience à l'étranger auront plus de prestige scientifique que les Suisses sans. Enfin, les rapports évoluent entre les pays, mais nous remarquons qu'il semble qu'après la Première Guerre mondiale, les étrangers qui ne sont

¹⁸⁷ Celui-ci, dont il a déjà été question, professeur à l'Université de Genève et à l'IUHEI, est présent dans les cohortes de 1937 et 1957. Il sera recteur de l'Université (1926-1928) et directeur de l'IUHEI (1928-1955) et siégera par ailleurs au Conseil national entre 1942 et 1943 occupant par là un poste politique de premier choix. A côté de cela, il va publier des articles d'histoire économique, d'économie internationale et de science politique dans des revues américaines telles que le *Political Science Quarterly*, l'*American Political Science Review* ou le *Journal of Politics*. Il sera aussi le détenteur d'au moins six doctorats *honoris causa*, dont quatre lui sont décernés par des universités américaines (les universités de Harvard, de Pennsylvanie, de Princeton et de Californie à Los Angeles). Il possède donc autant des ressources mondaines que scientifiques et a un profil très particulier dans le champ des sciences économiques en Suisse.

¹⁸⁸ Celui-ci (cohortes de 1980 et 2000), dont il a aussi été question, est professeur associé à l'Université de Columbia, puis à Lausanne, vice-recteur de cette université en 1987-1991. Comme mentionné dans le Chapitre 2, il sera nommé membre du directoire de la Banque Nationale Suisse en 2010, dont il occupera la vice-présidence de 2012 jusqu'à sa retraite en 2015 (Robert & Panese, 2000, pp. 287-288). Avant cela, il avait publié dans des revues américaines telles que le *Journal of Economic Theory*, le *Journal of Political Economy*, le *Journal of Finance* ou encore *Econometrica*, des revues britanniques comme la *Review of Economic Studies* ou l'*Economic Journal*, ou encore la revue néerlandaise *European Economic Review* (dont il sera par ailleurs le coéditeur en 1986-1987), principalement sur des sujets renvoyant aux marchés économiques, aux salaires, aux prix et à l'inflation.

pas proches linguistiquement de la Suisse sont ceux qui détiennent le plus de capital scientifique. En 2000, nous observons ainsi que le volume de capital scientifique est parfaitement fonction de l’alignement de la Suisse : les locaux en sont les moins dotés, puis les étrangers « proches », puis les autres étrangers, qui en sont le plus dotés. Nous remarquons aussi, comme souligné dans la partie précédente, que durant la période récente, les francophones sont mieux dotés que les germanophones en capital scientifique. Nous pouvons, encore une fois, conclure sur le fait que le capital cosmopolite est lié au capital scientifique, tout du moins en ce qui concerne la proximité à la Suisse. Il reste maintenant à investiguer cette proximité de manière plus précise et voir si celle-ci n’est pas en réalité fonction d’une absence de passage par les Etats-Unis.

6.2.2. Prestige scientifique et importance des USA

Nous insistons plus en détail ici sur l’importance des Etats-Unis en sciences économiques, comme centre du pouvoir scientifique à l’échelle globale et sur le lien entre un éventuel passage par les Etats-Unis et le volume de capital scientifique¹⁸⁹. En effet, comme nous avons pu le voir jusqu’ici, le prestige scientifique à l’international, dont la logique est récupérée dans bon nombre de champs nationaux, n’est pas nationalement « neutre » en sciences économiques. Une relation claire existe entre internationalité « américaine » et réputation scientifique, ce qui implique que du capital scientifique acquis et accumulé dans l’espace étatsunien sera facilement convertible en des positions académiques dans d’autres systèmes nationaux et que ce sont des logiques de fonctionnement très « nationales » qui à l’heure actuelle passent pour de l’internationalité. Le cosmopolitisme tant valorisé en Suisse, si l’on veut maximiser son efficacité, correspond alors à des logiques relativement « locales » issues des USA. Logiquement, le passage par ce pays devrait mener à un volume de capital scientifique à l’international (qui est en fin de siècle en réalité du capital très « américain ») élevé. Pour étudier cette relation, nous avons ici divisé les professeurs entre les nationaux et les étrangers qui passent ou non par les USA (*Tableau 3.3.*).

Tableau 3.3. Moyenne des logarithmes du nombre de citations par nationalité et passage par les Etats-Unis

	Suisses sans USA	Etrangers sans USA	Suisses avec USA	Etrangers avec USA
1910	0.00	0.22	-	0.30
1937	0.01	0.28	1.18	0.00
1957	0.04	0.40	1.01	1.02
1980	0.23	0.73	0.89	1.06
2000	0.77	1.54	1.49	1.75

Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000.

¹⁸⁹ Bien évidemment, cette influence des USA sur les sciences économiques est surtout tangible après 1945. Nous aurions également pu tester l’influence d’autres espaces nationaux, tels que le monde francophone ou le monde germanophone, pour tenter de mesurer également leur influence sur le capital scientifique. Toutefois, dans une volonté d’économie d’espace, mais aussi parce que l’influence des Etats-Unis est la plus importante à l’heure actuelle, nous avons préféré nous centrer sur ceux-ci en priorité. Nous gardons toutefois à l’esprit le fait que les USA ne sont pas le seul pays ayant une réelle influence sur le fonctionnement des sciences économiques en Suisse.

En 1910, ce sont clairement les étrangers qui ont le plus de citations, le paramètre « passage par les USA » ne semble pas si important ; il convient d'ailleurs de noter que la catégorie « Etranger avec un passage par les Etats-Unis » ne compte qu'une seule personne, Stephan Bauer, un professeur austro-hongrois ayant fait un séjour d'une année à l'Université de Chicago avant d'enseigner à Bâle. Ceci est cohérent pour l'époque, les Etats-Unis n'étant pas, en Suisse tout du moins, une destination scientifique prisée. En 1937, la dynamique est assez similaire. A nouveau, les passages par les Etats-Unis sont rares : un Suisse seulement est passé par les Etats-Unis, William Rappard¹⁹⁰ ; de la même manière, un seul étranger est passé par les USA (avec un coefficient de 0 citation, pour sa part). En 1957, pour les individus passés par les Etats-Unis, la catégorie « Suisse » et la catégorie « étranger » comptent 4 individus chacune. Le nombre est relativement restreint, mais les personnes représentées dans ces catégories montrent clairement le basculement d'Après-guerre et la réorientation qui est en train de se réaliser en direction des USA. Parmi les Suisses, outre Rappard, on compte également Jürg Niehans¹⁹¹. Celui-ci est l'un des (rares) exemples de professeurs ayant réalisé une carrière à la fois en Suisse et aux Etats-Unis et constitue l'un des économistes de nationalité suisse avec la plus grande renommée au XXe siècle ; il publiera par ailleurs des articles dans des revues de renom dans le monde anglo-saxon¹⁹². Parmi les étrangers, on peut mentionner, surtout, Friedrich A. Lutz¹⁹³. Il publiera aussi dans des revues importantes, dont l'*American Economic Review*¹⁹⁴, sur des sujets tels que la théorie de la monnaie ou les taux d'intérêt. Il constituera, de plus, l'un des principaux représentants de l'école économique ordolibérale, ou « Ecole de Fribourg-en-Brigau » (Steiner & Walpen, 2006).

Dès 1980, les effectifs sont autrement élevés pour chacune des 4 catégories. Cette année-là, on voit clairement que plus on est « proche » des Etats-Unis, plus on détient un capital scientifique (en l'occurrence lié à l'espace étatsunien) élevé, tout en sachant qu'à chaque fois les Suisses sont moins bien dotés en ce type de ressources que leurs collègues d'origine étrangère (les Suisses sans passage par les Etats-Unis étant de ce point de vue loin derrière les autres). Au cours des années 1980, nous pouvons mentionner, outre Danthine, deux professeurs de nationalité suisse avec un volume énorme de capitaux cosmopolite et scientifique. Le premier est Karl Brunner (mentionné dans le Chapitre 2), fondateur de deux revues américaines extrêmement prestigieuses encore à l'heure actuelle, le *Journal of Money, Credit and Banking* et le *Journal of Monetary Economics*¹⁹⁵. Le second, Bruno S. Frey, réalise toutefois, comparativement à Brunner, un séjour extrêmement court aux USA : il est chargé de cours entre 1967 et 1968 à la Wharton School de l'Université de Pennsylvanie¹⁹⁶. Il est

¹⁹⁰ Celui-ci, après avoir réalisé sa thèse en droit à Genève en 1908, est professeur assistant à Harvard entre 1911 et 1912, juste avant d'être nommé professeur ordinaire à Genève (« Rappard, William Emmanuel », 2012).

¹⁹¹ Niehans sera professeur à Zurich entre 1953 et 1966, rédacteur en chef de la *Revue suisse de statistique et d'économie politique* de 1959 à 1966, puis *full professor* à l'Université Johns-Hopkins à Baltimore jusqu'en 1977, avant de revenir enseigner à Berne jusqu'en 1988, puis de terminer sa carrière en tant que professeur adjoint à l'Université de Californie à Santa Cruz (Summermatter, 2010).

¹⁹² Avec un score de 291 citations sur 28 publications sur *Web of Science* au 28 avril 2016, il est clairement un *outlier* pour la cohorte de 1957.

¹⁹³ De nationalité allemande, il sera professeur à l'Université de Princeton dès 1938 et professeur de *Theoretische Sozialökonomie* à Zurich entre 1953 et 1973 (Summermatter, 2009).

¹⁹⁴ Avec un score de 105 citations sur 10 publications au 28 avril 2016, il est le deuxième professeur de 1957 le plus cité sur la base *Web of Science*, après Niehans.

¹⁹⁵ En raison des nombreux « K. Brunner », il est difficile de connaître son nombre exact de citations dans la base *Web of Science*. Au 28 avril 2016, toutefois, ses dix publications les plus citées totalisent 563 citations. Il est le troisième professeur le plus cité en 1980 après Frey et Danthine.

¹⁹⁶ Il rentre ensuite en Suisse et est nommé professeur à Bâle en 1970, où il ne reste qu'une année. Il sera ensuite professeur à Constance jusqu'en 1977, puis professeur à Zurich jusqu'en 2012. Entre 2010 et 2013, il occupera

toutefois l'un des économistes européens les plus cités à l'heure actuelle, ce qui fait qu'il détient des scores « astronomiques » pour un économiste dans les bases de citations¹⁹⁷. Il a lui aussi publié dans les « meilleures » revues américaines, parmi elles l'*American Economic Review*. Il est entre autre réputé pour sa théorie de l'« économie du bonheur ». Finalement, en 2000, les tendances sont quelques peu similaires à 1980, à la différence que c'est le fait d'être étranger qui confère plus de capital scientifique. Toutefois, pour chacune des deux catégories (Suisses et étrangers), le passage par les Etats-Unis est le garant d'un capital scientifique plus élevé. Les citoyens suisses passés par les USA ont même en moyenne deux fois plus de citations que les citoyens suisses qui n'y sont pas passés.

Nous avons pu observer un lien étroit entre capital scientifique et capital cosmopolite accumulé (au moins partiellement) aux Etats-Unis. Surtout après la Seconde Guerre mondiale, les passages par les Etats-Unis sont clairement liés à un volume de capital scientifique supérieur, vu que c'est de toute façon ce champ scientifique national qui fixe, pour une grande part, les règles du jeu à l'international. Ces résultats vont encore une fois dans le sens de ce déplacement vers les Etats-Unis comme espace scientifique de référence après la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, les Suisses qui n'ont pas fait de séjour aux USA ont un volume de capital scientifique significativement plus faible que les autres. Nous avons pu montrer, dans cette partie et la précédente, que le capital scientifique est intimement lié au capital cosmopolite dans plusieurs de ses formes¹⁹⁸. Il convient à présent, pour caractériser ce pôle de manière plus détaillée, de voir si ce type de ressources sont bien tributaires d'un pôle autonome du champ, comme le théorisent Bourdieu (1984) et Lebaron (2000). Nous allons donc comparer le volume de capital scientifique d'individus qui détiennent des capitaux caractéristiques du pôle mondain du champ, à ceux qui n'en détiennent pas.

6.3. Un pôle scientifique et cosmopolite vs. un pôle mondain

Nous tentons ici de tracer une frontière entre le pôle scientifique et cosmopolite et les ressources mondaines identifiées dans les chapitres précédents. Ainsi, nous nous centrons sur le volume de capital scientifique détenu par les professeurs ayant un fort volume de capital académique (position de recteur), de capital politique/administratif (position d'élite politique ou administrative) et de capital économique (position d'élite économique) (*Tableau 3.4.*).

également un poste à l'Université de Warwick et, dès 2012, il sera professeur à la Zeppelin Universität à Friedrichshafen, au bord du Lac de Constance (Frey, 2015).

¹⁹⁷ En raison de ses nombreuses publications, il est difficile d'obtenir un score exact de ses citations. Ses 10 publications les plus citées totalisent toutefois un volume de 3566 citations à elles seules au 28 avril 2016. En 2000, il n'est dépassé que par Ernst Fehr, dont nous parlons dans l'introduction de ce chapitre (10'637 citations sur ses 10 premières publications) et Simon Gächter, dont nous parlons en introduction de cette thèse (5819 sur les dix premières), qui a plusieurs fois publié avec Fehr par ailleurs.

¹⁹⁸ Des régressions de comptage (binomiales négatives) présentées dans une communication lors d'une conférence en novembre 2016 vont aussi dans le sens de ces résultats (Rossier & Bühlmann, 2016).

Tableau 3.4. Moyenne des logarithmes du nombre de citations par capitaux « mondains »

	Recteur		Elite pol./admin.		Elite éco.	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
1910	0.12	0.17	0.00	0.17	0.00	0.17
1937	0.24	0.10	0.13	0.14	0.00	0.16
1957	0.39	0.19	0.24	0.22	0.00	0.25
1980	0.47	0.53	0.74	0.52	0.20	0.57
2000	0.91	1.35	0.71	1.34	0.90	1.38

Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000.

On remarque qu'à l'exception de quatre valeurs (recteur en 1937 et 1957 et élite politique/administrative en 1957 et 1980), de manière générale les ressources « mondaines » sont liées à un volume moins important de capital scientifique, et donc par extension avec le capital cosmopolite. Nous voyons donc une frontière se dessiner entre les ressources scientifiques et cosmopolites, d'une part, et les ressources mondaines, d'autre part, qui sont plus locales. Ainsi, nous pouvons résumer ceci comme la présence d'une opposition au sein du champ entre, d'un côté, un pôle autonome et, de l'autre, un pôle hétéronome. Par extension, vu que les ressources cosmopolites se situent du côté du pôle scientifique, les ressources locales, elles, seront tendanciellement présentes du côté du pôle mondain. Ainsi, encore une fois, nous voyons se dessiner une *division du travail* entre professeurs avec un profil autonome (scientifique et cosmopolite) et professeurs avec un profil plus hétéronome. Les individus disposant d'un capital scientifique faible, sont également ceux qui détiennent le plus de ressources liées à un pouvoir institutionnel dans l'académie, économique ou politique et, donc, d'un pouvoir local/autochtone relativement important¹⁹⁹.

Les quatre exceptions dans ce tableau du point de vue du capital politique/administratif et académique (les membres de l'élite économique, au contraire, sont beaucoup moins dotés en capital scientifique tout au long de la période) sont influencées par des figures particulières de professeurs, avec des ressources mondaines, mais aussi un important capital scientifique et qui, de ce point de vue, influencent le volume du capital détenu par le groupe à eux seuls. Les écrits de ces individus sont ainsi cités dans des revues « cotées » à l'international, en particulier dans le monde anglo-saxon, tout en arrivant à obtenir une assise locale très importante. Il s'agit, encore une fois de William Rappard (1937 et 1957), recteur et parlementaire, et Jean-Pierre Danthine (1980 et 2000), membre du directoire de la BNS. A

¹⁹⁹ Loin de chercher à donner l'impression que les individus qui disposent du plus important capital d'autochtonie sont les « perdants » du jeu académique, nous insistons sur le fait que ceux-ci, de par leur localisme et leur proximité des différents niveaux de la vie politique, universitaire ou économique, nationale, cantonale ou communale, détiennent des ressources hétéronomes et du capital social qui ont toute leur importance au sein du champ (d'autant plus lorsqu'on sait à quel point la proximité avec les décideurs politiques et les chefs d'entreprise y est valorisée). A cette proximité avec les décideurs s'ajoute une excellente connaissance des enjeux liés aux politiques économiques, financières ou monétaires, à la politique universitaire ainsi qu'à l'économie privée, au niveau régional ou national. Cette expertise est également relayée dans les médias, où ils sont mentionnés, interviewés, voire même écrivent leurs propres tribunes. Ainsi, cette autochtonie est une ressource dans le champ des sciences économiques. Elle fait que certains individus se positionnent de manière relativement lointaine par rapport aux centres scientifiques internationaux, mais leur permet d'avoir un pouvoir de décision et une expertise académique, politique ou économique qui les fait occuper des positions de choix au sein du champ. D'où, encore une fois, toute l'importance de cette *division du travail* entre pôle scientifique et pôle mondain dans la détention du pouvoir au sein de la discipline, et du champ académique de manière plus générale.

côté de ceux-ci, nous pouvons également mentionner, tout d'abord, l'Allemand Edgar Salin (1937 et 1957), professeur à Heidelberg, puis à Bâle et recteur de cette université en 1961-1962, avant de partir terminer sa carrière à Princeton. La revue qu'il a lui-même créée en 1947 à Bâle, *Kyklos*, reçoit un écho non négligeable à l'international, en particulier dans l'espace germanophone. Dans celle-ci il publie des articles sur des sujets relatifs à diverses thématiques, telles que l'urbanisme, les cartels, la révolution industrielle, les politiques énergétiques en Europe, les devises ou encore les pays « sous-développés ». Il publiera également dans une revue telle que le *Historische Zeitschrift* (Allemagne) ou le *Journal of Economic History* (Royaume-Uni). Nous pouvons encore mentionner l'Allemand Gottfried Bombach (1957 et 1980), professeur à l'Université de la Sarre et à Bâle et recteur à Bâle entre 1972 et 1974, qui a également publié dans *Kyklos*, sur des sujets tels que les prévisions économiques, mais également dans le *Weltwirtschaftliches Archiv* (Allemagne ; aujourd'hui renommée *Review of World Economics*), par exemple sur le développement du niveau des prix, et dans la revue américaine *Sociology of Education*. Ainsi, ces « super-scientifiques », avec du capital scientifique à l'international, reconnu dans l'espace germanophone, voire pour certains dans le monde anglo-saxon, détiennent par ailleurs des ressources autant dans les institutions universitaires ou à l'échelon étatique national en Suisse, ce qui fait d'eux des individus à la croisée des pouvoirs mondains et scientifiques. Toutefois, au vu des résultats que nous avons obtenus par ailleurs, ils constituent plus l'exception que la règle.

Nous avons, dans cette partie, après avoir mis en avant un lien entre capital scientifique et capital cosmopolite modélisé, premièrement, selon un « éloignement » culturel, géographique et linguistique de la Suisse et, deuxièmement, selon la proximité avec les Etats-Unis, montré que le pôle scientifique du champ était bel et bien un pôle autonome, indépendant des ressources qui sont par ailleurs liées au pôle mondain. Ce pôle scientifique est, qui plus est, fortement structuré par un fonctionnement international des sciences économiques, par les migrations d'individus sur des séjours plus ou moins long et la volonté de publier dans des revues prestigieuses à l'international, elles-mêmes structurées par des logiques d'internationalité du champ scientifique et souvent calquées sur un mode de fonctionnement anglo-saxon.

7. Synthèse

Nous avons, dans ce chapitre, traité des enjeux liés à l'internationalité du champ des sciences économiques en Suisse sur la base de cinq aspects différents. *Premièrement*, nous nous sommes demandé comment se structurait l'internationalité dans le champ par les origines nationales des professeurs. Nous avons noté durant la première moitié du XXe siècle un processus de « nationalisation », puis durant la seconde moitié du siècle de « ré-internationalisation. Cette internationalité des profils par la migration d'étrangers en Suisse, indice d'un habitus cosmopolite parmi certains professeurs, répond surtout à une logique de « proximité », linguistique et géographique, notamment, avec des professeurs issus de pays proches (principalement de l'espace germanophone, mais aussi, dans une certaine mesure, francophone).

Deuxièmement, nous avons ensuite investigué la manière dont se structurait l'internationalité par les formations et les séjours à l'étranger, donc par des stratégies d'internationalisation. Ces logiques suivent les mêmes tendances que pour les origines nationales (nationalisation, puis ré-internationalisation). Pour les formations (doctorats), les pays proches (germanophones surtout) sont importants tout au long du siècle, mais les Etats-Unis

connaissent une montée en importance à la fin de celui-ci. La migration en vue d'une « excellence » scientifique se déplace partiellement d'une logique de proximité en début de siècle à une logique d'éloignement géographique par rapport à la Suisse. De plus, nous avons observé qu'en plus des individus qui obtiennent un doctorat aux Etats-Unis, une proportion encore plus importante écrit sa thèse en anglais, ce qui montre une montée en puissance des logiques anglo-saxonnes en fin de siècle. Pour les séjours à l'étranger, ce sont les mêmes mécanismes qui sont à l'œuvre : importance des pays proches linguistiquement et également montée en puissance des Etats-Unis comme lieu de destination en fin de siècle. Toutefois, les destinations se diversifient également en fin de siècle, avec une montée en importance des séjours dans des pays « autres » (en Europe ou en dehors). Ainsi, un doctorat obtenu en dehors de Suisse ou, de manière plus générale, un séjour à l'étranger, pourront être compris comme une stratégie d'acquisition et d'accumulation de ressources cosmopolites pouvant ensuite être converties à l'entrée/au retour en Suisse.

Troisièmement, de manière plus précise, nous nous sommes penché sur le profil des professeurs de nationalité suisse, pour contrôler si ceux-ci, en principe plus locaux, sont tout de même touchés par des logiques d'internationalisation en cours de siècle. En réalité, ceux-ci font peu de séjour à l'étranger en début de siècle, mais sont de plus en plus internationaux ensuite et s'adaptent ainsi aux processus à l'œuvre en fin de siècle. Toutefois, les séjours à l'étranger des professeurs suisses sont de courte durée (tendanciellement en début de carrière), mais ils correspondent à une internationalité qui « compte », puisque ceux-ci se dirigent majoritairement vers les USA.

Quatrièmement, nous avons cherché à montrer comment le profil des professeurs de sciences économiques se différencie, surtout du point de vue des sous-disciplines et des régions linguistiques. Tout d'abord, pour ce qui est des sous-disciplines, nous avons pu observer que les professeurs d'économie politique sont, dès le début, plus internationaux que les professeurs de gestion. Ils se situent donc tendanciellement plus dans une logique d'accumulation de capital cosmopolite en début de carrière et de sa conversion en ressources en Suisse. Les professeurs de gestion, eux, sont plus dans une logique d'accumulation de capital local. Toutefois, en fin de siècle, les professeurs de gestion « rattrapent » les économistes du point de vue de l'internationalité des profils et, donc, des ressources détenues. Ensuite, du point de vue des régions linguistiques, nous avons vu que si les professeurs des deux régions linguistiques principales (Suisse alémanique vs. Suisse romande) sont internationalisés dans les mêmes proportions tout au long du siècle, les destinations privilégiées pour l'accumulation du capital cosmopolite ne sont pas les mêmes. En effet, alors que les Suisses alémaniques sont dans une logique d'internationalité de « proximité » (monde germanophone), les Suisses romands, eux, s'internationaliseront dans des logiques plus variées, centrées autant vers d'autres pays francophones que vers les USA en fin de siècle.

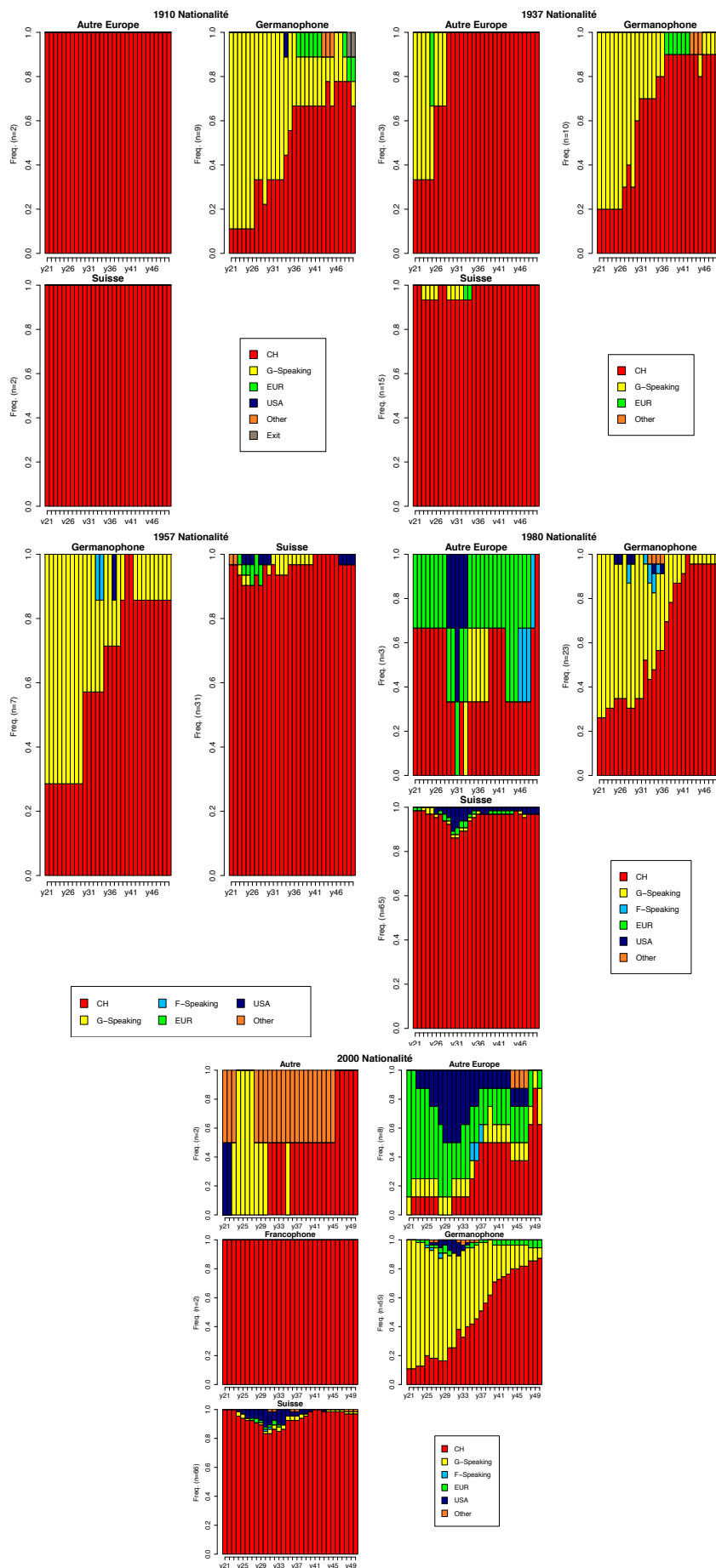
Finalement, nous nous sommes demandé si le capital cosmopolite était lié au capital scientifique (mesuré par le nombre de citations dans la base de données *Web of Science*) et, donc, s'il se situait tendanciellement dans le pôle mondain du champ. Nous nous sommes également demandé si ces ressources scientifiques et cosmopolites s'opposaient à des ressources « mondaines » et, donc, si elles participaient de logiques autonomes au sein du champ. Tout d'abord, nous avons vu que tout au long du siècle, le capital scientifique est fortement lié à un capital cosmopolite accumulé lors des carrières. Ce capital est en majorité acquis dans l'espace germanophone en début de siècle et, par la suite, par des séjours passés aux Etats-Unis. Nous voyons encore une fois ce déplacement partiel de l'internationalité d'excellence de l'espace germanophone vers les USA. Ensuite, du point de vue des profils

combinant caractéristiques ascriptives (nationalités) et carrières (séjours à l'étranger/aux USA, étrangers francophones en Suisse romand ou germanophones en Suisse alémanique), nous avons vu que les logiques sont changeantes au cours du siècle, mais que les Suisses sont généralement moins dotés en capital scientifique que les étrangers et que, en fin de siècle, les étrangers les plus lointains (linguistiquement et géographiquement) de la Suisse sont ceux qui détiennent le plus de capital scientifique. De plus, les séjours aux Etats-Unis en fin de siècle sont fortement liés à une détention de capital cosmopolite importante. Ainsi, capital scientifique et capital cosmopolite participent du même pôle du champ et, de plus, s'opposent au capitaux du pôle mondain (capitaux économique, politique/administratif et académique). En effet, les fractions proches de ce type de capitaux détiennent moins de capital scientifique que les autres. Ainsi, le pôle scientifique et cosmopolite est bel et bien un pôle autonome, opposé aux logiques mondaines. Par là apparaît encore une fois une *division du travail* entre professeurs de sciences économiques déjà esquissée dans le chapitre précédent.

Ainsi, ces considérations sur l'internationalité évaluée principalement de manière longitudinale nous ont permis de statuer sur l'autonomie du champ, mêlant ressources cosmopolites et scientifiques et s'opposant aux ressources mondaines et hétéronomes. Nous avons ainsi pu tracer une frontière plus ou moins claire entre autonomie et hétéronomie du champ. Il reste maintenant à étudier plus en détail les diverses oppositions dans le champ, dans le but de mettre au jour une structure de positions liées à divers capitaux, à laquelle, par le biais d'un espace de dispositions, est liée une structure de prises de position. L'analyse des correspondances multiples rend cette entreprise possible.

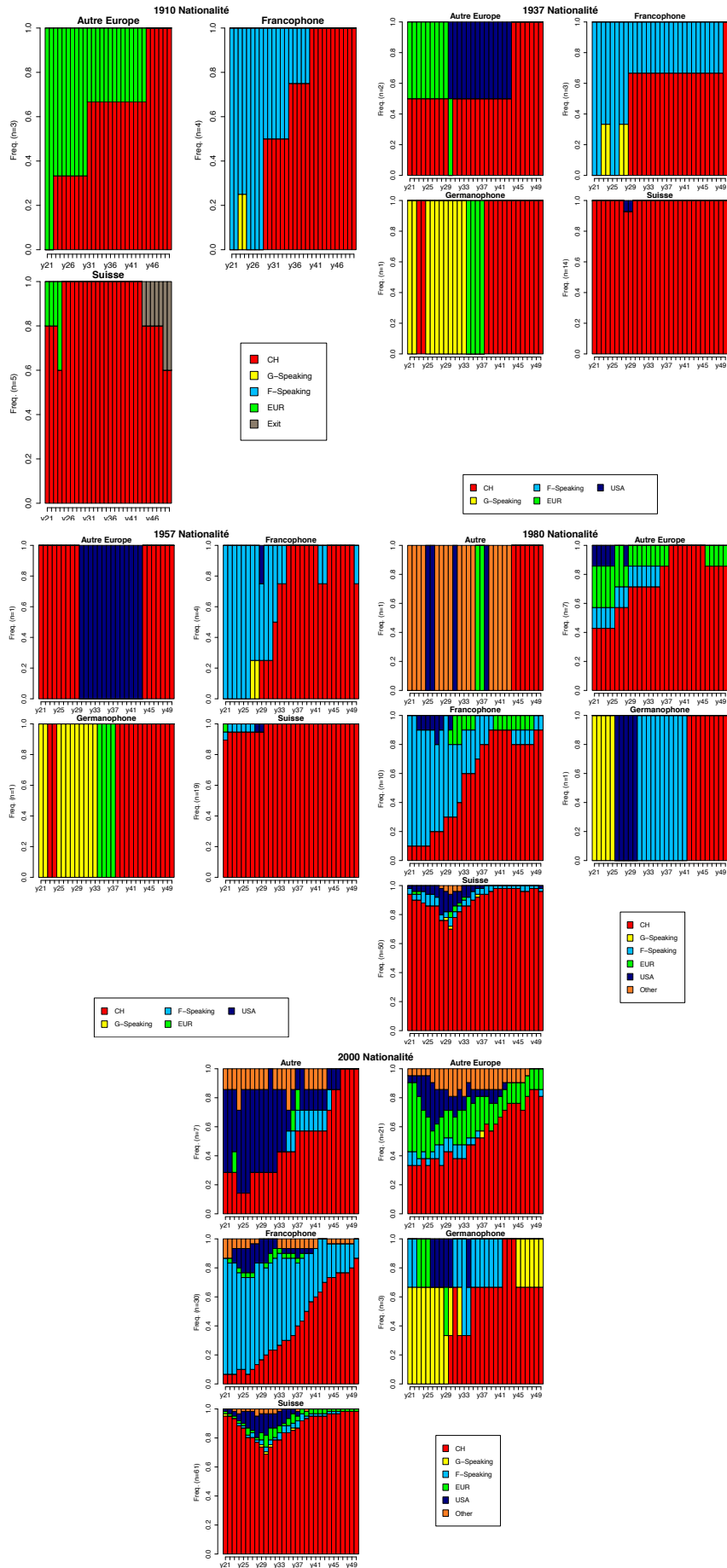
Annexe 3.1. Les carrières en fonction des nationalités

Graphique 3.16. Carrières des professeurs de Suisse alémanique en fonction de leur nationalité



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 48 en 1937, 63 en 1957, 160 en 1980 et 255 en 2000.

Graphique 3.17. Carrières des professeurs de Suisse romande et italienne en fonction de leur nationalité



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 48 en 1937, 63 en 1957, 160 en 1980 et 255 en 2000.

CHAPITRE 4. LE CHAMP DES SCIENCES ECONOMIQUES : POSITIONS ET PRISES DE POSITION

La relative autonomie/« insularité » des sciences économiques, observée depuis l'extérieur de la discipline, et leur position relativement favorable dans le champ académique ainsi que leur proximité du champ du pouvoir, par rapport aux autres disciplines, peut donner l'image d'une discipline cohésive, avec un large degré de consensus en son sein. La hiérarchie au sein de l'économie est en effet tendancielle mieux définie que dans les autres disciplines des sciences humaines et sociales (Fourcade, Algan & Ollion, 2015), ceci résultant sur des manières moins variées de faire de la « science économique ». Or, contrairement à l'image donnée à l'extérieur, les économistes et gestionnaires n'atteignent pas toujours forcément ce consensus supposé (Frey, Pommerehne, Schneider & Gilbert, 1984). Outre des dissensions qui peuvent s'expliquer par des différences dues à des configurations institutionnelles et des « cultures » nationales ou « continentales », par exemple les différences entre les économistes américains et européens (Frey & Eichenberger, 1992, 1993), nous pouvons également observer une diversité d'opinions dans le même champ national. Ainsi, une étude menée dans les années 1980 sur des économistes suisses montre que ceux-ci ne sont pas d'accord sur un certain nombre d'objets : par exemple sur le fait d'étudier ou non les mouvements de la conjoncture économique d'un point de vue historique, sur le fait ou non que les lois de la protection des consommateurs réduisent l'efficacité économique ou encore sur le fait que les taux de change flottants représentent une régulation effective pour les relations monétaires internationales (Frey, Pommerehne, Schneider & Weck, 1982, p. 7). Les auteurs expliquent ces divergences d'opinions par des appartenances à des courants de pensée (néoclassique ou keynésien) ou à des groupes professionnels (dans le monde académique, le service public ou l'économie privée) différents, liés, donc, à divers types d'institutions (l'université, l'Etat, l'entreprise). De la même manière, les économistes s'opposent autant en termes de sensibilité politique (gauche ou droite) que de la manière de concevoir leur activité scientifique, de par les objets qui les occupent ou les méthodes et théories qu'ils utilisent pour faire leur recherche (Lebaron, 2000, pp. 71-81).

Or, ce qui relève de la psychologie des individus, c'est-à-dire les opinions, les « goûts » ou les « styles » de vie, sont non seulement inféodés à des « ordres » institutionnels dans lesquels évoluent les individus (l'ordre politique, l'ordre économique, l'ordre militaire...) (Gerth & Mills, 1953), et donc à l'appartenance à des institutions, mais également à un espace structuré de positions, dans l'espace social ou, ici, dans un champ disciplinaire particulier, par l'intermédiaire d'un ensemble de dispositions, ou habitus (Bourdieu, 1979a, 1980b), ici un habitus disciplinaire (Bourdieu, 2001a, p. 86 ; Heilbron & Gingras, 2015, p. 8). Ainsi, la discipline scientifique des sciences économiques est un espace relativement autonome, un champ, structuré de positions, avec son habitus spécifique, auquel sont conférées des ressources de divers ordres, synthétisées en un capital spécifique, qui lui sera propre et qui sera l'enjeu de la reconnaissance au sein du champ (voir Lahire, 1999, pp. 24-26). L'objectif de ce chapitre est double : mettre au jour (1) un espace de positions au sein du champ, dans le but de dégager une structure d'opposition entre diverses formes de capitaux, et (2) un espace de prises de position, lié au premier espace. Cette double entreprise sera possible par l'analyse

des correspondances multiples, qui permet au chercheur de dégager de grandes oppositions entre individus détenteurs de divers capitaux.

Les capitaux sont détenus inégalement au sein du champ. Alors que certains professeurs détiennent du capital scientifique et du capital cosmopolite en quantité, participant aux logiques autonomes du champ, d'autres sont tributaires de logiques relevant de la gouvernance des universités ou des politiques scientifiques (capitaux académiques), voire de l'Etat ou des entreprises (capitaux politiques, économiques, administratifs). Ajouté à cela, le capital social détenu vient encore complexifier ces phénomènes, vu qu'il lie ces professeurs aussi bien à des individus au sein du champ qu'au dehors, par l'entremise de direction de thèses. Nous souhaitons objectiver de manière plus précise la distribution de ces capitaux dans ce champ, en tant qu'univers de production culturelle (scientifique) dans lequel les enjeux et les gains sont premièrement symboliques (Lebaron, 2000, pp. 7-11). Cet espace de positions permet, au travers de la production scientifique de ces agents, d'expliquer leurs prises de position. Chaque fraction au sein du champ a son niveau d'exigences en termes de technicisation (statistiques) et de mathématisation des analyses, ainsi que du point de vue des objets qu'il est utile de traiter et des méthodes qu'il est légitime d'utiliser (Lebaron, 2000, pp. 72-73). Egalement, chacun de ces sous-espaces dispose d'un degré d'ouverture aux logiques extérieures plus ou moins grand, que ce soit pour traiter ou non des objets considérés comme légitimes par la demande étatique ou entrepreneuriale, ou alors par d'autres disciplines académiques, ceci dans le but de compenser une position dominée ou de renforcer une position dominante (Gingras, 2012, p. 292 ; Godechot, 2011a, 2011b). Dans la perspective socio-historique qui est la nôtre, nous identifions, à travers ces positions et ces prises de position, des tendances sur un temps relativement long, dans le but de mettre en exergue les transformations au sein du champ. Ainsi, en résumé, nous allons nous intéresser à comment se structure et se différencie ce champ, comment cette structure évolue et se transforme au fil du temps et comment, et sur quelles bases, les individus qui évoluent dans cet espace, en l'occurrence, pour nous, les professeurs de sciences économiques en Suisse, se distinguent les uns des autres²⁰⁰. Ceci nous permet d'étudier les transformations à l'œuvre dans la structure des positions et des prises de position au sein du champ. Nos questions de recherche sont ainsi les suivantes.

1) Comment se structure et évolue l'espace des positions de ces professeurs, du point de vue de leurs capitaux académique, politique, administratif, économique, social, scientifique, cosmopolite et d'autochtonie ?

2) Comment se structure et évolue l'espace de leurs prises de position scientifiques, du point de vue de l'usage de méthodes et de techniques peu ou prou formalisées (mathématiques et statistiques), de leur domaines de spécialisation et de leur rapport à l'interdisciplinarité ?

²⁰⁰ Contrairement aux chapitres précédents, nous allons nous centrer sur une période historique plus restreinte : la période de l'après Seconde Guerre mondiale, allant de 1957 à 2000. Les raisons de ce choix sont de plusieurs ordres. La première étant qu'au vu des effectifs relativement faibles en 1910 et 1937, ceux-ci sont difficilement traitables dans le cadre de l'analyse des correspondances multiples. De plus, le FNS étant créé en 1952, instituant par là la pratique des collaborations scientifiques *via* des projets de recherche, nous ne disposons pas de données concernant lesdites collaborations scientifiques en 1910 et 1937. Enfin, la quantité de résultats fournis par l'analyse des correspondances multiples étant massive pour chaque cohorte, nous avons décidé de réduire la période traitée pour ne pas alourdir la compréhension de l'évolution historique de la structure de ce champ. Notre choix s'est donc porté sur la période d'« accélération » de l'ascension des sciences économiques thématisée dans les trois chapitres précédents.

Dans ce chapitre, après avoir présenté nos données et indicateurs, nous étudions la transformation (entre 1957 et 2000) de la structure des positions liées aux diverses formes de capital à l'œuvre dans le champ, par l'analyse des correspondances multiples, qui nous permet de mettre en avant les structures d'opposition entre ressources. Lié à cela, nous nous attardons sur quelques figures de professeurs illustratives de diverses fractions du champ. Puis, nous mettons en lumière la structure des prises de positions des professeurs, en nous centrant, tout d'abord, sur l'usage de modèles et de formules mathématiques et de méthodes statistiques, puis sur les domaines de spécialité et, enfin, sur leur pratique peu ou prou interdisciplinaires.

1. Données et indicateurs pour les ACM

Dans le cadre de ce chapitre, nous traitons nos données par le biais de l'analyse des correspondances multiples (ACM), qui nous permettra de statuer sur les capitaux détenus par les individus dans le champ et, donc, d'objectiver leurs positions dans celui-ci. Pour cela, nous projetons diverses variables **actives** correspondant à des capitaux, pour mettre au jour les rapports d'opposition entre professeurs de sciences économiques. Nous traitons des trois dates (1957, 1980 et 2000) de manière séparées, et réalisons pour cela trois ACM. Les divers capitaux projetés sont les suivants.

Le **capital académique**, à savoir une position décisionnelle et institutionnelle dans le champ académique ou le champ des sciences économiques. Tout d'abord, nous avons, comme premier indicateur, le fait d'avoir été au cours de sa carrière *recteur* d'une université ou *doyen* d'une faculté et, donc, d'occuper un poste de direction dans la hiérarchie universitaire²⁰¹. Ensuite, nous avons également retenu comme indicateur le fait d'être *membre du comité d'une organisation académique*, position de « mandarin », en charge de la direction et de la promotion des politiques scientifiques en Suisse : présidence du Conseil de fondation du FNS, Conseil national de la recherche du FNS, Conseil suisse de la science et de l'innovation (CSSI), Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), comité de l'Association suisse des professeurs d'université (NVSH) et comité de l'une des quatre académies suisses des sciences²⁰². Finalement, nous avons également retenu une forme de capital académique plus disciplinaire, à savoir le fait d'être *membre du comité exécutif de la Société suisse de statistique et d'économie politique*.

Le **capital politique et administratif**, lié aux fonctions d'expertise et exécutives ou législatives dans la politique et la haute fonction publique. Premièrement, nous avons retenu

²⁰¹ La distinction entre recteur et doyen aurait été intéressante dans le sens où elle aurait posé un capital académique au sein de toutes les disciplines avec une visibilité au niveau national (recteur d'université) vs. un capital académique disciplinaire ou restreint à un petit groupe de disciplines avec une visibilité et un pouvoir décisionnel beaucoup plus local (doyen de faculté de sciences économiques ou de faculté de droit). Toutefois, les N de professeurs ayant occupé une position de recteur en 2000 étant trop faible (13 individus sur 261), ce qui a tendance à surdéterminer le poids de cette modalité, nous avons décidé de garder agrégées les modalités de doyen *et* de recteur pour 1980 et 1957 également, dans un but comparatif. Nous perdons par là cette distinction entre capital académique « interdisciplinaire » et « disciplinaire »/« facultaire », mais nous gardons tout de même un bon indicateur de pouvoir exécutif au sein des hiérarchies universitaires.

²⁰² Ces académies sont les suivantes : l'Académie Suisse des Sciences Humaines et sociales (ASSH), l'Académie Suisse des Sciences Naturelles (ASSN), l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) et l'Académie Suisse des Sciences Techniques (ASST). En réalité, on retrouve des professeurs de sciences économiques quasi exclusivement dans le comité de l'ASSH. Toutefois, on retrouve également deux informaticiens de gestion d'entreprise dans le comité de l'ASST. Aucun économiste ou gestionnaire ne se trouvera à l'ASSM ou l'ASSN, par contre.

le fait d'être membre de l'*élite politique ou administrative* (membre du Conseil fédéral, de l'Assemblée fédérale ou d'un législatif cantonal ; directeur d'un office fédéral ou membre du directoire de la BNS)²⁰³. Deuxièmement, nous avons retenu le fait d'être *membre d'une commission extra-parlementaire* (CEP).

Le **capital économique**, lié au monde de l'entreprise et du patronat. Nous avons pour cela retenu le fait d'être membre de l'*élite économique* (membre de la direction générale ou du conseil d'administration de l'une des 110 plus grandes entreprises suisses ou membre du comité exécutif de l'une des plus importantes associations économiques suisses).

Le **capital social**, acquis ou hérité, à savoir le lien avec d'autres élites, formalisé par les directions de thèse de doctorat. Premièrement, nous avons retenu le fait d'avoir ou non des *doctorants membres de l'élite* (académique, administrative, économique ou politique). Deuxièmement, nous avons également considéré le fait d'avoir un directeur de thèse avec de multiples doctorants « élites », et donc d'avoir ou non des « *frères et sœurs de thèses* » *membres de l'élite*.

Le **capital scientifique**, lié au prestige scientifique, à savoir aux ressources autonomes du champ et à la reconnaissance par les pairs de cette ressource symbolique. Dans sa variante nationale, nous avons considéré le capital scientifique lié aux montants obtenus dans le cadre d'un financement par le FNS. Pour contrôler les potentielles inégalités liées au temps du mandat (quelqu'un avec une courte carrière académique aura potentiellement moins d'opportunités d'être financé par le FNS ; de la même manière, quelqu'un ayant enseigné pendant longtemps hors de Suisse aura eu moins d'occasions d'obtenir des financements), nous avons considéré comme capital scientifique le *montant total accordé par le FNS divisé par le nombre d'années que la personne a été professeur en Suisse*. Dans l'acception internationale du capital scientifique, nous avons retenu le capital symbolique lié au *nombre de citations des dix publications les plus citées dans la base Web of Science*.

Le **capital cosmopolite/d'autochtonie**, renvoie au prestige d'un lien à l'international/à une assise forte en Suisse respectivement. Dans ce cadre, nous avons considéré le *lieu du doctorat* (Suisse, pays germanophone, pays francophone, Etats-Unis, autre pays, pas de doctorat)²⁰⁴.

De plus, nous allons projeter en modalités **supplémentaires** dans l'espace des individus certaines caractéristiques des professeurs qui viennent en complément par rapport aux

²⁰³ En réalité, nous n'allons projeter cette variable sur l'appartenance à l'élite politique/administrative qu'en 1957. En effet, en 1980 et 2000, les effectifs de la modalité « Oui » seront trop peu nombreux pour pouvoir la projeter en active.

²⁰⁴ D'autres ressources auraient encore pu être thématiques. Toutefois, certaines auraient probablement été redondantes avec d'autres ressources déjà utilisées, telles que, par exemple, le salaire ou la fortune, proches du capital de pouvoir économique (et, de plus, extrêmement difficile à estimer en Suisse, où cette information n'est pas disponible dans des registres). Un indicateur de centralité dans les réseaux de collaborations scientifiques (en fonction du nombre d'individus avec lequel le professeur avait collaboré) était également relativement redondant par rapport aux indicateurs de capital scientifique déjà utilisés. La même chose avec l'appartenance à des *clusters* de carrières plus ou moins hétéronomie (cf. le Chapitre 2), qui se recoupait avec les divers indicateurs d'hétéronomie (politique et économique). Enfin, en raison du peu de centralisation de la presse en Suisse, nous avons décidé de laisser tomber un indicateur de participation à des débats publics par la présence dans les médias. Ceci aurait en effet supposé de dépouiller la presse des quotidiens des principales villes suisses sur une cinquantaine d'années, ce qui aurait mené à un travail important. Finalement, l'origine sociale et le sexe ont plutôt été projetées en variables supplémentaires. En effet, alors que l'origine sociale avait trop de données manquantes, le sexe en tant que variable active (uniquement utilisable pour l'année 2000 en raison du nombre restreint de femmes) ne changeait pas la distribution des modalités.

capitiaux précédemment cités. Dans un premier temps, nous projeterons des propriétés académiques des professeurs, renvoyant à leur *sous-discipline* ainsi que leur *université d'appartenance*. Puis, vu que nous n'avons pas pu projeter en variable active l'origine sociale (mesurée par la profession du père²⁰⁵ des individus) en raison des nombreuses données manquantes concernant cet indicateur, nous allons également la projeter en variable supplémentaire. Nous avons divisé la profession du père en quatre catégories, pour cela. Une première catégorie réunit les gens avec « peu » de capital économique et culturel : les ouvriers, les agriculteurs, les petits artisans et les simples employés/salariés du service public ou des entreprises. Une deuxième catégorie, celle des professions libérales et intellectuelles réunit les individus avec un certain niveau de capital culturel (à dénomination plus ou moins variable) : enseignant/instituteur, artiste, mais aussi tenant de professions libérales (médecin, juriste, ingénieur, comptable, professeur d'université, *etc.*)²⁰⁶. Une troisième catégorie réunit les membres des diverses bourgeoisies économiques : propriétaires, directeurs ou occupant des positions dirigeantes intermédiaires dans de « moyennes » ou « grandes » entreprises, rentiers, *etc.*²⁰⁷. Une dernière catégorie renvoie aux diverses données manquantes. Finalement, nous allons également projeter le *sexe*²⁰⁸ des professeurs. En lien avec nos questions de recherche, nous projetons en variables supplémentaires des indicateurs relatifs aux diverses prises de position dans le champ des sciences économiques.

Premièrement, nous projetons dans cet espace l'usage de **méthodes et techniques formalisées et statistiques**, ceci dans le but de mesurer la mathématisation et l'utilisation de techniques quantitatives en sciences économiques telles que ces professeurs les pratiquent. Pour cela, nous avons consulté la (ou, le cas échéant, les) thèse(s) de doctorat de ces professeurs ou, si la thèse n'était pas disponible en Suisse ou que le professeur n'était pas détenteur d'un doctorat, une/des autre(s) publication(s) représentative(s). Nous avons noté la présence ou non dans ces publications, premièrement, de *formules et modélisations mathématiques* et, deuxièmement, d'*analyses statistiques*, basées sur des données empiriques.

Deuxièmement, pour voir quelles fractions d'individus s'intéressent à quels objets, nous allons projeter divers **domaines de spécialisation**, ceci de manière non exclusive (*i.e.* un individu peut être spécialisé dans plusieurs domaines d'études). Le *Tableau 4.1.* dresse la liste de ces divers domaines²⁰⁹.

²⁰⁵ La profession de la mère n'était la plupart du temps pas disponible.

²⁰⁶ En raison de la faible proportion d'enseignants et d'artistes, nous avons créé une seule catégorie qui réunit ceux-ci avec les professions libérales, plus « hautes » dans la hiérarchie impliquée par le capital culturel.

²⁰⁷ Nous nous sommes inspiré pour cette classification de celle de Guex & Sancey (2010) pour classer ces professions. Toutefois, par manque d'information, nous n'avons pas pu séparer « moyenne » et « grande » bourgeoisie.

²⁰⁸ A noter que cette variable ne sera prise en compte que pour 2000. En effet, en 1957 et en 1980, il n'y a qu'une femme par cohorte dans tout le contingent, contre 16 (seulement) en 2000.

²⁰⁹ A noter que ceux-ci n'apparaîtront pas tous pour les trois dates. En effet, pour certaines cohortes, certains objets sont inexistantes ou alors pas suffisamment représentés pour être projetés dans l'espace.

Tableau 4.1. Domaines de spécialisation en variables supplémentaires dans l'ACM

Assurances et banques (secteurs économiques)
Commerce (entreprises) et comptabilité/contrôle/révision d'entreprise
Concurrence, cartels et organisations industrielles
Croissance et développement
Droit et législations
Econométrie
Economie internationale et commerce international
Economie comportementale et économie expérimentale
Economie régionale et géographique, environnement, énergie et géographie économique
Finance (sous-discipline générale)
Histoire des idées et de la pensée économiques, économie théorique et philosophie
Histoire économique
Industries (secteur économique)
Informatique de gestion, <i>operations research</i> et systèmes d'information
<i>Management</i> et logistique d'entreprise
<i>Marketing</i>
Monnaie, politiques/théorie monétaires et crédit
Organisations (entreprises), ressources humaines, stratégie (entreprises) et entrepreneuriat (<i>i.e.</i> start-ups, etc.)
Politiques économiques, finances publiques, comptabilité nationale et banque(s) centrales
Questions conjoncturelles
Santé
Technologies
Travail (économie et marché du travail), économie sociale/solidaire et politiques sociales

Troisièmement, nous allons projeter des indicateurs relatifs aux **pratiques interdisciplinaires** des individus dans le cadre des co-requêtes de projets de recherche financés par le FNS. Depuis la création du FNS en 1952, il est possible de déposer des requêtes en vue d'obtenir du financement pour de la recherche. Ces requêtes peuvent être déposées par un seul requérant, ou par plusieurs. Dans ce cadre, nous avons eu accès aux noms de tous les requérants (principaux et secondaires) de projets de recherche entre 1952 et 2014²¹⁰. Nous avons donc obtenu des données sur tous les projets de recherche dans lesquels les professeurs de sciences économiques aux dates de 1957, 1980 et 2000 étaient requérants (nous avons cependant laissé de côté ceux où ils étaient de simples « collaborateurs » scientifiques), y-compris le nom des autres requérants de ces projets, pour lesquels nous avons fait des recherches sur la discipline d'affiliation. Ce lien permet de modéliser les collaborations scientifiques et de nous pencher sur un type de collaboration en particulier, les collaborations intra- *et* interdisciplinaires. Dès lors, le nombre d'individus et de projets de recherche financés par le FNS dans nos analyses sont les suivants (*Tableau 4.2.*).

²¹⁰ Entre 1952 et 1975, nous avons obtenu ces informations grâce aux rapports annuels du FNS et entre 1975 et 2014, nous avons eu accès à celles-ci *via* la base P3 (FNS, P3).

Tableau 4.2. Nombre total d'individus, de projets et de liens pour les co-requêtes avec au moins un professeur de sciences économiques

	1957	1980	2000
Nombre total d'individus	39	416	751
Dont:			
Prof. d'économie	8	54	78
Prof. de gestion	3	39	78
Total prof. sc. éco.	11	93	156
Nombre total de projets	24	352	597

Tous les individus collaborant avec des professeurs de sciences économiques ont été classés dans des catégories disciplinaires, qui étaient les suivantes :

- Economie politique (y-compris les professeurs d'économie politique)
- Gestion d'entreprise (y-compris les professeurs de gestion d'entreprise)
- Sciences sociales, psychologie et géographie humaine
- Lettres
- Droit
- Médecine
- Sciences naturelles, exactes et de l'ingénieur
- Informatique

Nous avons, pour chaque professeur, attribué un « taux » (compris entre 0 et 1) d'interdisciplinarité en divisant le nombre de collaborations avec une autre discipline par rapport au nombre total de collaborations. Nous avons attribué ce taux pour trois types de collaborations en particulier : les collaborations intra-disciplinaires (*i.e.*, les économistes qui collaborent avec des gestionnaires et *vice versa*) ; les collaborations avec d'autres chercheurs en sciences humaines et sociales (lettres, droit, sciences sociales, psychologie et géographie humaine) ; les collaborations avec d'autres chercheurs en sciences « dures », au sens (très) large du terme (sciences naturelles, exactes, de l'ingénieur, médicales et informatique). Nous avons ensuite séparé les individus en trois catégories (deux pour 1957, au vu du peu de personnes pratiquant des collaborations de recherche), en fonction de la dispersion du nuage de points de ces *ratios* : les personnes « pas interdisciplinaires » (avec un taux d'interdisciplinarité de 0), les personnes « moyennement interdisciplinaires » et les personnes « très interdisciplinaires »²¹¹. Ce qui nous fait un total de trois fois trois catégories, donc neuf en tout (six en 1957).

²¹¹ Nous avons délimité les groupes de 1980 et 2000 en fonction de la répartition des individus selon ces taux, dans une optique d'avoir des groupes plus ou moins similaires en taille tout en ayant également des groupes proches dans le nuage de points. Pour 1980, nous avons séparé ces trois variables en trois groupes dans les catégories suivantes : les individus avec un indice d'interdisciplinarité de 0, ceux avec un indice compris entre 0.01 et 0.39 et ceux avec un indice compris entre 0.40 et 1. En 2000, au vu de la répartition des individus, nous avons séparé différemment selon les variables. Pour les collaborations « interdisciplinaires » au sein des sciences économiques, la séparation est la suivante : 0 / 0.01-0.39 / 0.40-1. Pour les collaborations interdisciplinaires au sein des sciences humaines et sociales et des sciences « dures », la séparation est la suivante : 0 / 0.01-0.49 / 0.50-1.

2. L'espace des positions : stabilité de l'opposition entre un pôle scientifique et un pôle mondain

Nous étudions ici la structure de la distribution de capitaux liés à des positions dans le champ des sciences économiques suisses. Ainsi, des oppositions se construisent sur la base de divers capitaux (académique, scientifique, cosmopolite, d'autochtonie, économique, politique, administratif et social) inégalement répartis entre les professeurs de sciences économiques, et ceci aux trois dates de 1957, 1980 et 2000²¹². Lebaron (1997, 2000, 2001) met en avant trois grandes oppositions entre économistes en France : entre leur origine sociale (grande vs. petite bourgeoisie) et géographique (Paris vs. la Province), ainsi qu'en fonction de leur passage par les grandes écoles ou les universités et leurs liens ou non avec le politique, l'économie et l'administration publique ; entre un capital scientifique et un capital à dominance économique et politique ; entre un espace national et un espace international (principalement anglo-saxon).

Il convient de souligner encore une fois que nous ne disposons que de données partielles en relation à l'origine sociale de ces professeurs (les données manquantes, en particulier dans la période récente de 1980 et 2000, étant très importantes). En ce sens, nous n'allons pas pouvoir tester la valeur du capital culturel et économique hérités dans cet espace comme Lebaron l'a fait pour le cas français, mais nous allons tout de même pouvoir commenter ces questions en projetant l'origine sociale des individus en variable supplémentaire. De même, la distinction entre les individus originaires du centre (Paris) et de la périphérie renvoie à une logique très spécifique au cas français. Dans un paysage universitaire décentralisé tel que la Suisse, cette distinction ne fait pas sens, tout comme celle entre universités et grandes écoles, qui n'existe pas en Suisse. Nous testons par contre la pertinence d'un capital scientifique vs. un capital mondain et d'un capital cosmopolite vs. un capital d'autochtonie. Tout d'abord, nous traitons de la structure des positions entre 1957 et 2000 et la distribution de ces divers capitaux à travers la seconde partie du siècle. Dans un deuxième temps, nous illustrons les fractions identifiées, de manière plus qualitative, par des individus représentatifs. Finalement, nous approfondissons encore cette étude par certaines considérations relatives à des variables supplémentaires, en l'occurrence premièrement des propriétés académiques telles que l'université d'appartenance et la sous-discipline, deuxièmement, les origines sociales des professeurs et, troisièmement, la place des femmes dans l'espace.

2.1. Structure des positions 1957-2000

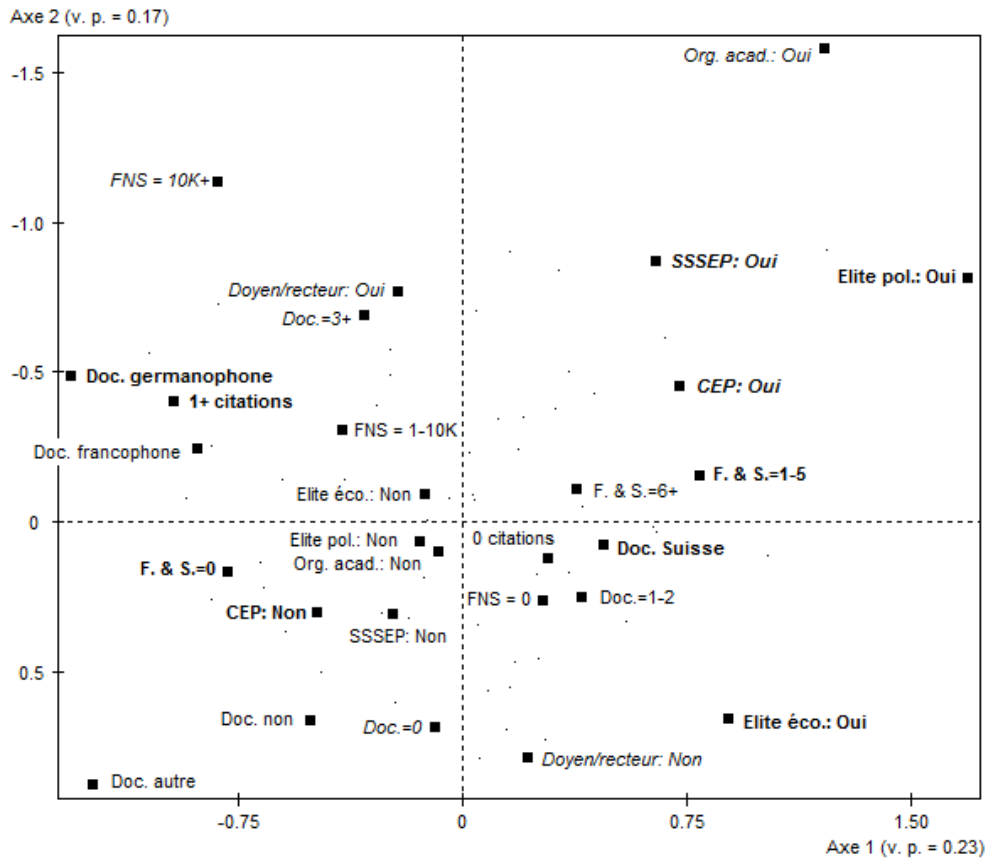
Nous commençons par analyser l'espace des positions des individus, dans le but d'identifier des systèmes d'oppositions au sein du champ et des fractions, sur la base des ressources détenues par les individus qui le composent. Pour cela, nous allons procéder à trois analyses des correspondances multiples spécifiques. Sur un plan méthodologique, le *Tableau 4.3*.

²¹² Le choix de réaliser 3 ACM différentes, plutôt qu'une seule où les individus d'une date auraient été projetés activement et les deux autres passivement provient d'un choix méthodologique relevant plus de la méthode de l'historien que du sociologue. Ceci nous permet de décrire plus clairement le champ dans trois états distincts, sans tenter de devoir forcer la spatialisation de deux années par rapport à une troisième. Nous sommes conscients qu'il convient d'analyser les distances entre les modalités et entre les individus avec précaution d'un espace à l'autre (donc d'une cohorte à l'autre). Toutefois, le fait que les axes, ainsi que la spatialisation des modalités, restent relativement similaires d'une date à l'autre vient justifier empiriquement ce choix, en effet, comme nous allons le voir tout de suite, l'espace des positions des individus reste (relativement) stable entre 1957 et 2000. Dans ce cas précis, cela nous permet donc d'insister sur le fait que ce choix considérant les trois espaces comme indépendants l'un de l'autre est tout à fait pertinent.

donne les différents indices de l'inertie de chacun des cinq premiers axes. Les taux modifiés cumulés étant déjà relativement élevés après le deuxième axe (0.90 en 1957, 0.94 en 1980 et 0.89 en 2000), nous choisissons de conserver uniquement les deux premiers axes pour identifier les différents rapports d'opposition au sein du champ²¹³. Voyons dès à présent comment se structure cet espace en 1957, 1980 et 2000 (*Graphique 4.1.*, *4.2.* et *4.3.*).

²¹³ Les tableaux des contributions aux deux premiers axes se trouvent en *Annexe 4.1.*

Graphique 4.1. Analyse des correspondances multiples spécifique des professeurs en 1957. Nuage des modalités (N = 65)



Encadré 4.1.

Les contributions des variables et modalités à l'ACM spécifique de 1957

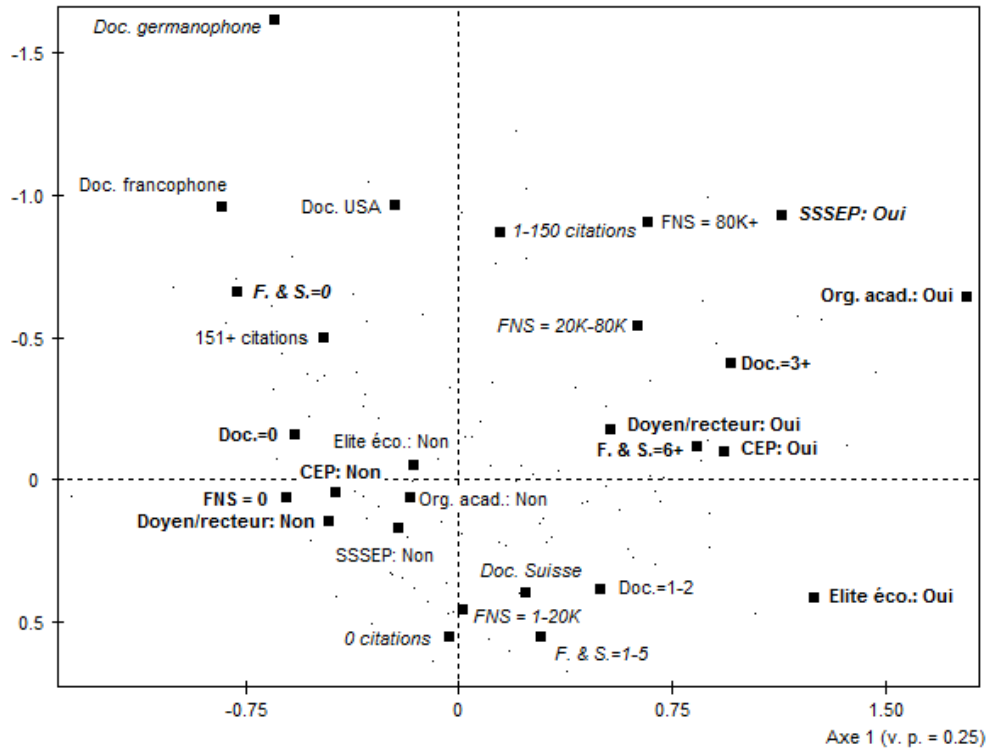
Les cinq **variables** suivantes contribuent au-dessus de la moyenne ($= 100/11 = 9.09$) à la variance de l'**Axe 1** (à hauteur de 74.32%) : Nombre de « frères et sœurs de thèse » élites (20.51%), Lieu du doctorat (19.37%), Commission extra-parlementaire (14.00%), Nombre de citations (11.06%) et élite politique/administrative (9.38%). Dix **modalités** contribuent au-dessus de la moyenne ($= 100/26 = 3.85$) à la variance de l'**Axe 1** (à hauteur de 75.18%) et sont donc retenues pour l'interprétation. On trouve à gauche de l'axe : Frères et sœurs de thèse élites 0 (10.87%), Doctorat dans un pays germanophone (10.44%), Citations 1+ (8.51%) et Commission extra-parlementaire Non (5.60%). On trouve à droite de l'axe : Elite politique/administrative Oui (8.66%), Commission extra-parlementaire Oui (8.40%), Frères et sœurs de thèse élites 1-5 (8.40%), Doctorat en Suisse (6.06%), Société suisse de statistique et d'économie politique Oui (4.37%) et Elite économique Oui (3.87%). Les trois **variables** suivantes contribuent au-dessus de la moyenne à la variance de l'**Axe 2** (à hauteur de 62.98%) : Recteur/doyen (31.95%), Nombre de doctorants élites (16.97%) et Comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique (14.06%). Huit **modalités** contribuent au-dessus de la moyenne à la variance de l'**Axe 2** (à hauteur de 75.94%). On trouve au nord de l'axe : Doyen ou recteur Oui (15.73%), Société suisse de statistique et d'économie politique Oui (10.38%), Doctorants élites 3+ (9.54%), Organisation académique Oui (8.10%), FNS 10'000+ CHF (5.19%) et Commissions extra-parlementaires Oui (4.33%). On trouve au sud de l'axe : Doyen ou recteur Non (16.22%) et Doctorants élites 0 (6.15%).

Ainsi, à l'ouest sur l'Axe 1 se situent les professeurs avec le plus de capital cosmopolite (liens avec les pays germanophones) et de capital scientifique (international) et le moins de capital social et de capital administratif ; à l'est sur l'Axe 1 se situent ceux qui ont le plus de capital politique, administratif, social, d'autochtonie, économique et académique. On peut donc voir cette première opposition comme la composition des diverses ressources, entre ceux qui ont les ressources en lien avec l'international, notamment le capital scientifique international vs. ceux qui sont insérés dans la société suisse, en lien avec les pouvoirs politiques, administratifs, économiques et académiques, ceux-ci, de par leur insertion dans le paysage suisse ont, de plus, des connections avec les autres élites du pays en faisant partie de « dynasties » d'élites.

Le deuxième facteur renvoie aux oppositions suivantes : au nord sur l'Axe 2 se situent les professeurs avec le plus de capital académique, de capital social, de capital scientifique (national) et de capital administratif ; au sud de l'Axe 2 sont les personnes qui ne disposent ni de capital académique, ni de capital social. En résumé, cette deuxième opposition peut être comprise comme un volume différentiel de capital entre ceux qui ont du capital académique, social, scientifique (national) et administratif vs. ceux qui n'en ont pas.

Graphique 4.2. Analyse des correspondances multiples spécifique des professeurs en 1980. Nuage des modalités (N =161)

Axe 2 (v. p. = 0.17)



Encadré 4.2.

Les contributions des variables et modalités à l'ACM spécifique de 1980

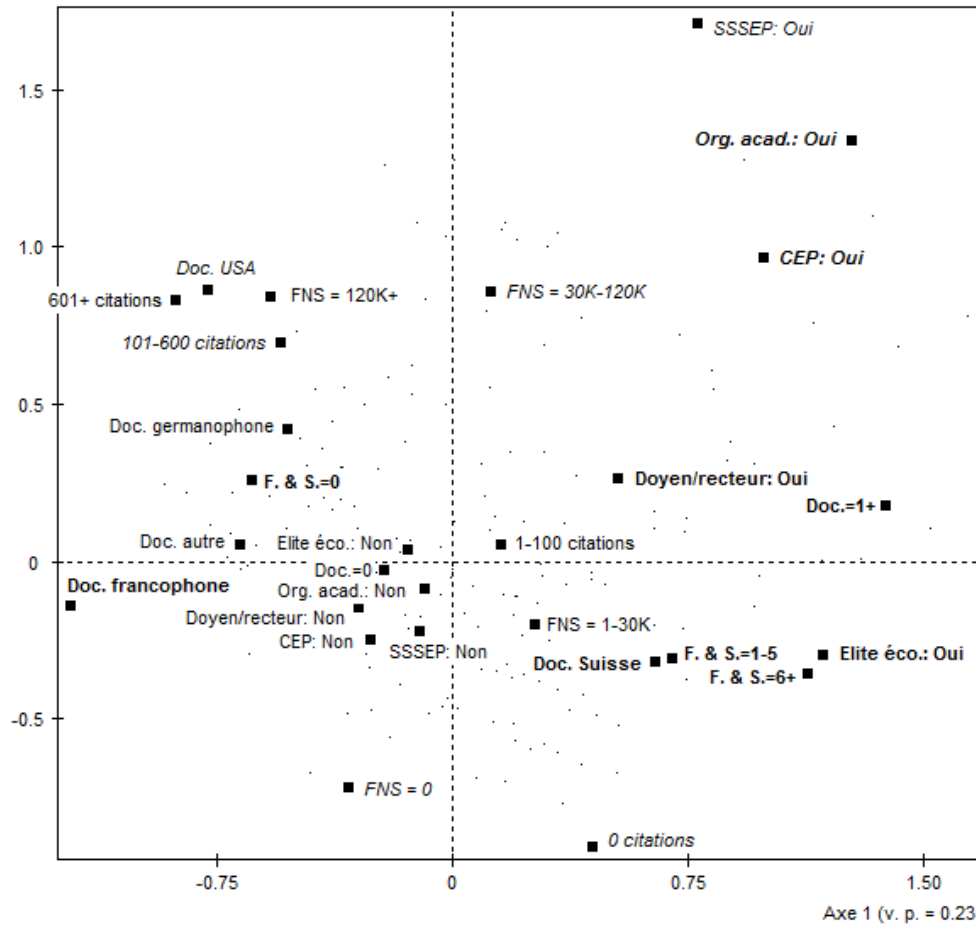
Les quatre **variables** suivantes contribuent au-dessus de la moyenne ($= 100/10 = 10$) à la variance de l'**Axe 1** (à hauteur de 57.76%) : Commission extra-parlementaire (15.90%), Nombre de doctorants élites (14.97%), Nombre de frères et sœurs de thèse élites (14.93%) et Comité organisation académique (11.96%). Douze **modalités** contribuent au-dessus de la moyenne ($= 100/26 = 3.85$) à la variance de l'**Axe 1** (à hauteur de 80.97%). On trouve à gauche de l'axe : Frères et sœurs de thèse élites 0 (8.58%), Doctorants élites 0 (6.78%), Commission extra-parlementaire Non (5.04%), FNS 0 CHF (4.73%) et Doyen/recteur Non (4.44%). On trouve à droite de l'axe : Organisation académique Oui (10.92%), Commission extra-parlementaire Oui (10.87%), Société suisse de statistique et d'économie politique Oui (7.95%), Elite économique Oui (6.86%), Doyen/recteur Oui (5.23%), Frères et sœurs de thèses élites 6+ (4.83%) et Doctorants élites 3+ (4.74%). Les quatre **variables** suivantes contribuent au-dessus de la moyenne à la variance de l'**Axe 2** (à hauteur de 80.46%) : Nombre de citations (26.32%), Lieu du doctorat (25.09%), Nombre de frères et sœurs de thèse élites (17.58%) et Montants FNS/année (11.47%). Neuf **modalités** contribuent au-dessus de la moyenne à la variance de l'**Axe 2** (à hauteur de 80.89%). On trouve au nord de l'axe : Doctorat dans un pays germanophone (15.09%), Citations 1-150 (14.96%), Frères et sœurs de thèse 0 (9.12%), Société suisse de statistique Oui (7.79%) et FNS 20'000-80'000 CHF (4.09%). On trouve au sud de l'axe : Citations 0 (10.46%), Frères et sœurs de thèse 1-5 (8.32%), Doctorat en Suisse (6.68%) et FNS 1-20'000 CHF (4.38%).

A l'ouest de l'Axe 1 nous avons les individus avec le moins de capital social, administratif, scientifique (national) et académique ; à l'est de l'Axe 1, nous avons ceux qui détiennent le plus de capital académique, administratif, économique et social. L'Axe 1 représente une opposition en termes de volume des différentes formes de capitaux (académique, administratif, économique, social et scientifique).

Le deuxième rapport d'opposition renvoie, au nord de l'Axe 2, à ceux qui ont le plus de capital cosmopolite (liens avec les pays germanophones), scientifique (international et national), social et académique et qui ont le moins de capital social, et, au sud de l'Axe 2, à ceux qui détiennent le plus de capital d'autochtonie et social et qui ont le moins de capital scientifique (des deux natures). Ainsi, l'on peut voir cette opposition comme les individus les plus dotés en ressources internationales, sociales, scientifiques et académiques *vs.* ceux qui ont le plus de ressources d'autochtonie et sociales.

Graphique 4.3. Analyse des correspondances multiples spécifique des professeurs en 2000. Nuage des modalités (N =261)

Axe 2 (v. p. = 0.19)



Encadré 4.3.

Les contributions des variables et modalités à l'ACM spécifique de 2000

Les quatre **variables** suivantes contribuent au-dessus de la moyenne ($= 100/10 = 10$) à la variance de l'**Axe 1** (à hauteur de 66.81%) : Nombre de frères et sœurs de thèse élites (21.83%), Lieu du doctorat (21.03%), Nombre de doctorants élites (12.82%) et Commission extra-parlementaire (11.13%). Dix **modalités** contribuent au-dessus de la moyenne ($= 100/28 = 3.57$) à la variance de l'**Axe 1** (à hauteur de 71.06%). On trouve à gauche de l'axe : Frères et sœurs de thèse 0 (9.56%) et Doctorat dans un pays francophone (4.89%). On trouve à droite de l'axe : Doctorants élites 1+ (11.10%), Doctorat en Suisse (9.50%), Commission extra-parlementaire Oui (8.82%), Frères et sœurs de thèse élites 1-5 (7.99%), Elite économique Oui (6.28%), Doyen/recteur Oui (4.34%), Organisation académique Oui (4.30%) et Frères et sœurs de thèses élites 6+ (4.28%). Les quatre **variables** suivantes contribuent au-dessus de la moyenne à la variance de l'**Axe 2** (à hauteur de 76.62%) : Montants FNS/année (22.61%), Nombre de citations (20.59%), Comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique (20.37%) et Commission extra-parlementaire (13.05%). Huit **modalités** contribuent au-dessus de la moyenne à la variance de l'**Axe 2** (à hauteur de 77.52%). On trouve au nord de l'axe : Société suisse de statistique et d'économie politique (18.03%), FNS 30'000-120'000 CHF (11.30%), Commission extra-parlementaire Oui (10.35%), Citations 101-600 (6.48%), Organisation académique Oui (5.88%) et Doctorat aux USA (5.04%). On trouve au sud de l'axe : Citations 0 (11.93%) et FNS 0 CHF (8.51%).

A l'ouest de l'Axe 1, on trouve les individus avec le moins de capital social et avec des ressources internationales (liens avec le monde francophone) ; à l'est de l'axe, se trouvent les individus avec le plus de capital social, administratif, d'autochtonie, économique et académique. L'Axe 1 représente la distribution du capital sous ses diverses formes, à savoir le capital cosmopolite *vs.* le capital d'autochtonie, social, politique/administratif, économique et académique. L'on assiste donc à une opposition entre les professeurs internationaux et ceux en lien avec la Suisse et les pouvoirs locaux.

La seconde opposition renvoie, au nord de l'Axe 2, aux personnes détenant le plus grand volume de capital académique, administratif, scientifique (national et international) et cosmopolite (lié aux USA) ; au sud de l'Axe 2 l'on peut observer les agents sans capital et scientifique (des deux natures). Ainsi, l'Axe 2 oppose les individus fortement dotés en ressources académiques, administratives, scientifiques et cosmopolites à ceux qui n'en ont pas. En ce sens, cet axe représente le volume de capital.

Tableau 4.3. Valeurs propres, pourcentage de la variance et taux modifiés des cinq premiers axes des ACM spécifiques

1957					
Axes	1	2	3	4	5
Valeurs propres	0.23	0.17	0.13	0.12	0.11
Variance (%)	16.83	12.64	9.23	9.04	8.04
Taux modifiés	0.67	0.23	0.04	0.04	0.01
Taux modifiés cumulés	0.67	0.90	0.95	0.98	1.00
1980					
Axes	1	2	3	4	5
Valeurs propres	0.25	0.17	0.13	0.12	0.11
Variance (%)	15.79	10.72	8.29	7.60	7.05
Taux modifiés	0.77	0.17	0.04	0.02	0.01
Taux modifiés cumulés	0.77	0.94	0.98	0.99	1.00
2000					
Axes	1	2	3	4	5
Valeurs propres	0.23	0.19	0.15	0.12	0.12
Variance (%)	12.84	10.36	8.10	6.62	6.48
Taux modifiés	0.62	0.27	0.08	0.01	0.01
Taux modifiés cumulés	0.62	0.89	0.97	0.98	0.99

L'analyse des correspondances multiples nous a permis d'identifier des systèmes d'opposition qui restent relativement stables au cours de la période 1957-2000. Le premier constat, et peut-être le plus important de ces analyses, au regard des taux modifiés, renvoie au fait que le poids du premier axe d'opposition est extrêmement fort (avec un taux de 0.67, 0.77 et 0.62 respectivement). Ainsi, il semble que la première opposition est fortement structurante au sein du champ et qu'il existe une forte bi-partition de celui-ci, qui pourrait presque nous amener à voir le champ des sciences économiques comme quasiment « unidimensionnel » (en n'oubliant pas bien évidemment de nuancer quelque peu ce propos au regard des axes suivants). En effet, il existe une opposition entre des individus qui détiennent des capitaux scientifiques, y-compris du capital cosmopolite²¹⁴, donc mobiles à l'international et axés sur des préoccupations autonomes, à savoir de faire de la science, avec toute la rétribution symbolique que ceci comporte, et des individus détenteurs de capitaux mondains, académiques, politiques, administratifs et économiques, avec des préoccupations plutôt hétéronomes, ainsi que du capital social et d'autochtonie qui font que leur insertion est tout d'abord dans des réseaux locaux ou nationaux. Par cette opposition, l'on voit apparaître celle déjà observée par Bourdieu (1984) et Lebaron (2000) entre un pôle scientifique et un pôle mondain dans le champ des sciences économiques suisses, que nous avons par ailleurs esquissée dans les chapitres précédents, lors de la délimitation de groupes faisant partie des élites économiques, administratives ou politiques et d'autres groupes avec un important

²¹⁴ N'oublions pas que le capital scientifique tel que nous l'avons mesuré (par le volume de citations dans la base *Web of Science*) n'est pas géographiquement neutre et, comme nous avons pu le montrer, est étroitement corrélé avec la mobilité internationale, en particulier vers les USA en fin de siècle. Dans ce cadre, les individus sont socialisés à des objets, à des manières d'écrire et à des théories et des méthodes qui correspondent aux exigences de ces revues, qu'ils visent ensuite et dans lesquelles il leur est moins difficile que pour d'autres de publier des articles.

volume de capital scientifique et cosmopolite. Il semble que par cette forte opposition entre deux pôles au sein du champ, qui semble surdéterminer sa structure, en posant cette dernière comme duale, notre argument esquissé dans les parties précédentes d'une *division du travail* entre individus avec un profil structuré selon des logiques autonomes uniquement et individus avec un profil plus hétéronome se confirme ici. Dans le même sens, il semble que de par cette forte division du travail les capitaux soient, de par l'état du champ des sciences économiques, grandement liés les uns aux autres. Ainsi capital scientifique et capital cosmopolite sont fortement en relation, d'un côté, alors que, de l'autre, ce sont les capitaux académique, économique, politique, social et autochtone qui sont très corrélés. Cette dualité du champ fait écho aux arguments de Fourcade, Algan et Ollion (2015) qui affirment que l'économie est une discipline plus hiérarchisée que la plupart des autres sciences sociales, qui sont plus polycentriques, avec une multitude de légitimités différentes et, donc, tout autant de logiques de domination et de pouvoir qui en découlent. Or, ici, dans ce cas d'étude en particulier, nous avons identifié deux logiques de pouvoir bien précises : une logique scientifique et une logique mondaine.

De plus, cette opposition entre un pôle scientifique/autonome et un pôle mondain/hétéronome se renforce entre 1957 et 2000. En effet le capital social et académique (doyens/recteurs) est en 1957 proche des ressources scientifiques, mais, dès 1980, se retrouve pleinement associé aux autres ressources mondaines, alors que le capital scientifique « national » (mesuré par le montant des financements par le FNS) se situe dans le pôle scientifique dès 2000. La frontière entre ces deux logiques devient cependant plus opaque en fin de siècle. Toutefois, les individus proches des pouvoirs étatiques gardent tout de même un volume (relativement) important de ressources scientifiques en 2000. On peut en effet imaginer que ces ressources, acquise dans les universités et le monde de la science, sont celles qui sont sujettes au plus de « volatilité », dans le sens où certains individus dotés de ressources scientifiques peuvent également avoir, de par la légitimité que leur apporte leur « expertise », des responsabilités au sein de l'Etat ou de la hiérarchie institutionnelle des universités (comme nous l'avons souligné dans les chapitres précédents). L'insertion académique de ces agents (société disciplinaire, organisations académiques, recteurs, doyens), couplée à des fonctions d'experts scientifiques de la Confédération, est relativement liée à la possibilité d'une certaine assise scientifique. Tout de même, en 2000, s'opposent tendanciellement individus aux ressources scientifiques et, donc, connectés à l'étranger à l'ouest, et individus avec des positions exécutives dans la hiérarchie académique et disciplinaires, des réseaux et des positions extra-académiques, le tout insérés dans des logiques locales, à l'est.

De plus, une autre reconfiguration a lieu, au sein même du pôle scientifique, cette fois entre 1957 et 2000. En effet, d'un espace tourné vers les voisins germanophones et francophones en 1957, celui-ci se réoriente vers un espace tourné également vers les Etats-Unis, dès 1980. Ce changement, sur lequel nous avons déjà insisté auparavant, met en avant les transformations auxquelles sont soumises les sciences économiques, et le champ académique de manière générale, d'une internationalité de proximité, vers des voisins culturellement et linguistiquement proches, à une internationalité plus lointaine, tournée vers l'Amérique du nord, et vers le modèle d'excellence académique que promeuvent les universités anglo-saxonnes. En dehors de cette reconfiguration, toutefois, l'opposition entre un espace national et international reste stable et va totalement dans le sens de l'opposition identifiée par Lebaron (2000) entre des économistes centrés sur les réseaux nationaux et d'autres ayant principalement des réseaux à l'international. Toutefois, contrairement aux résultats sur la France, celle-ci recoupe totalement l'opposition entre un pôle scientifique et un pôle mondain.

Finalement, l'opposition au sein du pôle mondain, entre une fraction à dominante administrative et académique et une fraction économique (voir plus bas), reste stable au cours du temps (excepté des reconfigurations minimales dans la détention de capital social). Ainsi, au sein de ce pôle hétéronome, nous pouvons voir deux logiques s'opposer : celles des liens avec la gestion ou l'expertise étatiques et la gestion des universités et des organisations scientifiques, où les capitaux politique, administratif et académique sont de mise, et celles liées à la gestion économique, des entreprises privées. Pour le cas français, Lebaron (2000) n'avait, pour sa part, pas identifié de différenciation entre ces fractions ; dans le champ des économistes français, ce sont les mêmes profils qui travaillent dans l'Etat ou l'entreprise. Toutefois, le fait que notre analyse englobe également des professeurs de gestion d'entreprise implique une division du travail plus importante entre ces deux groupes, les économistes étant tendanciellement proches de l'Etat et les gestionnaires des entreprises.

Ces premières considérations sur des fractions au sein des deux pôles nous permettent d'introduire un travail de description plus détaillé de celles-ci, qui va tenter d'aller au-delà de l'opposition principale au sein du champ, et de tenter, donc, de considérer celui-ci dans une logique renvoyant à plusieurs oppositions, et non pas une seule. Nous avons ainsi pu diviser les deux pôles (scientifique et mondain) en deux fractions à chaque fois, ce qui nous a permis d'en délimiter quatre en tout, correspondant *grosso modo* aux quatre cadrans des ACM et possédant des propriétés plus ou moins stables au cours de la période 1957-2000 : une fraction scientifique, une fraction « dominée » (au sein du pôle scientifique), une fraction des administrateurs étatiques et académiques et une fraction économique (au sein du pôle mondain)²¹⁵.

La première fraction identifiée est la *fraction scientifique* (cadrant nord-ouest des ACM). Celle-ci a le plus grand volume de ressources scientifiques. Ainsi, elle publie dans des revues prestigieuses à l'international des articles qui sont par la suite cités, et donc symboliquement reconnus, au sein du champ en Suisse ou à l'international. De plus, elle soumet des projets de recherche aux organes fédéraux de financement de la science, et ceux-ci sont financés par des sommes plus que généreuses. Elle a tendanciellement réalisé son doctorat à l'étranger, dans des espaces scientifiquement reconnus, comme les « grands » voisins que sont la France et l'Allemagne, mais aussi les Etats-Unis. On peut également supposer que les membres de cette fraction ont, par ailleurs, réalisé d'autres séjours de recherche plus ou moins longs dans les mêmes zones géographiques. Ainsi, l'insertion de cette fraction se situe tout d'abord dans des réseaux de connaissance et de reconnaissance scientifiques, en Suisse ou à l'international. Les membres de cette fraction sont tendanciellement disposés à une production scientifique

²¹⁵ La partie suivante fournira, pour chacune de ces fractions, des exemples d'individus typiques de celles-ci. Dans le cadre du colloque de thèse ayant eu lieu en mars dernier, il nous a été proposé de réaliser un *clustering* (i.e. une classification ascendante hiérarchique) dans le but de discriminer statistiquement des groupes d'individus. Nous avons donc procédé à celui-ci par ailleurs. Toutefois, les résultats du *clustering* pour chacune des trois dates, loin d'être inintéressants, ne permettaient souvent pas de distinguer au sein du groupe des professeurs hétéronomes entre individus proches des pouvoirs politiques et de l'administration étatique et académique, d'un côté, et individus proches des centres décisionnels de l'entreprise, de l'autre. Ces deux « fractions » étaient, dans le *clustering*, identifiées comme une seule. Or, nous avons vu par ailleurs, dans les chapitres précédents, que ces deux fractions étaient plutôt tendanciellement à distinguer l'une de l'autre, rien que par l'appartenance à l'une des deux sous-disciplines, fortement discriminantes à ce sujet, ou encore par les types de carrières réalisées. Nous avons donc préféré rester dans une description des graphiques des ACM, plutôt que de nous lancer dans une description plus statistique, mais qui ne décrivait pas toujours en détail les éléments que nous avons identifiés jusqu'ici. Les *clusterings* étaient toutefois très clairs au sujet d'une bi-partition entre un pôle autonome et un pôle hétéronome, toutefois, qui correspondait à chaque fois à la première séparation dans la classification. De plus, la piste du *clustering* est à conserver pour des recherches prochaines qui tenteraient encore d'approfondir les ACM d'une perspective différente.

« désintéressée », indépendante d'une demande sociale, ce qu'on pourrait qualifier, selon la métaphore littéraire ou artistique de l'« art pour l'art » (Bourdieu, 1994a, 1998 [1992], 2013). Toutefois, leur expertise scientifique leur permet parfois, de par la légitimité qu'elle leur confère, de sortir de la science « pure » et d'occuper une fonction académique, telle que recteur d'université ou doyen de faculté (1957 surtout). Cette fraction est donc « spirituellement » et symboliquement dominante, suivant les logiques autonomes au sein du champ. Elle est en revanche « temporellement » dominée.

La deuxième fraction identifiée est la *fraction des administrateurs étatiques et académiques* (cadran nord-est). Ceux-ci détiennent, premièrement, les ressources académiques de gestion universitaires et scientifiques. Ils sont ainsi tendanciellement recteurs d'universités et doyens de facultés (dès 1980), siègent dans le comité des principales organisations scientifiques (FNS, académies suisses des sciences, etc.) ou dans le comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique. De plus, ils sont également dotés en capital d'expertise pour le gouvernement ou l'administration publique en tant que membres de commissions d'experts, mais également, parfois, de capital politique ou administratif²¹⁶, en tant que parlementaires, directeurs d'offices fédéraux ou membres de la direction de la banque centrale. De plus, cette fraction est fortement dotée en capital social, dans le sens où ses membres ont dirigé les thèses de bon nombre d'élites ou leur directeur de thèse a lui-même dirigé des thèses de membres des élites. De plus, pour la date de 1980, les membres de cette fraction détiennent le volume le plus important de capital scientifique par les montants des financements par le FNS et, pour les autres dates, un volume « intermédiaire » de cette ressource. Ainsi, ces administrateurs académiques et étatiques sont relativement bien dotés en capital scientifique « national » mais peinent, par contre, à être compétitif avec les membres de la fraction scientifique lorsqu'il s'agit de la publication dans des revues prestigieuses. Ainsi, il semble que cette fraction est sujette aux logiques relevant du « pôle de grande production » pour reprendre, encore une fois, la métaphore littéraire (Bourdieu, 1998 [1992]), répondant à des demandes principalement extérieures. Elle renforce sa dominante mondaine entre 1957 et 2000, de manière administrative et académique.

La troisième est la *fraction économique* (cadran sud-est). Elle est la fraction détentrice du capital économique. Ainsi, ses membres siègent dans la direction générale ou les conseils d'administration des plus grandes entreprises ou le comité directeurs des principales associations d'intérêt économiques. En ce sens, en plus d'être professeurs d'université, ils détiennent un pouvoir économique certain, qu'ils sont capables d'exercer sur la société suisse dans son ensemble. Ils sont, de par leur lieu de doctorat, les moins internationaux. On peut imaginer aussi qu'ils ont réalisé peu de séjours à l'étranger durant leur carrière, privilégiant une insertion locale, régionale ou nationale. En témoigne pour cela leur capital social relativement élevé (principalement en 2000 ; à cette date ils sont en effet les mieux dotés de cette ressource *via* l'appartenance à des « dynasties » de filiations de thèse). Ainsi, cette fraction suit elle aussi une logique mondaine, premièrement liée aux entreprises du secteur privé.

Finalement, la dernière est la *fraction dominée* (cadran sud-ouest), dont la particularité est qu'elle détient un volume nul (ou faible) de toutes les ressources à disposition. Ainsi, ses membres ne font pas partie des élites administratives, politiques ou économiques, n'ont pas dirigé la thèse de membres des élites, n'ont pas de fonction exécutive dans les universités, les

²¹⁶ Nous n'avons toutefois pu projeter cette variable en actif qu'en 1957, en raison du peu d'élites politiques ou administratives en 1980 et 2000 (moins de 5% des effectifs pour les deux dates). Nous l'avons toutefois projetée en variable supplémentaire (voir Partie 2.3.).

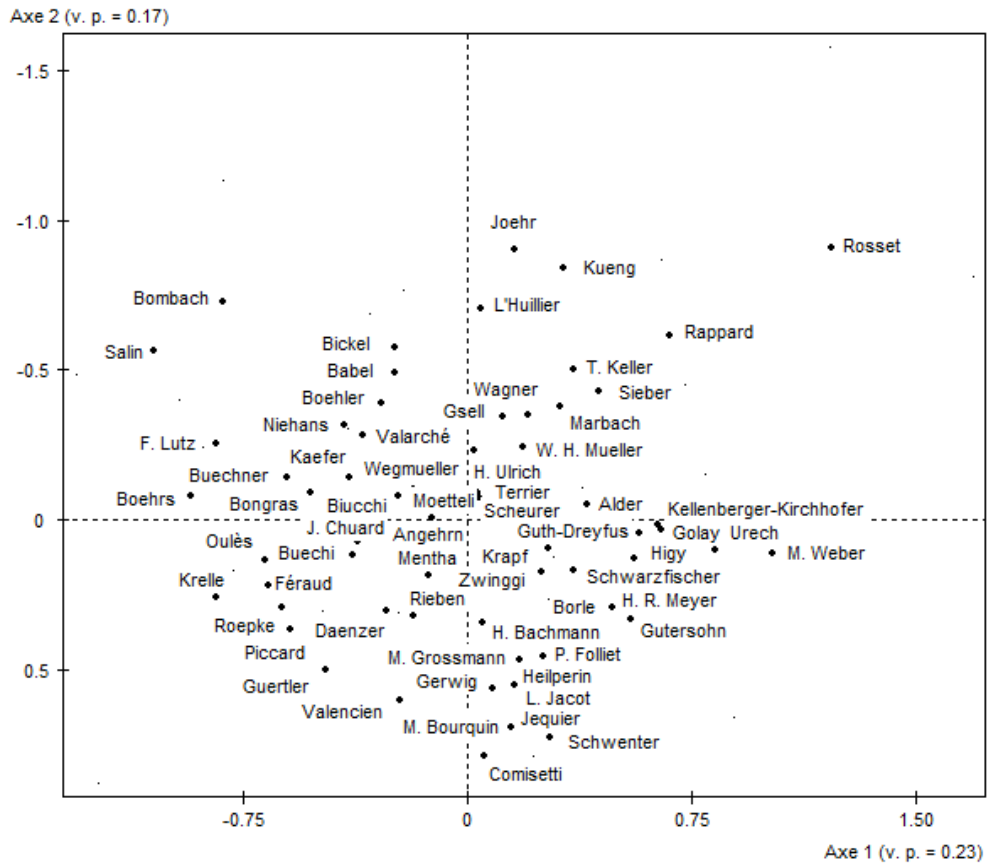
organisations académiques ou la société disciplinaire, et sont, donc, par là, peu intégrés dans les réseaux du champ du pouvoir. Ils s'opposent ainsi, dans la composition du capital, au pôle mondain et font tendanciellement partie du pôle autonome du champ, répondant aux logiques scientifiques de celui-ci, tout en ne possédant qu'un faible volume de capital scientifique. Cette fraction est formée des individus qui possèdent le moins de pouvoir dans le champ ou en dehors, que l'on peut, en ce sens, qualifier de dominés.

Ainsi, nous avons observé qu'il existait une opposition très structurante entre un pôle scientifique et un pôle mondain, menant à une véritable « dualité » au sein du champ, et que cette opposition semblait, de plus, se renforcer en fin de siècle. Nous avons également observé une reconfiguration des logiques d'internationalisation, en partie vers les USA dès 1980. Finalement, au sein de ces deux pôles, nous avons également identifié quatre fractions (scientifique, administrative et académique, économique, dominée) relativement stables dans le temps au sein du champ, en fonction des capitaux des individus. Pour donner de la substance à nos analyses, nous allons à présent exemplifier, par des figures de professeurs représentatives de ces quatre fractions.

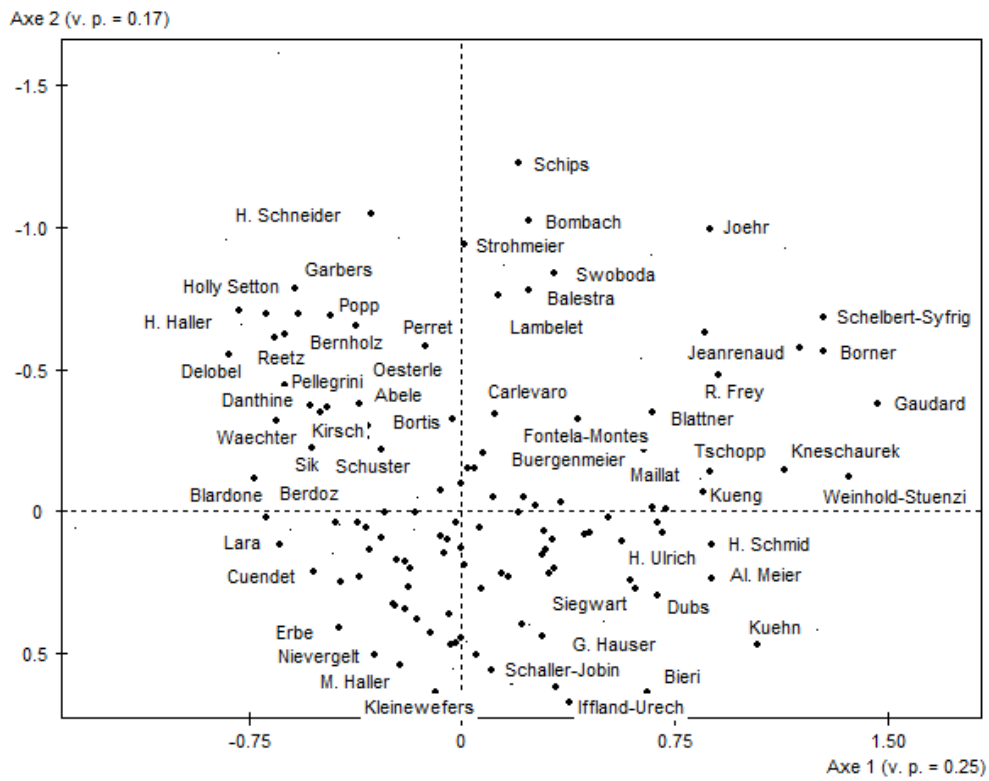
2.2. Des profils des quatre fractions

Après avoir identifié quatre fractions au sein du champ entre 1957 et 2000, nous allons traiter de quelques individus qui, par leurs ressources et leurs trajectoires, illustrent des positions au sein du champ, et sont à comprendre comme des profils typiques de ces quatre fractions. Les *Graphiques 4.4.* à *4.6.* mettent en avant la distribution du nuage des individus dans l'ACM.

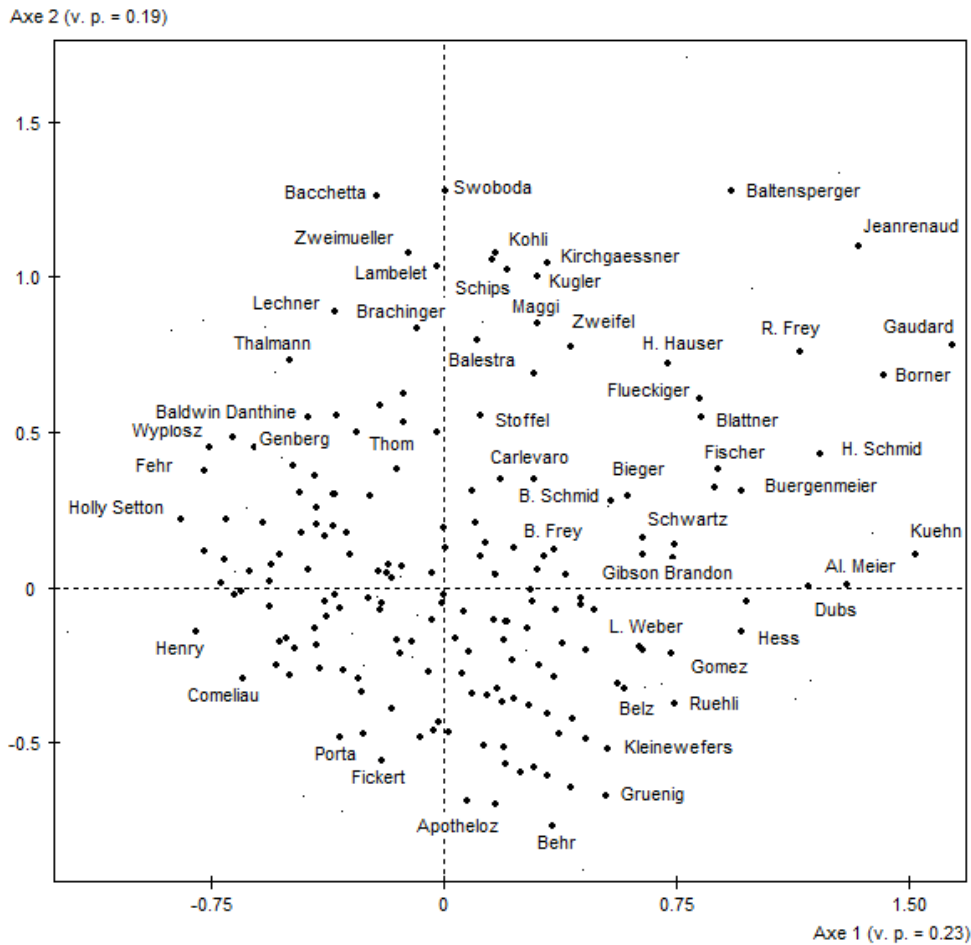
Graphique 4.4. Analyse des correspondances multiples des professeurs en 1957. Nuage des individus (N = 65)



Graphique 4.5. Analyse des correspondances multiples des professeurs en 1980. Nuage des individus (N = 161)



Graphique 4.6. Analyse des correspondances multiples des professeurs en 2000. Nuage des individus (N = 261)



Au sujet de la *fraction scientifique*, tout d'abord, nous prenons l'exemple de Gottfried Bombach (cohortes de 1957 & 1980). Celui-ci, né à Kamenz, près de Dresde (Saxe), fils d'un propriétaire d'une société commerciale, travaille tout d'abord dans la société de son père. En 1939, il est mobilisé dans la *Wehrmacht* (il sera, durant la guerre, blessé et fait prisonnier par les soldats anglais). Après la guerre, il commence des études en économie politique à Kiel, dans le nord de l'Allemagne, et termine celles-ci par un doctorat en 1952, en soutenant une thèse portant sur la théorie de la croissance économique. Entre 1952 et 1954, il travaille au siège de l'OECE à Paris. Il enseigne ensuite à Kiel entre 1954 et 1956 et soutient à cette date son habilitation professorale portant sur la comptabilité nationale. Il obtient donc le titre de *Privat Dozent* et, en 1957, il est nommé professeur extraordinaire de statistique à l'Université de la Sarre (sud-ouest de l'Allemagne). La même année, il est ensuite nommé professeur ordinaire d'économie théorique, de politique sociale et de statistique à l'Université de Bâle, où il enseigne jusqu'en 1987. A Bâle, il est doyen de la *Philosophisch-historische Fakultät* en 1961-1963 et recteur de l'Université en 1972-1974 (Lengwiler, 2010 ; Bongard, 1969 ; « Bombach, Gottfried », 1974 ; « Bombach, Gottfried », Bio). Il dispose donc d'un fort capital académique. A côté de cela, il a une activité scientifique relativement importante. Notamment, il obtient un montant total de plus d'un million de francs suisses (d'époque) par le FNS et publie des articles dans des revues importantes de l'espace germanophone, tels que *Kyklos* (Bâle), la *Weltwirtschaftliches Archiv* (Kiel ; actuellement *Review of World Economics*) ou encore les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik* (Stuttgart). A côté

de ces activités par lesquelles il détient un volume important de capital scientifique, il siège dans la Commission pour les questions conjoncturelles de 1968 à 1981 et dispose donc de ressources administratives acquises dans une commission extra-parlementaire. Ayant réalisé sa thèse à l'étranger, il ne vient pas d'une « dynastie » d'élites suisses. Il va par contre diriger la thèse de 6 personnes comprises dans l'élite selon nos critères, et parmi eux Carl Christian von Weizsäcker, professeur de renom dans l'espace germanophone (à Berne et dans plusieurs universités allemandes), Bruno S. Frey ou encore Niklaus Blattner, futur membre du directoire de la BNS. En ce sens, il dispose d'un capital social certain. Ainsi, Gottfried Bombach est fortement doté en capital scientifique (local et international) et cosmopolite (il a relativement beaucoup « bougé » en Europe dans sa vie, et est lié, principalement, au monde germanophone), mais également en capital administratif et académique, ce qui le fait se positionner (tout du moins dans la cohorte de 1957), dans le cadran nord-ouest de l'espace.

Prenons, pour illustrer un peu plus ce groupe dans la période plus récente, le cas d'un second professeur de la même fraction (scientifique), en 2000 cette fois. Richard E. Baldwin, (cohorte de 2000), de nationalité américaine, réalise des études de *bachelor* à l'Université du Wisconsin à Madison jusqu'en 1980, puis un *master* à la *London School of Economics* en 1981. Il termine celles-ci par un doctorat au *Massachusetts Institute of Technology* en 1986, avec une thèse dirigée par le futur « Nobel » d'économie (2008) Paul Krugman. En 1986, Baldwin est nommé professeur assistant à l'Université de Columbia et, en 1989, professeur associé dans la même institution. En 1991, il est nommé professeur d'économie internationale à l'IUHEI de Genève, où il enseigne toujours à l'heure actuelle. Il occupe plusieurs fonctions d'éditeur de revues et de membre du comité d'associations scientifiques à l'international, ainsi que d'expert, notamment pour le gouvernement américain (Baldwin, 2014). Toutefois, en Suisse, il n'occupe aucune fonction exécutive, dans le monde académique ou en dehors, et ne dispose pas de capital social en lien avec des directions de thèse. Il obtient, par contre, des financements par le FNS pour plus de 2.6 millions de CHF dans le cadre de onze projets de recherche. De plus, bénéficiant du capital symbolique lié à son directeur de thèse, avec qui il a plusieurs fois publié des articles, il est par ailleurs détenteur d'un fort capital scientifique à l'international²¹⁷. Ainsi, il publie des articles notamment dans l'*American Economic Review* ou dans l'*European Economic Review*. Baldwin constitue l'exemple d'un individu typique de la fraction scientifique en fin de siècle : avec beaucoup de capital cosmopolite lié aux Etats-Unis, et de capital scientifique (international et local), il est par contre très peu inséré dans les réseaux politiques, économiques et académiques locaux.

Au sein de la deuxième fraction du champ, celle des *administrateurs étatiques et académiques*, René L. Frey (cohortes de 1980 et 2000) a un profil intéressant, sensiblement différent de celui de son frère Bruno S. Frey, que l'on pourrait qualifier de « superstar » à l'international d'un point de vue scientifique. Né à Bâle, fils d'un cadre d'entreprise, il réalise ses études dans cette ville et obtient son doctorat en 1965, avec une thèse portant sur les transformations structurelles de l'économie israélienne après la Seconde Guerre mondiale. Son directeur de thèse est Edgar Salin (il a par ailleurs comme co-directeur de thèse, Gottfried Bombach) et, juste avec celui-ci, il n'a pas moins de 13 « frères de thèse » faisant partie de l'élite. René Frey aura lui-même l'un de ses doctorants qui fera lui aussi partie de l'élite (Robert E. Leu, professeur d'économie à St-Gall et Berne). Il est ainsi détenteur d'un capital social important dans le champ du pouvoir suisse. Il ne fera d'ailleurs pas de séjour substantiel à l'étranger. En 1970, il est nommé professeur ordinaire d'économie politique à Bâle et, la même année, il devient co-éditeur de la revue *Kyklos*. Il sera doyen de la *Philosophisch-historische Fakultät*

²¹⁷ Ses dix publications les plus citées totalisent 1175 citations sur *Web of Science*.

en 1980 et 1981, membre du comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique dès 1984 et président de celle-ci entre 1990 et 1993, vice-recteur de l'Université de Bâle en 1994-1996 et recteur de celle-ci en 1996-1998 (« Frey, René L. », CV ; « Frey, René L. », Bio ; Lengwiler, 2010). Il détient ainsi un capital académique important. En dehors de l'académie, il sera membre de plusieurs commissions extra-parlementaires et détiendra donc également du capital administratif. En termes de financements par le FNS, René L. Frey totalise plus de 1.8 millions de francs. Par contre, il est, contrairement à son frère, peu reconnu à l'international, si l'on excepte ses publications dans la revue *Kyklos*, dont il est pendant longtemps éditeur. René Frey est donc fortement doté en capital social, académique, administratif et scientifique national, mais ne dispose que peu de ressources économiques ou cosmopolites (y-compris de reconnaissance scientifique à l'international).

Au sujet du troisième groupe, la *fraction économique*, Rolf Dubs (cohortes de 1980 et 2000) est un bon exemple. Né à Winterthur, il obtient son doctorat à l'Université de St-Gall en 1965, avec une thèse portant sur la question du crédit dans les banques cantonales, et son habilitation professorale en 1967, date à laquelle il devient *Privat Dozent* à la Haute école de St-Gall. En 1968, il est nommé professeur extraordinaire de pédagogie économique (notamment d'enseignement du *management* dans le domaine entrepreneurial) dans la même université et, en 1970, professeur ordinaire (poste qu'il occupera jusqu'en 2000). En 1978-1980, il sera doyen de la *Betriebswirtschaftliche Abteilung*, en 1986-1990 il sera vice-recteur de la Haute école de St-Gall et, en 1991-1993, il sera recteur de celle-ci (Burmeister, 1998, p. 235). Dans le domaine scientifique, Dubs n'a obtenu « que » deux financements du FNS, pour un total d'un peu moins de 500'000 CHF. Il ne publie pas d'articles dans des revues reconnues à l'étranger (pas plus qu'il n'y fait de séjour, d'ailleurs). En revanche, au niveau du capital social, un des ses « frères de thèse » fera partie de l'élite suisse, alors que deux de ses doctorants en feront également partie. En dehors du monde académique, il sera membre de plusieurs commissions extra-parlementaires, du Parlement du canton de Zurich pour le Parti radical et de bon nombre de conseils d'administration dans le monde économique, dont notamment l'entreprise Schindler et la banque Julius Bär, qui font partie des 110 plus grandes entreprises suisses. Rolf Dubs est donc membre de l'élite économique du pays. Ainsi, Dubs ne dispose pas de capital scientifique ou cosmopolite, mais il est par contre détenteur d'un fort capital économique, de ressources académiques, administratives et sociales. Ceci fait de lui un très bon représentant du pôle mondain du champ, à dominance économique.

Enfin, pour exemplifier le quatrième et dernier groupe au sein de ce champ, à savoir la *fraction dominée*, qui se définit principalement par la « non possession » de capitaux, mentionnons la figure de Christian Comelieu (cohorte de 2000). Citoyen belge, né à Namur, celui-ci obtient sa thèse en 1969 à l'Université catholique de Louvain ; elle est intitulée « Conditions de la planification du développement : l'exemple du Congo ». Dans le même temps, il enseigne à l'Université de Kinshasa, jusqu'en 1974. Il sera ensuite économiste du développement au siège de la Banque mondiale à Washington jusqu'en 1976, puis au siège de l'OCDE à Paris jusqu'en 1981. Dès 1980, il occupera une charge de cours à l'Ecole des Hautes Etudes en Science Sociales de Paris et sera dès 1981 économiste au Commissariat Général du Plan. Dès 1991, et jusqu'en 2003, il sera professeur à l'IUED de Genève de développement économique, enseignant notamment des cours d'« économie marchande et non marchande » (« Comelieu, Christian », CV ; Bio). Christian Comelieu a ceci de particulier que son profil se définit par la négative. En effet, excepté ses ressources cosmopolites, notamment liées à la France, il n'a pas de poste d'administration académique en Suisse, ni comme doyen ou recteur ou dans le comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique, pas de financement par le FNS, pas de poste dans l'administration

fédérale ou dans une entreprise suisse, pas de doctorant ou de « frère et sœur de thèse » faisant partie de l'élite et pas de citation dans la base *Web of Science*. En résumé, Christian Comelieu n'est détenteur de pratiquement aucune ressource distinguante dans l'espace académique suisse.

Nous avons pu voir, par ces quelques exemples, les différentes configurations, *via* les trajectoires des individus, de détention de capitaux scientifiques, cosmopolites, académiques et extra-académiques au sein des quatre fractions. Comme énoncé auparavant, ces quatre fractions bougent relativement peu au cours de la période étudiée, excepté un processus de renforcement relatif du pôle scientifique et du pôle mondain au sein du champ et de reconfigurations des logiques d'internationalité. Les réelles transformations du champ durant la seconde moitié du siècle se situent en réalité ailleurs, dans la structure des prises de positions. Nous allons traiter de celles-ci dans la partie suivante. Avant cela, plusieurs variables ont été pour l'instant laissées sous silence dans nos analyses, comme par exemple la sous-discipline, l'université d'appartenance, l'origine sociale ou le sexe. Nous les projetons en tant que variables supplémentaires dans les analyses des correspondances multiples pour les situer dans l'espace.

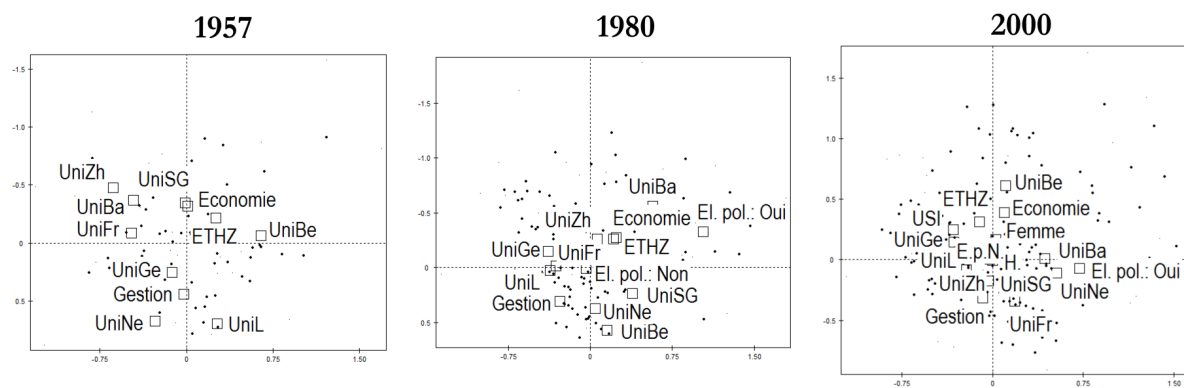
2.3. Les variables supplémentaires

Nous allons ici investiguer certaines propriétés des professeurs qui, même si elles ne sont pas directement opérationnalisées comme des ressources dans l'espace des sciences économiques, sont foncièrement liées aux positions des individus. Nous allons, tout d'abord, établir quelques rapides considérations sur des propriétés en lien avec leur activité académique, référant plus particulièrement à la sous-discipline à laquelle les professeurs sont rattachés et à l'université suisse dans laquelle ils enseignent. Ceci nous permettra de voir sur quels points l'économie politique et la gestion d'entreprise s'opposent et s'il existe des clivages particuliers entre universités. Dans un deuxième temps, nous allons projeter les origines sociales (mesurées par la profession du père) des individus, dans le but de lier leur socialisation, notamment familiale, à des positions dans le champ. Nous avons fait le choix de projeter cette variable comme supplémentaire dans l'espace des individus en raison des nombreux *missings* dont souffraient notre récolte de données, en particulier pour les années 1980 et 2000. Finalement, nous allons procéder à quelques considérations sur les femmes dans l'espace des individus et voir en quoi leur profil diffère des hommes dans ce champ particulièrement masculin, en ce qui concerne leur dotation en capitaux de diverses sortes.

2.3.1. Les propriétés académiques : sous-discipline et université

Nous allons ici investiguer certaines propriétés académiques des professeurs liées par ailleurs à leurs ressources, à savoir l'université et la sous-discipline (*Graphique 4.7.*).

Graphique 4.7. Analyse des correspondances multiples spécifique des professeurs en 1957, 1980 et 2000. Variables supplémentaires



Pour ce qui est de la *sous-discipline*, tout d’abord, nous voyons que, de manière générale, l’opposition entre l’économie et la gestion suit, tout au long du siècle, l’Axe 2. Ainsi, la gestion se situe plutôt du côté des fractions dominée et économique, alors que l’économie politique, elle, est placée du côté des fractions scientifiques et administrative/académique. Dès lors, la gestion d’entreprise est scientifiquement dominée par rapport à l’économie politique, mais est économiquement dominante. L’économie quant à elle, est scientifiquement, académiquement et administrativement dominante. Il y a, de ce point de vue, encore une fois, une division entre la gestion orientée du côté de l’entreprise et l’économie, du côté de l’Etat.

Au sujet des *universités*, la dispersion de celles-ci est plus variable au cours de la période et peu de tendances claires se distinguent. Il semble toutefois que, du côté des universités romandes, Genève se profile dans la fraction scientifique en fin de siècle (tout comme l’Université de la Suisse italienne pour les institutions italo-phones), et Lausanne se situe plus bas que celle-ci, dans la fraction dominée, alors que Neuchâtel s’est rapprochée de la fraction économique, tout comme Fribourg. Pour les universités alémaniques, St-Gall suit le même mouvement que ces deux dernières. Zurich semble se déplacer vers le bas du pôle scientifique. L’ETHZ se déplace de la fraction administrative à la fraction scientifique, alors que Bâle suit le chemin inverse. Berne, pour sa part, tend vers le pôle administratif. Le fait d’enseigner dans ces universités n’est toutefois pas attaché à la même légitimité. En effet, Neuchâtel et l’USI sont des universités de petite taille, avec peu de contingents de professeurs de sciences économiques, la seconde venant d’être créée en 1996. Il en va de même pour le contingent de l’EPFL. Au contraire, dans la formation des élites économiques, se détachent clairement l’Université de St-Gall et l’ETHZ (Mach, David, Ginalski & Bühlmann, 2016, p. 113 ; Hartmann, 2016 ; Hartmann & Lueg, 2017, p. 32). En ce sens, à ces universités est attachée une importante aura symbolique pour ce qui est de l’acquisition d’un capital culturel supposé reconvertisse dans le champ économique. Les professeurs enseignant dans ces universités bénéficieront ainsi de cette légitimité. Dans une certaine mesure, la Faculté des HEC de Lausanne a elle aussi une vocation de professionnalisation des étudiants.

2.3.2. Les origines sociales

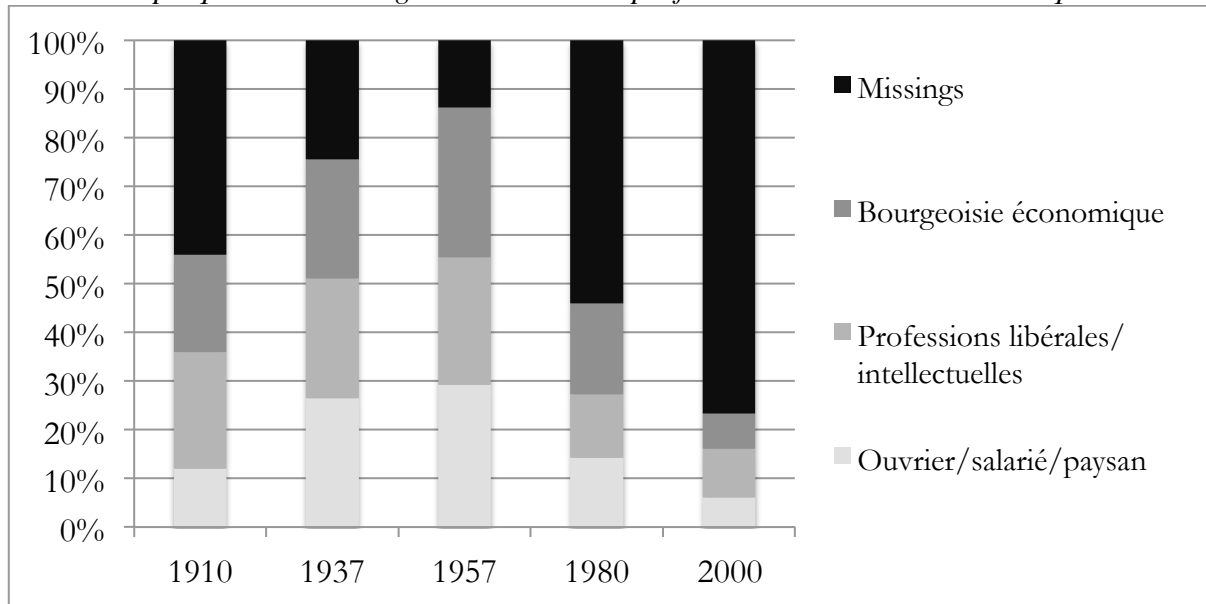
La question de l’origine sociale des individus met en lien le parcours de ceux-ci avec toute une socialisation familiale et tout le capital économique et culturel hérités et, donc, incorporés, par l’intermédiaire d’un habitus, qui auront une influence profonde sur la trajectoire sociale

des individus et sur leur position dans l'espace social. Cette socialisation primaire mène souvent à la « reproduction » des positions d'une génération à l'autre (Bourdieu, 1979 ; Bourdieu & Passeron, 1964, 1970). Ainsi, par exemple, les élites économiques mettent en place des stratégies de reproduction du capital économique familial (Bourdieu, 1989, p. 396). Dans ce cadre, nous pouvons imaginer que la position de professeur de sciences économiques faisant, d'une part, partie de l'élite de la production culturelle, en tant qu'élites académiques, sont, dans une proportion non négligeable, issus de familles provenant de professions intellectuelles ou de professions libérales, lesquelles détiennent un volume plus ou moins important de capital culturel sous toutes ses formes (institutionnalisée, objectivée et incorporée ; Bourdieu, 1979b). Cependant, au vu, de la proximité de la discipline avec le champ du pouvoir, et du pouvoir économique en particulier, nous pouvons également supposer que ceux-ci sont issus, au moins pour une petite partie, de la moyenne, voire grande, bourgeoisie. De plus, dans la mesure où certains professeurs seraient issus de groupes sociaux plus « modestes » (ouvrier, salarié, agriculteur, *etc.*), nous pouvons également souligner la situation de mobilité sociale « ascendante » dans laquelle ceux-ci se trouveront, ayant atteint une position au sein de l'élite académique²¹⁸. Finalement, nous avons également pris en compte les nombreuses données manquantes à ce sujet²¹⁹. Le *Graphique 4.8.* revient sur les proportions de ces catégories pour nos cinq cohortes entre 1910 et 2000.

²¹⁸ Mobilité sociale qui n'est pas sans répercussions sur la perception émotionnelle des individus, créant ce que Bourdieu appelle un habitus « clivé ou « déchiré », une *hysteresis* de l'habitus, à savoir le fait de ne pas se sentir « à sa place » dans son nouvel environnement social (Bourdieu, 2003 [1997], pp. 230-234 ; Friedman, 2016), mal-être émotionnel malheureusement peu identifiable dans le cadre de notre objet, mais qui demanderait à être investigué par le biais d'entretiens avec des agents inscrits dans le champ.

²¹⁹ Lors du colloque privé de thèse en mars dernier, l'un des membres du jury nous avait proposé, comme stratégie alternative au vu de la quantité importante de données manquantes, de nous centrer principalement sur l'Université de Lausanne, où existe un *Dictionnaire des professeurs* (Robert & Panese, 2000) tentant de recenser de manière exhaustive la question de la profession des parents. Toutefois, alors que pour le début du siècle, les auteurs s'étaient basés sur des sources historiques, en fin de siècle ceux-ci étaient tenus de demander aux professeurs encore vivants l'autorisation de publier cette information et leur avaient fait remplir un questionnaire à cet effet. Cette stratégie, dans le but de respecter la loi suisse sur la protection des données, n'avait que partiellement abouti, puisque, alors que pour les quatre premières cohortes, les données sont quasiment exhaustives, pour la date de 2000 43% des professeurs de l'Université de Lausanne (17 sur 40) n'ont pas répondu à la question de la profession du père (ou alors n'ont pas permis que cette information soit divulguée). Au vu de ces données manquantes importantes aussi à Lausanne, nous avons préféré travaillé sur l'entier des universités suisses.

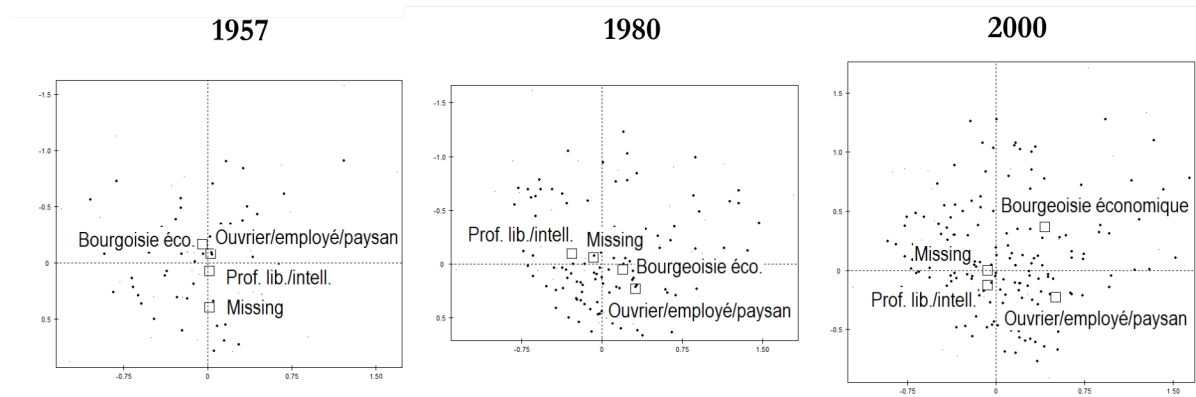
Graphique 4.8. Les origines sociales des professeurs de sciences économiques



Notes : source : Base des élites suisses. N totaux : 25 en 1910, 49 en 1937, 65 en 1957, 161 en 1980 et 261 en 2000. Missings : 11 en 1910, 12 en 1937, 9 en 1957, 87 en 1980 et 200 en 2000.

Ce graphique nous permet de visualiser l'importance des *missings* ici, en particulier pour les années 1910, 1980 et (surtout) 2000. A côté de cela, nous observons que les trois catégories qui nous intéressent sont relativement équilibrées les unes par rapport aux autres au cours de la période. Toutefois, il semblerait qu'en début de siècle il y ait moins proportionnellement d'ouvriers, d'agriculteurs et de salariés que par la suite (mais ceux-ci chutent à nouveau en fin de siècle), alors que les professions libérales et intellectuelles sont plus présentes en 1910 et en 2000 qu'en milieu de siècle (ceci en gardant encore une fois à l'esprit la présence de nombreux *missings*). Si ces chiffres s'avéraient exacts, nous pourrions les interpréter de la manière suivante. Alors qu'au début du XXe siècle la position de professeur d'université est l'apanage des classes supérieures de la population (professions libérales et moyenne/grande bourgeoisies économiques), donc peu d'individus issus de milieux plus « modestes » y ayant accès, par la suite, avec l'augmentation des effectifs de professeur, cette profession se « démocratise » légèrement, ceci permettant à d'autres groupes sociaux d'y accéder. Toutefois, avec la « montée » de la discipline dans le champ académique et le champ du pouvoir, en fin de siècle, l'on pourrait aussi imaginer que les milieux d'origines des gens qui l'enseignent deviennent à nouveau de plus en plus sélectifs, à l'image des autres disciplines « libérales », celles du droit et de la médecine. Dans le but de visualiser plus précisément où se situent nos quatre catégories, nous projetons celles-ci en variables supplémentaires dans nos trois ACM (Graphique 4.9.)

Graphique 4.9. Analyse des correspondances multiples spécifique des professeurs en 1957, 1980 et 2000. Variables supplémentaires : origines sociales



Nous voyons qu'en 1957, il existe très peu d'écart entre les catégories. Les professeurs de sciences économiques ne semblent pas être opposés par celles-ci. Par contre, pour 1980 et 2000, un résultat intéressant apparaît : alors que les professions libérales et intellectuelles semblent être liées au pôle scientifique du champ, la bourgeoisie économique ainsi que les professions salariées et agricoles semblent être proches du pôle mondain. Ceci fait sens, car alors que les individus socialisés dans des milieux à dominance culturelle tendront à poursuivre des logiques de production culturelle (ici scientifique) et, donc, une légitimité scientifique, au cours de leur parcours, les individus socialisés dans le cadre d'une bourgeoisie économique, notamment, se tourneront vers des logiques plus hétéronomes (en particulier en 2000). Toutefois, encore une fois, ces résultats sont à nuancer en raison du nombre important de valeurs manquantes.

Dans le but de réfléchir plus en détail au sujet de ces typologies d'origines sociales, nous allons prendre quelques exemples de ces catégories. Un individu caractéristique de la (grande) bourgeoisie économique est le professeur Walter Adolf Jöhr, enseignant à St-Gall l'économie théorique de 1944-1980. Son père, Adolf Jöhr, lui-même fils d'un médecin vétérinaire, docteur de l'Université de Berne, avec une thèse en sciences économiques, entre à la compagnie des Chemins de Fer Fédéraux (CFF) en 1901, puis en devient secrétaire adjoint. Il est le premier secrétaire général de la BNS à sa fondation en 1907 et, entre 1915 et 1918, il est membre du directoire de celle-ci. En 1918, et jusqu'en 1939, il sera membre de la direction générale du Crédit Suisse, l'une des principales banques du pays, pour ensuite rejoindre son conseil d'administration, dont il sera le président entre 1940 et 1953. Il sera également membre du comité directeur de l'Association suisse des banquiers (1920-1939), la principale organisation faîtière de ce secteur, et siègera dans le conseil d'administration de bon nombre d'autres grandes entreprises suisses, dont Nestlé ou Brown, Boveri & Cie (future Asea Brown Boveri) (Hürlimann, 2006 ; Jöhr, BNS). Adolf Jöhr est donc membre d'une grande bourgeoisie d'argent qui dirige les entreprises les plus importantes du pays. Son fils, Walter Adolf, aura donc été socialisé dans ce contexte familial favorisé. Celui réalise deux thèses de doctorat, une à Zurich en 1932 et l'autre à Berlin en 1934. Après un séjour de recherche aux Etats-Unis, il est chargé de cours à St-Gall, où il deviendra professeur en 1944. Il sera également recteur de cette université entre 1957 et 1963, membre du Conseil national de la recherche du FNS entre 1952 et 1969, membre du comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique entre 1957 et 1960, membre de commissions extra-parlementaires et membre de l'état-major général de l'armée suisse (l'organe exécutif de celle-ci) avec le grade

de lieutenant-colonel entre 1942 et 1968 (Hürlimann, 2010). Ainsi, nous pouvons mettre en lien la socialisation de Jöhr dans la grande bourgeoisie suisse et ses positions de gestion d'une université, d'organisations académiques et de l'armée suisse, qui peuvent être rapprochées de celles de son père, dans de grandes entreprises et dans la BNS. Par ailleurs, Jöhr bénéficie sans doute directement du soutien paternel, puisqu'il sera employé du Crédit Suisse au début de sa carrière, entre 1937 et 1941, alors que son père siège dans la direction générale, puis le conseil d'administration de cette entreprise. Les capitaux académiques et d'expertise administrative qu'il possède font que Jöhr, sans surprise, se situe dans le pôle mondain du champ, dans la fraction des administrateurs académiques et étatiques en 1957.

Nous pouvons également mentionner les professeurs dont le père exerçait une profession intellectuelle ou libérale. A côté des fils d'enseignants, d'avocats, de médecins ou d'ingénieurs, une catégorie de profession particulière nous semble intéressante ici, il s'agit des professeurs d'université. Nous avons recensé dans notre échantillon treize professeurs dont le père occupait la même fonction qu'eux (deux en 1937, quatre en 1957, trois en 1980 et quatre en 2000). Parmi ceux-ci, trois professeurs ont un père qui a lui-même été professeur de sciences économiques. Ainsi, Frédéric Scheurer Fils est professeur ordinaire d'économie commerciale et industrielle à Neuchâtel entre 1938 et 1972. Il est également doyen de la Faculté de droit (1953-1955) et membre du comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique (1957-1963 ; président dès 1960). Il avait repris la chaire que son géniteur, Frédéric Scheurer Père, occupait depuis 1920 et avait laissée en 1935. De même, à l'Université de Genève, Pierre Folliet, professeur de technique commerciale entre 1949 et 1973 avait repris la chaire qu'occupait son père, Edouard Folliet, depuis 1915. Son père avait par ailleurs été par deux fois doyen de la Faculté des sciences économiques et sociales (1918-1920 et 1924-1930). Finalement, Peter Ulrich, professeur entre 1987 et 2009 de *Wirtschaftsethik* et doyen de la Faculté des sciences humaines de l'Université de St-Gall, est le fils de Hans Ulrich, dont il a déjà été question plus tôt, professeur de *Betriebswirtschaftslehre* à St-Gall entre 1953 et 1985, par ailleurs doyen de la Faculté de gestion d'entreprise par deux fois (1955-1958 et 1960-1961). Ainsi, ces trois exemples montrent des professeurs qui sont dans une logique de pure reproduction familiale, menant par là à l'existence de véritables « dynasties » de professeurs sur deux générations, deux des trois reprenant même l'exacte chaire de leur père lorsque celui-ci la quitte. De plus, cette reproduction est aussi locale, les trois enseignent dans la même université que leur père et Scheurer et Folliet ont également réalisé leur thèse de doctorat dans cette même université (Ulrich pour sa part fait une thèse à Bâle). Leurs capitaux se situent plutôt dans des logiques d'investissement académique, et ces « fils de » siègent plutôt tendanciellement dans le décanat de facultés ou dans le comité d'organisations disciplinaires. Leur localisme les amène à peu sortir de leur canton et ils ne siègent pas dans de grandes entreprises ou dans l'administration fédérale.

Finalement, le père d'autres professeurs est issu d'un milieu plus « modeste », salarié, agriculteur ou ouvrier. Certains professeurs dont il a été question dans le Chapitre 2 ont connu une ascension sociale foudroyante dans le champ du pouvoir suisse. Christian Moser, professeur de sciences actuarielles à Berne et directeur de l'Office fédéral des assurances, ou Giorgio Behr, professeur de comptabilité à St-Gall et l'une des plus grandes fortunes de Suisse, par exemple, sont fils d'agriculteur. D'autres individus réalisent également une ascension sociale, mais celle-ci concerne surtout le monde académique et moins d'autres champs sociaux. Ainsi, Daniel Neuenchwander est le petit-fils d'un agriculteur et d'un menuisier et le fils d'un mécanicien et d'une employée de commerce. Après une thèse en mathématiques à Berne en 1987 et une position d'enseignant de mathématiques à l'Ecole

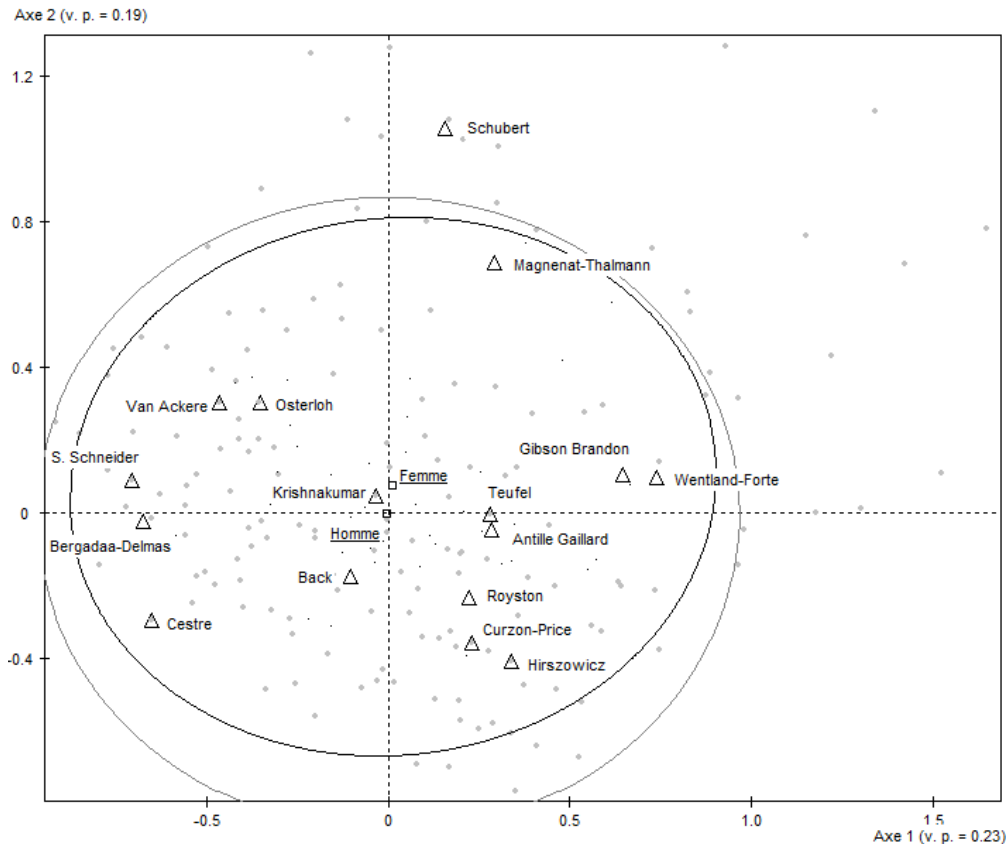
d'ingénieurs de Bienne, il devient en 1995 professeur extraordinaire de sciences actuarielles à l'Université de Lausanne (Robert & Panese, 2000, p. 911). Il possède surtout des ressources scientifiques (de manière modérée, toutefois ; il a 33 citations dans la base *Web of Science*) et ne dispose pas de ressources académiques, politiques ou économiques. De la même manière, Mauro Baranzini est le fils d'un employé des Chemins de Fer Fédéraux (CFF). Après une thèse à Fribourg en 1971 et une seconde thèse à Oxford en 1976, il continue d'enseigner dans cette dernière université, avant d'enseigner à Milan, puis d'être nommé professeur d'économie politique à Vérone en 1987. En 1997, il est nommé professeur ordinaire à l'Université de la Suisse italienne, où il sera doyen de la Faculté des sciences économiques entre 2005 et 2009. Ses ressources à lui aussi sont scientifiques (il a 18 citations sur *Web of Science*), mais surtout académiques. Ainsi, nous avons vu qu'une certaine proportion de professeurs issus de groupes sociaux relativement modestes ont donc connu une trajectoire sociale ascendante, même si cette ascension pour certains était plus importante que pour d'autres, puisque quelques uns ont non seulement atteint une position au sein des élites académiques, mais aussi au sein des élites économiques et administratives.

Ainsi, dans cette partie sur les origines sociales des professeurs de sciences économiques, nous avons vu par quelques exemples que la socialisation familiale, notamment à travers la profession de leur père, a une influence sur leur position dans le champ. Toutefois, ces résultats sont à nuancer grandement en raison du nombre très important de données manquantes.

2.3.3. La position des femmes dans l'espace

Un groupe social est particulièrement sous-représenté dans l'espace des sciences économiques suisses, à savoir les femmes. Ainsi, il semblerait que la structure de ce champ, dans lequel la hiérarchie est particulièrement bien définie, ainsi que la place de ce dernier, particulièrement « bien » situé dans l'espace social, auraient des répercussions sur la relative homogénéité de la population qui le compose, en particulier en ce qui concerne les rapports sociaux de genre et de sexe, ce qui ferait de ce groupe une population très poreuse aux logiques des groupes dominants, dans lesquels, historiquement, l'accès au femme était énormément restreint. Comme énoncé auparavant, pour les cohortes de 1957 et 1980, il n'y a qu'une seule femme présente parmi ces professeurs. Nommée en 1938 à Neuchâtel professeure extraordinaire de géométrie et de sciences actuarielles (et enseignant donc aussi bien l'actuariat que les mathématiques, en Faculté des sciences) et officiant comme professeure ordinaire entre 1943 et 1974, Sophie Piccard est, semblerait-il, la première femme professeure ordinaire de Suisse et la première professeure femme de l'Université de Neuchâtel (Zaslowsky, 2010). En 2000, elles sont 16 sur 261 (soit 6% des effectifs). Ce champ est ainsi resté encore à cette époque peu enclin à un mouvement de « démocratisation » du point de vue de l'ouverture aux femmes. Ce chiffre montre ainsi bien l'inertie ayant lieu au sein du champ et sa fermeture aux nouveaux entrants (il aurait été intéressant de pouvoir réaliser le même constat – ou non – sur les origines sociales modestes, difficilement réalisable en fonction des nombreuses données manquantes). Il convient dès lors de se demander comment, dans cet environnement si masculin, certaines femmes arrivent tout de même à y entrer et qui sont-elles, quelles sont les ressources qu'elles détiennent. Le *Graphique 4.10* projette la variable du sexe parmi les individus de la cohorte de 2000 et met en avant la position des 16 femmes qui la composent.

Graphique 4.10. Analyse des correspondances multiples spécifique des professeurs en 2000. Variable supplémentaire : sexe



Nous voyons qu'avec un léger écart (tendancielle non significatif toutefois), les femmes sont situées plus « haut » dans l'espace que les hommes, le long de l'Axe 2 en 2000. Cet écart est plus visible si l'on regarde les ellipses de concentration²²⁰, pour lesquelles l'on voit que l'ellipse pour les femmes (en noir) se situe en moyenne plus haut le long de l'Axe 2 que pour les hommes (en gris). Nous pouvons ainsi insister sur le fait que les groupes sous-représentés tendent à être recrutés de manière très sélective et, ainsi, possèdent souvent plus de capitaux que les autres groupes mieux représentés (ici les hommes). Nous allons illustrer ces éléments par quelques exemples de femmes présentes au sein des diverses fractions du champ, ceci dans le but de voir quels sont leurs capitaux.

Il semble que certaines des femmes présentes dans notre cohorte de 2000 détiennent un volume important de capitaux de diverses natures. Ainsi, Margit Osterloh est la digne représentante d'une fraction détenant un volume important de capital scientifique au sein du pôle autonome. De nationalité allemande, elle obtient sa thèse à Berlin en 1981 et est nommée professeur ordinaire d'*Organisation, Innovations- und Technologiemanagement* en 1991 à Zurich, position qu'elle quitte en 2009. Elle enseigne dès lors à Warwick, puis à Friedrichshafen en Allemagne (Osterloh, UniZh). Proche collaboratrice de Bruno S. Frey, rappelons-le l'un des tout « gros poissons » en termes de capital scientifique international notamment (avec qui elle est par ailleurs en couple²²¹), elle dispose d'un volume de capital

²²⁰ Une ellipse de concentration contient 86.47% des observations d'une modalité (voir Le Roux & Rouanet, 2010, pp. 69-70).

²²¹ Cette tendance à l'endogamie est observable au moins encore une fois dans notre échantillon. En effet, Victoria Curzon-Price (professeure à l'IUHEI entre 1992 et 2008), présidente de la Société du Mont-Pèlerin de

scientifique important (quasiment 1.5 millions CHF de financement FNS et 702 citations sur *Web of Science* au cours de sa carrière).

D'autres femmes peuvent mobiliser des capitaux d'ordre économique, notamment, mais aussi académiques, lors de leur recrutement. Jane Royston, d'origine britannique, obtient une licence en mathématiques à la London School of Economics en 1980, puis travaille chez DuPont de Nemours à Paris. En 1986, elle fonde à Genève l'entreprise NatSoft SA, qu'elle vendra en 1996 pour 7 millions de francs suisses (Thévenoz, 1999). Elle est par ailleurs par deux fois nommée « femme d'affaire suisse de l'année » (1993 et 1994). Dès 1995, elle siège dans la Commission pour la Technologie et l'Innovation (CTI) et entre 2000 et 2003 dans le Conseil Suisse de la Science et de l'Innovation (CSSI), deux organisations académiques puissantes en Suisse. Elle est recrutée en 1999 par l'EPFL pour officier dans sa chaire d'*Entrepreneurship & Innovation* (poste qu'elle occupera jusqu'en 2005 ; Royston, Biographie). Elle siège également dans le conseil d'administration de l'entreprise de biopharmacie Actelion dès 2000, l'une des 110 plus grandes entreprises suisses. Ainsi, Royston est un bon exemple de femme possédant des ressources économiques et, également, académiques (siégeant dans deux organisations académique de financement et de promotion de la science). Elle est donc une représentante par excellence du pôle mondain.

D'autres encore sont également détentrices de ressources mondaines, mais de nature légèrement différente. Ainsi, Renate Schubert, qui obtient une thèse à Tübingen en 1982 et enseigne d'abord en Allemagne, est nommée professeure d'économie à l'ETHZ en 1992. Dès 1994, elle siège dans le Conseil national de la recherche du FNS et elle siège également à cette époque dans plusieurs commissions extra-parlementaires, dont la Commission pour les questions conjoncturelles. Elle est également doyenne de la Faculté des sciences humaines de l'ETHZ entre 1999 et 2001 (Schubert, CV). Elle est ainsi détentrice de capital académique et de capital administratif. Par ailleurs, elle détiendra également des ressources scientifiques relativement importantes (plus de 850'000 de financement par le FNS et 237 citations sur *Web of Science*).

Finalement, il existe également certaines femmes qui, au contraire des autres présentées jusqu'ici, ne possèdent que peu de ressources de toutes sortes. Celles-ci font partie de la fraction dominée. Ghislaine Cestre est l'un de celles-ci. D'origine française, elle réalise des études au Québec et obtient un doctorat à Montréal en 1992. Elle enseigne ensuite à l'Université de Paris-Dauphine, ainsi qu'à Nice et est nommée professeure de *marketing* à Lausanne en 1995 (elle partira à la retraite en 2013 ; Robert & Panese, 2000, p. 225). Elle ne détient que peu de capital scientifique (50 citations sur *Web of Science* et aucun financement par le FNS), et par ailleurs pas de capital académique, politique, administratif ou économique en Suisse.

Toutefois, malgré le dernier exemple (qui sert en réalité de « contre-exemple »), il semble que dans ce champ si masculin, les femmes doivent « performer/mériter » plus que les hommes (entendre par là détenir plus de ressources distinctives dans le champ que ceux-ci). Ceci peut expliquer la tendance, en 2000, des femmes à être placées (très) légèrement plus « haut » dans l'espace que les hommes. Ainsi, les femmes se situent dans l'espace souvent dans des

2004 à 2006, également élue au législatif cantonal de Genève pour le Parti libéral suisse, est par ailleurs veuve du professeur d'économie des affaires de l'IUHEI Gérard Curzon, qui y enseigna entre 1964 et 1989. Ce type de proximité impliquant un fort volume de capital social dans le champ des sciences économiques n'est pas à négliger au niveau de l'influence lors des recrutements, par exemple.

positions où leur est conféré un volume important de capital scientifique, académique, administratif ou économique.

3. La structure des prises de positions : mathématiques et statistiques, spécialités, interdisciplinarité

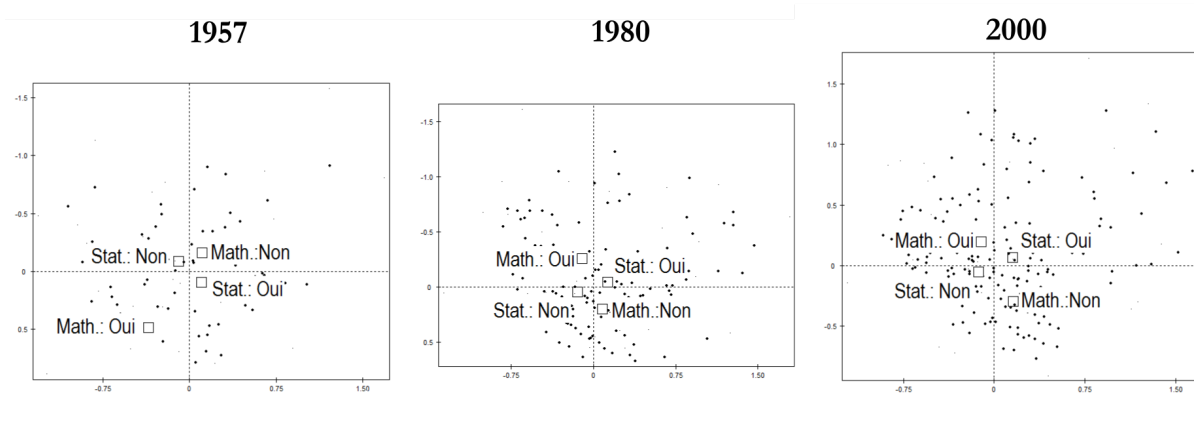
Après avoir mis en avant quatre fractions dans l'espace des positions des professeurs de sciences économiques et avoir montré leur relative stabilité dans la période 1957-2000, nous allons lier celui-ci avec leurs prises de position. Pour cela, nous projetons ces prises de position en variables supplémentaires dans l'analyse des correspondances multiples. Nous considérons les trois types de prises de position suivantes. Premièrement, nous projetons l'usage de statistiques et de mathématiques dans les thèses de doctorat des professeurs. Ceci permet de mettre au jour la relative technicisation et mathématisation des écrits des diverses fractions du champ, liées, comme nous l'avons énoncé auparavant, à l'autonomie de ce dernier, ainsi que l'évolution de ces pratiques au cours du temps. Deuxièmement, nous nous centrons sur les domaines de spécialité d'enseignement et de recherche de ces professeurs, ceci dans le but de réfléchir sur la légitimité des objets, certains étant l'apanage de fractions dominantes, d'autres de fractions dominées. Troisièmement, nous nous intéressons aux pratiques interdisciplinaires dans les collaborations scientifiques (en l'occurrence dans les projets de recherche financés par le FNS). Ce type de lien étroits avec des individus issus d'autres disciplines questionne lui aussi le rapport des sciences économiques à l'autonomie et à l'hétéronomie.

3.1. Les méthodes et techniques : mathématiques et statistiques

L'une des conséquences de l'affirmation des sciences économiques renvoyait à leur mathématisation croissante entre le début et la fin du XXe siècle (cf. Chapitre 1). Dans cette optique évolutive, il convient de nous demander si la valeur accordée aux mathématiques (*i.e.* formules et autres types de modélisations mathématiques théoriques), notamment, mais aussi aux techniques statistiques (*i.e.* de traitement et d'analyse de données quantitatives et empiriques), n'est pas différente en cours de siècle au sein du champ, dans le cas où ce serait des fractions différentes qui tendanciellement utiliseraient ces méthodes et ces techniques entre 1957 et 2000. Nous allons nous demander qui sont les individus qui utilisent les mathématiques et les statistiques dans nos trois cohortes²²², en projetant ces modalités supplémentaires dans l'espace des positions (*Graphiques 4.11*).

²²² Pour rappel, nous avons codé tous les individus qui utilisaient des formules mathématiques dans leur thèse de doctorat comme « Mathématiques : Oui » et ceux qui utilisaient des techniques statistiques comme « Statistiques : Oui ».

Graphique 4.11. Analyse des correspondances multiples des professeurs en 1957, 1980 et 2000. Prises de position mathématiques et statistiques.



En lien avec les transformations du champ en cours de siècle, nous voyons qu'il y a un usage différencié au fil du temps des mathématiques et des statistiques, comme la prise de position « type » de fractions différentes. Il convient cependant de remarquer que l'écart entre la modalité « Oui » et la modalité « Non » pour la variable statistique ne dépasse pas, dans le plan, un écart de 0.5²²³. Ce qui est discriminant n'est donc pas l'usage de statistiques (l'écart entre les deux modalités est, pour les trois dates, trop faible pour marquer un véritable « effet »), mais bien l'usage de mathématiques, et ceci tout au long de la période. Tendanciellement, pour 1957, c'est la fraction liée aux pouvoirs économiques qui fait des statistiques, alors qu'en 1980 et 2000, c'est celle liée aux pouvoirs politiques et académiques, ce qui fait sens, car celle-ci est probablement plus axée sur des « savoirs pratiques » (et donc peu théoriques ou mathématisés). Mais encore une fois, l'écart n'est pas notable et, donc, peu pertinent pour noter une véritable différenciation entre les deux modalités.

L'écart entre la modalité « Oui » et la modalité « Non » pour l'utilisation des mathématiques, au contraire, est d'environ 0.5 sur le plan dans les trois cohortes. En 1957, c'est la fraction dominée (pas de capital scientifique, cosmopolite, social, politique, administratif ou académique) qui utilise principalement les mathématiques. En revanche, dès 1980, les professeurs qui tendanciellement utilisent la formalisation mathématique sont ceux qui appartiennent à la fraction scientifique, qui a le plus de lien avec l'international et le plus de capital scientifique.

Ces résultats montrent donc qu'entre 1957 et 1980 s'opère un changement et que ce ne sont plus les dominés, mais bien les dominants, scientifiquement, qui ont tendance à faire des mathématiques. Ainsi, par cette projection de modalités dans l'espace, l'on voit que l'utilisation des mathématiques en économie change au cours du temps et que la valeur qui est allouée à ces méthodes se transforme. En effet, de la pratique dominée, probablement peu valorisée dans le champ, les mathématiques sont désormais devenues la pratique des dominants, et, donc, une composante *sine qua non* du capital spécifique et un enjeu important dans le champ, principalement dans sa composante scientifique. Ceci donne également à voir une évolution relative à l'autonomie du champ. En effet, l'utilisation de mathématiques réduit le public légitime à discuter de la production scientifique des chercheurs en sciences

²²³ Le Roux et Rouanet (2010, pp. 71-72) énonce, à ce sujet, une *rule of thumb* : un écart de 0.5 entre modalités est considéré comme « notable » et un écart de 1 est considéré comme « large ».

économiques. En ce sens, elles participent de l'autonomisation du champ, augmentant le volume du droit d'entrée pour les nouveaux entrants et, par là, rendant les frontières du champ plus opaques. Dès lors, lorsque c'est la fraction dominante scientifiquement qui adopte cette pratique (dès 1980), celle-ci dispose de l'autorité légitime pour définir ce que sont les sciences économiques et peut ériger les mathématiques en tant que pratique légitime, ceci ayant des répercussions sur l'entier du champ et ayant pour conséquence, donc, de rigidifier ses frontières.

Encadré 4.4.

Débats politiques et scientifiques dans le champ

Cette thèse s'est d'abord attelée à la description statistique des différences de positions et des divergences de prises de position scientifiques, notamment par l'analyse des trajectoires professionnelles et de la détention de capitaux. Or, l'analyse statistique a tendance à laisser une image quelque peu réifiée et peu dynamique, voire « pacifiée » et « harmonieuse », de l'objet qu'elle cherche à décrire. Or, il n'en est rien. À côté de ces oppositions visibles premièrement « sur le papier », qui étaient l'objet premier de cette thèse, le champ a été structuré, tout au long du XXe siècle, par des luttes de position, des débats, des controverses, des frictions et des compétitions, par une multitude de prises de position scientifiques et politiques plus ou moins divergentes les unes des autres. Celles-ci sont particulièrement saillantes lors des crises économiques, lorsque les économistes sont consultés en tant qu'experts. Nous allons présenter quelques exemples de débats au sein du champ à trois époques (années 1930, années 1970, années 1990).

Au début des *années 1930* (1932-1934), tout d'abord, la Grande Dépression touche la Suisse, notamment à travers une réduction de la demande de biens d'exportation, surtout dans le secteur de l'horlogerie et de l'industrie textile. Dans ce contexte, le Gouvernement fédéral, avec le soutien du patronat, défend des idées inspirées du courant de la théorie dite du « surinvestissement » ou des « cycles conjoncturels » (*business cycles*), pour laquelle la source de la crise se situerait du côté de l'offre. Selon cette vision, la crise aurait un rôle « purificateur », puisque qu'elle permettrait la liquidation des « maillons faibles » de l'économie, ferait pression sur les prix et les salaires, ce qui mènerait à un retour de la croissance. Ainsi, ce point de vue prône le rejet de tout rôle interventionniste de l'Etat. Parmi les experts, le principal soutien au patronat et au Gouvernement, on retrouve le professeur de l'ETHZ (1924-1964) Eugen Böhler (Müller, 2010, pp. 164-165). Au cours de sa carrière, celui-ci sera membre de nombreuses commissions extra-parlementaires et siègera pendant longtemps au comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique. Böhler est donc partisan d'un certain « laissez-faire » ; la seule politique interventionniste souhaitable serait une politique qui accélérerait le processus d'ajustement (Allgoewer, s.d., p. 6). Toutefois, d'autres économistes, affiliés au Parti socialiste suisse, sont opposés à Böhler, principalement le professeur de Berne (1931-1962) Fritz Marbach, membre du Parlement à cette époque (1931-1934) et lui aussi siégeant dans un certain nombre de commissions extra-parlementaires. Pour celui-ci, auteur de nombreuses publications sur les cartels, le problème se situe au niveau de la demande, plus particulièrement au niveau d'une sous-consommation de cette dernière. En effet, une épargne et des investissements productifs trop élevés et l'existence d'une inégalité de richesse trop importante expliquent l'insuffisance d'achats de biens de consommation. Il s'oppose ainsi à la réduction des salaires et des prix et recommande aux pouvoirs publics de stimuler le pouvoir d'achat de la population par un rôle conjoncturel actif dans le but d'amorcer une sortie de la crise sur le plan intérieur (Müller, 2010, pp. 167-168). Il est intéressant de noter que ces deux positions, bien qu'opposées, partagent le souhait d'un retour à un commerce international libéral, posant les bases d'une amélioration des conditions des secteurs d'exportation (Allgoewer, s.d., p. 9). Il est également intéressant de souligner le fait que ce débat aura lieu de façon institutionnalisée tout au long de la crise au sein de la Commission de recherches économiques, créée en 1932, et se faisant le relais des prises positions de Marbach et de Böhler (Müller, 2010, pp. 169-170). Cet exemple nous a permis de mettre en avant des divergences au sein d'une même fraction du champ, à savoir entre deux individus ayant du poids par leur expertise économique (voir même par des ressources politiques pour Marbach) au sein de l'Etat fédéral. Par là, nous avons pu montrer qu'il est possible d'affiner encore nos résultats dans le but de mettre en avant des oppositions moins facilement discriminables par l'analyse statistique, oppositions à l'œuvre au sein d'une même fraction du champ. Toutefois, il est également intéressant de noter que ces positions ne sont pas pleinement en désaccord. En effet, alors que sur le plan théorique elles attribuent les causes de la crise économique à l'offre vs. la demande ou qu'elles soient motivées par des idéologies politiques proches du patronat et d'un gouvernement de droite vs. d'un parti d'opposition de gauche, l'objectif est dans le fond le même, à savoir un retour de la croissance économique. Les règles du jeu ne sont

donc pas remises en cause ici.

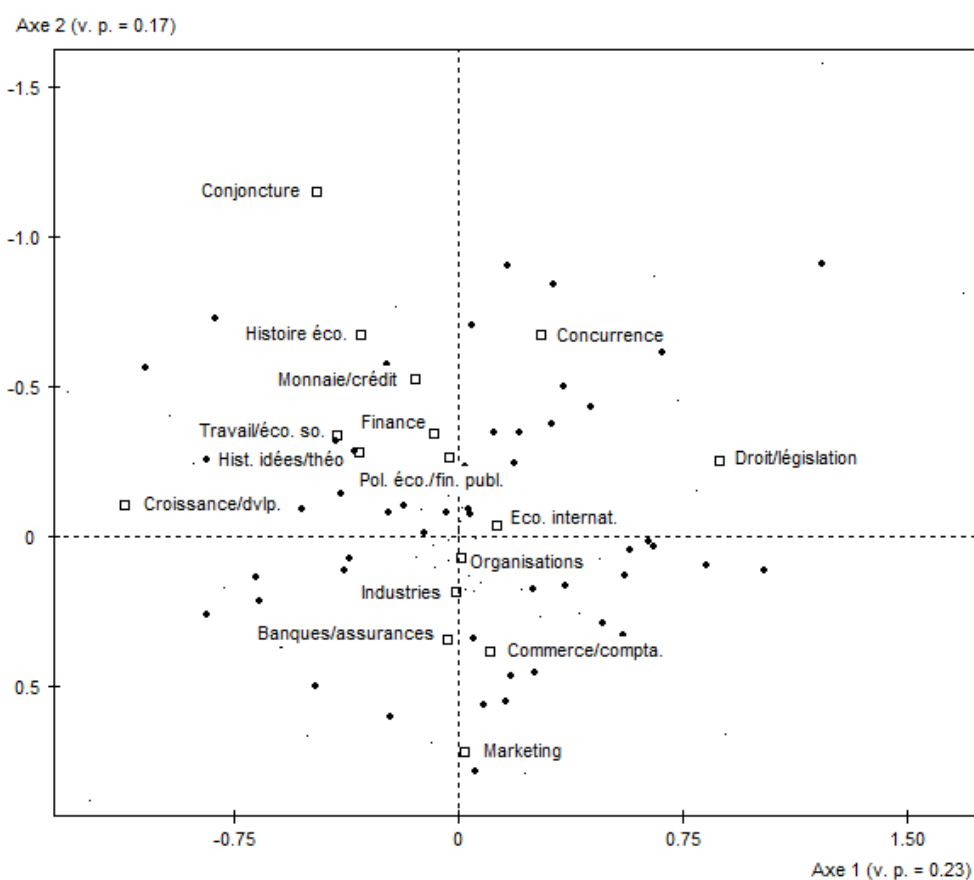
D'autres débats entre économistes naissent suite à la crise économique des *années 1970*. Toutefois, à la même époque, à côté de débats politiques, apparaissent également des prises de position scientifiques divergentes. La *Revue suisse d'économie politique et de statistique* est ainsi une plateforme de choix pour l'exposition de divers débats scientifiques. En particulier, des numéros thématiques permettent à des chercheurs et des enseignants en sciences économiques de s'exprimer sur des sujets particuliers. Par exemple un numéro porte sur les relations entre économie et écologie, alors qu'un autre porte sur les questions relatives à la récession économique qui touche l'Europe à cette époque. En particulier, un numéro thématique nous intéresse tant il mène à voir des prises de position divergentes au sein du champ : il s'agit des actes d'une conférence de la Société suisse de statistique et d'économie politique portant sur une réflexion sur l'« efficacité dans le secteur public » et, donc, sur les processus de « rationalisation » des décisions budgétaires, sur le modèle de ce que les théoriciens appliquent au marché dans une perspective micro-économique (vol. 114, N° 3, 1978). L'un des premiers articles est signé par le professeur genevois Luc Weber. Celui-ci occupe la chaire de finances et économie publiques entre 1975 et 2006. Au cours de sa carrière, il siègera lui aussi dans plusieurs commissions extra-parlementaires et sera également par la suite recteur de l'Université de Genève (1991-1995). Par ailleurs, comme énoncé dans le Chapitre 2, Luc Weber appartient à un courant de pensée d'orientation keynésienne. Son article, intitulé « Echec du marché et de la politique à la lumière de la théorie économique moderne », soutient que la pensée économique a, au cours du précédent quart de siècle, mis en avant les lacunes des logiques de marché. Dans cette logique, la tentative d'appliquer des mécanismes de marché au secteur public présente un certain nombre de déficiences. Il conclut en affirmant qu'une rationalisation économique des choix budgétaires ne peut être couronnée de succès que par l'intégration de la réflexion scientifique dans la procédure politique (Weber, 1978). L'article qui suit celui-ci est signé par Manfred Timmermann. Ce dernier, professeur à Constance à cette époque, puis à St-Gall (1981-1984, 1989-1993 ; sa chaire porte l'intitulé *Betriebswirtschaftslehre der öffentlichen Verwaltung*), sera par ailleurs par la suite haut placé dans le ministère allemand de la défense, membre de la direction de la Deutsche Bank et président du conseil d'administration de l'entreprise suisse Saurer (voir Chapitre 2). Son article est beaucoup moins critique au sujet des questions relatives à l'efficacité du secteur public que celui de Weber. Il propose une liste de stratégies possibles en vue d'un aménagement « optimal » (et efficient en termes micro-économiques) du système politique, ceci à grand renfort de schémas, ce qui est une pratique relativement standard en gestion d'entreprise à cette époque (Timmermann, 1978). Le numéro spécial compte 28 contributions et nous ne pouvons les résumer toutes, mais nous souhaitons encore souligner l'article conclusif de Karl Brunner (voir *Encadré 2.4.*), le professeur à l'Université de Berne (1974-1986), superstar du monétarisme à l'international. Dans sa contribution, qui conclut le numéro (la place de son article est d'ailleurs symboliquement significative, puisque c'est lui qui a le mot de la fin), celui-ci propose une réflexion sur la redistribution des richesses *via* le processus politique qui, selon lui, doit être achevé grâce à l'« esprit d'entreprise » (*entrepreneurial behavior*) des politiciens et des offices administratifs. Ainsi, sans jamais remettre complètement en cause les liens entre service public et logiques de marché, ce numéro spécial permet tout de même de mettre en exergue des visions plus ou moins divergentes et liées par ailleurs à des courants de pensée, eux-mêmes attachés à des positions dans le champ.

Finalement, au début des *années 1990*, la Suisse entre dans une période de stagnation économique, avec une montée de l'inflation et du taux de chômage. Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'*Encadré 2.6.*, la crise des années 1990 est un terreau fécond pour que certains économistes néo-libéraux s'allient au patronat et gagnent en influence dans les médias et dans les centres de décision étatiques (voir aussi : Lipp, 2012 ; Mach, 2001, 2002). Sans revenir trop en détail sur ces événements, nous pouvons souligner un retour, dans une certaine mesure, au débat entre Eugen Böhrer et Fritz Marbach, dans les années 1930, sur l'intervention ou non de l'Etat dans la crise. Ainsi, à la fin de l'année 1996, Jean-Christian Lambelet, professeur de l'Université de Lausanne (1973-2004) qui a par ailleurs été membre du comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique (1975-1978, 1998-2004) et a siégé dans plusieurs commissions extra-parlementaire, est à l'initiative d'un manifeste co-signé par 23 économistes demandant à la Confédération un programme d'investissement pour redynamiser l'économie suisse intérieure, au vu de la stagnation persistante (Lambelet *et al.*, 1997 ; voir aussi *NZZ*, 1997). Silvio Borner, dont il a été question dans l'encadré précité, professeur à Bâle (1978-2009), où il a par trois fois été doyen, également membre du comité de la Société suisse de statistique et d'économie politique (1975-1981), de commissions extra-parlementaires et du conseil d'administration d'entreprises importantes, s'oppose à une intervention étatique (Borner, 1997). Pour rappel, Silvio Borner est un partisan inconditionnel du libre marché, d'une moindre intervention de l'Etat et d'une libéralisation du service public (voir, par exemple, les recommandations de réformes économiques et institutionnelles *in* Borner & Bodmer, 2004 ; résumé *in* Surchat, 2004). Encore une fois, il ne s'agit pas de remettre en cause l'idée même de croissance économique, mais bien plutôt de débattre sur comment arriver à la faire reprendre.

3.2. Diversité des domaines de spécialisation

Les domaines de spécialisation, et donc les objets légitimement traitables, dans un champ sont à relier avec la configuration des différentes fractions et les ressources qu'elles détiennent, plutôt autonomes ou, alors, motivées par des logiques extérieures (politiques, économiques...). Dans le but de nous intéresser à la légitimité de ces objets, aux logiques internes ou externes qui les motivent et à l'évolution de ces dynamiques dans le temps, en fonction de la structure des positions des professeurs, nous projetons dans l'ACM ces domaines de spécialisation, à commencer par 1957 (*Graphique 4.12.*).

Graphique 4.12. Analyse des correspondances multiples des professeurs en 1957 : prises de position dans le champ via les domaines de spécialisation.



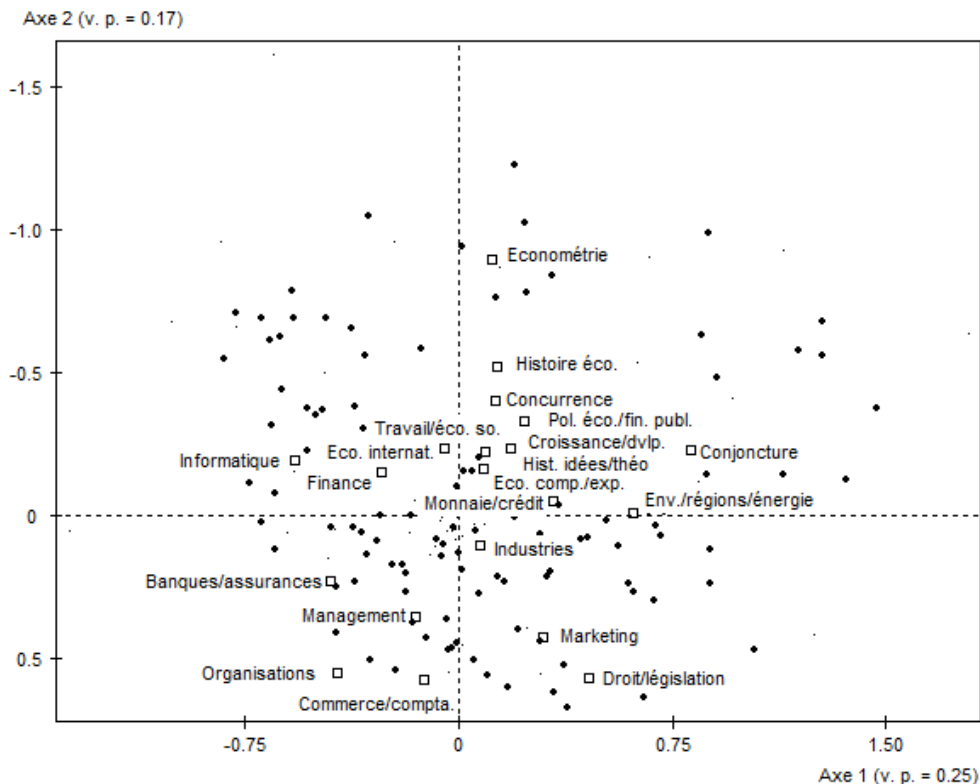
On trouve, dans la fraction scientifique du champ, tout d'abord, divers objets qui seront valorisés comme d'importants enjeux. En particulier, l'étude des questions conjoncturelles, à savoir l'observation d'indicateurs macroéconomiques décrivant dans le temps les activités économiques, semblent tout particulièrement caractériser les tenants de cette fraction (et donc être valorisés). Le fait que cette spécialisation, renvoyant tendanciellement à une conception keynésienne de l'économie, soit particulièrement « haut » dans la hiérarchie du champ n'est pas étonnant à une époque où un « vent » keynésien souffle sur toute l'Europe (Boyer, 2012). Un autre domaine valorisé dans la fraction scientifique sera celui de l'histoire économique. Sachant que les professeurs de cette fraction ne font que peu de mathématiques, l'on peut imaginer qu'ils se situent dans une manière d'administrer la preuve plus littéraire et historique,

plus proche de la tradition germanique et, donc, ont une plus grande propension à faire de l'histoire économique. Dans cette fraction, l'on retrouve également l'économie du travail et l'économie sociale, ainsi que l'histoire des idées²²⁴/l'économie théorique, la science de la finance et les politiques économiques/les finances publiques. Tous ces domaines semblent être les thématiques scientifiques dominantes et, donc, proches de la fraction scientifique du champ. Ainsi, à cette époque, ce sont les domaines proches des idées keynésiennes ainsi que les perspectives historiques (histoire économique, histoire des idées) et l'économie sociale (qui sont des traditions tendanciellemment germaniques), qui sont scientifiquement dominants et qui se constituent en tant qu'objets légitimes lors de la définition scientifique des sciences économiques.

Du côté de la fraction administrative, probablement plus centrée sur des savoirs « pratiques », notamment en lien avec la politique, et sur la Suisse, on note surtout les questions liées à la concurrence et les cartels. En effet, alors qu'à cette époque l'influence américaine en Europe remet en question les formes de collaborations économiques, la Suisse, qui est l'un des pays avec le plus cartels au monde, connaît des résistances à ce sujet. A cette même époque, la Commission d'étude des prix statue sur les cartels et certains professeurs spécialistes de cette question, par exemple Fritz Marbach et Hugo Sieber (Berne), qui y siègent, se montrent relativement tolérants à leur égard (Schröter, 2005). Finalement, à l'opposé (fraction économique et dominée), les savoirs relatifs à la gestion d'entreprise (industries, organisations, commerce/comptabilité, banques/assurances et *marketing*) se situent dans le bas de l'espace, le long de l'Axe 2, constituant donc par là des objets légitimes dans une perspective surtout économique, voire moins légitimes que le reste (fraction dominée). L'année 1980 montre, quant à elle, des configurations relativement semblables, mais, au vu des transformations de la discipline à l'international, de nouveaux objets et de nouvelles méthodes apparaissent dans le champ suisse (*Graphique 4.13.*).

²²⁴ L'histoire des idées, domaine de spécialité relativement prestigieux en économie à cette époque, va perdre en prestige par la suite. Paradoxalement, toutefois, ce domaine connaît un essor quantitatif du point de vue des écrits, des séminaires et des journaux spécialisés (Blaug, 2001).

Graphique 4.13. Analyse des correspondances multiples des professeurs en 1980 : prises de position dans le champ via les domaines de spécialisation.



Les objets mentionnés précédemment se sont déplacés de la fraction scientifique vers la fraction administrative et académique. Ceci renvoie au fait que, comme mentionné dans la partie précédente, la détention de capital scientifique entre 1957 et 1980 est encore mouvante, et que ce sont les membres de la fraction administrative qui sont les mieux dotés en termes de volume des financements par le FNS. Ainsi, ce sont eux qui travaillent sur la plupart des objets de la fraction scientifique identifiée en 1957. De plus, apparaissent de nouveaux domaines, notamment ceux relatifs à l'environnement, à l'énergie et à l'économie régionale, proche des « savoirs pratiques ». Les questions relatives aux politiques économiques/finances publiques, à la croissance et au développement ou encore à la monnaie et au crédit se situent aussi dans cet espace. Les objets en lien avec la monnaie et le crédit sont, dès cette période, l'apanage des économistes monétaristes, dont les idées commencent à se diffuser dans la sphère publique à cette période, notamment avec l'arrivée de Karl Brunner à Berne dès 1974 (voir Chapitre 2). Ainsi, il n'est pas anodin que ce groupe de monétaristes se situe, lui aussi, du côté de la fraction liée aux pouvoirs publics.

On observe également l'arrivée de nouvelles sous-disciplines à cette époque, relativement proches des fractions administrative et scientifique du champ. Ainsi, un nouveau domaine se situe le long de l'axe 2, à savoir celui de l'économétrie. Ce champ d'étude, émergent dans les années 1930 aux Etats-Unis avec la naissance de l'*Econometric Society* et sa revue *Econometrica*, consiste en la conjonction de théorie économique ainsi que de statistiques et de mathématiques appliquées à l'économie (Behagel, 2012). Il deviendra par la suite l'un des champs les plus féconds en termes de publications dans la seconde partie du XXe siècle (Claveau & Gingras, 2016). Un autre nouveau domaine (ou plutôt deux nouveaux domaines)

apparaît dans le nord du plan : il s'agit de l'économie comportementale et de l'économie expérimentale. L'économie comportementale se situe dans la continuité de la théorie du choix rationnel et de la théorie des jeux. Elle cherche toutefois à replacer le comportement de l'individu et les principes d'intérêt individuel et de rationalité qui y sont liés dans une acception plus large, prenant en compte des limites à cette rationalité (Shenk & Mitchell, 2015, p. 247 ; Yonay & Breslau, 2006, p. 370). L'économie expérimentale, quant à elle, se situe dans les mêmes présupposés épistémologiques et théoriques, tout en testant ceux-ci par la méthode expérimentale, héritée des travaux issus de la psychologie (Serra, 2012), alors que tendanciellement l'économie comportementale utilise plutôt les méthodes de l'étude de terrain ou de l'enquête par questionnaire^{225 226}.

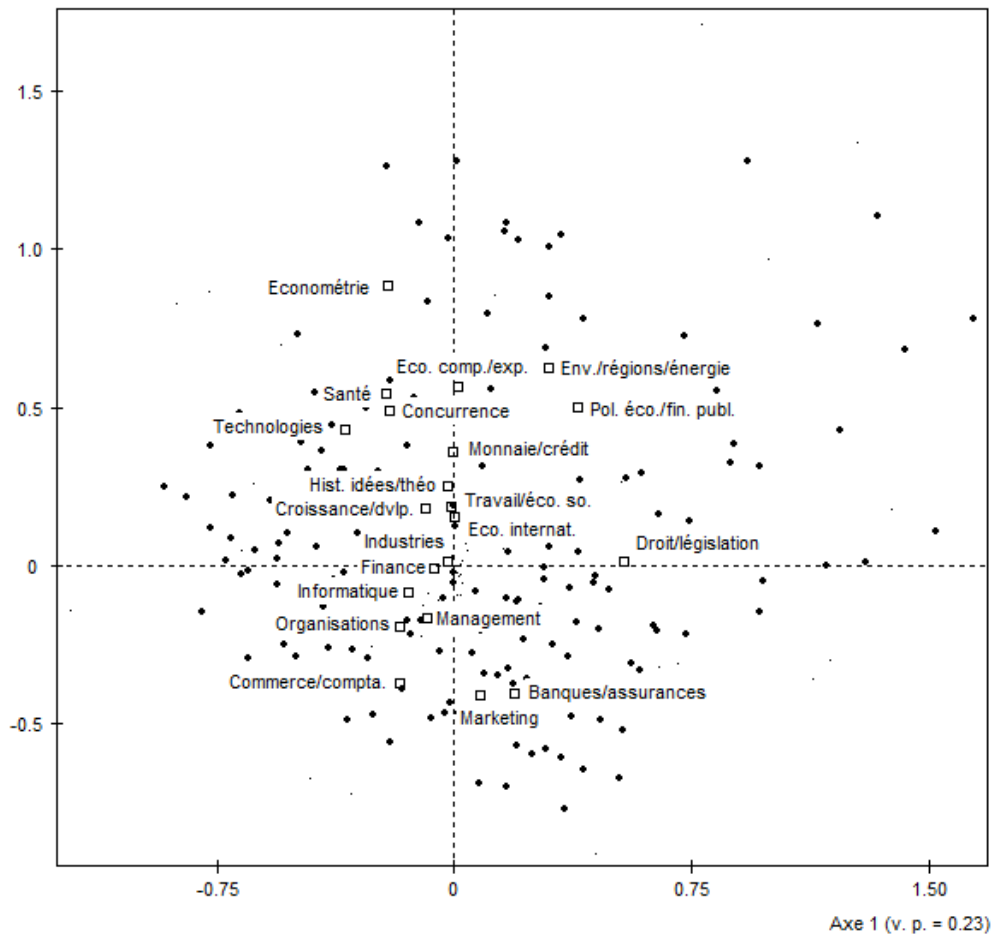
A côté de cela, dans la région sud du plan, l'on observe encore les savoirs liés à l'entreprise : la fraction économique est liée surtout aux questions juridiques et aux législations (d'entreprise) et au *marketing*, alors que la question des banques, des assurances, du secteur commercial, de la comptabilité, du *management* et des organisations (entreprises) sont principalement l'apanage de la fraction dominée. Finalement, en 2000, l'espace des spécialisations voit encore de nouveaux domaines apparaître (*Graphique 4.14*).

²²⁵ Un champ très récent, mais qui s'est très vite affirmé à la fin des années 2000, en lien avec ces deux sous-champs disciplinaires, est celui de la neuroéconomie, qui tente, dans une perspective interdisciplinaire, d'analyser le comportement (économique ou autre) de l'individu, sur la base de présupposés issus de la théorie des jeux, de la théorie de la « décision » et de la psychologie comportementale et couplant cela avec des méthodes expérimentales issues non seulement de la psychologie, mais aussi des sciences naturelles. Ernst Fehr, la « superstar » de l'Université de Zurich, est l'un des précurseurs de ce sous-champ disciplinaire (Monneau & Lebaron, 2011). A l'importation de techniques issues des sciences naturelles sera bien entendu associé un prestige, celui de la scientificité des sciences « dures », à laquelle un certain nombre d'économistes prétendent aujourd'hui.

²²⁶ L'apparition de nouveaux champs d'investigation et de nouvelles techniques, typiquement l'économétrie, l'économie comportementale ou l'économie expérimentale, liés à la récolte et à l'analyse de données empiriques, vient avec ce que certains acteurs appellent le « tournant empirique » au sein de l'économie politique, notamment, dès les années 1970. En effet, ceci partirait du principe que l'économie est moins théorique qu'auparavant, et plus appliquée. En réalité, ce « tournant » est plutôt le résultat d'un changement dans la hiérarchie des pratiques, qui voyait l'économie théorique abstraite au « sommet » et les diverses formes d'économie appliquée en « dessous » de celle-ci (Backhouse & Cherrier, 2014, p. 4). Nonobstant, ce glissement de légitimité permet à toute une série de champs de recherche et de méthodes de s'affirmer au sein de la discipline et de devenir de plus en plus légitime, en premier lieu l'économétrie.

Graphique 4.14. Analyse des correspondances multiples des professeurs en 2000 : prises de position dans le champ via les domaines de spécialisation.

Axe 2 (v. p. 0.19)



Dans l'espace de 2000, l'économétrie est la spécialité placée la plus « haut » dans la fraction scientifique. Elle constitue donc le domaine le plus prestigieux scientifiquement, étant donné que les professeurs ayant comme spécialité l'économétrie sont parmi les mieux dotés en ressources scientifiques et internationales en général. Une nouvelle spécialisation apparaît également au nord de l'Axe 2, à savoir l'économie de la santé. Ce nouveau sous-champ des études économiques est né durant les années 1960 dans le contexte états-unien. Il se popularise dans les années 1970 et 1980 en Europe, notamment par une volonté des administrations publiques d'étudier les questions de marché liées à la santé. Ce champ s'autonomisera de l'Etat par la suite pour rejoindre un pôle plus autonome et scientifique (Benamouzig, 2009 ; Rochaix, 2009). Les questions relatives aux technologies, notamment en entreprise, proches des écoles polytechniques sont également placées dans cette fraction, tout comme, dans une certaine mesure, les questions liées à la concurrence/aux cartels.

A cette époque, les domaines relatifs à l'environnement, à l'économie régionale et l'énergie sont toujours liés à la fraction administrative, tout comme les questions relatives aux politiques économiques et aux finances publiques d'ailleurs. A l'opposé de l'axe, ce sont les savoirs de gestion « utiles », les plus liés au monde de l'entreprise, qui sont le plus « bas ». Notamment, les questions relatives au commerce (en tant que secteur d'activité des entreprises) et à la comptabilité d'entreprise sont très insérées dans la fraction dominée du

champ. Les objets relatifs aux secteurs bancaire et actuariel sont, eux, plus proches du pouvoir économique, ce qui fait sens quand on sait les interpénétrations entre le champ des sciences économiques et ces secteurs d'activité.

Pour conclure cette partie, nous avons remarqué que, premièrement, les domaines relatifs aux sciences de gestion se situent en général dans les fractions scientifiquement dominée et économique de l'espace, alors que ceux relatifs à l'économie politique se trouvent chez les dominants (scientifiquement et politiquement). De plus, certains objets se démarquent très largement dans certaines fractions : les questions conjoncturelles en 1957 dans la fraction scientifique ou l'économétrie en 1980 et 2000 dans le « haut » de l'espace, par exemple. Ces objets, en tant que prises de position scientifiques, suivent la même hiérarchie que les positions. Il n'est ainsi pas étonnant qu'il soit accordé la même valeur symbolique à un certain domaine de spécialisation qu'à une position qui y est liée et qui le détermine. Cette homologie structurale entre positions et prises de position donne à voir qu'il existe une diversité et un fractionnement des objets en sciences économiques. Cette diversité est à comprendre dans les logiques d'oppositions entre les différents capitaux.

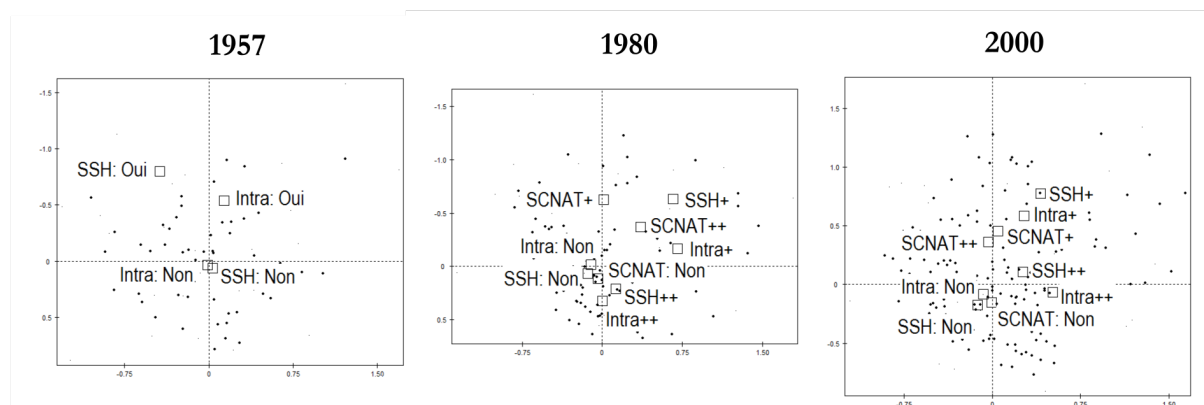
3.3. L'interdisciplinarité comme prise de position

Nous considérons l'interdisciplinarité à travers les collaborations de recherche comme une prise de position scientifique liée à la pratique scientifique de certaines fractions du champ. L'interdisciplinarité soulève la question de l'autonomie relative de la discipline et de son ouverture/sa fermeture aux logiques externes. De plus, l'interdisciplinarité avec certaines disciplines n'aura pas la même valeur sociale qu'avec d'autres. Il en va de même avec la collaboration scientifique au sein des sous-champs (économie politique et gestion d'entreprise). Dans ce sens, dans le but de spécifier cette dimension, nous projetons dans l'ACM des modalités relatives à l'interdisciplinarité, variées dans leur intensité (« nulle », « moyenne » et « forte ») et dans leur nature : collaborations « intra-disciplinaire » (1.; les économistes avec des gestionnaires et *vice versa*), collaborations interdisciplinaires avec les sciences humaines et sociales (2.) et avec les sciences « dures » (3.). En effet, nous partons de l'hypothèse que l'interdisciplinarité avec les sciences humaines et sociales, dominées dans l'espace académique, pourra être, dans certains contextes, interprétée différemment au sein du champ que l'interdisciplinarité avec les sciences naturelles, médicales ou techniques, par exemple, tendanciuellement dominantes dans le champ académique.

L'interdisciplinarité est actuellement valorisée dans le discours officiel de nombreuses instances, notamment politiques ou d'administration de la recherche, et remet en question la distribution disciplinaire et « insulaire » des sciences. Toutefois, ce discours se heurte souvent à des habitus disciplinaires spécifiques puissants, qui empêchent la pleine réalisation de cette interdisciplinarité (Heilbron & Gingras, 2015). Dans le cas des sciences économiques, il est intéressant d'interroger les pratiques interdisciplinaires de celles-ci au niveau des collaborations de recherche. En effet, l'on a affaire à une discipline qui a souvent réussi à s'imposer dans le monde académique et il ne serait pas impossible, vu qu'elles ont réussi à créer de nombreux ponts avec, voire même à « coloniser », d'autres disciplines, que l'interdisciplinarité soit valorisée en leur sein, comme symbole de leur domination sur l'extérieur. Toutefois, nous l'avons mentionné, nous avons affaire, avec les sciences économiques, à une discipline très autonome et insulaire (Fourcade, Ollion & Algan, 2015 ; tout du moins lorsqu'il s'agit de *dealer* avec ses enjeux et son capital spécifiques), et il ne serait pas impossible que les individus les plus interdisciplinaires soient considérés, au sein de

la discipline, comme des « déviants », pour reprendre l'expression d'Howard Becker (1985 [1963]). Il conviendra, dans le même ordre d'idée, de questionner la légitimité des collaborations intra-disciplinaires, à savoir entre les deux sous-champs (l'économie et la gestion) et de nous demander où se situent les professeurs qui pratiquent ce type de collaborations, dans l'espace (nous parlerons ici de collaborations intra-disciplinaires, lorsqu'un professeur d'économie collabore avec un gestionnaire ou qu'un professeur de gestion collabore avec un économiste). Voyons donc comment se structurent cette disciplinarité et cette interdisciplinarité par rapport aux positions dans le champ en prenant comme base, comme dans la partie précédente, les collaborations de recherches financées par le FNS (*Graphiques 4.15.*).

Graphique 4.15. Analyse des correspondances multiples des professeurs en 1957, 1980 et 2000 : prises de position dans le champ via l'interdisciplinarité



Notes : Intra = collaborations intra-disciplinaires ; SSH = collaborations avec des chercheurs en sciences humaines et sociales ; SCNAT = collaborations avec des chercheurs en sciences « dures » (sciences naturelles, exactes, de l'ingénieur, médicales et informatique)

Nous voyons dans ces graphiques, premièrement, que les collaborations intra-disciplinaires sont plutôt l'apanage de la fraction administrative/académique en 1957 (pour cette date, vu le peu d'effectifs dans la modalité « Oui », nous n'avons pas pu séparer cette variable en catégories impliquant une gradation). Ceci peut renvoyer à la dominante germanique dans ce cadran (avec des professeurs comme Edgar Salin de Bâle), proche, par ailleurs, de la sociologie et de l'histoire. En 1980 et en 2000 (où nous avons pu séparer cette variable – et les deux autres – en trois catégories), les individus avec des collaboration « moyennement » intra-disciplinaires se situent plutôt dans la fraction administrative/académique, alors que les individus très intra-disciplinaires se situent plutôt en « bas » de l'espace, proche des fractions économique et dominée. Celles-ci sont donc en lien avec des professeurs qui ont moins de ressources scientifiques, académiques et administratives et, donc, dans un espace relativement dominé du champ. En ce sens, les pratiques moyennement intra-disciplinaires seront probablement plus valorisées dans le champ en fin de siècle.

Deuxièmement, de la même manière, alors que les collaborations interdisciplinaires avec les sciences humaines et sociales (sans distinction par le degré d'interdisciplinarité) relèvent plutôt de la pratique de la fraction scientifique en 1957, en 1980 et 2000, les « moyennement » interdisciplinaires se situent plutôt dans la fraction administrative et académique et les très interdisciplinaires se retrouvent plus « bas » dans l'espace, vers des gens avec moins ressources en lien avec le monde académique et scientifique. Il est probable qu'ici aussi une interdisciplinarité « moyenne » soit plus valorisée au sein du champ qu'un trop grand taux d'interdisciplinarité.

Enfin, pour les sciences « dures » (avec qui les professeurs de sciences économiques ne commencent à collaborer que dans la cohorte de 1980), une évolution relative a lieu entre 1980 et 2000. En effet, l'écart entre les deux modalités « moyennement » et « très » interdisciplinaires se réduit entre ces deux dates, devenant quasi-nul en 2000. Ces deux types de collaborations interdisciplinaires sont ainsi réalisées par des individus avec des profils très semblables, issus des deux fractions scientifique et académique/administrative, tendanciellement dominantes dans le champ. Ainsi, en 2000, peu importe le degré de collaboration avec les sciences « dures », les individus qui pratiquent celles-ci seront tendanciellement dominants et cette pratique sera donc valorisée quelle que soit son intensité. Ceci peut aussi être mis en lien avec une certaine forme de « scientification », de mathématisation et de technicisation des sciences économiques (avec l'utilisation de méthodes statistiques de plus en plus techniques), et l'importation de manières de faire depuis les sciences « dures » vers les sciences économiques.

En résumé, nous avons pu observer que, tendanciellement, les dominants en sciences économiques sont ceux qui savent faire de la collaboration un atout, en pratiquant celle-ci avec un autre sous-champ disciplinaire ou une autre discipline, mais tout en gardant leur disciplinarité et en restant insérés dans des collaborations dans leur (sous-)champ. Ceci vaut toutefois moins pour les sciences « dures », en particulier en fin de siècle, où celles-ci constituent des espaces disciplinaires plus valorisés chez les chercheurs en sciences économiques qui aspirent à la légitimité qu'une collaboration avec ces sciences pourrait leur procurer. Il sera donc plus distinguant et plus valorisé de collaborer avec ces disciplines. Pour le dire encore plus simplement, il n'est pas légitime de pratiquer trop d'interdisciplinarité et de ne pas se profiler dans des réseaux de recherche disciplinaires, excepté si la collaboration interdisciplinaire se réalise avec des chercheurs en sciences « dures ». De la même manière, l'on peut considérer qu'en fin de siècle, les fractions dominantes du champ ne valorisent qu'une interdisciplinarité modérée – une hétéronomie modérée – excepté lorsque ces logiques hétéronomes sont issues des disciplines dominantes scientifiquement au sein du champ académique. Nous avons montré que les sciences économiques sont, par certains aspects, relativement autonomes. Toutefois, les chercheurs de cette discipline issus des fractions dominantes sont capables de suivre des logiques hétéronomes, lorsqu'il s'agit de se mettre en lien avec des groupes dominants d'autres champs et, par là, pouvoir importer des ressources qui leur permettent de consolider cette position dominante.

4. Synthèse

Nous avons, dans le cadre de ce chapitre, investigué par l'analyse des correspondances multiples la structure du champ des sciences économiques ainsi que l'évolution de celle-ci dans le temps. *Premièrement*, nous avons objectivé l'évolution, entre 1957 et 2000, de l'espace des positions des professeurs de sciences économiques du point de vue de leurs capitaux scientifique, cosmopolite, d'autochtonie, politique, administratif, économique, social et académique. Nous avons ainsi observé une forte structuration et une *division du travail* en deux pôles principaux, correspondant à, et de loin, la plus importante opposition au sein du champ, à savoir entre un pôle scientifique et autonome et un pôle mondain, hétéronome. Nous avons vu que cette structuration en deux pôles se renforce entre le milieu et la fin du XXe siècle, par une scission de plus en plus claire entre des ressources « autonomes » et des ressources « hétéronomes ». De plus, au sein de la fraction scientifique, fortement liée aux logiques internationales, l'internationalité change de configuration entre 1957 et 1980, en se

dirigeant en partie vers les Etats-Unis, comme déjà souligné dans le Chapitre 3. Nous avons également observé, au cours du siècle, la présence stable de quatre fractions de professeurs : scientifique (1), des administrateurs étatiques et académiques (2), économique (3) et dominée (scientifiquement) (4). Nous avons ainsi noté que les positions sont relativement stables au cours de la période, et qu'il faut aller chercher le changement surtout du côté des prises de position.

Deuxièmement, nous nous sommes centré sur l'évolution, entre 1957 et 2000, de l'espace des prises de position scientifiques des professeurs de sciences économiques. Tout d'abord, au sujet de l'*usage de statistiques et de mathématiques*, nous avons observé que ce sont surtout les mathématiques qui sont discriminantes et qu'en 1957 ce sont les individus membres de la fraction dominée qui font des mathématiques, alors que, dès 1980, ce sont les individus dominants scientifiquement qui utilisent la formalisation mathématique. La valeur des mathématiques change donc entre les années 1950 et les années 1980 : de pratique dominée, elle devient manière de faire des dominants du champ. Cette évolution, de plus, tranche avec certaines idées préconçues au sein du champ comme quoi les sciences économiques étaient « de tout temps » mathématiques (Fourcade-Gourinchas, 2001 ; Hodgson, 2013). Les mathématiques étant l'apanage des dominants, ce qui implique une plus grande légitimité de leur pratique et, donc, sa diffusion, ce qui a pour conséquence une augmentation du droit d'entrée dans le champ, et, *in fine*, une autonomisation de celui-ci. Ensuite, de manière générale, les domaines de spécialisation relatifs aux sciences de gestion se situent dans le « bas » de l'espace, en lien avec les fractions économique et dominée du champ, alors que les domaines d'économie politique se situent dans le « haut », en lien avec les fractions scientifique et administrative/académique, plus dominantes en termes de ressources. De plus, certains objets ressortent clairement comme l'apanage des dominants : par exemple les questions conjoncturelles dans la fraction scientifique en 1957 ou l'économétrie dans le « haut » de l'espace en 1980 et 2000. Il existe ainsi une diversité de domaines de spécialisation, qui est à comprendre comme homologue à la diversité des positions et des capitaux détenus dans le champ. Finalement, au sujet de la question du rapport des professeurs à l'interdisciplinarité, nous avons noté que, en 1980 et 2000, les dominants en sciences économiques font de la collaboration scientifique un atout : ils pratiquent l'interdisciplinarité ou collaborent avec les chercheurs de l'autre sous-champ disciplinaire de sciences économiques, tout en gardant une certaine « disciplinarité » et en collaborant également avec des chercheurs de leur propre sous-champ. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les sciences « dures » en fin de siècle. En effet, les professeurs très interdisciplinaires avec les sciences dures font partie des fractions dominantes du champ. Il sera donc plus distinguant et valorisé de collaborer avec ces disciplines et la « disciplinarité » n'aura plus vraiment d'importance. Ceci leur permettra également d'importer au sein du champ des manières de faire, des modèles et des techniques symboliquement valorisés, car venant des sciences « dures ».

Annexe 4.1. Les contributions et les coordonnées des modalités des ACM

Tableau 4.4. ACM de 1957, contribution des variables et modalités (en gras, contributives au-dessus de la moyenne)

Variable	Modalité	Axe 1	Axe 2	N
Lieu du doctorat	Pas de doctorat	--	--	3
	Suisse	6.06	0.21	45
	Pays germanophone	10.44	1.89	10
	Pays francophone	2.87	0.29	6
	Autre pays	--	--	1
	TOTAL	19.37	2.39	65
Montants FNS/année	0 CHF	1.86	2.38	42
	1-10'000 CHF	1.77	1.34	18
	10'000+ CHF	2.03	5.19	5
	TOTAL	5.66	8.91	65
Elite politique/administrative	Non	0.72	0.22	60
	Oui	8.66	2.67	5
	TOTAL	9.38	2.89	--
Commission extra-parlementaire	Non	5.60	2.88	39
	Oui	8.40	4.33	26
	TOTAL	14.00	7.21	65
Elite économique	Non	0.54	0.40	57
	Oui	3.87	2.83	8
	TOTAL	4.41	3.22	65
Recteur/doyen	Non	0.93	16.22	32
	Oui	0.90	15.73	33
	TOTAL	1.83	31.95	65
Comité organisation académique	Non	0.23	0.53	61
	Oui	3.58	8.10	4
	TOTAL	3.81	8.63	65
Comité Société suisse de statistique et d'économie politique	Non	1.55	3.68	48
	Oui	4.37	10.38	17
	TOTAL	5.92	14.06	65
Nombre de citations <i>Web of Science</i>	0 citations	2.55	0.59	50
	1+ citations	8.51	1.98	15
	TOTAL	11.06	2.57	65
Nombre de doctorants élites	0 doctorants	0.08	6.15	16
	1-2 doctorants	2.34	1.27	24
	3+ doctorants	1.61	9.54	25
	TOTAL	4.04	16.97	65
Nombre de "frères et sœurs de thèse" élites	0 frères et sœurs	10.87	0.66	29
	1-5 frères et sœurs	8.40	0.42	22
	6+ frères et sœurs	1.24	0.13	14
	TOTAL	20.51	1.21	65

Tableau 4.5. ACM de 1957, coordonnées des variables supplémentaires

Variable	Modalité	Axe 1	Axe 2	N
Université	UniBa	-0.46	-0.37	6
	UniBe	0.65	-0.06	11
	UniFr	-0.47	-0.08	5
	UniGe	-0.12	0.26	11
	UniL	0.27	0.70	8
	UniNe	-0.27	0.68	3
	UniSG	-0.01	-0.34	11
	UniZh	-0.63	-0.48	5
	ETHZ	0.26	-0.21	5
Sous-discipline	Economie	0.01	-0.31	38
	Gestion	-0.02	0.44	27
Origine sociale	Bourgeoisies économiques	-0.05	-0.17	20
	Professions libérales/intellectuelles	0.02	0.07	17
	Ouvrier/employé/paysan	0.03	-0.08	19
	Missing	0.02	0.40	9
Mathématiques	Math. Non	0.11	-0.16	49
	Math. Oui	-0.35	0.49	16
Statistiques	Stat. Non	-0.09	-0.08	35
	Stat. Oui	0.11	0.10	30
Domaines de spécialisation	Banques/assurances	-0.04	0.35	14
	Commerce/comptabilité	0.11	0.38	17
	Concurrence	0.28	-0.67	7
	Croissance/développement	-1.12	-0.10	3
	Droit/législation	0.88	-0.25	6
	Economie internationale	0.13	-0.03	14
	Finance	-0.08	-0.34	18
	Histoire des idées/théorie économique	-0.33	-0.28	25
	Histoire économique	-0.33	-0.67	12
	Industries	-0.01	0.19	14
	Marketing	0.02	0.72	3
	Monnaie/crédit	-0.14	-0.52	17
	Organisations	0.01	0.07	9
	Politiques économiques/finances publiques	-0.03	-0.26	26
	Conjoncture	-0.47	-1.15	6
Travail/économie sociale	-0.41	-0.34	17	
Intradisciplinarité	Intra. Non	-0.01	0.04	61
	Intra. Oui	0.14	-0.54	4
Interdisciplinarité SSH	SSH Non	0.04	0.07	60
	SSH Oui	-0.44	-0.80	5

Tableau 4.6. ACM de 1980, contribution des variables et modalités (en gras, contributives au-dessus de la moyenne)

Variable	Modalité	Axe 1	Axe 2	N
Lieu du doctorat	Pas de doctorat	--	--	3
	Suisse	1.62	6.68	119
	Pays germanophone	1.66	15.09	16
	Pays francophone	1.71	3.32	10
	USA	--	--	10
	Autre pays	--	--	3
	TOTAL	4.99	25.09	161
Montants FNS/année	0 CHF	4.73	0.07	53
	1-20'000 CHF	0.00	4.38	59
	20'000-80'000 CHF	3.77	4.09	39
	80'000+ CHF	1.09	2.94	10
	TOTAL	9.58	11.47	161
Commission extra-parlementaire	Non	5.04	0.08	110
	Oui	10.87	0.17	51
	TOTAL	15.90	0.26	161
Elite politique/administrative	Non	--	--	156
	Oui	--	--	5
	TOTAL	--	--	161
Elite économique	Non	0.86	0.14	143
	Oui	6.86	1.13	18
	TOTAL	7.73	1.27	161
Recteur/doyen	Non	4.44	0.69	87
	Oui	5.23	0.81	74
	TOTAL	9.67	1.49	161
Comité organisation académique	Non	1.04	0.20	147
	Oui	10.92	2.06	14
	TOTAL	11.96	2.26	161
Comité Société suisse de statistique et d'économie politique	Non	1.46	1.43	136
	Oui	7.95	7.79	25
	TOTAL	9.41	9.22	161
Nombre de citations <i>Web of Science</i>	0 citations	0.03	10.46	96
	1-150 citations	0.28	14.96	55
	151+ citations	0.55	0.91	10
	TOTAL	0.86	26.32	161
Nombre de doctorants élités	0 doctorants	6.78	0.74	84
	1-2 doctorants	3.45	3.03	56
	3+ doctorants	4.74	1.27	21
	TOTAL	14.97	5.03	161
Nombre de "frères et sœurs de thèse" élités	0 frères et sœurs	8.58	9.12	58
	1-5 frères et sœurs	1.52	8.32	75
	6+ frères et sœurs	4.83	0.14	28
	TOTAL	14.93	17.58	161

Tableau 4.7. ACM de 1980, coordonnées des variables supplémentaires

Variable	Modalité	Axe 1	Axe 2	N
Université	UniBa	0.57	-0.56	10
	UniBe	0.16	0.57	15
	UniFr	-0.31	-0.01	14
	UniGe	-0.38	-0.14	25
	UniL	-0.37	0.03	27
	UniNe	0.05	0.37	9
	UniSG	0.39	0.24	32
	UniZh	0.06	-0.26	18
	EPFL	-0.10	-0.85	3
	ETHZ	0.21	-0.26	7
Sous-discipline	Economie	0.24	-0.27	86
	Gestion	-0.28	0.31	75
Origines sociales	Bourgeoisies économiques	0.20	0.05	30
	Professions libérales/intellectuelles	-0.28	-0.09	21
	Ouvrier/employé/paysan	0.31	0.23	23
	Missing	-0.08	-0.06	87
Mathématiques	Math. Non	0.08	0.21	89
	Math. Oui	-0.10	-0.25	72
Statistiques	Stat. Non	-0.14	0.05	79
	Stat. Oui	0.13	-0.04	82
Domaines de spécialisation	Banques/assurances	-0.45	0.23	18
	Commerce/comptabilité	-0.12	0.58	22
	Concurrence	0.13	-0.40	17
	Croissance/développement	0.18	-0.23	30
	Droit/législation	0.46	0.57	9
	Eco. comportementale/expérimentale	0.09	-0.16	8
	Econométrie	0.12	-0.89	14
	Economie internationale	-0.05	-0.23	39
	Environnement/régions/énergie	0.62	0.00	24
	Finance	-0.27	-0.15	28
	Histoire des idées/théorie économique	0.18	-0.23	50
	Histoire économique	0.14	-0.52	13
	Industries	0.08	0.10	24
	Informatique	-0.57	-0.19	22
	Management	-0.15	0.36	31
	Marketing	0.30	0.43	12
	Monnaie/crédit	0.33	-0.05	25
	Organisations	-0.42	0.55	18
	Politiques économiques/finances publiques	0.24	-0.33	48
	Conjoncture	0.82	-0.23	12
Travail/économie sociale	0.10	-0.22	31	
Intradisciplinarité	Intra: Non	-0.11	-0.02	126
	Intra+	0.71	-0.17	19
	Intra++	0.00	0.32	16
Interdisciplinarité SSH	SSH: Non	-0.13	0.07	120
	SSH+	0.66	-0.63	20
	SSH++	0.13	0.21	21
Interdisciplinarité sciences "dures"	SCNAT: Non	-0.04	0.12	131
	SCNAT+	0.01	-0.62	16
	SCNAT++	0.36	-0.37	14

Tableau 4.8. ACM de 2000, contribution des variables et modalités (en gras, contributives au-dessus de la moyenne)

Variable	Modalité	Axe 1	Axe 2	N
Lieu du doctorat	Pas de doctorat	--	--	6
	Suisse	9.50	2.87	137
	Pays germanophone	2.29	1.85	51
	Pays francophone	4.89	0.08	20
	USA	3.30	5.04	33
	Autre pays	1.05	0.01	14
	TOTAL	21.03	9.86	261
Montants FNS/année	0 CHF	1.40	8.51	80
	1-30'000 CHF	1.09	0.76	92
	30'000-120'000 CHF	0.20	11.30	75
	120'000+ CHF	0.77	2.04	14
	TOTAL	3.47	22.61	261
Commission extra-parlementaire	Non	2.30	2.70	207
	Oui	8.82	10.35	54
	TOTAL	11.13	13.05	261
Elite politique/administrative	Non	--	--	254
	Oui	--	--	7
	TOTAL	--	--	261
Elite économique	Non	0.73	0.06	234
	Oui	6.28	0.50	27
	TOTAL	7.01	0.56	261
Recteur/doyen	Non	2.45	0.75	167
	Oui	4.34	1.33	94
	TOTAL	6.79	2.09	261
Comité organisation académique	Non	0.28	0.38	245
	Oui	4.30	5.88	16
	TOTAL	4.58	6.26	261
Comité Société suisse de statistique et d'économie politique	Non	0.40	2.34	231
	Oui	3.05	18.03	30
	TOTAL	3.45	20.37	261
Nombre de citations <i>Web of Science</i>	0 citations	2.34	11.93	70
	1-100 citations	0.44	0.07	111
	101-600 citations	3.21	6.48	65
	601+ citations	1.91	2.11	15
	TOTAL	7.90	20.59	261
Nombre de doctorants élites	0 doctorants	1.72	0.03	226
	1+ doctorants	11.10	0.22	35
	TOTAL	12.82	0.26	261
Nombre de "frères et sœurs de thèse" élites	0 frères et sœurs	9.56	1.96	144
	1-5 frères et sœurs	7.99	1.89	97
	6+ frères et sœurs	4.28	0.52	20
	TOTAL	21.83	4.37	261

Tableau 4.9. ACM de 2000, coordonnées des variables supplémentaires

Variable	Modalité	Axe 1	Axe 2	N
Université	UniBa	0.43	0.01	18
	UniBe	0.11	0.61	14
	UniFr	0.18	-0.35	24
	UniGe	-0.32	0.14	48
	UniL	-0.22	-0.09	41
	UniNe	0.53	-0.11	12
	UniSG	0.24	-0.14	51
	UniZh	-0.03	-0.18	25
	EPFL	-0.56	0.56	5
	ETHZ	-0.11	0.31	13
	USI	-0.32	0.24	10
Sous-discipline	Economie	0.10	0.39	118
	Gestion	-0.08	-0.32	143
Origine sociale	Bourgeoisies économiques	0.42	0.36	19
	Professions libérales/intellectuelles	-0.07	-0.13	26
	Ouvrier/employé/paysan	0.51	-0.23	16
	Missing	-0.07	0.00	200
Mathématiques	Math. Non	0.16	-0.30	103
	Math. Oui	-0.10	0.19	158
Statistiques	Stat. Non	-0.13	-0.05	144
	Stat. Oui	0.16	0.06	117
Domaines de spécialisation	Banques/assurances	0.19	-0.40	31
	Commerce/comptabilité	-0.17	-0.37	52
	Concurrence	-0.20	0.48	27
	Croissance/développement	-0.09	0.18	38
	Droit/législation	0.54	0.01	8
	Eco. comportementale/expérimentale	0.02	0.56	24
	Econométrie	-0.21	0.88	25
	Economie internationale	0.01	0.15	72
	Environnement/régions/énergie	0.30	0.62	38
	Finance	-0.06	-0.01	66
	Histoire des idées/théorie économique	-0.02	0.25	72
	Industries	-0.02	0.01	27
	Informatique	-0.14	-0.09	42
	Management	-0.08	-0.17	79
	Marketing	0.08	-0.41	20
	Monnaie/crédit	0.00	0.36	26
	Organisations	-0.17	-0.19	52
	Politiques économiques/finances publiques	0.39	0.50	52
	Santé	-0.21	0.54	11
	Technologies	-0.34	0.43	15
Travail/économie sociale	-0.01	0.18	33	
Intradisciplinarité	Intra: Non	-0.08	-0.09	214
	Intra+	0.27	0.58	33
	Intra++	0.51	-0.07	14
Interdisciplinarité SSH	SSH: Non	-0.12	-0.17	193
	SSH+	0.41	0.77	40
	SSH++	0.26	0.10	28
Interdisciplinarité sciences "dures"	SCNAT: Non	-0.01	-0.16	189
	SCNAT+	0.05	0.45	41
	SCNAT++	-0.03	0.36	31

CONCLUSION

Cette conclusion se déroule en trois temps. Premièrement, nous revenons sur les principaux résultats de nos quatre chapitres de manière transversale au sujet de l'affirmation et des transformations des sciences économiques en Suisse. Deuxièmement, nous insistons sur les apports et l'originalité de cette thèse. Troisièmement, nous proposons certaines pistes d'ouverture.

1. Affirmations et transformations des sciences économiques : division du travail et succès de la discipline

En introduction de cette thèse, nous avons questionné les modalités de la « montée » des sciences économiques en Suisse au XXe siècle et avons mis en avant une interrogation concernant la tension relative aux logiques endogènes et exogènes qui traversent le champ des sciences économiques en Suisse. Cette double interrogation nous a permis, au fil de cette thèse, de mettre en avant aussi bien l'affirmation et les transformations des sciences économiques en Suisse et, à la source de leur pouvoir, ce qui relevait de l'autonomie relative du champ et de sa relation avec d'autres espaces sociaux. Ceci nous a permis d'objectiver un pan des « dessous » de la *croyance économique* liées à un groupe d'individus particulier qui contribuent à la produire et la légitimer.

Nous avons montré que des stratégies, conscientes ou inconscientes, avaient été mises en place dans le but de promouvoir les intérêts de cette discipline académique et ont contribué à l'**affirmation** de celle-ci. Elle passe principalement par l'acquisition, l'accumulation et la conversion de capitaux de diverses espèces, non seulement au niveau des individus, mais également au niveau agrégé du groupe des professeurs. La particularité de ce groupe est qu'il ne s'est pas concentré sur un seul type de ressources, pour asseoir son pouvoir, mais qu'il a pu accumuler une multitude de capitaux, et donc s'aménager une pluralité d'espaces qui, agrégés, ont pu permettre à la discipline d'acquérir autant de visibilité et de pouvoir décisionnel.

Ainsi, tout d'abord, les sciences économiques ont su se créer, voire s'approprier, un *espace institutionnel*, académique (chaires, diplômes, sections et facultés), disciplinaire (revues, associations) ou encore administratif (certaines commissions extra-parlementaires), *etc.* En particulier, ces institutions leur ont permis d'acquérir de la légitimité académique. De plus, plusieurs fonctions liées à ces espaces institutionnels interagissent avec des espaces extra-académiques. Ainsi, les positions de recteur d'université, de dirigeant d'organisation académique ou encore de membre du comité de la société disciplinaire sont à l'intersection du champ académique et du dehors, puisqu'elles constituent des instances de négociation avec les pouvoirs extérieurs, et même de rencontre de représentants de ces pouvoirs. De plus, les lieux d'expertise étatique, à l'inverse, sont fortement liés aux arènes scientifiques et académiques sur lesquelles ils fondent leur légitimité.

Dans le même temps, le champ a connu un mouvement d'*autonomisation* et de *disciplinarisation*, par une *scientifisation* des pratiques de recherche, ainsi qu'une

intensification de la *mathématisation* et une *technicisation* de cette recherche. Ainsi, le champ s'autonomise par la mise en place de revues et d'associations disciplinaires, qui permettent à la discipline d'exister dans un espace de rencontre et d'interactions autonome et indépendant d'autres disciplines. De plus, la discipline intensifie ses pratiques de recherche, que ce soit par les collaborations de recherche en Suisse, mais aussi par la publication d'articles dans des revues scientifiques réputées. Finalement, l'utilisation, allant en s'intensifiant, de formules et de modèles mathématiques, ainsi que de techniques statistiques toujours plus complexes contribuent à augmenter le « droit d'entrée » et à rendre les frontières du champ toujours plus opaques. Cependant, cette autonomie n'a pas impliqué de marginalisation de la discipline et d'éloignement de cette dernière des centres de pouvoir, comme nous l'avons également souligné. Au contraire, les dynamiques autonomes et hétéronomes de la discipline semblent se renforcer l'une l'autre : l'espace autonome ainsi conquis permet de voir la discipline comme plus unifiée depuis l'extérieur et c'est parce que la discipline a du pouvoir à l'extérieur, qu'elle a pu se ménager son propre espace interne.

Les sciences économiques suisses, s'appuyant également sur la diffusion de la discipline à l'échelle globale, ont réussi à cumuler des ressources *internationales*. Celles-ci, qu'elles se manifestent par le cosmopolitisme des dispositions des individus aux origines nationales étrangères, mais aussi par des stratégies d'internationalisation par les formations et les carrières, leur permet de se rapprocher de « centres » académiques plus ou moins prestigieux, ce qui a aussi pour corollaire d'influer sur leur légitimité scientifique internationale. Dans la même logique, un mouvement d'*américanisation* des sciences économiques suisses s'est fait sentir. De cette internationalité vers les centres d'excellence découlera un plus grand prestige scientifique dans le champ suisse.

De plus, les professeurs de sciences économiques se sont liés avec les centres décisionnels au sein de l'*Etat* et de l'*entreprise* : que ce soit dans les instances politiques fédérales ou cantonales, la banque centrale, la haute fonction publique, les comités d'experts ou les organes dirigeants des plus grandes entreprises et des organisations patronales. Ceci permet aux professeurs, parfois en tant que consultants/conseillers/experts, parfois en tant que décideurs, d'avoir une influence qui dépasse, et de loin, le secteur strictement académique, et qui touche aussi bien l'économie privée que publique, et même d'autres secteurs d'activité guidés par l'Etat et son administration.

Dans ce prolongement, ces professeurs ont aussi développé, tout au long du siècle, des *réseaux* plus ou moins étroits au sein de diverses fractions de l'élite au pouvoir. Premièrement, par les *directions de thèse*, ils ont pu entretenir des relations plus ou moins proches avec des individus qui ont par la suite fait partie des élites académiques, politiques, administratives et économiques. Deuxièmement, par les *collaborations de recherche* formalisées par des projets soumis à plusieurs et financés par le FNS, ils ont pu aussi bien être liés à des chercheurs de leur discipline, voire leur sous-champ disciplinaire, qu'à des chercheurs ou professeurs d'autres disciplines. Ce paradoxe de la discipline de plus en plus autonome et, cependant, pratiquant l'interdisciplinarité, se résout par l'attitude que l'on pourrait qualifier d'« impérialiste » ou de « colonialiste » (Fourcade, Algan et Ollion, 2015, p. 94) des sciences économiques. En effet, les frontières du champ s'étant rigidifiées (tout du moins de l'extérieur vers l'intérieur), les sciences économiques laissent de moins en moins les tenants d'autres disciplines s'ingérer dans leurs « affaires ». Au contraire, l'économie et la gestion sont de plus en plus puissantes et, donc, en mesure de s'ingérer dans les « affaires » des autres disciplines et de leur imposer leur logique (de ce point de vue, les frontières du champ allant de l'intérieur vers l'extérieur se sont de plus en plus « assouplies »). Ainsi, l'on observe par ce

mouvement l'importation d'une logique « économique » dans toute une série de disciplines académiques, dont les sciences sociales, mais aussi dans le fonctionnement de l'Etat et des entreprises.

Finalement, le mouvement de *différenciation* au sein de la discipline, entre économie politique et gestion d'entreprise, a permis une spécialisation des deux sous-champs, le premier plus tourné vers les logiques autonomes du champ des sciences économiques, plus scientifique et international, mais aussi tourné vers l'Etat, par l'intermédiaire de l'expertise scientifique notamment, alors que le second est massivement tourné vers les entreprises et est moins « scientifique » et moins international pendant une grande partie du XXe siècle.

Les professeurs de sciences économiques ont donc acquis, accumulé et converti des capitaux divers – académiques, scientifiques, cosmopolites, administratifs, politiques, économiques, sociaux –, en plus de bon nombre de ressources d'expertise, mathématiques, statistiques ou encore d'interdisciplinarité, et ont pu, par la quantité des ressources acquises au niveau du groupe, asseoir leur domination dans bon nombre d'espaces sociaux. Dans ce sens, la diffusion et la légitimation de la « croyance économique » mentionnée en introduction est à comprendre comme, en partie, l'œuvre de ce groupe académique qui a su si bien se positionner à l'extérieur de son microcosme. Cependant, il convient de signaler que ce ne sont pas les mêmes individus qui détiennent toutes ces ressources et que le champ est, de ce point de vue, sujet à des oppositions dans leur détention. De la même manière, au cours du temps, le champ connaît diverses **transformations**. Il faut garder à l'esprit que l'influence externe de la discipline est intimement liée à sa structure interne et que, de la même manière, les logiques hétéronomes ont une influence non négligeable sur la structure du champ.

Tout d'abord, nous avons vu que les *carrières selon les sphères d'activité* (académique, administrative, économique) se répartissent relativement aléatoirement en début de siècle. Par la suite, dès 1937, deux types apparaissent, puis trois en milieu de siècle (1957 ; académiques, économiques et administratives). Puis, dès 1980, deux types principaux de carrières se profilent, et ceci de manière plus robuste : les carrières académiques et les carrières extra-académiques, à dominance économique. Ainsi, nous avons vu que les trajectoires se standardisent au cours du siècle, ce qui fait écho, premièrement, à l'autonomisation disciplinaire au sein du champ et, deuxièmement, à la distinction de plus en plus marquée entre un pôle autonome et un pôle hétéronome. De ce point de vue, l'économie politique et la gestion d'entreprise se différencient, la première a les carrières les plus autonomes (mais aussi liées à l'administration étatique, surtout jusqu'en 1957) et la seconde les plus liées à l'économie privée.

Ensuite, au sujet des *carrières à l'international*, nous avons noté que le cosmopolitisme des profils est accentué en début de siècle, puis ces carrières se « nationalisent » en milieu de siècle et finalement se ré-internationalisent à la fin de celui-ci. Alors que les professeurs d'économie politique sont les plus internationaux jusqu'en 1980, en 2000 la gestion d'entreprise devient aussi internationale que celle-ci. En Suisse alémanique, les professeurs sont plus liés au monde germanophone, alors qu'en Suisse romande ceux-ci sont plus proches du monde francophone ainsi que des Etats-Unis. Finalement, tout au long du siècle, les individus qui détiennent le plus de capital scientifique (de citations dans la base *Web of Science*) sont aussi les plus internationaux et, dès 1980, ceux qui ont fait les séjours les plus longs aux Etats-Unis. Ils sont également ceux qui détiennent des ressources mondaines.

A l'intérieur du champ, il est possible d'identifier quatre fractions: une fraction scientifique, une fraction des administrateurs étatiques et académiques, une fraction économique et une fraction dominée. La *structure des positions*, liées aux divers capitaux reste relativement stable au cours de la seconde partie du XXe siècle. Nous avons tout de même remarqué un renforcement de l'opposition entre pôle scientifique (autonome) et pôle mondain (hétéronome) en fin de siècle et une reconfiguration des logiques d'internationalisation, avec une importance grandissante des Etats-Unis dès 1980. C'est dans la *structure des prises de position* qu'ont lieu les transformations les plus importantes, par contre. L'usage des mathématiques, pratique de la fraction dominée en 1957, devient l'apanage de la fraction scientifique dès 1980. De la même manière, la hiérarchie des domaines de spécialisation suit la même logique que la hiérarchie des positions. Quant à l'interdisciplinarité, celle-ci devient la pratique des dominants, particulièrement lorsque la discipline est en lien avec les sciences « dures », et ceci d'autant plus en fin de siècle.

Ces résultats nous amènent à considérer le champ des sciences économiques en Suisse comme traversé par des logiques **autonomes**, mais aussi avec de fortes influences **hétéronomes**. Cette « dualité » au sein du champ mène à penser celui-ci en termes d'une **division du travail** en deux pôles principaux clairement délimités en fin de siècle, et qui peut expliquer ce succès des sciences économiques. En effet, d'un côté, un *pôle scientifique* suit des logiques proprement scientifiques (projets de recherche, articles publiés dans des revues à l'international), et a les carrières et les formations les plus internationales (également les plus américaines) et les plus académiques. Ce pôle a ses objets et ses méthodes propres (les mathématiques, l'économétrie...), liés aux logiques autonomes de la pratique scientifique. Il performe particulièrement dans le monde de la recherche et répond à des demandes d'ordre scientifique. A l'opposé, un *pôle mondain* est formé des professeurs les plus en lien avec le Parlement, la haute fonction publique, les commissions d'experts de la Confédération, les organes exécutifs des grandes entreprises, mais aussi les positions exécutives dans les universités (recteurs et doyens), dans les organisations académiques et dans l'association disciplinaire, ainsi que le plus de capital social (par les directions de thèse). Ce pôle hétéronome a lui aussi ses propres objets, plus appliqués (par exemple les questions relatives aux politiques environnementales, les finances publiques ou encore les questions relatives au secteur des banques et des assurances). Ce pôle est particulièrement bien placé dans les diverses sphères de la société, que ses membres répondent directement aux demandes des décideurs ou qu'ils en fassent eux-mêmes partie. Cette ligne de fraction principale et cette bipartition (qui ne saurait se résumer à une séparation entre les sous-champs de l'économie politique et de la gestion d'entreprise) explique le pouvoir des sciences économiques et le fait que celles-ci soient « partout », en étant, au niveau disciplinaire, capables de répondre à des demandes d'ordres divers (scientifiques, politiques, économiques). Nous affirmons donc que le succès académique, politique et économique de cette discipline tient à cette séparation.

2. Apports et originalité de cette thèse

Plusieurs apports de cette thèse sont à souligner. Le premier renvoie à l'originalité et la quantité de *données* traitées. En effet, ces données ont toutes été récoltées dans le cadre de cette thèse (et du projet « Elites académiques suisses au XXe siècle » de manière plus générale). De par la diversité des sources utilisées, ces données sont complètement originales et n'avaient jamais jusque là été traitées de manière quantitative et systématique dans leur entièreté. Leur récolte, dans ses différents volets, s'est réalisée sur une période de trois ans, entre août 2013 et août 2016. Cette recherche de longue haleine, réunissant sources *Web* et

imprimées, s'est réalisée en conjonction avec une équipe dynamique et travaillant étroitement sur le champ académique suisse. Les résultats obtenus, dans toute la diversité des indicateurs mobilisés, sont le produit de ce travail conjoint et de tout l'encadrement dont cette thèse a bénéficié, notamment de la part de nos deux superviseurs.

Le second renvoie à la pertinence de l'*objet* traité, à savoir les sciences économiques en Suisse, appréhendées dans un questionnement en lien avec les modalités de l'acquisition de ressources de pouvoir et des transformations qu'elles ont subies, ceci au regard de dynamiques à la fois académiques et externes, tels que des logiques politiques, administratives, économiques, *etc.* Le questionnement portant sur cet objet est à replacer dans une perspective plus large, cherchant à objectiver les modalités de légitimation de la « croyance économique » en tant que vecteur de domination de groupes sociaux, et de légitimation de cette domination, qu'elle soit économique, culturelle ou encore symbolique, et à expliquer le pouvoir des sciences économiques.

Le troisième est la *théorie* mobilisée à propos de cet objet. Ainsi, les études de Bourdieu sur le champ scientifique, le champ académique et le champ du pouvoir, mettant en avant des logiques de domination basées sur des inégalités de capitaux et des dispositions ancrées dans un habitus, de Mills sur les processus de coordination des élites et de l'existence d'une élite au pouvoir qui dépasse, et de loin, des secteurs très définis et autonomes (l'« économie », la « politique »...), mettant par là en avant des processus de conversion de capitaux, et de Fourcade ou encore Khurana sur l'histoire institutionnelle et la montée en puissance de disciplines académiques particulière, n'avaient encore jamais été mobilisées sur le champ académique suisse ou la discipline des sciences économiques de manière plus précise. Ces perspectives théoriques constituent des outils très utiles lorsque l'on se situe dans une approche de l'étude structurelle et institutionnelle d'une population, tout en gardant en tête le facteur individuel. De plus, celles-ci se prêtent particulièrement bien à une étude historique des modalités d'acquisition de pouvoir par un groupe social ainsi que les transformations de sa structure.

Le quatrième renvoie aux *méthodes d'analyse* utilisées. Celles-ci font partie d'un programme de recherche, considérant ces dernières en interaction constante avec les questionnements et la théorie mobilisée. Ainsi, l'analyse de séquences permet de mettre en avant des carrières selon plusieurs dimensions (ici la multipositionnalité des sphères d'activité et l'internationalité des trajectoires), alors que l'analyse des correspondances multiples nous permet d'insister sur des oppositions *via* des structures de positions, auxquelles sont liées des prises de position. Ces méthodes n'avaient encore jamais été utilisées dans le cadre de l'étude du champ académique suisse et, hormis les études de Lebaron (1997, 2000, 2001), jamais non plus sur des populations d'économistes et de gestionnaires.

Le cinquième renvoie au *cas national* étudié dans cette thèse. Les sciences économiques en Suisse présentent la particularité d'être insérées dans un contexte national extrêmement internationalisé. Ce contexte donne ainsi à voir de manière encore plus saillante que dans d'autres pays les processus de « globalisation » des sciences économiques ayant lieu à l'époque actuelle. De plus, les sciences économiques se retrouvent insérées dans des dynamiques singulières propres au cas suisse : logique fédérale des politiques de la science et des écoles polytechniques et prérogatives cantonales et ancrage local des universités ; autonomisation des universités par rapport aux pouvoirs politiques dans la période récente ; division du champ académique de manière linguistique, professionnelle et cantonale ; interpénétration des élites académiques et extra-académiques ; *etc.* Cette singularité permet de

comparer le cas suisse à celui d'autres pays en Europe, notamment ses grands voisins, mais aussi d'autres pays traités par la littérature, dans le but de mettre en avant les similarités et les différences entre ces divers cas d'étude.

Ainsi, comme en Allemagne (Brockhoff, 2012) et aux Etats-Unis (Khurana, 2007), la gestion d'entreprise émerge, tout d'abord, dans une entité nouvellement créée à la fin du XIXe siècle : la Haute école commerciale de St-Gall (1899). Celle-ci naît toutefois plus d'une volonté de création d'écoles de commerce dans l'espace germanophone que par diffusion du modèle des premières *business schools* américaines. Ce qui est par ailleurs intéressant est que l'Université de Zurich crée la première chaire universitaire de gestion d'entreprise de tout l'espace germanophone (Brockhoff, 2012, p. 139). S'ensuivront des chaires dans toutes les universités suisses quelques années plus tard. Dès les années 1980, le modèle germanique de l'école de commerce a perdu de son influence ; les universités suisses veulent imiter les *business schools*. A l'heure actuelle, les exemples les plus aboutis au sein des universités en sont la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne et la *School of Management* de l'Université de St-Gall. Tendanciellement, la gestion d'entreprise apparaît dans les universités plus tôt en Suisse qu'en France. En effet, dans ce pays, elle ne s'y institutionnalise que dans les années 1960 (Chessel & Pavis, 2001).

Pour ce qui est de l'économie politique, celle-ci apparaît plus tard qu'en Allemagne, qui voit déjà toutes ses universités dotées d'au moins une chaire à la fin du XVIIIe siècle (Fourcade-Gourinchas, 2001, 2002). En Suisse, les chaires apparaissent dans la première moitié du XIXe siècle et leur nombre commence à augmenter à la fin du siècle et au début du XXe, soit de manière plus ou moins parallèle avec des pays comme la France, les Etats-Unis et la Grande Bretagne (Fourcade-Gourinchas, 2002). Au sujet des revues scientifiques, par contre, la Suisse est en retard par rapport à ces quatre pays, dans lesquels au moins une revue a été fondée avant 1900²²⁷. Il en va de même pour les associations scientifiques²²⁸ (pour rappel, les économistes prennent peu à peu le pouvoir au sein de la Société de statistique et la *Revue suisse de statistique* à partir des années 1910). Comme en République Fédérale Allemande (Nützenadel, 2005), toutefois, les économistes seront, après la Seconde guerre mondiale, particulièrement impliqués dans les processus politiques, notamment par l'expertise. A l'époque actuelle, on retrouve une opposition au sein du champ entre un pôle scientifique et un pôle mondain, tout comme en France. Toutefois, cette opposition, en Suisse, en recoupe une autre, à savoir entre ressources nationales et internationales. Egalement, la Suisse, décentralisée à la base, ne connaît pas d'opposition homologue à celle entre Paris et la Province, ou encore à celle entre les Grandes écoles et les universités (Lebaron, 2000). Finalement, ce qui change, surtout, par rapport à ces quatre pays est, dans le champ suisse, une internationalité beaucoup plus accentuée et, donc, une perméabilité beaucoup plus importante aux logiques externes, ainsi qu'une proximité et une interpénétration des différents groupes d'élites.

²²⁷ Les premières revues dans ces quatre pays sont : *Archiv der politischen Oekonomie und Polizeiwissenschaft* (1835) en Allemagne, *Journal des Economistes* (1841) en France, *Quarterly Journal of Economics* (1886) aux Etats-Unis et *Economic Journal* (1891) en Grande-Bretagne (Fourcade-Gourinchas, 2002, p. 399).

²²⁸ Les premières associations dans ces quatre pays sont : Société d'Economie Politique (1842) en France, Verein für Sozialpolitik (1872) en Allemagne, American Economic Association (1885) aux Etats-Unis et British Economic Association, aujourd'hui Royal Economic Society (1890) en Grande-Bretagne (Fourcade-Gourinchas, 2002, p. 399).

3. Ouverture

Nous proposons ici quelques perspectives d'approfondissement sur le sujet. Premièrement, dans le but de comprendre en détail l'habitus du champ, entendu comme ensemble de dispositions disciplinaires, ainsi que d'appréhender plus finement son capital spécifique, il serait souhaitable de prolonger notre réflexion par des *entretiens* avec certains des agents considérés dans cette thèse (tout du moins ceux des cohortes de 1980 et 2000, pour la plupart encore en vie). Tout en connaissant leur place dans l'espace des carrières et des positions au sein du champ, nous pourrions dès lors les interroger plus en détail sur leur trajectoire dans l'espace social et leur carrière (objective et subjective ; Hughes, 1937), notamment professionnelle, ainsi que sur les enjeux de la définition de ce que sont pour eux les sciences économiques. Ainsi, nous pourrions identifier leur habitus ainsi que leurs prises de position, et replacer ceux-ci dans la structure du champ.

Deuxièmement, toujours dans cette optique, nous proposons également d'appréhender le champ par l'*ethnographie* ou l'*observation*. Des arènes particulières telles que, par exemple, les conférences ou les cours donnés par ces économistes et ces gestionnaires, constitueraient un bon matériau à analyser. Ainsi, dans une perspective à mi-chemin entre Bourdieu et la perspective « dramaturgique » de Goffman (1973 [1959] ; à savoir liée à toutes les questions de « mises en scène » de soi face à un public particulier), nous pourrions objectiver la « posture » (Meizoz, 2007) occupée par ces professeurs, c'est-à-dire, lors d'une (re)présentation publique, en interaction avec un auditoire, la manière qu'ont les individus de se mettre en scène, tout en occupant en même temps une position définie dans le champ et en mobilisant un « répertoire » lui-même défini par leur habitus ainsi que les logiques et l'histoire du champ.

Troisièmement, encore une fois pour tenter d'aller plus loin sur les questions relatives à l'habitus disciplinaire, d'un point de vue quantitatif, cette fois, nous proposons de tenter une autre approche pour la récolte des *origines sociales*, par la profession des parents (du père), dans le but de combler les nombreuses données manquantes à ce stade, en contactant directement les registres des habitants communaux (ce qui prendrait, bien évidemment, beaucoup plus de temps que ce qui avait été alloué à cette tâche jusqu'à maintenant). Ceci permettra ainsi de travailler sur la trajectoire sociale par rapport à celle des parents et, donc, d'identifier la « pente » de celle-ci (ascendante, constante, descendante) ainsi que les individus issus des milieux les plus privilégiés, ce qui, en renseignant sur la classe sociale de laquelle sont issus ces professeurs, renseignera également sur leurs dispositions et habitus « de classe ».

Quatrièmement, au vu de la production écrite (articles et ouvrages scientifiques, mais aussi articles de presse, *etc.*) de ces professeurs, il conviendrait de considérer celle-ci comme tributaire de prises de position, encore une fois liées à des positions dans l'espace social. Tout d'abord, une analyse qualitative d'une sélection de textes serait possible grâce à des outils issus de la *linguistique textuelle* et de l'*analyse de discours*. Ainsi, ces textes, appréhendés comme des discours et, donc, à visée communicationnelle, pourraient être replacés dans diverses « scènes d'énonciation » (Maingueneau, 2014), *i.e.* genres textuels et types de discours, liés à l'espace des possibles au sein du champ et également compris dans une logique de « mise en scène » des individus les uns par rapport aux autres. Bien entendu, ces analyses ne s'arrêteraient pas uniquement au texte à proprement parler, mais pourraient également renseigner les diverses formules mathématiques ou l'utilisation de statistiques. De même, dans une optique plus quantitative et lexicométrique, nous pourrions analyser de

grands corpus de textes de ces professeurs dans le but de mettre au jour un lexique commun ou des réseaux de sens, ceci grâce à des logiciels tels que le *package* de *R IRaMuTeQ* ou *Alceste*, par exemple.

Cinquièmement, pour revenir sur certaines interprétations relationnelles que nous avons abandonnées dans le cadre de cette thèse, nous souhaiterions procéder à des *analyses de réseaux* portant aussi bien sur des réseaux de collaborations scientifiques que bibliométriques, basés sur la production textuelle de ces professeurs. Ainsi, nous pourrions objectiver les individus les plus centraux dans le réseau des sciences économiques et mettre en lien analyses de réseaux et ACM. De plus, un travail en cours en ce moment, sur l'entier de la base P3 des collaborations de recherche financées par le FNS (depuis 1976) va investiguer la positions des professeurs de sciences économiques dans ce réseau total ainsi que mettre en lien la dimension biographique de ces réseaux²²⁹.

Sixièmement, nous sommes actuellement en train de mettre en place, avec les deux directeurs de cette thèse, André Mach et Felix Bühlmann, une étude du profil des professeurs d'économie politique dans la *période récente* (2017), dans le but de voir comment le champ se structure à présent (tout du moins en économie politique) et pouvoir comparer celui-ci avec le champ dans ses versions antérieures, qui ont été traitées dans cette thèse. Possiblement, nous allons tenter de récolter de nouveaux indicateurs (nombres de citations sur *Google Scholar*, par exemple). L'idée de traiter séparément économie politique, gestion d'entreprise et, pourquoi pas, finance, nous permettra ainsi d'investiguer les sous-champs des sciences économiques plus en détail.

Finalement, nous souhaiterions également situer l'étude que nous avons réalisée dans une perspective de *comparaison internationale*, en nous centrant sur d'autres cas nationaux, proches ou lointains, nous permettant ainsi de mettre en perspective nos résultats sur la Suisse avec d'autres (par exemple avec d'autres petits pays tels que la Suède, les Pays-Bas ou le Danemark, par exemple). Dans un second temps, il serait pertinent de traiter les sciences économiques (ou alors l'économie politique et la gestion d'entreprise séparées) dans un espace à l'échelle internationale (vu que la discipline est relativement intégrée au niveau global, avec une grande centralité du champ américain dans cet espace), dans le but de situer les divers champs nationaux. Une récolte prosopographique similaire, mais cette fois de bien plus grande envergure serait donc nécessaire.

²²⁹ Ce travail est actuellement réalisé conjointement avec des collègues, notamment Pierre Benz et Martin Grandjean de l'Université de Lausanne et Pierre Mercklé de l'ENS de Lyon. A ce stade, de premiers résultats semblent démontrer que les professeurs de sciences économiques sont très peu connectés entre eux dans les réseaux, mais réalisent par contre de grands scores d'intermédiarité (*betweenness*), connectant par là des groupes peu liés entre eux par ailleurs.

RÉFÉRENCES

ABBOTT, Andrew, 1992, « From Causes to Events. Notes on Narrative Positivism », in *Sociological Methods and Research*, Vol. 20, N° 4, pp. 428-455.

ABBOTT, Andrew, 1995, « Sequence Analysis: New methods for old ideas », in *Annual Review of Sociology*, N° 21, pp. 93-113.

ABBOTT, Andrew, 2001a, *Chaos of disciplines*, Chicago : The University of Chicago Press, 264p.

ABBOTT, Andrew, 2001b, *Time Matters. On Theory and Method*, Chicago : The University of Chicago Press, 296p.

ABBOTT, Andrew, 2016, « Le contexte des disciplines », in DEMAZIÈRE, Didier & JOUVENET, Morgan, *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Paris : Editions de l'EHESS, pp. 193-236.

ABBOTT, Andrew & DEVINEY, Stanley, 1992, « The Welfare State as Transnational Event: Evidence from Sequences of Policy Adoption », in *Social Science History*, Vol. 16, N° 2, pp. 245-274.

ABBOTT, Andrew & HRYCAK, Alexandra, 1990, « Measuring Resemblance in Sequence Data: An Optimal Matching Analysis of Musicians' Careers », in *American Journal of Sociology*, Vol. 96, N° 1, pp. 144-185.

AISENBREY, Silke, 2000, *Optimal Matching Analyse. Anwendungen in den Sozialwissenschaften*, Opladen : Leske-Budrich, 131p.

AISENBREY, Silke & FASANG, Annette E., 2010, « New Life for Old Ideas: The "Second Wave" of Sequence Analysis Bringing the "Course" Back Into the Life Course », in *Sociological Methods Research*, Vol. 38, N° 3, pp. 420-462.

ALLGOEWER, Elizabeth, s.d., « Switzerland: economic and monetary policy debates during the Great Depression », *Working paper non publié*, 33p.

Almanach universitaire suisse = Schweizerischer Hochschulkalender, 1938, Zürich : Leemann, hiver 1937-1938, 174 p.

« A l'Université : un prof devient homme d'affaires », 1989, in *Journal de Genève*, 22 juin, p. 18.

ANELLI, Boris, 2013, « Sismondi, Jean Charles Léonard Simonde de », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

ARAUJO, Pedro & BÜHLMANN, Felix, 2015, *Swiss banking elites : between internationalization and national career patterns*, Lives Working Paper, N° 35, 32p.

ARAUJO, Pedro & BÜHLMANN, Felix, à paraître, « The Careers of Swiss Banking Elites », 32p.

ARON, Raymond, 1965, « Catégories dirigeantes ou classe dirigeante ? », in *Revue française de science politique*, N°1, pp. 7-27.

« Ayer, Cyprien » Notices web :

<http://catalogue.bnf.fr/servlet/RechercheEquation;jsessionid=6ADF3AC64002D16A7A1974094136C8D8?TexteCollection=HGARSTUVWXYZ1DIECBMJNQLOKP&TexteTypeDoc=D ESNFPIBTMCJOV&Equation=IDP%3Dcb102614483&FormatAffichage=0&host=catalogue>, consulté le 09.12.2015.

<http://www.diesbach.com/sghcf/a/ayser.html>, consulté le 09.12.2015.

« Bachmann, Gottlieb », BNS, Notice biographique sur le site de la Banque nationale suisse. En ligne sur :

http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/hist_bios_dm_bachmann/source/hist_bios_dm_bachmann.fr.pdf.

BACKHOUSE, Roger & CHERRIER, Béatrice, 2014, *Becoming Applied: The Transformation of Economics after 1970*, CHOPE Working Paper, Center for the History of Political Economy at Duke University, 31p.

BAECHTOLD, Hermann, 1914, « Die Schweizerische statistische Gesellschaft, 1864-1914 », in *Schweizerische Zeitschrift für Statistik*, N° 50, pp. 247-280.

BAERTSCHI, Christian, 2012, « Ulrich, Hans », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

BÄRTSCHI, Hans-Peter, 2015, « Chemins de fer fédéraux (CFF) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

BALDWIN, Richard, 2014, « Curriculum Vita », octobre. En ligne sur : <http://graduateinstitute.ch/files/live/sites/iheid/files/sites/admininst/shared/cv-professors/Richard-Baldwin-cv-publications.pdf>, consulté le 20 octobre 2016.

BALMER, Manuel, 2014, « Urech, Auguste », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

BECKER, Howard, 1985 [1963], *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris : Editions A. M. Métailié, 252p.

BEETSCHEN, Marion, 2014, *Une science en réseau. Les experts académiques dans les commissions extraparlimentaires helvétiques au XXe siècle*, Université de Lausanne, Travaux de Science Politique, 125p.

BEETSCHEN, Marion & REBMANN, Frédéric, 2015, « Le néocorporatisme suisse en déclin ? Les commissions extra-parlementaires dans un environnement en mutation (1957-2010) », in *Swiss Political Science Review*, Vol. 22, N° 1, pp. 123-144.

« Behr, Giorgio ». En ligne sur <http://www.behr.ch>, consulté le 29 mai 2015.

BEHAGEL, Luc, 2012, *Lire l'économétrie*, Paris: La Découverte, 128p.

BELAK, Janko & DUH, Monica, 2009, « MER Model of Integral Management: Concept and Basic Features », *Working paper*, 15p. En ligne sur : <http://conf.uni-obuda.hu/jubilee/Belak.pdf>, consulté le 13 décembre 2016.

BENAMOUZIG, Daniel, 2009, « Professionnalisation académique et engagements partisans des économistes de la santé (1970-1990) », in *Sociétés contemporaines*, N° 73, pp. 73-95.

BENES, René, HABERTHÜR, Rudolf & LÜTHY, Herbert, 1988, *50 Jahre. Versicherungstechnische Abteilung des Mathematischen Instituts der Universität Basel. 1938-1988*, Université de Bâle, 28p.

BENNINGHOFF, Martin, 2004, « Construction de la légitimité des agences de moyens : le cas du fonds national suisse de la recherche scientifique (1940-2000) », in *La revue pour l'histoire du CNRS*, N° 11. En ligne sur: <http://histoire-cnrs.revues.org/694>, consulté le 09.12.2015.

BENNINGHOFF, Martin & LERESCHE, Jean-Philippe, 2003, *La recherche affaire d'Etat. Enjeux et luttes d'une politique fédérale des sciences*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires romandes, 136p.

BERNET, Walter, 2012, « Eine Spritze für den Forschungsplatz. Die UBS investiert über 100 Millionen Franken in die Wirtschaftswissenschaften an der Universität Zürich », in *Neue Zürcher Zeitung*, 20 avril, p. 15.

BERTOLAMI, Silvio, 1996, « Was Wirtschaftspolitik ist, denken Professoren aus: Das Weissbuch ist das Fazit eines Trends: Während 15 Jahren haben die «Neoliberalen» fast alle Lehrstühle erobert », in *Die Weltwoche*, 4 janvier.

BIELER, Bettina & WIDMER, Lukas, 2003, *Der erste Lehrstuhl für Betriebswirtschaftslehre an einer Universität im deutschen Sprachraum*, Travail de licence, Philosophische Fakultät, Université de Zurich, 239p.

BIERI, Hermann Gottlieb, 1989, « Die letzten 25 Jahre der schweizerische Gesellschaft für Statistik und Volkswirtschaft », in *Schweizerische Zeitschrift für Statistik und Volkswirtschaft*, Vol. 125, pp. 255-261.

BLANCHARD, Marianne, 2009, « From 'Ecoles Supérieures de Commerce' to 'Management Schools': transformations and continuity in French business schools », in *European Journal of Education*, Vol. 44, N° 4, pp. 586-604.

BLANCHARD, Philippe, BÜHLMANN, Felix & GAUTHIER, Jacques-Antoine (éds.), 2014, *Advances in Sequence Analysis: Theory, Method, Applications*, New York : Springer, 312p.

BLANCHARD, Philippe, DUDOUE, François-Xavier & VION, Antoine, 2015, « Le cœur des affaires de la zone euro. Une analyse structurale et séquentielle des élites économiques transnationales », in *Cultures & Conflicts*, N° 98, pp. 71-99.

« Blankart, Franz/ Curriculum vitae professionnel ». En ligne sur : http://jean-monnet.ch/wp-content/uploads/2013/12/12-10-01-CV-M_-Blankart.pdf, consulté le 7 juillet 2016.

« Blattner, Niklaus », BNS. En ligne sur : http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/hist_bios_dm_blattner/source/hist_bios_dm_blattner.fr.pdf, consulté le 8 juillet 2016.

BLAUG, Mark, 1986, *Who's Who in Economics. A Biographical Dictionary of Major Economists. 1700-1986. Second Edition*, Brighton : Wheatsheaf Books Ltd., 936p.

BLAUG, Mark, 2001, « No History of Ideas, Please, We're Economists », in *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 15, N° 1, pp. 145-164.

BOLZERN, Rudolf, 2012, « Fonds national suisse de la recherche scientifique », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

« Bombach, Gottfried », 1974, in *Persönlichkeiten Europas*, Lucerne : Iatas AG Verlag.

« Bombach, Gottfried », BIO, fiche biographique sur le site de l'Université de Bâle. En ligne sur : <https://unigeschichte.unibas.ch/materialien/rektoren/gottfried-bombach.html>, consulté le 20 octobre 2016.

BONGARD, Willi, 1969, « Wer heute Wirtschaft lehrt (II) : Gottfried Bombach. Ein Praktiker der Theorie », in *Die Zeit*, septembre 1969. En ligne sur : <http://pdf.zeit.de/1969/09/ein-praktiker-der-theorie.pdf>, consulté le 20 octobre 2016.

BONER, Georg, 1943, *Die Universität Basel in den Jahren 1914-1939*, Bâle : Buchdruckerei Friedrich Reinhart, 292 p.

BONJOUR, Edgar, 1960, *Die Universität Basel von den Anfängen bis zur Gegenwart 1460-1960*, Bâle : Helbing & Lichtenhan, 866p.

BÖRJESSON, Mikael & BROADY, Donald, 2007, « Les nouvelles stratégies des étudiants suédois sur le marché transnational de l'enseignement supérieur », in KOUVOUAMA, Abel, GUEYE, Abdoulaye, PIRIOU, Anna & WAGNER, Anne-Catherine (éds.), *Figures croisées d'intellectuels. Trajectoires, modes d'action, productions*, Paris: Karthala, pp. 387-397.

BÖRJESSON, Mikael, BROADY, Donald, LE ROUX, Brigitte, LIDEGRAN, Ida & PALME, Mikael, 2016, « Cultural capital in the elite subfield of Swedish higher education », in *Poetics*, Vol. 56, pp. 15-34.

BORNER, Silvio, 1988, « Volkswirtschaftliche Beratung und politische Aktion », in MEIER, Alfred, GRAF, Hans Georg & WUFFLI, Heinz (éds.), *Praxistorientierte Volkswirtschaftslehre. Festschrift für Francesco Kneschaurek*, Bern: Stämpfli.

BORNER, Silvio, 1997, « Institutionelle Reformen statt Nachfragehydraulik. Entwurf einer Therapie für Schweizer Wirtschaft », in *Neue Zürcher Zeitung*, 22-22 mars, p. 29.

BORNER, Silvio, CV, « Lebenslauf Prof. Dr. Silvio Borner ». En ligne sur : https://wwz.unibas.ch/personen/eigenseiten/person/borner/?tx_x4epersdb_pi5%5BshowContentPid%5D=5067, consulté le 29.05.2016.

BORNER, Silvio & BODMER, Frank, 2004, *Wohlstand ohne Wachstum – Eine Schweizer Illusion*, Zürich: Orell Füssli Verlag.

BORNER, Silvio, BRUNETTI, Aymo & STRAUBHARR, Thomas, 1990, *Schweiz AG. Vom Sonderfall zum Sanierungsfall?*, Zurich: Verlag Neue Zürcher Zeitung, 207p.

BOURDIEU, Pierre, 1976, « Le champ scientifique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 2, N° 2-3, juin, pp. 88-104.

BOURDIEU, Pierre, 1979a, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Les Editions de Minuit, 680p.

BOURDIEU, Pierre, 1979b, « Les trois états du capital culturel », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°30, pp. 3-6.

BOURDIEU, Pierre, 1980a, « Le capital social. Notes provisoires », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°31, pp. 2-3.

BOURDIEU, Pierre, 1980b, *Le sens pratique*, Paris : Les Editions de Minuit, 480p.

BOURDIEU, Pierre, 1984, *Homo academicus*, Paris : Les Editions de Minuit, 306 p.

BOURDIEU, Pierre, 1986, « The forms of capital », in RICHARDSON, John G. (éd.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, New York : Greenwood, pp. 241-258.

BOURDIEU, Pierre, 1989, *La noblesse d'état. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris : Les Editions de Minuit, 576p.

BOURDIEU, Pierre, 1994a, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris : Editions du Seuil, 256p.

BOURDIEU, Pierre, 1994b, « Stratégies de reproduction et modes de domination », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 105, pp. 3-12.

BOURDIEU, Pierre, 1997, *Les usages sociaux de la science : pour une sociologie clinique du champ scientifique : une conférence-débat organisée par le groupe Sciences en questions*, Paris : INRA, 79 p.

BOURDIEU, Pierre, 1998 [1992], *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris : Editions du Seuil, 578p.

BOURDIEU, Pierre, 2000, *Les structures sociales de l'économie*, Paris : Editions du Seuil, 384p.

- BOURDIEU, Pierre, 2001a, *Science de la science et réflexivité*, Paris : Editions Raisons d’agir, 240 p.
- BOURDIEU, Pierre, 2001b, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Editions du Seuil, 432 p.
- BOURDIEU, Pierre, 2003 [1997], *Méditations pascaliennes*, Paris : Editions du Seuil, 416 p.
- BOURDIEU, Pierre, 2011, « Champ du pouvoir et division du travail de domination. Texte manuscrit inédit ayant servi de support de cours au Collège de France, 1985-1986 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 190, pp. 126-139.
- BOURDIEU, Pierre, 2013, *Manet. Une révolution symbolique*, Paris : Seuil & Raisons d’agir, 784p.
- BOURDIEU, Pierre & PASSERON, Jean-Claude, 1964, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris : Les Editions de Minuit, 192p.
- BOURDIEU, Pierre & PASSERON, Jean-Claude, 1970, *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d’enseignement*, Paris : Les Editions de Minuit, 288p.
- BOURDIEU, Pierre & WACQUANT, Loïc J.D., 1992, *Réponses*, Paris : Seuil, 272p.
- BOURDIEU, Pierre & WACQUANT, Loïc J.D., 1998, « Sur les ruses de la raison impérialiste », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 121-122, pp. 109-118.
- BOURE, Robert, 2005, « Réflexions autour de l’institutionnalisation des disciplines. Sciences de l’information et de la communication versus économie ? », in *Communication*, Vol. 24(1), pp. 9-37.
- « Boutellier, Roman », CV. En ligne sur : <http://www.mba.ethz.ch/the-eth-mba/lecturers/lecturers-eth/boutellier.html>, consulté le 13 juillet 2016.
- BOYER, Robert, 2012, « La discipline économique des années 1930 à nos jours. D’un espoir prométhéen à une dramatique révision », in *Le Débat*, N° 169 (2), pp. 148-166.
- BRADLEY, Simon, 2013, « UBS funding casts doubt on university independence ». En ligne sur : https://www.swissinfo.ch/eng/academic-sponsorship_ubs-funding-casts-doubt-on-university-independence/37566568, consulté le 2 mai 2017.
- BRÄNDLI, Sebastian, 2014, « Université », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.
- « Brem, Ernst », 1974, in *Persönlichkeiten Europas*, Lucerne : Iatas AG Verlag.
- BRIDEL, Pascal, 2005, « Cherbuliez, Antoine-Elisée », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.
- BRIDEL, Pascal, 2006, « François Schaller, professeur d’économie politique et pédagogue », in *Bulletin HEC*, N° 72, pp. 50-51.

BROCKHOFF, Klaus, 2012, *Betriebswirtschaftslehre in Wissenschaft und Geschichte: Eine Skizze*, Wiesbaden : Springer Gabler, 261 p.

« Brunetti, Aymo. Persönliche Informationen », site de l'Université de Berne. En ligne sur : http://staff.vwi.unibe.ch/brunetti/index_de.html, consulté le 8 juillet 2016.

BRUNNER, Karl, 1978, « Reflections on the Political Economy of Government. The Persistent Growth of Government », in *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, Vol. 114, N° 3, pp. 649-680.

BÜHLMANN, Felix, 2008, « The Corrosion of Career? – Occupational Trajectories of Business Economists and Engineers in Switzerland », in *European Sociological Review*, Vol. 24, N° 5, pp. 601-616.

BÜHLMANN, Felix, 2010, « Routes into the British Service Class: Feeder Logics According to Gender and Occupational Groups », in *Sociology*, Vol. 44, N° 2, pp. 195-212.

BÜHLMANN, Felix, DAVID Thomas, & MACH André, 2012a, « Political and Economic Elites in Switzerland: Personal Interchange, Interactional Relations and Structural Homology », in *European Societies*, Vol. 14, N°5, pp. 727-754.

BÜHLMANN, Felix, DAVID Thomas, & MACH André, 2012b, « The Swiss Business Elite (1980-2000): How the Changing Composition of the Elite Explains the Decline of the Swiss Company Network », in *Economy and Society*, Vol. 41, N°2, pp. 199-226.

BÜHLMANN, Felix, DAVID Thomas, & MACH André, 2012c, « Academic Elites in Switzerland 1910-2000 : between Autonomy and Power », requête pour le FNS. En ligne sur : https://www.unil.ch/obelis/files/live/sites/obelis/files/projets/elites_1910_2000.pdf, consulté le 1^{er} décembre 2016.

BÜHLMANN, Felix, DAVID Thomas, & MACH André, 2013, « Cosmopolitan Capital and the Internationalization of the Field of Business Elites: Evidence from the Swiss Case », in *Cultural Sociology*, Vol. 7, N° 2, pp. 211-229.

BÜHLMANN, Felix, BENZ, Pierre, MACH, André & ROSSIER, Thierry, à paraître, « Mapping the Power of Law Professors: the Role of Scientific and Social Capital », in *Minerva A Review of Science, Learning and Policy*.

BÜHLMANN, Felix, ROSSIER, Thierry & BENZ, Pierre, à paraître, « The Elite Placement Power of Professors of Law and Economic Sciences ».

BURAWOY, Michael, 2010, « VII: Intellectuals and Their Publics: Mills Meets Bourdieu », *working paper* non publié. En ligne sur: <http://burawoy.berkeley.edu/Bourdieu/8.Mills.pdf>, consulté le 25 avril 2017.

BURCKHARDT, Johann Jakob, 1977, « Kinkelin, Hermann », in *Neue Deutsche Biographie*, Vol. 11, p. 625.

BÜRGI, Markus, « Künzi, Hans », 2009a, in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

- BÜRGI, Markus, « Lorenz, Jacob », 2009b, in *Dictionnaire historique de la Suisse*.
- BURMEISTER, Karl Heinz, 1998, *100 Jahre HSG. Geschichte der Universität St. Gallen, Hochschule für Wirtschafts- Rechts- und Sozialwissenschaften*, Berne : Stämpfli, 347p.
- BURMEISTER, Karl Heinz, 2014, « Université de Saint-Gall », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.
- BURREN, Susanne, 2007, « Betriebswirtschaftslehre : Von der Handelshochschulebewegung zur «Business Administration» », in HONEGGER, Claudia, JOST, Hans-Ulrich, BURREN, Susanne & JURT, Pascal, 2007, *Konkurrierende Deutungen des Sozialen. Geschichts-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften im Spannungsfeld von Politik und Wissenschaft*, Zürich : Chronos, pp. 251-336.
- BURREN, Susanne, 2010, *Die Wissenskultur der Betriebswirtschaftslehre. Aufstieg und Dilemma einer hybriden Disziplin*, Bielefeld : transcript Verlag, 274p.
- BURREN, Susanne & JURT, Pascal, 2004, « Zur Ausdifferenzierung des wirtschaftswissenschaftlichen Feldes in der Schweiz », in NOLLERT, Michael, SCHOLTZ, Hanno & ZILTENER, Patrick (Eds.), *Wirtschaft in soziologischer Perspektive. Diskurs und empirische Analyse*, Münster : LIT-Verlag, pp. 243-260.
- BURT, Ronald S., 1992, *Structural Holes. The Social Structure of Competition*, Cambridge Mass.: Harvard University Press, 324p.
- BURT, Ronald S., 2005, *Brokerage and Closure. An Introduction to Social Capital*, Oxford: Oxford University Press, 294p.
- BURTON, Michael G. & HIGLEY, John, 1987, « Invitation to Elite Theory. The Basic Contentions Reconsidered », in DOMHOFF, G. William & DYE, Thomas, *Power Elites and Organisations*, Newbury Park ; Beverly Hills [etc.], Sage Publ.
- BUSINO, Giovanni, 1992, *Elites et élitisme*, Paris, PUF, 128 p.
- BUSINO, Giovanni, HOFER, Geneviève & MIÉVILLE, Ariane, 1991, « Savoirs et nationalités. William E. Rappard et les professeurs étrangers en Suisse », in *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. 29, N° 90, pp. 209-225.
- CARONI, Pio, 1984, « Kathedersozialismus an der juristischen Fakultät (1870-1910) », in SCANDOLA, Pietro (dir.), 1984a, *Hochschulgeschichte Berns 1528-1984 : zur 150-Jahr-Feier der Universität Bern*, Berne : Université de Berne, pp. 201-237.
- CLAVEAU, François & GINGRAS, Yves, 2016, « Macrodynamics of Economics: A Bibliometrics History », in *History of Political Economy*, Vol. 48, N° 4, pp. 551-592.
- CHARLE, Christophe, 2004, « Patterns », in RÜEGG, Walter, *A History of the University in Europe. Volume III : Universities in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries (1800-1945)*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 33-80.

CHARLE, Christophe, 2013, *Homo Historicus. Réflexion sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris : Armand Colin, 319 p.

CHARLE, Christophe & VERGER, Jacques, 2007 [1994], *Histoire des universités*, Paris : PuF, 128p.

CHARLE, Christophe & VERGER, Jacques, 2012, *Histoire des universités. XIIIe-XXIe siècle*, Paris : PUF, 342p.

CHEssel, Marie-Emmanuelle & PAVIS, Fabienne, 2001, *Le Technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de gestion*, Paris : Belin, 286p.

COENEN-HUNTER, Jacques, 2004, *Sociologie des élites*, Paris, Armand Colin, 172 p.

COLEMAN, James S., 1988, « Social Capital in the Creation of Human Capital », in *American Journal of Sociology*, Vol. 94, pp. 95–120.

COLEMAN, James S., 1990, *Foundations of Social Theory*, Cambridge (MA): Harvard University Press.

« Comeliau, Christian », BIO, fiche biographique sur le site généalogique « prabook.com ». En ligne sur : <http://prabook.com/web/person-view.html?profileId=291992>, consulté le 20 octobre 2016.

« Comeliau, Christian », CV, sur le site du *Graduate Institute Geneva*. En ligne sur : http://graduateinstitute.ch/home/study/faculty/retired-professors.html/_people/comeliau, consulté le 20 octobre 2016.

Commission pour les questions conjoncturelles. Rapport annuel, 2007, Supplément de la revue *La Vie économique*, N° 386, 21 septembre 2007, 96p.

CORNWELL, Benjamin, 2015, *Social Sequence Analysis: Methods and Applications*, Cambridge : Cambridge University Press, 333p.

COSANDEY, Maurice (dir.), 1999, *Histoire de l'Ecole polytechnique Lausanne : 1953-1978*, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires romandes, 604p.

CTI, 2016, « Les origines de la CTI ». En ligne sur : <https://www.kti.admin.ch/kti/fr/home/ueber-uns/die-kti--entstehung--leitbild-und-ziele-.html>, consulté le 4 décembre 2016.

DAHL, Robert A., 1961, *Who governs ? Democracy and Power in an American City*, New Haven ; Londres, Yale University Press, 355 p.

DALOZ, Jean-Pascal, 2010, *The Sociology of Elite Distinction. From Theoretical to Comparative Perspectives*, New-York, Palgrave, 220 p.

« Danthine, Jean-Pierre », BNS. En ligne sur : http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/hist_bios_dm_danthine/source/hist_bios_dm_danthine.fr.pdf, consulté le 8 juillet 2016.

« Danthine, Jean-Pierre », UNIL, HEC. En ligne sur : <http://www.hec.unil.ch/jdanthine/bio/cv-last.pdf>, consulté le 8 juillet 2016.

DAVID, Thomas & MACH, André, 2003, « Les réglementations du gouvernement des entreprises en Suisse: origine, évolution et changements récents du comportement des entreprises », requête pour le FNS. En ligne sur : <https://www.unil.ch/obelis/files/live/sites/obelis/files/projets/reglementations.pdf>, consulté le 1^{er} décembre 2016.

DAVID, Thomas & SCHAUFELBUEHL, Janick, 2015, « Transatlantic Influence in the Shaping of Business Education: The Origins of IMD, 1946–1990 », in *Business History Review*, N° 89, N° 1, pp. 75-97.

DENORD, François, 2002, « Le prophète, le pèlerin et le missionnaire. La circulation internationale du néo-libéralisme et ses acteurs », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 145, pp. 9-20.

DENORD, François, 2015, « Géométrie des réseaux sociaux », in LEBARON, Frédéric & LE ROUX, Brigitte, *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action. Espace culturel, espace social et analyse des données*, Paris : Dunod, pp. 59-78.

DENORD, François, HJELLBREKKE, Johs., KORSNES, Olav, LEBARON, Frédéric & LE ROUX, Brigitte, 2011, « Social capital in the field of power : the case of Norway », in *The Sociological Review*, Vol. 59, N° 1, pp. 86-108.

DENORD, François & LAGNEAU-YMONET, Paul, 2016, *Le concert des puissants*, Paris : Raisons d’agir, 144p.

DENORD, François, LAGNEAU-YMONET, Paul & THINE, Sylvain, 2011, « Le champ du pouvoir en France », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 190, N° 5, pp. 24-57.

DE NOOY, Wouter, 2003, « Fields and networks: correspondence analysis and social network in the framework of field theory », in *Poetics*, Vol. 31, pp. 305-327.

DE PURY, David, HAUSER, Heinz, SCHMID, Beat *et al.*, 1995, *Ayons le courage d'un nouveau départ. Un programme pour la relance de la politique économique de la Suisse*, Zürich: Orell Füssli, 80p.

DETTWILER, Walter, 2011, « Schär, Johann Friedrich », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

DEZALAY, Yves, 2004, « Les courtiers de l’international. Héritiers cosmopolites, mercenaires de l’impérialisme et missionnaires de l’universel », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 151-152, pp. 4-35.

DEZALAY, Yves & GARTH, Bryant, 1998, « Le "Washington Consensus" », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 121-122, pp. 3-22.

DEZALAY, Yves & GARTH, Bryant, 2006, « Les usages nationaux d'une science 'globale': La diffusion de nouveaux paradigmes économiques comme stratégie hégémonique et enjeu domestique dans les champs nationaux de reproduction des élites d'État », in *Sociologie du Travail*, N° 48, pp. 308-329.

DEZALAY, Yves & GARTH, Bryant, 2009, « National Usages for a "Global" Science. The Dissemination of New Economic Paradigms as a Strategy for the Reproduction of Governing Elites », in MALLARD, Grégoire, PARADEISE, Catherine & PEERBAYE, Ashveen, *Global Science and National Sovereignty. Studies in Historical Sociology of Science*, New York : Routledge, pp. 143-167.

« Die 300 Reichsten 2015 », « 204. Platz. Giorgio Behr ». En ligne sur : <http://www.bilanz.ch/300-Reichste-live?rid=3297&page=list>, consulté le 13 juillet 2016.

DIXON, Keith, 1998, *Les évangélistes du marché*, Paris : Raisons d'agir, 112p.

DLOUHY, Katja & BIEMANN, Torsten, 2015, « Optimal matching analysis in career research : A review and some best-practice recommendations », in *Journal of Vocational Behavior*, N° 90, pp. 163-173.

DUFOUR, Alfred, 2010, « Rossi, Pellegrino », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

DURKHEIM, Emile, 2013 [1912], *Les Formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris : PUF, 7^e édition, 650p.

ECOLE DES HEC, UNIL, 1937, « L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. A l'occasion de son XXVe anniversaire. Son Histoire – Son présent – Son avenir », Université de Lausanne, Faculté de droit, Edité par la direction de l'Ecole, 48p.

ELLERSGAARD, Christoph Houman, 2015, *Elites in Denmark: Power Elites and Ruling Classes in a Welfare State*, Université de Copenhague, Faculté des Sciences Sociales, Département de Sociologie, thèse de doctorat, 321p.

ELLERSGAARD, Christoph Houman & LARSEN, Anton Grau, 2014, « Identifying Power Elites – a Social Network Analytic Approach », papier de conférence à « Understanding the transformation of economic Elites in Europe », Université de Lausanne.

ELLERSGAARD, Christoph Houman & LARSEN, Anton Grau, 2015, « The power elite in the welfare state – key institutional orders of the power networks in Denmark », papier de conférence à « Changing Elites in Europe », London School of Economics.

ELOIRE, Fabien, 2015, « The Bourdieusian Conception of Social Capital: A Methodological Reflection and Application », in *Forum for Social Economics*, pp. 1-20.

EMERY, Yves, GIAUQUE, David & REBMANN, Frédéric, 2014, « La lente mutation des élites administratives fédérales suisses », in *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 80, pp. 725-747.

EPFL, 2013, « Le CDM (Collège du Management de la Technologie) ». En ligne sur : http://cdm.epfl.ch/a_propos, consulté le 09.12.2015.

ETZKOWITZ, Henry & LEYDESDORFF, Loet, 2000, « The dynamics of innovation : from National Systems and « Mode 2 » to a Triple Helix of university-industry-government relations », in *Research Policy*, N°29, pp.109-123.

EYMANN, Robin, 2013, *La politique monétaire et le monétarisme en Suisse (1973-1975)*, Mémoire en histoire économique internationale, Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, 81p.

« Fahrni, Fritz », CV. En ligne sur :

http://download.springer.com/static/pdf/276/bbm%253A978-3-540-73881-7%252F1.pdf?originUrl=http%3A%2F%2Flink.springer.com%2Fbook%2Fbbm%3A978-3-540-73881-7%2F1&token2=exp=1468424954~acl=%2Fstatic%2Fpdf%2F276%2Fbbm%25253A978-3-540-73881-7%25252F1.pdf%3ForiginUrl%3Dhttp%253A%252F%252Flink.springer.com%252Fbook%252Fbbm%253A978-3-540-73881-7%252F1*~hmac=63c2c624e488a1818f09c9d58b825dfe34207ddade9f2b5ee3ffed16d081c56b, consulté le 13 juillet 2016.

FEHR, Ernst, 2015, « Ernst Fehr. Curriculum Vitae ». En ligne sur : <http://www.econ.uzh.ch/dam/jcr:00000000-4663-4857-0000-00006ef61058/CVEF.pdf>, consulté le 05.01.2016.

FEHR, Ernst, GOOGLE SCHOLAR. En ligne sur : <https://scholar.google.com/citations?user=WoSILroAAAAJ>, consulté le 05.01.2016.

FLEER, Peter & TOBLER, Hans Werner, 2012, « Ecole polytechniques fédérales », in *Dictionnaire Historique de la Suisse*.

FLEURY, Antoine & JOYE-CAGNARD, Frédéric, 2002, *Les débuts de la politique de la recherche en Suisse. Histoire de la création du Fonds national suisse de la recherche scientifique, 1934-1952*, Genève : Librairie Droz, 223p.

FNS, P3, « Base P3 ». En ligne sur : <http://p3.snf.ch/>, consulté le 09.12.2015.

FNS, PRIX LATSIS NATIONAL. En ligne sur : <http://www.snf.ch/fr/leFNS/events/prix-latsis-national/Pages/default.aspx#Laur%E9at-e-s%20depuis%201984>, consulté le 09.12.2015.

FOURCADE, Marion, 2006, « The Construction of a Global Profession: The Transnationalization of Economics », in *American Journal of Sociology*, Vol. 112, N° 1, pp. 145-194.

FOURCADE, Marion, 2009, *Economists and Societies. Discipline and Profession in the United States, Britain and France, 1890s to 1990s*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 394 p.

FOURCADE, Marion & KHURANA, Rakesh, 2013, « From social control to financial economics : the linked ecologies of economics and business in twentieth century America », in *Theory and Society*, N° 42, pp. 121-159.

FOURCADE, Marion, OLLION, Etienne & ALGAN, Yann, 2015, « The Superiority of Economists », in *Journal of Economic Perspective*, Vol. 29, N° 1, pp. 89-114.

FOURCADE-GOURINCHAS, Marion, 2001, « Politics, institutional structures, and the rise of economics : A comparative study », in *Theory and Society*, N° 30, pp. 397-447.

FOURCADE-GOURINCHAS, Marion, 2002, « Les économistes et leur discours. Traditions nationales et science universelle », in *Sciences de la société*, N° 55, pp. 1-18.

FOURCADE-GOURINCHAS, Marion & BABB, Sarah, 2002, « The Rebirth of the Liberal Creed. Paths to Neoliberalism in Four Countries », in *American Journal of Sociology*, Vol. 108, N° 3, pp. 533-579.

FREY, Bruno S., 2015, « Curriculum Vitae. Bruno S. Frey ». En ligne sur : https://www.bsfrey.ch/cv/EN_CV_Bruno_Frey_Long.pdf, consulté le 28 avril 2016.

FREY, Bruno S. & EICHENBERGER, Reiner, 1992, « Economics and Economists : A European Perspective », in *The American Economic Review*, Vol. 82, N° 2, pp. 216-220.

FREY, Bruno S. & EICHENBERGER, Reiner, 1993, « American and European Economists », in *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 7, N° 4, pp. 185-193.

FREY, Bruno S., POMMEREHNE, Werner W., SCHNEIDER, Friedrich & GILBERT, Guy, 1984, « Consensus and Dissension among Economists: An Empirical Inquiry », in *The American Economic Review*, Vol. 74, N° 5, pp 986-994.

FREY, Bruno S., POMMEREHNE, Werner W., SCHNEIDER, Friedrich & WECK, Hannelore, 1982, « Welche Ansichten vertreten Schweizer Ökonomen ? Ergebnisse einer Umfrage », in *Schweizerische Zeitschrift für Statistik und Volkswirtschaft*, Vol. 118, pp. 1-40.

FREY, René L., 1990 [1975], *Wirtschaft, Staat und Wohlfahrt. Eine Einführung in die Nationalökonomie*, 6^e édition, Basel/Frankfurt am Main: Helbing & Lichtenhahn.

« Frey, René L. », BIO fiche biographique sur le site de l'Université de Bâle. En ligne sur : <https://unigeschichte.unibas.ch/materialien/rektoren/rene-frey.html>, consulté le 20 octobre 2016.

« Frey, René L. », CV. En ligne sur : <http://www.crema-research.ch/rlf.htm>, consulté le 20 octobre 2016.

FREYMOND, Nicolas, à paraître, « Chapitre : La constitution de la profession publiciste comme produit de l'institutionnalisation de l'enseignement du droit public », Université de Lausanne, in *thèse de doctorat*.

FRIEDMAN, Sam, 2016, « Habitus clivé and the emotional imprint of social mobility », in *The Sociological Review*, Vol. 64, pp. 129-147.

FUMASOLI, Tatiana, GOASTELLEC, Gaële, 2014, « Global Models, Disciplinary and Local Patterns in Academic Recruitment Processes », in FUMASOLI, Tatiana, GOASTELLEC Gaële & KEHM, Barbara M. (éds.), *Academic Work and Careers in Europe: Trends, Challenges, Perspectives*, Cham : Springer International Publishing AG, pp. 69-93.

FUMASOLI, Tatiana, GOASTELLEC, Gaële, 2015, « Recruitment of academics in Switzerland: E pluribus unum? », in TEICHLER, Ulrich & CUMMINGS, William K. (éds.), *Forming, Recruiting and Managing the Academic Profession*, Cham : Springer International Publishing AG, pp. 145-161.

GABADINHO, Alexis, RITSCHARD, Gilbert, STUDER, Matthias & MÜLLER, Nicolas S., 2011, *Mining sequence data in R with the TraMineR package: A user's guide*, Université de Genève, Département d'Économétrie et Laboratoire de Démographie, 129p. En ligne sur : <http://mephisto.unige.ch/pub/TraMineR/doc/1.4/TraMineR-1.4-Users-Guide.pdf>, consulté le 14.02.2016.

GABATHULER, Heinz, 1996, « Der Durchmarsch des Homo oeconomicus. Die neoliberale Denkfabrik an der Universität Basel », in *Widerspruch*, N° 31, pp. 103-107.

GÄCHTER, Simon, 2016, « Curriculum Vitae Simon Gächter », 1^{er} août. En ligne sur : <http://www.nottingham.ac.uk/Economics/documents/staff-cvs/gaechter.pdf>, consulté le 9 février 2017.

GAGLIARDI, Ernst, NABHOLZ, Hans & STROHL, Jean, 1938, *Die Universität Zürich 1833-1933 und ihre Vorläufer: Festschrift zur Jahrhundertfeier*, Zürich : Verlag der Erziehungsdirektion, 1040p.

GARESSUS, Emmanuel, 2016, « Les conseils à la BNS pour éviter la prochaine crise », in *Le Temps*, 23 septembre 2016.

GAUDARD, Gaston, 2013, « Weiss, Albert Maria », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

GAUTHIER, Jacques-Antoine, BÜHLMANN, Felix & BLANCHARD, Philippe, 2014, « Introduction: Sequence Analysis in 2014 », in BLANCHARD, Philippe, BÜHLMANN, Felix & GAUTHIER, Jacques-Antoine (éds.), *Advances in Sequence Analysis: Theory, Method, Applications*, New York : Springer, pp. 1-17.

« Gehrig, Bruno », BNS. En ligne sur : http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/hist_bios_dm_gehrig/source/hist_bios_dm_gehrig.fr.pdf, consulté le 8 juillet 2016.

GENIEYS, William, 2006, « Nouveaux regards sur les élites du politique », in *Revue française de Science politique*, Vol. 56, N° 1, Février, pp. 121-146.

GENIEYS, William, 2011, *Sociologie politique des élites*, Paris, Armand Colin, 368 p.

GERTH, Hans & MILLS, C. Wright, 1953, *Character and Social Structure*, New York: Harcourt Brace Jovanovich.

GIBSON BRANDON, Rajna, CV, « Prof. Rajna Gibson Brandon CV ». En ligne sur : <http://gibsonbrandon.weebly.com/prof-rajna-gibson-cv.html>, consulté le 13.12.2014.

GINALSKI, Stéphanie, 2015, *Du capitalisme familial au capitalisme financier ? Le cas de l'industrie suisse des machines, de l'électrotechnique et de la métallurgie au XXe siècle*, Neuchâtel : Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 392p.

GINGRAS, Yves, 2002, « Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 141-142, pp. 31-45.

GINGRAS, Yves, 2003, « Mathématisation et exclusion : socio-analyse de la formation des cités savantes », in WUNENBURGER, Jean-Jacques (dir.), *Gaston Bachelard et l'épistémologie française*, Paris : PUF, pp. 115-152.

GINGRAS, Yves, 2012, « Le champ scientifique », in LEBARON, Frédéric & MAUGER, Gérard (dir.), *Lectures de Bourdieu*, Paris : Ellipses, pp. 279-294.

GINGRAS, Yves, 2013, *Sociologie des sciences*, Paris : PUF, 128p.

GINGRAS, Yves & GEMME, Brigitte, 2006, « L'emprise du champ scientifique sur le champ universitaire et ses effets », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 164, pp. 50-60.

GOASTELLE, Gaële & PEKARI, Nicolas, 2013, « The Internationalisation of Academic Markets, Careers and Profession », in TEICHLER, Ulrich & HÖHLE, Ester Ava (éds.), *Work Situation, Views and Activities of the Academic Professions: Findings of a Survey in Twelve European Countries*, Dordrecht : Springer, pp. 229-248.

GOASTELLE, Gaële & BENNINGHOFF, Martin, 2011, « Formaliser les règles, harmoniser les procédures et accroître la compétitivité. Une professionnalisation des carrières académiques helvétiques », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, Hors-série N° 3, pp. 129-147.

GODECHOT, Olivier, 2011a, « How Did the Neoclassical Paradigm Conquer a Multi-disciplinary Research Institution? Economists at the EHESS from 1948 to 2005 », in *Revue de la régulation*, Vol. 10. En ligne sur: <http://regulation.revues.org/9429>, consulté le 3 octobre 2016.

GODECHOT, Olivier, 2011b, « La formation des relations académiques au sein de l'EHESS », in *Histoire & Mesure*, Vol. 26, N° 2, pp. 223-260.

GODECHOT, Olivier & MARIOT, Nicolas, 2004, « Les deux formes du capital social: Structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement en science politique », in *Revue française de sociologie*, Vol. 45, N° 2, pp. 243-282.

GOFFMAN, Erving, 1968 [1961], *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Les Editions de Minuit, 452p.

GOFFMAN, Erving, 1973 [1959], *La mise en scène de la vie quotidienne. I. La présentation de soi*, Paris : Les Editions de Minuit, 256p.

GORGA, Adriana & LERESCHE, Jean-Philippe, 2015, « Introduction. Le retour des disciplines ? », in GORGA, Adriana & LERESCHE, Jean-Philippe (dir.), *Disciplines académiques en transformation. Entre innovation et résistance*, Paris : Editions des archives contemporaines, pp. 1-16.

GOTTRAUX, Philippe, SCHORDERET, Pierre-Antoine & VOUTAT, Bernard, 2000, *La science politique suisse à l'épreuve de son histoire. Genèse, émergence et institutionnalisation d'une discipline scientifique*, Lausanne : Editions Réalités sociales, 416p.

GRAF, Angela, 2015, *Die Wissenschaftselite Deutschlands: Sozialprofil und Werdegänge zwischen 1945 und 2013*, Frankfurt: Campus Verlag.

GRANOVETTER, Mark, 1973, « The Strength of Weak Ties », in *American Journal of Sociology*, Vol. 78, N° 6, pp. 1360-1380.

GRANOVETTER, Mark, 1974, *Getting a job. A Study of Contacts and Careers*, Chicago: Chicago University Press, 179p.

GRANOVETTER, Mark, 1982, « The strength of weak ties : a network theory revisited », in MARSDEN, Peter V. & LIN, Nan, *Social Structure and Network Analysis*, Beverly Hills (Cal.) : Sage, pp. 105-130.

GROSSI, Verdiana, 2014, « Umiltà, Angelo », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

GUÉX, Sébastien, 1995, « "Est-il encore possible de vivre heureux dans notre patrie ?" : splendeurs et misères d'un expert financier du Conseil fédéral: l'éviction de Julius Landmann (1914-1922) », in *Revue Suisse d'Histoire*, N° 45, 1995, pp. 398-414.

GUÉX, Sébastien, « L'Etat fédéral et les crises économiques du début du XXe siècle à nos jours : la Suisse, un bastion anti-keynésien », in *Annuaire suisse d'histoire économique et sociale*, N° 27, pp. 151-169.

GUÉX, Sébastien & SANCEY, Yves, 2010, « Les dirigeants de la Banque nationale suisse au XXe siècle », in FEIERTAG, Olivier & MARGAIRAZ, Michel, *Gouverner une banque centrale - Du XVIIe siècle à nos jours*, Paris : Albin Michel, pp. 145-179.

GUGERLI, David, KUPPER, Patrick & SPEICH, Daniel, 2005, *Die Zukunftsmaschine-Konjunktoren der ETH Zürich 1855-2005*, Zurich : Chronos, 528p.

GÜGGENBÜHL, Gottfried, 1955, *Geschichte der Eidgenössische Technische Hochschule: 1855-1955*, Zürich : NZZ, 728 p.

HAGMAN, Fritz, 1960, *100 Jahre Eidgenössisches Statistisches Amt 1860-1960. Biographische Skizzen über die früheren Direktoren*, Berne : Bundesamt für Statistik BFS, 20p.

HARTMANN, Michael, 2007, *The Sociology of Elites*, New-York, Routledge, 138 p.

HARTMANN, Michael, 2016, *Die globale Wirtschaftselite. Eine Legende*, Frankfurt am Main u. a.: Campus Verlag.

HARTMANN, Michael & LUEG, Klarissa, 2017, « Brexit: On the declining homogeneity of European elites – and on the importance of a domestic habitus in times of globalization », in *Culture, Practice and European Policy*, Vol. 2, N° 1, pp. 28-34.

HAUSER, Claude, 2014, « Université de Fribourg », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

HAUSER, Heinz, 1993, « Die Ablehnung des EWR-Vertrags als Chance nutzen! », in *Aussenwirtschaft*, N° 1, pp. 7-36.

HAUSER, Heinz and Sven BRADKE, 1992, *Traité sur l'EEE, Adhésion à la CE, Course en solitaire: Conséquences économiques pour la Suisse*, Coire/Zurich: Rüegger, 299p.

HAYMOZ, Nicolas, 2000, « "Das Aufgebot" von Jacob Lorenz - für eine geistige Mobilmachung : zur Schweiz der 1930er und 1940er Jahre im Kontext der "Erneuerung" und der "Erneuerungsbewegungen" », in *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, N° 94, pp. 117-136.

HEILBRON, Johan, 2001, « Echanges culturels transnationaux et mondialisation : quelques réflexions », in *Regards sociologiques*, N° 22, pp. 141-151.

HEILBRON, Johan & BOKOBZA, Anaïs, 2015, « Transgresser les frontières en sciences humaines et sociales », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 210, pp. 108-121.

HEILBRON, Johan & GINGRAS, Yves, 2015, « La résilience des disciplines », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 210, pp. 4-9.

HJELLBREKKE, Johs., LE ROUX, Brigitte, KORSNES, Olav, LEBARON, Frédéric, ROSENLUND, Lennart & ROUANET, Henri, 2007, « The Norwegian Field of Power Anno 2000 », in *European Societies*, Vol. 9, N° 2, pp. 245-273.

HJELLBREKKE, Johs. & KORSNES, Olav, 2009, « Quantifying the Field of Power in Norway », in ROBSON, Karen & SANDERS, Chris, *Quantifying Theory : Pierre Bourdieu*, Toronto : Springer, pp. 31-46.

HJELLBREKKE, Johs. & KORSNES, Olav, 2013, « Héritiers et outsiders : sur la noblesse d'État norvégienne », in *Actes de la recherché en sciences sociales*, N° 200, 2013, pp. 85-103.

HODGSON, Geoffrey M., 2013, « On the Complexity of Economic Reality and the History of the use of Mathematics in Economics », in *Filosofía de la Economía*, Vol. 1, N° 1, pp. 125-148.

HORVATH, Franz, 1996, « Hochschulkarrieren im Wandel. Reproduktion, Professionalisierung und Internationalisierung des Schweizer Hochschulpersonals », in PFISTER, Ulrich, STUDER, Brigitte & TANNER, Jakob, *Arbeit im Wandel*, Zurich : Chronos, pp. 145-170.

HUGHES, Everett C., 1937, « Institutional office and the person », in *The American Journal of Sociology*, Vol. 43, N° 3, pp. 404–413.

HÜRLIMANN, Katia, 2006, « Jöhr, Adolf », in *Dictionnaire Historique de la Suisse*.

HÜRLIMANN, Katia, 2010, « Jöhr, Walter Adolf », in *Dictionnaire Historique de la Suisse*.

HÜSLER, Jürg, 1997, « Moser, Christian », in *Neue Deutsche Biographie*, Vol. 18, p. 185.

IGARASHI, Hiroki & SAITO, 2014 Hiro, « Cosmopolitanism as Cultural Capital: Exploring the Intersection of Globalization, Education and Stratification », in *Cultural Sociology*, Vol. 8, N° 3, pp. 1-18.

INSTITUT DE MACROECONOMIE APPLIQUÉE, SITE INTERNET. En ligne sur : <https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Un/UnUnite.php?UnId=74&LanCode=37>, consulté le 09.12.2015.

INTER-RESEAUX, IUED, « IUED. Institut Universitaire d'Etudes du Développement ». En ligne sur : <http://www.inter-reseaux.org/ancien/infodev/repertoire/iued.htm>, consulté le 09.12.2015.

IUHEI, 1930, « Rapport administratif annuel », 2p.

JEANNERET, Anne-Françoise, FASANO, Raffaele, SCHEURER, Rémy *et al.*, 1994, *Histoire de l'Université de Neuchâtel. Tome 2. La seconde Académie. 1866-1909*, Neuchâtel : Université de Neuchâtel ; Hauterive : G. Attinger, 624 p.

JEANNIN-JAQUET, Isabelle, 2012 « Rosset, Paul-René », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

« Jöhr, Adolf », BNS. En ligne sur : https://www.snb.ch/fr/mmr/reference/hist_bios_dm_joehr/source/hist_bios_dm_joehr.fr.pdf, consulté le 20 avril 2017.

JOST, Hans-Ulrich, 1995, « Des chiffres et du pouvoir. Statisticiens, statistique et autorités politiques en Suisse du XVIIIe au XXe siècle », in *Forum Statisticum*, N° 35, pp. 9-56

JOST, Hans Ulrich, 1997, « Pensée économique et institutions académiques en Suisse au XIXe siècle », in *Les Annuelles*, Vol. 8, pp. 89-108.

JOST, Hans Ulrich, 2007, « Sozialwissenschaft und Staat im 19. und frühen 20. Jahrhundert » & « Erster Teil: Sozialwissenschaften als Staatswissenschaften? », in HONEGGER, Claudia, JOST, Hans-Ulrich, BURREN, Susanne & JURT, Pascal, *Konkurrierende Deutungen des Sozialen. Geschichts-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften im Spannungsfeld von Politik und Wissenschaft*, Zürich : Chronos, pp. 43-182.

JOST, Hans Ulrich, 2008, « La science, l'Etat et la politique : du XIXe siècle à nos jours : essai sur l'autonomie versus la dépendance des sciences humaines et sociales par rapport à l'Etat et aux pouvoirs politiques », in *Traverse*, Vol. 2008/2, pp. 117-134.

JOST, Hans Ulrich, 2015, « La révolution oblique des universités suisses », in CHARLE, Christophe & SOULIÉ, Charles, *La dérégulation universitaire. La construction étatisée des « marchés » des études supérieures dans le monde*, Paris : Syllepse ; Saint-Joseph-du Lac (Québec) : Editions M, pp. 119-134.

JOST, Hans Ulrich, 2016, *Von Zahlen, Politik und Macht, Geschichte der schweizerischen Statistik*, Zurich : Chronos, 178p.

JOVANOVIC, Franck, 2008, « The Construction of the Canonical History of Financial Economics », in *History of Political Economy*, Vol. 40, N° 2, pp. 213-242.

JOVANOVIC, Franck, 2009, « L'institutionnalisation de l'économie financière : perspectives historiques », in *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, Vol. 20, N° 1, pp. 3-9.

JOYE-CAGNARD, Frédéric, 2002, « Sortir de la logique du 'parent pauvre'? Les sciences humaines et les débuts de la politique de la recherche en Suisse (1930-1950) », in *Carnets de bord en sciences humaines*, N° 4, pp. 22-37.

JOYE-CAGNARD, Frédéric, 2010, *La construction de la politique de la science en Suisse. Enjeux scientifiques, stratégiques et politiques (1944-1974)*, Neuchâtel : Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 556p.

« Junod, Emmanuel », Nécrologie, in *Le véritable messager boiteux de Neuchâtel*, 1947, p. 50.

JURT, Pascal, 2007, « Volkswirtschaftslehre : Von der Nationalökonomie zu den «Economics» », in HONEGGER, Claudia, JOST, Hans-Ulrich, BURREN, Susanne & JURT, Pascal, *Konkurrierende Deutungen des Sozialen. Geschichts-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften im Spannungsfeld von Politik und Wissenschaft*, Zürich : Chronos, pp. 187-250.

KARADY, Victor, 1998, « La république des lettres des temps modernes [L'internationalisation des marchés universitaires occidentaux avant la Grande Guerre] », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 121-122, pp. 92-103.

KARADY, 2002, Victor, « La migration internationale d'étudiants en Europe, 1890-1940 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 145, pp. 47-60.

« Keller, Paul », BNS. En ligne sur : http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/hist_bios_dm_keller/source/hist_bios_dm_keller.fr.pdf, consulté le 8 juillet 2016.

KLÜGER, Elisa, 2015, *Le cosmopolitisme tournée vers l'intérieur : une stratégie de distinction d'élites brésiliennes*, Working Papers du CESSP, N°3d, 13p.

KHAN, Shamus Rahman, 2012, « The Sociology of Elites », in *Annual Review of Sociology*, Vol. 38, pp. 361-377.

KHURANA, Rakesh, 2007, *From Higher Aims to Hired Hands. The Social Transformation of American Business Schools and the Unfulfilled Promise of Management as a Profession*, Princeton : Princeton University Press, 534 p.

KHURANA, Rakesh & PENRICE, Daniel, 2012, « Business Education: the American Trajectory », in MORSING, Mette & SAUQUET ROVIRA, Alfons (éds.), *Business Schools and their Contribution to Society*, Los Angeles: SAGE, pp. 3-15.

KIENER, Marc, 2005, sous la direction de : ROBERT, Olivier, *Dictionnaire des professeurs de l'Académie de Lausanne (1537-1890)*, Lausanne : Université de Lausanne, 692p.

KLINGE, Matti, 2004, « Teachers », in RÜEGG, Walter, *A History of the University in Europe. Volume III : Universities in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries (1800-1945)*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 123-161.

KOCH, Peter, 1998, *Geschichte der Versicherungswissenschaft in Deutschland*, Karlsruhe : VVW, 418 p.

KOHLI, Martin, 1986, « The world we forgot: A historical review of the life course », in MARSHALL, Victor W. (éd.), *Later life. The social psychology of aging*, London: Sage, pp. 271– 303.

KREIS, Georg, 1986, *Die Universität Basel 1960-1985*, Bâle ; Francfort sur le Main : Helbing & Lichtenhahn, 370p.

KREIS, Georg, 2014, « Université de Bâle », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

KYKLOS, SITE INTERNET. En ligne sur : <https://kyklos.wvz.unibas.ch/>, consulté le 28.10.2016.

LAHIRE, Bernard, 1999, « Champ, hors-champ, contre-champ », in LAHIRE, Bernard, (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris : Editions La Découverte, pp. 23-57.

LAMBELET, Jean-Christian *et al.*, 1997, *Manifesto by Swiss economists*.

LAMONT, Michèle & MOLNAR, Virág, 2002, « The Study of Boundaries in the Social Sciences », in *Annual Review of Sociology*, Vo. 28, pp. 167-195.

LARSEN, Anton Grau, 2015, *Elites in Denmark. Identifying the Elite*, Université de Copenhague, Faculté des Sciences Sociales, Département de Sociologie, thèse de doctorat, 282p.

LARSEN, Anton Grau & ELLERSGAARD, Christoph Houman, 2015, « Identifying power elites – a social network analytic approach », papier de conférence à « Changing Elites in Europe », London School of Economics.

LEBARON, Frédéric, 1997, « La dénégation du pouvoir. Le champ des économistes français au milieu des années 1990 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 119, N° 1, pp. 3-26.

LEBARON, Frédéric, 2000, *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris : Editions du Seuil, 266 p.

LEBARON, Frédéric, 2001, « Economists and the Economic Order. The field of economists and the field of power in France », in *European Societies*, Vol. 3, N° 1, pp. 91-110.

LEBARON, Frédéric, 2003, *Le Savant, le Politique et la Mondialisation*, Broissieux, 73340 Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant, 192p.

LEBARON, Frédéric, 2006a, *L'enquête quantitative en sciences sociales. Recueil et analyse des données*, Paris : Dunod, 190 p.

LEBARON, Frédéric, 2006b, « "Nobel" economists as public intellectuals: the circulation of symbolic capital », in *International Journal of Contemporary Sociology*, Vol. 43, N° 1, pp. 88-101.

LEBARON, Frédéric, 2008, « Central bankers in the contemporary global field of power: a 'social space' approach », in *Sociological Review*, N° 56 (Monograph 1), pp.121-144.

LEBARON, Frédéric, 2010, *La crise de la croyance économique*, Broissieux, 73340 Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant, 240p.

LEBARON, Frédéric, 2013a, « La formation des économistes et l'ordre symbolique marchand », in STEINER, Philippe & VATIN, François (éds.), *Traité de sociologie économique*, Paris : PUF, pp. 249-288.

LEBARON, Frédéric, 2013b, « Qui sont les économistes ? Une sociologie méconnue », in *L'économie politique*, N° 58, pp. 24-34

LEBARON, Frédéric, 2015, « L'espace social. Statistique et analyse géométrique des données dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », in LEBARON, Frédéric & LE ROUX, Brigitte, *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action. Espace culturel, espace social et analyse des données*, Paris : Dunod, pp. 43-58.

« Leepin, Peter », nécrologie, in *Basler Zeitung*, 28 juillet 1995, p. 27.

LEIMGRUBER, Matthieu, 2017, « There and back again. Karl Brunner (1916-1989) and the Atlantic circulations of monetarism », *Working paper* présenté à Sciences Po Paris, BNS Zurich, version du 30 mars 2017, 16p.

LEMERCIER, Claire & PICARD, Emmanuelle, 2011, « Quelle approche prosopographique ? », in ROLLET, Laurent & NABONNAND, Philippe (dir.), *Objets et méthodes biographiques en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, pp. 605-630.

LEMERCIER, Claire & ZALC, Claire, 2008, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris : La Découverte, 128p.

LENGWILER, Martin, 2010, « Der lange Schatten der Historischen Schule. Die Entwicklung der Wirtschaftswissenschaften an der Universität Basel », Université de Bâle, Historisches Seminar Basel, 15p.

En ligne sur :

https://unigeschichte.unibas.ch/cms/upload/FaecherUndFakultaeten/Downloads/Lengwiler_Entwicklung_Wirtschaftswissenschaften.pdf, consulté le 20 octobre 2016.

LEONTIEF, Wassily, 1982, « Academic Economics », *Science New Series*, Vol. 217, N° 4555 (9 juillet 1982), pp. 104, 107.

LE ROUX, Brigitte & LEBARON, Frédéric, 2015, « Idées-clés de l'analyse géométrique des données », in LEBARON, Frédéric & LE ROUX, Brigitte, *La méthodologie de Pierre Bourdieu en action. Espace culturel, espace social et analyse des données*, Paris : Dunod, pp. 3-20.

LE ROUX, Brigitte & ROUANET, Henry, 2010, *Multiple correspondence analysis*, Los Angeles : SAGE Publications Inc., 118 p.

Le Temps, 2012, « UBS investira 150 millions de francs dans la recherche et la formation », 19 avril.

LE VAN-LEMESLE, Lucette, 1983, « L'économie politique à la conquête d'une légitimité, 1896-1937 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 47-48, pp. 113-117.

LE VAN-LEMESLE, Lucette, 2004, *Le Juste ou le Riche. L'enseignement de l'économie politique. 1815-1950*, Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 788p.

LEUTWILER, Fritz, SCHMIDHEINY, Stephan *et al.*, 1991, *La politique économique de la Suisse face à la concurrence internationale. Programme pour un ordre plus libéral*, Zürich: Orell Füssli, 48p.

LIN, Nan, 1982, « Social resources and instrumental action », in MARSDEN, Peter V. & LIN, Nan, *Social Structure and Network Analysis*, Beverly Hills (Cal.) : Sage, pp. 131-145.

LIN, Nan, 2001, *Social Capital. A Theory of Social Structure and Action*, Cambridge: Cambridge University Press, 294p.

LIPP, Sylvain, 2012, *Standort Schweiz im Umbruch*, Zurich : NZZ Libro.

LONGCHAMP, Olivier, 2008, « Grossmann, Eugen », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

LONGCHAMP, Olivier, 2014, *La politique financière fédérale*, Lausanne : Editions Antipodes, 888p.

LONGCHAMP, Philippe, TOFFEL, Kevin, BÜHLMANN, Felix & TAWFIK, Amal, 2015-2016, « De la sociologie de l'innovation à l'imagination sociologique. La théorie des champs à l'épreuve de la profession infirmière », in *Cahiers de recherche sociologique*, N° 59-60, pp. 135-156.

LORDON, Frédéric, 1997, « Le désir de "faire science" », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 119, pp. 27-35.

« Lüthy, Herbert, Curriculum Vitae », FINMA. En ligne sur : <https://www.finma.ch/FinmaArchiv/bpv/download/d/PK06CVLh.pdf>, consulté le 7 juillet 2016.

MACH, André, 2001, *La Suisse entre internationalisation et changements politiques internes: législation sur les cartels et relations industrielles dans les années 1990*, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques, thèse de doctorat, 372p.

MACH, André, 2002, « Economists as policy entrepreneurs and the rise of neo-liberal ideas in Switzerland during the 1990s », in *European Electronic Newsletter of Economic Sociology*, pp. 1-11.

MACH, André & DAVID, Thomas, 2006, « Elites suisses au XXème siècle: un processus de différenciation inachevé? », requête pour le FNS. En ligne sur : https://www.unil.ch/obelis/files/live/sites/obelis/files/projets/elites_20e.pdf, consulté le 1^{er} décembre 2016.

MACH André, DAVID Thomas & BÜHLMANN Felix, 2011, « La fragilité des liens nationaux. La reconfiguration de l'élite de pouvoir en Suisse, 1980-2010 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 190, pp. 78-107.

MACH, André, DAVID, Thomas, GINALSKI, Stéphanie & BÜHLMANN, Felix, 2016, *Les élites économiques suisses au XXe siècle*, Neuchâtel : Editions Alphil-Presses universitaires suisses, 152p.

MAINGUENEAU, Dominique, 2014, *Discours et analyse du discours. Introduction*, Paris : Armand Colin, 224p.

MANGOLD, Fritz, 1939, « 75 Jahre Schweizerische Statistische Gesellschaft », in *Schweizerische Zeitschrift für Statistik und Volkswirtschaft*, N° 75, pp. 397-409.

MARCACCI, Marco, 1987, *Histoire de l'Université de Genève*, Genève : Université de Genève, 300p.

MARCACCI, Marco, 2011, « Académie (hautes écoles) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

MARKOFF, John & MONTECINOS, Verónica, 1993, « The Ubiquitous Rise of Economists », in *Journal of Public Policy*, Vol. 13, N° 01, Janvier, pp. 37-68.

MARKOFF, John & MONTECINOS, Verónica, 1994, « El irresistible ascenso de los economistas », in *Desarrollo Económico*, Vol. 34, N° 133, Avril-Juin, pp. 3-29.

MARTIN, Paul-Edmond, 1958, *Histoire de l'Université de Genève. L'Université de 1914 à 1956*, Genève : Georg et cie S.A., Librairie de L'Université, 380 p.

MARTIN, Paul-Edmond, 1959, *Histoire de l'Université de Genève. Annexes. Historique des facultés et des instituts 1914-1956*, Genève : Georg et cie S.A., Librairie de L'Université, 350p.

MEIZOZ, Jérôme, 2007, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève : Slatkine, 210p.

MERCKLÉ, Pierre, 2011 [2004], *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris: La Découverte.

- MEUWLY, Olivier, 2013 « Walras, Léon », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.
- MILLS, Charles Wright, 2012 [1956], *L'élite au pouvoir*, Marseille, Agone, 580 p.
- MIROWSKI, Philip, 1991, « The When, the How and the Why of Mathematical Expression in the History of Economic Analysis », in *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 5, N° 1, pp. 145-157.
- MIROWSKI, Philip, 2012, « The Unreasonable Efficacy of Mathematics in Modern Economics », in MÁKI, Uskali (ed.), *Philosophy of Economics*, San Diego : North Holland, pp. 159-197.
- MONEYHOUSE, « Données du registre du commerce et informations économiques ». En ligne sur : <http://www.moneyhouse.ch>, consulté le 29.05.2016.
- MONNEAU, Emmanuel & LEBARON, Frédéric, 2011, « L'émergence de la neuroéconomie : genèse et structure d'un sous-champ disciplinaire », in *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, Vol. 25, N° 2, pp. 203-238.
- MOON, Hyeyoung & WOTIPKA, Christine Min, 2006, « The Worldwide Diffusion of Business Education, 1881-1999 : Historical Trajectory and Mechanisms of Expansion », in DRORI, Gili S., MEYER, John W. & HWANG, Hokyū (eds.), *Globalisation and Organisation. World Society and Organisational Change*, Oxford ; New York : Oxford University Press, pp. 121-136.
- MONTLIBERT, Christian de, 2007, *Les agents de l'économie. Patrons, banquiers, journalistes, consultants, élus. Rivaux et complices*, Paris : Raisons d'agir, 256p.
- MÜLLER, Jürg, 2015, « «Ökonomen-Einfluss-Ranking» 2015. Welche Ökonomen in der Schweiz den Ton angeben ? », in *Neue Zürcher Zeitung*, 5 septembre 2015. En ligne sur: <http://www.nzz.ch/wirtschaft/welche-oekonomen-in-der-schweiz-den-ton-angeben-1.18607840>, consulté le 05.01.2016.
- MÜLLER, Jürg, 2016, « «Ökonomen-Einfluss-Ranking» 2016. Diese Ökonomen prägen die Debatte in der Schweiz », in *Neue Zürcher Zeitung*, 2 septembre 2016. En ligne sur: <http://www.nzz.ch/wirtschaft/oekonomen-einfluss-ranking-2016-diese-oekonomen-praegen-die-debatte-in-der-schweiz-ld.114203>, consulté le 14.11.2016.
- MÜLLER, Matthias, 2014, « Ökonomen-Einfluss-Ranking. Die einflussreichsten Ökonomen in der Schweiz », in *Neue Zürcher Zeitung*, 6 septembre 2014. En ligne sur: <http://www.nzz.ch/wirtschaft/die-einflussreichsten-oekonomen-in-der-schweiz-1.18378077>, consulté le 14.11.2016.
- MÜLLER, Philipp, 2010, *La Suisse en crise (1929-1936). Les politiques monétaire, financière, économique et sociale de la Confédération helvétique*, Lausanne : Editions Antipodes, 824p.
- NEUMANN, Manfred J. M., 1989, « Zum Tod von Karl Brunner », in *Neue Zürcher Zeitung*, 13-14 mai, p. 37.

- NOIRJEAN, François, 2011, « Schaller, François », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.
- NÜTZENADEL, Alexander, 2005, *Stunde der Ökonomen. Wissenschaft, Politik und Expertenkultur in der Bundesrepublik 1949-1974*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 427p.
- NZZ, 1997, « Ein Manifest für den Aufschwung Zehn-Punkte-Programm einer Gruppe von Ökonomen », in *Neue Zürcher Zeitung*, 6 février, p. 19.
- NZZ, 2014, « Neue Fakultät für Wirtschaftswissenschaften. Universität Luzern kann wachsen », in *Neue Zürcher Zeitung*, 30 novembre. En ligne sur : <http://www.nzz.ch/schweiz/universitaet-luzern-kann-wachsen-1.18435711>, consulté le 02.12.2015.
- OFS, ETUDIANTS, 2016, Données sur le personnel en formation de l'Office fédéral de la statistique (15.02), banque de données STAT TAB. En ligne sur : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/data/blank/01.html>, consulté le 04.05.2017.
- OSTERLOH, UNIZH, « Prof. Dr. Dr. h.c. Margit Osterloh ». En ligne sur : <http://www.business.uzh.ch/de/professorships/formermembers/osterloh.html>, consulté le 20 avril 2017.
- PACE, Eric, 1989, « Prof. Karl Brunner Is Dead at 73; Economist and Early Monetarist », in *The New York Times*, 10 mai.
- PAGOTTO-UEBELHART, 2016, « Hill, Wilhelm », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.
- PARADEISE, Catherine & CROW, Michael, 2009, « Une « nouvelle université américaine » ? *Arizona State University* », in *Le Débat*, Vol. 156, N° 4, pp. 117-127.
- PASCHE, Cécile & PETERS, Suzanne, 1997, « Les premiers pas de la Société du Mont-Pèlerin ou les dessous chics du néolibéralisme », in LE DINH, Diana (dir.), *L'avènement des sciences sociales comme disciplines académiques (XIXe - XXe siècles)*, Lausanne : Antipodes, pp. 191-230.
- PASQUIER-DORTHE, Jacques, 1989, « La nouvelle Faculté des sciences économiques et sociales », in *Université de Fribourg. 1889-1989*, Fribourg : Editions Universitaires Fribourg Suisse, pp. 97-103.
- PAVILLON, Sophie, 2001, « Les affinités économiques et le bon usage du diagnostic conjoncturel en Suisse, 1932-1947 », in *Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire*, N° 2, pp. 110-123.
- PAVIS, Fabienne, 1998, « Les revues de gestion françaises : légitimité savante versus légitimité entrepreneuriale ? », in *Informations sur les sciences sociales*, Vol. 37, N° 1, pp. 81-112.

PAVIS, Fabienne, 2003, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises en France. Années 1960-1990*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 419p.

PAVIS, Fabienne, 2008, « L'évolution des rapports de force entre disciplines de sciences sociales en France : gestion, économie, sociologie (1960-2000) », in *Regards sociologiques*, N° 36, pp. 31-42.

PAVIS, Fabienne, 2010, « Une discipline « utile » dans l'enseignement supérieur : promotion et appropriations de la gestion (1965-1975) », in *Le Mouvement Social*, N° 233, pp. 127-142.

PERRENOUD, Marc, 2006, « Keller, Paul Victor », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

PFAFF, Carl, 2012, « Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

PILOTTI, Andrea, 2012, *Les parlementaires suisses entre démocratisation et professionnalisation (1910-2010). Biographie collective des élus fédéraux et réformes du Parlement helvétique*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques, 437 p.

PILOTTI, Andrea, 2017, *Entre démocratisation et professionnalisation : le Parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016*, Zurich : Seismo, 368p.

PIOTET, Denis & TAPPY, Denis, 2010, « Les professeurs de droit à l'Académie puis l'Université de Lausanne de 1708 à 2008 », in TAPPY, Denis, KAHIL-WOLFF, Bettina & BRUCHEZ, Léonard (éds.), *300 ans d'enseignement du droit à Lausanne*, Genève : Schulthess, pp. 47-62.

PONT, Michel, 2010, *Chronique de l'EPFL 1978-2000 : âge d'or de l'ingénierie*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 257p.

PRIX MARCEL BENOIST. En ligne sur : <http://www.marcel-benoist.ch/fr/le-prix/anciens-laureats/>, consulté le 09.12.2015.

PRUD'HOMME, Julien & GINGRAS, Yves, 2015, « Les collaborations interdisciplinaires : raisons et obstacles », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 210, pp. 40-49.

PUTNAM, Robert D., 1993, *Making Democracy Work. Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton: Princeton University Press, 247p.

PUTNAM, Robert D., 1995, « Bowling alone: America's Declining Social Capital », in *Journal of Democracy*, Vol. 6, N°1, pp. 65-78.

PUTNAM, Robert D., 2000, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York: Simon and Schuster, 541p.

« Rappard, William Emmanuel », 2012 (article attribué à « La rédaction »), in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

REBETEZ, Jean-Claude *et al.*, 2002, *Histoire de l'Université de Neuchâtel. Tome 3. L'Université, de sa fondation en 1909 au début des années soixante*, Neuchâtel : Université de Neuchâtel ; Hauterive : G. Attinger, 646p.

REBMANN, Frédéric & MACH, André, 2013, « Commissions extra-parlementaires fédérales », in LADNER, Andreas, CHAPPELET, Jean-Loup, EMERY, Yves, KNOEPFEL, Peter, MADER, Luzius, SOGUEL, Nils & VARONE, Frédéric (éds.) *Handbuch der öffentlichen Verwaltung in der Schweiz*, Zürich: Verlag Neue Zürcher Zeitung, pp. 161-176.

RENISIO, Yann & ZAMITH, Pablo, « Proximités épistémologiques et stratégies professionnelles. Qualifier l'interdisciplinarité au CNU, 2005-2013 », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 210, pp. 28-39.

« Rey, Jean-Noël », Wikivalais. En ligne sur : http://www.wikivalais.ch/index.php/Jean-No%C3%ABl_Rey, consulté le 6 juillet 2016.

RICH, Georg, 2007, « Swiss Monetary Targeting 1974-1996 : The Role of Internal Policy Analysis », in *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, Vol. 143, N° 3, pp. 283-329.

RITZMANN, Franz, 2010, « Böhler, Eugen », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

RITZMANN-BLICKENSTORFER, Heiner, 1996, *Historische Statistik der Schweiz*, Zurich : Chronos, 1221 p.

ROBERT, Olivier & PANESE, Francesco, 2000, *Dictionnaire des professeurs de l'Université de Lausanne*, Lausanne : Université de Lausanne, 1436 p.

ROBETTE, Nicolas, 2011, *Explorer et décrire les parcours de vie : les typologies de trajectoires*, Paris : CEPED, 84p.

ROCHAIX, Lise, 2009, « 2. Petite histoire de l'économie de la santé », in BRAS, Pierre-Louis, DE POUVOURVILLE, Gérard & TABUTEAU, Didier, *Traité d'économie et de gestion de la santé*, Paris : Presses de Sciences Po, pp. 25-33.

ROCKEFELLER FOUNDATION, 1972, *Directory of Fellowship and Scholarships 1917–1970*, New York: Rockefeller Foundation

ROSSIER, Thierry, BEETSCHEN, Marion, MACH, André & BÜHLMANN, Felix, 2015, « Internationalisation des élites académiques suisses au XXe siècle : convergences et contrastes », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, N° 14, pp. 119-139.

ROSSIER, Thierry & BÜHLMANN, Felix, 2016, « The Scientific Prestige of Economics and Business Professors. Does Cosmopolitan Capital matter? », communication lors de la 28e conférence annuelle de l'European Association for Evolutionary Political Economy, Manchester Metropolitan University, 3-5 novembre 2016, 21p.

ROSSIER, Thierry, BÜHLMANN, Felix & MACH, André, 2017, « The Rise of Professors of Economics and Business Studies in Switzerland: between Scientific Reputation and Political Power », in *European Journal of Sociology*, Vol. 58, N° 2, août.

ROYSTON, Biographie, « Biography of Jane Royston ». En ligne sur : <http://www.whartonzurich07.com/bio-s-royston.html>, consulté le 18.10.2016.

RÜEGG, Walter, 2004, « Themes », in RÜEGG, Walter, *A History of the University in Europe. Volume III : Universities in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries (1800-1945*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 3-31.

RUFFIEUX, Roland, 1991a, *Histoire de l'Université de Fribourg Suisse. 1889-1989. Institutions, enseignement, recherches. Tome 1. Fondation et développement*, Fribourg : Editions universitaires, pp. 1-472.

RUFFIEUX, Roland, 1991b, *Histoire de l'Université de Fribourg Suisse. 1889-1989. Institutions, enseignement, recherches. Tome 2. Les Facultés*, Fribourg : Editions universitaires, pp. 473-916.

RUFFIEUX, Roland, 1991c, *Histoire de l'Université de Fribourg Suisse. 1889-1989. Institutions, enseignement, recherches. Tome 3. Personnes, dates et faits*, Fribourg : Editions universitaires, 3 vol., pp. 917-1200.

RÜTTI, Nicole, 2013, « 75 Jahre KOF. Brückenbauerin zwischen Wirtschaft und Öffentlichkeit », in *Neue Zürcher Zeitung*, 23 septembre 2013. En ligne sur : <http://www.nzz.ch/rueckblick-auf-die-75-jaehrige-geschichte-der-konjunkturforschungsstelle-der-eth-zuerich-1.18154851>, consulté le 31 octobre 2016.

SANCEY, Yves, 2015, *Quand les banquiers font la loi. Aux sources de l'autorégulation bancaire en Suisse et en Angleterre de 1914 aux années 1950*, Lausanne : Editions Antipodes, 562p.

SAVAGE, Mike & SILVA, Elizabeth, 2013, « Field Analysis in Cultural Sociology », in *Cultural Sociology*, Vol. 7, N° 2, pp. 111-126.

SAVAGE, Mike, WARDE, Alan & DEVINE, Fiona, 2005, « Capitals, assets, and resources: some critical issues », in *The British Journal of Sociology*, Vol. 56(1), pp. 31-47.

SCANDOLA, Pietro (dir.), 1984a, *Hochschulgeschichte Berns 1528-1984 : zur 150-Jahr-Feier der Universität Bern*, Berne : Université de Berne, 802 p.

SCANDOLA, Pietro, 1984b, *Die Dozenten der bernischen Hochschule*, Berne, Université de Berne, 274 p.

« Schaller, François », BNS. En ligne sur : http://www.snb.ch/fr/mmr/reference/hist_bios_brp_fschaller/source/hist_bios_brp_fschaller.fr.pdf, consulté le 8 juillet 2016.

SCHALTEGGER, Christoph A., 2016, « Curriculum Vitae », 26 septembre. En ligne sur : https://www.unilu.ch/fileadmin/fakultaeten/wf/Dekanat/Dok/Personal/CV_Schaltegger.pdf, consulté le 9 février 2017.

SCHEIDEGGER, SECO, « Eric Scheidegger prend la tête de la Direction de la politique économique du SECO ». En ligne sur : <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/seco/nsb-news/medienmitteilungen-2012.msg-id-43295.html>, consulté le 31 janvier 2017.

SCHEURER, Frédéric, 1964, « Un quart de siècle d'histoire de la Société suisse de Statistique et d'Economie politique. 1939-1964 », in *Schweizerische Zeitschrift für Statistik und Volkswirtschaft*, Vol. 100, N° 4, pp. 613-628.

SCHMID, Bruno, 2006, « Escher, Heinrich (vom Glass) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

SCHNEIDER, Dieter, 2005, « Schär, Johann Friedrich », in *Neue Deutsche Biographie*, Vol. 22, pp. 526-527.

SCHNYDER, Gerhard, LÜPOLD, Martin, MACH, André & DAVID, Thomas, 2005, « The Rise and Decline of the Swiss Company Network during the 20th Century », Université de Lausanne, *Travaux de science politique*, N° 22, 70p.

SCHORDERET, Pierre-Antoine, 1997, « "Les besoins impérieux des temps présents" », in *Traverse*, N° 4, pp. 116-122.

SCHRÖTER, Harm G., 2005, « Cartels », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

SCHUBERT, Renate, CV, « Curriculum Vitae. Renate Schubert ». En ligne sur : <http://www.econ.ethz.ch/people/prof--dr--renate-schubert/curriculum-vitae.html>, consulté le 20 avril 2017.

SCHULTHEIS, Franz, 2000, « Un inconscient académique fait homme : le *Privatdozent* », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 135, pp. 58-62.

SCHULTHEIS, Franz, ROCA I ESCODA, Marta & COUSIN Paul-Frantz (dir.), 2008, *Le cauchemar de Humboldt. Les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Paris : Raisons d'agir, 2008, 230 p.,

SECO, SITE INTERNET. En ligne sur : <https://www.seco.admin.ch/seco/de/home.html>, consulté le 8 juillet 2016.

SEEFRIED, Elke, 2010, « Experten für die Planung? »Zukunftsforscher« als Berater der Bundesregierung 1966-1972/73 », in *Archiv für Sozialgeschichte*, N° 50, pp. 109-152.

SENARCLENS, Jean de, 2005, « Folliet, Edouard », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

SERRA, Daniel, 2012, « Un aperçu historique de l'économie expérimentale : des origines aux évolutions récentes », in *Revue d'économie politique*, Vol. 122, N° 5, pp. 749-786.

SHENK, Timothy & MITCHELL, Timothy, 2015, « Les savoirs de l'économie », in BONNEUIL, Christophe & PESTRE, Dominique (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs. 3. Le siècle des technosciences*, Paris : Seuil, pp. 233-251.

SITTER-LIVER, Beat, 2002a, « Académies (sciences) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

SITTER-LIVER, Beat, 2002b, « Académie suisse des sciences médicales (ASSM) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

SITTER-LIVER, Beat, 2012a, « Académie suisse des sciences naturelles (ASSN) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

SITTER-LIVER, Beat, 2012b, « Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

SITTER-LIVER, Beat, 2012c, « Académie suisse des sciences techniques (ASST) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

SLEMBECK, Tilman, 2015, « Les sciences économiques au XXe siècle », in article « Sciences économiques », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

Société suisse de statistique et d'économie politique (éd.), 1955 [1939], *Handbuch der Schweizerischen Volkswirtschaft*, Berne : Benteli-Verlag, 2 vol.

SOLCHANY, Jean, 2010, « Wilhelm Röpke et la Suisse : la dimension helvétique d'un parcours transnational », in *Traverse*, N° 17, pp. 23-37.

STADLER, Peter, 1983, *Die Universität Zürich. 1933-1983*, Zürich : Universität Zürich, 808p.

STAUFFACHER, Ulrich, 2002, « Bachmann, Gottlieb », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

STEFFEN GERBER, Therese, 2004a, « Dumas, Samuel », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

STEFFEN GERBER, Therese, 2004b, « Allemann, Hugo », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

STEIGMEIER, Andreas, 2002a, « Boveri, Walter », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

STEIGMEIER, Andreas, 2002b, « Asea Brown Boveri (ABB) », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

STEINER, Yves & WALPEN, Bernhard, « L'apport de l'ordolibéralisme au renouveau libéral, puis son éclipse », in *Carnets de bord*, N° 11, pp. 94-106.

STETTLER, Peter, 2007, « König, Richard », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

STRAUMANN, Tobias, 2013, « Ein wichtiger Schrittmacher. Die Geschichte der Konjunkturforschung », in *Neue Zürcher Zeitung*, 23 septembre 2013. En ligne sur : <http://www.nzz.ch/die-geschichte-der-konjunkturforschung-1.18154852>, consulté le 31 octobre 2016.

STRECKEISEN, Peter, 2015a, « Bankenstaat. Finma und Nationalbank als Einrichtungen der « vierten Gewalt » des Staates », in MÄDER, Ueli, *Macht.ch. Geld und Macht in der Schweiz*, Zurich : Rotpunktverlag, pp. 347-386.

STRECKEISEN, Peter, 2015b, « Die Macht des ökonomischen Denkens. Streifzüge durch die neoliberale Schweiz », in MÄDER, Ueli, *Macht.ch. Geld und Macht in der Schweiz*, Zurich : Rotpunktverlag, pp. 449-482.

STUDER, Matthias, 2012, « Le manuel de la librairie WeightedCluster : Un guide pratique pour la création de typologies de trajectoires en sciences sociales avec R », in *Étude des inégalités de genre en début de carrière académique à l'aide de méthodes innovatrices d'analyse de données séquentielles*, Thèse SES 777, Faculté des sciences économiques et sociales, Université de Genève, pp. 74-97

SUMMERMATTER, Stephanie, 2009, « Lutz, Friedrich », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

SUMMERMATTER, Stephanie, 2010, « Niehans, Jürg », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

SURCHAT, Marc, 2004, « Bien-être sans croissance – une illusion suisse. Résumé du livre de Silvio Boner et Frank Bodmer », 27p. En ligne sur : http://www.avenir-suisse.ch/wp-content/uploads/2011/05/resume_boner_bodmer_f.pdf, consulté le 21 avril 2017.

THATCHER, Margaret, 1980a, « Economy: MT letter to Professor Karl Brunner (MT glad to discuss monetary policy with Brunner in Switzerland) [released 2011] », 22 septembre 1980. En ligne sur : <http://www.margaretthatcher.org/document/119854>, consulté le 8 février 2017.

THATCHER, Margaret, 1980b, « Monetary Policy: PM letter to Karl Brunner (monetary policy seminar) [Thanks] [declassified 2011] », 24 octobre 1980. En ligne sur : <http://www.margaretthatcher.org/document/113297>, consulté le 8 février 2017.

THE WORLD UNIVERSITY RANKINGS, 2017, « World University Rankings 2016-2017 methodology ». En ligne sur : <https://www.timeshighereducation.com/world-university-rankings/methodology-world-university-rankings-2016-2017>, consulté le 02 mai 2017

THEVENOZ, Chantal, 1999, « Le plaisir plutôt que le pouvoir », in *L'Hebdo*, 11 novembre. En ligne sur : http://www.hebdo.ch/archives/le_plaisir_plutocirct_que_le_pouvoir_8193_.php, consulté le 20 avril 2017.

THOMMEN, Rudolf, 1914, *Die Universität Basel in den Jahren 1884-1913*, Bâle : Friedrich Reinhardt Universitätsbuchdruckerei, 200p.

TIMMERMANN, Manfred, 1978, « Die Effizienz des öffentlichen Sektors im Lichte verschiedener Ansätze », in *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, Vol. 114, N° 3, pp. 269-286.

« Timmermann, Manfred », nécrologie, in *Bulletin de la Swiss Operations Research Society (SVOR)*, N° 119, août 2004.

TISSOT, Laurent, 1996, *Politique, société et enseignement supérieur dans le canton de Vaud. L'Université de Lausanne 1890-1916*, Lausanne : Editions Payot, 400p.

TREMP, Ernst, 2005, « Deiss, Joseph » , in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

TOBLER, Werner (dir.), *Eidgenössische Technische Hochschule Zürich 1955-1980 Festschrift für 125jährigen Bestehen*, Zürich : Verlag Neue Zürcher Zeitung, 683p.

TOFT, Maren, 2015, *Trajectories in the Norwegian field of power. Intragenerational class mobility: a holistic approach*, communication à la conférence *Changing elites in Europe*, 26 et 27 novembre 2015, London School of Economics, 38p.

TSCHIRKY, Hugo, 2005, « Management, Technologie und Ökonomie (MTEC). Institutionelle Entwicklung ». En ligne sur : <http://www.ethistory.ethz.ch/rueckblicke/departemente/dmtec/entwicklung/>, consulté le 09.12.2015.

UNIBE, 2007, *Die Dozenten der Berner Hochschule von 1980 bis heute*, Université de Berne, 138p.

UNIBE, WISO, « Hauptstudium » et « Masterstudium », Wirtschafts- und Sozialwissenschaftliche Fakultät. En ligne sur : http://www.wiso.unibe.ch/content/studienbetrieb/hauptstudium/index_ger.html, consulté le 09.12.2015.
http://www.wiso.unibe.ch/content/studienbetrieb/masterstudium/index_ger.html, consulté le 09.12.2015.

UNIGE, 1986, *Université de Genève. Recueil des professeurs. 1985*, Genève : Imprimerie du Journal de Genève, 512 p.

UNIGE, 2014, « L'Université crée deux nouvelles Facultés », Faculté des SES. En ligne sur : <http://www.unige.ch/ses/index.html>, consulté le 09.12.2015.

UNIFR, FSES, « Etudes », Faculté des sciences économiques et sociales. En ligne sur : <http://www.unifr.ch/ses/ses2011/index.php?page=etudes-2>, consulté le 09.12.2015.

UNIL, 1910, *Rapport de la Faculté de droit*, 26p.

UNILU, 2010, *Jahresbericht 2010*, Lucerne : Université de Lucerne, 70p.

UNILU, KSF, « Professuren », Kultur- und Sozialwissenschaftliche Fakultät. En ligne sur : <https://www.unilu.ch/fakultaeten/ksf/professuren/#c20029>, consulté le 09.12.2015.

UNINE, 2003, *Université de Neuchâtel. Rapport d'activité. 02-03*, Neuchâtel : Université de Neuchâtel, 58p.

UNINE, 2005, *Université de Neuchâtel. Rapport d'activité. 04-05*, Neuchâtel : Université de Neuchâtel, 82p.

UNISG, 2010, *Universität St.Gallen. Jahresbericht/Annual Report. 2009-2010*, Saint-Gall : Université de St-Gall, 144p.

UNISG, 2011, *Universität St.Gallen. Jahresbericht/Annual Report. 2010-2011*, Saint-Gall : Université de St-Gall, 156p.

UNISG, SEPS, « Über die SEPS. Dozierende. Professoren ». En ligne sur : <http://www.unisg.ch/de/schools/economics+and+political+science/ueber+seps/dozierende/professoren?current=1>, consulté le 09.12.2015.

UNIZH, 1993, *Jahresbericht. 1992/93*, Zurich : Université de Zurich, 176p.

USI, notice historique, « La storia dell'Università della Svizzera italiana ». En ligne sur : <http://www.usi.ch/universita/storia.htm>, consulté le 09.12.2015.

VAN DONGEN, Luc, 2015, « Former des élites non communistes pour le tiers-monde : l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI), les États-Unis et la Guerre froide », in *Relations internationales*, Vol. 163, N° 3, pp. 15-28.

VERDUN, Andreas, 2009, « Moser, Christian », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

VOVOLA, Andrea & ROBERT, Olivier, s.d., « Faculté des HEC », in *Historiques des Facultés de l'UNIL*, document non publié, pp. 38-42.

WACQUANT, Loïc J.D., 1993, « From Ruling Class to Field of Power: An Interview with Pierre Bourdieu on La Noblesse d'État », in *Theory, Culture & Society*, Vol. 10, N° 3, pp. 19-43.

WAGNER, Anne-Catherine, 2007a, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris : Editions La Découverte, 128p.

WAGNER, Anne-Catherine, 2007b, « Introduction », in KOUVOUAMA, Abel, GUEYE, Abdoulaye, PIRIOU, Anna & WAGNER, Anne-Catherine (éds.), *Figures croisées d'intellectuels. Trajectoires, modes d'action, productions*, Paris: Karthala, pp. 349-353.

WAGNER, Anne-Catherine, 2010, « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », in *Regards sociologiques*, N° 40, pp. 89-98.

WAGNER, Anne-Catherine, 2011 « Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 190, pp. 4-9.

WAGNER, Anne-Catherine & RÉAU, Bertrand, 2015, « Le capital international : un outil d'analyse de la reconfiguration des rapports de domination », in SIMÉANT, Johanna (éd.), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris: CNRS Editions, pp. 33-46.

WANSLEBEN, Leon, 2016, « Translating Expertise, Innovating Strategies, Framing Outcomes. Central Banks' Policy Experimentations during the Monetarist Era », papier soumis à *Theory & Society*, juin 2016, 60p.

WEB OF SCIENCE. En ligne sur <https://webofknowledge.com>, consulté le 18.03.2016.

WEBER, Luc, 1978, « Echec du marché et de la politique à la lumière de la théorie économique moderne », in *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*, Vol. 114, N° 3, pp. 245-267

WEBER, Max, 2013 [2001], *Sociologie de la religion (Economie et société)*, Paris : Champs-Flammarion, 512p.

WEENINK, Don, 2007, « Cosmopolitan and Established Resources of Power in the Education Arena », in *International Sociology*, Vol. 22, N° 4, pp. 492-516.

WEENINK, Don, 2008, « Cosmopolitanism as a Form of Capital. Parents Preparing their Children for a Globalizing World », in *Sociology*, Vol. 42, N° 6, pp. 1089-1106.

WEENINK, Don, 2012, « Les stratégies éducatives des classes supérieures néerlandaises. Professions intellectuelles supérieures, managers et entrepreneurs face au choix entre capital culturel « classique » et capital culturel cosmopolite », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 191-192, pp. 28-39.

WELCH, Anthony R., 1997, « The peripatetic professor : the internationalisation of the academic profession », in *Higher Education*, N° 34, pp. 323-345.

Who's who in Switzerland : including the Principality of Liechtenstein : a biographical dictionary containing about 4000 biographies of prominent people in and from Switzerland (including the Principality of Liechtenstein), 1971, Zürich : [s.n.] ; [then] Geneva : Nagel [etc.], édition 1970/1971.

WICHERS, Hermann, 2009, « Marbach, Fritz », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

WICHERS, Hermann, 2012, « Landmann, Julius », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

WIDMER, Eric & RITSCHARD, Gilbert, 2009, « The De-Standardization of the Life Course: Are Men and Women Equal? », in *Advances in Life Course Research*, Vol. 14, N° 1-2, pp. 28-39.

WINISTÖRFER, Karin, 2010, « In zweiten Anlauf zwei Professoren gefunden », in *Luzerner Zeitung*, 9 mars 2010. En ligne sur :

<http://www.luzernerzeitung.ch/nachrichten/zentralschweiz/luzern/Im-zweiten-Anlauf-zwei-Professoren-gefunden;art92,39065>, consulté le 9 février 2017.

WINTERBERGER, Gerhard, 1990, « Marbach, Fritz », in *Neue Deutsche Biographie*, Vol. 16, p. 101.

WOLF, Walter, 2006, « Aufgebot, Das », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

WORTON, David A. 1998, *Le Bureau fédéral de la statistique. Les origines et l'évolution du Bureau central de la statistique au Canada, 1841-1972*, Montréal : McGill-Queen's University Press, 370 p.

YONAY, Yuval & BRESLAU, Daniel, « Marketing Models: The Culture of Mathematical Economics », in *Sociological Forum*, Vol. 21, N° 3, pp. 345-386.

ZASLAWSKY, Sandrine, 2011, « Piccard, Sophie », in *Dictionnaire Historique de la Suisse*.

ZELLER, Marie-France & LIARD, Pierre-Alain, 2005, *Les Professeurs de l'Université de Lausanne 1890-1939*, Lausanne : Archives de l'Université de Lausanne, 336 p.

ZUCKERMANN, Harriet, 1977, *Scientific elite: Nobel laureates in the United States*, New Brunswick: Transaction Publishers, 350 p.

ZÜRCHER, Christoph, 2008, « Herzog, Karl », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

ZÜRCHER, Christoph, 2015, « Weber, Max », in *Dictionnaire historique de la Suisse*.

ZÜRCHER, Markus, 1997, « La reconstruction d'une tradition oubliée: les débuts précoces de la sociologie en Suisse », in *Les Annuelles*, Vol. 8, pp. 109-133.